5¢ Saint Norbert — MAXIMUM : 65 — Ensoleillé avec périodes nuageuses

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

ÉDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 195 | MONTREAL, MARDI 6 JUIN 1961 | 2 CAHIERS — 48 PAGES

Kennedy-Macmillan: front uni à Berlin

D'après AFP - Reuters - UPI - PA

Le président Kennedy rentre aujourd'hui à Washington de sa première mission diplomatique qui l'a conduit successivement à Paris, à Vienne et à Londres. Le chef de la Maison Blanche fera part à la population américaine, ce soir, des résultats des entretiens qu'il a eus avec le président de Gaulle et les premiers ministres Khrouchtchev et Macmillan.

M. Kennedy a quitté Londres, hier soir, après avoir conclu avec M. Macmillan "un accord complet sur la nécessité de maintenir les droits et les obligations des gouvernements alliés à Berlin".

Durant son voyage de retour, coupé par une escale de six heures à Goose Bay, au Labrador, M. Kennedy était accompagné du secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, de l'ambassadeur américain à Moscou, M. Llewellyn Thompson, et de la soeur de Mme Kennedy, Mme Sergeant Shriver. Mme Kennedy est demeurée en Grande-Bretagne d'où elle partira dans un jour ou deux pour de brèves vacances en Grèce, en compagnie de sa soeur, la princesse Lee Radziwill.

Des milliers de Londoniens s'étaient massés, hier soir, le long de la route empruntée par le président Kennedy pour se rendre à l'aéroport, au sortir d'un dîner donné en son honneur par la reine au palais de Buckingham.

Plus tôt, M. Kennedy avait conféré durant trois heures avec le premier ministre Macmillan. Un communiqué publié après la rencontre souligne que les deux chefs d'Etat ont constaté avec satisfaction l'accord intervenu à Vienne avec M. Khrouchtchev sur la nécessité d'un cessez-le-feu effectif au Laos. MM. Kennedy et Macmillan ont de plus conclu une entente complète sur la nécessité de maintenir les droits et les obligations des gouvernements alliés à Berlin.

Le communiqué note "qu'une attention toute particulière a été portée à la conférence sur les essais nucléaires et à la question du désarmement". MM. Kennedy et Macmillan ont passé en revue la situation mondiale à la lumière des entretiens que le président américain a tenus avec M. Khrouchtchev, en fin de semaine, et avec le général de Gaulle, la semaine dernière. Ils ont pu "ainsi poursuivre les contacts personnels étroits abordés à Washington il y a deux mois".

Le bruit a couru que les deux

Voir KENNEDY en page 2

Le prince Philip et Jacqueline Kennedy

"Tout va pour le mieux . . ."

Ottawa encouragé par la rencontre de Vienne

OTTAWA (PC) — Les autorités canadiennes, tout en s'abstenant de faire des commentaires officiels, déclarent dans le privé que la rencontre Kennedy-Khrouchtchev a été, somme toute, assez encourageante.

Le simple fait que cette réunion ait eu lieu est interprétée à Ottawa comme une raison justifiant un certain optimisme.

"Nous ne nous attendions pas à des nouvelles sensationnelles parce que ces entretiens manquaient évidemment de préparation", a expliqué un spécialistes du ministère des Affaires extérieures.

D'autres porte-parole ont déclaré que la réunion de Vienne a été réconfortante en ce qu'elle a permis aux deux Grands d'exprimer la volonté de maintenir le contact entre leurs pays et de réaffirmer leur appui en faveur d'un Laos neutre et indépendant.

Un haut fonctionnaire a résumé la pensée des autorités canadiennes en faisant observer que "si la conférence apporte un peu de détente, comme cela semble se produire, alors, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes".

Vienne n'a pas été un "sommet" — Kennedy

LONDRES. (Reuters-AFP) — Le président Kennedy a déclaré, hier soir au cours d'une entrevue à la BBC, qua sa rencontre avec M. Nikita Khrouchtchev à Vienne ne doit pas être considérée comme une réunion au sommet, pas plus que son entretien avec le premier ministre Macmillan.

Appelé à exprimer son opinion sur l'influence britannique au cours des dernières années, M. Kennedy a signalé que M. Macmillan avait déjà rencontré M. Khrouchtchev "à plusieurs reprises".

M. Kennedy a ajouté qu'en tant que président des Etats-Unis, il avait jugé important d'avoir un échange de vues avec le chef soviétique mais qu'il ne fallait pas voir dans cet échange une réunion au sommet.

"J'étais ensuite très désireux de voir M. Macmillan", a-t-il poursuivi, "pour que nous nous consultions. J'ai eu ainsi l'occasion de me faire une idée plus précise de notre ligne de conduite à suivre dans l'avenir."

La reine Elisabeth et le président Kennedy

ÉDUCATION: le bill 64 adopté, les bills 80 et 81 votés en 2e lecture

par Jacques MONNIER

QUEBEC. — L'Assemblée législative a adopté hier, en troisième lecture, le bill no 64 comportant une aide au financement des travaux de construction des universités ; elle a aussi voté en deuxième lecture deux autres des nouveaux projets de loi du ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, touchant l'éducation. Ce sont les bills portant les numéros 81 et 80.

Le bill No 64

C'est par 37 voix contre 18 que l'Assemblée a voté en troisième lecture le bill no 64 grâce auquel les autorités provinciales pourront, au cours des cinq prochaines années, mettre $175,000,000 à la disposition des universités et des collèges, afin de faciliter le financement de leurs travaux de construction.

Le scrutin a fait suite à un débat qui avait duré tout l'après-midi et pendant lequel l'opposition avait reproché au gouvernement de préparer le terrain pour l'école neutre en dépossédant de certains pouvoirs le surintendant de l'Instruction publique.

Comme M. Antonio Talbot, M. Daniel Johnson, député U.N. de Bagot, a exprimé la crainte que l'enseignement ne tombe sous la coupe de la politique. Il serait préférable que l'enseignement continue de dépendre du surintendant, comme c'est le cas pour la répartition des deniers publics entre les institutions, a-t-il dit.

Dans sa réponse, M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse :

1—Donne lecture d'une lettre adressée à un évêque par le surintendant qui, en février 1960, ne se reconnaissait aucune compétence dans le domaine de l'octroi des subventions.

2—Lit également une lettre de l'ancien secrétaire de la province, M. Yves Prévost; document montrant que les travaux étaient approuvés par lui et non par le surintendant.

3—Note que les arrêtés ministériels pour donner de l'argent aux universités sous le gouvernement de l'Union nationale en accordaient le mérite à des membres du cabinet et non au surintendant.

4—Remarque que deux lois votées en 1959-1960 confiaient soit au secrétaire de la province, soit au ministre des Finances le soin de distribuer certaines sommes aux maisons diffusant l'enseignement universitaire.

5—Cite une phrase de S. Exc. Mgr Martin, disant "au gouvernement il appartient de subventionner ces institutions selon des normes qu'il lui appartient de déterminer seul".

6—Affirme qu'en vertu du bill no 64 c'est au parlement que les décisions ultimes appartiendront.

7—Soutient que le projet de loi permettra de dresser un plan d'ensemble, de respecter le droit de regard des contribuables, d'assurer l'autonomie des institutions et enfin de substituer à l'arbitraire personnel l'autorité démocratique des Chambres.

Au cours des échanges de vues qui ont suivi, M. Lesage a déclaré que le parlement est souverain parce qu'il est responsable devant les parents.

Le bill No 81

L'Assemblée a voté, en deuxième lecture, le bill No 81 qui obligera les commissions des écoles de la province à diffuser l'enseignement secondaire jusqu'à la "onzième année" — (la versification) —.

S'il n'y a pas un nombre suffisant d'élèves dans la localité, les commissaires, au lieu d'avoir leurs propres classes, pourront s'associer avec des voisins en vue de former une commission scolaire régionale

Voir EDUCATION en page 2

AUTOUR du MONDE

300 techniciens russes à Cuba

LA HAVANE — (PA) — Une immense foule de cubains ont acclamé à leur descente de bateau 300 techniciens russes, arrivés hier à La Havane pour aider à la mise au point d'un vaste programme de réformes agricoles. Les autorités du gouvernement cubain ont retardé l'heure du débarquement pour permettre à la foule d'assister plus nombreuse à l'arrivée des spécialistes russes. Pendant ce temps, dans un discours prononcé devant les étudiants, M. Ernesto Guevara, ministre de l'Industrie a laissé entendre que le gouvernement envisageait la création d'un parti cubain unique confié à la direction de Fidel Castro. Selon le ministre, les forces politiques susceptibles de s'unifier pour former un "parti de masse" seraient le mouvement du 26 juillet, le parti socialiste populaire, le directoire révolutionnaire, la confédération des travailleurs, les comités de défense et la milice.

Les Nations Unies et l'Angola

NATIONS-UNIES — (PA-AFP) — L'offensive du groupe afro-asiatique contre la politique du Portugal consistant à assimiler au territoire métropolitain les possessions portugaises de l'Angola reprend aujourd'hui devant le conseil de sécurité des Nations Unies. Un projet de résolution serait présenté qui ferait appel au gouvernement de Lisbonne afin qu'il assouplisse sa politique envers l'Angola et prépare la voie à l'exercice par les populations angolaises du droit à l'autodétermination. Le projet demanderait par ailleurs au gouvernement portugais d'autoriser une commission d'enquête instituée par l'assemblée générale du 21 avril sur l'Angola à pénétrer en territoire angolais pour y exercer sa mission. On apprend d'autre part que le Ghana, la Guinée et le Congo ont demandé à être admis à siéger au Conseil sans droit de vote.

Aucun progrès à Genève

GENEVE. (PA-UPI) — Malgré les espoirs laissés

Voir LE MONDE en page 2

Ottawa: budget retardé

OTTAWA. — La présentation du budget fédéral a de nouveau été retardée et, cette fois, M. Donald Fleming, ministre des Finances, s'est gardé beaucoup de corde en disant qu'il "espère" pouvoir présenter ce budget "ce mois-ci".

Ce qui a provoqué, hier, aux Communes, un vif débat au cours duquel l'hon. Lionel Chevrier s'est élevé contre une déclaration aussi ambiguë, affirmant que si le budget vient la troisième semaine du mois ou après, le débat sur ce budget pourrait bien être reporté à la fin de l'été. Ceci si l'on ajourne le 30 juin pour six semaines, comme l'a déjà laissé entendre M. Diefenbaker.

Le député de Laurier a ajouté que depuis une vingtaine d'années, le budget a toujours été présenté aux environs d'avril, sauf en 1946, alors que la session débuta le 14 mars. Veut-on faire comme avec le budget-miniature de décembre, présenté avant Noël et discuté en janvier ?

M. Fleming n'a fourni à l'opposition que de vagues répliques.

L'OEA envoie une commission d'enquête à Ciudad Trujillo

D'après UPI-PA-AFP

L'Organisation des Etats américains a accepté, hier, à la demande des Etats-Unis, d'envoyer une commission d'enquête en République dominicaine.

La commission, présidée par l'ambassadeur américain Gerald Dew et composée de représentants de l'Argentine, du Mexique, de Panama et de l'Uruguay, se rendra à Ciudad Trujillo, jeudi. Elle aura officiellement pour tâche de déterminer s'il y a lieu de lever les sanctions imposées par l'OEA à la République dominicaine, en août dernier, à la suite de la tentative d'assassinat du président du Venezuela, M. Bétancourt, par des agents du dictateur Trujillo.

Une fois sur place, les observateurs de l'OEA pourront se rendre compte si, comme l'affirment les Etats-Unis, une vaste campagne de répression a été entreprise contre les ennemis du régime, depuis l'attentat dont Trujillo a été victime, la semaine dernière.

La décision d'envoyer des enquêteurs à Ciudad Trujillo a été prise par les membres de l'OEA peu après que le ministre dominicain des Affaires étrangères, M. Porfirio Herrera Baez, eut au cours d'une intervention inattendue, invité un groupe de représentants de l'OEA à se rendre dans son pays. Plus tôt, le fils du dictateur assassiné, le général Rafael L. Trujillo, et le président Joaquin Balaguer avaient offert de tenir des élections libres en 1962, sous la surveillance de l'Organisation des Etats américains.

Dans l'intervalle, une implacable chasse à l'homme se poursuit en République dominicaine contre les trois derniers fugitifs qui ont participé à l'assassinat de Trujillo. Tous les autres membres de leur bande ont été tués ou arrêtés.

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	25 à 40
Aviation et Marine	15
Comiques	16
Courrier Confidences	14
Décès, Naissances, etc.	44
Editorial	4
Finance	42 et 43
Horoscope	16
Loisirs et Récréation	46
Mots croisés	16
Radio et Télévision	16
Spectacles et Concerts	22
Sports	18 à 21
Vie féminine	6
Vie sociale	7
Voire médecin	5

"K" revient à Moscou heureux... mais muet

MOSCOU. (Reuters) — Le premier ministre Nikita Khrouchtchev a reçu un accueil enthousiaste à son retour de Vienne à Moscou, hier, mais est demeuré silencieux sur les pourparlers qu'il a eus à Vienne, en fin de semaine, avec le président Kennedy.

D'exceliente humeur, le chef du Kremlin a serré la main des membres du comité de réception qui s'étaient portés au devant de lui à l'aéroport de Vnukovo. Toutefois, M. Khrouchtchev n'a prononcé aucune allocution et n'a pas révélé à quel moment il commentera pour la population soviétique les résultats de ses dernières démarches.

SA CIBLE : LA GENDARMERIE

M. Herridge reviendra à la charge pour que cesse l'intimidation

OTTAWA. (M. G.) — Après s'être élevé une fois contre ce qu'il a appelé les menaces d'intimidation de la Gendarmerie royale auprès d'étudiants de l'Université Laval, le député de Kootenay-Ouest, M. Herridge, de la CCF, compte revenir à la charge.

Ayant rencontré l'une des personnes directement mises en cause par la Gendarmerie, M. Herridge a résolu de faire la lumière sur le sujet.

Les étudiants pris à partie par la Gendarmerie, selon les faits déjà connus, sont partisans de la lutte aux armes nucléaires. Voyant en leur attitude un danger pour le Canada et même l'indice de sympathies communistes, la Gendarmerie se serait émue et aurait tenté de les faire surveiller par certains confrères.

Parmi les étudiants soupçonnés de sympathies communistes, la Gendarmerie aurait classé Mlle Hélène Sénécal et M. Edward Smith, auteurs du préambule de deux pages de textes contre les armements nucléaires, textes que "Le Carabin" a publié dans une de ses livraisons.

Ces textes, on le sait par LA PRESSE, ont éveillé l'attention de la Gendarmerie. Une étudiante aurait été invitée à "filer" ses confrères et consoeurs. Mlle Sénécal et M. Smith se sont rendus au bureau québécois de la Gendarmerie ; LA PRESSE a publié un long arti-

Voir M. HERRIDGE en page 2

Le canal Soulanges

Ottawa sur le point de reviser sa décision ?

OTTAWA. (PC - A.G.) — Le gouvernement fédéral reviendrait peut-être sur sa décision impopulaire de réserver à des fins industrielles une partie des propriétés du canal Soulanges.

Le ministre des Transports, M. Balcer, a déclaré, hier, aux Communes, que l'offre de vente de certains terrains en vue de l'établissement éventuel d'industries ne sera maintenue que "pendant une période assez courte".

Il n'a pas précisé jusqu'à quel moment pourra se prolonger l'offre mais il a ajouté que si après une certaine période de temps celle-ci ne suscite aucun intérêt "la politique du gouvernement sera revisée".

Rappelons qu'il y a quelques semaines Ottawa a offert au gouvernement du Québec la majorité des propriétés du canal, réservant toutefois une zone d'environ un mille pour des fins industrielles. Le gouvernement du Québec, a rejeté l'offre expliquant qu'il lui fallait toutes les propriétés du canal pour mettre ses projets à exécution, soit l'aménagement d'un centre de pisciculture et de parcs et la construction d'un musée de sciences naturelles.

Le ministre répondait à des questions du député libéral de Montréal-Laurier, M. Lionel Chevrier.

M. Chevrier avait déclaré que l'hon. Léon Balcer a "toutes les opinions contre lui", à propos du projet du canal de Soulanges, parce qu'il persiste à endosser les idées d'une seule

Voir LE CANAL en page 2

La Société Royale admet 5 autres Canadiens français dans ses rangs

photo LA PRESSE

A LA SOCIETE ROYALE — Cinq Canadiens français bien connus ont été présentés, hier soir, à leurs confrères et se sont vu remettre leurs "titres de noblesse". De gauche à droite, M. JEAN FILIATRAULT, écrivain ; M. PIERRE DAGENAIS, géographe ; Mme GERMAINE GUEVREMONT, écrivain ; M. ANDRE LAURENDEAU, journaliste ; l'abbé GERARD DION, sociologue.

Les benjamins ont été présentés à leurs aînés, hier soir, à la Société Royale du Canada, 26 nouveaux membres dont cinq Canadiens français se voyant remettre leur parchemin d'adhésion lors d'un banquet offert aux sociétaires, dans le cadre du congrès annuel, par l'université McGill.

Ces cinq Canadiens français sont : M. Pierre Dagenais, l'abbé Gérard Dion, M. Jean Filiatrault, Mme Germaine Guévremont et M. André Laurendeau. C'est M. Louis-Philippe Audet, secrétaire de la section 1 (Humanités et sciences sociales) qui les a présentés à leurs confrères.

En plus des cinq déjà mentionnés ont été présentés aux convives : MM. R. Altschul, de l'University of Saskatchewan ; C. C. Bayley, de McGill ; A. W. A. Brown, de Western Ontario ; R. B. Bryce, greffier du Conseil privé ; R. E. Burgess, de l'University of British Columbia ; A. G. W. Cameron, de l'Energie atomique de Chalk River ; J. J. R. Campbell, de l'University of British Columbia ; W. A. C. H. Dobson, de l'University of Toronto ; B. Ferguson, de l'University of Manitoba ; C. Fox, de McGill ; Paul R. Gorman, du Conseil des recherches d'Ottawa ; R. E. Hacquebard, des Relevés techniques d'Ottawa ; C. F. Klinch, de l'University of Wes-

Voir SOC. ROYALE en page 2

Avec ou sans préméditation

Tuer un agent de police conduira à la potence

OTTAWA, (PC,UPI) — Le meurtre d'agents de police ou de gardes de pénitencier, dans l'exercice de leurs fonctions, devra être puni de la peine de mort, selon l'amendement apporté au projet de loi sur la peine capitale, hier soir aux Communes.

La Chambre basse a approuvé à l'unanimité cet amendement au projet de loi du gouvernement en classant ce meurtre comme "capital", ce qui entraîne la peine de mort. La troisième lecture de ce projet de loi doit avoir lieu aujourd'hui, et il pourra alors être envoyé au Sénat.

M. Fulton, ministre de la Justice, a précisé les déclarations faites par M. Diefenbaker, la semaine dernière, concernant la peine capitale.

Le ministre a dit que le seul fait pour un jury de recommander un accusé de meurtre à la clémence de la Cour ne présumait pas nécessairement que la peine de mort serait commuée en emprisonnement à vie.

M. Fulton a également rejeté une suggestion de l'Opposition selon laquelle le bill, une fois devenu loi, ne serait en vigueur que pour cinq ans afin d'être soumis à une revision au terme de cette période.

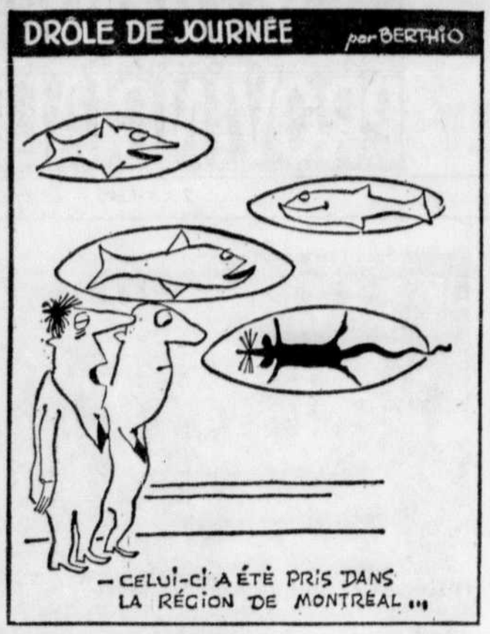

Travaux d'hiver

Programme prolongé ou non? Ottawa n'a encore rien décidé

OTTAWA. (DNC) — Le gouvernement fédéral n'a pas encore décidé d'étendre à l'année entière son programme de travaux d'hiver, déclare le ministre du Travail, M. Michael Starr.

Le ministre répondait à M. Jean-Paul Deschatelets, libéral de Maisonneuve-Rosemont, qui lui demandait si le gouvernement songeait à accepter une demande que formulait à cet effet la fédération canadienne des maires et des municipalités.

"Nous n'avons pas encore reçu de résolution de la fédération, a répondu le ministre. Toutefois, j'ai lu un compte rendu des délibérations du dernier congrès de cet organisme et j'ai été heureux de constater qu'on y avait reconnu l'importance du programme des travaux d'hiver".

Selon la fédération, poursuit le ministre, le programme devrait s'étendre sur une plus longue période. C'est là une question de principe que doit trancher le gouvernement. Dès qu'une résolution aura été prise à cet égard, nous l'annoncerons.

EDUCATION

SUITE DE LA PAGE 1

qui, elle, donnera, aux enfants, professeurs et installations nécessaires pour des études secondaires.

Toutefois, au lieu de constituer une commission scolaire régionale, les commissaires d'une localités auront la permission de conclure une entente afin que les enfants puissent fréquenter les classes d'une commission voisine régionale ou non.

De plus les jeunes se voient reconnaitre par la loi la faculté d'aller dans un établissement indépendant, collège ou maison d'enseignement secondaire, totalement ou partiellement aux frais de leur commission scolaire. Dans ce cas cette dernière devra payer les droits d'inscription et les dépenses jusqu'à concurrence de $200.

L'étude du projet de loi par l'Assemblée législative n'a donné lieu qu'à un bref débat.

A la fin de la discussion, le ministre de la Jeunesse a lancé un appel à la collaboration de tous les membres de la Chambre basse afin d'avertir les parents : normalement, s'ils veulent bénéficier de l'aide de la Commission des écoles pour envoyer leur enfant au collège, il leur faut en faire la demande avant le 1er juin. Par exception, cette année, ils auront jusqu'au 1er août.

Le bill No 80

Enfin, l'Assemblée a voté en deuxième lecture, le bill No 80 grâce auquel, chaque année, le gouvernement distribuera des bourses pour faciliter la formation universitaire du corps professoral des écoles normales, des collèges et des établissements qui, dépendant de l'"Instruction publique", diffusent l'enseignement secondaire.

Les fonds nécessaires seront, cette année, pris directement dans le Trésor de la province par le gouvernement ; le Parlement sera appelé, par la suite, à voter régulièrement des crédits. En 1961-62, il y aura pour $500,000 de bourses.

Evidemment, comme le fait observer le ministre, l'aide prévue dans le bill No 80 n'est pas suffisante pour répondre à tous les besoins, mais cela permettra la formation d'une élite pour les diverses institutions et pour la branche de l'administration provinciale s'occupant de l'enseignement.

VITE
Vous pouvez encore vous embarquer pour une
CROISIÈRE DE 14 JOURS
à bord du fameux paquebot climatisé
S.S. RYNDAM

De MONTRÉAL et QUÉBEC:
22 JUILLET
Croisière sur le *St-Laurent* et la mer des *Antilles*, où la brise est toujours fraiche!
Escale à *Nassau!*
Fin de semaine à *Miami!*
À partir de $295.00
PAIEMENTS DIFFÉRÉS
CONSULTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGE
Holland-America Line
"It's Good to be on a well-run ship"
Renseignements et services gratuits
Alfred Gagliardi
6970, rue ST-DENIS
CR. 1-6900
OUVERT LE SOIR ET LE DIMANCHE

DEVENEZ PROPRIETAIRE
au
LAC CHEVREUIL
10 MODELES DE CHALETS
$27 PAR MOIS
CHALET — TERRAIN
sur grand lac naturel
Inf. : M. Laforest, CR. 4-3576
Visitez ces chalets à
8618, ave De L'Epée, Montréal
Ecrivez pour recevoir jolie circulaire en couleurs sans obligation.
8618, ave De L'Epée, Montréal
NOM .....
ADRESSE .....

Le "cas Chaput" en Chambre

Un socialiste prend la défense d'un séparatiste!

OTTAWA. (DNC) — "M. Chaput n'a transgressé aucun droit constitutionnel ou légal et nous défendons son droit d'exercer tous les droits propres aux citoyens canadiens", déclare aux Communes M. H.W. Herridge, socialiste de Colombie-Britannique.

Quelques instants plus tôt, le député socialiste avait défini ces droits, soit ceux de la liberté de parole, de la liberté d'association et de la liberté d'opinion politique et ce, même chez les fonctionnaires.

En deux jours de session, M. Herridge en était à sa deuxième tentative de défense des droits de M. Chaput. Samedi, déjà, à l'étude des crédits du secrétariat d'Etat, il avait soulevé la question, mais sans succès. M. Chaput n'étant pas fonctionnaire au sens restreint que ce n'est pas un crime contre l'Etat que de prôner la sécession.

L'histoire du Royaume-Uni nous fournit un perpétuel exemple de menées séparatistes, dit-il, et personne n'ignore que même des fonctionnaires y participent. L'Ecosse et le pays de Galles ont eu leurs séparatistes depuis des siècles, dit encore le député socialiste.

Loin d'approuver M. Chaput, M. Herridge déclare qu'il faut chercher l'unité du Canada, la fraternité de ses citoyens, l'entente et la reconnaissance, à tous les échelons, du principe de l'égalité.

Tout cela, cependant, ne doit pas priver les gens du droit d'exprimer leur opinion, même s'ils sont fonctionnaires ou à l'emploi, de l'Etat, d'une façon ou d'une autre.

De l'avis de M. Herridge, le vice-président du Conseil des recherches pour la défense a eu tort d'agir comme il l'a fait. Si M. Chaput méritait quelques réprimandes, c'est le ministre de la défense lui-même qui aurait dû les lui servir.

Pour l'instant, dit finalement M. Herridge, j'espère que le ministre saura faire respecter les principes du bill des Droits de l'homme et des libertés fondamentales.

"Ne laissons pas le gel de l'intolérance flétrir la fleur de la démocratie".

Décision prochaine

Le président du Conseil des recherches pour la défense, le Dr A. H. Zimmerman, a déclaré hier que le Conseil décidera "au cours des prochains jours" s'il y a lieu ou non de congédier M. Marcel Chaput, vice-président du Rassemblement pour l'indépendance nationale.

Le scientifique canadien-français était à son bureau comme de coutume hier et il a répété qu'en dépit du fait qu'il soit un fonctionnaire de l'Etat, il a le droit d'exprimer publiquement ses opinions personnelles.

SOC. ROYALE

SUITE DE LA PAGE 1

tern Ontario ; A. F. McKay, de la société Monsanto de Montréal ; J. F. Morgan, du ministère de la Santé nationale ; M. A. Preston, de McMaster ; Bram Rose, de McGill ; J. Sinclair-Sobell, de l'University of British Columbia ; D. M. Shaw, de McMaster ; W. C. Smith, de McGill ; C. R. Stelch, de l'University of Alberta ; A. E. R. Westman, de l'Ontario Research Fund.

Voici quelques notes biographiques sur chacun des cinq Canadiens français :

M. Pierre Dagenais : né à Montréal en 1909, il est le directeur-fondateur de l'Institut de géographie de l'Université de Montréal. Ancien élève du collège Sainte-Marie de Montréal, de l'Ecole des hautes études commerciales, des universités de Paris et Grenoble, il a fait preuve, depuis vingt ans, d'une activité et d'un dynamisme remarquables. Il a publié plusieurs livres et articles sur des sujets touchant la géographie. L'une de ses oeuvres les plus utiles a été la préparation de manuels pour l'enseignement de la géographie au cours élémentaire et au cours secondaire.

L'abbé Gérard Dion : né à Sainte-Cécile de Frontenac en 1912, il est directeur du département des relations industrielles à la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval de Québec. Licencié en théologie et en philosophie, il possède aussi une maîtrise en sciences sociales. Il a largement contribué, par ses travaux originaux, par la publication de la revue "Relations industrielles" qu'il dirige depuis 14 ans à créer la littérature existant dans ce domaine si important. Il a joué un rôle particulier dans la formation et l'orientation sociales du clergé canadien par la publication de la revue désormais célèbre "Ad usum sacerdotum". Ses deux dernières publications : "Le chrétien et les élections" et "Le catholique dans la démocratie" qu'il a signées avec l'abbé Louis O'Neil, ont connu une vogue considérable.

M. Jean Filiatrault : né à Montréal, en 1920, il est directeur des services français d'une importante agence de publicité. En 1953, il publiait un roman : "Terres stériles" qui lui valut, l'année suivante, l'un des prix littéraires aux Concours de la province de Québec. En 1954, il obtenait un succès considérable avec sa pièce : "Le roi David" qui lui mérita les trophées Arthur Wood et Calvert ; en 1955, un recueil de nouvelles intitulé "Chaînes" lui valait d'être proclamé lauréat du Cercle du livre de France ; en 1957, il publiait "Le refuge impossible" et, en 1961, "L'argent est odeur de nuit". Signalons encore "Les mains vides", adaptation romancée d'un scénario publié en 1954 et deux théâtres radiophoniques : "La réussite" et "La succession Dupont-Durant" qui attestent de l'intéressante variété des talents de M. Filiatrault.

Mme Germaine Guèvremont : née à St-Jérôme, comté de Terrebonne, elle est une journaliste et une romancière qui a connu, depuis une quinzaine d'années, un succès considérable dans les lettres canadiennes. Les principales oeuvres de Mme Guèvremont sont : "Le Survenant" qui lui mérita le prix Duvernay en 1945, le premier prix de littérature de la province en 1946 et le prix Olivier de Serres, à Paris, le premier à être décerné hors de France. En 1947, Mme Guèvremont publiait "Marie Didace" qui lui valut la médaille de l'Académie canadienne-française. La traduction anglaise de ces deux oeuvres mérita à Mme Guèvremont le prix du gouverneur général du Canada. Cette dernière se classe également d'emblée parmi les auteurs qui ont connu les plus grands succès à la télévision canadienne. En 1952, elle obtenait un doctorat honorifique de l'Université Laval.

M. André Laurendeau: né à Montréal en 1912, il est rédacteur en chef au journal "Le Devoir". Après de solides études au collège Sainte-Marie, puis à l'Université de Montréal, il suivit également des cours à l'Institut catholique et à la Sorbonne, de Paris. Il fut député à l'Assemblée législative de Québec, de 1944 à 1948, comme chef de l'aile provinciale du Bloc populaire. Il fut directeur de la revue "L'Action nationale", puis rédacteur en chef adjoint au journal "Le Devoir", de 1948 à 1957, avant de devenir rédacteur en chef du même quotidien. Parmi les ouvrages qu'il a publiés, mentionnons : "Notre nationalisme" (1935), "L'abbé Lionel Groulx (1938), "Actualités de saint François" (1938), "Alerte aux Canadiens français" (1941), "Nos écoles enseignent-elles la haine de l'anglais ?" (1942), "Voyages au pays de l'enfance" (1959), "Deux femmes terribles" (théâtre 1960), et "La vertu des chattes" qui doit paraitre bientôt. Il anime aussi depuis assez longtemps une émission à la télévision intitulée : "Pays et Merveilles".

M. HERRIDGE

SUITE DE LA PAGE 1

cle, et finalement, M. Herridge a soulevé la question en Chambre.

De l'avis de M. Herridge, la lutte contre les armes nucléaires n'est que louable et le ministre de la Justice devrait prier les policiers fédéraux de cesser d'intimider les étudiants. Son intervention étant demeurée sans résultats à cause de règlements des Communes, M. Herridge se propose de revenir sur le sujet lors de l'étude des crédits du ministère de la Justice.

"Ayant obtenu de nouveaux renseignements de la part de personnes directement concernées, dit-il, je me propose de traiter de cette question lors de l'étude des crédits de la Justice."

Ce qui s'est passé à Québec a également été constaté dans d'autres régions du Canada, dit-il encore, et je le tiens de militants du désarmement.

Le sujet demeure donc sur la glace et dès la reprise de l'examen des crédits du ministère de la Justice, on en reparlera.

LE MONDE

SUITE DE LA PAGE 1

par l'entrevue Khrouchtchev-Kennedy de Vienne, le délégué soviétique à la conférence de Genève sur le Laos, M. Georgi Pushkin, s'est fermement opposé aux tentatives des délégations occidentales d'obtenir un renforcement de la commission chargée de faire observer le cessez-le-feu au Laos. Le délégué soviétique s'est surtout attardé à tenter de faire valoir le droit de veto des pays communistes sur les décisions relatives au Laos. Pendant ce temps, dans une autre salle de conférence de Genève, où se poursuivent les entretiens sur le désarmement et l'interdiction des essais nucléaires, aucun des progrès auxquels on s'attendait après l'entrevue de Vienne n'a été accompli.

Attentats de Paris et d'Alger

PARIS. (AFP-Reuters) — Les attentats terroristes dont Paris a été le théâtre dans la nuit de dimanche à lundi inquiètent les autorités non seulement par leur ampleur mais aussi par la présence parmi les terroristes de militaires musulmans de l'armée française. Sur les 10 terroristes tués par la police, 4 étaient des militaires et sur les 4 blessés, deux étaient des militaires. Tous étaient revêtus de l'uniforme de l'armée française. Huit policiers ont été blessés au cours des engagements. A Alger, d'autre part, tandis que se poursuit l'enquête sur l'assassinat du commissaire de police Gavoury, les attentats se commettent à un rythme toujours aussi régulier. Seule la méthode de liquidation a changé : la balle dans la nuque — qui a fait aujourd'hui quatre victimes, sans compter celles de la bombe au plastic.

LE CANAL

SUITE DE LA PAGE 1

personne (M. J.-M. Bourbonnais, député de Vaudreuil-Soulanges), plutôt que d'accepter les demandes de toute la population, y compris celles de huit Chambres de commerce de la région.

M. Balcer a souligné qu'il n'était pas d'accord avec les huit Chambres de commerce de la région qui ont recommandé que toutes les propriétés soient immédiatement cédées au Québec.

"Je crois que notre offre a été généreuse, logique et je crois que notre attitude à ce sujet sera reconnue comme étant raisonnable, comme elle l'est d'ailleurs par tous les gens de la région", a dit M. Balcer.

Le canal Soulanges, situé près de Montréal, est désaffecté depuis l'inauguration de la Voie maritime du St-Laurent.

L'hon. Lionel Chevrier avait amorcé la discussion en signalant justement qu'une annonce avait paru dans LA PRESSE offrant en vente une partie du canal de Soulanges à l'industrie. M. Balcer a répondu qu'il n'était "pas certain de la publication de cette annonce", n'ayant pas lu les journaux, mais a dit qu'il en était "question" et a ajouté qu'il "vérifiera".

M. Chevrier a signalé que les Chambres de commerce et toutes les gens de la région croient que le lieu tout indiqué pour un centre industriel se trouve "à l'autre bout du canal, à Coteau, où il y a des facilités ferroviaires". Encore une fois, M. Balcer a dit que son offre était généreuse, raisonnable et qu'elle peut éventuellement être modifiée.

Les détectives s'opposent à la décentralisation

Des détectives montréalais ont rencontré, hier soir, le directeur intérimaire de la police de Montréal, M. Ernest Pleau, en vue de lui faire connaitre leur opposition au projet de décentralisation de la police municipale.

Le projet devait être mis en vigueur depuis le début de la semaine, mais il a été retardé de deux semaines à cause de certains délais dans la construction de nouveaux immeubles.

Les représentants des détectives se sont refusés à faire tout commentaire à l'issue de cette rencontre.

KENNEDY

SUITE DE LA PAGE 1

dirigeants du monde anglo-saxon avaient discuté l'opportunité d'organiser un nouveau sommet à quatre : Etats-Unis, Union soviétique, Grande-Bretagne, France. Selon une autre rumeur, le chef de la Maison blanche aurait également examiné avec M. Macmillan l'opportunité d'accepter l'invitation de se rendre à Moscou que M. Khrouchtchev lui a adressée indirectement à Vienne.

M. Pierre Salinger, attaché de presse du président, a déclaré qu'il ne pouvait en dire plus long que le communiqué. En réponse à une question d'un journaliste, il a ajouté qu'à sa connaissance M. Kennedy n'avait pas abordé la question d'un éventuel voyage à Moscou.

Le Marché commun

Le communiqué affirme que "les discussions ont porté sur les problèmes importants, à la fois économiques et politiques, et ont mis en valeur, une fois de plus, l'accord étroit des deux gouvernements dans la poursuite d'objectifs communs". Le président et le premier ministre ont, entre autres, examiné "la nécessité d'une coopération et d'une expansion économique dans l'intérêt général, à la fois des pays sous-développés et des pays développés".

Le porte-parole britannique, M. John Russell, a déclaré que le climat des entretiens avait été "très sérieux, très amical", et que les deux chefs de gouvernement avaient probablement abordé le problème du Marché commun. M. Russell n'a rien dit au sujet de la possibilité d'un sommet à quatre.

Dans les milieux politiques britanniques, on rappelle que M. Macmillan s'est toujours déclaré partisan des rencontres au sommet. Cependant, M. Kennedy passe pour être plus "prudent" que son collègue britannique, estimant qu'il faut exclure tout nouveau sommet à quatre avant d'être assuré que "les chances de succès sont bonnes".

Rusk serait pessimiste

PARIS. (Reuters) — Le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Dean Rusk, aurait fait, hier, devant le conseil permanent de l'OTAN, un exposé "plutôt pessimiste" sur la rencontre de Vienne entre MM. Kennedy et Khrouchtchev.

Selon certaines sources, M. Rusk aurait déclaré, dans une intervention qui a duré 90 minutes, que les conversations viennoises n'"étaient pas encourageantes".

Le secrétaire d'Etat est arrivé par avion à Paris, hier soir, peu après la fin des entretiens des deux "K". Il a conféré avec le général de Gaulle, en plus de s'adresser au conseil permanent de l'OTAN, conformément aux promesses de M. Kennedy de renseigner les alliés des Etats-Unis sur les pourparlers américano-soviétiques.

Le Japon pourrait devenir le plus grand acheteur de blé canadien

---M. Toru Hagiwara

REGINA. (PC, UPI) — Le Japon pourra peut-être devenir un jour le plus grand acheteur de blé canadien, a déclaré hier à une conférence de presse, tenue à Régina, en Saskatchewan, M. Toru Hagiwara, ambassadeur du Japon au Canada.

La consommation de blé par habitant ne cesse de croitre au Japon, a dit l'ambassadeur, tandis que la consommation de riz ne cesse de décroître.

L'ambassadeur, qui visite l'Ouest canadien cette semaine, a précisé que son pays achetait à l'heure actuelle son blé des Etats-Unis et de l'Australie, en plus du Canada, mais que l'on préférait le blé canadien. Le Japon est le deuxième en importance des acheteurs de blé canadien, qui constitue le principal produit d'exportation du Canada vers ce pays.

Avertissement japonais

M. Hagiwara a ensuite souligné que le Canada devra se garder d'abuser des restrictions "volontaires" que le Japon s'impose dans ses exportations vers le Canada. Le nombre des articles soumis au contrôle "volontaire" des exportations s'est accru continuellement jusqu'à atteindre maintenant la moitié de la valeur globale des exportations du Japon vers le Canada.

L'an dernier, a précisé l'ambassadeur, les exportations canadiennes au Japon ont atteint $178 millions tandis que les exportations japonaises au Canada atteignaient seulement $110 millions. Ce déficit commercial pour le Japon a atteint au cours des six dernières années plus de $500 millions. Pour corriger cette situation anormale, a suggéré M. Hagiwara, le Canada devrait importer plus de produits japonais semi-finis qu'il finirait ou assemblerait dans ses usines.

BANDES HERNIAIRES
CEINTURES, COLLETS, BRETELLES, BÉQUILLES, CANNES,
BAS pour VARICES, CORSETS
AUX PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE
vous trouverez les
CENTRES d'ORTHOPEDIE
les plus complets au Canada
5 Ajusteurs et Ajusteuse diplômés
seuls, des ajusteurs de grande expérience sont préposés à l'ajustement d'articles orthopédiques
Aux PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE

R. BEAUDOT ajusteur diplômé
J. MARCOUX ajusteur diplômé
R. COUTU ajusteur diplômé
Mme G LANIEL ajusteuse diplômée
R. AUBIN ajusteur diplômé
APPAREILS TRACTION
cervicale ou traction pelvienne. 14.50 à 32.00
BANDES HERNIAIRES
simples ou doubles, ombilicales, et abdominales. 4.50 à 27.00
BAS ELASTIQUES
pour varices, toutes les pointures et longueurs — très fins ou ordinaires — faits sur mesures ou réguliers — toutes les marques. 7.95 à 22.95
BEQUILLES
pour invalides ou accidentés. Bois ou aluminium, pour avant-bras ou aisselles. Fixes ou extensibles. Toutes les grandeurs. 5.10 à 35.00
BRASSIERES MEDICALES
pour personnes sur-développées ou après ablation, postiches, etc. 7.50 et 9.50
BRETELLES REDRESSEMENT
donnant une meilleure posture, enfants ou adultes. 4.50
CANNES
pour accidentés ou personnes âgées, plusieurs qualités et grandeurs de luxe ou utilitaires. 3.50 à 25.00
CEINTURES
colostomie, herniaires, ombilicales, abdominales, post-opératoires, etc. 5.00 à 25.00
CHEVILLERES
de coton ou nylon, donnant un bon support — cervicaux, en plastique ou feutre épais. 2.75 à 5.00
COLLETS CERVICAUX
en plastique ou feutre épais. 3.50 à 11.00
CORSETS
de maternité, corsets pour ptôses rénale ou stomacale, post-opératoires, etc. 5.00 à 24.00
GENOUILLERES
en nylon ou coton, solides et résistantes. 2.75 à 5.00
SUPPORTS
sacro-iliaques ou sacro-lombaires, dorso-lombaires ou pelviens. 5.00 à 24.00
URINOIRS
portatifs pour incontinence, jour et nuit, caoutchouc naturel, etc., etc. Hommes et femmes. 14.50 à 18.25
"TOUT FAIT" ou SUR MESURE — SERVICE POTAL — SATICFACTION ou ARGENT REMI
AJUSTEMENT à la PHARMACIE, ou à DOMICILE SUR DEMANDE
"Demandez à votre médecin ce qu'il pense des Pharmacies Sarrazin & Choquette"
"Les PHARMACIES professionnelles"
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE
921 Ste-Catherine E.: VI. 2-9622
6511 St-Hubert: CR. 2-8233

Pour votre digestion, buvez
Les LITHINES du Dr GUSTIN

Une eau de régime alcaline économique — recommandée pour affection du foie, des reins, de l'estomac et de l'intestin.
l'eau qui est bienfaisante
LAXATIF IDÉAL
100 COMPRIMÉS
Bicholate LILAS
LAXATIF IDÉAL
CONSTIPATION BILIOSITÉ
Bicholate
CONSTIPATION BILIOSITÉ
Casgrain & Charbonneau MONTREAL
FORMATS DE 25 50 et 100 COMPRIMES
VI. 2-9622
C'EST UN PRODUIT CASGRAIN & CHARBONNEAU LIMITEE MONTREAL

ANACIN
SOULAGEMENT RAPIDE DE LA DOULEUR
DOSE ADULTE
ANACIN
OFFRE GRATUITE DE TONI!
1. Un patron McCall de la nouvelle collection de Miss America
Choisissez le vôtre dans le catalogue *gratuit* de "patrons Miss America" qui se trouve à l'intérieur du nécessaire spécial de Toni.
2. Plus les explications nécessaires pour réaliser huit coiffures nouvelles!
Faites l'essai d'une des nouvelles coiffures également présentées dans le catalogue *gratuit* de "patrons Miss America."
FREE!
Toni
Demandez votre patron GRATUIT au moyen du bon de commande que le catalogue renferme.
Recherchez ce nécessaire spécial — $2.00

ÉDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 196 MONTREAL, MARDI 6 JUIN 1961 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325 (rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

Photo LA PRESSE

PREMIERE SEANCE PUBLIQUE — La régie des alcools a siégé publiquement pour la première fois, hier matin, à Montréal. De gauche à droite : le Dr Ruben Lévesque, le juge Omer Legrand, le président Lucien Dugas, Me Marguerite Choquette, et M. Lorne Gavan Power. Ces deux derniers sont de Québec.

La Régie des alcools dispose de cinq causes à sa première séance publique

Tavernes, salles à manger, bars . . . Mangerons-nous, ne mangerons-nous pas, boirons-nous, ne boirons-nous pas en de nouveaux endroits à Montréal ?

L'autorité qui en décide a commencé son travail d'"adjudication" publique.

photo LA PRESSE

DANS L'ATTENTE — Le lutteur Johnny Rougeau (à droite), s'entretient avec son procureur, Me Philippe Casgrain, quelques instants avant de témoigner devant la Régie des Alcools. L'athlète populaire a fait part de son grand désir de faire du cabaret "Mocambo" un endroit qui soit bien tenu, qui observe la loi, et qui "soit au crédit de la ville de Montréal".

Les demandes étaient faites. Leurs auteurs — candidats-propriétaires de cabarets, de restaurants et de débits de bière — vivent maintenant dans l'espoir d'une réponse favorable.

Car, ainsi qu'on la nomme aujourd'hui, la Régie des Alcools (ex-Commission des Liqueurs) a entrepris hier matin l'audition des requêtes pour les nouveaux permis qu'elle peut dispenser dans la métropole. Des requêtes . . . et des objections qu'on leur apporte.

Salle comble

Donc, ce fut au nouveau Palais de Justice de Montréal ("nouveau" : tout est relatif) que la Régie siégea pour la première fois, face au peuple, face aux requérants et à leurs adversaires, dans une salle comble où avocats et commerçants, curés et lutteurs se coudoyaient en toute bénignité. Le plus connu dans toute l'assistance était le populaire athlète Johnny Rougeau, devenu acquéreur de ce qui est sans doute le plus vaste club de nuit au Canada — le "Mocambo" — et qui n'attend plus que l'autorisation de la Régie pour en faire, comme il dit, un endroit "qui peut être au grand crédit de la ville de Montréal".

Autre lutteur présent : Florian "Bob" Langevin, qui, de son côté, veut un permis pour le "Crémazie Lounge".

On sait que la Régie est présidée par le juge Lucien Dugas ; elle se compose en outre du juge Omer Legrand, du Dr Ruben Lévesque, de Me Marguerite Choquette et de M. Lorne Power, ces deux derniers de Québec.

Hier, elle disposa au total de cinq causes, dont deux furent rayées de l'ordre du jour sans autre procès, par suite de désistement de leurs requérants. Des trois autres, deux, concernaient les endroits ci-haut mentionnés; une autre s'appliquait à une demande de taverne. Toutes furent prises en délibéré, et l'on ignore quand la Régie rendra son verdict.

Il paraît que cette dernière a été saisie de 3,000 requêtes à

Voir LA REGIE en page 15

La distribution des "billets de stationnement"

L'exécutif annule sa décision relative à l'agence Phillips

Le comité exécutif de Montréal a décidé, hier, à l'hôtel de ville, d'annuler la résolution qu'il avait adoptée le 25 avril dernier et par laquelle il confiait à Phillips Investigation Bureau Limited la distribution des "billets de stationnement".

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, s'est abstenu de faire des commentaires lorsqu'un journaliste lui a demandé "si, avant la fin de la session provinciale, il y aura un amendement apporté à la charte de la Cité concernant les billets de stationnement".

La décision prise le 25 avril par le comité exécutif n'avait pas tardé à soulever des protestations de la part de la Fraternité des policiers de Montréal. Au cours d'une assemblée tenue le 28 avril, les membres de la Fraternité avaient demandé à leurs dirigeants d'insister auprès de la Ville pour que soit respecté l'article 517 de la charte prohibant à tout corps de police privé de porter dans les limites de Montréal un uniforme semblable à celui de la police locale.

Et le 9 mai, le maire Jean Drapeau assermentait neuf agents de Phillips Investigation Bureau. Quelques jours plus tard, la Fraternité des policiers s'adressait à la Cour supérieure et obtenait une injonction intérimaire pour empêcher l'apposition des billets de stationnement par les membres de Phillips Investigation Bureau. L'audition de la demande d'injonction avait été fixée au 31 mai. A cette date, elle fut remise à aujourd'hui, du consentement mutuel des avocats des parties.

La résolution abrogée hier par l'exécutif municipal se lisait comme suit : "Sur recommandation du directeur du service de la circulation, il est résolu: de confier à l'agence Phillips Investigation Bureau Limited, à titre d'expérience et pour une période de temps indéterminée, l'application des règlements relatifs au stationnement des véhicules-moteurs, ce travail devant être exécuté sous le contrôle et les directives du service de la circulation, à un tarif horaire fixe en conformité du barème suivant, et les personnes assignées à l'application de ces règlements devant être assermentées, savoir:

"Agent à pied, $1.50 l'heure ; agent motorisé, $2 l'heure ; sergent attaché au contrôle et à la surveillance du personnel (usage d'unité motorisé inclus), $2.25 l'heure ; lieutenant attaché au contrôle et à la surveillance du personnel (unité motorisée incluse), $2.50 l'heure ; capitaine attaché au contrôle du personnel (unité motorisée incluse) (si requis), $2.75 l'heure ; usage de voiture automobile munie de communication radiophonique, pour patrouille et appels de nuit (si requis), $1.25 l'heure."

Hier également, le comité exécutif a abrogé une résolution adoptée le 9 mai, résolution se lisant comme suit : "Sur recommandation du directeur du service de la circulation, il est résolu d'autoriser l'utilisation, par l'entremise de l'agence Phillips Investigation Bureau Limited, des personnes dont les noms suivent pour l'application des règlements relatifs au stationnement des véhicules-moteurs, et ce, pour une période indéterminée et selon le tarif horaire fixé par la résolution de ce comité en date du 25 avril, savoir . . ." (et les noms de neuf hommes étaient inscrits).

Outremont vote le 12

M. Henri Grou conteste la mairie, contre M. Bourque

Deux groupes s'affrontent, à Outremont, à l'occasion des élections municipales du 12 juin, et cela à la mairie et dans tous les quartiers de la ville.

Deux citoyens ont fait acte de candidature à la mairie hier matin : M. Romuald Bourque, M.P., maire sortant, qui occupe ce poste depuis plus de 15 ans, devra le défendre pour la première fois contre M. Henri Grou, qui a déjà siégé au conseil à titre d'échevin, de 1940 à 1943, et qui s'était présenté, son mandat d'échevin échu, contre la maire Joseph Beaubien.

Quartier sud, l'échevin sortant, M. Robert-Y. Paré, devra défendre son siège contre M. Roger Lyonnais. Quartier nord, M. Jean-Jacques Gladu s'oppose à l'échevin sortant, M. James Macdonnel. Quartier ouest, M. Henri Barré fera face à M. Eugène Ménard, échevin sortant.

Pour ce qui est des candidats

Voir OUTREMONT en page 15

A LA MAIRIE D'OUTREMONT — Le sort en est jeté. Deux candidats se feront la lutte à la mairie, à Outremont, lundi prochain. Ce sont, le maire sortant de charge, M. ROMUALD BOURQUE, député d'Outremont - St-Jean (à gauche), et M. HENRI GROU, qui revient à la politique municipale après 17 ans d'absence. M. Bourque siège au conseil municipal depuis ce temps, tandis que M. Grou, qui a déjà été défait à la mairie, en 1943, par l'ancien maire Joseph Beaubien, a déjà siégé comme échevin de 1940 à 1943. Chacun a, par ailleurs, son groupe de candidats à l'échevinage, où trois sièges sont en jeu. Ci-haut, les deux candidats à la mairie, en grande conversation au cours de la mise en nomination, hier.

Boulevard des Trinitaires

Construction, à l'automne, de 250 logements à loyers modiques

par **Raymond MASSE**

Le comité exécutif de Montréal compte que dès l'automne prochain la construction de 250 logements à loyers modiques sera entreprise le long du boul. des Trinitaires, entre l'avenue Irwin et la rue Hamilton, face au parc Angrignon, dans le secteur sud-ouest de la métropole.

Hier après-midi, le comité exécutif a autorisé le comité de rénovation urbaine, comité présidé par M. Gerry Snyder, à entamer au nom de la Ville des négociations avec la Société centrale d'hypothèques et de logement, en vue d'élaborer un projet d'entente en vertu de la Loi nationale sur l'habitation.

Interrogé à ce sujet à l'issue de la réunion de l'exécutif, M. Lucien Saulnier, le président, a dit que ces logements constitueront un "centre de décantation" à l'occasion de la rénovation d'un secteur de Pointe St-Charles et du secteur "Amherst - Papineau - Dorchester - Craig" où seraient centralisés les bureaux et les studios de la Société Radio-Canada.

Les terrains que l'on se propose d'utiliser dans le sud-ouest de Montréal appartiennent déjà à la ville. Le coût du projet serait financé comme suit : 25% par la Cité, puis 75% par le gouvernement fédéral.

On se rappelle que le 27 mars dernier, à la suite d'un rapport soumis par le comité exécutif, le conseil municipal priait le gouvernement provincial d'autoriser la Cité à négocier et à signer une entente avec le gouvernement fédéral prévoyant le financement du coût de construction de ce projet d'habitation à loyers modiques. Telle autorisation fut accordée le 14 avril.

La superficie totale des terrains appartenant à la Ville et répartis en dix îlots est de 203,228 pieds carrés ou 4.7 acres. Les conduites d'aqueduc et d'égouts sont déjà installées. Le secteur est desservi par des églises et des écoles.

Le plan d'aménagement sera préparé par la Société centrale d'hypothèques et de logement, mais la ville formulera certaines normes.

Ainsi, Montréal proposera que le développement comprenne "le maximum possible de logements, tout en respectant les exigences des règlements municipaux".

Selon la ville, "la majorité de ces logements devront avoir cinq pièces chacun, un bon nombre auront six ou sept pièces et les logements de trois et quatre pièces seront peu nombreux".

Les bâtiments préconisés auront deux ou trois ou six étages.

Dans un rapport, M. Jacques Bernier, conseiller technique en habitation, note : "Il convient de rappeler que la mise en oeuvre d'un tel projet peut se faire très rapidement. Le début de la construction devrait être envisagé pour l'automne 1961 afin de permettre l'occupation des logements pour le premier mai 1962".

"Il y aurait donc un intérêt de la part de la Cité à demander à la Société centrale d'hypothèques et de logement de faire diligence dans la préparation du plan d'aménagement, des plans des bâtiments et des devis."

Au total, le coût approximatif du projet est de $3,125,000. On fixe le coût unitaire par logement à environ $12,500.

Le projet d'entente qui découlera des pourparlers que le comité de rénovation urbaine entamera avec la Société centrale d'hypothèques et de logement déterminera davantage ce que sera ce projet d'habitations à loyers modiques.

Ce nouveau projet d'habitation serait le deuxième entrepris par la ville. Le premier est celui des Habitations Jeanne-Mance dont tous les 796 logements sont actuellement occupés.

A la Régie de décider . . .

Une autre taverne dans la paroisse St-Jean-Baptiste?

Une autre taverne peut-elle être permise dans la paroisse St-Jean-Baptiste de Montréal, où l'on trouve déjà 13 établissements du genre, 3 clubs de nuit, et 29 épiciers licenciés?

C'est ce que doit décider la Régie des Alcools, qui a entendu, hier matin, la requête présentée par M. San Sharon, 35 ans, fabriquant de "zippers" de son métier, qui, avec un partenaire d'ascendance grecque, du nom de André Kires, voudrait ouvrir un débit de bière pour servir précisément, dit-il, la vaste colonie grecque qui habite le secteur.

La paroisse St-Jean-Baptiste est bornée par les rues Parc Lafontaine, Esplanade, Duluth et Mont-Royal. Son curé, l'abbé Léo De Guise, se contentant simplement de déclarer à la Régie, hier, le nombre de bistrots dont ses ouailles étaient gratifiées, souligna aussi qu'il n'y avait pas de garanties suffisantes à l'effet que les requérants observeraient la loi.

L'art facile

Mais y a-t-il de Grecs dans la paroisse ?

On en trouve assurément plusieurs : M. Kires, pour sa part, les estime à environ 15,000. M. Kires est co-propriétaire d'une épicerie évaluée à $75,000 et située au 25 est, avenue des Pins.

L'assistance éclata de rire lorsque le juge Dugas, président de la Régie, demanda à M. Kires s'il avait quelque expérience dans l'art de tenir taverne. "Non, dit le témoin, mais ce n'est pas bien difficile".

Mais l'opposition était là : deux authentiques taverniers de la paroisse St-Jean-Baptiste, MM. Paul Landry et Lucien Fortier, dont les établissements sont des commerces de famille remontant à des temps lointains, vinrent expliquer que les affaires diminuent dans le quartier ; que leurs débits respectifs sont situés à environ 250 pieds de l'endroit où MM. Sharon-Kires veulent s'établir et qu'en face de cet endroit-là, précisément, une certaine taverne a déjà changé 18 fois de propriétaires, en 17 ans. Cela se trouve à l'intersection des rues Mont-Royal et Clark.

L'affaire est en délibéré.

Les recenseurs ne seraient pas tous bilingues à Verdun et à Notre-Dame-de-Grâce...

Un peu moins de 80% des agents recenseurs qui circulent ces jours-ci à travers Verdun sont bilingues ! Et cela alors qu'une personne engagée comme agent recenseur doit être bilingue, comme nous l'a rappelé hier après-midi le responsable du recensement dans la province de Québec, M. Fernand Brunet lui-même.

On sait que le recensement venait à peine de débuter que déjà des plaintes parvenaient aux journaux, aux postes de radio, au bureau fédéral à Montréal : un agent recenseur se présentait chez une personne de langue française et ne parlait pas la langue de l'interviouë, ou encore, mais très rarement, est-il besoin de le dire, un agent recenseur de langue française ne pouvait parler la langue de l'interviouë, un anglophone.

Le principe ici est le suivant : l'interviouë a le droit strict de répondre aux questions du recensement dans la langue qui est la sienne !

M. Brunet a confirmé que les deux secteurs les plus touchés en l'occurence sont Verdun et Notre-Dame-de-Grâce, d'où parviennent encore quotidiennement nombre de plaintes de la part de Canadiens français qui disent avoir à répondre à des agents recenseurs qui ne parlent pas leur langue, et qui exigent, le plus souvent, qu'on leur envoie quelqu'un parlant le français.

Mais quand même, pourquoi tous ces tiraillements ? C'est que l'exigence selon laquelle un agent recenseur doit être bilingue n'a pas été respectée. Du moins c'est ce qu'une rapide enquête auprès des commissaires qui se partagent les districts de Verdun et de Notre-Dame-de-Grâce nous a permis de constater.

Le bilinguisme exigé de l'agent recenseur a été interprété de façon très peu orthodoxe: est bilingue, semble-t-il, qui parle l'anglais et comprend le français (peu ou prou). Le malheur, ici, c'est que nombre de Canadiens français n'acceptent plus cette définition — et nous tenons cela des commissaires eux-mêmes —, et exigent qu'on leur pose les questions en français, même si — et là c'est une espèce de stupeur amusée chez nos interlocuteurs — ils parlent l'anglais (parce que ça aussi c'est un élément qui fait partie de la définition du bilinguisme qu'entretiennent certains commissaires . . .).

Outre cette interprétation un peu facile de l'exigence de bilinguisme, on nous signale que certaines personnes bilingues

Voir RECENSEURS en page 15

Avec $1,400,000

Nouveau centre de recherches psychiatriques

M. R. E. Powell, chancelier de McGill, a annoncé hier matin, à l'ouverture du 3e congrès mondial de psychiatrie, que le Allan Memorial Institute de Montréal a reçu $1,400,000 pour construire un nouveau centre de recherches psychiatriques.

Le gouvernement provincial et un mécène anonyme ont fourni ce montant.

Le nouveau centre de recherches sera érigé près de l'institut actuel, avenue des Pins.

Embellissez votre demeure avec nos
AUVENTS EN TOILE
Téléphonez ou écrivez pour estimés gratuits et conditions faciles
TABLES — CHAISES — PARASOLS DRAPEAUX ET TOILE A LA VERGE
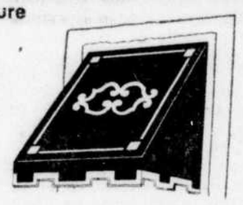
Cie d'AUVENTS des MARCHANDS Ltée
24 est, rue ST-PAUL UN. 6-6855

● EXAMEN DE LA VUE
● PRESCRIPTION DES VERRES
Optométriste-opticien diplômé de l'Université de Montréal
PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie
AUTREFOIS OPTOMETRISTE CONSULTANT A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE
6761 ST-HUBERT — CR. 2-7616 CR. 2-7611

Renseignements et services gratuits CR.1-6900 CR.1-3967
Alfred Gagliardi 6970 rue ST-Denis
ITALIAN EXPRESS · BUREAU DE VOYAGE près Bélanger
VOYAGES ORGANISES au MEXIQUE DE 8 JOURS A 21 JOURS
Départs vendredis et samedis 23, 24, 30 juin ; 1er, 7, 8, 14 et 15 juillet ; groupes hommes et femmes limités à 20 personnes
MEXICO — XOCHIMILCO — CUERNAVACA — TAXCO VISTA — HERMOSA et ACAPULCO (La corrida à Mexico)
Hôtel de choix — Visites touristiques — Climat idéal
Croisière à NASSAU 7 JOURS $150 $170 toutes dépenses comprises
(4 repas par jour — deux jours à Nassau — Paquebot sert d'hôtel)
(Départ le samedi, 4 p.m., de New York — Luxueux paquebot climatisé)
ATTENTION . . . Nous sommes agent officiel de toutes les lignes aériennes et maritimes et livrons au tarif officiel, sans frais supplémentaires, tous vos billets de voyage — (plan de crédit si désiré)
Avion ALLER et RETOUR de Montréal à Miami $103.20 ; à Nassau $129 ; aux Bermudes $132 ; à Antigua $153 ; aux Barbades $199 ; à Trinidad $229 ; à Mexico $248 ; à Jamaïque $185.
POUR AUSSI PEU QUE $19.50 hôtel 7 jours à MIAMI — $63, hôtel 7 jours à PORTO RICO et visite touristique — $66.50, hôtel 7 jours, 6 déjeuners et 6 soupers, visite touristique et excursion en yacht à NASSAU — $48.25, chambre 7 jours, 7 déjeuners à BERMUDA — $88, hôtel 7 jours, 6 déjeuners, 6 soupers à ST-THOMAS (Iles Vierges) — $92, hôtel 7 jours, 6 déjeuners, 6 soupers, visite à Montego Bay et Sandy Bay, à JAMAICA — Le transport de l'aéroport à l'hôtel est compris également.
VOYAGES en AUTOBUS de LUXE, HOTELS, et VISITES
21 jours Montréal-Mexico $253 — 7 jours Montréal-Niagara $ 76
7 jours Montréal-Toronto $ 65 — 14 jours Montréal-Atl-City $107
7 jours Montréal-N-York $ 85 — 22 jours Mtrl-Lac Louise $285
9 jours Mtrl-Washington $ 79 — 9 jours Mtrl-Boston $99.30
OUVERT LE SOIR ET LE DIMANCHE
Croisière de la Fête du Travail, départ de New-York le 22 août et retour le 5 sept. aux Bahamas, Antilles, Jamaica et Haïti $350.
Croisière tous les 10 jours (départ et retour New-York) à Miami, Nassau, Porto-Rico, Jamaica, Haïti et Bermuda $300.
CROISIERES TRANSATLANTIQUES ET CIRCUIT D'ITALIE (DEPART ET RETOUR NEW-YORK) — TOTAL $595.
Ce prix INCROYABLE comprend une cabine (avec douche et toilette) pour deux personnes, tous les repas à bord d'un luxueux transatlantique, les visites touristiques, hôtel de luxe en Italie, réception et dîners officiels à Rome. 2 repas par jour durant le circuit d'Italie, taxes, pourboires et transferts. TOUTES LES DEPENSES PAYEES excepté 10 dîners seulement. — Escales dans une dizaine de pays d'Europe. Groupe limité et réservations doivent être complétées 30 jours d'avance. Vinez directement au bureau ou faites parvenir dépôt de $100 pour retenir place les 2 sept (24 jrs), 23 sept. (22 jrs), 18 oct. (35 jrs), 10 nov. (36 jrs) et 18 déc. (37 jrs).
Bureau de voyages : 449 Jean-Talon O., CR. 4-5649 MONDIAL Ouvert jusqu'à 10 p.m. Dim. 6 p.m.

LA NOUVELLE BANDE HERNIAIRE 'SPUTNIK'

Voici une bande de 6 onces seulement que les sportifs en particulier apprécieront. Aucun ressort qui puisse irriter ou blesser. Extrêmement flexible et facile à ajuster. Coussin de caoutchouc hygiénique, lavable.
CEINTURE ELASTIQUE
SIMPLE 8.50
DOUBLE 12.95
Consultez nos techniciens diplômés
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE - PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Pour vos RECEPTIONS de NOCES, ANNIVERSAIRES, etc.
SANDWICHES de FANTAISIE
Assortiment varié de délicieux sandwiches
BOITE DE 48 MORCEAUX $2.00
PEGROID'S VI. 4-3901
4075 ST-DENIS — Livraison par toute la ville
FACILITES DE STATIONNEMENT

Anglia 105 E
1961 NEUVES
Le moins cher des modèles Ford de fabrication anglaise. Une voiture vraiment "familiale", à la fois logeable et économique.
AUSSI PEU QUE $295.00 COMPTANT
PAIEMENTS A PARTIR DE $9.95 PAR SEMAINE
Taxes et licences incluses
CONSUL
1961 NEUVES
Malgré son bas prix la Consul est une spacieuse et confortable 6-places. Moteur 4 cyl. à faible consommation d'essence et d'huile.
benoit MOTORS LTEE VENTE — SERVICE — PIECES 7865 ST-HUBERT CR. 4-4384
100 AUTOS AU CHOIX DANS 10 COULEURS
LIVRAISON DE 48 HEURES

Wonder-bra pour vous . . .

Madame, voici le nouveau soutien-gorge qui vous assure à la fois l'élégance et le confort.
'Petal Burst'® (style 529) à bande longue
Modèle tout élasticisé avec bonnets en terylene et dentelles de fantaisie. En noir et en blanc. Grandeurs: 34B à 42D. PRIX : $6.50
Charbonneau LINGERIE
EN VENTE A TOUS NOS MAGASINS

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Imprimé et publié au 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — MONTREAL, MARDI 6 JUIN 1961 — No 196

En attendant M. Kennedy

En attendant le discours que M. Kennedy fera ce soir à la population des Etats-Unis, s'adressant du même coup au monde entier, au retour de ses entretiens avec MM. De Gaulle, Khrouchtchev et Macmillan, il est sans doute opportun d'attirer l'attention sur une anomalie de la politique canadienne : l'inexplicable délai du ministre fédéral des Finances à déposer son budget.

Revenant à la charge hier, après plusieurs tentatives infructueuses, l'opposition n'a pu obtenir de M. Fleming aucune explication, satisfaisante ou non — pas d'explication du tout — sur ce retard inusité que rien ne justifie. Si le ministre des Finances avait invoqué quelques raisons, voire une seule, plausibles ou non, on pourrait les accepter ou les rejeter, on pourrait du moins en discuter. Mais il n'en a donné aucune, de sorte que, le jour où il en trouvera, elles auront perdu toute valeur, qu'elles soient bonnes ou mauvaises, à cause même du retard qu'il aura apporté à les donner.

L'exercice financier de l'Etat fédéral commence le 1er avril. Il est d'usage de faire l'exposé budgétaire en mars et la pratique veut qu'on ne trouve pas anormal de le retarder de quelques semaines ou d'un mois. Mais il est inadmissible que cela aille à la fin de juin, comme ce sera le cas cette année, alors qu'un trimestre de l'année financière sera déjà écoulé.

Qu'est-ce que le budget ? Essentiellement, c'est l'état des dépenses et des recettes prévues pour l'année à venir. Cela se fait généralement en deux parties : d'abord le dépôt à la Chambre d'un Livre bleu contenant le détail des dépenses que le gouvernement compte avoir à faire au cours des douze mois à venir, puis l'exposé budgétaire proprement dit, c'est-à-dire l'exposé des modifications que le ministre des Finances se propose d'apporter aux impôts pour obtenir les recettes rendues nécessaires par les dépenses prévues. Si les recettes sont insuffisantes, le bilan se solde par un déficit et la dette nationale est augmentée d'autant.

Les dépenses prévues sont déjà connues depuis le début de la session. L'argent s'écoule par douzièmes depuis bientôt trois mois. Mais personne ne sait encore ce que seront les impôts. Et comme l'a fait observer hier M. Paul Martin, cette incertitude peut être néfaste pour l'économie nationale, déjà ébranlée par le chômage. Les industries et les entreprises commerciales ne peuvent en effet tracer leurs plans de production ou fixer leurs prix de vente, ne sachant pas à quel point les modifications qui seront apportées à l'impôt modifieront dans un sens ou dans l'autre leur coût de revient et leurs marchés.

Si des impôts accrus sont annoncés à la fin de juin et rétroactifs au 1er avril, tout le monde sera lésé : les salariés par des retenues plus lourdes sur leurs émoluments, le monde des affaires par une perte sèche sur les bénéfices. Si un dégrèvement est rétroactif, c'est le public consommateur qui sera surtout lésé parce qu'industriels et commerçants recevront ainsi une manne qui ne se sera pas traduite par une baisse correspondante des prix. Et si les changements à l'impôt ne sont pas rétroactifs, c'est le gouvernement qui aura perdu trois mois de recettes accrues dans le cas d'une aggravation de l'impôt, ou ce sont les contribuables qui auront perdu les avantages de trois mois de dégrèvement, dans le cas contraire.

Quel que soit le budget de M. Fleming — que ce soit un budget d'austérité ou que ce soit un budget d'élection — tout le monde, y compris le gouvernement, aura perdu à ce retard inexpliqué et injustifiable.

Notre peuple devant son destin

A quelques jours de la Fête nationale des Canadiens français, les Fédérations québécoises et ontariennes de la Société Saint-Jean-Baptiste ont tenu le congrès le plus fructueux de leur histoire.

Le plus substantiel par les prises de position qui ont été indiquées avec courage et conviction; le plus constructif car les propositions sont d'un réalisme solide; le plus éloquent parce que les discours pas du tout "patriotards" ont étalé dans toute leur dimension les plus urgents problèmes, les plus aigus également, qui confrontent notre peuple, qu'il soit du Québec, ou de l'Ontario.

Il a été question d'"Etat généraux". C'est beaucoup mieux qu'une trouvaille, c'est une nécessité impérieuse. Trop longtemps, hélas, faut-il le répéter, nos groupements se sont heurtés les uns aux autres. Tous et chacun voulaient sans doute le bien commun mais au lieu d'une action sûre, coordonnée, on laissait dépérir les forces dans un émiettement néfaste. Or, aujourd'hui, le monde québecois est plus que jamais depuis le début de son histoire en terre d'Amérique, placé devant son destin. Qui l'inquiète ? Les divers mouvements — certains peuvent être agressifs—qui prennent de plus en plus d'ampleur et se font entendre avec une vigueur accrue, doivent grouper leurs effectifs et réunir en faisceau les idées qu'ils ont approfondies et qui doivent désormais se traduire selon des normes concrètes.

M. Albert Leblanc, président de la Fédération du Québec, a été catégorique : "Nous croyons que toutes les tendances de la pensée nationale devraient, à l'heure actuelle, se donner des Etats généraux capables de hâter la réalisation des buts poursuivis, capables d'orienter les cheminements de la pensée nationale."

C'est clair. C'est net.

Nous avons perdu un grand nombre de luttes faute de coordination. Nous avons connu des échecs pénibles faute de cadres solidement structurés. Nous connaîtrons des défaites plus cinglantes encore si tout de suite nous n'opérons pas un ralliement des forces. Et parler ainsi ce n'est pas rêver, ce n'est pas se montrer arrogant, c'est tout simplement faire l'inventaire des faits et constater que si certains soulèvent l'enthousiasme, d'autres nous lancent dans un noir pessimisme.

Le problème fondamental — et plusieurs orateurs l'ont signalé — s'écrit SAUVEGARDE. A cet égard, M. Edgar Tissot, vice-président de la Fédération ontarienne, en énonçant les voeux des cinq comités du congrès, a signalé combien la création d'un ministère des Affaires culturelles, initiative du Québec, venait à son heure. Cet organisme qui deviendra puissant aura des ramifications dans tout l'ensemble canadien et nos frères éloignés sauront qu'ils ne sont plus oubliés. Tendre la main est un geste parfois banal, habituel. Mais tendre la main dans ce cas-ci, c'est le geste sauveur. Donc la sauvegarde se prépare.

Si parfois on a pu avoir un certain sourire à l'endroit des réunions des sociétés Saint-Jean-Baptiste, on serait mal venu aujourd'hui de ne pas reconnaître qu'un souffle nouveau anime ces organismes de la vigilance. Leur tâche est immense — il faut être Canadien français vivant en Ontario pour en apprécier la dimension — mais le simple fait qu'on entend l'entreprendre sans défaillance avec plus de coordination que jamais, ranime tous les espoirs et donne un nouveau courage à ceux qui étaient enclins par lassitude . . . à abandonner.

Roger CHAMPOUX

Après la dictature, le chaos

Comment rétablir les institutions démocratiques, les libertés populaires, l'action des partis politiques dans un pays qui a ignoré tout cela pendant un quart de siècle, qui a vécu durant ce temps sous un régime dictatorial où tous les pouvoirs étaient concentrés entre les mains d'un seul homme ? Ce sera une tâche formidable que celle qu'assument, d'après leurs déclarations, les héritiers immédiats du généralissime Trujillo, assassiné la semaine dernière.

Le président Balaguer, chef d'Etat de la République dominicaine, a annoncé que le pays fera retour à la démocratie. Des élections sont prévues pour le 16 mai de l'an prochain. D'ici là on procédera à la libéralisation de la vie politique de la République. Ce sera le préalable indispensable au scrutin que l'on se propose de placer sous la surveillance de l'Organisation des Etats américains pour en garantir la pleine liberté.

Beau projet. Mais ses auteurs auront à compter avec l'atmosphère de violence qui règne actuellement dans la République dominicaine. La dictature n'a pu être maintenue si longtemps que par le moyen de la force, de la suppression brutale de toute résistance. Les réactions sont ce qu'on pouvait attendre. Les actes de violence engendrent d'autres actes de violence. On rapporte qu'un complot a été monté pour assassiner le fils du généralissime, le commandant des forces armées. Les exilés politiques ne paraissent pas d'humeur à favoriser la pacification des esprits, sans laquelle toute tentative de démocratisation est vouée d'avance à l'échec.

La transmission des pouvoirs se fait sans difficulté dans les pays de régime parlementaire. Les partis politiques s'inclinent immédiatement devant le choix des électeurs consultés en scrutin secret et parfaitement libre. Toute idée de rébellion est écartée, quand la population se prononce pour un changement de gouvernement.

Il n'en va pas de même là où ont triomphé les moeurs de la dictature. Il s'y crée des problèmes de succession, particulièrement ardus lorsqu'un dictateur disparaît abruptement. Il ne manque pas d'hommes désireux de s'emparer, comme lui, de la totalité des pouvoirs. Toute la vie politique a été, de surcroît, corrompue par les contraintes imposées et les abus d'autorité. Avant de retourner à la démocratie la République dominicaine, si jamais elle y revient, est vouée à traverser une période de malaises et de troubles qui inquiètera tous les autres pays d'Amérique.

Marius GIRARD

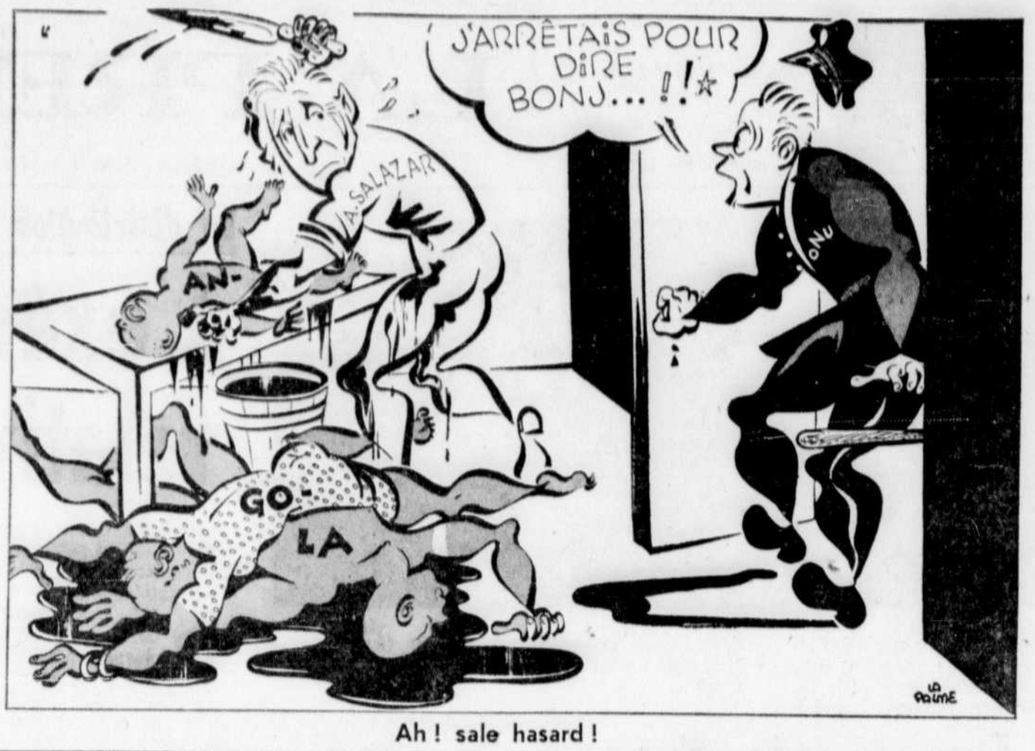

Ah ! sale hasard !

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Les droits du français

Monsieur le Rédacteur,

L'agent du recensement qui s'est présenté chez moi ce matin ne parlait pas un traître mot de français; je l'ai renvoyé comme il était venu.

Si vous voulez bien publier la présente lettre, je vous en remercie à l'avance.

Robert Rumilly

Que fait-on du bilinguisme ?

Hon. William Hamilton,
Ministre des Postes,
Ottawa.

Monsieur le Ministre,

J'accuse réception de votre lettre personnelle du 30 mai dernier, dans laquelle vous me faites part, bien poliment, que la politique de votre ministère est de permettre l'usage exclusif de la langue anglaise tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bureaux de postes, lorsque ces derniers sont situés dans un district avec une majorité quelconque de langue anglaise.

Le moins que je puisse dire, c'est que cette politique ne vous fait pas honneur !

Jean Thibodeau, M.I.R.A.C.

Pas d'écoles neutres

Monsieur le Rédacteur,

Nous assistons depuis quelque temps à une propagande en faveur du neutralisme dans presque tous les domaines de la pensée, et particulièrement dans celui de l'éducation. Les parents faisant partie de l'Association Parents et Maîtres de La Prairie ne sont pas sans s'en s'inquiéter. L'Association considère que la province de Québec a des droits acquis dans le domaine confessionnel. Les parents sont maîtres en éducation, c'est vrai. Mais jusqu'à quel point les enfants sont-ils obligés de suivre les défaillances des parents ?

Les pays non civilisés croient à l'existence d'un Etre suprême. Nous, après des siècles de foi, voudrions-nous que nos enfants Le découvrent seuls ? Nous doutons fort que les partisans de la nouvelle vague enseignent eux-mêmes la religion qu'ils ont suivie, nous espérons, et qu'ils pratiquent encore, nous l'espérons aussi. Les vrais principes qu'ils ont entendus ne les ont pas "empoisonnés"; c'est plutôt la recherche d'une popularité outrée qui les force à défendre les intérêts de minorités non définies et bien confuses.

L'Association dénonce donc avec vigueur les buts cachés du Mouvement laïque de langue française et fait appel aux autres groupements de parents pour qu'ils prennent position pour le maintien de notre enseignement confessionnel dans les écoles de la province de Québec. D'ailleurs les expériences de la neutralité dans les pays d'Europe et dans certaines autres provinces du Canada ne nous encouragent nullement à suivre cette voie. Même si l'on prétend pouvoir obtenir d'autres résultats. Les mêmes causes produisent les mêmes effets.

L'Association Parents et Maîtres de La Prairie engage les catholiques croyants et pratiquants qui sont l'immense majorité de notre population québécoise à rejeter ce mouvement qui, semble-t-il, n'est que la manifestation d'une maladie morale.

Marcel Gosselin
secrétaire

Le français, à Ottawa

Monsieur le Rédacteur,

Permettez que je vous fasse part d'une conversation que j'ai eue avec une téléphoniste du gouvernement "central", à Ottawa.

Après avoir signalé le numéro du gouvernement, j'entends une téléphoniste me répondre : "Government". Moi, je dis : "Gouvernement ?". Elle poursuit : "Yes ?". Je continue ainsi : "Gouvernement ?". Enfin elle se décide à parler français et dit : "Oui, Madame. Puis-je vous aider ?"

Je me permets alors de la remercier, et de lui demander si, d'après elle, ce n'est pas manquer de fierté que de refuser de parler français . . . au gouvernement fédéral. Elle me dit, touchée et fort sympathique :

"Je sais très bien que ce n'est pas être fanatique que d'exiger du français au Parlement ! Au contraire . . . les fanatiques sont ceux qui refusent le bilinguisme. Quant à moi, Madame, je ne manque pas de fierté. Mais je travaille pour des Anglais (sic). On nous défend de parler français ici. Il paraît que les choses vont changer d'ici un an . . . parce que des gens protestent. Moi, je ne veux pas perdre ma place et je ne peux pas protester toute seule".

J'ai alors promis à cette demoiselle "qu'il y en aurait pour l'aider", et mon premier geste fut d'écrire cette lettre à La Presse.

Me laisserez-vous, M. le rédacteur, demander à vos lecteurs de bien vouloir protester contre cet état de choses ? J'ai fait remarquer à la téléphoniste qu'il n'était pas juste qu'on exige du bilinguisme des jeunes filles canadiennes-françaises, tandis que toutes les anglophones sont, elles, unilingues. Ceci veut dire que, si vous ne parlez pas anglais (refus légitime ou "incompétence"), on vous fait patienter de longs moments (parfois des 5 et 10 minutes !) avant de vous donner votre communication, après avoir "transféré" votre appel à une standardiste canadienne-française, qui ne serait pas là, sous aucune considération, si elle n'était bilingue (Une situation comme cela existe aux T.C.A., tout le monde le sait).

Cette situation, dans la superbe capitale (certes pas la capitale des Canadiens français), est inacceptable et honteuse. Pour ma part, j'exigerai "qu'on passe au français" chaque fois que j'aurai à me servir du téléphone gouvernemental, c'est-à-dire plusieurs fois par jour. Je l'ai fait depuis des mois. Que tous les fonctionnaires fédéraux de langue française fassent de même et une autre injustice prendra fin.

Une "tête chaude" qui prétend malgré toutes les apparences que le français est encore langue officielle au Pan-Canada.

Mme Jacques Blanchard

Un relent de racisme

Monsieur le Rédacteur,

Que l'on suggère de passer une loi refusant d'accorder des permis (taxis, alcool) à tous ceux qui ne parlent pas français, je trouverais la mesure raisonnable, une façon juste de nous faire respecter par ceux qui refusent d'accepter notre langue dans des endroits et services publics. Mais qu'on vienne formuler des objections à l'endroit de personnes ayant des noms "cosmopolites" et qu'on suggère de leur refuser des permis, comme le fait J.M. Rousseau, dans sa lettre du 10 mai, voilà du vrai racisme.

Qui est M. Rousseau pour juger d'individus par les noms qu'ils portent ? Sur quel droit s'appuie-t-il pour s'opposer à la poursuite de leurs affaires à cause du nom qu'ils portent ? Et d'abord qu'entend-il par "nom cosmopolite" ? Veut-il simplement dire étranger au pays ? Non apparenté aux 60,000 premiers colons ? Et ceux qui porteraient un tel nom seraient-ils moins bons citoyens, ayant moins de droits que lui ?

M. Rousseau termine sa lettre ainsi : "Je formule des objections à l'endroit des 15 noms cosmopolites, non pas pour raison personnelle mais par principe pour maintenir la justice sur le plan démographique. Et je nomme : MM. Muso, Bogris, Litvack, D'Apice, Polsky, Romanelli . . ." Et si ces noms-là étaient français ?

Et pourquoi s'arrête-t-il aux noms ? Pourquoi ne pas aussi analyser leur religion ? Pourquoi ne pas distribuer des permis sur une base religieuse ? Pourquoi pas aussi, en passant, s'arrêter à la forme de leur nez ? Puis un peu plus tard nous leur glisserons gentiment des insignes à porter sur leur veston . . . et tranquillement nous recommencerons cette expérience épouvantable que l'humanité vient de vivre, mais cette fois ce serait au nom de la pureté des noms canadiens.

M. Rousseau ne sait pas qu'avec les grands brassages de population depuis le 19e siècle, les mariages interraciaux, il faut remonter loin pour retrouver la véritable origine d'un individu. Sant doute, pour lui, sont Français ceux qui s'appellent Ouellette ! Il serait furieux d'entendre qu'un Ruhlmann est à la tête des métros de Paris ! Qu'un Baumgartner dirige la Banque de France ! Et qu'un nom comme Schumann (horreur !) ait été président de la République Française, voilà de quoi le dégoûter d'être d'ascendance française !

Veut-il seulement nous dire où il aurait placé les noms de Hargreaves, O'Leary, Lockwell, Matthews, White, Johnson, Smith, Ryan ? Anglais ou Français? Connaît-il seulement MM. Muso, Bogris, D'Apice, Cimaglia ? Au nom de quel principe nouveau juge-t-il ces personnes étrangères à notre milieu ? Comment sait-il s'ils ne sont pas des citoyens de 2e génération ? Et comment classerait-il la demande de permis de MM. Ougtred, Boivelu, Saquois, D'Orefor, D'Alton? Juifs, Français, Indiens ?

Etre Canadien français ce n'est pas appartenir à un Club sélect où l'on ne peut entrer qu'avec autorisation spéciale de M. Rousseau: c'est un droit qui revient automatiquement à tous ceux qui, s'installant dans un milieu, parlant sa langue, adoptant son mode de vie, ses coutumes (pas nécessairement sa religion) y font leur vie.

Je prie que M. Rousseau s'émancipe; je lui conseille pour sa tranquillité et son sommeil, de voir dans tous ces noms "cosmopolites" autant d'individus égaux à lui et oeuvrant ultimement au bien-être des siens. Que ce soit pour l'obtention d'un permis, pour professer leur métier ou toute autre activité commerciale, leur apport ne peut qu'enrichir notre province.

F. Romanelli

Un pari

Monsieur le Rédacteur,

Est-ce que vraiment ceux qui réclament le retour de M. Barrette à la tête de l'U.N. réalisent qu'il lui faudrait pour cela mettre à la porte à peu près tous les anciens ministres restés cramponnés au parti, c'est-à-dire faire maison nette ?

A part les trois personnages connus et dénoncés par M. Barrette lui-même, il en reste un autre plus habile : M. Daniel Johnson ! Mais le plus gros poisson de tous est sans contredit le public. Cette grosse baleine ! Avec quelle béatitude elle reste sans bouger à contempler les manoeuvres de ceux qui s'opposent, en Chambre, à tous les nouveaux projets, allongent ainsi la session et coûtent à la grosse baleine . . . béate . . . pardon, au gros public, à la province, des sommes d'argent odieusement fabuleuses. En présence de ces faits, la baleine ose s'offusquer . . . oui elle s'offusque de se faire passer pour "baleine poire", et c'est pourquoi elle préfère fermer les yeux et dormir confortablement. C'est tellement moins fatigant; ça sauve surtout la face des choses !

Je lance un pari à cette baleine : si M. Antonio Barrette revenait sur la scène politique, avec la dignité et le bon sens qui le caractérisent, ce serait pour prendre place parmi les libéraux !

Ah ! si seulement monsieur Barrette pouvait parler.

Autrefois de l'U.N.

400 MOTS

Nos lecteurs nous écrivent beaucoup et longuement . . . trop longuement. Les meilleures lettres sont celles qui exposent de façon concise, et par là même d'autant plus frappante, ce que l'on a à dire. Les autres sont peu lues, ou même délaissées : elles rebutent par leur longueur. Et puis l'espace nous manque pour publier des lettres interminables. Nous sommes forcés de n'accepter pour publication que les lettres de 400 MOTS AU MAXIMUM; les plus courtes auront chance de paraître plus tôt. Qu'on n'oublie pas non plus de donner son nom et son adresse (authentiques, l'un et l'autre), mêmes si l'on signe d'un pseudonyme. Nous sommes heureux d'offrir cette tribune libre à nos lecteurs, et de la voir si abondamment utilisée. Mais on est prié de se plier aux conditions susdites pour nous permettre de publier promptement toutes les lettres.

étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

L'accueil de Londres

LONDRES. — La presse britannique salue avec chaleur le président des Etats - Unis et Mme Kennedy. Les éditorialistes et commentateurs politiques sont plus réservés quant à la portée des entretiens de M. Kennedy avec le premier ministre Macmillan.

Le **TIMES** (indépendant) : Lorsque M. Kennedy dira à M. Macmillan le résultat de ses conversations à Paris et à Vienne le premier ministre s'attendra à apprendre (parmi d'autres choses de haute importance) si le général de Gaulle a fait quelque allusion à une nouvelle volonté politique d'aider à négocier un accord entre la Grande-Bretagne et la Communauté économique européenne . . . On peut penser que les paroles que le président Kennedy rapporte de Paris peuvent permettre à la Grande-Bretagne et aux Six d'aller plus vîte que prévu vers une déclaration d'intentions. Dans le cas contraire la Grande-Bretagne serait obligée à un plus long processus d'exploration technique, avec tous les risques et tensions politiques que cela doit comporter pour l'administration et pour le parti conservateur.

Le **DAILY TELEGRAPH** (conservateur) : M. Macmillan voudra sans aucun doute savoir ce qui s'est passé à Paris et à Vienne, et nous devons lui souhaiter plus de chance à cet égard que nous n'en avons eu. Le président sera parti avant que ce qu'il dira ait eu le temps d'être compris. Le temps pour la réflexion suivra.

LE GUARDIAN (libéral) : Aussi longtemps que les forces conventionnelles britanniques seront aussi réduites qu'elles le sont à présent, tout conseil que donnera la Grande-Bretagne passera pour la voix de la faiblesse. Cela s'applique plus particulièrement à notre position sur la question de Berlin. Si la Grande-Bretagne fait des suggestions conciliantes à propos de Berlin nos alliés penseront que nous craignons la bataille parce que nous n avons pas de troupes pour combattre. Le fait que nous possédions une force de bombardiers atomiques relativement puissante et efficace, dont l'utilisation garantirait la destruction totale de la vie civilisée dans ce pays, n'ajoute pas grand poids à notre position. Si le président Kennedy manque suffisamment de tact pour dire cela, il nous rendra un véritable service.

Aussi volontaire que M. K.

BONN. — La presse ouest-allemande publie de larges comptes rendus de la rencontre Kennedy-Khrouchtchev et relève unanimement que l'entrevue a pris la tournure attendue: pas de négociations, mais définition des positions respectives.

L'éditorialiste du quotidien de tendance gouvernementale **FRANKFURTER ALLGEMEINE** estime que "la confiance du camp occidental dans la fermeté et la décision du jeune président des Etats-Unis a été justifiée" et que "M. Khrouchtchev doit rapporter chez lui l'impression qu'il a affaire à un homme qui le vaut dans le domaine de la ferme volonté et de la détermination à poursuivre ses objectifs". Et le journal conclut : "Les hommes politiques occidentaux ne devront pas en rester là, ils devront essayer de tirer le meilleur parti de la rencontre de Vienne. Il leur faut faire preuve de dynamisme."

DIE WELT, quotidien de grande information, souligne notamment que M. Khrouchtchev aura, au cours de son entretien avec le président des Etats-Unis, "senti qu'il n'a jamais eu affaire à un homme d'Etat occidental d'une plus grande fermeté. Ce fait, écrit-il, ne saurait rester sans effet sur la politique soviétique. Mais il serait prématuré d'en conclure dès à présent à une détente.

NEUE RHEIN ZEITUNG, journal proche du parti social démocrate, fait remarquer de son côté que maintenant "M. Khrouchtchev doit savoir que son rêve, visant à partager d'abord le monde et à "grignoter" ensuite l'Occident, ne peut être réalisé sans risque de guerre". "On peut espérer que l'atmosphère générale deviendra plus calme, du moins dans l'avenir immédiat. Mais la guerre froide continue", conclut le quotidien.

Enfin, pour la **KOELNISCHE RUNDSCHAU** proche du parti chrétien démocrate, Bonn "ne peut que se féliciter si la rencontre de Vienne a vraiment été "utile", comme le dit le communiqué, "non seulement à cause de Berlin mais aussi à cause de la question allemande."

Taquineries anglo-saxonnes

par **Rod CURRIE**

L'idée qu'on se fait dans certains milieux que la Grande-Bretagne adopte une attitude passive, ou irritée, à l'égard du prestige que semblent exercer les Etats-Unis chez les Occidentaux, est l'une de celles que le premier ministre Macmillan s'emploie à faire disparaître.

On rapporte que le gouvernement britannique s'inquiète de la publicité, trop grande semble-t-il, accordée à des sujets aussi antiaméricains que les manifestations survenues à Holy Loch, en Ecosse.

Dernièrement, un Américain du nom de James Reston, l'un des correspondants les plus avantageusement connus du **NEW YORK TIMES**, a fourni l'occasion aux Britanniques de faire connaître clairement leur attitude en regard du prestige que les Etats-Unis auraient pris l'habitude de s'approprier bon gré mal gré.

Reston écrivit que la Grande-Bretagne ne manque pas de rire dans sa barbe devant chaque échec américain.

C'est William Connor, dont les propos paraissent dans le **DAILY MIRROR** sous la signature de Cassandre, qui a su le mieux répliquer à Reston. "Le correspondant américain, écrit Cassandre, prend plaisir à nous regarder dans un miroir brisé . . ."

Répondant également à l'assertion de Reston selon laquelle les Britanniques éprouvent un malin plaisir à voir les "Yankees" se fourvoyer dans l'île de Fidel Castro, Cassandre précise :

"Mais par le grand Dieu de cette nation qui a participé à l'expédition de Suez, est-ce que le sieur Reston croit réellement que nous nous moquons des mésaventures de son pays en terre cubaine ?"

Le **YORKSHIRE POST**, avec une dignité toute britannique, déclare :

"Il nous faut donc supposer que Reston n'est pas aussi bon journaliste que nous l'avions cru . . ."

Pour le premier ministre Macmillan, le véritable problème consiste à convaincre la population américaine qu'une faible minorité de Britanniques seulement s'oppose à la venue de submersibles munis de missiles Polaris sur les côtes de l'Ecosse et que les marches organisées en signe de protestation contre l'utilisation des bombes nucléaires n'attirent d'un très petit nombre de manifestants.

Malgré tout, il semble que les sentiments antiaméricains aient bel et bien diminué en Grande-Bretagne et que la plupart des insulaires sensés admettent volontiers que le grand pays anglophone d'Amérique du Nord leur dame le pion sur l'échiquier international.

Au fait, M. Macmillan est le premier chef d'Etat britannique à s'absenter d'une conférence au sommet; il accepte son rôle de partenaire de relève en souhaitant au président Kennedy les meilleures chances de succès au cours de sa rencontre avec le premier ministre Khrouchtchev.

ngère -- la presse étrangère -- la presse étrangère

Le premier plongeon

NEW YORK — "Après Vienne", tel est le titre d'un éditorial publié dans le **NEW YORK TIMES** dans lequel le grand quotidien d'information américain souligne le fait que si les résultats n'en ont été que "tout juste ce qu'on pouvait en attendre", "la rencontre de Vienne tout comme le voyage du président en Europe dans son ensemble ont été utiles à plusieurs points de vue".

Le **TIMES** souligne particulièrement le fait que "le premier plongeon exécuté par le président dans la diplomatie personnelle pourrait être interprété comme une tentative destinée à réduire les négociations entre l'Est et l'Ouest sur une base bilatérale entre lui-même et le président du conseil Khrouchtchev, à l'exclusion de tout autre.

Pourtant, poursuit le journal, tout soupçon de cet ordre se voit anéanti promptement et efficacement non seulement par le fait des consultations préalables qu'il a eues avec les principaux chefs de l'Occident, mais encore davantage par sa propre visite réalisée immédiatement et personnellement à Londres pour informer le premier ministre Macmillan des résultats de la conférence de Vienne et par les missions semblables qu'exécutent respectivement à Paris et à Bonn, le secrétaire d'Etat Rusk et le secrétaire d'Etat adjoint Kohler. De fait, conclut le **TIMES**, ces conversations bilatérales ont l'avantage positif qu'elles privent les Soviets de toute occasion de pouvoir exploiter les différences d'opinion qui peuvent subsister entre les Alliés pour essayer de les diviser. Dans ce sens, elles représentent une victoire supplémentaire pour la solidarité occidentale.

SERVICE FRANCE-PRESSE

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00 ; Etats-Unis ; $7.50

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

Comité créé à Montréal

"Afrique-Canada", organisme de coopération culturelle avec les pays de l'Afrique nouvelle

Un organisme "strictement a-politique" de fraternité et de coopération culturelle entre les pays africains de langue française et le Canada français, baptisé "Afrique-Canada" a vu le jour hier à Montréal.

Au cours d'une conférence de presse au Cercle universitaire, le président du comité provisoire, M. Jean-Marc Léger, journaliste au "Devoir", a défini comme suit les principaux objectifs de ce "comité d'action pour l'Afrique française :

"Afrique-Canada sera d'abord un centre d'accueil, de renseignements, d'assistance pour les Africain francophones passant ou séjournant au Canada, auxquels il facilitera dans toute la mesure possible l'accomplissement de leur programme. Ce sera aussi, pour les Canadiens français, un centre d'information sur l'Afrique.

Fraternité envers l'Afrique francophone

"Il s'efforcera d'obtenir qu'aux divers niveaux de l'enseignement chez nous une importance plus grande soit accordée à l'Afrique, notamment à l'histoire, à la géographie, à l'évolution politique africaine, suscitera et aidera des recherches et des publications sur l'Afrique.

"Il recueillera dans l'ensemble du Canada français, pour fins d'assistance aux pays africains francophones, des fonds obtenus du secteur public comme du secteur privé, dont il assurera l'emploi le plus judicieux possible.

"Afrique-Canada mettra enfin tout en oeuvre pour développer dans notre communauté un sentiment de fraternité envers l'Afrique francophone, notamment en encourageant les "jumelages" de villes, de paroisses, d'institutions d'enseignement canadiennes et africaines, en organisant des colloques et des rencontres sous le signe de l'Afrique, en faisant admettre l'idée d'une "journée annuelle de solidarité" qui serait dirigée principalement vers la jeunesse étudiante."

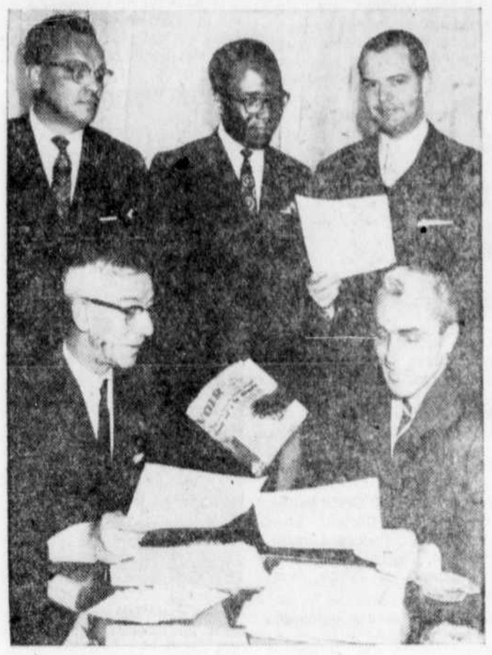

FONDATION D' "AFRIQUE-CANADA" — Au cours d'une conférence de presse au Cercle universitaire, M. Jean-Marc Léger, journaliste (debout, à l'extrême droite) a annoncé hier la création d' "Afrique-Canada", organisme de coopération culturelle entre les pays africains de langue française et le Canada français. A sa droite, M. Daniel Kalinda, attaché au ministère des Affaires étrangères de Léopoldville et étudiant à l'Université de Montréal. A gauche, M. Jean-Marie Marcotte, directeur de la section française du Service international de Radio-Canada et vice-président de ce "comité d'action pour l'Afrique française". Au premier rang, à gauche, Me Paul Massé, membre du comité exécutif de Montréal, qui représentait S. H. le maire Drapeau, et M. Jean Octeau, chef de cabinet de M. G.-E. Lapalme au ministère des Affaires culturelles du Québec.

Liens étroits à nouer

En présence du représentant du ministère des Affaires culturelles, M. Jean Octeau, et de Me Paul Massé, membre du comité exécutif de Montréal qui représentait M. Jean Drapeau, le président d' "Afrique-Canada", après avoir souligné l'accession à l'indépendance, depuis une dizaine d'années, de 24 pays africains et l'irruption sur la scène internationale d'une politique sans précédent dans l'histoire allait modifier radicalement les données de la conjoncture et influer de façon décisive sur l'évolution du reste de l'humanité".

"Entre l'Afrique francophone et le Canada français, affirma-t-il, des liens étroits doivent être noués sans retard, pour le bénéfice des deux parties. Cette communauté doit se traduire d'abord par une organisation unissant des individus et des groupes dans un effort intense de coopération".

Pour la culture française

Un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères de Léopoldville, M. Daniel Kalnida, étudiant à l'Université de Montréal, félicita les membres fondateurs du comité "Afrique-Canada" de leur initiative. Il dit que cet organisme de coopération, ce "lien de sympathie" créé entre l'Afrique française ne pourrait être que profitable aux jeunes pays africains qui ont grand besoin de soutien moral, de compréhension et d'amitié. De plus, la culture française, en Afrique comme au Canada, bénéficiera sûrement des échanges qui pourront se réaliser grâce à "Afrique-Canada".

Le vice-président du comité

Voir FONDATION en page 15

Un poste tabou ?

Sur 17 vice-présidences au CN, pas une seule aux Canadiens français

par Amédée GAUDREAULT

OTTAWA. — Les députés de la province de Québec qui auront se faire valoir dans les comités parlementaires auront une excellente occasion de prouver leur beau talent quand M. Donald Gordon, président du CNR, viendra sous peu témoigner devant le comité des chemins de fer.

Un député conservateur pourra par exemple ouvrir le bal en demandant à l'omnipotent Donald Gordon pourquoi un Canadien français n'a pas été nommé, cette semaine, vice-président de la région du St-Laurent, au CNR, pour succéder à M. W.H. Kyle, décédé le mois dernier.

A noter que sur 17 vice-présidents au CNR, pas un seul n'est canadien français.

Ensuite, un député libéral pourra peut-être demander à M. Gordon pourquoi un Canadien français n'a jamais, oui, jamais été nommé parmi les innombrables vice-présidents de cette société d'Etat, pour le maintien de laquelle les contribuables canadiens français, comme les autres, à même les taxes qu'ils paient à Ottawa, ont souvent soldé d'appréciables déficits.

Quelques jours après la mort de M. Kyle, nous avions publié dans "LA PRESSE" un article où nous signalions que "l'occasion serait excellente de mettre fin à une situation d'autant plus ridicule que la région du St-Laurent comprend maintenant principalement la province de Québec et qu'elle a été créée il y a quelques années, quand on a porté le nombre des régions de trois à cinq, à travers le Canada."

Nous ajoutions que même si le CNR est un organisme indépendant du gouvernement, une telle décision ne saurait être nuisible à l'administration Diefenbaker.

Maintenant qu'un choix "traditionnel" a été fait, on devine qu'au sein du cabinet fédéral, personne ne veut toucher à cette affaire et qu'on la repousse du pied en disant que ça ne "regarde que la direction du CNR".

Viendra-t-on nous faire croire que jamais, dans toute l'histoire du CNR, depuis 1923, il ne s'est trouvé un ingénieur ou un autre spécialiste qui ait eu les qualifications nécessaires pour devenir l'un des innombrables vice-présidents de ce service d'Etat ?

On a timidement tenté d'éluder, en certains milieux, la question en disant que plusieurs Canadiens français de talent sont passés à l'entreprise privée. Qui les en blâmerait quand on sait le "mur" qui les attend à un certain niveau. Mais certains sont sûrement restés car il est impossible que ce soit seulement les Canadiens anglais qui refusent de se laisser attirer par les "meilleurs salaires" de l'entreprise privée.

Dans notre article du 25 mai, nous mentionnions que trois candidatures étaient considérées soit celle de M. J. A. McDonald, directeur général de la Région du St-Laurent, celle de M. Eugene Gauthier, directeur du secteur de Québec, et celle de M. Omer Boivin, de Montréal, adjoint au vice-président Kyle.

Nous signalions que MM. Boivin et Gauthier étaient à l'emploi du CNR depuis plusieurs décennies et que, de bonne source, nous avions appris qu'ils avaient les qualifications nécessaires. Il en va sans doute aussi de M. McDonald, car notre propos ne tend pas à faire des personnalités.

A une réunion du bureau de direction du CNR tenue jeudi dernier, on a décidé de nommer M. McDonald au poste de M. Kyle et M. Gauthier à celui de gérant-général.

Combien d'années faudra-t-il maintenant attendre avant qu'une pareille occasion ne se présente ?

Un porte-parole du CNR nous a signalé que les Canadiens français sont par contre représentés parmi les directeurs du CNR.

— D'accord, mais ce sont des nominations faites à l'échelon politique et c'est peut-être, justement, parce que la direction du CNR n'a pas le dernier mot dans ce domaine... avons-nous répondu.

Avec le nouveau bill Balcer, le nombre des directeurs du CNR passera de 7 à 12. Peut-être condescendra-t-on à nous laisser un ou deux postes ?

Mais à l'échelon administratif, n'y a-t-il jamais eu un des

Voir AU CN en page 15

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

L'onychophagie

J.-L. FORTIN, M.D.

L'onychophagie, ou manie de se ronger les ongles, est considérée comme une maladie incurable chez l'adulte. On peut avoir des guérisons, occasionnellement, mais elles sont très rares. Chez l'enfant, on peut faire de la prophylaxie appropriée, lui tenir les mains propres, lui donner des jouets, l'empêcher de s'ennuyer, etc. mais chez l'adulte, où il y a une habitude invétérée, il n'en va pas de même. Telle est l'attitude et la conception de la plupart des médecins vis-à-vis de cette maladie. Ils se sont contentés comme traitement de la baptiser d'un grand nom "onychophagie" de la même manière qu'ils ont appelé "coryza" notre vulgaire rhume de cerveau, et pour lequel on n'a pas trouvé de meilleur traitement qu'un bon grand mouchoir.

Comme pour toute maladie où notre science était en défaut, il s'est échafaudé un très grand nombre de théories pour en expliquer les causes et le fonctionnement. Certains prétendent que cette maladie est causée par de l'anxiété, de la tension nerveuse, et ce serait un mécanisme de défense pour calmer cette tension. D'autres, au contraire, la considèrent tout simplement comme un réflexe conditionné qui réapparaîtrait chaque fois que les conditions initiales se trouveraient présentes, et la tension existante ne serait pas la cause, mais l'effet de cette manie. Nous croyons que les partisans de chaque théorie ont à la fois tort et raison, parce que, la tension seule, pas plus que le réflexe conditionné seul, ne sont suffisants pour expliquer parfaitement la plupart des cas.

D'abord, si c'était la seule tension nerveuse, il y aurait beaucoup plus de gens qui seraient affligés de cette terrible manie, car rares sont ceux qui ne sont jamais tendus ou anxieux. Il est vrai qu'il y a d'autres échappatoires; mais à voir ceux qui se rongent les ongles, il semble y avoir un tel effet calmant dans cet acte que beaucoup plus de gens l'emploieraient lorsqu'ils sont anxieux. On peut comparer cela à un juron dans lequel il y a des lettres "r". Pour calmer la mauvaise humeur, il est beaucoup plus efficace qu'un juron ne contenant que des syllabes douces.

En ce qui concerne la théorie du réflexe conditionné acquis dans l'enfance, elle est plus proche de la vérité. Mais la cause qu'on en donne ne semble pas adéquate et suffisante. On prétend que c'est l'ennui qui fait que l'enfant commence à se ronger les ongles, par exemple lorsqu'il est dans son parc. Ne serait-ce pas plutôt qu'il se sent frustré d'être retenu dans son parc alors qu'il aimerait bien s'amuser ailleurs dans la maison? Habituellement les choses se passent de la manière suivante: l'enfant joue dans la cuisine depuis quelque temps et la mère pour une raison spéciale, soit que l'enfant soit agité et touche à tout, ou encore soit qu'il y ait danger possible pour l'enfant, v.g., eau chaude, outils, etc., la mère décide de le mettre dans son petit parc.

Mais elle a bien eu la précaution de lui dire et de lui répéter plusieurs fois auparavant : "si tu continues à toucher à tout, à être dissipé, tu vas aller dans ton parc" et hop, tout à coup elle le prend et le place dans sa cage. Alors, savez-vous ce qui se passe dans le petit cerveau de l'enfant. Il interprète le fait d'être confiné dans son parc comme une punition injuste. Il se sent frustré dans ses droits, d'où l'angoisse, de l'anxiété, de la peur de ne plus être aimé de sa mère, angoisse qui va durer tant que la mère ne l'aura pas libéré. Il se demande à juste titre combien de temps cela va durer et il trouve le temps long. Donnez-lui les jouets que vous voudrez, ils ne l'intéressent pas. Ce qu'il veut, c'est ce qu'il avait auparavant, c'est-à-dire courir partout dans la maison. Alors, de dépit, et pour calmer son angoisse et sa colère, il commence à se ronger les ongles. Quand cette même scène se répète à de nombreux exemplaires, l'habitude est vite acquise.

Il n'est pas nécessaire que ce soit toujours exactement la répétition de la même scène. L'enfant va se ronger les ongles chaque fois qu'il se sentira frustré, angoissé, en colère, etc. Ce peut être le soir au coucher alors qu'il aimerait rester debout, ou encore lors d'un repas où il aimerait avoir plus du dessert qu'il aime, etc., en un mot, toutes circonstances qui rappelleront l'incident initial où il s'est senti frustré.

Ce sera désormais sa manière à lui de supporter la frustration. Il est donc faux de dire que c'est l'ennui qui est à la base du problème, mais l'impression de frustration, l'anxiété, la colère, etc., sont les grands facteurs qui entrent en ligne de compte pour déclencher le réflexe qui, plus tard, deviendra conditionné.

Ceci est un exemple entre mille. Mais nous croyons que, quel que soit l'incident initial, le mécanisme du déclanchement et du développement de la maladie est toujours le même. Pour ne pas partir sur une note trop déprimante, je puis vous assurer qu'il y a aujourd'hui un traitement à cette triste manie. Vu que la cause de la maladie est de nature psychique, il est bien compréhensible que ce soit la psychothérapie qui entre en jeu.

L'archiduc Otto demande de rentrer en Autriche

VIENNE. (AFP) — M. Draxler, avocat chargé des intérêts de l'archiduc Otto de Habsbourg, a remis lundi matin au chancelier Alfons Gorbach le projet de déclaration de loyauté à la république soumis par l'archiduc en vue d'obtenir l'autorisation de rentrer dans son pays.

La déclaration était prête depuis quelques jours, mais en raison de la venue de MM. Kennedy et Khrouchtchev, sa remise au gouvernement a été différée jusqu'à ce que le chef du gouvernement autrichien ait le temps matériel de s'en occuper.

Le texte de la déclaration de l'archiduc doit maintenant être étudié d'une part par le gouvernement et, d'autre part, par la Commission juridique du conseil national, chambre basse autrichienne, conformément à la constitution de la deuxième république. Il doit contenir une renonciation au trône et à toute autre revendication se rapportant aux droits héréditaires de l'ancienne famille impériale autrichienne.

L'intention de l'archiduc Otto de Habsbourg est de s'établir en Autriche, qu'il a quittée à l'âge de 4 ans en 1918, et d'exercer une profession libérale, probablement le professorat. La constitution ne lui interdit que les fonctions de président de la république. Il semble qu'une fois rentré, l'archiduc conservera le droit de faire de la politique, ce qui provoque une forte opposition à son retour au sein du parti socialiste autrichien.

LA VOICI !

pour plus de plaisir

1 FILTRE 'MIRACLE' 2 RICHES TABACS DE CHOIX 3 KING SIZE

goûtez ce plus grand plaisir que procurent de riches tabacs de choix, le filtre 'Miracle' et la longueur King Size. Vous en retirerez plus de saveur, plus de satisfaction. Achetez aujourd'hui même un paquet de Peter Stuyvesant...

PLUS DE SAVEUR • PLUS DE SATISFACTION

Le monde féminin

Entrevue avec Mlle Ricketts, diététiste, au Kenya

La nutrition: problème de base de l'Est Africain

Après avoir séjourné pendant neuf ans au Kenya, Mlle E. Ricketts, diététiste d'origine britannique, était désignée en 1957 à la direction de la faculté des sciences domestiques du Collège royal de l'Est Africain britannique, à Nairobi, plus précisément, capitale du Kenya, un an après la fondation de l'institution.

L'Afrique orientale compte 6 millions d'habitants, dont 47,000 Européens: les quelque trente jeunes filles de la faculté des sciences domestiques viennent de milieux et d'origines très diverses. Les moins fortunés bénéficient des subsides du gouvernement qu'elles représentent, ce dernier contribuant aussi au financement du Collège.

Dans leurs rangs, se trouvent des Africaines, des Asiatiques, des Indiennes, des Arabes et des Européennes. Le programme des sciences domestiques, qui demeure toujours en relation avec les besoins des sociétés africaines, porte sur les sujets suivants: nutrition et diététique, textiles et confection, chimie, physique, préventions hygiéniques, anglais, éducation, histoire et sciences sociales.

Les jeunes filles se familiarisent aussi avec les différents moyens de cuisson au bois, à l'huile, à l'électricité, au charbon, à l'alcool et avec le mécanisme des appareils électro-ménagers rendus populaires au-delà du marché américain.

L'enseignement est dispensé en anglais, par un personnel de 5 experts attitrés, les autres sont simplement invités pour une période déterminée. Les manuels sont également anglais ou américains.

C'est au terme d'une tournée des principales universités américaines et canadiennes, entreprise en février dernier, que nous avons rencontré Mlle Ricketts, graduée de l'université de Londres, dans le cadre de la conférence des sociétés savantes, laquelle réunit des professeurs en sciences domestiques des universités canadiennes. Il semble que l'un des plus grands problèmes basiques en Afrique en soit un d'éducation des parents en matière de nutrition. Ainsi, la quantité de lait offerte aux enfants est vraiment insuffisante, les préventions hygiéniques aussi.

photo LA PRESSE
Mlle E. RICKETTS

Les 30 étudiantes en sciences domestiques du Collège royal, qui comprend en tout quelques 300 élèves en génie, architecture, sciences, histoire, art et sociologie, se destinent presque toutes à l'enseignement. Le cours est de 3 ans et 17 des diplômées enseignent présentement, dont une en Angleterre.

Un menu par jour

Potage hollandais
Tomates à la vinaigrette
Agneau au chou
Purée de pommes de terre "instant"
Radis et concombres
Ananas frais
Thé — Café

Potage hollandais

6 oignons
5 c. à table de beurre
3 tasses d'eau froide
3 c. à table de farine
2 tasses de lait chaud
Sel au goût
Une pincée de noix muscade râpée
1 jaune d'oeuf

Hacher les oignons et les faire cuire dans 2 c. à table de beurre pendant cinq minutes puis, ajouter l'eau et faire cuire encore pendant trente minutes. Passer dans une passoire et faire une sauce blanche avec le reste du beurre, la farine et le lait chaud, ajouter les assaisonnements et faire cuire pendant cinq minutes en remuant constamment. Ajouter à l'oignon, mélanger bien et ajouter le jaune d'oeuf légèrement battu. Servir très chaud et saupoudrer chaque portion d'une c. à thé de fromage de Hollande râpé.

En ce temps-là quand on se mariait...

Bien qu'il se célèbre habituellement plus de mariages en juillet et en octobre qu'en tout autre temps de l'année, la tradition demeure de considérer le mois de juin comme le mois de la mariée. Bon nombre de coutumes entourant la cérémonie du mariage ont pris naissance au Moyan Age; d'autres remontent à l'antiquité. Le cortège nuptial, par exemple, tire son origine de l'époque où la mariée devait être enlevée de force à ses parents. Les amis du marié et d'autres membres de la tribu se joignaient à lui pour envahir le territoire ennemi et capturer la future épouse. Leur rôle était de rester derrière à combattre les parents de la jeune fille pendant que le prétendant s'enfuyait avec elle. Il faut bien admettre qu'on en demande beaucoup moins à nos garçons d'honneur aujourd'hui !

La coutume d'avoir une dame et des filles d'honneur remonte à l'époque des Saxons en Angleterre. La femme la plus âgée de la tribu se voyait confier la charge de tous les détails préparatoires au mariage; c'est elle qui confectionnait la couronne nuptiale, qui préparait les décorations de la noce et qui habillait la mariée. Dans les temps plus reculés encore, le rôle des filles d'honneur était d'entourer la mariée afin de la protéger contre l'enlèvement. A Rome, elles servaient de témoins au mariage.

Du chambellan de G.-B.

Défense de parodier les Kennedy

LONDRES (AFP) — Le Lord chambellan de Grande-Bretagne, qui est chargé de la censure des films et pièces de théâtre, a interdit la représentation d'un sketch sur Mme Kennedy censé passer dans la revue "Le Lord chambellan regrette..." devant être jouée à partir du 12 juin à Newcastle on Tyne.

Les auteurs de la revue, Peter Myers et Ronald Cass, avaient intitulé leur sketch sur le président des Etats-Unis : "The Dark Lady of the Senate" (La dame brune du Sénat). "Il va falloir que nous écrivions autre chose" ont-ils dit en apprenant la nouvelle. Le censeur, qui d'habitude n'enlève qu'une ou plusieurs phrases, a demandé la suppression entière. Par contre les autres sketches portant sur la famille royale, la politique anglaise et le couple Armstrong-Jones n'ont subi aucune coupure.

Certaines rimes sont cruelles, d'autres adorables. Difficilement traduisibles en raison de la cadence des vers, en voici quelques échantillons.

"...nous n'attendons pas la veuve joyeuse
mais du président, l'épouse très sérieuse.
La voici, do ré mi, fa sol la si.
Quel changement avec vieille tante Mamie".
... "Jacqueline, Jacqueline, vous êtes toute grâce."

Mme Kennedy répond alors :

"Je tiens à plaire à tous, car maman de Caroline,
J'utilise les... trucs de Marylin".

Les hommes attaquent ensuite en choeur :

"Jacqueline, tu es plus chic qu'un star de cinéma !
Et elle de continuer :
"Mes vêtements viennent de Paris,
mais, en bonne Américaine, d'étiquettes de chez nous, je me réjouis
pour ne pas causer de paine".

Le sketch touche à différents sujets et fait dire à Mme la présidente :

"Depuis que j'ai épousé Jack, Dame Fortune m'a souri;
Il est doux et charmant...
Même si nous ne discutons pas de Cuba devant l'enfant
Nous lui dirons tout quand elle aura grandi".

Sur un autre ton :

"Quand du voyage spatial, nous avons perdu la primeur,
J'ai cherché à garder Jack, serein :
Si l'argent de ton papa n'a pu obtenir cet honneur
Khrouchtchev n'aura pas le dernier mot, sois certain !

Nominations au bénévolat grec

La Hellenic Ladies' Benevolent Society annonce les nominations suivantes, pour l'année en cours. Mme H. Grivakis, présidente honoraire; Mme J. N. Economides, présidente; Mmes N. Lagios, N. Varelas et E. D. Varverikos, respectivement 1ère, 2e et 3e vice-présidentes.

Mme N. Scodras s'est fait élire secrétaire des registres; Mme M. Vasilkioti, trésorière, ainsi que Mme J. Vorias, adjointe à la trésorière. La secrétaire correspondante sera Mme S. Moscoutis alors que Mme S. Pantelides devient secrétaire de l'abonnement des membres. Mlle L. Destonis a été nommée présidente de la banque de vêtements, Mme N. Chryssolor, adjointe à la présidente du bien-être, et Mme J. Daperis, correspondante grecque de l'Association.

Petit tailleur correct en toile beige et blanc, gansé de peau de chevreau. La toile est si aérée qu'on aperçoit la ceinture sous la veste. Le chapeau est tricoté.

Projet de recherches

Relation mère-enfant suivant l'état de santé

HALIFAX (PC) — Trois médecins de Halifax viennent de s'engager dans un projet de recherches médicales. Si l'entreprise réussit, les résultats sont susceptibles d'atténuer les craintes ressenties par les femmes en période de grossesse.

Les médecins sont à étudier les effets, sur le foetus, de maladies telles que les oreillons, la rougeole, l'influenza et même le rhume bénin, lorsqu'elles sont contractées par une femme enceinte. On a déjà prouvé, et cela depuis des années, que les oreillons et un certain type de polio peuvent altérer la santé du bébé si la mère en est atteinte au début de sa grossesse. Mais plusieurs autres questions sont demeurées en suspens.

Et c'est précisément dans le but d'éclaircir ces questions qu'une équipe de trois médecins ont entrepris des recherches, à l'hôpital Grace de la maternité. Le projet est commandité par le Conseil de recherches nationales, conjointement avec l'école médicale de l'université de Dalhousie. On prévoit que l'enquête peut nécessiter trois ou quatre années de travail.

En voici les grandes lignes. Une femme enceinte qui a contracté l'une ou l'autre des maladies précitées, et désireuse de collaborer au projet, subit régulièrement un examen par un membre de l'équipe, durant sa grossesse. Pendant les deux ans qui suivront la naissance, l'enfant sera sous observation. Les médecins pourront ainsi juger des effets nocifs ou non.

"Nos opinions sont fondées sur l'expérimentation. Et éventuellement, ce travail pourra prouver la fausseté de certaines suppositions. Mais quels que soient les résultats, les recherches ne seront pas inutiles".

ELUE PRESIDENTE — Mlle Ruth Linstead a été élue présidente du Club Desk & Derrick à la dernière assemblée annuelle. Les autres membres du conseil sont Mlle Margaret Snodgrass, première vice-présidente; Mme Dorothy Kelly, deuxième vice-présidente; Mlle Shirley Robinson, trésorière; Mlle Louise Carrière, secrétaire des registres; Mlle Fay Tassie, secrétaire correspondante.

Année fructueuse

14,156 heures de bénévolat à N.-D.

Les bénévoles de l'hôpital Notre-Dame ont offert en 1960 plus de 14,156 heures de travail ayant triplé en trois ans le nombre d'heures offertes préalablement à l'hôpital. Elles ont été placées dans vingt services sans compter les attributions spéciales qui leur furent confiées, selon Mme Marcelle Laurendeau, directrice du bénévolat. Les demandes se font de plus en plus nombreuses et Mme Laurendeau a fait appel à toutes les bonnes volontés afin d'intensifier le recrutement des disponibilités. Dans son rapport annuel, elle a de plus cité que ces bénévoles appartenaient à différentes affiliations telles que l'Association des dames auxiliaires, les indépendantes, le service bénévole de Montréal, la Ligue de jeunesse féminine, le collège du Sacré-Coeur et la Chambre de commerce des jeunes.

C'est sous la présidence de Mme Roméo Desjardins qu'avait lieu hier à l'hôtel Windsor la 79ième réunion annuelle des dames auxiliaires de l'hôpital Notre-Dame. Le déjeuner réunissait des invités de marque tels que le Dr et Mme Paul Bourgeois, Mme Gérard Boudrias, Mme Paul Gérin-Lajoie, Mme Albert Guilbeault, ainsi que les Rév. Soeurs Lemire, supérieure, Noémi Dion, Béatrice Demers et Claire Jeannotte.

Dévouement de 442 membres

Ont présenté des rapports : la trésorière Mme Jean-Louis Léger, Mme Etienne Crevier du comptoir du cadeau qui remit par la même occasion un chèque de $1,500 à la présidente, Mme Diane Emery, Mme Maurice Ladouceur, Mme M. Laurendeau et Mme Yves Prévost. Chacune a été remerciée par Mme Desjardins qui résuma, dans son propre discours le travail des dames auxiliaires de l'hôpital et l'enthousiasme apporté au service du malade.

Au 31 décembre 1960, l'Association comptait 442 membres dont 40 membres actifs et 8 membres honoraires. Le conseil a ajouté quatre nouveaux membres à sa liste, ce sont : Mmes J. R. Boutin, Jacques Gauthier, Roger Lalonde et Jean-Paul Sauvé. Au cours de l'année, l'Association a eu le plaisir d'accueillir 12 nouveaux membres et à déplorer 4 décès.

Côté bibliothèque, 500 volumes circulent mensuellement et au-delà de 600 revues de toutes catégories et de langue française et anglaise sont aussi prêtées aux patients et au personnel de l'hôpital. Des remerciements ont été adressés à la bibliothèque compétente et dévouée qui depuis 13 ans s'occupe de cette organisation.

D'autre part, des médailles ont été décernées à deux bénévoles qui ont plus de 1,000 heures de travail à leur crédit,

Mme Roméo Desjardins, présidente de l'Association des dames auxiliaires de l'hôpital Notre-Dame.

Mme Alice Leblanc et Mlle Louise Bourgeois ainsi qu'à 19 autres qui avaient dépassé les 300 heures. Ce bilan impressionnant quoique fort incomplet reste au crédit de ces femmes charitables qui emploient leurs loisirs au service du malade retenu hors de son foyer.

Pour les secrétaires privées

M. Robert Smillie, adjoint au directeur général de la Banque de Montréal, était le conférencier invité à la première assemblée générale du chapitre montréalais de l'Association des secrétaires d'administration (secrétaires privées.) Cette réunion se tenait le 31 mai au "Mechanics Institute". M. Smillie a surtout appuyé sur le besoin urgent d'établir une atmosphère de haut rendement et d'agréables conditions de travail au sein des différents bureaux.

Des détails sur un programme d'extension, supplément des cours offerts aux secrétaires par l'Université de Toronto, furent également soumis. Ce programme comprend des cours de psychologie, économie, droit commercial, comptabilité, anglais et relations humaines. Dix-huit nouveaux membres furent officiellement acceptés par Mlle Margaret Muckersie, présidente, et Mlle Odette Leroux, présidente du comité de recrutement des membres.

Au menu d'un lunch festival

Voici le menu d'un lunch estival qui se prépare en quelques minutes. Mélangez une boîte de crème de céleri concentrée avec une égale quantité de lait de beurre et une cuiller à table de ciboulette hachée. Mettez au réfrigérateur et, pendant que la soupe refroidit, préparez des Bouchées Grillées que vous servirez avec, et dont la recette suit. Ecroûtez des tranches de pain et découpez-les en carrés de trois pouces. Tartinez de pâte de jambon, parsemez de noix du Brésil et d'un peu d'oignon haché. Ramenez l'un sur l'autre deux coins opposés de chaque carré, de façon à former une corne d'abondance. Fixez avec un bâtonnet, puis faites griller et servez chaud avec la soupe froide.

CHIC ENSEMBLE 2 PIECES EN ARNEL QUI VOUS INVITE A VOYAGER. Les rayures vives et animées de la petite veste croisée tranchent admirablement bien sur la blancheur de la jupe au plissé indéformable. Ce tissu, à la texture sharkskin, ne demande que très peu d'entretien et n'accepte aucun faux pli. Eclatant rayé dans les teintes de vert, brun, rose foncé, tan et blanc. Tailles 10 à 16. **Ens. 12.98**

Ecrivez ou composez Ogilvy's — VI. 2-7711
OGILVY'S — Petites modes, au rez-de-chaussée
JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Dechaux
CLEANERS
NETTOYEURS
"Le nom de Confiance"
1342, BOUL. LAURENTIEN FE. 4-4620

vedette Bélanger
"LA QUALITE POUR TOUS"

Création 1961
SUPERBE MOBILIER DE CHAMBRE 3 MORCEAUX
Bureau triple, commode, lit bibliothèque en noyer, acajou ou fini deux tons. Une aubaine à ce prix.
SPECIAL $199.
FACILITES BUDGETAIRES
pour convenir à votre budget
1950 est, ONTARIO — LA. 6-3301
434 est, CREMAZIE — DU. 8-3511
3275, MASSON — RA. 9-1879
Bélanger

Une nouvelle coiffure d'inspiration parisienne
Coupe "Gamine" $1.25
Assurez-vous que cette coupe reste parfaitement en place grâce à notre permanente "Gamine". $6.25
Permanente et coupe "Gamine" Rég. $10.00 $7.50

1194 ouest, STE-CATHERINE UN. 6-7636
VENEZ AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS
OUVERT tous les JOURS de 9 HEURES à 7 HEURES
VENDREDI jusqu'à 9 HEURES — SAMEDI jusqu'à 6 HEURES

Aucun autre shampooing n'embellira votre chevelure comme le

SHAMPOOING-CRÈME AUX OEUFS RICHARD HUDNUT

Il n'existe aucun shampooing-crème aux oeufs comparable à celui de Richard Hudnut. Pourquoi? Mais parce que le Richard Hudnut est *véritablement* préparé avec des oeufs . . . et tout le monde sait quel éclat et quelle souplesse extraordinaires ceux-ci donnent à la chevelure! En outre, le shampooing-crème aux oeufs Richard Hudnut est le seul offert en deux formules: pour cheveux *secs* ou pour cheveux normaux ou *gras*. C'est un shampooing de qualité qui rend votre chevelure absolument éblouissante. Faites l'essai du shampooing-crème aux oeufs doré de Hudnut et vous serez émerveillée par l'éclat, la propreté et la docilité de votre chevelure.

A tous les comptoirs de produits de beauté

Chaque formule est offerte en trois formats: $.75, $1.25 et $2.00. Il est plus économique parce qu'il est concentré!

RICHARD HUDNUT
Produits de beauté renommés dans le monde entier

DANS LA VALLEE DU RICHELIEU — Les épouses des délégués du troisième congrès mondial de Psychiatrie seront les invitées à un buffet froid, qui sera servi au grand salon du Manoir Rouville de St-Hilaire. Sur cette photo quatre membres du comité de réception. De gauche à droite: Mmes Hans Kunow, Robert Philipps, W. F. Keaton et Sidney Long.

photo de Mlle Handfield, Garcia

Mlle Suzanne Handfield, fille de M. A.-Jean Handfield, décédé, et de Mme Handfield, de Notre-Dame de Grâce, et M. Yves Laurendeau, fils de M. et de Mme Godefroy Laurendeau, d'Outremont, dont les fiançailles ont eu lieu dernièrement. Le mariage sera béni, dans l'intimité, en août prochain.

Ottawa

M. et Mme Boyd Hill, d'Ottawa, font part du prochain mariage de leur fille, Louise, avec l'agent de la Gendarmerie royale du Canada, M. Bernard Gagnon, fils de M. et de Mme Nathaniel Gagnon, de Limoges. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à 10 heures, le samedi, 24 juin, à l'église St-Jean-Baptiste d'Ottawa.

M. et Mme Benoit Bond, de Hull, annoncent le mariage de leur fille, Denise, avec M. Aurèle Lecompte ,fils de M. et de Mme Edouard Lecomte, également de Hull. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi, 15 juillet, à 10 h. 30, à l'église Notre-Dame de Lorette.

Mlle Florine Isabelle, de Hull, attachée au service des relations extérieures de l'Université d'Ottawa, a été élue présidente de l'Association des femmes universitaires Ottawa-Hull.

Le nouveau conseil est formé de: Mlle Anita Guttadauria, 1ère vice-présidente; Mlle Clarisse Cardin, 2e vice-présidente; Mme Louis-Philippe Charbonneau, secrétaire-correspondante; Mme Gilles Couture, secrétaire-archiviste; Mlle Gertrude Gagnon, trésorière; Mlle Emérienne Rouisse, représentante à la Fédération.

Un groupe d'étudiants de l'école publique Bayview de Midland, Ontario, a visité la résidence du gouverneur général samedi matin.

Son Excellence le gouverneur général, accompagné du capitaine Jean Lajeunesse, aide-de-camp de service, a dévoilé le monument des Canloan sur la promenade de la rue-Sussex, samedi après-midi.

Leurs Excellences le gouverneur général et Madame Vanier ont donné une réception pour les membres de la fédération des sociétés St-Jean-Baptiste en réunion à Ottawa, samedi après-midi.

M. et Mme Louis Limoges ont le plaisir d'annoncer le mariage de leur fille, Huguette, avec M. Robert Lalonde, fils de M. et de Mme René Lalonde, de Hull.

Mlle RUTH GRANDPRE, fille de Me Antonio Grandpré, notaire, et de Mme Grandpré, de Waterloo, et M. MICHEL BERNARD, fils de M. Paul-A. Bernard, décédé, et de Mme Bernard, de Granby, dont le mariage sera célébré le 10 juin, à l'église St-Bernardin de Waterloo.

Partie de cartes

Les Filles canadiennes française Inc., assemblée Madeleine de Verchères, organisent une partie de cartes qui aura lieu, le jeudi, 12 juin, à 8 h. p.m., à l'Ecole supérieure St-Stanislas, au 1220 est, de la rue Laurier.

La réunion mensuelle sera tenue le mercredi, 7 juin, à 8 h. p.m., au même endroit.

(PC) — L'an dernier les exportations des Etats-Unis à l'Union Sud-Africaine sont montées à $280 millions; l'outillage industriel en constituait l'article le plus important.

125e rapport annuel de la Société St-André

Au cours de l'année dernière, plus de $9,100 ont été dépensés pour le bien-être, la culture et l'éducation par le Société St-André de Montréal, d'après leur 125ième rapport annuel publié cette semaine. Ces oeuvres ont été financées par des dons et aussi au moyen des recettes de $4,000 provenant du bal annuel de la Saint-André.

Des octrois pour l'éducation ont été fait par le comité de l'Aide aux étudiants à 12 personnes. Les récipiendaires sont pour la plupart des jeunes gens qui promettent beaucoup mais dont le budget restreint ne pourrait absorber le coût élevé d'études avancées. Un exemple typique est le cas d'un jeune garçon infirme qui a reçu l'assistance de la Société pendant cinq ou six ans et qui finira son cours primaire l'an prochain.

Le comité féminin a continué de venir en aide aux vieillards et aux infirmes d'origine ou d'ascendance écossaise au moyen d'une allocation mensuelle. D'autres familles écossaises nécessiteuses ont fait appel à la générosité de la Société; elles ont reçu la visite des membres du comité féminin qui peuvent ainsi déterminer ce qui peut être fait pour les aider. Seize enfants et leurs mères ont été envoyés au Camp "Old Brewery Mission" l'été dernier pour des vacances de deux semaines, et des dîners de Noël ont été donnés à plus de soixante-cinq familles.

La Société St. André supporte aussi le "Boys' Pipes & Drums" du Régiment Black Watch RHR) du Canada. Ces garçons qui sont entraînés et dirigés par le lieutenant LaPointe du 3ième Bataillon du Black Watch, se sont fait entendre au bal de la Saint-André et aux "Annual Caledonian Games".

Ils ont aussi participé au défilé de la Saint-Patrice, au Carnaval d'hiver de Ville Mont-Royal, au Festival international de danses folkloriques, à la division de St-Lambert de la Légion canadienne, etc. En reconnaissance de leur admirable travail, ils ont été invités une fois de plus à se rendre au Camp national des cadets à Banff.

Les membres du comité exécutif de la Société St-André de Montréal sont : M. Alex. Archibald, C.A., président sortant de charge ; M. J. Alasdair Fraser, président ; M. James F. Macfarlane, premier vice-président; M. R. S. Aiken, C.A., deuxième vice-président ; M. N. C. D. Mactaggart, C.A., trésorier honoraire ; M. John G. Withers, secrétaire honoraire ; M. T. P. Miller, C.A., secrétaire général.

Prochains mariages

M. et Mme Delisle Garneau, de Strathmore, Qué., font part du prochain mariage de leur fille, Claire-Julie, avec M. John William Duckworth, fils de M. et de Mme Harry Duckworth, également de Strathmore. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, le samedi 17 juin, à l'église St. John Fisher, Valois, Qué.

On annonce le prochain mariage de Mlle Nicole Gendron, fille de M. Paul Gendron, décédé, et de Mme Gendron, de Verdun, avec M. Roland Chaffe, fils de M. W. Chaffe, de Montréal, et de Mme Chaffe, décédée. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 17 juin, à l'église Notre-Dame-de-la Paix.

M. et Mme Emilien Bonenfant, ont le plaisir d'annoncer le mariage de leur fille, Rita, avec M. Marcel Trépanier, Ing. P., fils de M. Léo Trépanier, décédé, et de Mme Trépanier. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi, 17 juin, par le R. P. Gilbert Trépanier, O.M.I., frère du marié.

Mme Sylvestre, de Montréal, annonce le prochain mariage de sa fille, Lucille, avec M. Gérald Favreau, B.A., B. Pharm., L. Pharm., fils de M. Damase Favreau, décédé, et de Mme Favreau, qui sera célébré le samedi, 17 juin, à l'église St-Etienne.

On annonce le mariage de Mlle Pierrette Dumas, fille de M. et de Mme J.-Edmond Dumas, de Sorel, avec M. Gilles Valois, fils de M. et de Mme Joseph Valois, également de Sorel. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par M. l'abbé Jules Péloquin, cousin du marié, le samedi 17 juin, à dix heures, à l'église Saint-Pierre de Sorel.

Gavan-Duquette

A l'église Ste-Gertrude de Smooth Roch Falls, avait lieu récemment le mariage de Mlle Yvette Duquette, fille de M. et de Mme Paul Duquette, de Smooth Rock Falls, avec M. Clifford Joseph Gavan, fils de M. et de Mme W. M. Clifford Gavan, de Garson, Ont. Les nouveaux mariés habiteront Cochrane.

M. et Mme ROLAND TREMBLAY (Micheline Marier) dont le mariage a été béni, ces jours derniers, par M. l'abbé Bernard Durocher, à l'église Ste-Cécile de Montréal. La mariée est la fille de M. Marcel Marier, décédé, et de Mme Marier, et le marié, le fils de M. et de Mme Léo Tremblay.

Concert de gala des Festivals de Musique

Les Festivals de musique du Québec ont eu lieu en avril dans les villes de Montréal, Québec, Chicoutimi, Rimouski et Thetford-Mines. Le concert de gala donné par les gagnants aura lieu le dimanche 18 juin prochain, à la Comédie Canadienne. Voici la liste des Patrons des Festivals de Musique 1961.

Patrons

Son Exc. l'hon. Onésime Gagnon, P.C., Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, l'hon. Jean Lesage, l'hon. Pierre Sévigny, l'hon. sénateur Mark Drouin, C.R., P.C., l'hon. sénateur H. de M. Molson, l'hon. Georges-Emile Lapalme, l'hon. Noël Dorion, l'hon. Paul Gérin-Lajoie, l'hon. Lionel Bertrand, Me Jean Drapeau, l'hon. Wilfrid Hamel ;

MM. Rosaire Gauthier, Roméo Crevier, Marcel Marier, C.R., le docteur Guy Fortier ; MM. Armand Turpin, J. J. Bouchard, Paul Pratt, Romuald Bourque, M.P., Art. E. Séguin, Jacques Lafontaine, Armand Nadeau, Gérard Guay ;

Le docteur C.-Robert Fiset, MM. R. G. Nadeau, Geo. O'Reilly, M.P.P., Mgr Alfred L. A. Vachon, le Dr F. Cyril James, M. Lionel Lemay, le Dr Wilfrid Pelletier, MM. Marvin Duchow, et MM. Alfred Mignault et Maurice Descoteaux.

SALLE Du Barry

Cette toute nouvelle et somptueuse salle à manger est déjà réputée pour sa table unique et son atmosphère fashionable. Venez y applaudir

LENI BARTERI

Déesse Grecque de la Chanson

du 5 au 17 juin

Danse avec l'orchestre de Nick Martin.

Réservations: RI 7-9861
Stationnement gratuit

SKYLINE HOTEL

6050 chemin de la Côte de Liesse

SALON Astrid

et le printemps vous apportent...

La ligne "AUDACE"

La plus récente création de Paris

PERMANENTE

y compris

COUPE SHAMPOOING

et MISE EN PLIS

2 esthéticiennes graduées de chez Lancôme de Paris vous conseilleront sur vos soins de beauté :

MASSAGE et MAQUILLAGE

$5.00

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

418 est, rue Ste-Catherine — VI. 2-3421

DE CHEZ BIRKS B·B

Nouveautés de New York

COULEURS DOUCES

Voici des sacs charmants pour les beaux jours d'été ornés de fleurs aux couleurs fraiches délicatement brodées sur fond blanc. Création Schiffli. Se portent admirablement avec les toilettes estivales... et le noir, naturellement.

Chacun 12.95

BIRKS
BIJOUTIERS

TROIS MAGASINS DANS LE GRAND MONTREAL

BIRKS B·B

CARRE PHILLIPS
DORVAL ET ROCKLAND

BIRKS B·B VALEUR VEDETTE

CRISTAL TAILLE-MAIN HAUTE TENEUR EN PLOMB 4.95 Chaque pièce

De haut en bas :
Bonbonnière, diam. 5"
Vase à fleurs, haut. 10"
Beurrier avec couvercle, diamètre 6½"
Cendrier, diamètre 6"
Plat à 3 compartiments, 8 x 7"
Sucrier et pot à crème

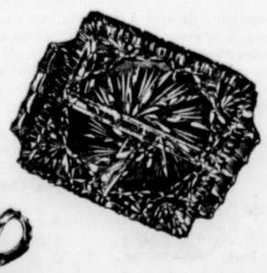

BIRKS
BIJOUTIERS

Pour la PREMIÈRE FOIS depuis sa fondation

Bleau & Rousseau VOUS PRÉSENTE UNE Vente de juin

Fourrures de Première Qualité seulement...

Voici une véritable **Vente Avant Saison** qui vous permettra de sensationnelles économies et nous assurera une production continue durant la saison morte. En d'autres mots, l'occasion où votre intérêt devient le nôtre.

Réductions de 40%

Voici comment nous pouvons vous permettre de réaliser une telle aubaine. D'abord, de la fusion de nos deux magasins en un seul résulte une compression sensible des frais généraux, puis par la fabrication de vêtements vendus au préalable signifie que notre atelier produira à pleine capacité durant la saison morte.

mais à des prix d'occasions budgétaires !

Manteaux de Vison Pastel Canadien. Val. rég. $2825	$1700
Jaquettes de Vison Sauvage Canadien. Val. rég. $795	$495
Etoles de Vison de ferme. Val. rég. $330	$195
Manteaux de Vison "Black Diamond" (peaux travaillées à l'horizontale). Rég. $2000	$1200
Manteaux de Phoque d'Alaska (teint Safari). Val. rég. $1750	$1050
Manteaux de Loutre Canadienne. Val. rég. $795	$495
Manteaux de Castor Canadien. Val. rég. $795	$495
Manteaux de Mouton de Perse Gris (grand col de vison). Val. rég. $795	$495
Manteaux de Mouton de Perse (teint noir). Grand col de Vison. Rég. $795	$495
Manteaux de Chat Sauvage Rasé. Val. rég. $660	$395
Manteaux de Rat Musqué (teint vison). Qualité surchoix. Rég. $430	$259

AUCUN VERSEMENT INITIAL

Seule la taxe de vente est payable à l'achat

Bleau & Rousseau inc.

5014 ouest, SHERBROOKE — HU. 4-3521

VENTE UN JOUR SEULEMENT d'épargne d'été Morgan

Offre merveilleuse!

PRIX SPÉCIAL
8.00 ch.
2 pour 15.00

Robes d'été en coton frais comme la brise

Toute la féminité se retrouve dans ces quatre jolis modèles! Robes confectionnées de coton lavable, pratiques pour la température chaude et collante de l'été! Sans manches, jupe ample aérée!

- **A.** Satinette imprimée; ceinture en simili-cuir avec détail de boutons. Rose, doré ou bleu. Tailles 10 à 16.
- **B.** Robe chemisier, genre cocher, satinette avec ceinture même tissu. Lilas, pêche ou aqua. Tailles 10 à 18.
- **C.** Robe en guingan de coton, quadrillé audacieux, et ceinturon uni. Noir, rose ou couleur doré sur blanc. Tailles 10 à 16.
- **D.** Organdi de coton clair imprimé; ceinture même tissu avec détail de noeud simili-cuir. Brun/vert, brun/orange brûlée sur blanc. Tailles 10 à 16.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
ROBES DU BUDGET... AU TROISIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Épargnez 7.00 à 12.00!

Robes d'été de grande valeur!

Robes élégantes pour demoiselles et dames. Choix de quatre modèles seyants et d'allure jeune.

- **A.** Ensemble en coton seersucker en doré, vert ou bleu sur blanc. Tailles 10 à 18.
- **B.** Robe entièrement doublée en voile Dacron*, jupe à plis permanents. Teintes dominantes: brun ou vert. Tailles 8 à 16.
- **C.** Fourreau Arnel* et coton, décolleté profond en rose prononcé, noir ou brun. Tailles 10 à 18.
- **D.** Robe en jersey Terylene* doublée coton. Jaquette en imprimé gris/blanc, ou vert/blanc. Tailles: 14½ à 22½.

*Marques déposées

Norm. 25.00 à 30.00
17.95 ch.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261
ROBES POUR DAMES, ETAGE MODE... AU DEUXIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Épargnez plus de 20 à plus de 30%!

Messieurs! Vente extraordinaire de souliers Morgan!

Fabrication canadienne

Souliers de qualité supérieure et économies intéressantes! Achetez deux paires, vous serez certains de votre élégance et confort en toute circonstance cet été. Pointures 7 à 11, largeurs C, D et E dans le groupe... mais pas dans toutes les grandeurs et modèles. Venez tôt... voici votre choix:

De gauche à droite:

- Blucher en cuir de veau noir.
- Balmoral en cuir de veau noir.
- Mocassin en veau aniline brun ou cuir veau.
- Mocassin en cuir de buffle noir.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAUSSURES POUR MESSIEURS... AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Norm. 16.95 à 19.95
12.98 la paire
2 paires 25.00

Norm. 2.98 à 6.98 ch.
PRIX DE VENTE
1.99 à 3.49

Épargnez 33⅓ à 50%!

Exquise lingerie nylon garnie de dentelle... marques connues!

Lingerie et vêtements de nuit à bas prix inusités... c'est le moment de faire provision pour la saison chaude! Chemises de nuit, jupons-combinaisons, jupons et culottes courtes de nylon doux opaque. Tous paremen tés de luxueuse dentelle de nylon. Variété de garnitures. Teintes aqua, beige; tous de première qualité; jupons et culottes aussi disponibles en blanc. Autres styles aussi.

Chemise de nuit ajustée, P.M.G. Norm. 6.98 **3.49**

Pyjama Baby Doll, P.M.G. Norm. 5.98 l'ens. **2.99**

Jupon, P.M.G. Norm. 2.98 et 3.98 **1.99**

Combinaison-jupon, P.M.G. Norm. 3.98 et 4.98 **2.49**

Aussi disponible: Culottes, P.M.G. ch. **.99**

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261 sur commandes de 1.00 et plus selon couleurs et grandeurs
LINGERIE DU BUDGET... AU TROISIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Sept étages **CLIMATISES** *pour votre confort*

VENTE d'épargne d'été

MERCREDI, LE 7 JUIN

Morgan
8 MAGASINS À RAYONS
QUALITÉ
CANADA

À la Boutique Town and Country!

Norm.: 25.00

12.95

chacune

Robes "Josef" en luxueux cotons imprimés!

Des épargnes appréciées au début de la saison estivale. Des robes coquettes et pratiques au modique prix de 12.95 chacune.

- Modes d'allure jeune
- Cotonnades soyeuses et luxueuses
- Tailles 10 à 18.

A. Robe-fourreau à large col tailleur, ceinture et boutons même tissu : Noir, turquoise, brun, beurre.

B. Imprimé "médaillons". Large ceinturon même tissu, pli profond devant et ouverture glissière au dos. Turquoise/bleu/blanc doré/vert/blanc.

C. Robe à profond décolleté, long boutonnage devant. Imprimé floral sur blanc.

- Prune/blanc
- Brun/blanc
- Bleu moyen/blanc

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

BOUTIQUE TOWN & COUNTRY, ETAGE-MODE ... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Norm. 10.95

6.98

l'ens.

Épargnez plus de 35%!

Tenues de jeu avec jupes assorties!

Gais cotons imprimés

Portez le vêtement un morceau (shorts et corsage) dans l'auto ou à la campagne ... revêtez la jupe à boutonnage assortie, et voilà ... vous avez la tenue de ville idéale ! Les deux modèles, tailles 10 à 18.

A. Robe à corsage bustier, épaulettes cordonnets, jupe ample à deux poches plaquées. Imprimé à motif de feuilles en rouge ou brun sur blanc; imprimé floral; brun, bleu ou vert; quadrillé brun/gris/doré ou gris/lilas/vert; imprimé floral abstrait à teintes dominantes de tangerine, bleu et fushia.

B. Robe sans manches à décolleté arrondi, large poche "kangourou". Imprimé à motif feuilles bleu prune ou gris sur blanc; quadrillé rose ou lilas sur blanc; imprimé multicolore sur fond blanc.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ VI. 2-6261

VETEMENTS SPORT ... ETAGE BUDGET ... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Norm. : 4.95 et 5.95

2.98 et **3.98** ch.

Épargnez plus de 30 ou plus de 35%!

Vêtements "plein été" en coton whipcord lavable!

Elégance des vêtements sport d'été en coton whipcord ... confection soignée à coutures doubles ... tous en tailles 10 à 18.

A. Jupe droite, glissière arrière en noir ou blanc. Ch. **3.98**

B. Fuseau, glissière au côté, noir, blanc ou bleu navigateur. Ch. **3.98**

C. Short Jamaica, glissière au côté, blanc, bleu navigateur, vert salade, ou rose framboise. Ch. **2.98**

D. Short court, glissière au côté ... en blanc, bleu navigateur, vert salade, jaune soleil ou rose framboise. Ch. **2.98**

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

VETEMENTS SPORT, ETAGE-BUDGET ... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL et ROCKLAND

Épargnez 4.97!

Achat spécial!

Norm. 14.95

9.98

les 3 morceaux

Vêtements de jeu de marque renommée Ensembles trois-morceaux assortis

Vêtement "plein été" ... les favoris pour vos activités estivales au soleil.

A. Blouse sans manches, jupe à long boutonnage, short court en quadrillé guingan bleu, jaune ou rose. Tailles 10 à 18.

B. Corsage à décolleté arrondi, jupe à long boutonnage et short Jamaica en satinette de coton. Imprimé pois ton sur ton en maïs, aqua ou rose. Tailles 10 à 18.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

À LA SPORTIVE, ETAGE-MODE ... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Épargnez 40 à 50%!

Frais vêtements de coton pour enfants et bambines!

Corsage "halter" en coton pour bambines

- Coton drip dry
- Elastique au cou
- Elastique à l'ourlet du bas
- Blanc seulement. Ages 3 à 6x.

Norm.: 2.00 **.98**

Jupe et blouse pour bambines

- Les deux en coton lavable
- Blouse avec col Claudine, en blanc, lilas ou rose
- Jupe en écossais arc-en-ciel, épaulettes amovibles
- Les deux en tailles 3 à 6x

Norm.: 5.00 **2.98** l'ens.

Robes soleil pour bambines et enfants

- Les deux en coton imprimé lavable
- Les deux garnis de dentelle, ceinturon arrière
- Pour bambines: rose, aqua ou rouge sur blanc. Ages: 2 à 6x.
- Pour enfants: rose, ou bleu sur blanc. Ages 1 à 3.

Norm.: 5.00 **2.98** ch.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261) SUR COMMANDES DE 1.00 ou plus

VETEMENTS D'ENFANTS ... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.

Épargnez 33⅓%!

Blouse, short et short Jamaica assortis en coton écossais pour fillettes

Norm. 3.00 ch. **1.98**

Gais vêtements de jeu en coton écossais lavable pour fillettes ... coupe étudiée, confection soignée. Dorée ou rose ... tous en tailles 8 à 14.

- Blouse tunique, ceinturon, décolleté V et col.
- Short entièrement doublé, taille semi-élasticisée, glissière au côté, et poche plaquée.
- Jupe Bermuda, long boutonnage devant, élastique inséré à la taille arrière.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

VETEMENTS DE FILLETTES ... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

VENTE UN JOUR SEULEMENT d'épargne d'été Morgan

Norm. 3.00
1.50 chacun

Vente à moitié prix!
Sacs à main d'été en paille et osier!

- Merveilleuses épargnes sur ces sacs à main d'été . . . trente modèles parmi lesquels se trouve une variété de grandeurs, formes et choix de pailles : **A.** Blanc seulement; **B.** et **D.** Naturel seulement; **C.** et **E.** Blanc et naturel.
- Modèles chics "panier d'osier" ornés de fruits importés d'Espagne . . . deux styles, non doublés, couleur naturel façon laquée. Voyez **F.** et **G.**

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261
Commandes prises sur les sept modèles illustrés

SACS A MAIN . . . REZ-DE-CHAUSSEE
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL et ROCKLAND

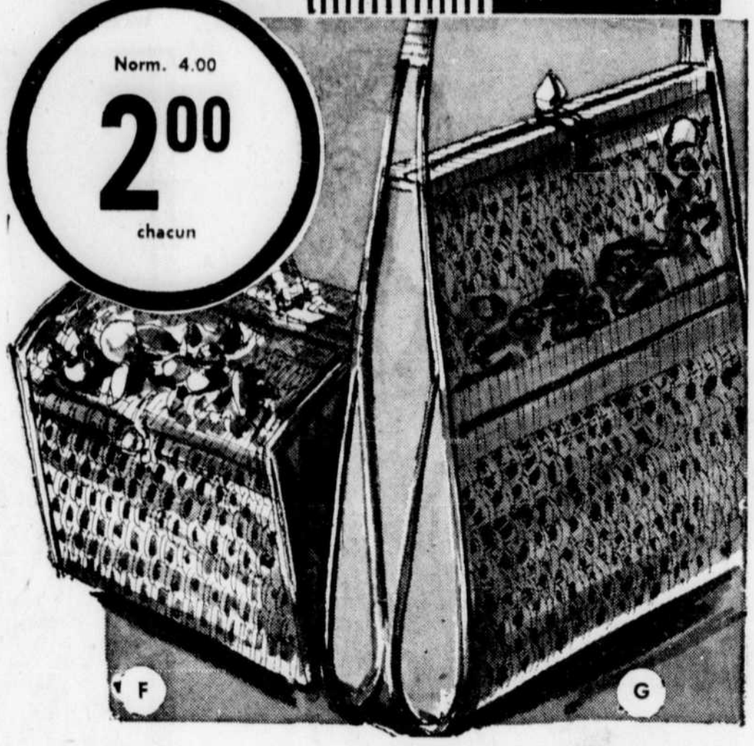

Norm. 4.00
2.00 chacun

Moitié prix et moins!

Chapeaux-échantillons de dessinateurs Un achat extraordinaire! 1000 chapeaux!

La plupart à exemplaire unique!

Elégants chapeaux d'été en blanc . . . Grande variété de formes et textures !

- Pailles légères.
- Souple organza drapé.
- Modèles à larges bords, cloches, hauts bonnets et petits bibis.
- Paramentures féminines.
- Venez vite faire votre choix.

SOLDE POUR LES CLIENTES MATINALES — CHAPEAUX DE NOTRE SALON FRANÇAIS
Moitié prix et moins ! Au magasin du centre seulement !

Pas de commandes postales ni téléphoniques
CHAPEAUX, ETAGE-MODE . . . AU DEUXIEME **SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND**

3.95 chacun

Épargnez 33⅓ à plus de 35% !

Ensemble jumelé et blouses sans manches en coton!

BLOUSE DE COTON. Norm. : 2.98 **1.99**

ENSEMBLE EN PIQUE. Norm. : 8.00 **5.00**

Marque canadienne . . . corsages en coton lavable ! Jaquette en piqué et corsage assorti à imprimé floral brillant . . . ajoutez à celle-ci une blouse de coton sans manches unie s'harmonisant aux teintes de l'imprimé et vous avez un merveilleux ensemble interchangeable pour l'été ! L'ensemble couleur mauve ou rose casino sur fond blanc, tailles 12 à 18 ; la blouse en mauve, rose casino ou blanc en tailles 12 à 20.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261
PARURES DE COU . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Moitié prix !

Bijouterie aux couleurs estivales

Les bijoux sont les agents no 1 de l'éclat. Morgan vous propose ces bijoux d'été, colliers deux à cinq rangs en grosses perles* baroques, fermoirs réglables et boucles d'oreilles "bouquet" à clip. Teintes pastel : vert mousse, rose ou bleu pastel, lilas, jaune tendre, beige ou blanc. Aussi colliers deux à cinq rangs en pierreries "menthe", pierreries opaques et fermoirs réglables avec boucles d'oreilles assorties . . . en rose, lilas, turquoise, vert, jaune ou blanc.

Boucles d'oreilles assorties 1.00 la paire

***Simili-perles**

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261
BIJOUTERIE . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.

Colliers
Norm. 2.00
1.00 ch.

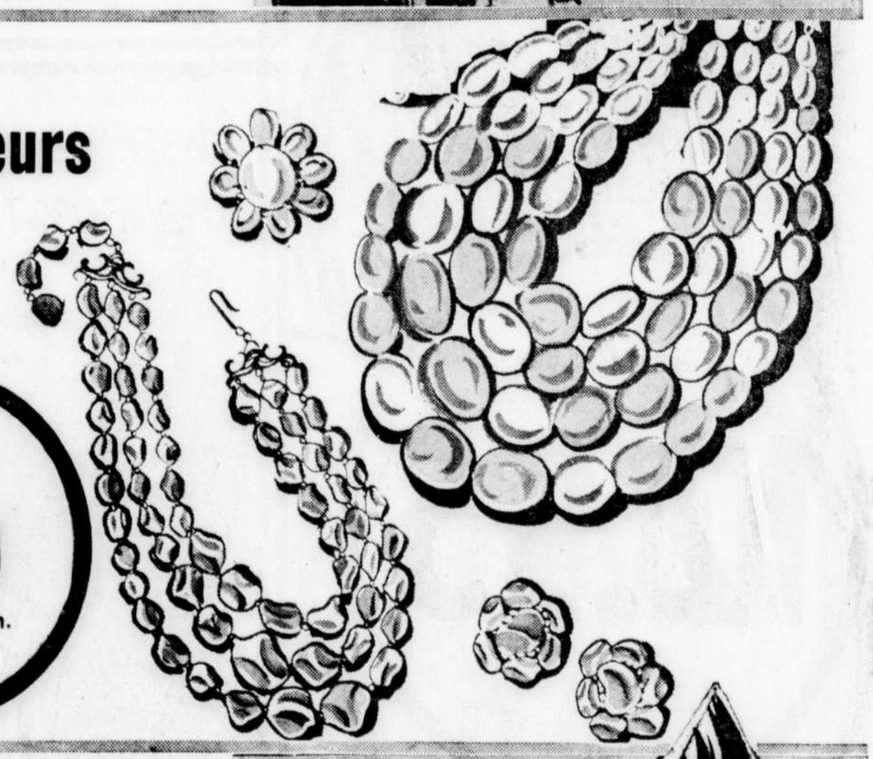

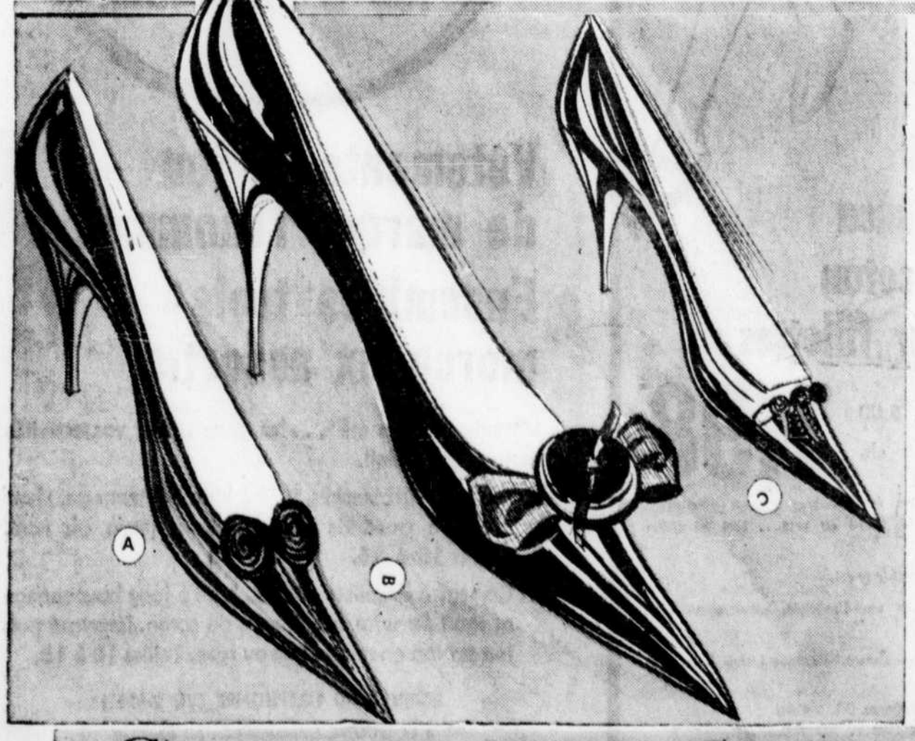

Épargnez 7.97 sur chaque paire!

Escarpins La Contessa en cuir verni noir choix de cinq modèles d'été en faveur

Commis surnuméraires ! **Emballeurs surnuméraires !**

Les dames soucieuses de leur élégance ne manqueront pas cette offre. Choix de cinq modèles à la mode, chacun doté du célèbre confort Caressoles*.

- **A.** Paramenture boutons, talons illusion.
- **B.** Bouton sur boucle de faille, talons stylet.
- **C.** Empeigne ajourée et petits boutons, talons illusion et stylet.
- **D.** Garniture noeud, talons illusion.
- **E.** Garniture boucle, talons illusion ou stylet.

***Marque déposée**

	5	5½	6	6½	7	7½	8	8½	9	9½
AAA				x	x	x	x	x	x	x
AA				x	x	x	x	x	x	x
A		x	x	x	x	x	x	x	x	x
B	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
C	x	x	x	x	x	x	x	x	x	

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261) sur modèles A. C et D seulement

CHAUSSURES POUR DAMES, ETAGE-MODE . . . AU DEUXIEME
SELECTION AU BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Norm. 21.95
13.98 la paire

Sept étages **CLIMATISES** *pour votre confort*

VENTE d'épargne d'été

MERCREDI, LE 7 JUIN

Morgan

Épargnez 4.00!

Gaine-culotte — Rég. 14.50

10.50

Gaine — Rég. 12.50

8.50

Vêtements de base exclusifs "Dorothy Bickum"

Gaines et gaines-culottes en tulle de nylon léger et élastique ... indispensables sous les robes légères d'été ... nous vous les offrons aux prix spéciaux Morgan !

- Gaine-culotte modèle droit, devant renforçi de tulle de nylon. Taille définie, jambe moyenne. Très flexible. Rég. 14.50 **10.50**
- Gaine modèle droit avec panneau devant renforci de satin élastique, taille définie, très flexible. Rég. 12.50 **8.50**

Les deux en blanc seulement. Tailles P.M.G.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

VETEMENTS DE BASE, ETAGE-MODE ... AU DEUXIÈME

Épargnez plus de 35%!

Grande vente d'épargne d'été Morgan

Complet tropical

pour Messieurs!

Norm. 62.50

39.95

Juste au moment où il vous faut un complet réellement frais et léger ... Morgan vous offre cet épargne extraordinaire sur complets en tropical. Style à devant simple, trois boutons, poches à rabat et ouverture centrale. Tissu mélange Terylene* et laine infroissable, nul doute complet élégant et pratique ! — Teintes appropriées pour l'été, gris, bleu, brun ou olive, unis ou avec motifs attrayants. Tailles 36 à 46.

*Marque déposée

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

COMPLETS POUR MESSIEURS ... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Épargnez 30%!

Pantalons en tropical Terylene* et viscose

pour messieurs

Offre très réussie répétée ... pantalons en tissu "Wash and Wear" de marque canadienne. Mélange 65% Terylene*, et 35% viscose. Style régulier à deux plis renversés, ceinture gansée, gousset doublé, fermeture-éclair, quatre poches. Brun, vert loden, beige, marine, fusain. Tailles 30 à 44. Pourquoi ne pas en donner un au papa à Son Jour.

*Marque déposée

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

VETEMENTS SPORT POUR MESSIEURS ... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Norm. 12.95

8.95 ch.

Épargnez 33⅓%!

Chaussettes en nylon extensible

pour messieurs. Importation anglaise

Achetez six paires . . économisez 3.00 ! Chaussettes pour l'été, choix merveilleux de motifs et couleurs, juste à temps pour la Fête des Pères ! Qualité anglaise excellente en bleu, beige, gris, brun, olive, couleur doré ou noir. Motifs variés, rayures verticales, petits pois et plusieurs autres dessins attrayants. Une seule grandeur pour toutes les pointures.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

MERCERIE POUR MESSIEURS ... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Norm. 1.50

1.00

la paire

Importantes épargnes sur ...

Corsage — Norm. 3.95

2.49

Jupe — Norm. 9.95

5.98

Vêtements séparables !

Épargnez plus de 35%!

- Corsage en coton texturé, décolleté arrondi, sans manches. Imprimés mode en vert, doré, rouge, bleu, rose, tan, mauve, ou orange sur blanc. Tailles : 10 à 20.
- Jupe à plis couchés en permanence, bande à la taille, fermeture-éclair au côté. Tissu Arnel* simili-flanelle en blanc seulement. Longueurs courtes et régulières en tailles 8 à 20.

*Marque déposée

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

A LA SPORTIVE, ETAGE-MODE ... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL et ROCKLAND

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261 , A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

VENTE UN JOUR SEULEMENT d'épargne d'été Morgan

IMAGINEZ Pas de frais de confection — vous payez seulement le tissu ! **IMAGINEZ** 25 à 50% d'épargne sur tissu lui-même ! **IMAGINEZ** Housses et tentures faites sur mesures à prix de vente !

Vente de tentures et housses faites sur mesures
Des milliers de verges de beaux tissus

Immense choix de motifs... fleuris, unis, nouveautés, modernes et de tradition. La quantité est telle qu'il est impossible de les énumérer. Choix de tissus sailcloth, barkcloth, textures panier... tous de première qualité !

Norm. 3.95 à 5.95

2.89

la verge

Pour tentures — Veuillez apporter les mesurations de vos fenêtres... il nous est impossible d'envoyer des échantillons et quelqu'un pour prendre les mesures.

Pour housses — Nous taillons les housses à domicile, sur vos meubles... finition à plis et glissières... Les meubles à sections, ailés, d'occasion, cogswell et à bois apparents seront à un prix un peu plus élevé.

Un léger supplément est ajouté aux commandes prises en dehors des limites de la ville.

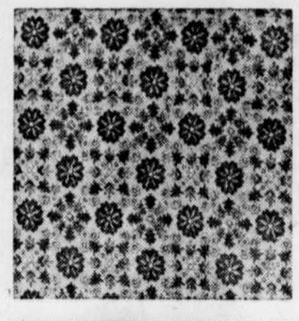

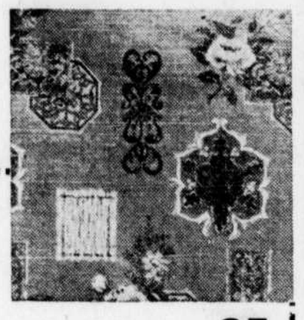

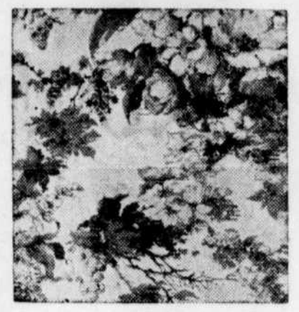

Valeurs additionnelles

Doublure satinette. Norm. 1.50. La verge .79

Doublure satinette de première qualité offerte à prix d'épargne 62 po. x 104 po. Couleur écrue seulement.

Tringles pour draperies. Norm. .45 ..... Le pied .35

Tringles en épais acier pouvant tenir bien en place les draperies les plus épaisses. Au complet avec crochets, coulisses, arrêts.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

TENTURES... AU QUATRIEME

Moitié prix!

Vente ! Mobiliers de vivoir Cooper Bros. Choix de deux styles élégants

2 morceaux

Norm. : 599.00

$299

- Mobiliers de vivoir de style provincial français à grandes épargnes. Choix de dossiers capitonnés au motif diamant ou coussins séparés. Bois apparent aux accotoirs et base en élégant fini arbre fruitier. Coussins-mousse, et dossiers rembourrés mousse. Base de construction à sangles et ressorts en spirale. Revêtements de bon goût dans un choix de tissus et coloris.

Pas de paiement initial. 24 mensualités de 14.25

La taxe de vente payable à l'achat

Pas de commandes postales ni téléphoniques

MEUBLES DE VIVOIR... AU CINQUIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Épargnez plus de 20%!

Ensemble bancs et table pour le patio, merveilleuses épargnes d'été!

Norm. 49.95

38.95

Parfait pour la famille qui aime prendre les repas en plein noir ! Ensemble de deux bancs 5 pi. et une table de 5 pi. pour six convives. Se plie facilement pour rangement. Construction solide en bois rouge sur base robuste en aluminium. Achetez-en un pour la ville et la campagne.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

MEUBLES DE JARDIN... AU CINQUIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

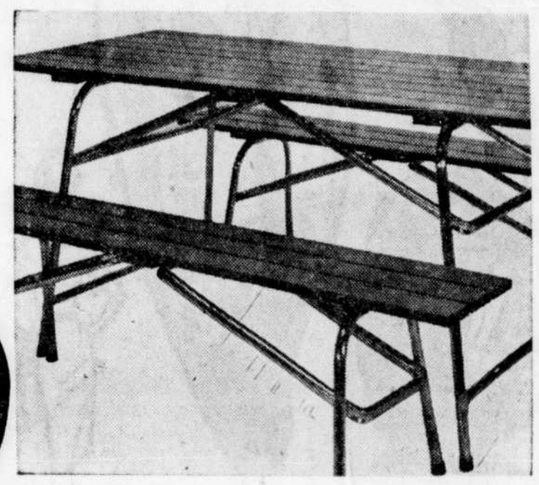

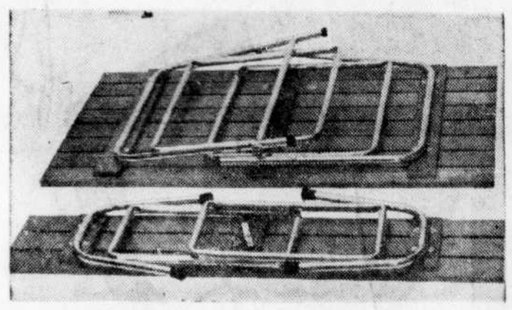

Norm. 30.00

à 32.00

15.95 ch.

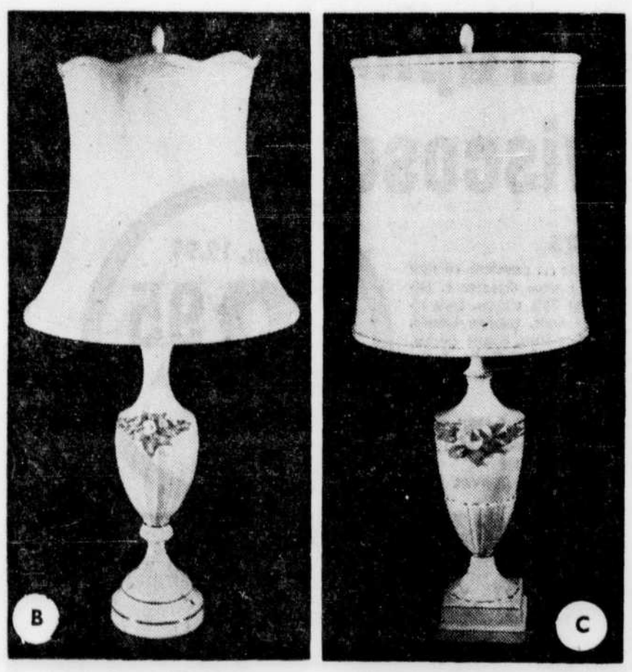

Épargnez plus de 45 à 50%!

Grandes économies! Lampes de table importées avec abat-jour assortis

Exclusivité Morgan ! Lampes de table en porcelaine miroitante italienne, décor exquis de roses sculptées en relief... une valeur extraordinaire.

A. Vase de style classique en porcelaine sur base piédestal : abat-jour assorti 16 po. de haut, crêpe blanc paré de soutache dorée festonnée. Hauteur environ 31 po.

B. Urne gracieuse sur base ronde; abat-jour blanc haut festonné; hauteur environ 30 po.

C. Urne élégante sur piedestal en porcelaine; abat-jour assorti, forme tambour en crêpe blanc rehaussé de soutache couleur dorée. Hauteur environ 32 po.

Toutes les lampes sont munies de commutateurs trois densités; ampoules 50-100-150 watts. **.79 en sus.**

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261 — Veuillez compter jusqu'à sept jours pour la livraison.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES... AU QUATRIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

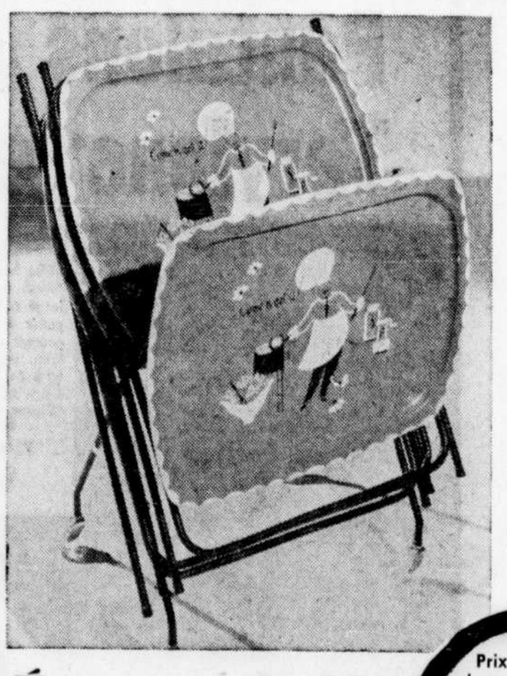

Épargnez 29.55!

Tondeuse à gazon électrique "Sunbeam"

Un solde du manufacturier vous permettant de faire des économies cette saison. Tondeuse à gazon de grande efficacité munie d'un léger moteur électrique. Voyez les caractéristiques :

- Lames jumelées
- Coupe 18 pouces de largeur.
- Hauteur de coupe réglable.
- Démarre facilement.
- Nulle gazoline ni huile requises.
- D'une grande légèreté, pesanteur 29 livres.

Aussi disponible : 100 pi. de corde Rég. 13.95 — **9.95**

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ACCESSOIRES DE JARDIN... AU SIXIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Épargnez 35%!

Ensemble tables-plateaux grandeur géante

Norm. 16.95

10.88 l'ens.

En primeur à Montréat . . .Attrayant motif "barbecue" en rouge, noir et blanc ! Solides tables métal à piétement noir, utiles à l'intérieur, comme à l'extérieur... Ensemble de quatre tables pratiques formant gigogne, pouvant être roulées, une étant montée sur roulettes. Plateaux épais acier de grandeurs : 21¼ x 16¼ po.

Prix de liste du manufacturier 99.50

69.95

Modèle RE 182

PAS DE PAIEMENT INITIAL — 10 MENSUALITES de 7.50 — La taxe de vente payable à l'achat.

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

VENTE d'épargne d'été

MERCREDI, LE 7 JUIN

Morgan

Produits de beauté Helena Rubinstein à épargnes d'été

Articles de toilette Helena Rubinstein, présentés dans des emballages et flaconnages de toute féminité... arômes délicats et frais pour la saison estivale.

A. POUDRE DE BAIN White Magnolia 6 on. Norm. : 2.50 **1.25**

E. POUDRE DE BAIN White Magnolia 3 on. Norm. : 1.25 **.60**

B. COLOGNE White Magnolia 2 on. Norm. : 1.75 **.85**

F. POUDRE DE BAIN Heaven Sent 6 on. Norm. : 2.50 **1.25**

C. PARFUM MIST Heaven Sent 1½ on. Norm. : 2.50 **1.25**

D. POUDRE DE BAIN Apple Blossom 3 on. Norm : 1.25 **.60**

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261) Sur commandes de 1.00 et plus

ARTICLES DE TOILETTE... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD DORVAL ET ROCKLAND

Sac à cosmétiques

Norm. 4.95 **2.98**

Sac garni d'un étui plastique de brosse à dents, bouteille à lotion, étui à savon, peigne et papier facial. Imprimé floral rouge ou mauve, rayures bleu et blanc, teintes pastels multicolores, ou multicolores foncées ou petit motif de rose.

Spécialement pour la fête des Pères

Lotion après rasage Kings Men

Arôme masculine et épicée... sûrement appréciée des hommes.

9 on. Norm. : 2.75 **1.35**

Aussi disponible, Cologne Kings Men

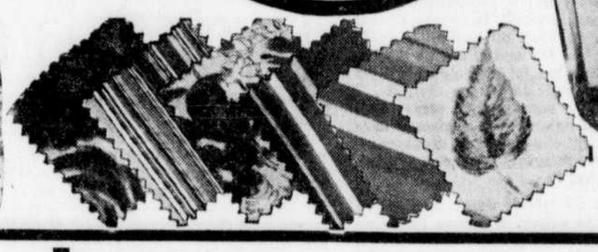

Moitié prix! Vente de malles pour dames

Choix de 3 modèles...

Solides malles à revêtement traité vinyle lavable sur cadre contre-plaqué 3 plis renforci Fiberglass... offertes à moitié prix... juste au moment où les vacances commencent. Dessous cloutés, poignée au centre, serrures métal, doublure matelassée Celanese*. Bleu, fusain ou blanc teinté avec garniture métal de couleur argent ou dorée.
*Marque déposée

- Malle train, 14 po. x 9 po. x 8 po. Miroir dans le couvercle, ganses pour flacons, poignée dessus.

Norm.: 25.95

12.95

- Malle "Fin-de-semaine", 21 po. x 15 po. x 7 po. avec pochettes au couvercle et caisse.

Norm.: 29.95

14.95

- Malle "Pullman", 26 po. x 18 po. x 7½ po. Avec pochettes dans couvercle et caisse.

Norm. : 39.95

19.95

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

BAGAGES... AU CINQUIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

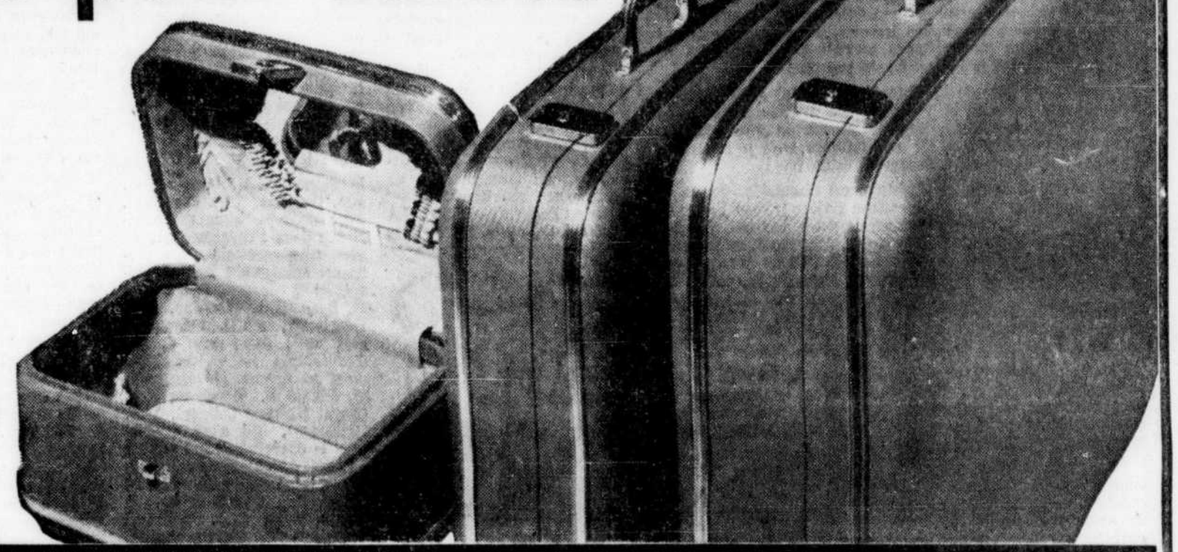

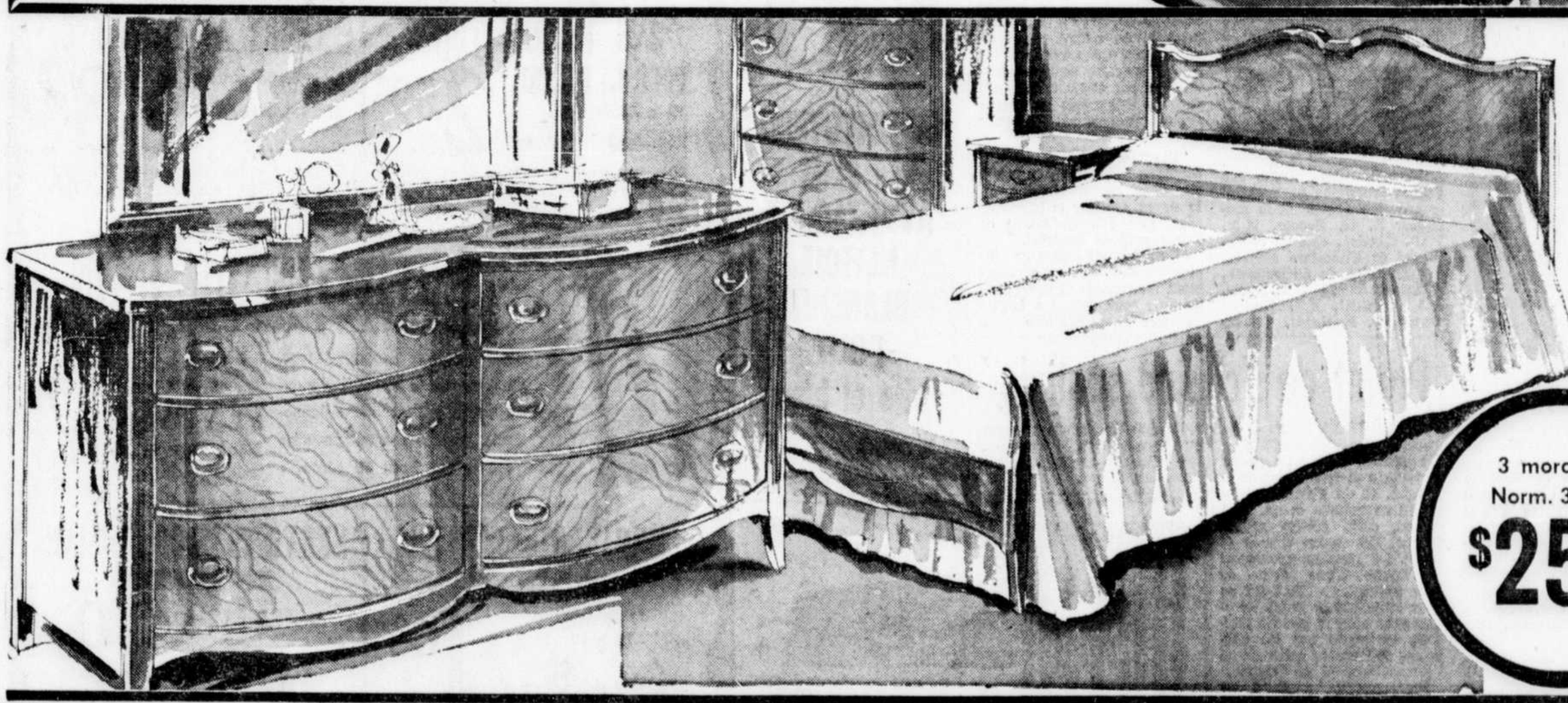

Chambre à coucher style classique 18e siècle de Andrew Malcolm

Merveilleuses épargnes d'été !

Attrayant pour tout décor... prix à la portée de toutes les bourses ! Elégant mobilier de chambre à coucher, bonne fabrication de bois dur façon riche acajou. Le mobilier comprend :

- Bureau double 55 po. x 20 po. x 32 po.
- Commode 4 tiroirs, 35 po. x 20 po. x 45 po.
- Lit à panneau 4 pi. 6 po.

3 morceaux
Norm. 349.00
$259

Pas de paiement initial.
24 mensualités de 12.35
La taxe de vente est payable à l'achat
Pas de commandes postales ni téléphoniques

MEUBLES DE CHAMBRE A COUCHER... AU SEPTIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Éventail deux-vitesses... contrôle thermostat!

Achat spécial! Climatiseurs AMC exclusifs à Morgan à Montréal

Modèle no 11221
115 volts, 12 amp. Projection 3-chambres. Dimensions : 23⅛ po. de large, 15 9/32 po. de haut, 18 3/16 po. de profond. 8500 BTU's, climatise 620 pi. carrés d'air.

249.95

Pas de paiement initial.
24 mensualités de 11.95
La taxe de vente payable à l'achat

Modèle no 17521
115 volts, 7.5 amp. Dimensions : 23⅛ po. de large, 15 9/32 po. de haut, 18 3/16 po. de profond. 7000 BTU's, climatise 450 pi. carrés d'air.

239.95

Pas de paiement initial.
24 mensualités de 11.45
La taxe de vente payable à l'achat

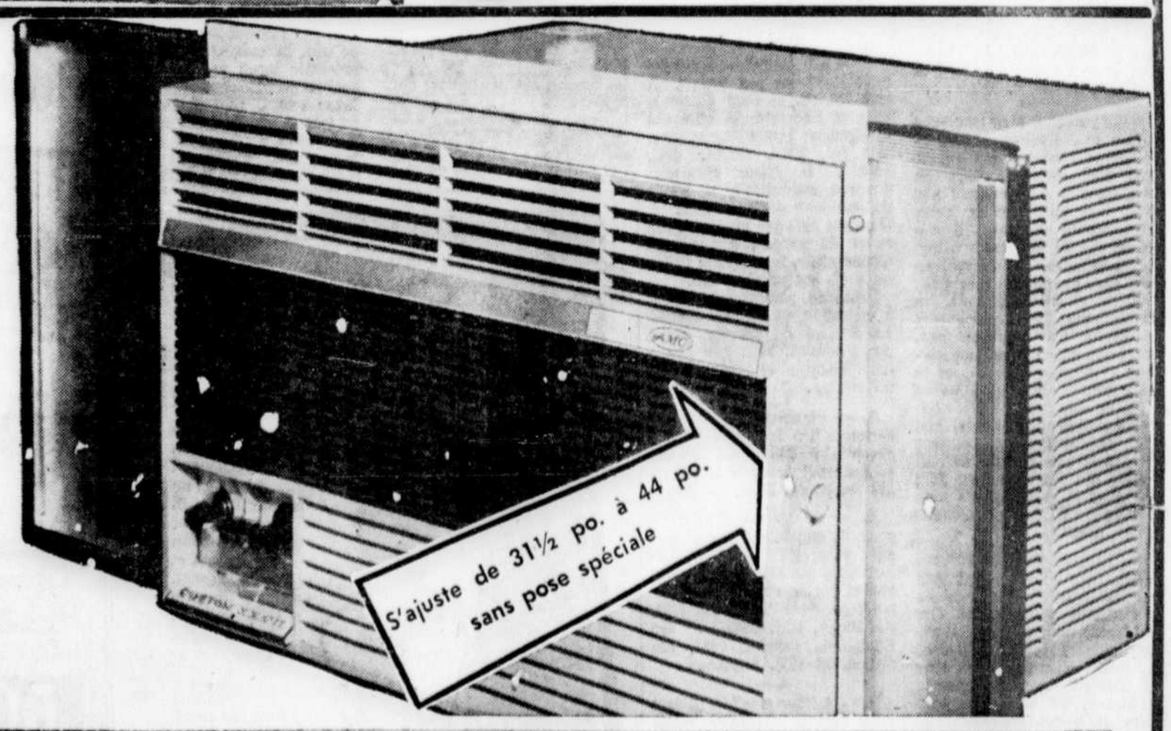

Caractéristiques des deux modèles :

- Moteur silencieux 1 c.v.; modèle à commutateur.
- Nouveau style bas.
- Eventail 2-vitesses; 1080 tours à la minute à degré haut; 960 à degré bas.
- Contrôle d'air froid... contrôles thermostatiques.
- Evaporateur et condenseur pour fraîcheur vite.
- Filtres caoutchouc-mousse lavables Scott.
- Installation facile.
- Garantie Morgan de cinq ans.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

APPAREILS MENAGERS... AU SIXIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Sept étages CLIMATISES *pour votre confort*

Courrier Confidences

Marcher à "rebrousse-temps" !

Q. — Aussi brièvement que possible, je vais essayer de choquer vos idées et celles de vos lecteurs pour en faire jaillir un peu de lumière. Vous trouvez mon point de vue un anachronisme ? Non ! c'est bien plutôt une vision d'avant-garde; car l'histoire, perpétuel recommencement, après une période d'incohérence, nous conférera de nouveau, d'une façon inédite, je l'admets, un mode de vie plus harmonieux où le jugement reprendra ses prérogatives.

Si la vie est une "sauce-médium", seuls ceux qui ont le courage de sortir de ce médium savent donner un véritable idéal à leur vie : les saints pratiquent les vertus jusqu'aux excès, les savants poursuivent la vérité aussi avec excès, sans craindre la solitude ni la réprobation de leur entourage. Ces êtres, exemples à suivre, ont horreur du "In medio stat virtus". Pourquoi nos autorités, nos parents, nos professeurs, nos "courriéristes sérieux" ont-ils si peur de crier la vérité qu'ils semblent toujours s'excuser en nous en communiquant la moindre parcelle ? "Vous vous exposez à tous les coups" ? mais c'est de là que jaillira la vérité; vous verrez la contre-partie de vos opinions au lieu de tourner en rond, répétant sans cesse les mêmes demi-vérités prometteuses de coups d'encensoir.

Pour les "quelques obligées du travail extérieur", je ne me rétracte pas; la majorité des journalières travaillent pour dse besoins illusoires qu'elles se sont créés elles-mêmes de toute pièce, encouragées par la publicité fallacieuse de notre matérialisme. Gagner la vie de leurs parents ? Faites-moi rire. Un tel désintéressement figurerait mieux sur votre image d'Epinal.

Quant à gagner leur propre vie, que devient le rôle de l'homme, alors ? N'a-t-il pas été établi le pourvoyeur de ses épouse et enfants ? N'est-ce pas là plutôt la preuve de cet insatiable orgueil féminin qui, en dépit du bon sens, de la loi naturelle et morale, lui fait fuir son seul et unique rôle de "reine du foyer" pour poursuivre son fol et diabolique idéal de la subjugation de l'homme ? Pour la femme normale, il n'est pas question de s'enfermer entre quatre murs mais bien de vivre dans le seul cadre naturel où, en laissant libre cours à "ses aptitudes de femme," elle pourra en développant "sa personnalité" à elle trouver, mieux que partout ailleurs, la part de bonheur qui lui revient !

Que cet ordre de pensée ait été refoulé depuis la dernière guerre n'en modifie nullement la valeur. Il prouve tout simplement les méfaits de la guerre. Aussi, en collaborant à la propagation de cette fausse doctrine, vous vous faites la complice de ceux qui trahissent la vérité ! Nul doute que vous connaissez vos responsabilités. Votre courrier, depuis Colette, constitue le seul critère ou plutôt le catéchisme de bien des mères de famille. En voilà encore trop long . . . et pourtant si peu ! Je ne puis me résigner à en couper. Chère Nicole, je laisse cela à votre discrétion ! Vous avez d'ailleurs toute la latitude pour publier ou non ma lettre; mais je pense qu'un pareil sujet aux yeux de vos lecteurs, pourrait avoir autant d'intérêt que les pleurnichages amoureux des poulettes de quatorze ans. — A la recherche du bon sens

R. — Vous avez de la brièveté une notion aussi . . . particulière que celle de la vérité ! Vous m'accusez de courir après les compliments. Vous êtes injuste. Je supprime toujours l'encens des lettres de mes lecteurs mais je note tous les coups qu'on me porte, même les coups bas !

Votre interprétation de l'histoire est discutable. On ne se baigne pas deux fois dans la même rivière ! Vous jouez au prophète; si je me faisais l'apôtre de **votre** doctrine, j'aurais sans doute droit aux coups d'encensoir. Autrement, selon vous, j'erre lamentablement. Vous vous gargarisez de grands mots sans vous soucier de cette vérité qui s'appelle **la réalité.** Ce n'est pas aux extrêmes que vous rencontrerez le bon sens. Mais vous y trouverez, en plus de la sainteté, le génie et la folie. Or, je ne m'adresse ni à des saints, ni à des héros mais à des humains d'un modèle ordinaire, comme moi !

Votre première lettre n'établissait pas de distinction entre les femmes célibataires qui travaillent et les femmes mariées. Les premières, et j'en connais beaucoup, font souvent vivre leurs parents. Vous qui avez tant d'idéal devez sûrement comprendre le sentiment qui les inspire.

Quant au cas des secondes, j'y reviendrai samedi. Vous voulez réduire la femme aux joies de la popote et de la procréation. Comme si elles n'étaient pas douées d'une intelligence avide de connaître . . . Votre opinion est empreinte de préjugés et singulièrement rétrograde. Vous allez à l'encontre du temps; j'ai bien peur que vous n'arriviez nulle part dans cette marche-arrière. Mais il est probable que, dans quelques années, vous aurez changé de sens et trouvé . . . le bon sens !

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER - CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

Q. — J'ai lu avec intérêt la réponse que vous avez donnée le 4 mai 1961 sur le sujet intitulé "Pour un dialogue fructueux".

Les Canadiens français ont le privilège et l'avantage d'avoir pour eux la vraie foi et une langue admirable. Cette conviction d'avoir été favorisés par la Providence devrait les inciter à être indulgents et à engager à l'occasion le dialogue avec les autres, d'abord pour les comprendre et ensuite pour essayer discrètement de les gagner à leur point de vue.

Rien de bon ne peut se faire à moins que l'effort ne soit basé, comme vous le dites, sur la bonne foi, la sincérité et le respect d'autrui. — Me A. L.

R. — Je vous remercie sincèrement d'avoir volé quelques moments à votre travail pour m'écrire ce mot encourageant et qui témoigne de votre compréhension et de votre esprit de tolérance. C'est "à froid" qu'il faut discuter de ces questions délicates, sans passion et avec une grande honnêteté intellectuelle. Autrement, on risque de tomber dans le fanatisme, le sectarisme d'où rien de bon ne peut sortir. Merci . . .

Q.—Je viens à mon tour vous parler de ma peine. Je suis en neuvième année et j'ai quinze ans. J'aimerais me faire un ami mais je ne voudrais pas qu'on me téléphone et qu'on me conduise chez moi. Il y a un garçon de dix-sept ans que j'aime beaucoup mais il est trop gêné pour me parler. Il est poli, aimable et très distingué. Je sais qu'à mon âge, l'amour avec un grand "A" n'existe pas. Croyez-le, chère Nicole, ce garçon m'intéresse beaucoup et je crois l'intéresser aussi parce que je ne suis pas une fille excitée. Au contraire, je suis, moi aussi, très distinguée. Un tout petit conseil saurait faire du bien à bien des filles de mon âge, car c'est le problème de bien d'autres. — NICOLE AUX CHEVEUX NOIRS

R.—Toute distinguée que vous soyez, vous voulez bel et bien fréquenter les jeunes gens en cachette de vos parents. Car autrement, pourquoi désireriez-vous qu'on s'abstienne de vous reconduire chez vous et de vous téléphoner ? Je n'aime pas le mensonge. Et vous êtes trop jeune pour des fréquentations régulières. Je suis toujours un peu sceptique quant à la prétendue timidité des garçons. A quelques exceptions près, ils finissent par la vaincre !

Mais les jeunes filles s'abusent facilement et mettent toujours sur le compte de la gêne ce qui est généralement l'expression d'une profonde indifférence. Soyez gentille ; attendez donc d'avoir la permission de vos parents pour recevoir des jeunes gens. Ce serait plus sage et plus . . . franc !

Etiquette et mode

R.—A **"Hélène"** — Pour la mort d'un père ou d'une mère, d'un beau-père ou d'une belle-mère, le deuil est le même : douze mois, suivis de 6 mois de demi-deuil; pour un époux, une épouse : dix-huit mois de grand deuil, six mois de demi-deuil; pour un frère, une soeur, beau-frère, belle-soeur: neuf mois de grand deuil suivis de trois mois de demi-deuil.

R. — A **"Une blonde aux yeux bleus"** — Non, je ne crois pas que vous soyez tenue d'inviter cette personne. A moins que vous désiriez lui donner une preuve particulière d'amitié . . . mais vos relations, tout en étant cordiales, sont plutôt distantes.

Renseignements Divers

R. — A **"Manon"** — Votre demande est un peu vague. A tout hasard, je vous donne le nom et l'adresse de quelques institutions: Foyer Mariebourg, 2901 est, Boul. Gouin, (DU. 4-5525). Il existe sûrement d'autres institutions; il serait un peu long de les énumérer. D'autant plus que j'ignore l'âge exact du garçon, son niveau d'instruction, les moyens financiers de ses parents, etc.

Peut-être auriez-vous intérêt à consulter un service social? La Société de Service social aux Familles, 3405, rue St-Urbain, Montréal-18 pourrait vous orienter . . .

Q. — Pourriez-vous me dire l'adresse des Soeurs laïques, à Montréal ? Celles qui s'occupent surtout de réunir et d'amuser les jeunes filles. — ?

R. — Je vous souligne, en passant, que vous auriez dû signer votre lettre d'un pseudonyme. Je me demande si vous voulez parler de l'Institut Notre-Dame-de-la-Protection, 6895, rue Boyer, (CR. 4-5657) ou des Equipières sociales, 7421, rue St-Laurent (CR. 9-7346) . . .

R. — A **"Curieuse"** — Il faut mille mètres pour faire un kilomètre. 27.5 arpents font un mille et trois milles font une lieue.

R.—A **'M. V. Gagné"** — J'ignore si une telle histoire a été publiée. Un libraire vous renseignerait.

PRIX EN NURSING — Titulaires des prix, lors de la 71e remise annuelle des diplômes à l'Ecole de Nursing de l'hôpital Général de Montréal. De gauche à droite, assises : Mlles Joanne Feeney, Joan Molyneux, Maureen Quigg et Wendy Du Vernet; debout : Mlles Jane Lennon, Helen Snyder, Constance Crutchfield, Janet Hassinger, Lynne Francis et Maureen Rollock. Une autre titulaire, Mme Jo-Anne Scholtz, n'apparaît pas sur la photo. Lors de la cérémonie qui avait lieu vendredi, 108 nouvelles infirmières ont reçu leur parchemin.

Loyola à la défense de ses professeurs

Le collège Loyola, qui n'a pu obtenir jusqu'ici la charte universitaire réclamé, vient de se faire refuser par l'Université de Montréal des baccalauréats spécialisés. Ce refus de l'université — refus basé sur la compétence des professeurs qui ont préparé les étudiants au baccalauréat spécialisé — donne l'occasion au collège Loyola d'abord de réfuter les allégations des autorités universitaires sur la compétence des maîtres concernés et, ensuite, de réclamer plus fort encore le statut universitaire qui lui permettrait "de diriger ses propres affaires académiques".

Voici donc le texte intégral de la réponse du collège Loyola au refus de l'Université de Montréal :

"Un porte-parole de la direction de l'Université de Montréal a sérieusement mis en cause notre réputation.

"Selon l'article paru dans LA PRESSE du 2 juin, l'Université de Montréal a prétendu que nous ne sommes pas qualifiés comme professeurs de littérature pour diriger un programme avancé en vue du baccalauréat ès arts spécialisé (Honours English) à Loyola. L'Université de Montréal a embrouillé la question en soulevant l'argument du doctorat. Selon notre meilleur savoir le comité de trois membres de l'Université de Montréal n'a pas fait une enquête sur place; ils ont simplement compté les doctorats. Ceci est une façon plutôt superficielle de juger le niveau académique du département de n'importe quelle université. En vérité le département de littérature anglaise à Loyola est composé de professeurs dont les noms suivent avec leur grade et leur expérience :

"Le chef du département est le révérend G. MacGuigan, S.J., B.A. (Loyola), M.A. (Toronto), avec dix-sept années d'expérience dans l'enseignement au niveau universitaire. Le personnel enseignant sous sa direction se compose de M. John E. Buell, B.A. (Loyola), M.A. (Montréal), Ph.D. (Montréal, mai 1961), avec onze années d'expérience dans l'enseignement au niveau universitaire; M. Ronald S. Wareham, B.A. (Royal Military College), M.A. (Michigan), qui s'est qualifié pour le doctorat et qui part à Londres, Angleterre pour achever sa thèse de doctorat; M. N. Feltes, B.A. (Notre Dame, Indiana), B.A., M.A. (National University of Ireland), B. Litt. (Oxford University, England), ce grade est conféré après la maîtrise et est considéré par les savants comme l'équivalent du doctorat; M. M. Blanar, B.A. (Loyola), M.A., Ph.D. (Montréal); M. D. Waters, B.A. (Loyola), maintenant en congé pour achever ses études pour la maîtrise et le doctorat.

"Nous pourrions ajouter que l'année prochaine ce "noyau" comprendra également le professeur A. G. Hooper, M.A., Ph.D. (Leeds), chef du département de littérature anglaise à l'université de Stellenbosch, Afrique du Sud; Mlle K. Young, B.A. (McGill), B.A. (Oxford University, England), qui enseigne à l'heure actuelle à l'université Carleton, Ottawa.

Il est important de noter que tous ces professeurs sont employés à plein temps à Loyola; il n'y a pas un seul professeur de littérature anglaise à temps partiel à Loyola.

"Notre programme spécialisé a été conçu avec l'approbation et avec l'aide des départements de littérature anglaise de McGill, de Toronto et d'autres universités canadiennes intéressées. Ce programme est parfaitement reconnu par les départements de ces universités qui ont un programme de spécialisation en vue de la maîtrise.

"La conclusion erronée de l'Université de Montréal est due à un manque de compréhension bienveillante du système d'études spécialisées dans la tradition académique de langue anglaise. L'Université de Montréal n'a pas d'études spécialisées en vue du baccalauréat ; elle a des études spécialisées en vue de la maîtrise, ce qui est une chose très différente. Loyola ne peut seulement atteindre ce niveau d'études en vue de la maîtrise qu'après plusieurs années d'expérience comme université.

"Le programme de spécialisation à Loyola est en vue du baccalauréat. Ce programme prépare l'étudiant pour ses études ultérieures en vue de la maîtrise ; ceci implique deux choses : une plus grande spécialisation que pour le baccalauréat général et un critère académique plus exigeant. Nous avons assuré ces deux points avec grand soin dans notre programme de spécialisation, un fait connu et respecté par les universités de langue anglaise qui sont qualifiées pour nous juger.

"Il est évident que tout ceci conduira à beaucoup de confusion aussi longtemps que Loyola devra conférer le baccalauréat par l'intermédiaire de l'Université de Montréal.

"Ceci est une raison de plus pour en finir avec cet arrangement incommode et une raison de plus pour donner à Loyola sa charte universitaire pour qu'elle puisse diriger ses propres affaires académiques."

Cette mise au point est signée de MM. John E. Buell, Norman N. Feltes et Ronald S. Wareham, pour le département de littérature anglaise du Loyola College.

9370

10—18

9370—Ce modèle de fourreau sera de mise l'après-midi et le soir. Notez la ligne harmonieuse de l'épaulette et dans le dos, le gracieux décolleté en V. A tailler dans du shantung, du coton ou de la soie. Grandeurs : 10, 12, 14, 16, 18. **Prix 53 cents,** taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **inclure 53c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

Projet de "cuisine spatiale"

WASHINGTON. (AFP) — Un projet de "cuisine spatiale" a été présenté lundi à un groupe de savants et techniciens de la N.A.S.A. et du Pentagone.

Sous un volume et un poids réduits, cette cuisine pourra fournir 126 repas chauds et froids. Ce nombre correspond au voyage d'une équipe de trois astronautes effectuant en deux semaines le trajet terre-lune-terre vers la période 1967-1970, envisagée par les dirigeants de l'agence nationale de l'aéronautique et de l'espace.

Du "breakfast" au dîner, des hors-d'oeuvres au café en passant par l'entrecôte ou le filet de sole, la cuisine de l'espace présentée lundi par la "Whirlpool Corporation" semble avoir pensé à tout. Elle comprendra un four et un réfrigérateur miniatures et n'emportera au départ qu'une dizaine de litres d'eau dont, assure la Whirlpool, toute quantité polluée au cours du voyage sera scientifiquement purifiée avant d'être utilisée de nouveau.

pourquoi payer davantage !

ACHETEZ

LE NETTOYEUR LE PLUS AVANTAGEUX NETTOIE BLANCHIT POLIT vite et bien

2 boites rég. 29¢

Prix de détail suggéré

BOYER LIMITEE

SPECIALISTES en LITERIE ET REMBOURREURS DE MEUBLES !

AVANT d'acheter de nouveaux meubles ... AVANT de faire réparer vos vieux meubles

CONSULTEZ-NOUS

Nos experts vous conseilleront... et cette CONSULTATION GRATUITE vous épargnera des soucis et sans doute de l'argent!

VOTRE SATISFACTION ASSURE NOTRE REPUTATION

ESTIMATION GRATUITE

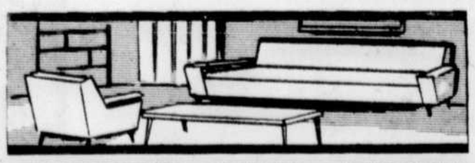

• MEUBLES RECOUVERTS • REPARATIONS • TRANSFORMATIONS

• ECHANGE
Assortiment très complet des plus nouveaux tissus frisés, nylons, jacquards, etc.

VERNISSAGE de BOISERIES ET PATTES
Coussins et bourrures caoutchouc-mousse
RESSORTS "NO-SAG", etc.

BOYER LIMITÉE

ATELIERS, SALLE D'ECHANTILLONS ET VENTE
7350 18e Avenue (près Jean-Talon)
RAymond 2-4625

Stopette
DÉSODORISANT ET ANTI-SUDORIPORE
agréable et nécessaire

Vous protège toute la journée. S'applique et sèche en un instant. Inoffensif. Pas de moiteur collante. Délicat, frais et adoucissant. Employez Stopette tous les jours.

Grand format de 3 onces: valeur de $2.25 pour
$1.25
seulement.

Aussi disponible en flacon à bille: 98¢

Deux fois plus pour votre argent

Marshalls Silks & fabrics Inc.

Nous vendons au comptant
Nos prix reflètent les économies

VENTE DE LINGERIE MÉNAGÈRE
AU TROISIEME

Prévoyez vos besoins pour le chalet ou le camp.
Vous EPARGNEZ DES DOLLARS chez Marshall.

DRAPS COURANTS
"WELL-KNOWN" DE CANNON
LITS SIMPLES SEULEMENT

Jumeaux 72 x 104
En forme (jumeaux) 39 x 75
REG. 3.33 CH. 2.58
132 fils au pouce carré.
TAIES D'OREILLER s'harmonisant. Rég. 1.49 1.28 la paire
Nous désirons solder rapidement cette quantité de draps simples qu'il nous reste. Aubaine rare.

COUVERTURES de LAINE POUR LE CAMP
60 x 84 — Val. 5.95
Gris seulement. Bord liséré pour plus longue durée. 4.49 ch.

COUVERTURES de LAINE TARTAN POUR L'AUTO
56 x 72 — Val. 9.95
Bord frangé, diverses couleurs tartans. 8.49 ch.

COUVRE-LITS TISSÉS

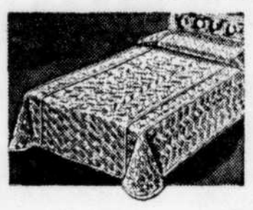

"VIRGINIA BELLE"
Lits doubles 96 x 110
Lits jumeaux 82 x 110
Val. ch. 14.95
VENTE 11.99 ch.
Couvre-lits filés, réversibles, des chefs-d'oeuvre. En coton lavable aux couleurs vives : blanc, rose, blanc antique, maïs, vert, lilas, beige et turquoise.

DRAPS NON BLANCHIS
132 fils au pouce carré. Largeur 78". Vge 89¢
Draps robustes. Ce tissu peut aussi servir à beaucoup d'autres usages.

TAIES D'OREILLERS BLANCHIES
42 pouces — bord uni.
Val. 1.19 La paire 1.00
En tissu robuste et de qualité pour le rude usage.

ENS. EN PLASTIQUE POUR LA DOUCHE
72 x 72 de larg.
Rég. 3.98 L'ens. 2.59
Rideaux assortis. Motifs de cygnes, couleurs : blanc, rose, bleu, vert, jaune, noir. UNE AUBAINE.

TERRY A SERVIETTE
Largeur 36 pouces
Val. jusqu'à 1.59 Vge 88¢
Couleurs unies de blanc, or, vert, jaune, rouge, quelques rayés. TRES BAS PRIX.

SERVIETTES DE BAIN
AMERICAN CAROUSEL
Rayures aux couleurs vives. De première qualité, hautement absorbantes. Une économie pour le chalet et pour les jeunes qui vont au camp.
De bain 20 x 40 1.00 ch.
VENTE Débarbouillette 12 x 12 29¢ ch.

DEBARBOUILLETTES EN TERRY
de Caldwell 12 x 12
Rég. 49¢ ch. 5 pour 1.00
Couleurs assorties unies et quadrillés.

SERVIETTES DE CUISINE EN TERRY
15 x 30
3 pour 99¢
Quadrillés aux couleurs vives : rouge, bleu, vert sur fond blanc.

COUCHES CURITY

Rég. douz. 4.95
21 x 40
3.77 douz.
Les couches les plus en demande. AUCUNE COUTURE qui pourrait irriter. Séchage rapide, absolument absorbantes, se lavant facilement. Faites-vous-en une réserve pour l'été.

IBEX POUR BEBE TEX-MADE
45 x 60 Rég. 1.79
Bord faufilé rose ou bleu. 1.57 ch.

TISSU "BUNTING" TEX-MADE
pour bébé
30 x 40 Rég. 89¢ 77¢ ch.
Rose et bleu uni.

CULOTTES DE FANTAISIE "Beauty Industries"
Petites, moyennes et grandes, très grandes.
Rég. ch. 1.00
Blanches, bleues ou roses. 66¢

"Qui dit tissus à la verge dit Marshall". Un seul magasin: 1195 ouest, Ste-Catherine — Victor 4-2558
Magasin OUVERT jusqu'à 6.30 p.m. le JEUDI et jusqu'à 9 p.m. le VENDREDI
Commandes postales et téléphoniques acceptées

AVIATION ET MARINE

PREMIERE TRAVERSEE — Le "Canberra", le plus vaste des navires existants, a quitté Southampton, le 2 juin, pour sa première traversée. On remarquera, sur cette photo, les canots de sauvetage placés à deux ponts plus bas que sur les autres paquebots. Après avoir touché des ports de la Méditerranée, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, il ralliera Vancouver le 15 juillet.

Le plus audacieux des nouveaux paquebots

Ce mois-ci, un nouveau paquebot britannique accomplira sa première traversée : le "Canberra". Construit pour la Peninsular and Orient Steam Navigation Company Ltd., il est destiné à transporter 2,235 passagers d'Angleterre en Australie en 21 jours, et de Sydney à San Francisco en 13 jours.

Ce navire de 45,000 tonnes, capable de filer 27 noeuds et demi, est le plus grand, le plus rapide, le plus luxueux et certainement le plus original qui soit sorti des chantiers britanniques depuis le Queen Elizabeth.

En effet, le "Canberra" comporte peut-être plus de nouveautés qu'aucun autre navire précédent. Ses machines — qui tiennent une place énorme — ne sont plus au milieu de la coque, mais tout à fait à l'arrière, ce qui a permis d'utiliser la partie la plus large, la plus spacieuse et la plus confortable du navire pour les cabines, les multiples salons et les très vastes cuisines adjacentes aux deux salles à manger.

Pas de cheminées

Plus de cheminées : à leur place s'élèvent à l'arrière, côte à côte et presque invisibles, deux minces conduits étudiés pour éliminer la fumée dans les zones réservées aux passagers. Un seul mât, muni notamment d'un radar, se dresse. Disparus également les écoutilles, les canots de sauvetage et les manches à vent qui encombrent d'ordinaire les ponts : sur les espaces ainsi dégagés ont été aménagés quatre piscines, des pistes de danse, des cafés, des terrains de jeux, des promenades.

Le chargement s'effectue par le flanc du bateau. Les canots de sauvetage sont à l'intérieur même de la coque, plusieurs ponts plus bas que d'habitude.

L'aluminium

Un pont supplémentaire augmente considérablement la capacité du navire, et cela sans augmentation de poids, grâce à l'emploi de l'aluminium (plus de 1,100 tonnes) pour les superstructures. La légèreté de ce métal assure le meilleur équilibre du paquebot et, avec les stabilisateurs commandés gyroscopiquement, le confort des passagers.

La décoration

Une conception d'ensemble simple, des plans nets, sont rehaussés par une touche légère, quasi fantastique parfois : cette alliance hardie de sobriété et d'exubérance produit un effet entièrement original. Pour animer par exemple la salle à manger de la première classe (320 places), sir Hugh Casson a conçu des banquettes hautes, des piliers massifs : le centre de la pièce est creusé de manière à former "puits", le plafond est au contraire surélevé : des balustrades ornées de motifs polynésiens et marquetées apportent une note exotique.

M. Wright a de son côté fragmenté l'immense salle à manger de la classe touriste (750 places) au moyen de grands écrans décoratifs dans lesquels il a ménagé des alcôves.

Le souci d'unité et de "personnalisation" du navire se retrouve dans les moindres détails, jusque dans les couverts et la coutellerie fournie par la maison Mappin and Webb : plus de 63,000 pièces originales seront utilisées pendant la première traversée.

Summum du confort

L'aménagement des cabines — depuis les quatre appartements à véranda de grand luxe jusqu'au cabines touristes à deux ou quatre couchettes (dont beaucoup ont leur propre salle de bains avec douche et W.C.) — a été conçu pour assurer le maximum de confort et de liberté aux passagers : les lits se replient de manière à transformer appartements et cabines de luxe en spacieux salons, les cabines de première classe sont dotées de la télévision en circuit fermé et de réfrigérateurs, les passagers ont partout de l'eau glacée à leur disposition . . .

Dernier cri en matière de confort moderne sur les océans, le "Canberra" est promis à un brillant avenir.

LA REGIE

SUITE DE LA PAGE 3

Montréal, et de 2,000 autres pour le district de Québec.

Maison nette

Il n'y eut aucune opposition concrète dans le cas du "Mocambo". Johnny Rougeau, sous l'interrogatoire de son propre avocat, Me Philippe Casgrain, vint témoigner de sa bonne volonté, de sa bonne foi, et du désir qu'il avait de faire de cet endroit un lieu bien tenu et soumis à la loi.

Le curé Victorien Pesant, de la paroisse St-Vincent-de-Paul, où est situé le "Mocambo", n'a d'ailleurs manifesté aucune opposition à la demande de M. Rougeau. S'il prit la parole, hier, ce fut pour noter qu'autrefois ce cabaret avait fort mauvaise réputation ; ce à quoi renchérit le juge Dugas : "Nous sommes tous d'accord là-dessus ; c'est pourquoi son permis a d'ailleurs été révoqué, après deux avertissements".

Mais dans le cas présent, tous s'accordèrent aussi à constater que Johnny Rougeau ne voulait plus de la même politique. A preuve, il déclara lui-même, au début de son témoignage, qu'il avait congédié dans son entier — ou presque — l'ancien personnel du "Mocambo". Des cinquante employés, il n'en a gardé que quatre. Et de commenter : "Si j'avais cru que tout le monde faisait bien son ouvrage, et que le club avait été bien tenu, je n'aurais pas tant fait de congédiements . . ."

Le "Mocambo" comprend une immense salle au rez-de-chaussée, et une autre plus petite à l'étage supérieur, que l'on vient de doter d'une salle à manger ultra-moderne — bien qu'encore non-opérante, puisque le "Mocambo" est toujours fermé. En tout, trois bars : selon les règlements, il y a place pour 602 personnes au rez-de-chaussée, et pour 181 à l'autre palier.

Un bon loyer . . .

On se souvient que ce cabaret fut fermé en novembre dernier. En décembre, Johnny Rougeau acheta le club de l'ancien propriétaire, M. Roland Thibault. Quant à l'édifice lui-même, il signa un bail avec ses administrateurs, la Harkay Investment Corporation.

En plus de dévoiler ces détails hier, M. Rougeau ajouta qu'il payait, depuis décembre un loyer de $1,223.50 par mois. Il déclara qu'un ménage complet avait été fait, que les salles avaient été décorées à neuf, et qu'il se proposait de continuer la politique à grands spectacles et à fortes vedettes pour laquelle l'établissement est connu à travers l'Amérique depuis des années. Mais, cette fois, il y aurait un apport spécial donné aux artistes canadiens.

Enfin, M. Rougeau expliqua qu'il détenait toutes les actions dans l'établissement, moins deux : l'une appartenant à son père, et l'autre à son épouse.

OUTREMONT

SUITE DE LA PAGE 3

à la mairie, 8,677 citoyens auront à se prononcer. Les élections dans les quartiers concernent cette année 3,750 propriétaires, et dans le quartier nord, 2,110 locataires.

Les programmes

A l'issue de la mise en nomination, le maire sortant, M. Bourque, a précisé que son groupe entend poursuivre la politique d'administration saine qu'il a suivie dans le passé. Il a ajouté que la dette totale de la ville était de $486,000 et qu'on avait réduit la taxe foncière de 95 cents à 85 cents les $100 d'évaluation, montrant ainsi l'efficacité de son administration.

M. Bourque note également que, s'il est réélu, il consultera la population au sujet de la construction éventuelle d'un centre récréatif pour la ville, que l'on verra à moderniser le système d'éclairage du chemin de la Côte Ste-Catherine et à apporter une solution définitive au problème du passage à niveau de l'avenue Rockland, etc.

De son côté, M. Grou déclare qu'il faut rénover l'administration municipale d'Outremont et amène avec lui une équipe progressive. Il se plaint particulièrement du fait que les contribuables paient encore des taxes d'égouts, dont la dette a été entièrement payée il y a trois ans, et veut, en général, appliquer des principes d'administration municipale "sains et réalistes".

Il proteste contre le fait que les contribuables actuels paient pour des services qui bénéficieront aux contribuables futurs et se prononce contre l'édification de maisons d'appartements sur la montagne et le chemin de la Côte Ste-Catherine, mais pour l'amélioration de la circulation dans la ville. Il est en faveur d'une centre civique ou récréatif, mais souligne que ce centre doit être "raisonnable et modéré et non extravagant".

On a expliqué, par ailleurs, que les électeurs-locataires, qui votent tous à la mairie, ont droit à un représentant sur trois, par quartier. Ces représentants sont élus à tour de rôle dans chaque quartier pour un mandat de trois ans. C'est ce qui explique que, cette année, les locataires du quartier nord sont appelés à participer à l'élection d'un échevin. Ils sont au nombre de 2,110.

L'an prochain, ce seront les électeurs d'un autre quartier qui auront à choisir leur représentant au conseil. Au total, Outremont compte 4,927 locataires sur ses listes électorales, c'est ce qui porte à 8,677 le nombre des électeurs, propriétaires et locataires, à la mairie.

RECENSEURS

SUITE DE LA PAGE 3

n'ont pas réussi par ailleurs à passer les examens auxquels sont soumis les agents recenseurs, et qu'il a fallu employer des personnes unilingues pour combler les vides. Un commissaire nous a servi cette explication, ce qui expliquerait que dans son cas il ait employé deux personnes qui ne parlent que l'anglais . . .

Dans certain secteur de Verdun par ailleurs, la proportion des bilingues parfaits n'est que de 50%. Mais c'est là un cas extrême.

M. Brunet a insisté sur le fait qu'il y a enquête chaque fois qu'un citoyen loge une plainte. Voilà qui corrige un mal qu'on aurait pu prévenir. Mais M. Brunet ajoute que pour ce qui est des formulaires, il faut s'entendre: le citoyen de langue française a le droit strict d'exiger que les questions soient posées en français; et que les formulaires qui lui sont remis soient rédigés en français.

Pour ce qui est des formulaires remplis par l'agent recenseur lui-même, l'interviové de langue française — dès lors que les questions lui sont posées en français — ne devrait pas chicaner l'agent qui utilise un formulaire rédigé en anglais.

Bien sûr, nous explique M. Brunet, l'agent doit avoir des formulaires rédigés dans les deux langues. Mais il doit se promener avec des cahiers d'un format assez embarrassant, et un cahier réunit des formulaires ou français ou anglais. De sorte qu'il peut bien arriver que l'agent recenseur doive inscrire les réponses d'une personne de langue anglaise sur un formulaire rédigé en français, ou vice-versa.

AU CN

SUITE DE LA PAGE 5

nôtres assez compétent pour devenir l'un des 17 vice-présidents du CNR ?

L'auteur de ces lignes considère que les grands responsables du peuple canadien-français ont eu raison, jusqu'ici, sans exception, de ne pas souscrire à la doctrine séparatiste autour de laquelle quelques personnes font actuellement beaucoup de bruit. Là où notre action devrait plutôt s'exercer c'est, puisque nous devons demeurer en confédération, d'abord de former des compétences et ensuite d'exiger qu'on reconnaisse et utilise ces compétences.

Et ce n'est pas en laissant se perpétuer et se perpétrer des octracismes comme celui qui règne au sommet du CNR que nos concitoyens de langue anglaise vont nous prouver qu'il n'y a pas, chez eux aussi, des gens qui n'entendent qu'un son de cloche, la grosse malheureusement.

Dans le cas présent, si c'est celle de M. Gordon, celui-ci ne mérite-t-il pas, comme disent les Parisiens, de . . . se la faire sonner ?

FONDATION

SUITE DE LA PAGE 5

provisoire, M. Jean-Marie Marcotte, directeur de la section française du Service international de Radio-Canada, exposa les magnifiques résultats obtenus par la Société d'Etat à la suite de l'établissement, il y a quelques mois, d'un service d'émissions en français et en anglais, en direction de l'Afrique.

Outre le président et le vice-président déjà nommés, le comité provisoire d'"Afrique-Canada" est formé des membres suivants : M. Gérard Filion, directeur du "Devoir", M. Jean-Louis Gagnon, ex-chef de la rédaction à "LA PRESSE", M. André Patry, professeur de droit à l'Université Laval, M. Marcel Bélanger, professeur à l'Institut de Géographie à l'Université de Montréal, M. Jacques-Ivan Morin, professeur de droit international à l'Université de Montréal, MM. Georges Galipeau et Raymond Grenier, journalistes à "LA PRESSE" et M. Jacques Hébert, éditeur.

Navires dans le port

5 JUIN 1961

Hang.	Nom du navire		Tonnage	Agent
2	Alsatia	Oc.	3855	Cunard SS.
9	Dora Oldendorff	Oc.	1205	Can. Pac. SS.
10	Arctic	Oc.	6809	Fed. Com. & Nav.
8	Clydewater	Oc.	7668	Shipping Ltd.
11	Port Saint John	Oc.	3278	MANZ Line
15	Marengo	Oc.	2555	McLean Kennedy
13	Ramore Head	Oc.	3086	McLean Kennedy
16	Wanstead	Oc.	2745	Wats Watts Shipping
17	Maria Teresa G	Oc.	1182	Shipping Ltd.
18	Papanui	Oc.	5887	MANZ Line
25	Elsie Winck	Oc.	1304	Can. Overseas
27	Mormacpine	Oc.	4599	Moore McCormack
29	Leapaul	Oc.	1717	Ker Steamships
33	Yorkwood	Oc.	1282	Dom. Coal
34	North Coaster	Cot.	776	Clarke Steamships
35	Dundee	Oc.	884	Clarke Steamships
40	Sunbear	Oc.	2308	Saguenay Shipping
41	Sunmar	Oc.	2117	Saguenay Shipping
42	Prins Frederick Willem	Oc.	839	Can. Overseas Shipping
49	Nyland	Oc.	1969	Montreal Shipping
50	Montrose	Oc.	3780	Montreal Shipping
63/65	St. Leon C	Fl.	105	Can. SS. Lines
63/65	Renvoyle	Fl.	2172	Can. SS. Lines
63/65	Martian	Fl.	2746	Can. SS. Lines
Poste				
11	Prindoc	Fl.	3056	N. M. Paterson & Sons
11	Bay George	Fl.	1549	Bayswater Shipping
9	World Japonica	Fl.	6175	Canadian Import
7	Lake Ontario	Fl.	4796	Dom. Coal
5	Tulse Hill	Fl.	4249	Fed. Com. & Nav.
6	Pinedale	Fl.	5305	Westdale Ship.
3	Galicia	Fl.	4391	Shipping Ltd.
6	Newscarrier	Fl.	204	Gillespie-Munro
7	Susanne Fritzen	Fl.	6891	March Shipping
8	Dale	Fl.	5949	March Shipping
10	Douglas Houghton	Fl.	2638	Upper Lakes
Jet. 1	Sir James Dunn	Fl.	9287	Can. SS. Lines
16	Cartierdoc	Fl.	1519	N. M. Paterson & Sons
16	Soreldoc	Fl.	1526	N. M. Paterson & Sons
18	Suderholm	Oc.	1512	McLean Kennedy
Jet. 2	Farrandoc	Fl.	992	N. M. Paterson & Sons
Jet. 2	Willowdale	Fl.	258	Reoch Transports
22	Norco	Fl.	921	Iron Ore Co.
20	D'Iberville	—	—	Min. des Transports
43	Inchcastle	Oc.	3254	Furness Withy
43	Hoegh Skean	Oc.	6862	Kerl Steamships
46	Seaway Star	Oc.	7029	Lunham & Moore
48	Beaverdell	Oc.	5875	Can. Pac. SS.
Vickers	C.G.S. Wolfe.	—	—	Min. des Transports
"	HMCS Huron	—	—	Naval Service
"	N. B. McLean	—	—	Min. des Transports
56	Sunwalker	Oc.	3768	Saguenay Shipping
59	Evgenia	Oc.	6611	Shipping Ltd.
60	Inland	Fl.	436	Iron Ore Co.
61	Lagos Ontario	Fl.	4412	March Shipping
71	Federal Voyager	Fl.	4410	Fed. Com. & Nav.
94	Luxor	Fl.	7285	Furness Withy
102	Imperial Welland	Fl.	1421	Imperial Oil
103	Beaufort	Oc.	7004	Furness Withy
103	Bayshell	Fl.	590	Shell Oil
109	Brajara	Fl.	9361	Fed. Com. & Nav.
110	Coastal Cascades	Fl.	651	Transit Tankers
Anc.				
4 L. Pte.	Kristina	Oc.	7356	Furness Withy
5 L. Pte.	Avery C. Adams	Oc.	9549	Sutcliffe Shipping
6 L. Pte.	Tabriz	Oc.	6824	Talabot Shipping
Lanoraie	Skaugum	Oc.	6399	Saguenay Shipping

MOIS D'ETE PROFITABLES !
si vous suivez UN SEUL SOIR PAR SEMAINE les
cours d'été accélérés de
ICA Institut de
CONVERSATION ANGLAISE INC.
OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE
VOUS AMELIOREREZ RAPIDEMENT VOTRE FAÇON DE VOUS EXPRIMER EN ANGLAIS !
12 ou 15 ELEVES par CLASSE SEULEMENT
CHOIX de COURS : SOIR ou JOUR
ENTREVUES
TOUS LES SOIRS jusqu'au 23 JUIN
de 7 h. 30 à 9 h. 30 et
le SAMEDI de 2 h. à 4 h.
CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION
4265, PAPINEAU, au NORD de RACHEL
CENTRE ST-EDOUARD
6513, ST-DENIS, au NORD de BEAUBIEN
CR. 9-0678 CR. 4-2396

Ogilvy's
Allocation d'échange sur ce magnifique
TÉLÉVISEUR CONSOLE 23"
NOUVEAU MODÈLE 1961 MARCONI

Prix de liste 339.95
Prix Ogilvy's 259.95
MOINS allocation sur remise de votre appareil en bon état. 40.00
VOUS NE PAYEZ QUE
219.95
• Châssis Citation, de 19 lampes
• Syntonisateur sensible de haute progression
• Garde des canaux
• Système sonore "Tonalité Naturelle" balancée
• Verre de sûreté teinté, amovible
• Hauteur 32⅞", largeur 27⅜", profondeur 16⅞"
• Superbes finis noyer ou acajou
modèle No 117K23
AUCUN VERSEMENT COMPTANT
Taxe payable à l'achat
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
OGILVY'S — Centre de la télévision, au quatrième
JAS. A. OGILVY'S LIMITED

PLUS DE 35,000 CANADIENS
ONT ÉVITÉ DE DEVENIR CHAUVES AU COURS DES ANNÉES '59 ET '60!
La campagne THOMAS anti-calvitie
attire un nombre de clients dépassant toutes les prévisions !
VOICI LA PREUVE QUE
LES CHEVEUX PEUVENT
REPOUSSER !

On avait dit à cet homme qu'il deviendrait complètement chauve, que l'alopecia areata avait attaqué ses cheveux. Il consulta alors un spécialiste capillaire Thomas. La photo de droite vous montre l'état de ses cheveux après qu'il eut suivi régulièrement le traitement Thomas. Dans des cas semblables, aussi bien que pour de nombreux autres désordres capillaires, la clinique Thomas vous offre un traitement professionnel et moderne basé sur 40 années d'expérience. Ce traitement vous aidera à combattre l'approche de la calvitie, la chute des cheveux, les pellicules et les démangeaisons. Renseignez-vous sur cette méthode. Venez tout simplement à la clinique Thomas et dites: "Je veux une consultation au sujet de mes cheveux." Il n'y a pas de charge pour la consultation. Vous êtes le bienvenu !
Spécial "Anti-calvitie" — Traitement à demi-prix !
La campagne Thomas anti-calvitie présentement en cours a pour but de promouvoir à l'échelle nationale la lutte contre les désordres capillaires qui peuvent vous rendre chauve.
Aussi, pour vous aider dans votre détermination de conserver vos cheveux, la clinique Thomas vous propose de venir aujourd'hui même rencontrer notre expert trichologiste qui vous examinera (en privé), sans charge ou obligation pour vous. Si votre cas est remédiable, vous recevrez à moitié prix une séance complète du traitement que vous êtes supposé suivre. Vous serez ainsi vous-même le juge de ses bienfaits. Pas besoin de rendez-vous pour l'examen. Venez immédiatement. Dames et messieurs acceptés.
LES CONSULTATIONS ET TRAITEMENTS THOMAS SONT STRICTEMENT PRIVES
STATIONNEMENT GRATUIT
Suite 637 — Edifice Carré Dominion
1010 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal — Téléphone : UN 6-3041
HORAIRES : 11 heures a.m. à 8 h. 30 p.m.
Samedis : 10 heures a.m. à 4 h. p.m.
45 Bureaux
PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE
LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

Sucrez-le sans calorie !
Sucrez votre thé ou café avec Sucaryl . . . et vous n'aurez plus envie de vrai sucre! Surveiller son poids n'est plus un problème: avec Sucaryl qui goûte meilleur — jamais amer — vous pouvez vous régaler de tous vos desserts favoris, sans accumuler une seule calorie de plus! Et il est facile d'emploi dans toute votre cuisson.* Demandez Sucaryl, en comprimés ou liquide, en vente dans toutes les pharmacies!
*Demandez à votre pharmacien le livre de "Recettes moins riches en calories avec Sucaryl" — il est gratuit.
Recherchez les produits alimentaires et les breuvages à basses calories marqués "Sucré avec Sucaryl", à votre marasin préféré.

Sucaryl

OMER DE SERRES
AV. 8-0251
1406 RUE ST-DENIS
6955 RUE ST-HUBERT
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
CENTRE D'ACHATS WILDERTON

UN SEUL MAGASIN
DUPUY & FERGUSON LIMITEE
438, Pl. Jacques-Cartier UN. 6-8594

HANDY ANDY
105 magasins dans l'est du Canada
Il y en a un près de chez vous

QUINCAILLERIE REX HARDWARE
DEPOSITAIRE DES
tondeuses LAWN BOY
Pour la quincaillerie la plus rapprochée de chez vous
signalez
LA. 7-0321

RONSON
BUTANE
LE BRIQUET pour papa!
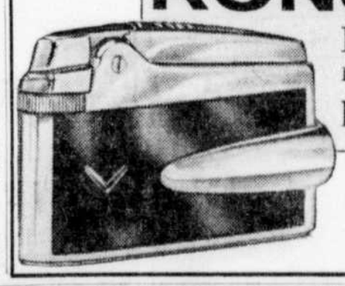

La plus efficace des tondeuses rotatives ramasseuses . . . la
LAWN-BOY RAMASSEUSE 21"
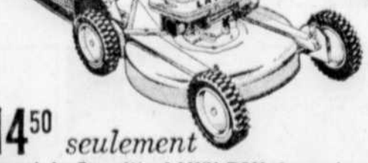
• Grand panier pouvant contenir l'herbe coupée d'une pelouse de dimensions moyennes
• Il suffit de tirer une corde pour le vider
• Roues à réglage rapide
• Cinq hauteurs de coupe
• Démarrage "un coup"
GARANTIE DE 2 ANS
$114.50 seulement
Passez voir les 7 modèles LAWN-BOY et renseignez-vous sur le Concours "FABRICATION CANADIENNE": 102 prix merveilleux !

A. E. McGarr & Son
1204 ouest, St-Laurent Longueuil
OR. 4-4159

J. M. Ravary INC.
4039 est, rue Ste-Catherine
LA. 6-9128

JAMES WALKER HARDWARE
4 magasins pour vous servir
CENTRE D'ACHATS POINTE-CLAIRE
CENTRE D'ACHATS JACQUES-CARTIER
CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
CENTRE D'ACHATS STE-FOY, QUEBEC

Val Royal
12200 boul. Rees, Cartierville
FE. 4-5320
11401, boul. Pie-IX DA. 2-7341

NOUVEAU RÉFRIGÉRATEUR 12 PI. CU.
Modèle de LUXE WESTINGHOUSE
Prix Ogilvy's remarquablement bas
$229
• Congélateur pleine largeur d'une capacité de 78 livres.
• Compartiment à légumes contient ⅔ d'un boisseau.
• Etagères réglables.
• Mécanisme silencieux, ferme hermétiquement.
• Niches pour les oeufs, le beurre, le fromage.
• Section pour bouteilles à lait dans la porte.
• Construction de grande qualité.
• Garantie Ogilvy's et Westinghouse.
• Dimensions : hauteur 60¼"; largeur 30".

Disponible également, ce même réfrigérateur mais ayant un système automatique de dégivrage à bouton-poussoir. $259
OGILVY'S — Appareils ménagers, au sous-sol
AUCUN VERSEMENT COMPTANT
Taxe payable à l'achat
ECRIVEZ OU COMPOSEZ
OGILVY'S VI. 2-7711
JAS. A. OGILVY'S LIMITED
Ogilvy's est ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h.

À CKAC

5e ANNIVERSAIRE DE BEATRICE PICARD A "RSVP" — Vendredi dernier, le vaste public féminin qui syntonise régulièrement l'émission animée par Béatrice Picard a été le témoin auditif d'une brève et émouvante scène qui s'est déroulée au studio "B" du poste CKAC. Les représentants du personnel et les directeurs de la maison se sont unis à Jacques Morency, co-animateur de l'émission pour offrir à Béatrice Picard un vibrant témoignage d'appréciation à l'occasion du 5e anniversaire de son émission à l'antenne de CKAC. Pendant les premières minutes de son programme-anniversaire, Béatrice a été invitée à écouter plutôt qu'à prendre la parole comme elle le fait habituellement. Jacques Morency a présenté des commentaires d'Errol Malouin qui a été le fidèle collaborateur de "Béa" pendant plus de 3 ans, et de Jean Duceppe, camarade de travail qui a eu maintes occasions d'apprécier la personnalité de l'héroine, comme actrice et comédienne de talent et comme excellente compagne de travail. A ces hommages respectueux, se sont ajoutés ceux des membres de la direction de CKAC, M. Phil Lalonde, gérant général, M. Roy Malouin, chef du personnel, et M. Ferdinand Biondi, directeur des émissions, groupés à l'arrière de Jacques Morency au micro. A droite, Béatrice Picard entourée de Mlles H. Jeanneau, A. Beauvais et E. Alarie qui, au nom de tous les employés du poste de LA PRESSE, ont présenté leurs hommage à l'héroine.

LES MOTS CROISÉS

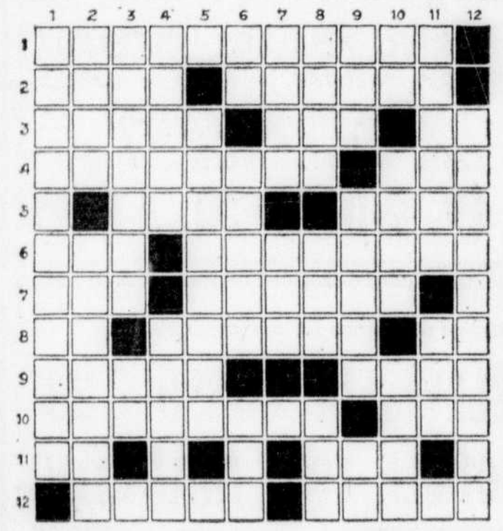

Horizontalement

1—Manipulation de marchandises.
2—Présentement — Mollusque lamellibranche comestible.
3—Relatif à la neige — Epoque Conseiller du roi.
4—Algue brune flottante — Retranche.
5—Ville d'Allemagne orientale —Qui a rapport à l'anus.
6—Rongeur — Laurier-rose.
7—Bison d'Europe — Contestation donnant lieu à procès ou à arbitrage.
8—Voyelle double — Volée de coups — Adverbe.
9—Mariage — S'acquitte de certaines fonctions.
10—Jugement rendu par des juges — Marque une affirmation.
11—Du verbe avoir — Assaisonnement.
12—Un des gaz rares de l'atmosphère — Tout à fait rempli.

Verticalement

1—Prodigieuse, extraordinaire.
2—Soucis, tracas — Sablonneux.
3—Lésion inflammatoire des nerfs — Préfixe.
4—Emploi d'une chose — Branche de rotang.
5—Substance cireuse extraite du suint de la laine.
6—Intersection — Qui contient du sel — Négation.
7—Nuages — Et coetera.
8—Amène vers soi — Cri de douleur—Espagnol (abrév)
9—Allez en latin — Etres purement spirituels — Article espagnol.
10—Conjonction — L'eau en général — Dieu des vents.
11—Breuvage des dieux — Qui n'est pas cuit.
12—Action de régler dans un lieu déterminé.

Solution demain

Solution du dernier problème

Ce soir, 7 h.
"PEOPLES CHOICE"
LE CANAL 12

Autre élection, autres garcettes

Deux résidants de Ville-Jacques-Cartier, Jean-Paul Fortier et Fernand Bissonnette, ont comparu devant le juge Emile Trottier sous l'accusation d'avoir été en possession de garcettes, le jour où était tenue une élection à l'échevinage, dans cette localité.

Tous deux ont cependant nié leur culpabilité, et leur procès a été ajourné au 13. Un cautionnement de $950 a été fixé dans les deux cas.

CFTM-TV 10
présente
MARDI, 6 JUIN
6 h. 00 — TELE-METRO
6 h. 50 — SPORT-IMAGES
7 h. 00 — NOUVELLES DOW
7 h. 15 — EN CINEMATHEQUE
9 h. 00 — TELE-QUILLES
10 h. 00 — DIX SUR DIX
10 h. 45 — NOUVELLES
10 h. 56 — METEOGRAMME
11 h. 00 — LA RONDE DES SPORTS
11 h. 10 — L'ETIQUETTE SYNDICALE
11 h. 20 — CINEMA
MERCREDI, 7 JUIN
3 h. 50 — OUVERTURE — HORAIRE LES MANCHETTES — EN MATINEE
5 h. 30 — ROUGE OU VERT
Les installations techniques de CFTM-TV sont ultra-modernes. En cas de difficulté, consultez votre expert électricien.

TARZAN

MOCO

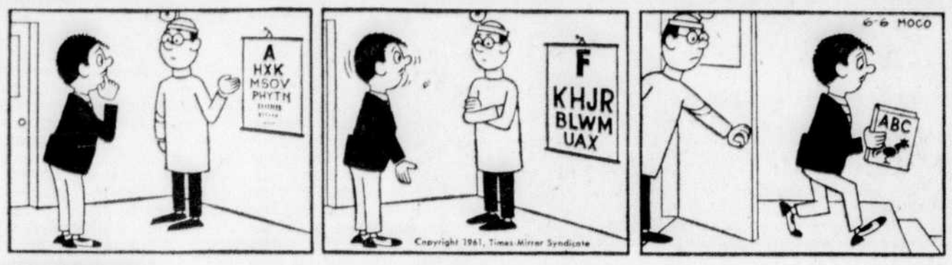

PHILOMENE

PILOTE TEMPETE

LE SURHOMME

LE FANTOME

JEFF BUCHANON

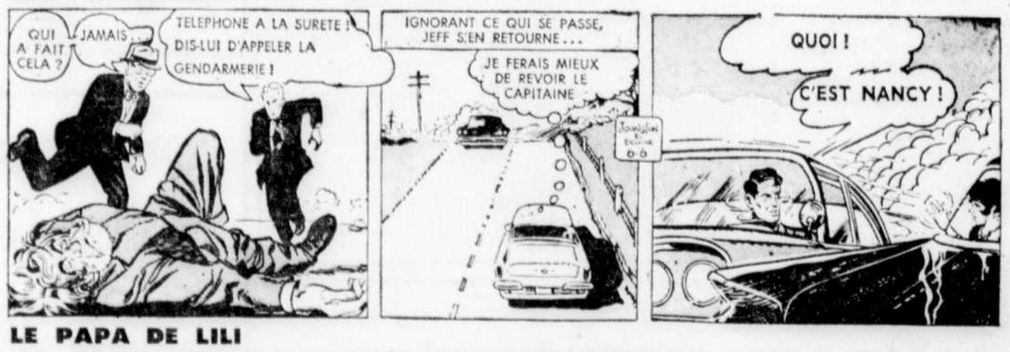

LE PAPA DE LILI

LARRY BRANNON

MON ONCLE

À LA TV

2—CBFT : Montréal 5—WPTZ: Plattsburgh 8—CJSS : Cornwall
3—WCAX : Burlington 6—CBMT : Montréal 10—CFTM : Montréal
4—CFCM : Québec 7—CHLT : Sherbrooke 12—CFCF : Montréal

MARDI

4:00 P.M.
2,4: Bobino
3: Brighter Day
5: Make Room For Daddy
6,8: Cartoons
7: Cinéfeuilleton
10: En matinée
12: Texas Rangers

4:15 P.M.
3: Secret Storm
7: Actualité Féminine

4:30 P.M.
2,4,7: La Boite à surprises
3: The Edge of Night
5: Here's Hollywood
6,8: Junior Roundup
12: Surprise Party

5:00 P.M.
2,4,7: La vie qui bat
3: Popeye
5: Rocky and His Friends

5:15 P.M.
3: Abbott and Costello

5:30 P.M.
2: Ouragan
4: Casey Jones
5: Race of the Week
6: Cartoons
7: Whirlybirds
8: Bugs Bunny
10: Trois mousquetaires
12: The Three Stooges

5:45 P.M.
3: Music Country Style
12: Carte Blanche

6:00 P.M.
2: Edition métropolitaine
3: Headlines
4: Manchettes Int., Musique en dinant
5,8: News, Sports
6: Father Knows Best
7: Ti-Blanc Richard
10: Télé-métro
12: Sports

6:10 P.M.
3: Sports, Weather
12: Carte Blanche

6:15 P.M.
2: Nouvelles sportives
8: Dateline Seaway Valley

6:25 P.M.
2: Ce soir

6:30 P.M.
2: Histoire à suivre
3,12: News
4,7: Nouvelles
5: Cartoon Carnival
6: Metro
8: "Canon City"

6:45 P.M.
2: Téléjournal
3: Doug Edwards
4: Cinéfeuilleton
5: Huntley, Brinkley
6: News, Sports
7: Météo, Sports
10: Sport-images
12: Carte Blanche

7:00 P.M.
2: Carrefour
3: Mr. Ed
4: Nouvelles sportives
5: The Price is Right
6: Seven-O-One
7: Avec Marc LeGrand
10: Nouvelles
12: People's Choice

7:15 P.M.
4: Panorama
10: "Trafic à Saigon"

7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: Shotgun Slade
4: Chronique des quilles
5: Laramie
6: Director's Choice
7: Sans atout
12: "My Brother Jonathan"

7:45 P.M.
2,4: Par le trou de la serrure

8:00 P.M.
2,4,7: La Côte de Sable
3: Father Knows Best
6,8: Chevy Show

8:30 P.M.
2,4,7: Joie de vivre
3: Dobie Gillis
5: Alfred Hitchcock

9:00 P.M.
2,4,7: C'est la vie
3: Tom Ewell Show
5: Two Faces West
6,8: Front Page Challenge
10: Télé-Quilles

9:30 P.M.
2,4,7: Expéditions
3,6,8: Red Skelton
5: Concentration
12: Alfred Hitchcock

10:00 P.M.
2,4,7: Ici Interpol
3: Garry Moore
5: My Three Sons
6,8: Close Up
10: Dix sur dix
12: San Francisco Beat

10:30 P.M.
2: Sous le signe du lion
4: Joyaux de l'écran
5: Peter Gun
6,8: "Q" For Quest
7: Télépolicier
12: Pulse

10:45 P.M.
10: Nouvelles

11:00 P.M.
2,4,7: Télé-journal
3,5,6,8: News
10: Sports, météo
12: "Clive of India"

11:15 P.M.
2,4: Nouvelles sportives
3: "City of Shadows"
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: News Round Up
8: Hour Final
10: "L'affaire du Grand Hôtel"

11:22 P.M.
2,4: Commentaire
6: Final Edition

11:30 P.M.
2,4: Conférence
6: "Private Affairs"
7: "Timber"
8: "Twist of Fate"

12:30 A.M.
12: News, Sports, Méditation

MERCREDI

CBFT — Canal 2	CFCM — Canal 4	CHLT — Canal 7	CFTM — Canal 10
P.M.	P.M.	11:00—L'heure de Pierrot	P.M.
1:00—Musique	12:50—Vie de l'Eglise	P.M.	3:30—Nouvelles
1:55—Téléjournal	12:55—Nouvelles	12:00—Italien Télévisé	
2:00—Long métrage : "Ali-Baba"	1:10—Parlons sport	12:35—CBC News	4:00—En matinée
3:30—Bonjour madame	1:15—Siège réservé	12:45—Première édition	
3:45—Votre cuisine	2:45—Fémini-thé	1:00—Pot-pourri féminin	5:30—Rouge ou vert
4:00—Bobino	3:00—La jardinière	2:00—"The man who could not die"	
4:30—La boite à surprise	3:30—Bonjour madame	3:30—Bonjour madame	6:00—Télé-métro
5:00—Roquet, belles oreilles	3:45—Votre cuisine	3:45—Votre cuisine	
5:30—Furie	4:00—Bobino	4:00—Cinéfeuilleton	6:45—Sport-images
6:00—Edition métropolitaine	4:30—La boite à surprise	4:15—Actualité féminine	
	5:00—Roquet, belles oreilles	4:30—La boite à surprise	7:00—Nouvelles
	5:30—Capitaine Tombola	5:00—Roquet, belles oreilles	
	6:00—Manchettes Int.	5:30—Furie	
		6:00—Melody Ranch	

RADIO

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. — CBF-FM 95.1 mc. CBM-FM 100.7 mc. — CFCF-FM 106.2 mc.
AU CADRAN AM : CKAC 730 — CBF 690 — CBM 940 — CFCF 600 CJAD 800 — CKVL 850 — CKGM 980 — CJMS 1280

MARDI

5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Fin d'apres-midi
CBF—Métro — Magazine
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CJMS—Nouv., Léo Lebel
CFCF—G. Herbert
CBM—News, Tempo
CJAD—News — Mike Stephens
CKGM—News

5:15 P.M.
CBM—All Around Town
CKGM—Pops

5:30 P.M.
CKVL-FM—Musique d'Espagne
CKGM—News
CJAD—News — Mike Stephens
CBM—Tempo

5:45 P.M.
CKVL—Nouv., Hit Parade
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Serge Bélair

6:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Musique
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Opéra
CJMS—Angélus, Nouv., S. Bélair
CBM—News — Parliament
CFCF—Dean Kaye News
CJAD—News and Stock Quotations

6:10 P.M.
CKAC—Les courses

6:15 P.M.
CKAC—Dans le creux de l'oreille
CBF—Le monde aujourd'hui
CJAD—Al Cauley
CKGM—Feature
CJMS—Editorial du jour
CFCF—Entertainment Guide
CBM—Byline

6:20 P.M.
CKAC—Forum des sports
CBM—Roving Reporter
CJAD—Danny Gallivan

6:30 P.M.
CKAC—Le monde ce soir
CBF—Pont des arts
CKVL-FM—Concert Tzigane
CJMS—Nouv., S. Bélair
CBM—Rawhide
CFCF—Sportsreel
CJAD—M. Stephens
CKGM—News

6:40 P.M.
CKAC—Commentaires

6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CJMS—Gagnante Club ménagères
CBM—Incomparable Guitar
CKGM—Feature
CFCF—News, Commentary Ottawa

7:00 P.M.
CKAC—Le rosaire
CBF—Psychologie
CKVL-FM—Concert
CJMS—Nouv., Hi-Fi Club
CJAD—News, M. Stephens
CBM-FM—Résumé — News
CBM—Christian Frontiers
CFCF—Bob Dell Show

7:15 P.M.
CKAC—Variétés
CBF—Tour de chant de..
CBM-FM—Double entente
CKGM—Pops

7:30 P.M.
CKAC—Bella Musica
CBF—Des idées et des hommes
CKVL-FM—Compositeurs célèbres
CJMS—Nouv. — C. Dumont
CBM—Sights and Sounds
CJAD—Hi-Fi Club
CKGM—News

7:45 P.M.
CJMS—Sports
CJAD—News, sports
CKGM—Feature

8:00 P.M.
CKAC, Nouv. — Les événements et les hommes
CBF—Chronique canadienne
CKVL-FM—Musique de Ballet
CJMS—Nouv., Mtl ce soir
CKVL—Hit Parade canadien
CFCF—Assigment
CJAD—Italian Festival
CBM—Business Barometer
CBM-FM—Concert contemporain

8:15 P.M.
CKAC—Gaietés musicales
CKGM—Feature

8:30 P.M.
CBF—Concert symphonique
CKVL-FM—Voix connues
CBM-FM—Vancouver Chamber Orchestra
CKGM—News
CJAD—Federal Budget
CFCF—Home School
CBM—Vancouver Chamber Orchestra

8:45 P.M.
CJMS—C. Dumont
CKVL—Ce soir à Ottawa
CKGM—GM — P.M.

9:00 P.M.
CKAC—Nouv., LeBel de Nuit
CKVL—Piano Quiz
CKVL-FM—Opérettes
CFCF—Late Show
CJMS—Nouv. — Echos de ma ville
CKGM—News
CJAD—News, Sports, Federal budget

9:15 P.M.
CKGM—Editorial

9:30 P.M.
CBF—Disques comparés
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv., Y. Leclerc
CKVL-FM—Ouverture
CBM—The twenties roar
CKGM—News
CBM-FM—The twenties roar
CJAD—Adventure in music

9:45 P.M.
CKGM—Feature

10:00 P.M.
CKAC—Nouv. LeBel de nuit
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Concert
CBM-FM—Musique de chambre
CKVL—Bonsoir mes amis
CFCF—Late Show
CBM—National News
CKGM—Dave Boxer
CJMS—Nouv. — Sportorama, Jusqu'à l'aube
CBM—News, Concert
CFCF—Bridge to Dreamland

10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CKGM—Golden Music

10:30 P.M.
CKAC—LeBel de nuit
CBF—Rencontres françaises
CJMS—Echo — Opinion
CBM-FM—Distinguished Artists

10:45 P.M.
CKAC, Nouv. — Sports
CBF—Nouvelles sportives
CJMS—Sportorama — Echo
CKVL—Bonsoir mes amis

11:00 P.M.
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Beaux disques
CKVL-FM—Musique de J. S. Bach
CKGM—News
CJMS—Nouvelles La soirée des Rois
CBM—Venture
CFCF—News, Sports
CBM-FM—Nouv. — Les maitres du chant choral
CJAD—The World Tonight

11:10 P.M.
CKAC—LeBel de nuit
CFCF—Bridge To Dreamland

11:15 P.M.
CKVL—Sur la scène de l'actualité
CJAD—Sacha Trio
CFCF—Late Show
CKGM—Golden Music

11:30 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Musique de chambre
CKGM—News
CJAD—Len Rowcliffe
CFCF—Bridge to Dreamland

11:45 P.M.
CBF—Radio-Journal
CKGM—Golden Music
CKVL—Nouvelles

12:00 MINUIT
CKAC—Nouvelles — LeBel de nuit
CBF—Concert
CKVL—All Night Boys
CKVL-FM—Symphonie
CJMS—Nouv., Sportorama, Jusqu'à l'aube
CBM—News, Concert
CFCF—Bridge to Dreamland
CKGM—Dick Varney
CJAD—News — Len Rowcliffe
CBM-FM—Fermeture

1:00 A.M.
CKAC—Nouv. — La pensée du soir, Fermeture
CBF—Nouvelles. Fin des émissions
CKVL-FM—Melachrino et son orchestre
CBM—Fermeture

MERCREDI — CKAC

A.M.
5:55—Nouvelles
6:05—La messe du jour
6:30—Nouv., Bon matin
7:00—Nouv., Bon matin
7:25—Les sports avec..
7:30—Les manchettes
7:35—Bon matin
7:45—Le quart d'heure de l'Oratoire
8:00—Les nouvelles canadiennes
8:05—Les nouvelles internationales
8:10—Réal Dorval
8:15—Bon matin
8:30—Les manchettes
8:35—Bon matin
8:55—Jouez Radio
9:00—Bulletin de nouvelles
9:05—Du "pep"
9:57—Jouez Radio
10:00—Les manchettes
10:05—Un "beu" de tout
10:57—Jouez Radio
11:00—Nouvelles
11:05—Revue de Michel Noël
11:30—Le grand argentier
11:45—Revue de Michel Noel
11:57—Jouez Radio
P.M.
12:00—L'Angélus
12:01—Bulletin de nouvelles
12:05—Ici Pierre Chouinard
12:30—Coeur à coeur
12:45—Ici Pierre Chouinard
12:57—Jouez Radio
1:00—Les nouvelles canadiennes
1:05—Les nouvelles internationales
1:10—Du "pep"
1:45—La blague express
1:50—Du "pep"
1:57—Jouez Radio
2:00—Les manchettes
2:05—A & P vous appelle
2:30—Chansons d'amour
2:57—Jouez Radio
3:00—Nouv., R.S.V.P.
3:57—Jouez Radio
4:00—Nouvelles — Evénements sociaux
4:30—Neuvaine au Sacré-Coeur
4:45—Une vedette chante
4:50—Votre médecin vous parle
4:55—Intermède

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 7 JUIN : Les enfants nés en ce jour possèdent un jugement qui les incite à tout peser et à tout approfondir. Ils s'attardent habituellement à réfléchir, et sont prédisposés à discipliner leur sentimentalité. Ainsi, les aspirations du coeur sont fréquemment freinées par la prudence et la volonté. Il en résulte que ces personnes se créent fort souvent des complications inutiles.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Vous pourrez participer davantage à la marche d'un travail entrepris en collaboration. La journée sera propice à l'amitié sous toutes ses formes. Une vive inquiétude dans les sentiments pourra être dissipée si vous maîtrisez votre imagination. Surprises agréables ce soir.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Vous pourrez tirer parti de vos idées adroites pour l'amélioration de votre travail. L'amour de la tranquillité et de la solitude ne doit pas vous faire négliger vos responsabilités. La soirée facilitera les confidences sentimentales et les rapprochements tendres.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Tenez compte des suggestions d'un intime pour gagner une sympathie qui vous intéresse. Ne ressassez pas de vieux souvenirs; il serait vain de regretter le passé. Il y aura vraisemblablement des froissements entre associés; prenez soin de respecter l'amour-propre de ceux qui vous entourent.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Vous travaillerez utilement à un projet qui demande réflexion et qui a des chances de réussir rapidement. Vous ne serez guère d'humeur à supporter les personnes vaniteuses; rejetez pour aujourd'hui les invitations qui vous déplaisent. L'affection d'un proche sera bien venue.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Un déplacement risque d'entrainer un éloignement qui sera mal accepté. Ne comptez que sur vous-même pour une tâche qui demande du désintéressement. Une mésentente inavouée risque de gâcher l'atmosphère dans votre milieu familial. Rapports harmonieux avec vos camarades.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Vous connaitrez bientôt une période de chance matérielle. A l'extérieur: le manque de franchise d'un adversaire vous irritera. Attention aux disputes qui naissent d'un prétexte futile. Les rapports seront cordiaux avec l'entourage, mais vous ressentirez une tristesse intérieure.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Vous recevrez une proposition qui pourrait satisfaire vos aspirations artistiques mais qui sera matériellement peu avantageuse. Période de lutte durant laquelle il faudra faire preuve de fermeté et montrer votre intention de vaincre coûte que coûte. Calme relatif dans les sentiments.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Un voyage vous permettra de nouer de nouvelles relations. Ne vous croyez pas obligé d'accepter par politesse une proposition qui, au fond, ne vous emballe pas tellement. Un amour heureux — mais peut-être trop fragile — vous fera envisager l'avenir avec optimisme.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Il ya progression satisfaisante dans un travail d'ordre intellectuel. Ne vous croyez pas obligé d'accepter par politesse une proposition que vous savez ne pas être intéressante. Les préférences de votre coeur créeront un petit climat de jalousie.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Vous ne retirerez pas dans l'immédiat le fruit d'un effort qui vous est demandé aujourd'hui. Vous saurez vous imposer là où beaucoup se sont esquivés et cela vous procurera une légitime satisfaction d'amour-propre. Une relation de travail vous deviendra sympathique.

Le Verseau (du 21 janv. au 19 fév.) — Vous viendrez à bout d'une tâche monotone en vous organisant méthodiquement. — Vous accepterez avec philosophie un arbitrage manifestement injuste, car vous savez que le temps, en définitive, jouera en votre faveur. N'éveillez pas la jalousie de l'être aimé.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Une crise passagère est prévue dans vos relations sentimentales. Allez jusqu'au bout de vos entreprises, même si l'enthousiasme vous manque. Saisissez l'occasion d'enrichir votre esprit de nouvelles connaissances. Surveillez de plus près votre régime alimentaire.

LES BRAVES CHOISISSENT

par FRANK BUCHMAN

Ce discours, prononcé à l'assemblée mondiale du Réarmement moral tenue à Caux, en Suisse, le 4 juin, à l'occasion du 83e anniversaire du Dr Buchman, est transmis au monde grâce à la presse, la télévision et la radio. A cette assemblée, les chefs de tous les continents se sont réunis afin d'établir une stratégie d'ensemble pour faire face à la corruption, au communisme et à la guerre.

Caux, le 4 juin 1961

IL Y AURA QUARANTE ANS CE MOIS-CI, un homme arrivait à Oxford. Il avait une certaine connaissance de la vie, une certaine intelligence des usages de l'Orient et de l'Occident. Il avait passé des journées entières avec Gandhi en Inde, et en Chine avec Sun Yat-sen. Dans la région qui est aujourd'hui le Kerala, il rencontra un évêque anglais qui lui dit : "Il faut que vous alliez à Oxford. Ils ont besoin de l'expérience que vous avez acquise".

Et depuis lors, pendant ces quarante ans, la conviction qu'il apporta à Oxford est restée un signe de contradiction : des hommes et des nations se sont levés à la suite de ceux qui ont accepté ou rejeté son défi.

Cette semaine, un homme d'Oxford, membre du Parlement pendant vingt-cinq ans, un homme qui joua un rôle dans l'accord de Chypre, a pris position pour cette conviction-là au cours d'un débat public. Huit jours auparavant, le directeur d'un collège en parla sans mâcher ses mots en présentant le grand film africain "Liberté" à un public d'Oxford. De tels hommes sont dans la ligne de ces figures de l'histoire britannique qui, par leur décision, ont fait prévaloir l'intégrité dans la vie nationale. "Les braves choisissent", ce titre est emprunté au livre qu'un ancien d'Oxford a écrit précisément sur ce thème : ce sont les braves qui changent le cours de l'histoire.

Le professeur Streeter d'Oxford était l'un de ces braves. Pour ce grand érudit le message sonna comme un appel de clairon. Il fut secoué. Il fut touché. A l'hôtel de ville d'Oxford, en présence de nombreux représentants de l'Université, il déclara : "J'ai observé cette action avec une attitude que les diplomates qualifieraient de 'neutralité bienveillante'. Ce soir, je me suis décidé ... Pendant les dernières années, j'ai vu la situation mondiale se détériorer, j'ai senti le désespoir grandir. Il y a beaucoup de bonne volonté, mais pas assez pour résoudre nos immenses problèmes : la guerre, la lutte de classes et l'effondrement économique". Par la suite, il dit encore : "La civilisation moderne ne peut être sauvée que par un réveil moral. Cela peut se passer en Angleterre. Cela se passera si ceux qui dirigent l'Angleterre apprennent à trouver en Dieu leur inspiration et leur direction. Et l'Angleterre ainsi conduite sauverait le monde".

"Je me suis décidé." Voilà la clef.

UNE FOI REVOLUTIONNAIRE

Onze représentants éminents du corps enseignant d'Oxford avaient frayé la route avant la décision du Dr Streeter. Parmi ceux-ci, le doyen de Balliol, le doyen de "University College" et d'autres qui plus tard devinrent des présidents de collèges. Ils avaient pris position pour que ce message soit traité avec équité. A Oxford, une armée d'hommes furent gagnés. Oxford devint pour le monde un porte-parole d'une foi révolutionnaire. Un autre grand homme d'Oxford, le regretté marquis de Salisbury, avait dit devant la Chambre des Lords : "La cause de la crise mondiale actuelle n'est pas d'ordre économique. Elle est d'ordre moral". Il faisait écho à la conviction du Dr Streeter en disant : "Permettez-moi de reprendre une phrase couramment employée dans un grand mouvement qui se dessine actuellement dans notre pays et ailleurs : ce dont nous avons besoin, c'est d'individus dirigés par Dieu qui feront des pays dirigés par Dieu pour construire un monde nouveau. En dehors de cela, toute idée de réforme économique est trop petite pour atteindre réellement la racine du mal".

Lui aussi se décida. Il invita l'homme en question à rencontrer chez lui les dirigeants de la vie britannique afin d'examiner comment donner ensemble une direction morale et spirituelle à un monde au bord de la catastrophe. Sous les arbres de Hatfield, il se promenait avec d'anciens et de nouveaux amis; parmi eux Lord Lytton, qui devait dire plus tard que cette promenade avait laissé une marque indélébile dans sa vie.

Dans l'Est de Londres, berceau du mouvement ouvrier britannique, où le Réarmement moral a été lancé, des braves ont également choisi. Il y avait Tod Sloan, le camarade de lutte de Keir Hardie dans les docks. Il écrivait : "Le chaos ne prévaudra pas si nous mettons le Réarmement moral en pratique dans notre travail et notre vie. C'est un empressement joyeux, vécu dans l'amour et l'obéissance, à rendre à Dieu la souveraineté. Pour moi, la seule révolution qui compte, c'est le changement des hommes ... et ils changent !"

Il y avait Ben Tillett, le pionnier des syndicats des dockers du monde entier. De son lit de mort, il envoya ces mots : "Dites à Frank Buchman de continuer la lutte. Vous avez un grand mouvement international ; qu'il serve ! Il représente l'espoir de demain et rendra l'équilibre au monde".

Le comte d'Athlone, qui prit contact pour la première fois avec ce message en 1929 alors qu'il était gouverneur général d'Afrique du Sud, déclara pendant les premiers jours de la guerre dans une émission de radio destinée au Commonwealth britannique : "L'appel au Réarmement moral a fait le tour du monde et a rendu l'espoir à des millions de personnes. Chefs d'Etats, dirigeants de la vie nationale, politique et industrielle, appartenant à toutes les classes, toutes les religions et tous les partis, y ont vu le remède à ce mal de l'esprit dont souffre profondément notre civilisation.

"Le Réarmement moral veut un changement du coeur, il veut qu'un nouvel esprit vivifie toutes les relations humaines. Il nous convie à faire de la volonté de Dieu la force directrice tant chez les individus que dans les foyers et les pays."

Alors que le conflit idéologique dans le monde entier allait en s'intensifiant, une multitude grandissante d'hommes s'enflammèrent à la suite de ces pionniers. En effet, seuls des hommes qui aujourd'hui sont enflammés pour ce qui est juste peuvent espérer gagner ceux qui brûlent pour ce qui est faux. "Feu descendu du ciel", c'est ainsi que Don Sturzo qualifia le Réarmement moral dans un message à l'assemblée mondiale de Mackinac Island. La pensée de ce prêtre patriote italien inspira les partis démocrates-chrétiens d'Italie, de France et d'Allemagne qui ont donné au monde trois grands Européens : le président de Gasperi, le président Schuman et le chancelier Adenauer.

Le président de Gasperi a exprimé sa conviction que le Réarmement moral en s'attaquant "à la racine du mal dans le monde fera régner entre les hommes et les peuples la compréhension à laquelle tous aspirent".

Le président Schuman a écrit : "Ce que le Réarmement moral nous apporte, c'est un état d'esprit mis en action. Il ne s'agit pas de changer de politique; il s'agit de changer les hommes. La démocratie et ses libertés ne seront sauvées que par la qualité des hommes qui parleront en leur nom".

Le chancelier Adenauer sait la valeur du Réarmement moral. Il a joué, dit-il, "un rôle invisible mais efficace dans d'importants accords internationaux en aidant à combler les différences d'opinion entre les parties négociantes".

Ces braves-là ont choisi. Et aujourd'hui une armée mondiale se lève et avance dans tous les continents.

OFFENSIVE EN AMERIQUE LATINE

Voici quatre semaines, une force de cent cinquante personnes de vingt-quatre pays arriva au Brésil, qui est l'un des objectifs du Kremlin en Amérique latine. Par milliers, les gens se pressèrent aux représentations de la pièce japonaise "Le Tigre" qui montre la réponse aux émeutes de Tokio. Des milliers d'autres, qui ne purent entrer, virent des films qui donnent la réponse aux conflits de races, de classes et d'idéologies.

Le président convoqua cette force à Brasilia, la capitale. C'est la décision du général Bethlem, ancien ambassadeur du Brésil au Pakistan et en Bolivie, qui avait amené cette force dans son continent. Sous sa conduite, une poignée d'hommes et de femmes modernes, enflammés par une conviction, alla voir le président. Celui-ci entendit le petit-fils du Mahatma Gandhi, un ancien combattant mau-mau du Kenya, un ancien dirigeant étudiant du Kerala, autrefois militant communiste, un éducateur américain qui, ayant éprouvé le Réarmement moral, consacra sa vie à l'éducation des Noirs aux Etats-Unis, le fils d'un ambassadeur américain au Brésil et au Pérou, un chef indien de l'Ouest du Canada, un nationaliste nigérien, un membre de la grande famille industrielle Mitsui du Japon, une Française qui fut membre du comité directeur du parti socialiste et responsable des femmes socialistes, et un amiral anglais, descendant de Lord Cochrane qui aida à libérer le Chili, le Brésil et le Pérou.

Le "Corriere della Sera", diffusant ces nouvelles en Italie, écrivait : "Le président Janio Quadros a reçu aujourd'hui dans sa résidence une délégation du Réarmement moral. Il leur réserva un accueil chaleureux et leur dit : 'J'ai suivi les activités du Réarmement moral depuis plusieurs années. Je suis certain que le monde tel qu'il est aujourd'hui ne pourra survivre que si des hommes défendent l'idéal pour lequel vous luttez. Le marasme du monde actuel, qu'il soit économique, social ou politique, vient de ce que les hommes ont cessé de se préoccuper des valeurs morales et spirituelles. Vos convictions m'ont profondément ému. Sachez que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir afin que les valeurs morales de notre civilisation soient mieux comprises au Brésil.'

"A l'invitation qui lui était faite de participer à la conférence pour le Réarmement moral qui s'ouvre le 1er juin à Caux, en Suisse, Quadros répondit : 'J'enverrai mon représentant personnel.'

"Puis, apprenant que la pièce japonaise 'Le Tigre' était disponible, il téléphona au général, chef de la Maison militaire, et lui dit : 'Faites tout le nécessaire pour amener 'Le Tigre' à Brasilia. Donnez des instructions au maire afin qu'il obtienne le théâtre, arrangez le transport et enfin mettez les forces de l'Air à leur disposition afin que cette action puisse être connue dans une ville après l'autre, dans toutes les régions du Brésil."

LE COMMUNISME MIS AU DEFI

Le général Bethlem décrit dans les journaux la puissance de cet esprit en ces termes : "Pour la première fois dans ce continent, le communisme s'est trouvé face à face avec une idée-force constructive et pour la première fois il a dû battre en retraite. J'ai trouvé dans le Réarmement moral une vraie révolution. Le défi est maintenant lancé aux Brésiliens de la transmettre à la fois aux communistes, aux non-communistes et aux anticommunistes. A cause de nos compromissions morales, beaucoup d'entre nous avons eu l'esprit embrouillé. Par le changement, j'ai trouvé la clarté. Il faut nous réveiller. La guerre idéologique se livre jusque chez nous. L'Amérique latine prendra le chemin que prendra le Brésil. Nous sommes en danger mortel. L'ancien ministre des Affaires étrangères m'a dit : 'Cuba nous a amenés au bord d'une guerre. Le Réarmement moral peut être le dernier espoir. Si le Brésil l'accepte, le monde entier l'acceptera.' Le ministre de la Guerre a dit : 'Nous ferons tout pour que le Brésil devienne la capitale de la solution. Dans le Réarmement moral, vous avez l'idée qui gagne.'

"Dans l'Université catholique de Sao Paulo où, dit-on, 80% des étudiants étaient pro-Castro, un prêtre professeur a dit : 'Depuis que vous avez donné vos films et vos pièces et tenu une assemblée dans notre université, il n'y a plus eu aucune manifestation politique. On parle du Réarmement moral partout.'

"Un moine missionnaire, qui arrivait du nord du Brésil où les communistes entraînent dans les montagnes de petites armées et des bandes de guerilleros, affirma : 'Le Brésil est exactement au point où était l'Espagne avant la guerre civile. Pouvez-vous me remplir mon camion de vos publications, et je vais les distribuer dans toutes les villes d'un bout à l'autre de l'Amazone.'

"Le propriétaire d'un grand journal m'a dit : 'Tant d'entre nous avions perdu l'espoir. Nous l'avons maintenant retrouvé grâce au Réarmement moral.' Le président du plus grand journal d'Amérique latine a dit : 'Le Réarmement moral n'est pas seulement une idée en marche. C'est une force en marche. Notre journal est à votre disposition. Il faut que cette idée atteigne chacun.'

"L'Amérique latine ne peut se dérober, conclut le général Bethlem, elle doit choisir entre le Réarmement moral et le communisme. Jamais nous ne gagnerons dans cette lutte si nous ne changeons pas les hommes. Nous sommes décidés à nettoyer le pays et le monde. J'ai engagé toute ma vie dans cette lutte."

Le général Carpentier, de France, qui a servi son pays dans bien des campagnes et a été commandant en chef des Forces terrestres Centre-Europe de l'OTAN, a pris l'avion pour rejoindre cette force au Brésil ; à Rio de Janeiro, il s'est adressé à un vaste auditoire. "Du coeur des meilleurs, dit-il, doit jaillir cette vague formidable du Réarmement moral qui l'emportera sur le communisme. Dans cette guerre idéologique, nous devons confronter le communisme avec une autre idéologie : cette idéologie est le Réarmement moral. Et c'est parce que je suis convaincu de cela que je suis ici pour mener une guerre.

"Il faut une tactique, une stratégie et des moyens. Certains s'imaginent qu'une stratégie peut sortir d'une réunion entre responsables de la vie politique. Je n'en crois rien. Au cours des dix dernières années, j'ai lu les comptes rendus de telles séances à Washington, à Paris et dans d'autres pays. Mais ce sont tous les hommes libres qui combattent pour le Réarmement moral qui apporteront la réponse."

POUR DIEU OU CONTRE DIEU

Ouvriers et militaires trouvent l'unité dans cette idéologie. Damasio Cardoso, un chef militant des dockers de Rio, a dit devant tous ses camarades et leurs familles : "Je demande à Dieu que ce qui est arrivé dans ma famille se passe dans toutes les familles du port. On est soit pour Dieu, soit contre Dieu. Nous devons tous choisir entre le Réarmement moral et le communisme."

L'aumônier catholique du port, qui avant le changement de Cardoso ne pouvait pas pénétrer dans les quartiers de la ville où vivent six cents familles de dockers, ajouta : "On les reconnaîtra à leurs fruits. Le Réarmement moral est un arbre. Vous pouvez en voir les fruits. Le Réarmement moral est devenu une arme bien plus puissante que toutes les armes militaires de la Russie et des Etats-Unis. Les armes les plus puissantes sont l'honnêteté, la pureté, le désintéressement et l'amour absolus. Je tiens à déclarer ici que le Réarmement moral a en moi un ami, un admirateur et un collaborateur."

Louis Byles, artiste de talent de la Jamaïque — cette île située à 140 kilomètres de Cuba — fait écho à la conviction de beaucoup de gens en Amérique latine et aux Caraïbes lorsqu'il affirme : "Il nous reste très peu de temps." C'est lui qui a joué dans le film "Le Couronnement de ma Vie" le rôle d'un communiste convaincu qui est conquis par la flamme d'une idéologie supérieure. Il vient de présenter ce film aux dirigeants de son île. Un haut fonctionnaire du gouvernement lui a dit : "Ce n'est pas un film, c'est Dieu au travail. Ce film doit être lancé immédiatement en Jamaïque. C'est exactement ce dont nous avons besoin."

Il va falloir de ces braves pour libérer, unir et sauver le continent africain. Philip Vundla, porte-parole élu de six cent mille Africains à Johannesbourg et l'un des fondateurs du syndicat des ouvriers des mines d'or, affirme : "L'amertume est grande dans notre pays. La division raciale en Afrique du Sud est utilisée pour diviser l'Est de l'Ouest ; mais en réalité ce n'est pas la couleur qui compte, c'est le caractère. Ce ne sont pas seulement les blancs qui ont besoin de changer en Afrique du Sud. Nous aussi nous devons changer. Nous en avons besoin, et je veux que tout le monde le sache."

Vundla a choisi l'idéologie qui apporte l'unité et rejette la division. Son choix a failli lui coûter la vie aux mains d'extrémistes, mais en restant ferme il s'est acquis le respect de ses amis et de ses ennemis.

Au Kenya, un pays à nouveau menacé d'effusions de sang et de désordre, le secrétaire local d'un parti africain fit le choix entre deux idéologies. Il raconte : "J'avais mon billet d'avion pour la conférence communiste de dirigeants africains. Et pourtant je suis allé à l'assemblée du Réarmement moral. J'ignorais que des gens s'étaient ainsi engagés à éliminer la haine, la peur et l'égoïsme. Nos chefs allèrent à l'autre conférence, leur calebasse pleine des eaux de la liberté. Les communistes la leur crevèrent, et notre liberté est en train de s'écouler. Le Réarmement moral va boucher les fuites afin de nous conserver la vraie liberté. Notre pays est plongé dans l'obscurité, je dois y faire jaillir la lumière de cette solution."

Une femme, ancienne dirigeante mau-mau, qui a passé huit années en prison, a dit : "Voici que la haine que je nourrissais envers l'homme blanc a disparu. Les femmes ont beaucoup contribué à pousser notre pays dans la mauvaise voie. Maintenant nous devons, de toutes nos forces, aider à le reconstruire." Elle fit venir ses enfants à ses côtés et dit à chacun, l'un après l'autre : "J'étais remplie de haine et je t'ai enseigné à haïr. Pardonne-moi."

Un autre ancien mau-mau, qui fut responsable d'un district, dit : "L'amertume a été la maladie de notre pays. De mon coeur et de mon foyer, elle s'est répandue comme une traînée de poudre : le sang a coulé et ce fut le chaos partout. Que Dieu nous donne à tous des coeurs nouveaux, et nous pourrons remédier à temps à tout ce qui va mal."

LE COURONNEMENT DE MA VIE

A la conférence qui réunissait récemment à Monrovia les chefs d'Etats africains, de longs applaudissements saluèrent la représentation spéciale du "Couronnement de ma Vie". "C'est à vous que nous sommes aujourd'hui redevables, déclara le président Tubman. Tout le monde dans le pays doit voir ce film." Il ajouta : "Je ferai tous les efforts possibles pour retrouver le Dr Buchman à Caux cet été." Dans son édition de la conférence, le "Liberian Age" consacrait deux de ses six pages aux nouvelles du Réarmement moral, mettant l'accent sur ce passage : "L'Afrique risque de s'enliser dans les sables mouvants du matérialisme de l'Est et de l'Ouest. Les dirigeants de l'Afrique accueillent le Réarmement moral, car il est le terrain solide sur lequel peut être bâti un continent libre de la haine, libre de la peur, libre de l'envie."

Le président Tubman partage la façon de voir du Maharadja de Mysore qui disait à une représentation du "Couronnement de ma Vie" : "Pas de quartier pour les puissances du mal, qu'elles viennent du dedans ou du dehors, c'est le seul espoir pour l'humanité. La nature humaine est ainsi faite que, dans un monde indolent ou indifférent, on ne peut tenir pour acquis que le bien prévaudra automatiquement sur le mal. Il est de la plus haute importance que nous poursuivions cette tâche du Réarmement moral avec une incessante vigilance. La moralité donne une armure invisible, mais d'une puissance sans égale ; dans ses armées elle comprend, ou devrait comprendre, l'ensemble de l'humanité. Tous, hommes et peuples, enrôlons-nous dans cette armée."

De Genève, où le sort de grandes parties de l'Asie et de l'Afrique est discuté dans les conférences sur le Laos et l'Algérie, un journaliste suisse a parlé sur les ondes d'un des postes les plus puissants d'Europe, atteignant des millions d'hommes de part et d'autre du rideau de fer. "Au milieu de la confusion créée par la multiplicité des lieux de réunion, des salles de presse, des sièges de délégations et des services de sécurité, dit-il, on voit circuler les hommes et les femmes du Réarmement moral descendus des hauteurs de Caux au-dessus du lac de Genève ; ceux-ci, avec une consécration impressionnante, transmettent leur message de Pentecôte aux amis comme aux ennemis. Ce message lui aussi parle de surmonter les obstacles dans les rencontres d'hommes politiques de l'Est et de l'Ouest, et je cite Robert Schuman qui affirme que seulement à Caux il a trouvé satisfaction et espoir."

L'avenir de l'Asie pourrait bien être décidé d'après l'idée qui s'emparera des nations bouddhistes. Des dirigeants du Japon, du Laos, du Cambodge, du Sud-Vietnam, de Thaïlande, de Birmanie, de Ceylan et d'Inde sont convaincus que le Réarmement moral est l'idéologie de la solution. Le bouddhisme vient de devenir la religion d'Etat en Birmanie. Cinq vénérables Abbés sont venus de ce pays pour préparer à Caux la mobilisation du monde bouddhiste dans le conflit idéologique. Ces chefs révérés furent salués à l'aéroport de Rangoun par une centaine de moines et de hautes personnalités. A Oxford, ils viennent d'être reçus par les doyens de deux collèges, par le maire de la ville et par le président de l'"Oxford Union". On leur montra les chambres du collège Christ Church où ce travail vit ses débuts il y a quarante ans.

PAS DE NEUTRALITE – UN SEUL CHOIX

L'homme qui vous parle est à son quatre-vingt-troisième anniversaire ; il a passé une longue vie d'un bout à l'autre du monde, rencontrant et connaissant les hommes ; en 1915, il fit le premier de ses huit séjours au Japon ; il y fut alors l'hôte de ceux qui jetèrent les bases de la vie industrielle et financière du Japon moderne, le baron Sakatani et le vicomte Shibusawa. Le petit-fils de ce dernier qui fut ministre des finances, son arrière-petit-fils et même son arrière-arrière-petit-fils sont aujourd'hui engagés dans cette force ; ils viennent à Caux cet été avec l'ancien premier ministre Kishi et d'autres personnalités japonaises pour forger une unité de vues dans le gouvernement des nations libres. Ils poursuivent ce travail à propos duquel le général Ho Ying-tchin, ancien premier ministre de Chine, avait dit : "Au cours d'une assemblée du Réarmement moral aux Philippines, on a accompli davantage pour l'unité entre les nations asiatiques que pendant dix années d'efforts diplomatiques d'après-guerre."

L'homme qui vous parle a connu l'amitié personnelle de vice-rois et de gouverneurs de l'Inde, comme celle de leurs adversaires, et il les a rapprochés. Depuis 1929, il connaît de première main les problèmes de l'Afrique et a connu depuis cinquante ans les hommes d'Etat d'Europe et des Amériques. Il a vu se développer deux idéologies matérialistes, il a vu les dévastations de deux guerres mondiales, il a vu la liberté reculer et il voit maintenant progresser une puissante solution.

Nous sommes en face d'une révolution mondiale. Trois possibilités seulement s'offrent à nous. Nous pouvons céder et certains sont prêts à faire précisément cela. Nous pouvons recourir à la force et nous risquons alors un suicide global. Ou bien nous pouvons trouver une idéologie supérieure qui ouvrira la prochaine étape pour le monde communiste comme pour le monde non-communiste. En tout cas, cela ne conduira jamais à rien de replâtrer les choses en prétendant que les différences fondamentales n'existent pas ou n'importent pas, ou bien en s'imaginant qu'on peut faire face à une menace idéologique par des moyens économiques, politiques ou militaires. Aujourd'hui des critères moraux absolus ne concernent pas seulement le comportement individuel. Ils conditionnent la survie des nations. Il nous faut récurer la malpropreté de notre vie nationale, de notre vie politique, de notre vie économique, de notre vie scolaire et de notre vie familiale grâce à un changement chez des hommes. Chaque fois que des hommes donnent à l'homme la place qui dans leur vie revient à Dieu seul, l'esclavage a déjà commencé. "Les hommes doivent choisir d'être gouvernés par Dieu ou ils se condamnent à être dominés par des tyrans."

Il n'y a pas de neutralité dans ce combat entre le bien et le mal. Aucune nation ne peut être sauvée à bas prix. Il faudra le meilleur de nos vies, et la fleur de nos nations, pour sauver l'humanité. Si nous allons pour Dieu jusqu'au bout, nous gagnerons.

"C'est alors le brave qui choisit,
"Tandis qu'à l'écart le lâche attend
"Que passe pour vertu auprès des multitudes
"La foi jusque là reniée."

Cette page, de même que l'action du Réarmement moral, est financée par les sacrifices d'hommes et de femmes représentant tous les secteurs de la vie nationale, qui sont décidés à apporter cette réponse au Canada et au monde entier. Les contributions, déductibles de l'impôt sur le revenu, et les demandes d'informations, peuvent être adressées à REARMEMENT MORAL, B.P. 205, Station L, Montréal 6.

RÉARMEMENT MORAL

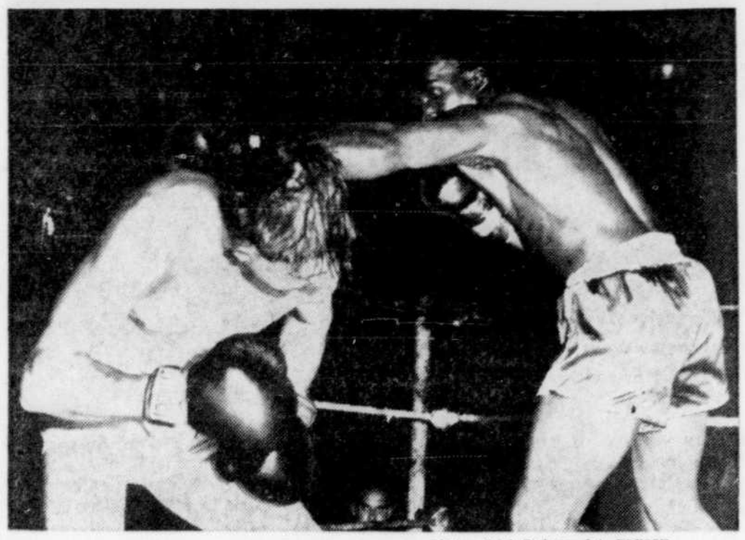

photos Réal St-Jean, LA PRESSE

FURIEUX COMBAT — PAUL BREIL, à gauche, de l'University Settlement, se penche et évite de justesse une gauche de JOHNNY JAMES, de New York. James l'a emporté par décision unanime dans un match disputé à vive allure hier soir à l'aréna St-Laurent.

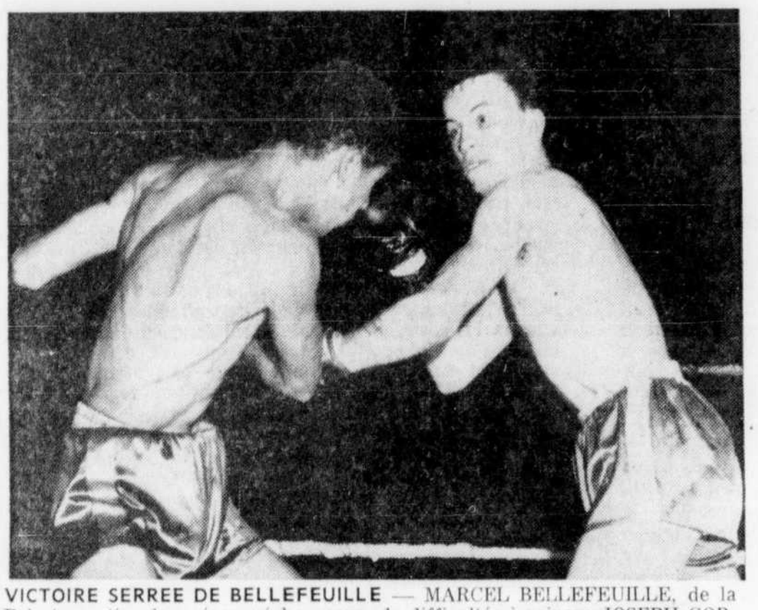

VICTOIRE SERREE DE BELLEFEUILLE — MARCEL BELLEFEUILLE, de la Palestre nationale, a éprouvé beaucoup de difficultés à vaincre JOSEPH CORTEZ, du Boys Club de New York. Bellefeuille, champion du Canada dans les 125 livres, a gagné par décision partagée.

Au tournoi de boxe de la Chambre de commerce

L'Américain Johnny James gagne un furieux combat

Des athlètes de New York ont remporté deux des trois rencontres internationales de cinq rondes hier soir à la soirée de boxe de la Chambre de commerce, district no 2, à l'aréna de Saint-Laurent.

Johnny James, de la ligue athlétique de la police de New York, finaliste des Golden Gloves 1961 de la métropole américaine, a défait Paul Breil, de l'université Settlement, champion provincial des Golden Gloves, par décision unanime dans un furieux combat, de loin le plus spectaculaire et le plus intéressant de la soirée.

James a fait preuve de beaucoup d'expérience, d'une souplesse hors pair, lui assurant un jeu de pieds impeccable; il a rudement malmené son adversaire tout au long du match. Breil s'est ressaisi après avoir connu un début plutôt chancelant et il a été choisi le meilleur perdant de la soirée. James a été le meilleur gagnant.

Dans les 125 livres, le champion national du Canada et représentant olympique canadien à Rome en 1960, Marcel Bellefeuille, de la Palestre Nationale, a sauvé l'honneur des siens en se voyant accorder une décision partagée très serrée contre Joseph Cortez, du Boys Club de New York, champion de l'Union nationale athlétique amateur des Etats-Unis, champion d'Espagne et champion des Golden Gloves 1961.

Dans les 135 livres, Mike Cortez, le frère de Joseph, du Boys Club de New York, champion de l'Union nationale athlétique amateur des Etats-Unis, champion d'Espagne et champion des Golden Gloves 1961, s'est assuré une décision, bien méritée, aux dépens d'Albert Breau, du club athlétique White Owl, champion provincial des Golden Gloves. La longue portée et l'agressivité de Cortez ont fait toute la différence.

Seulement deux mises hors de combat ont été enregistrées au cours de la soirée.

Roger Bélair (Valleyfield) bat Roger Foisy (Loisirs St-Jean-Baptiste) par décision dans les 112 livres;

Vince Evans (Palestre nationale) bat Jean-Marie Avena (St-Jean-Baptiste) par décision dans les 139 livres;

Mike Strano (Italia Torrefozalone) bat Jean-Paul Provost (Club athlétique de Lafleche) par décision dans les 145 livres;

Ronald Mongeon (Club athlétique Square) bat Helmit Winter (St-Jean-Baptiste) par KO à la deuxième ronde dans les 147 livres;

Arthur Jones (Club athlétique White Owl) bat Pierre Hogue (St-Jean-Baptiste) par décision dans les 125 livres;

Jules Pouch (University Settlement) bat André Charbonneau (Club athlétique Square) par décision dans les 139 livres;

Germain Grenier (Palestre nationale) bat Jean-Pierre Provost (Club athlétique de Lafleche) par décision dans les 119 livres;

Fred Burghardt (University Settlement) bat Milos Ivancevic (Palestre nationale) par décision dans les poids lourds.

CES DAMES!

"Es-tu bien sûr qu'il faut attacher la corde de cette façon ?"

Ligue de quilles pour les infirmes

A l'adresse des infirmes et de leurs amis ou amies, Mlle Lucille Gareau organise une ligue mixte de quilles pour joueurs avec ou sans handicap. Les matches seront disputés en soirée.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Lucien Gareau, 1420 Fullum, et demandez l'organisatrice, Lucille Gareau.

ICI et LÀ dans LE SPORT

"Un geste très adroit de Selke", disent les experts

"Un geste adroit de Frank Selke", disent les experts du hockey en apprenant que les derniers détails de la transaction qui a permis aux Rangers d'obtenir Doug Harvey comme joueur et instructeur ne sera complétée qu'après la période du repêchage.

En obtenant un et peut-être deux joueurs des Rangers, juste avant la période du repêchage, le Canadien aurait été forcé de chambarder sa liste de joueurs protégés dans le repêchage. Le départ de Doug Harvey et de Bob Turner permet au Tricolore de protéger deux joueurs de plus. Ces deux joueurs attendus des Rangers sont peut-être des points d'interrogation. Dans les circonstances actuelles, les Rangers devront protéger Lou Fontinato du repêchage pour le Canadien.

Muzz Patrick, gérant général des Rangers et Frank Selke ont annoncé d'un commun accord hier, que la transaction concernant Harvey ne sera complétée qu'après le repêchage qui s'effectuera à Montréal entre le 12 et 14 juin. Entre-temps, le contrat de Harvey a été transféré officiellement aux Rangers moyennant la somme d'un dollar et des clauses spéciales dans le contrat.

Nicola Marone voit en Guy Bigras un futur champion canadien, si...

Nicola Marone, un Canadien d'origine italienne formé à l'école des maitres de l'athlétisme en Italie, a remporté une des plus "réjouissantes" victoires de sa carrière lorsqu'il a gagné l'épreuve de la marche de 20 kilomètres, soit quelque 13 milles, dimanche, à Toronto.

"J'étais d'autant plus heureux que c'était la première fois, je crois, qu'un athlète de la province de Québec gagnait cette epreuve. J'en étais à ma deuxième participation. L'an dernier je n'avais pu terminer la marche."

Mais cette joie et cet enthousiasme, Marone voudrait les faire partager à plusieurs athlètes de sa province qui "ont autant d'aptitudes que les autres des autres provinces ou du pays et de l'étranger, dans ces compétitions."

espoirs du Canada dans ces compétitions en son coéquipier

Voir ICI ET LA en page 46

En vue de l'omnium des E.-U.

Snead et 85 golfeurs devront se qualifier

NEW YORK, (PA) — 44 golfeurs, ayant à leur tête Don January et Bill Bisdorf se sont qualifiés pour l'omnium des Etats-Unis hier dans la première ronde de qualification d'un bout à l'autre des Etats-Unis.

Aujourd'hui, 86 autres golfeurs tenteront de s'assurer une place pour prendre part à la célèbre classique de golf. Le tournoi de cette année aura lieu au Oakland Hills Country Club de Birmingham, dans la banlieu de Détroit.

492 golfeurs avaient donné leur nom pour participer aux deux rondes de qualification et tenter de gagner une des 129 places disponibles. 21 autres vedettes du golf, y compris le champion de l'an dernier, Arnold Palmer, furent exemptées de cette épreuve.

Les 44 golfeurs qui se sont mérité une place aujourd'hui ont joué une ronde de 36 trous à l'un des clubs suivants: Denver, Atlanta, Chicago, Kansas City, Cincinnati, Portland et Dallas. January et Bisdorf ont réussi à retrancher 9 coups du par.

January a réussi un 135 (65-70) et il est à la tête de 8 autres golfeurs qui ont réussi à se qualifier au Dallas Country Club. Jackie Cupit et Billy Maxwell ont survécu, mais l'ex-champion des Maitres, Jackie Burke n'a pu se qualifier.

Bisdorf a réussi son exploit au Columbine Country Club, où le vétéran Frank Stranahan est aussi parvenu à s'assurer une place dans le "tournoi de l'année" aux Etats-Unis.

Parmi ceux qui sont parvenus à se qualifier à Atlanta, mentionnons les Chick Harbert, Pete Cooper et Freddie Haas.

A Chicago, c'est Al Geiberger qui a mené le contingent, et Jim Ferrier a pu se qualifier, ayant réussi trois coups de moins que le total nécessaire. Cependant, le premier noir à participer à la PGA, Charles Sifford n'a pu se qualifier.

Sam Snead, qui a gagné les trois derniers tournois auxquels il a pris part, est parmi ceux qui tenteront de se qualifier aujourd'hui à Détroit. D'autres rencontres ont été organisées à Bakersfield, Washington, New York, Cleveland et Oklahoma City.

Le Kilmarnock d'Ecosse

Un redoutable adversaire pour le Concordia ce soir

Le Kilmarnock d'Ecosse, qui a vivement impressionné en infligeant une défaite de 4 à 0 aux Américains de New-York, la semaine dernière à Montréal, sera de retour dans la métropole aujourd'hui pour affronter le Concordia de Montréal dans un match du tournoi international de soccer, au stade Molson.

Le club écossais disputera un autre match au même endroit, jeudi soir, contre le Besitkas de Turquie dont le Concordia a triomphé par 1-0.

Le Kilmarnock, que l'on considère encore comme une équipe très puissante, sera en quête de sa deuxième victoire dans le tournoi, tout comme le Concordia d'ailleurs.

Tony Macedo devrait avoir fort à faire contre le rapide ailier gauche Bill Muir, l'habile Andy Kerr, l'avant-centre des visiteurs, et Bert Black et Hugh Brown qui ont impressionné lors de leur victoire sur les Américains. Mais le Concordia a confiance en son gardien de but Tony Macedo, qui a très bien fait jusqu'ici dans le tournoi. Il a sûrement évité des défaites plus cuisantes au Concordia depuis le début de la saison.

Tito Maule, qui a surpris lors

Voir LE CONCORDIA, p. 21

Détroit obtient le lanceur Woodeshick

CHICAGO, (PA) — Dans le but de renforcer leur personnel de lanceurs qui est présentement décimé par les maux de bras, les Tigers de Détroit ont échangé l'intérieur Chuck Cottier aux Sénateurs de Washington contre le lanceur Hal Woodeshick hier. Aucune somme d'argent n'a figuré dans l'échange.

Agé de 29 ans, Woodeshick a conservé un record de 3 victoires et 2 défaites avec les Sénateurs cette saison. Le gérant Bob Scheffing gardera probablement Woodeshick pour la relève. Il est un ancien lanceur des Tigers, des Indiens et des anciens Sénateurs de Washington, maintenant les Twins de Minnesota.

Cottier est âgé de 25 ans, et il n'a presque pas joué avec les Tigers auxquels il avait été échangé l'hiver dernier par les Braves de Milwaukee. Cottier avait conservé une moyenne de .286 en 10 joutes avec Détroit.

Problème 43

Leçon de golf de Sam Snead

par SAM SNEAD

La prochaine fois que vous verrez un match de golf à la télévision entre deux professionnels, notez comment le jeu des jambes au moment de la frappe. Si le travail des jambes n'est pas bon, il affectera les autres phases de l'élancement".

Alors que le golfeur s'élance en arrière, par exemple, le poids doit se transporter sur le pied droit, et le genou gauche doit plier et que les hanches pivotent vers la droite. Ceci rapproche les deux genoux ensemble, comme le montre la photo.

Si les genoux ne sont pas rapprochés à ce moment-là, le pivotage ne sera pas correct et le coup sera incomplet et gêné.

Dans le mouvement de continuation de frappe, aussi, les genoux sont rapprochés et le poids du corps repose sur le pied gauche. Le genou droit plie vers la gauche. Au plus fort du mouvement en arrière, le genou gauche doit être plié et pointer vers un endroit à environ un pied derrière la balle.

Préparatifs de Cléroux

Etant déjà en grande forme physique pour son prochain combat contre Alex Miteff d'Argentine, jeudi le 22 juin au Forum, Robert Cléroux se contente de légers exercices avant de se remettre à un entrainement rigoureux en fin de semaine.

Cléroux qui a gagné ses deux derniers matches par K.O. en deux rondes contre Harold Carter et en cinq rondes contre Roy Harris, pèse présentement 206 livres. L'ancien champion canadien, qui a beaucoup impressionné en disposant de Roy Harris à Houston au Texas, il y a deux semaines, poursuit ses exercices au gymnase Immaculée-Conception où il a fait son début dans la boxe.

"Je serai au meilleur de ma forme physique lorsque je monterai dans l'arène pour mon prochain combat. Miteff est un dur-à-cuire et je prévois un combat très difficile," a commenté Cléroux.

JOLIES HOUSSES D'AUTO

LA PLUS BELLE AUBAINE HANDY ANDY JAMAIS OFFERTE

Séries discontinuées convenant à autos d'anciens modèles allant jusqu'à 1958

Se vendaient de 12.95 à 29.95

A compter de seulement 6.95 l'ensemble

Posées par des experts pendant que vous attendez, pour seulement 4.00 l'ensemble.

Voyez notre assortiment complet de teintes, modèles et tissus à notre servicentre moderne

4600 ch. Côte-de-Liesse, angle chem. Devonshire

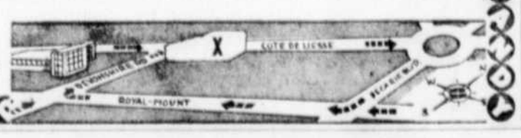

FAITES RECHAPER VOS PNEUS

VOYEZ

Nous recommandons les fameux PNEUS DOMINION

Ils ont la DUREE et l'APPARENCE de neufs et vous coûtent moins cher!

$7.50 et plus

United Tire & SUPPLY CO. LTD. FONDEE EN 1914

671 ST-JACQUES OUEST (près sq. Victoria) UN. 6-3667

Ouvert tous les jours de 8 a.m. à 6 p.m. Sam. de 8 a.m. à 1 p.m.

Nous allons chercher et livrons

L'HOMME BIEN MIS PORTE DE L'ARNEL

Les vêtements sports en Arnel sont frais et confortables. Ces nouveaux tissus d'Arnel se lavent sans problème et se défroissent en séchant. (A) Une chemise de golf Sam Snead en tricot d'Arnel et coton de Dales of Montreal. Les manches raglan à insertion de côtelé facilitent les mouvements. Noir, or, olive et blanc. Tailles: petite, moyenne et grande. Environ $6.95. Trousers Inc. ont choisi pour leurs pantalons "Shoreclub" un mélange d'Arnel et de Colvadur. Coloris: maïs, antilope, rouge, or, lime et gris moyen. Tailles: 28 à 44. Environ $10.95 le pantalon.

Tissu d'entretien facile ARNEL QUALITÉ CONTRÔLÉE PAR DES ÉPREUVES DE GARANTIE MARQUE DÉPOSÉE

Chemcell CHEMCELL FIBRES LIMITED 1600, boul. Dorchester-ouest, Montréal

Simpson's Rayon des vêtements masculins au rez-de-chaussée.

Les Yankees infligent aux Twins leurs 10e et 11e revers de suite

Pendant qu'à Chicago, les puissants frappeurs des Tigers trouvaient un lanceur à leur mesure en Frank Baumann, les Indiens de Cleveland allaient battre les Sénateurs de Washington pour ainsi se rapprocher de la première position de la Ligue Américaine.

ENFIN UNE PREMIERE VICTOIRE. — Après avoir subi sept échecs consécutifs, le vétéran Robin Roberts des Phillies de Philadelphie est parvenu à remporter sa première victoire de la saison en battant les Giants au compte de 3 à 2. Roberts avait perdu 4 fois par un seul point.

Frank Baumann a réussi à blanchir les Tigers, en leur espaçant bien 7 coups sûrs pour ainsi remporter sa 4e victoire contre autant de défaites. Baumann a de plus brillé au bâton pour aider les White Sox à remporter leur première victoire par blanchissage de la saison en frappant trois simples et en faisant compter trois points. La recrue Phil Regan, qui avait commencé la saison par cinq victoires consécutives, a subi son deuxième échec.

Grâce à la magnifique tenue du lanceur de relève Barry Latman, les Indiens de Cleveland ont remporté leur 7e victoire consécutive au compte de 7 à 5. Latman a aidé sa propre cause en réussissant un triple pour ainsi faire compter le point gagnant. Les Sénateurs tombaient ainsi dans la deuxième division. C'était la quatrième victoire de Latman contre aucune défaite. John Gabler (2-2) a subi la défaite.

Pendant ce temps, à New-York, les Yankees remportaient deux victoires sur les décevants Twins du Minnesota. Ces derniers portaient à onze leur série de défaites consécutives. Dans la première joute, Jim Coates a profité des circuits de Mickey Mantle et de John Blanchard pour remporter son sixième triomphe de la saison, même s'il a eu besoin de l'aide de Luis Arroyo à la 9e manche. C'était le 15e circuit de Mantle qui rejoignait ainsi Maris et Colavito au 1er rang dans ce domaine. Don Lee a subi l'échec et Gene Green a cogné un coup de quatre-buts pour les perdants. Le coup de Blanchard a été réussi à titre de frappeur d'urgence.

Dans la 2e rencontre, le jeune lanceur Rollie Sheldon a limité les Twins à six coups sûrs et il a remporté sa deuxième victoire de la saison. Tony Kubek a porté à 14 sa série de joutes dans lesquelles il a frappé un coup sûr en réussissant son quatrième circuit de la saison. Ce circuit portait le total des Yankees à 28 en 14 joutes, pour ainsi établir un record d'équipe. L'ancien qui était de 27 datait de 1941. Chuck Stobbs (0-2) a subi l'échec.

Baltimore perd

Les Angels de Los Angeles, aidés par le 10e circuit de Ted Kluszewski, ont blanchi les Orioles au compte de 3 à 0 à Baltimore. La recrue Ron Moeller, qui a déjà signé avec les Orioles à titre de joueur à boni, a limité ces derniers à six coups sûrs pour remporter sa première victoire dans les majeures. Il avait subi 4 défaites cette saison. La défaite est allée à Skinny Brown (5-2).

Enfin, à Boston, les Athlétiques et les Red Sox se sont divisés les honneurs d'un programme double, les Red Sox gagnant la première 6-2 et perdant la seconde 10-6. Les deux rencontres ont offert du jeu terne aux spectateurs. Les victoires sont allées à Fornieles (2-2) et à Nuxhall (4-1), pendant que Herbert (3-5) et Hillman (2-2) subissaient les défaites. Vic Wertz des Red Sox et Norm Siebern des Athlétiques ont temporairement rejoint les Dodgers au premier rang en battant les Braves de Milwaukee dans une joute marquée de 4 circuits. Jim Brosnan, venu en relève à la 8e manche pour les Reds a reçu le crédit de sa 2e victoire, pendant que Burdette subissait l'échec.

C'est un circuit de Frank Robinson à la huitième manche qui a assuré le précieux gain aux Reds. Son coéquipier Jerry Lynch, et Ed Mathews et Joe Adcock ont aussi réussi des quatre-buts.

Le vétéran Robin Roberts, pourchassé par la malchance depuis le début de la saison (il a perdu 4 parties par un point), a finalement réussi à remporter sa première victoire après 7 défaites, quand les Phillies ont fait subir un échec de 3 à 2 aux Giants de San Francisco. C'était la septième défaite des Giants en 9 joutes. Un circuit de Pancho Herrera a fait produire les trois points des vainqueurs, pendant que la recrue Chuck Hiller réussissait un circuit de 2 points, son 2e de la saison. Mike McCormick a subi son 5e échec contre autant de victoires.

Dans une joute où les gérants ont utilisé neuf lanceurs, les Cardinaux de Saint-Louis sont parvenus à vaincre les Cubs de Chicago au compte de 10 à 8. Les deux équipes ont frappé 31 coups sûrs. Ed Bouchee, Ernie Banks des Cubs et Sawatski et Bill White des vainqueurs ont frappé un circuit chacun.

Le lanceur Mike McDermott a remporté sa première décision de la saison, pendant que Joe Schaffernoth, le 2e lanceur des Cubs subissait sa troisième défaite consécutive. Le circuit de Bill White a été réussi avec les buts remplis.

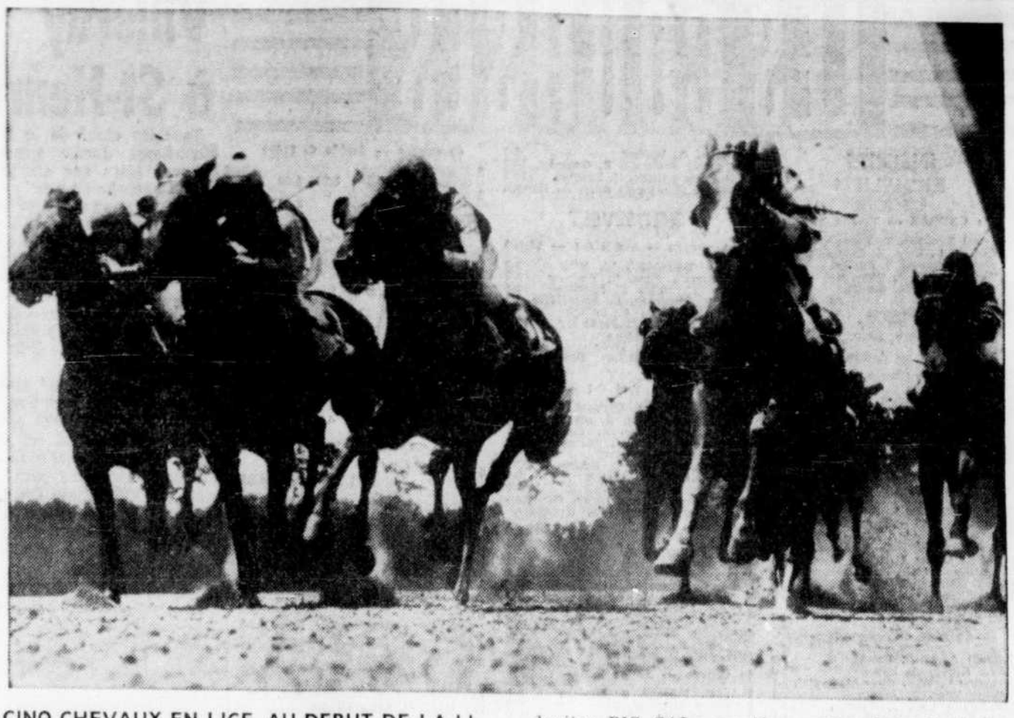

CINQ CHEVAUX EN LICE, AU DEBUT DE LA LIGNE DROITE — Sidluck, à droite, un peu à l'écart, a gagné cette course pour pur sang de deux ans, à la piste Belmont. La course a été disputée sur une distance de cinq furlongs et demi. De gauche à droite : BIG CAL, monté par Heliodoro Gustines, deuxième; GOLDEN REWARD (Woodhouse); SMILING MUSH (Baeza); BATTLE LINE (Ussery) troisième, et SIDLUCK (Valenzuela), le gagnant.

Les bourses payées au parc Richelieu se comparent à celles des pistes américaines

Tout indique que d'ici quelque temps, les bourses subiront une légère baisse au parc Richelieu. Les "hommes à chevaux" apprendront la nouvelle avec quelque désappointement sans aucun doute, mais, par contre, l'augmentation du nombre des courses de huit à dix par jour leur permet quand même de tirer avantage de la situation !

Avec douze courses de plus par semaine, la rotation des chevaux sera plus rapide, et au dire même des intéressés, un cheval partira de deux à trois jours plus tôt qu'auparavant.

Les tarifs officiels n'ont pas encore été annoncés, mais on croit que les C-3 resteront à $700 ; les C-2 baisseront à $800, les C-3 à $1,000, ainsi de suite.

Présentement, l'échelle est la suivante : C-3 $700, C-2 $1,000, C-1 $1,300 et B-2 $1,700.

D'après le contrat du parc Richelieu avec l'association des propriétaires et conducteurs, la piste doit verser en moyenne $11,000 par jour en bourses. Il est bien entendu qu'en dix courses, il n'est pas nécessaire d'être aussi généreux pour atteindre la moyenne.

D'ailleurs, le parc Richelieu verse en bourses des sommes très raisonnables, si on les compare avec celles payées sur les pistes américaines.

La moyenne des paris au Richelieu est de $270,000 environ.

A la piste Maywood, où les paris équivalent ceux de la piste du Bout de l'Ile, les bourses sont de $800 pour les C-2; de $1,000 pour les C-1, parfois $1,500.

Le 29 mai, à titre d'exemple, 5,628 spectateurs ont parié $371,571.

A la piste Northfield, dans l'Ohio, où la moyenne de paris est très inférieure il est vrai à celle du Richelieu, les bourses sont de $600, $700 et $800 dans les classes C-3, C-2 et C-1.

Enfin, à Hazel Park, près de Détroit, les prix payés sont excellents puisque les C-3 partent pour $900; les C-2 pour $1,000 et les C-1 pour $1,200.

Bobo gagne

Au programme d'hier, la pluie a ralenti l'allure de toutes les courses. Dans le trot invitation, Bobo a remporté une belle victoire en 2:10.3 aux dépens du favori Music Man. C'était la première victoire de Bobo en deux courses. Le cheval a payé $14.50 pour $2.00.

Dans la cinquième, Hervé Filion a conduit Banjo Pick à la victoire en 2:10.2 et négligé à 19-1, le cheval a rapporté $42.70 pour $2.00.

Echos des paddocks . . . avec la venue des dix courses, plusieurs propriétaires éviteront maintenant d'inscrire des chevaux à Trois-Rivières ou Québec, dans le but de suppléer à

Voir RICHELIEU en page 21

CHASSE et PÊCHE

Explications du ministre en ce qui concerne le "méné"

M. Gérard D. Lévesque, ministre de la Chasse et de la Pêche, nous a fait parvenir une lettre d'explications, en ce qui concerne le nouveau règlement prohibant la vente des vairons ou ménés dans toute la province. Voici sa lettre :

"A la suite de nombreux rapports de techniciens de mon ministère au sujet des immenses dommages causés par les menés, j'ai songé à l'adoption d'un règlement prohibant la vente des vairons dans toute la province de Québec.

"Dans une circulaire datée de mai, 1961, le surintendant de la Chasse et de la Pêche expliquait le pourquoi de ce règlement, mais, à la suite de représentations, j'ai annoncé que le problème serait de nouveau soigneusement étudié et que nous en viendrions à une conclusion avant le 1er juin 1961.

Permis spéciaux

"Nous comprenons que la défense de vendre des menés occasionne certains inconvénients aux vendeurs et à ceux qui se servent de tels appâts mais, devant les méfaits causés par l'emploi de vairons vifs, le département croit bon de contrôler la vente par des permis spéciaux, suivant certaines conditions déterminées.

Endroits où les menés sont permis

"Il faut bien remarquer qu'il ne s'agit pas de la défense de pêcher avec menés, car dans la région au sud des routes 8, 41 et 2, comprenant le Saint-Laurent et les comtés au sud du fleuve, à l'ouest du comté de Bellechasse, la pêche avec vairons morts ou vifs, de même que leur transport, seront permis.

"Dans les comtés au nord des routes précitées et à l'ouest des comtés de Portneuf, Québec, Jonquière-Kénogami et Chicoutimi, la pêche avec vairons morts ou vifs demeure permise; toutefois, dès 1958, le transport dans cette région, des vairons vivants par terre et par air, fut interdit; le transport des vairons morts est tout de même permis.

Une enquête

"Au mois de mai 1961, une enquête a été entreprise pour savoir si le règlement prohibant le transport par terre, des vairons vivants au nord de Montréal, était efficace. En une seule circonstance, au moins 30 véhicules sur ceux qui ont été inspectés en une soirée transportaient de 7,000 à 8,000 poissons vivants dont un grand nombre d'espèces indésirables tels barbottes, perchaudes, crapets.

Les conditions

"C'est donc dire que la prohibition de transport à elle seule est inefficace et que le contrôle de la vente de ces menés s'impose impérieusement afin d'enrayer le mal à sa source.

"En conséquence, le règlement stipulant qu'il est défendu de vendre des menés sans permis spécial est et reste en force ; toutefois, ceux qui seront intéressés à obtenir ce permis

Voir CHASSE et PECHE, p. 21

LeGolf

Classes A, B et C représentées au tournoi du club Lorette jeudi

QUEBEC — Le premier tournoi amateur important de la saison dans la région de Québec aura lieu jeudi, le 8 juin, au Club de golf Lorette, en banlieue de Québec.

Le tournoi contribuera à souligner le 40e anniversaire du Club de golf Lorette où de nombreuses manifestations sont organisées pour marquer cette saison de gala.

On s'attend à un nombre-record d'inscriptions de la part des golfeurs amateurs de Classe A-B et C du district de Québec. Les gagnants se partageront $500 de prix en marchandise. Comme durant les trois dernières années, on attribuera un trophée et un prix spécial de $100 en marchandise aux amateurs réussissant un trou d'un coup au cours du tournoi.

Roland Huot, le pro à Lorette depuis 1947, déclare que le parcours est en excellente condition. Rénové il y a trois ans, les meilleurs golfeurs le trouvent des plus ardus. Le parcours est de 6648 verges, la normale 72. Le record de 69 est détenu par le pro du club Roland Huot, tandis qu'Adjutor Dussault, du Royal Québec, détient le record amateur avec un 73, score comprenant un trou d'un coup, réussi à cette occasion.

Les golfeurs amateurs de la région de Québec, désireux de participer à des matches où la compétition est encore plus vive, sont invités à s'inscrire.

Mike Barber favori

La première des quatre journées de compétition de golf dans la région de Montréal débute demain au Montreal Country Club. Organisées par l'Association de Golf de la province de Québec, ces journées auront lieu à chaque mercredi du mois de juin. Les trois clubs qui suivront seront le Hillsdale, le Whitlock et le Summerlea.

Pour cette première journée, 132 golfeurs prendront le départ. Les favoris pour le moment sont: Mike Barber, le champion amateur du Québec, Claude Dufour, le vainqueur du récent omnium du printemps et le Junior

Voir LE GOLF en page 21

CALENDRIER DU PÊCHEUR

Aujourd'hui, bon surtout au cours de la matinée. Demain, passable le matin et entre 5 h. et 10 h. p.m.

TAXIS
MODELES 1961 FLAMBANT NEUFS
avec ou sans permis
INTERET 9%
Tél. DU. 7-3780
ECHANGES ACCEPTES

CE SOIR 8 h. 15 — Dimanche 2 h. 15

PARC Richelieu
Salle à manger — Cafeteria
(Ouverts dès 5 h. 30)
Admission générale $1.00
Le mercredi, soirée des dames
Dames admises gratuitement
A NOTER : Tout programme qui pourrait être annulé le lundi, mardi ou mercredi, est reporté au jeudi de la même semaine.
TV et RADIO
(TOUS LES JOURS)
CANAL 10 : 6 h. 45 — Sélections du jour avec Pierre Proulx
CANAL 2 : 11 h. 10 — Film du pari double
La revue des courses à 6 h. 10
CKAC — CJSO
CJLM — CKJL

PARTAGEZ UN AGREMENT DE PLUS EN PLUS POPULAIRE AU CANADA
LE CAMPING

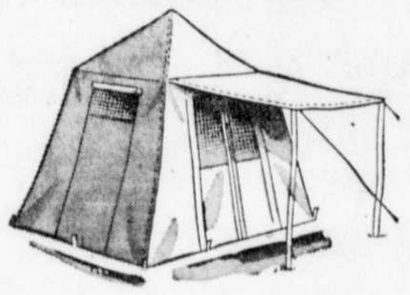

UNE VALEUR — Cette tente est en gros coutil fortement apprêté. Fenêtre arrière. Porte-moustiquaire en nylon avec zip. Toile de sol imperméable cousue aux parois. COMPLETE
$4.00 COMPTANT — $2.00 PAR SEMAINE
$42.95
★ AUTRES ACCESSOIRES DE CAMPING ★
DOMINION TIRE STORES — DOMINION ROYAL TIRES
1167, AV. BERNARD O.
CR. 4-7555
Ouvert samedi toute la journée
Division de DOMINION RUBBER CO. LTD.

IL Y A UN MOYEN PLUS FACILE D'OBTENIR PLUS D'ARGENT

VOYEZ COMMERCIAL CREDIT PLAN

Pourquoi avoir recours à des moyens difficiles ? Appelez Commercial Credit Plan dès que vous avez besoin d'argent. Notre service de prêts est rapide, amical et commode, nos taux sont raisonnables. Mode de paiement qui vous convient, assurance-vie si désiré. C'est pourquoi des milliers de familles préfèrent se servir du Commercial Credit Plan. Conservez cette annonce comme aide-mémoire pour nous téléphoner ou nous rendre visite.

Combien vous faut-il !

Vous obtenez en argent	Paiements mensuels versés durant			
	24 mo.	18 mo.	15 mo.	12 mo.
$150	....	10.01	11.67	14.18
200	....	13.34	15.57	18.91
300	....	20.01	23.35	28.37
600	30.69	39.02	45.71	55.75
750	37.88	48.30	56.66	69.21
1000	49.77	63.68	74.82	91.56

*Un service offert par
COMMERCIAL CREDIT PLAN LIMITED
3746, rue Ontario Est
téléphone LA. 7-2141
7100, rue Saint-Hubert
téléphone CR. 4-8374
1440, rue Towers
téléphone WE. 3-7355

CANADA TIRE CO
PNEUS
OUI
PNEUS
GOODYEAR
PNEUS AVEC TUBE

Grandeur	Noirs	Blancs
670 x 15	$ 9.95	$12.95
710 x 15	$11.45	$13.95
760 x 15	$12.45	$14.95

PNEUS SANS TUBES

Grandeur	Noirs	Blancs
670 x 15	$12.45	$14.95
710 x 15	$18.95	$22.95
760 x 15	$20.45	$25.45
750 x 14	$13.45	$15.95
800 x 14	$19.95	$23.95
850 x 14	$21.45	$26.45

PLUS UN PNEU RECHAPABLE
GRATIS — Balancement des roues.
GRATIS — Ajustement des freins.
GRATIS — Graissage de l'essieu des roues d'avant. Notre contribution pour votre sauvegarde.
Ouvert le samedi avant-midi
CANADA TIRE CO
850, St-Jacques O. (coin University)
UN. 6-4885
7141, St-Hubert (coin Jean-Talon)
CR. 1-3551

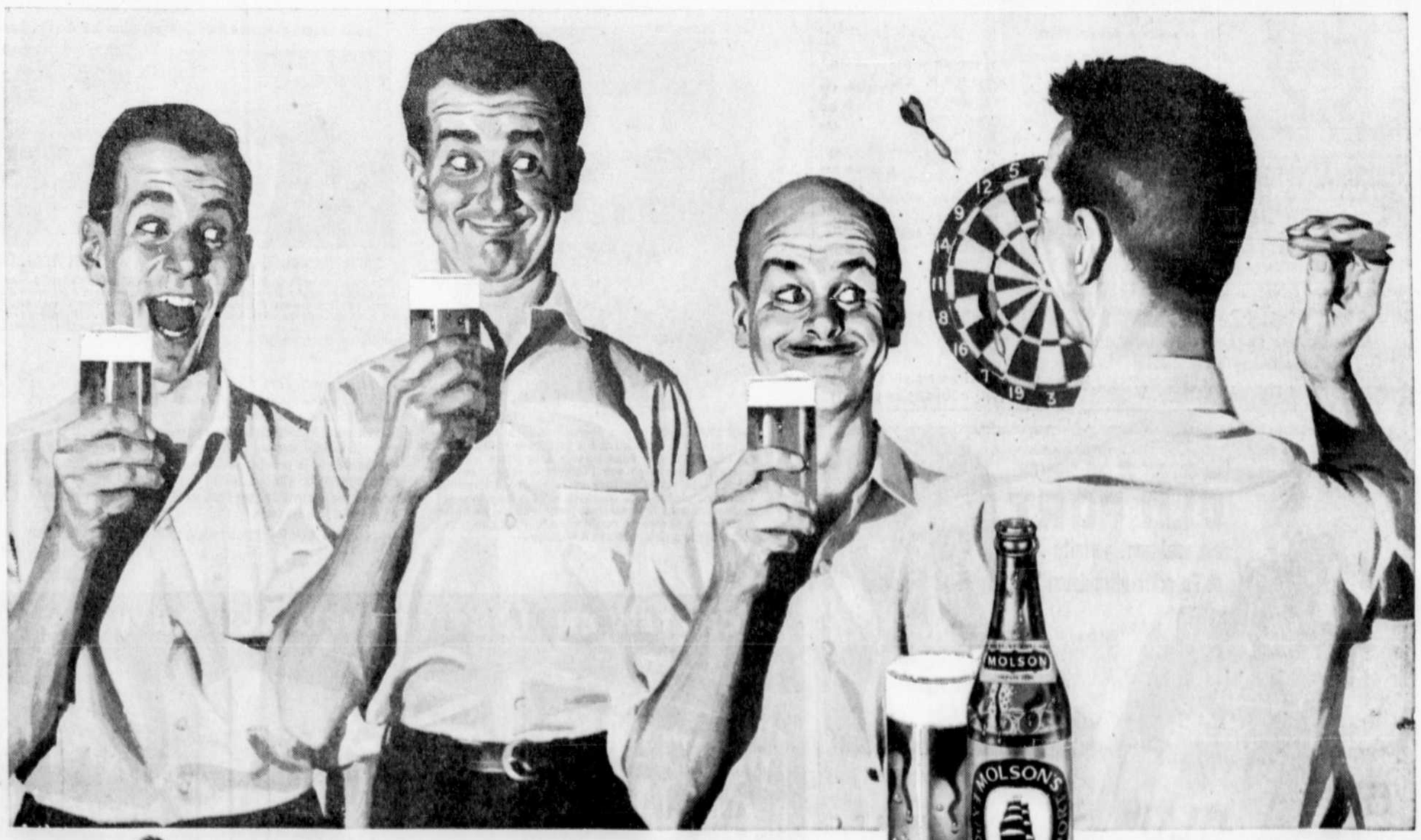

La vie a ses bons moments...
MOLSON
La bière de chez nous

LES COURSES

INSCRITS RICHELIEU

CE SOIR

1ère COURSE — Trot C-2 $1,000

4 Legal Express, T. Turcotte jr 5-2
2 Jimmie L. Guy, K. Carmichael 4-1
3 Worthy Carol, E. Smith 4-1
1 Daring Guy, R. Guertin 6-1
7 Bonny Tell, M. Gingras 6-1
5 Smiling Boy, C. Watters 8-1
6 Slicker, M. Gingras 8-1
8 Candy R., D. Palmer 10-1
Eligible: Time Zone, J. Jodoin.

2e COURSE — Amble C-3 $700

3 Meadowview Champ, J. Gordon 5-2
4 Sandy Gallon, P. Robillard 3-1
2 Sunny Hill Fay, R. Gudmann 2-2
1 Norman's Gun, R. Turcotte 6-1
7 Lone Elm Reedy, L. Floyd 6-1
5 Mighty Surprise, V. Cowger 8-1
6 Dill Will, R. Bouthillier 8-1
8 First Remus Jr, L. Hamelin 10-1
Eligible: Irene's Beauty, A. Hanna

3e COURSE — A réclamer — $800

5 Black Nite $900, A. Hanna 3-1
3 Sam Herbert $800, M. Turcotte 4-1
7 Echo R. Ben $1,300, K. Waples 4-1
6 Orb Moore $1,000, B. Madill 6-1
8 Merrie Lloyd $1,300, J. Wiener 6-1
2 Worthy Tyson $800, J. Hayes 8-1
4 Den, Herbert $900, P. Robillard 8-1
1 The Dipper $800, D. Palmer 12-1
Eligible: Success Eddie $1,000
R. Ponton 12-1

4e COURSE — Trot C-3 $700

1 Regal Aire, A. Grisé 5-2
7 Fox Glove, J. Kopas 3-4
4 Widow L. Win, Dunc McTavish 4-1
5 Willy Tass, J. Jodoin 6-1
2 Arawana Lee, J. Gordon 8-1
6 Tip Top, P. Caldwell 8-1
8 Thundermite, R. Quessy 9-1
3 Vol Regent, H. Lamarre 10-1
Eligible: Rascal Sandy, A. Walker

5e COURSE — Amble C-1 $1,300

2 Willine Way, L. Bourgon 5-2
4 Ideal Direct, R. Ponton 3-1
1 Danceway, J. Kopas 4-1
3 Senator Eric, Dunc McTavish 6-1
5 Bay Township, R. Caldwell 6-1
7 Andrew Patch, M. Turcotte 8-1
8 Fingo's Song, Hervé Filion 9-1
6 Double Mc, A. Thorne 12-1

6e COURSE — Amble C-2 $1,000

3 Chuck Delivery, P. Robillard 3-1
4 Mighty Pal, L. Pelletier 4-1
6 Irish Gander, F. Church 4-1
1 Teddy Aircraft, G. Diotte 6-1
7 Ension Volo, J. Larente 6-1
2 Summer Look, K. Waples 8-1
8 Captain Creed, J. Kopas 8-1
5 Parka Hawk, N. Turcotte 10-1

7e COURSE — Trot C-1 $1,300

1 Parkvill, Del McTavish 3-1
8 Twinkle Comet, L. Wright 4-1
2 The Web, J. Giguère 9-2
4 Sonny Nardin, R. Gagné 6-1
5 Nelson K., W. Arthurs 6-1
6 Fleta, T. Turcotte jr 8-1
7 Lady S. D., M. Pusey 8-1
3 Jester Boy, G. Diotte 10-1
Eligible: Vera Riddell, W. Habkirk

8e COURSE — Amble C-2 $1,000

5 Dorann Grattan, B. Hughes 2-1
2 Darn You, P. Robillard 3-1
3 Sudmite, R. Ponton 4-1
7 Fairy Dream, J. Larente 6-1
8 Golden Arrow, M. Pusey 6-1
1 Check Up, L. Piedalue 8-1
4 Market Wise, W. Hébert 8-1
6 May Trust, K. Waples 10-1

9e COURSE — Amble B-2 $1,700

3 Colona Hanover, M. Gingras 2-1
2 Rex Dean, L. Floyd 4-1
6 Mighty Regent, Hervé Filion 4-1
4 Cathy G., K. Waples 6-1
7 Crescendo, M. Turcotte 6-1
1 Volo Diamond, P. Robillard 8-1
5 Bobby King, P. Caldwell 8-1
8 Meadow Nib, M. Pusey 12-1

10e COURSE — Amble C-3 $700

2 Jada Hanover, Dunc McTavish 3-1
1 Rambler Wick, K. Waples 4-1
5 Victoranda, G. Wimbrow 4-1
8 Saving Times, V. Cowger 6-1
3 Chuck Peters, T. Turcotte jr 8-1

ROOSEVELT

1ère course — Amble C-1 — $1,900

1 Miss Delightful, W. Kirk 7-2
2 Arizona's First, S. Werner 5-1
3 Billy's Image, E. Minnie 3-1
4 Lady Elizabeth, C. Abbatiello 4-1
5 Reba's Goose, A. Button 6-1
6 Freight Car, F. Bradbury 12-1
7 Solitude, V. Dancer 9-2
8 Norrisdale, A. Myer 12-1
Eligibles: Chester Debby, R. Myer.

2e course — Trot C-1 — $1,700

1 Air Medal, J. Hackett 7-2
2 Pleasant Demon, R. Myer 5-1
3 Lustine Hanover, A. Thomas 3-1
4 Merrie Blueiay, J. Patterson 9-2
5 Asta Chief, A. Myer 10-1
6 Shadylane Edw., R. Schlosser 12-1
7 Alma Lind, S. Welch 8-1
8 Waywar, C. Hodgins 6-1
Eligibles: Priory Abbey, G. Sholty, Hughie Hanover, L. Kummer.

3e course—Amble à réclamer—$5000

1 Merit Comet, S. Welch 6-1
2 Shangri La Honey, A. Burton 4-1
3 The Schotchman, S. Smith 10-1
4 Merrick Hanover, J. Bonacorsa 8-1
5 Mac John, C. Abbatiello 5-1
6 First Landing, W. Denis 10-1
7 H. J. Mahone, J. Edmunds 3-1
8 Darling Express, S. Werner 9-2
Crafty K, J. Michaels, Knight Parade, W. Hudson.

4e course — Amble B-3 — $2,300

1 A. C. Havens, G. Phalem 3-1
2 Velvet Miss, H. Bell 9-2
3 Ted Woollen, G. Sears 5-1
4 Juno, A. Nelson 10-1
5 Ellen's Adios, F. Cuff 6-1
6 Geologist, P. Dailey, jr 10-1
7 Anna Abbe, E. Cobb 7-2
8 Lana's Byrd, J. Edmunds 10-1
Eligibles: Wishful Dream, L. Cartier; Pretty Baby, V. Dancer.

5e course — Amble A-1 — $3,500

1 Porter Hanover, G. Sholty 3-1
2 Scoth Tape, A. Thomas 10-1
3 Adios Claire, J. Faraldos 5-1
4 Brenda Eden, V. Dancer 4-1
5 Rock Brewer, K. Cartnal 6-1
6 Winnow, E. Avery 10-1
7 Mr. Childs, E. Cobb 9-2
8 Vineddy, E. Minnear 8-1

6e course — Amble A-2 — $3,250

1 Senator Prim, J. Grenier 5-1
Miracle Henry, A. Myer 8-1
3 Jan Hanover, A. Thomas 6-1
4 Abbe Spangler, P. Dussault 8-1
5 Sir Knight, J. Edmunds 7-2
6 Market Royal, E. Cobb 9-2
7 Maior Fingo, J. Jordan 5-2
8 Norton Hanover, V. Dancer 3-

7e course — Trot A-2 — $3,250

1 Tom Brooke, P. Dussault 6-1
2 Durban Chief, E. Cobb 7-2
3 Leo's Boy, R. Cherrix 8-1
4 Rodare, P. West 4-1
5 In Haste, S. Dancer 5-2
6 Dancing Demon, R. Camper 6-1
7 Regal Pick, D. Bowser 7-2
8 Wayne Hall, J. MacDonald 5-1
Eligibles: Justly Worthy, A. Thomas; Jeffrey Scott, C. Hodgins.

8e course — Amble — $2,000

1 Truly Rainbow, S. Dancer 3-1
2 Fedor Herbert, H. Beissinger 8-1
3 Gray Wolf, J. Kohegyi 10-1
4 Greentree Tony, J. Cruise 2-1
5 Tiger Lew, G. Butterworth 5-1
6 Irish Napoleon, A. Burton 6-1
7 Norris Counsel, J. Dennis 8-1
8 Flashy Offset, H. Bell 12-1
Eligibles: Knight Prince, R. Camper; Sweet Step, W. Wathen, Jr.

9e course — Amble B-3 — $2,300

1 Patch On, C. Fitzpatrick 3-1
2 Belle S., W. Kirk 4-1
3 Sammy Dares, H. Warner 8-1
4 Smart Play, A. Thomas 4-1
5 Adam's Alibi, A. Myer 8-1
6 Poplar Scot, W. Hudson 6-1
7 Blue Grass, J. Bedell 5-1
8 Cole Hanover, J. Lightfill 10-1
Eligibles: Pretty Baby, V. Dancer; Gay Vic, R. Frame.

RESULTATS

RICHELIEU

HIER

1ere course — Trot C, $700

3 Nibble's Prince, (B. Bouthillier)	11.00	5.30	4.20
2 Miss Kilroy W., (Percy Robillard)		7.00	4.30
8 Nibble Scot, (Melvin Scott)			3.40

Durée : 2:15.
Ont aussi couru : Grattan Baker, Belwin Song, Ardelia Hanover et Forward.
Therese Princeton fut retiré.

2e course — Amble C, $700

3 Kay Harmony, (Théo Turcotte jr)	9.40	4.20	3.00
2 Hi Widower, (Henri Filion)		3.50	2.60
8 Ifa, (Charlie Moreau)			3.00

Durée : 2:14 3-5. Ont aussi couru : Admiral Spur, My Ginnie Forbes, Troublemite, Hi Mite et Peggy Dean.
Hi Mite n'a pas terminé.
Pari double : $61.20.

3e course — Amble C, $700

5 Vernon's Duchess, (Page Floyd)	5.90	5.90	4.20
8 Priestacott Pete, (G. Baillargeon)	4.50	5.50	4.30

(Tête à tête en 1ère place).

1 Irish Bud, (Pem Caldwell)			4.10

Durée : 2:15. Ont aussi couru : Rival, Ohioway, Up Top, Dave Herman et Success Bert.

4e course — Trot C, $700

8 Irish Lane, (Frank Church)	10.30	4.70	3.70
4 Van Song R., (Rene Grandmaison)		4.00	2.90
3 My Son's Beauty, (Alcidas Grise)			4.10

Durée : 2:14 1-5. Ont aussi couru : Kokomo Queen, Dark Satin, Kim D. Grattan, Mary Dean C. et Melbourne.
Quinella : $25.20.

5e course — Amble C, $1,200

7 Banjo Pick, (Hervé Filion)	42.70	12.30	10.60
2 Mrs. Saint, (Jack Gordon)		4.60	3.30
1 Jerry Patchen, (Russ Caldwell)			4.40

Durée : 2:10 2-5. Ont aussi couru : Blue Angel, Checkout, Misty Haves, King Bunter et Gypsy Rose Chief.

6e course — Amble C, $1000

5 Janice Johnston, (Marcel Dostie)	6.20	5.00	3.70
2 Abe Scott, (Hervé Filion)		8.00	4.40
7 Gypsy Brewer, (Bill Habkirk)			6.90

Durée : 2:11 2-5. Ont aussi couru : Mountain Butler, Seacoast, Adios Whiskers et Hyze Bubba.
Tally Dares fut retiré.

7e course — Trot C, $1000

1 Rose C. Lee, (Tom Horton)	11.50	5.00	4.30
2 Brown Wolf, (Ozark Zirnis)		5.40	3.30
8 Riddell Worth, (Bill Habkirk)			5.60

Durée : 2:12 4-5. Ont aussi couru : Queen Rodney, Valera, Tag Dares, Bob Lybrook et Mr. Super's Boy.
Quinella : $82.00.

8e course — Amble B, $1,700

6 Dandy Byrd, (Laurier Bourgon)	7.30	5.20	4.30
8 Chet Volo, (Maurice Pusey)		13.30	5.70
3 Mighty Torrid, (Lucien Brodeur)			7.20

Durée : 2:10. Ont aussi couru : Ronny C. Grattan, Smitty Rainbow, Owen Hal, Oliver Twist et Frenchman.

9e course — Trot Invitation, $3,000

5 Bobo, (Jacques Larente)	14.50	7.00	5.30
7 Music Man, (Page Floyd)		5.80	4.90
3 Empire Song, (Marcel L'Heureux)			4.20

Durée : 2:10 2-5. Ont aussi couru : Meadow Flash, Pro Mac, Cotton Maid et Song Hi Le.

10e course — Amble C, $700

4 Johnny Johnston C., (Philippe Sauvé)	4.20	2.90	3.10
1 Mohawk Throughway, (Wilf Evans)		5.60	5.70
3 Verna Dale, (Louis Floyd)			4.00

Durée : 2:13 3-5. Ont aussi couru : Fitchett's Filly, Gold Rambler, Walter's Pride, Black Velvet et Nipper Johnston.
Exacta : Johnny Johnston C. et

ROOSEVELT

HIER

1ere course — Amble, $1,500

2—Copper Rail (S. Dancer)	8.30	4.70	3.60
1—Flying Goose (G. Pullen)		8.60	5.10
8—Triworthy (C. Hodgins)			3.70

Durée : 2:06.2

2e course — Amble, $1,700

5—Swift Hanover (V. Dancer)	3.80	2.70	2.40
7—Will Hanover (V. Haughton)		3.90	2.80
1—Career Boy (B. Thomas)			2.90

Durée : 2:05.2
Pari double : $17.40

3e course — Amble, $1,700

2—Jim Dilon (R. Frame)	5.50	3.30	2.70
4—Jerry Shannon (T. Gauy)		5.30	3.60
1—Coast Dispatch (W. Hudson)			4.40

Durée : 2:05

4e course — Amble, $1,500

5—Adios Volo (W. Welch)	15.60	8.10	5.20
8—Dreamy Bill (J. Faraldo)		13.30	6.70
4—Top Command (S. Smith)			3.80

Durée : 2:06.2

5e course — Amble, $4,250

1—Victory Dinamic (S. Werner)	3.80	2.90	2.80
6—Merrie Adios (J. Patterson)		7.90	6.60
4—Glenville (R. Camper)			8.80

Durée : 2:01

6e course — Trot, $3,500

7—Merry Due (J. Patterson)	7.10	4.40	3.30
5—Garnet Queen (G. Sholty)		4.30	3.00
4—Carolina Rodney (J. Dennis)			4.30

Durée : 2:03.2

7e course — Amble, $3,800

4—Victory Flush (C. Hodgins)	4.60	3.00	2.60
8—Fabricator (E. Cobb)		5.10	4.00
7—Earl L. Lusty (A. Nelson)			4.60

Durée : 2:04.2

8e course — Amble, $2,500

1—Chester Direct (R. Myer)	4.50	3.40	2.90
8—Gogo Playtime (C. Fitzgerald)		5.10	3.80
6—Gunmor (E. Cobb)			5.60

Durée : 2:02.4

9e course — Amble, $2,500

3—Ruth Ann Rodney (M. MacDonald)	10.30	4.80	4.00
2—Home Boy (S. Dancer)		3.40	3.00
6—Hughie Rosecroft (G. Phalen)			5.20

Assistance : 24,022
Paris : $1,966.467

BUFFALO

HIER

1ère COURSE — Trot 26-30 — $700

Gallitzin, (Poplinger)	9.30	3.90	2.90
Heienmac, (Sprouse)		5.20	4.30
Synopsis, (Radice)			4.40

Durée : 2:14 3-5.

2e COURSE — Amble 30 — $700

Telegram, (Johnson)	30.30	12.10	6.80
Irish Rose Lee, (Cordwell)		11.00	8.10
Debbie Pointer, (Barrow)			10.10

Durée : 2:11 3-5.
Pari double : $266.00.

3e COURSE — Trot C-3 — $700

Kinney Guy D, (Aquino)	7.20	4.80	3.20
Cold Spring Netta, (Bell)		4.60	3.30
Niagara Victor, (Galbraith)			4.70

Durée : 2:11 3-5.

4e COURSE — Amble C-3 — $700

Jarrettown Rebel, (Mager)	27.90	10.00	5.50
Grand Kahla Dale, (Forshee)		4.30	2.80
Lyra Norris, (Scurr)			4.70

Durée : 2:11 1-5.

5e COURSE — Amble 22-26 —$800

Kahla Kat, (Wellwood)	4.00	2.70	2.50
Best Freight, (Forshee)		4.60	3.50
Chief Pence, (Grenet)			4.20

Durée : 2:08 3-5.

7e COURSE — Amble 20. — $2,500

Largo Hanover, (L. Harner)	6.80	2.70	2.40
Tarquinius, (E. Harner)		2.50	2.20
Yankee Jet, (Gilmour)			2.90

Durée : 2:04 4-5.

(Voir COURSES en page 21)

Villeray à St-Henri

Tous les clubs de la Ligue Mont-Royal Junior seront à l'oeuvre alors que six joutes sont à l'affiche ce soir.

Pendant que le meneur de la section ouest, le Saint-Laurent rencontrera le Ville Mont-Royal à Ville Saint-Laurent, à 8 heures, le Rosemont tentera de poursuivre sa marche victorieuse dans la section est alors qu'il recevra la visite du Maisonneuve au parc Beaubien à 8 heures.

Ailleurs, le Villeray visitera le Saint-Henri au parc Gadbois, à 8 h., le Verdun sera opposé au Parc Extension, au parc Jarry, et le Longueuil se rendra au parc Champêtre pour rencontrer le Ville-Marie. Ces deux dernières joutes débuteront à 8 h. Au parc Lafontaine, à partir de 9 h., le Laval tentera de vaincre le Plateau.

Le Stade de Reims fait face au Cantalia demain

C'est demain, mercredi soir, que le Cantalia de Montréal recevra la visite de la puissante équipe de soccer de Reims, France, qui compte dans ses rangs une pléiade de joueurs étoiles dont le plus illustre est sûrement Raymond Kopa. A cause d'un refus de l'Association de Football du Québec, le Cantalia devra disputer ce match à Ottawa.

Toutefois, la venue d'une équipe aussi réputée que celle de Reims soulève un grand intérêt tant à Montréal qu'à Ottawa. L'équipe Stade de Reims, grâce à une série d'excellents matches en France aussi bien que dans les rencontres internationales est véritablement un digne représentant de la France dans le soccer.

Dans la présente équipe du Stade de Reims on remarque la présence de plusieurs joueurs internationaux qui sont fameux par toute l'Europe. Ainsi, le gardien de but Dominique Colonna, 12 fois international, un joueur sûr de lui-même et très calme dans les moments critiques ; l'arrière droit Wendling, 10 fois international ; le centre Rodzik, 8 fois international ; l'inter gauche Vincent, 43 fois international ; Raymond Kopa, 40 fois international, considéré comme le meilleur joueur de soccer que la France ait produit, et plusieurs autres maintes fois choisis pour des rencontres internationales.

Parce que le Cantalia a un record impressionnant dans les matches internationaux, l'on peut prévoir un autre match très contesté entre les deux équipes.

Le Cantalia reviendra à Montréal aussitôt après le match pour se préparer à sa joute contre le Toronto City, dimanche prochain.

Toronto City en tête

Le Toronto City semble vouloir s'échapper du peloton, grâce à sa 3e victoire en quatre joutes, remportée dimanche. Aussi, deux de ses joueurs occupent les deux premières positions chez les compteurs du circuit. Ce sont Jackie Mudie, en tête avec six buts, et son coéquipier Ambrose Morgan, en deuxième place avec 4.

Ismael Ferreira et Fausto Ro-

Voir CANTALIA en page 21

VOUS SOUVIENT-IL ?

6 juin, 1942
Il y a 19 ans...

RED RUFFING a décroché sa 250e victoire en blanchissant le Cleveland, 3-0, par une performance de quatre coups sûrs. Joe Gordon avait produit tous les points des Yankees avec un double avec les buts remplis.

c-Chicago Tribuné — NY News, 1961

Joutes de SOCCER

CE SOIR
TOURNOI INTERNATIONAL
Kilmarnock (Ecosse) à Concordia (Au stade Molson, 8 h. p.m.)

LIGUE DE L'EST

	J	G	P	N	P	C	Pts
Toronto City	3	1	0	12	5	6	
Italia de Tor.	3	1	1	3	3	3	
Cantalia	3	1	2	1	6	9	3
Hamilton	3	1	1	0	3	5	2

TOURNOI INTERNATIONAL

	J	G	P	N	P	C	Pts
New York	4	1	0	12	7	8	
Everton (Ang.)	3	0	0	8	3	6	
Rangu (Brésil)	2	2	0	9	12	6	
Karlsruke (All.)	3	2	1	10	8	3	
Concordia (Mtl.)	3	2	1	3	5	3	
Besiktas (Turquie)	3	2	1	5	9	3	
Kilmarnock (Eco.)	3	1	2	0	7	5	2
Roumanie	3	0	2	1	1	6	1

LIGUE INTERPROVINCIALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Roma	5	4	1	0	13	4	8
Concordia (Mtl.)	5	3	1	1	16	9	7
Ukraina	6	2	3	1	13	10	5
Ulster United	3	2	1	0	5	4	4
Hungaria	5	2	3	0	9	11	4
Olympia	4	2	2	0	9	10	4
White Eagles	4	1	3	0	3	8	2

LIGUE NATIONALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
A.E.K.	2	1	0	1	6	4	3
Hongrois	1	1	0	0	7	3	2
Hakoah	2	1	0	1	5	4	2
Hickers	1	1	0	0	3	2	2
Ukraina	1	0	0	1	3	3	1
Italia	1	0	1	0	3	7	0
Cantalia II	2	0	2	0	2	7	0

UNE AUBAINE DE
FINA
RADIO À TRANSISTORS

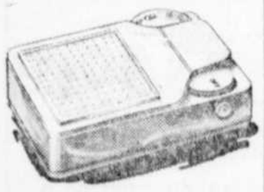

UNE VALEUR DE $12.95 POUR $5

Tant qu'ils en auront, la plupart des vendeurs Fina offrent cette prime de valeur à tous leurs clients, anciens et nouveaux.

FINA

CIRCLE ACCEPTANCE COMPANY LIMITED
SPECIALISTES EN FINANCE DU DETAIL
pour
MARCHANDS D'APPAREILS ELECTRIQUES
FOURNISSEURS DE MATERIAUX POUR AMELIORATIONS AUX HABITATIONS — MARCHANDS DE MEUBLES
• Service rapide • Attention personnelle efficace • Crédit ouvert
— Pas de restrictions en ce qui a trait aux marchands.
• Grand choix de plans
400 ouest, rue ST-JACQUES — suite 402
M. Léonard — Victor 2-8505
LP. 2

"La saveur de ces cigares
OLD PORT
est vraiment parfaite . . .
et ils sont ultra-doux!"

55¢ L'ÉTUI DE 5
Achetez-les dans le pratique étui de 5

Votre maison vous rend-elle

furieux ... *ou* radieux?

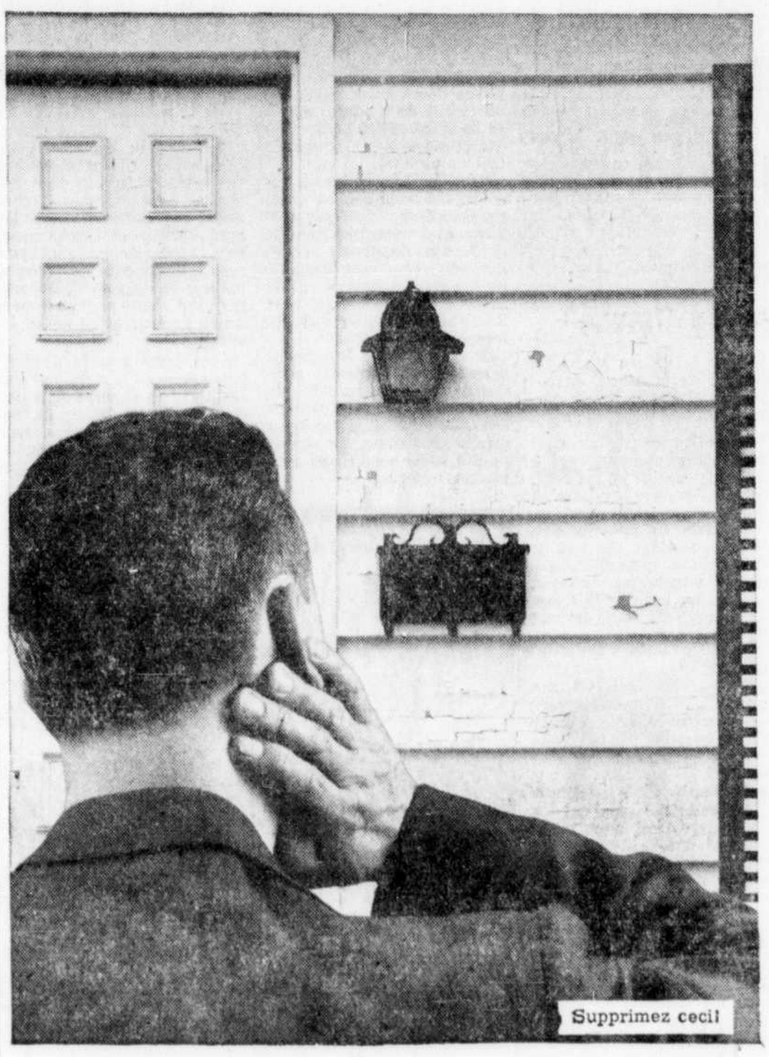

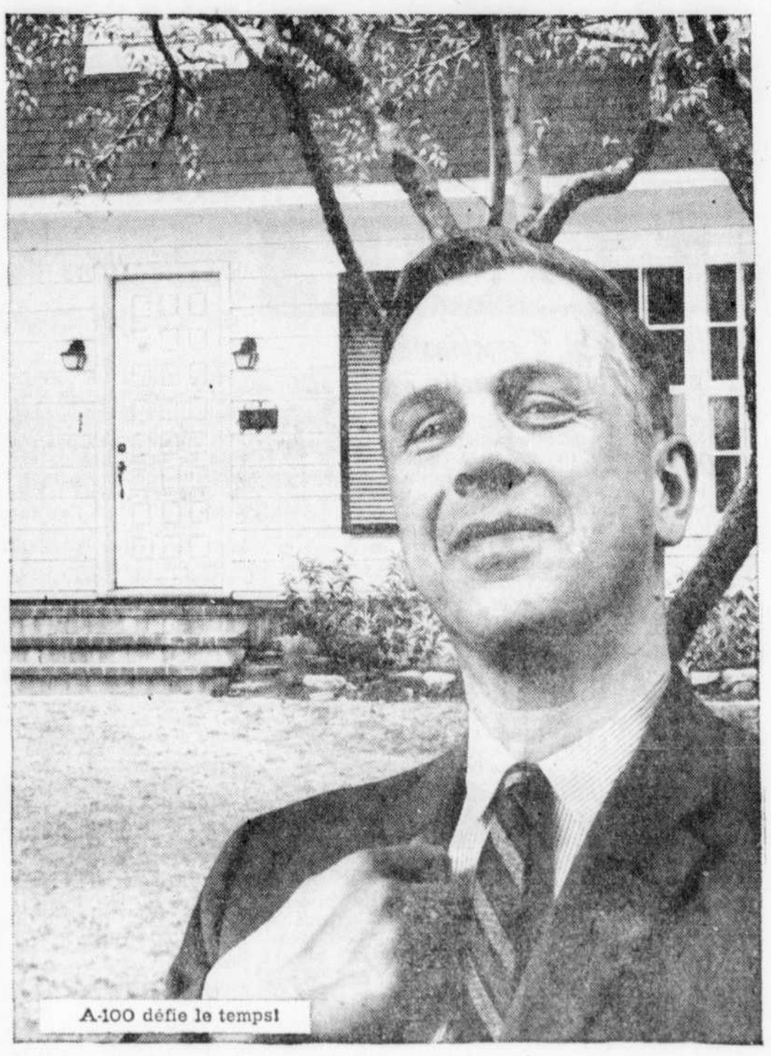

Donnez à votre maison une protection et une beauté sans précédents:

LA NOUVELLE PEINTURE AU LATEX A-100

pour toutes surfaces extérieures: planche à clin, bardeaux (bois ou amiante), stuc, ciment ou brique

S'APPLIQUE COMME UN CHARME!
Elle s'étale avec la facilité et la rapidité du fameux Super Kem-Tone (elle est faite par les mêmes fabricants). Couleurs pâles, couleurs vives, blanc éclatant ...toutes ses couleurs restent propres et belles beaucoup plus longtemps.

NETTOYAGE ULTRA-FACILE
Aucune difficulté *avant* de commencer à peindre: pas besoin d'une "collection" de finis, dissolvants, etc. Et aucune difficulté *après*: les pinceaux et les rouleaux se lavent en quelques instants sous le robinet!

PEINTUREZ QUEL QUE SOIT LE TEMPS!
Vous pouvez commencer à peindre même si la météo prévoit de la pluie pour le même jour. La A-100 "prend" si rapidement qu'elle ne craint pas la pluie: en 30 minutes elle est assez sèche pour que la poussière et les insectes ne puissent y coller.

AVIS IMPORTANT: Pour obtenir de cette sensationnelle peinture extérieure les meilleurs résultats, il est important que vous suiviez à la lettre les instructions imprimées sur l'étiquette, concernant la préparation de la surface et le choix de l'apprêt. Votre marchand vous fournira avec plaisir tous les renseignements nécessaires pour que la peinture A-100 vous assure de meilleurs résultats que n'importe quelle autre peinture à maisons.

Si votre peinture extérieure se fendille, se boursoufle ou s'écaille, vous apprécierez d'autant plus cette nouvelle et sensationnelle peinture. Comme vous le savez, ces dommages sont le plus souvent causés par l'humidité, une mauvaise peinture ou une mauvaise préparation de la surface. Avec la peinture A-100, il vous suffit maintenant de préparer la surface selon les instructions, et votre maison bénéficie d'une protection et d'une belle apparence qu'elle n'a jamais eues!

La peinture A-100 est nouvelle à tous points de vue: par sa facilité d'application, par son étonnante durabilité (démontrée par les épreuves les plus sévères), par sa résistance aux boursouflures, par le fait qu'elle est assez sèche en 30 minutes pour que la poussière et les insectes ne puissent y coller. Profitez donc de *tous* ces avantages ...Demandez LA PEINTURE À MAISONS AU LATEX A-100.

La peinture A-100 est une peinture extérieure de la plus haute qualité, dont la formule, à base de latex, a été mise au point par les plus grands spécialistes en peintures. Vous ne *pouvez* trouver une meilleure peinture!

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE OÙ VOUS VOYEZ CES ENSEIGNES
PEINTURES CANADA PAINT
PEINTURES Lowe Brothers
MARTIN SENOUR Peintures
PEINTURES SHERWIN-WILLIAMS

tennis

Début du 1er tournoi ce soir au Papineau

Un nombre record de 76 participants masculins et 17 participants féminins a été enregistré en vue de la septième reprise du tournoi invitation annuel de début de saison du club de tennis Papineau.

Ce premier tournoi sanctionné par l'Association de lawn-tennis de la province de Québec débute ce soir à 5:00 heures et sera présenté sur les courts du club de tennis Papineau situé rue Garnier au nord de la rue Everett.

Les favoris sont Rolland Godin, Val Harit, Henri Rochon et Mike Carpenter chez les hommes; Marian Boundy et Denise Hunnius chez les dames. Comme on peut le constater, les meilleurs joueurs de tennis de la province participent à cet important tournoi.

Les matches seront présentés chaque soir de la semaine à compter de ce soir et M. Roland Labelle, directeur du tournoi, espère que tous les participants vont coopérer en se présentant à temps pour leurs matches.

Voici le tirage des rencontres pour mardi et mercredi :

Aujourd'hui

5 h. p.m. — J. Chartrand vs V. Harit; L. Dupras vs Y. Leblanc; D. Robertson vs J. Charbonneau; G. Legault vs G. Sauvé; J. Sénécal vs R. Gaudet; A. Désautels vs A. Matte; L. Vinet vs M. Parent.

6 h. p.m. — D. Rozon vs J.-L. Lamoureux; A. Treich vs J. Brodeur; L. Jinks vs J. Hunnius; B. Bastien vs Y. Côté; C. Coursol vs A. Côté; G. Richer vs H. Gervais; C. Doyon vs R. Bibeau.

7 h. p.m. — S. Boeck vs S. Brodeur; R. Fergusson vs R. Raymond; H. Rochon vs J. Messier; J. Comeau vs J.G. Duranceau; J. Desmarais vs R. Leblanc; R. Godin vs D. Penner; B. Patterson vs A. Prud'homme; J. Fauquier vs R. Brodeur.

8 h. p.m. — R. Boulay vs R. D'Aoust; C. Brouillard vs J. Richardson; M. Boundy vs L. Paul; M. D'Aoust vs T. Blais; M. Dupuis vs (gagnant); A. Duch vs R. Blais; E. Arusoo vs M. Brault.

Mercredi

4 h. p.m. — K. Carpenter vs W. Boelke.

5 h. p.m. — L. Lecompte vs I. Nordstrom; C. Savaria vs M. Gerhan.

6 h. p.m. — F. Jodoin vs M. Ribace; M. Sullivan vs D. Hunnius; C. Dagenais vs M. Shaw; C. Gélinas vs J. Murray; P. Rys vs F. Béchet; F. Mathys vs A. Tielemans; M. Carpenter vs J. Patenaude; G. Pilon vs S. Roberts; A. Duff vs Y. Laberge.

7 h. p.m. — D. Crotty vs R. Lemieux; R. Provencher vs H. Westra; H. Gervais vs J. Bourgouin; D. Zeskowski vs K. McReynolds; L. Desmarais vs J.-G. Hogue.

Mme Sladek passe en 2e ronde

Mme Hannah Sladek de Montréal a défait Mme M. Nagle de Surrey 6-0, 6-2 hier en première ronde du tournoi de tennis Lowther à Barnes.

En deuxième ronde, Mlle E. Duldig d'Australie a disposé de Mlle A. Carlier de Hertfordshire 6-2, 6-1 et Mlle B. M. Horton de Middlesex, de Mlle A. Neville-Smith d'Australie 6-3, 6-2.

Coupe Davis

La Suède s'est qualifiée pour les quarts de finale de la zone européenne de la coupe Davis hier en éliminant la Hongrie 3-2.

Une victoire du Suédois Ulf Schmidt sur Ustvan Gulyas par 6-2, 6-2, 6-3 a décidé de l'issue de la série.

Le Hongrois Zoltan Katowa a gagné le dernier simple contre Jan Erik Lundqvist 8-6, 2-6, 6-4 alors que Lundqvist n'a pu reprendre le jeu au début du quatrième set.

Les Suédois rencontreront l'Espagne les 16-17-18 juin à Barcelone.

LE CONDORDIA

SUITE DE LA PAGE 18

de la dernière joute en se montrant très redoutable à l'attaque, sera dans l'alignement du Concordia avec l'habile centre Ken Leek et les autres avants Joao Jorge, Humberto Gambaro.

L'on peut prévoir un duel de gardien de buts, car Sandy McLaughlan, du Kilmarnock, est également excellent. Les gagnants du tournoi international, l'an dernier, comptent sur deux arrières solides également en Jim Richmond et Matt Watson.

Pour le Concordia, Hector Lopez et Vince McNeice seront à leur poste à l'arrière.

Le gérant du Concordia compte particulièrement sur ses deux nouveaux joueurs anglais Ken Leek et Sam Lawrie qui rivalisent d'adresse et de rapidité avec les plus grandes vedettes des clubs visiteurs. En plus de briller à l'attaque, Leek et Lawrie sont également très efficaces à la défensive.

COURSES

SUITE DE LA PAGE 20

8e COURSE — Amble C-2 — $800

Tom Row Gil, (E. Harner)	7.90	4.00	3.10
Pamela Byrd, (McKinley)		4.80	4.60
Ace Pick, (Manges)			4.30

Durée : 2:07.

9e COURSE — Amble C-3 — $700

Nover Boy, (Myer)	3.90	2.50	2.40
Linda Hal, (Webster)		3.00	2.80
Poplar Lee, (Dam)			6.90

Durée : 2:09 1/5. Assistance : 4,491. Pari : $269,625.

CONNAUGHT

Hier

1ère course — Trot D

Heeza Belwin (Claude Meville)	9.90	4.80	3.20
Deloresway, (Gerald Hess)		5.60	3.60
Bobby Key, (Elmer Hussey)			2.90

Durée : 2:21 3/5.

2e course — Amble D

Chockoyotte Doc, (Archie Young)	29.50	8.90	5.60
Tripie Grattan (Ivan Farr)		4.20	2.60
Bronze Key, (Jimmy Connor)			3.10

Durée 2:19. Exacta : $108.90.

3e course — Amble D

Bar Direct, (P. Laframboise)	9.80	6.40	3.60
Miss Dixie Dillon, (Osler Burrison)		10.00	6.50
Reids Dream, (Gordon Kingston)			2.50

Durée : 2:20.

4e course — Trot D

Perkey Key, (Jack Fisher)	13.20	6.40	4.10
Full Force, (George Boyce)		4.40	3.00
H. Bomb, (Bob Givens)			4.30

Durée : 2:17 4/5.

5e course — Amble D

Duke Day Brook, (Bob Givens)	9.90	4.30	2.70
Josedale Minty Lou, (Yvon Plouffe)		3.10	2.30
Joan's Boy, (Claude Meville)			3.50

Durée : 2:18 1/5. Quinella : $13.30.

6e course — Amble C

Rob Ric, (Osler Burreson)	5.60	3.40	2.90
Shadydale Merribel, (Neil Curran)		5.70	3.90
Billy Byrd, (Homer Knight)			5.40

Durée : 2:17 3/5.

7e course — Amble C

Danny Lee Grattan, (Carman Hie)	17.20	7.10	4.20
Diveree, (Bill Pyke)		5.30	3.90
Trade Winds, (Don Cameron)			6.40

Durée : 2:18. Quinella : $22.60.

8e course — Amble Invitation

High Brooke, (Jack Fisher)	16.20	6.60	6.10
Bert Gallon, (Roy Hillis)		9.40	6.00
Sturdy Dean, (Truman Gale)			4.60

Durée : 2:16 3/5.

9e course — Amble D

Linehan Direct, (Claude Meville)	15.60	5.30	4.10
Bill Direct (Keith Morrison)		6.10	3.70
James Corporal, (Eric Conley)			3.30

Durée : 2:19 1/5. Quinella $40.20.

Nos choix au Richelieu

1—Jimmie Lee Guy, Legal Express, Smiling Boy
2—Sunny Hill Fay, Meadowview Champ, Dill Will
3—Sammy Herbert, Echo Ridge Ben, Black Nite
4—Widow L. Win, Fox Glove, Regal Aire
5—Idéal Direct, Willine Way, Senator Eric
6—Teddy Aircraft, Summer Look, Chuck's Delivery
7—Nelson K., Lady S. D., Parkville
8—Darn You, Dorann Grattan, Sudmite
9—Colena Hanover, Volo Diamond, Crescendo
10—Jada Hanover, Juann, Chuck Peters

Le meilleur : Idéal Direct

S'il bat Von Erich demain

Carnera désire faire face à Carpentier

Si c'était à refaire Primo Carnera commencerait probablement sa carrière dans les sports comme lutteur. Comme boxeur, Carnera a réussi à remporter le championnat mondial, mais quand il est retourné dans sa terre natale en Italie, ses gérants ne lui avaient laissé qu'une cinquantaine de dollars.

Par contre, dans la lutte, Carnera a fait fortune. Ses malheureuses expériences dans la boxe lui ont servi de leçon. Il est son propre gérant et il ne se passe pas une semaine, sans qu'il soit forcé de refuser des combats. Carnera est une grande attraction partout où il passe. Il a accepté de rencontrer le géant Fritz Von Erich parce que le promoteur Eddie Quinn, lui a promis un match contre Edouard Carpentier, s'il réussissait à disposer du géant allemand demain soir, dans l'arène du Forum.

Carnera a vieilli mais sa force herculéenne et surtout sa foudroyante droite font de lui, un adversaire redoutable.

Le gala de lutte de demain marquera le début à Montréal de Mike Tracey, un sensationnel lutteur de Buffalo qui affrontera le Grec John Tolos.

Le Montréalais Johnny Rougeau sera opposé à Doc Gallagher de Bayonne, N.J. Illio DiPaolo affrontera Chet Wallick de Columbus, Claude St-Jean, un populaire athlète de St-Lambert rencontrera Cyclone Smith. Dans la rencontre d'ouverture, Eddie Auger en viendra aux prises avec Hurricane Smith.

Ligue Juvénile Lafontaine, Rosemont et Hochelaga

	J	G	P	N	Pts
Nativité	6	6	0	0	12
Ste-Bernadette	5	4	1	0	8
St-Eusèbe	5	3	2	0	6
Rosemont	5	2	3	0	4
Imm.-Conception	5	2	3	0	4
Longueuil	4	1	3	0	2
Marie-Reine	5	1	4	0	2
Ste-Claire	5	1	4	0	2

CANTALIA

SUITE DE LA PAGE 20

sello, du Cantalia, et Fred Bundschoks de l'Italia, suivent avec deux buts chacun.

Plusieurs ont réussi un but : Jimmy Smith et Peter Smethurst, du Hamilton; Juarez Dante et Bobby Johnstone, du Cantalia; Georgio Lazzeri et Carlo Chavano, et Bruno Bertolin, de l'Italia, de même que Danny Blanchflower, du Toronto City, sont du nombre.

LE GOLF

SUITE DE LA PAGE 19

Gordon LeRiche, du Summerlea.

9h.00 Don O'Doherty, St-L.; J. Laurie, Bonniebrook; B. Armstrong, Went.
9h.08 R. M. McGrath, Beac.; R. M. Smith, Chamb.; John Young, Country Club.
9h.15 John Treschak, Bonniebrook; B. Bamford, Chambly; R. Lamoureux, Went.
9h.23 E. Dowden, Country Club; D. Janidlo, Bonniebrook; J. Lynch, Chambly.
9h.30 Rosaire Delisle, Municipal; Jack Shea, Country Club; Mike Watt, St-Lambert.
9h.38 Gérard Mayer, Mun.; Tom Graham, St-L.; S. Mayoff, Went.
9h.45 P. McAleese, Mun.; Réjean Gascon; Marcel Binette, Bonniebrook.
9h.53 Grant Streeter, St-L.; S. Bell, Hillsdale; Pierre Delisle, Municipal.
10h.00 W. R. Golfman, Hillsdale; H. Decoste, Lasalle; M. Patten, Rosemere.
10h.08 M. M. Morrison, R. M.; J. A. Morin, Rosemere; Charles Roche, Sum.
10h.15 Geo. Simatos, Country Club; S. Graham, Hamp.; Benoit Champagne, Laval.
10h.23 Ralph Rothstein, Cedar; Yvan Lebeau, St. John; Nick Cuco, Bellevue.
10h.30 Ray Delisle, Mun.; M. Barrons, Went.; J. Dawe, Country Club.
10h.45 H. R. Appleton, Hamp.; K. Davidson, Chambly; Ken Kennedy, Wentwort.
10h.53 F. Stevie, Went.; J. B. Hall, Hamp.; John Greenshields, Whit.
11h.00 M. Hainault, Mun. D. Bavin, St. J.; C. Fréchette, Islesmere.
11h.08 Roch Labbé, Mun.; Danny Taran, Cedar; N. Koby, Hills.
11h.15 J. P. Labbé, Mun.; A. Harris, St. J.; Sam Brown, Lachute.
11h.23 S. A. Genest, Rose.; Fred Clermont, Bellevue; Pierre Crevier, St. Andrews.
11h.30 J. Piotnick, Pinegrove; Max Lemenu, C.C.; Roger Desormeaux, Mun.
11h.38 K. Bellis, C. C.; Vic Spunt, Cedar.; M. Kape, Pinegrove.
11h.45 André Biron, Drumm.; Bernard Lafond, Mun.; George Savoy, S. J.
11h.53 Marcel Ponton, Mun.; J. C. Lemaire, Drumm.; D. Biron, Country Club.
12h.00 Jean Nadeau, Drumm.; Paul Simard, Mun.; Dr L. Lambert, Granby-St-Paul
12h.08 Al Diraddo, Valley.; L. J. Mackay, Granby-St-Paul; J. A. Tremblay, Mun.
12h.23 J. R. Maynard, Mun.; Wally Cooke, Country Club; A. Lépine, Lachute.
12h.30 T. Denard, Chambly; Vic Hrychorchuk, Went.; J. Jelinek, Lachute.
12h.38 Doug Jamieson, Beloeil; P. S. Ross, Kan.; Gordon Linn, Rosemere.
12h.45 M. N. Bourbeau, Drumm.; Ed Hill, Isles.; John McKeating, Beloeil.
12h.53 Ron Langlois, St. J.; Yvan Perin, Drumm.; Ken Souter, Country Club.
1h.00 Gordon LeRiche, Sum.; J. P. Innes, Drumm.; Mike Barber, Country Club.
1h.08 Ray Marshall, Rosemere; Gaétan Adam, Beloeil; J. P. Desnoyers, St. J.
1h.23 Moe Sigman, Mun.; H. Rees, St. J.; K. H. Anderson, Country Clb.
1h.30 Dan Panni, Mun.; J. S. Spalding, Beloeil; H. L. Leopold, Elm Ridge.
1h.38 J. Poirier, Hamp.; B. Johnston, Went.; Charles Courville, Mun.
1h.45 J. Mullins, Chamb.; P. Lomme, St. J.
1h.53 Dr André Légaré, Laval; Claude Dufour, Beloeil; Red Beck, Country Club.
2h.00 Ray Getliffe, Mari.; H. G. Hallward, Mt-Bruno; C. R. Mitchell, C.C.
2h.08 A. Leblanc, Mun.; L. Doiron, St. J.; W. Munden, Lasalle.
2h.15 Lou Kushner, Lachute; Myron Houghen, Beloeil; A. Desgrosseilliers, Chamb.
2h.23 Fred Wener, Lachute; J. C. Shaar, Whitlock; Claude Barbeau, Ki-8-eb.
2h.30 Léo Pelletier, Mun.; Marc Thibeault, C. C.; E. Cloutier, Isles.
2h.38 S. Shulman, Chamb.; P. Menseau, Mun.; Sid Wright, Isles.
2h.45 F. Gauthier, Ki-8-eb; D. H. Shea, Beloeil; Jim MacLean, Rosement.

CHASSE ET PÊCHE

SUITE DE LA PAGE 19

spécial voudront bien en faire la demande à leur garde-chasse ou au Bureau du District. Chaque cas individuel sera ensuite étudié et le département imposera les conditions particulières qu'il jugera nécessaires, dans chacun de ces cas. Néanmoins, les conditions générales du permis seront :

"1°" Il sera interdit de vendre des petits poissons vivants des espèces suivantes : perchaudes, achigans, épinoches, barbottes et crapets. Tout vendeur qui en aura en sa possession perdra automatiquement son permis ;

"2°) Les ménés ne devront pas être vendus à d'autres personnes que celles qui utiliseront sur place excepté lorsqu'il en est spécifié autrement, tel que dit plus haut ;

"3°) Le permis pour capturer des vairons pourra être accordé à celui qui en fera la demande, sur paiement d'honoraires de $2.00 ; il ne sera valide que pour les endroits spécifiés sur ledit permis ;

"4°) Le détenteur devra se soumettre à tous les autres règlements contenus dans le résumé des lois et des règlements de la pêche ; il devra faciliter l'inspection de son établissement à tout officier du ministère et donner tous les renseignements concernant la prise et la vente des ménés.

"Cette modalité est adoptée à titre d'essai. Nous comptons sur la coopération des vendeurs et du public en général. Le département sera des plus sévère dans l'application de ces règlements et annulera le permis de tout détenteur qui ne se conformera pas rigoureusement à ces prescriptions. De même, le département est déterminé en cas d'abus trop nombreux d'interdire complètement la vente des ménés.

"La province de Québec n'est d'ailleurs pas la seule où des règlements de la sorte existent. L'interdiction complète pour la pêche avec menés est en vigueur dans la Saskatchewan et l'Alberta tandis que plusieurs autres provinces du Canada et de nombreux Etats américains ont des règlements sévères pour contrôler l'usage de ces poissons pour fins de pêche.

"Tous ceux qui seraient intéressés à avoir plus de précisions sur les méfaits des ménés voudront bien communiquer avec les autorités du département à Québec ou à Montréal, qui seront heureuses de faire parvenir toute documentation à ce sujet."

RICHELIEU

SUITE DE LA PAGE 19

la trop longue inactivité de leurs bêtes . . . demain soir, à l'issue de la course principale, les dirigeants du parc Richelieu présenteront un chèque au Progress Club, qui s'occupe de l'oeuvre du lait aux écoliers... il est de plus en plus question que la fameuse course de $25,000 du Richelieu ait lieu en juillet . . . Roger White a écopé de trois jours de suspension pour avoir nui à Connie Atora (Keith Waples) le favori de la deuxième course, dimanche dernier . . . Southern Charm a été chronométrée en 2:02.1 dans la victoire de Speedy Pick en 2:01.2 . . . Dares Direct, Mighty Dudley et So Long's Prince ont tous obtenu un temps de 2:03... il n'y aura probablement pas de course invitation, dimanche, les propriétaires ne voulant pas opposer leurs chevaux au rapide Speedy Pick . . .

ENFIN! filtre court! goût viril

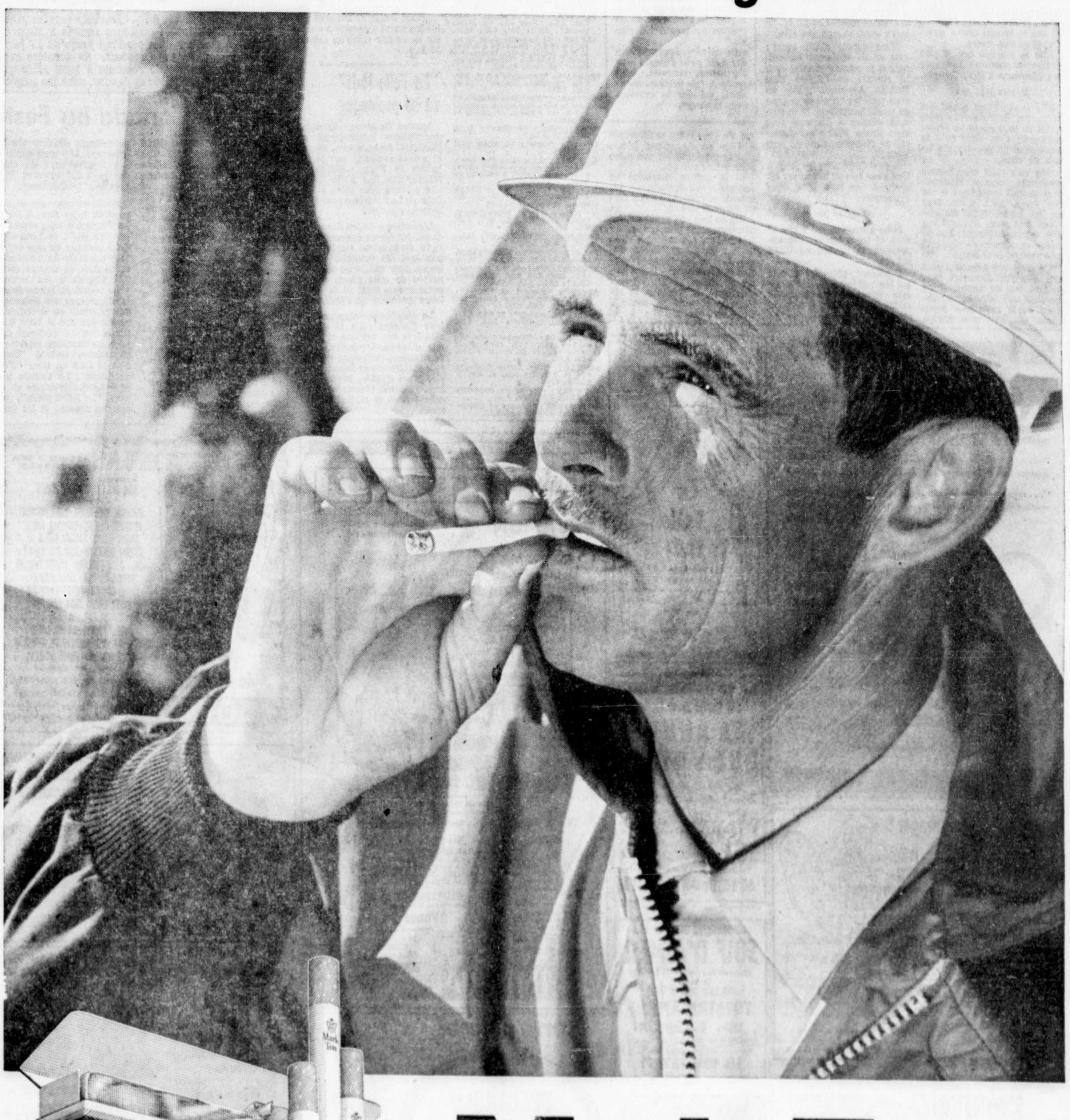

Mark Ten

la marque d'un homme

Enfin — une cigarette au goût masculin. Le nouveau filtre court transmet plus de saveur . . . laisse mieux savourer le goût riche et vigoureux des meilleurs virginies canadiens. Faites l'essai d'un paquet aujourd'hui.

Spectacles et Concerts

Maureen Forrester prendra sa retraite dans dix ans

par Janet WILSON
de la Presse Canadienne

(PC) — Le contralto canadien de réputation internationale, Maureen Forrester, décida d'apprendre le chant parce que son frère voulait absolument "rencontrer le professeur".

Aujourd'hui, cette grande femme blonde se donne comme étant "une maîtresse de maison qui chante pour se distraire". Mais elle admet que ce violon d'Ingres a occupé une bien plus grande place dans sa vie qu'elle n'avait prévu.

Elle était la plus jeune de la famille d'un ébéniste écossais qui habitait dans le nord-est de Montréal ; sa mère était Irlandaise. Maureen quitta l'école à 15 ans et occupa toutes sortes d'emplois très divers.

Elle se souvient que le plus intéressant consistait à envoyer des bûcherons à Baie Comeau.

Débuts à 17 ans

Elle avait 17 ans quand son frère, qui était dans l'armée, revint au pays après un séjour outre-mer; c'est alors qu'il la convainquit de prendre des leçons de chant.

"Ma voix avait mué l'année précédente, raconte Maureen, et il passait son temps à me dire que c'était merveilleux que j'aie un registre d'alto, que c'était très rare. Il me disait qu'il fallait absolument que je prenne des leçons de chant et qu'il paierait pour tout.

"Ce n'est que beaucoup plus tard que j'ai découvert que, pendant tout ce temps, il ne cherchait qu'à faire la connaissance de la ravissante jeune femme qui était mon professeur. Et jusqu'à ce jour, il n'a pas donné un sou pour tous mes cours".

Mais elle continua ses études quand même, les payant en travaillant dans un bureau. C'est en 1953, au YWCA, qu'elle donna son premier récital important.

Vint ensuite un concert au Manor Park High School, en banlieue d'Ottawa. Jetant un regard sur l'auditoire, elle remarqua un grand et mince jeune homme aux yeux noirs qui ne la quittait pas du regard.

"C'est lui"

"Je n'avais jamais songé avant à me marier, mais quand je l'ai vu dans l'auditoire, je me suis dit "c'est l'homme que je veux épouser."

Elle fit sa connaissance après le récital et apprit qu'il s'agissait de Eugene Kash, le chef d'orchestre de la Philharmonique d'Ottawa. Il fallut une autre rencontre, un an plus tard, à Montréal, pour qu'il la remarque.

"J'ai couru après lui", admet-elle en riant. L'année suivante, à Londres, ils se mariaient.

Entre-temps, la carrière de la cantatrice montait en flèche. Sa mère avait changé son rêve.

Alors qu'elle disait avant : "Ce serait vraiment merveilleux si tu pouvais chanter avec la chorale de l'Eglise Unie Erskine American." Elle en était venu à : "N'est-ce pas que ce serait merveilleux si tu pouvais chanter à Carnegie Hall avec Bruno Walter qui dirigerait la Philharmonique de New York ?"

Mais il fallut attendre jusqu'à 1960 pour cela et le concert fut applaudi par toute la critique américaine.

Dans 17 pays

Mme Forrester, qui a chanté dans 17 pays, attend avec impatience sa tournée en URSS cet été.

Cependant, pour une femme qui aime sa famille, une renommée internationale comporte certains désavantages car, depuis quelque temps, elle est en voyage plus de la moitié de l'année. Maintenant âgée de 30 ans, elle est bien décidée à prendre sa retraite à 40 ans.

Alors Paula qui a cinq ans, Gina, qui en a trois, Daniel, le garçon de deux ans, et Linda, qui n'a que quatre mois, seront à l'âge où ils auront besoin d'avoir constamment une mère pour veiller sur eux.

Et la grande chanteuse ne sait pas si elle souhaite que ses enfants entreprennent des carrières musicales.

"Je ne sais pas vraiment. Le pourcentage de ceux qui ont du talent et qui réussissent à vivre de leur art est si minime, dit-elle. Je veux leur donner l'occasion de s'intéresser à toutes sortes de choses — les langues étrangères, la peinture, la céramique et puis la musique aussi, bien sûr."

Ce soir

Le premier concert de la deuxième série des Concerts Populaires de Montréal a lieu ce soir au Forum, à 8h. 20, avec Jacques Beaudry comme chef d'orchestre invité, et Maureen Forrester, contralto, comme soliste.

De Prague

PRAGUE. (Reuters) — Jacques Beaudry (qui dirige ce soir au Forum) a reçu dans la capitale tchèque de vifs applaudissements après avoir dirigé vendredi dernier l'Orchestre de la Radio de Prague, au cours du Festival international de musique.

Le programme de Jacques Beaudry comprenait un "Prélude symphonique" de Jean Papineau-Couture, la Symphonie du "Nouveau Monde" de Dvorak et, avec soliste, le Concerto de violon de Tchaikovsky.

Selon l'agence Ceteka, l'orchestre a joué "d'excellente façon" sous la direction de Beaudry. "Son interprétation, a-t-on dit, était originale bien que l'influence de ses maîtres européens fût visible."

De son côté, Jacques Beaudry a été plein d'éloges pour l'orchestre, composé, a-t-il souligné, "de brillants musiciens, qui ont la musique dans le sang".

Prochaine saison du TNM

Le Théâtre du Nouveau Monde, qui s'était produit cette saison sur la scène de la Comédie-Canadienne, retournera à l'automne au théâtre Orphéum.

Le programme projeté pour la prochaine saison se compose de "l'Opéra de Quat-Sous" de Berthold Brecht ; de la pièce de M. André Laurendeau, intitulée "Deux Femmes Terribles", qui a gagné le prix de la meilleure pièce au troisième concours du T. N. M.; enfin de l' "Othello" de Shakespeare. Mais il est question aussi, pour le troisième spectacle, de "The Man Who Never Died", du dramaturge américain Barry Stavis, dans une adaptation qu'écrit présentement M. Marcel Dubé.

HORAIRES

Théâtres

ANJOU : "Soif d'aimer": à 9 h. sauf le lundi.
LA POUDRIERE : "La Folle nuit": à 9 h.
STELLA : "La Brune que voilà": 8.30: Le dimanche à 2 h. 30 et 7 h. 30.
THEATRE DU NOUVEAU-MONDE : (Comédie-Canadienne) : Les Choephores, à 9 h.

Cinémas

ALOUETTE : "Exodus" : 8 h. Matinées à 1 h. 30 les merc. sam. et dim.
AVENUE : "Two-Way Stretch" : 1.35, 3.35, 5.30, 7.25, 9.25
BIJOU : "Nous voulons un enfant": 12.10, 3.25, 6.40, 10.05; "Weekend de Néron" : 1.45, 5.10, 8.35.
CANADIEN et PLAZA : "Du soleil au coeur" : 1.40, 5, 8.15; "Nuits blanches" : 12, 3.15, 6.35, 9.50.
CAPITOL : "One-Eyed Jacks" : 10.25, 1.05, 3.45, 6.25, 9.05.
CHAMPLAIN : "Un trou dans la tête": 2.11, 5.54, 9.37; "Au fil de l'épée" : 12.37, 4.20, 8.03.
CHATEAU, GRANADA, PAPINEAU, EMPRESS, RIALTO, ROSEMONT : "Portrait of a Mobster" : 2.30, 6.05, 9.35; "The Steel Claw" : 12.50, 4.25, 7.55.
ELECTRA : "Chef de réseau" : 1.53, 5.09, 8.25; "Pour que les autres vivent" : 12.15, 3.31, 6.47, 10.03.
ELYSEE : "Il Generale della Rovere" : 6 et 9 h. Dimanche à 3, 6 et 9 h. Lundi, mardi, mercredi et jeudi à 11.30 h. : "Entrée des artistes", de Louis Jouvet.
FRANCAIS : "Rosemarie": 2.15, 5.55, 9.40; "Tombeau hindou" : 12.30, 4.15, 7.25.
IMPERIAL : "South Seas Adventure" 8.40; le dimanche à 7.30; matinées à 2 h. les samedis, dimanches et mercredis.
KENT : "Tunes of Glory" : 1, 3, 5.10, 7.15, 9.20.
LOEW'S : "Pepe": 10, 12.40, 3.25, 6.10, 8.55.
LA SCALA: "La lumière d'en face", "La mariée est trop belle": Haine, amour et trahison". A compter de 12.30
MERCIER : "Chef de réseau": 12.15, 3.31, 6.47, 10.03; "Pour que les autres vivent" : 1.52, 5.08, 8.24.
MONKLAND et OUTREMONT: "Mein Kampf" : 1.35, 4.05, 6.35, 9.10.
ORPHEUM : "Mein Kampf" : 10.40, a1.20, 4, 6.40, 9.20.
PALACE : "5 Golden Hours" : 10.25, 12.40, 2.55, 5.15, 7.30, 9.50.
PRINCESS : "Portrait of a Mobster : 10.25, 2.05, 5.45, 9.30; "The Steel Claw" : 12.15, 3.55, 7.40.
REGENT : "Moment of Passion" : 3, 6.25, 9.50; "Come dance with me" : 1.20, 4.45, 8.10.
RIVOLI : "Rosemarie" : 3, 6.10, 9.45; "Tombeau hindou" : 1.15, 4.30, 8.05.
SAINT-DENIS : "Weekend de Néron" : 12.10, 3.35, 6.40, 10.05; "Nous voulons un enfant" : 1.40, 5.05, 8.30.
SEVILLE : "The Virgin Spring" : 2.30 et 8.30; les sam. et dim. à 2.30, 7, 9.30.
SNOWDON : "Never on Sunday" : 1.10, 3.15, 5.20, 7.30, 9.35.
WESTMOUNT : "League of Gentlemen" : 1.45, 4.15, 6.45, 9.15.

Ce soir

Danse et musique actuelles, au nouvel Egrégore

Ce soir, l'Egrégore présente dans son nouveau théâtre un spectacle de danse et musique actuelles. Le nouveau théâtre de 120 places aménagé récemment est situé au 2111 rue Clark, au sud de Sherbrooke.

Le spectacle est conçu par Françoise Riopelle qui en a fait la chorégraphie et les costumes. On a utilisé les oeuvres les plus récentes des meilleurs compositeurs de musique actuelle soit Cage, Philippot, Maxfield et Mercure. Pierre Mercure en assume la direction musicale. Les danses sont exécutées par Françoise Riopelle, Biroute Nagys et Jeanne Labrecque. L'éclairage est de George Fenyon assisté de Claude Lamarche. Danse et Musique actuelles seront présentés à compter de ce soir jusqu'au samedi 10 juin.

"La Folle Nuit" va se prolonger

Jeanine Beaubien, directrice du Théâtre International de Montréal, annonce que, devant le succès remporté par la comédie de Félix Gandéra et Mouézy-Eon "La Folle Nuit", elle gardera cette pièce à l'affiche de La Poudrière pour deux semaines encore.

L'excellence du jeu des comédiens, les décors charmants de style dix-huitième siècle et le bon goût des costumes contribuent, pour une large part, au succès de cette pièce. On en parle comme étant un des meilleurs spectacles de l'année.

La distribution comprend Robert Gadouas dans le double rôle à la fois comique et poétique d'Antoine-Antoinette, Louise Marleau, ravissante dans le rôle de la jeune duchesse Silvérie, Mimi d'Estée, Marcel Cabay, Elisabeth Chouvalidzé, Jocelyne Roch et Hughette Guilbaud.

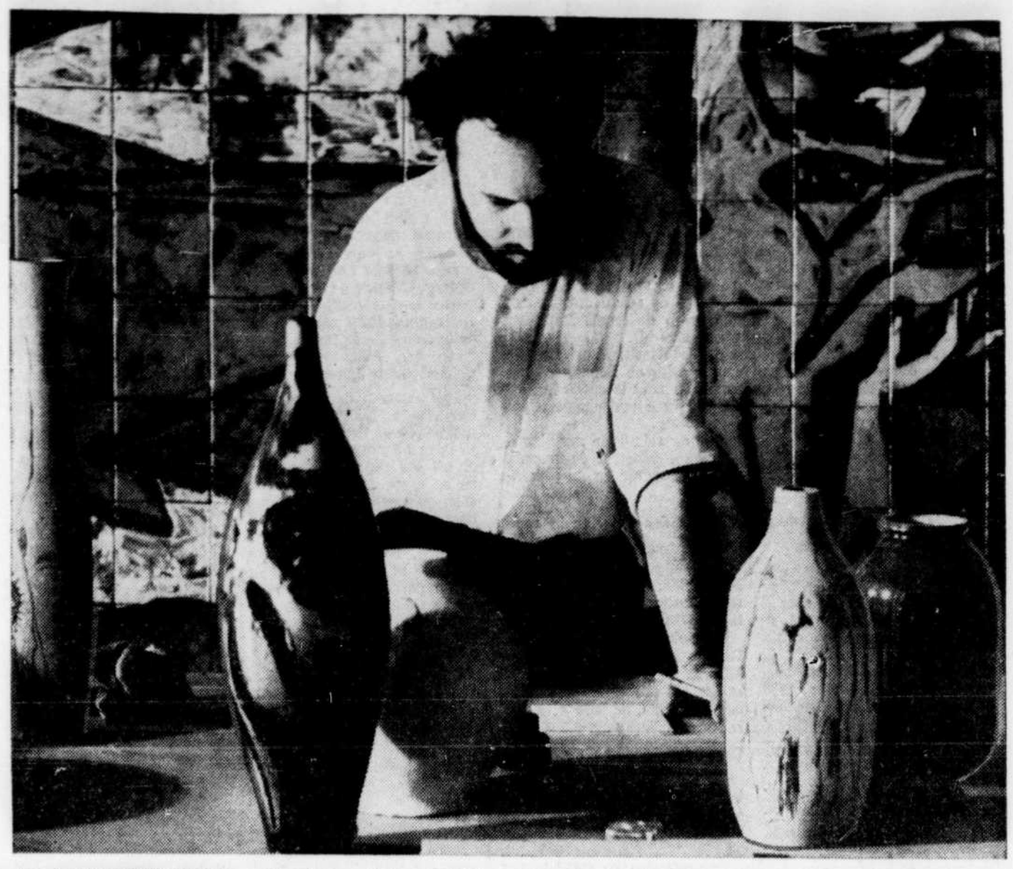

A LA GALERIE LIBRE — L'artiste catalan JORDI BONET, fixé depuis quelques années à Montréal, expose à compter d'aujourd'hui jusqu'au 17 juin à la Galerie Libre, rue Crescent. Sa dernière exposition dans notre ville remonte à 1959 alors qu'il avait montré des toiles et dessins, sous les auspices du Musée des Beaux-Arts. Cette fois, Bonet n'expose que des céramiques, notamment deux murales de grandes dimensions, des pots et assiettes tournés par Jean Cartier. Il fut en 1959 lauréat du Salon du printemps. Ci-dessus, l'artiste dans son atelier.

Film du Canada au Festival de Moscou

MOSCOU. — Le deuxième Festival international du film de Moscou s'ouvrira le 9 juillet. Sa devise "Pour un cinéma humaniste, pour le paix et l amitié entre les peuples", répond aux idées et aux sentiments de tous les artistes qui ont consacré leur talent à la défense de la paix et de l'homme. Cela crée une ambiance favorable pour des rencontres amicales, des échanges d'opinions sur les films projetés et pour la solution des problèmes importants liés à l'évolution de l'art cinématographique.

Plus de 50 pays ont exprimé leur désir de participer au festival. Cela veut dire que près de 150 longs métrages, documentaires, films de vulgarisation scientifique et dessins animés seront présentés. Des réalisateurs, des scénaristes, des critiques, des acteurs et des producteurs célèbres viendront à Moscou. Il y aura parmi eux des représentants du cinéma des pays qui viennent de gagner leur indépendance.

Plusieurs pays ont déjà fait parvenir leurs films à Moscou. La Roumanie sera représentée par "La soif", de Liviu Ciulei; Cuba présente un long métrage "Historias de la revolucion", et un film de dessins animés, "El tiburon y las sardinas" ("Le requin et les sardines"); la République du Dahomey a fait parvenir un documentaire réalisé par Kid et René Corpel sur la vie des pêcheurs de ce pays. La narration est faite par un poisson nommé "tilapia" d'où le titre du film: "J'étais un tilapia". Le Canada a envoyé un documentaire en couleurs, "Le soleil perdu", retraçant les moeurs et les danses d'une tribu indienne. Les cinéastes de la Nouvelle-Zélande ont fait parvenir un documentaire consacré à leur orchestre de jeunes. La République démocratique populaire coréenne présentera à Moscou le film pour écran panoramique "Notre glorieuse patrie" et le documentaire "La Célébration du 15e anniversaire de la libération". Le cinéma danois sera représenté par deux longs métrages: "Le dernier hiver" du réalisateur Edwin Tiemroth, consacré à la Résistance danoise, et un film qui sera projeté hors concours, "Pau", qui a été distingué l'année dernière aux festivals de Cannes et de Venise.

Les cinéastes étrangers s'intéressent vivement au festival de Moscou. En témoignent les nombreuses lettres que reçoit

Chez les pionniers de notre cinéma

A son 13e dîner annuel, demain soir à l'hôtel Mont-Royal, le groupement québécois de l'Association canadienne des Pionniers du Cinéma recevra comme invités d'honneur la vedette de la télévision Juliette, et M. Jean Coutu, en vedette dans le film de Walt Disney "Nikki".

On remettra une récompense spéciale au pianiste Billy Eckstein, et MM. John Levitt et Auguste Grandchamp seront l'objet de distinctions pour leurs cinquante années de participation à la vie cinématographique de chez nous.

la direction du festival et les déclarations faites par des cinéastes étrangers renommés.

6 DERNIERES

"Spectaculairement, ces choephores ont de très grandes qualités." Jean Béraud — La Presse

"...cette troupe est la seule à Montréal capable de monter une telle pièce..." Jean Tainturier—Le Devoir

"...reçue avec enthousiasme, à en juger par la longue ovation faite aux comédiens, à la fin de la représentation." Thomas Archer — Montreal Gazette

ORESTE OU LES CHOEPHORES D'ESCHYLE

à la Comédie-Canadienne

UN. 1-1240 – UN. 1-3339

CE SOIR à 9 h. ainsi que tous les soirs

DIMANCHE à 7 h. 30

CE SOIR: demi-tarifs pour syndiqués

LA POUDRIERE
5ième de l'île Ste-Hélène
SEMAINE
La Folle Nuit
Un spectacle à ne pas manquer !
Réservations
LA. 6-0821
BILLETS EN VENTE AU MEDICAL ARTS PHARMACY AU "400"
THEATRE INTERNATIONAL DE MONTREAL

LE RIDEAU VERT
CE SOIR à 8 h. 30
LA BRUNE QUE VOILA !
de Robert Lamoureux
Mise en scène Y. BRIND'AMOUR
"La Brune que Voilà!" une pièce à succès à la fin d'une saison-succès.
Marcel Vleminckx — Vedettes
Enlevante façon de jouer de Gérard Poirier ... intelligente mise en scène de Yvette Brind'Amour.
Lawrence Sabbat — Mtl. Star
AU STELLA — VI. 4-1793

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
COMMENÇANT CE SOIR à 8 h. 40 !
EVASION
AVEC la MAGIE du CINERAMA
VERS les EXOTIQUES MERS du SUD
Billets disponibles pour toutes les représentations !
CINERAMA VOUS TRANSPORTE AU PARADIS DES ILES TROPICALES, OU SE DEROULE UNE ACTION DRAMATIQUE AUX MILLE EMOTIONNANTES PERIPETIES !
CINERAMA AVENTURE DES MERS DU SUD
TECHNICOLOR
PRODUCTION DE CARL DUDLEY
Commentaires en anglais par ORSON WELLES
• • • Représentations régulières commençant • • •
MERCREDI 7 JUIN — MAT : 2:00 — Soir : 8:40
REPRESENTATIONS SUR SEMAINE ET PRIX
Soirs Lundi à Samedi à 8.40 – Orch. & Loges: $2.40; Bale. $1.75. Dimanche soir à 7.30 – $2.40 & $1.75. Mat. Mercredi à 2.00 Orch. & Loges: $1.75; Bale. $1.20. Samedi & Dimanche matinées: à 2.00 – Orch. & Loges: $2.00; Bale. $1.50. Taxes inc.
De bons sièges à votre disposition pour notre matinée à prix minime: le mercredi à $1.75 et $1.20 y compris la taxe
TOUS LES SIEGES SONT RESERVES
AVenue 8-5603
SIEGES RESERVES MAINTENANT
GUICHET OUVERT de 10 A.M. à 9 P.M.
DIM. : MIDI à 8.00 P.M.
Le seul théâtre CINERAMA AU CANADA !
IMPERIAL 1430 BLEURY AV. 8-7102

CANTINFLAS THE SENSATION OF "AROUND THE WORLD IN 80 DAYS"
PEPE
CO-STARRING DAN DAILEY SHIRLEY JONES
PLUS
MAURICE CHEVALIER · BING CROSBY
MICHAEL CALLAN · RICHARD CONTE
BOBBY DARIN · SAMMY DAVIS Jr.
JIMMY DURANTE · ZSA ZSA GABOR
THE VOICE OF JUDY GARLAND · GREER GARSON
HEDDA HOPPER · JOEY BISHOP
ERNIE KOVACS · PETER LAWFORD
JANET LEIGH · JACK LEMMON
JAY DENNY'S THE MENACE NORTH · KIM NOVAK
ANDRE PREVIN · DONNA REED
DEBBIE REYNOLDS · EDWARD G. ROBINSON
CESAR ROMERO · FRANK SINATRA
et combien d'autres !
DANS LEUR PROPRE PERSONNAGE
COULEURS CINEMASCOPE
FACILITES DE STATIONNEMENT
garage Peel-Windsor depuis 6 p.m
4e SEMAINE
LOEW'S

ODEON
CHAMPLAIN LA. 4-1655
CREMAZIE DU. 8-4210
BEAUBIEN CR. 1-6060
MERCIER CL. 5-6324
ELECTRA LA. 2-9177
VILLERAY RA. 8-5577
Verdun PALACE VE. 8-2092
SINATRA | ROBINSON | PARKER | JONES | RITTER
'UN TROU DANS LA TÊTE'
AU FIL DE L'EPÉE
LANCASTER · DOUGLAS · OLIVIER
CHEF DE RÉSEAU
JACK HAWKINS · GIA SCALA
TYRONE POWER
POUR QUE LE AUTRES VIVENT..!
N.B.—SUR LA SCENE DU THEATRE VILLERAY JEU HOLLYWOOD — PRIX EN ARGENT
"AU RISQUE DE SE PERDRE"
AUDREY HEPBURN
RICHARD BURTON "LES CORPS SAUVAGES" CLAIRE BLOOM

LES FREDAINES D'UNE VEUVE JOYEUSE MUNIE D'UNE CARTE DE CREDIT AU CIMETIERE !
ERNIE KOVACS · CYD CHARISSE · GEORGE SANDERS
5 GOLDEN HOURS
PALACE 3 DERNIERS JOURS
Facilités de stationnement au garage Peel-Windsor depuis 6 p.m.

MARIA SCHELL · JEAN MARAIS · MARCELLO MASTROIANNI
Nuits blanches
LION D'ARGENT DU FESTIVAL DE VENISE
en superbes COULEURS et CINÉMASCOPE
aussi à l'affiche
DU SOLEIL AU CŒUR
1200 STE. CATHERINE EST
CANADIEN Air climatisé PLAZA
6305 ST-HUBERT

Le meilleur film étranger !
WINNER ACADEMY AWARD!
INGMAR BERGMAN'S THE VIRGIN SPRING
"Laisse le spectateur médusé !" N.Y. Times
SUJETS COURTS :
Les danseurs MOISEYEV dans "THE STROLLERS" en couleurs
De Walt Disney "MYSTERIES OF THE DEEP" en Technicolor
TOUS SIEGES RESERVES — (sauf en matinée du lun. au ven.)
MATINEE A 2 H. 30 : Du lundi au vendredi $1 ; Sam. dim. et fêtes $1.50
SOIREE $1.50 : Du lundi au vendredi à 8 h. 30 ; Sam. et dim. 7 h. et 9 h. 30
A L'AFFICHE ! Salle climatisée
SEVILLE WE. 2-1139
Billets par la poste
Guichet ouvert de 11 h. a.m. à 10 h. p.m.

NE MANQUEZ SURTOUT PAS
SOIF D'AIMER
(Interdit aux moins de 18 ans)
En vedette GILLES PELLETIER
THEATRE ANJOU
UN. 1-7495-4
pendant le spectacle Salle climatisée
Après le théâtre venez rire avec LES RESISTANTS !

on s'amuse!
SPECTACLE GRATUIT
5 & 11 p.m.
BICYCLETTES GRATUITES
OFFERTES TOUS LES MERCREDIS
Parc ouvert en après-midi et en soirée
MARDI AU DIMANCHE
FERMÉ LE LUNDI
PARC BELMONT

MARLON BRANDO · KARL MALDEN
UN NOUVEAU SOMMET AU DOMAINE DU CINEMA !
One eyed JACKS
KATY JURADO · BEN JOHNSON · PINA PELLICER
• TECHNICOLOR •
3 DERNIERS JOURS
CAPITOL
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor depuis 6 p.m.

ST-DENIS | BIJOU
Brigitte BARDOT
les WEEK-ENDS DE NERON
CINEMASCOPE TECHNICOLOR
Vittorio De Sica
— Egalement à l'affiche —
UN FILM POUR TOUTES LES JEUNES PERSONNES AU SEUIL DU MARIAGE
NOUS VOULONS UN ENFANT
GRAND PRIX DU FESTIVAL DE VENISE
CE SOIR à 8 h.
OTTO PREMINGER PRESENTE
EXODUS
BILLETS EN VENTE de 9 a.m. à 10 p.m. sièges réservés commandes postales acceptées
MATINEES à 1 h. 30 MERCREDIS $1.50 SAM., DIM. et FETES $2.00
SOIREES à 8 h. LUN. à VEN. $2.00 SAM., DIM. et FETES $2.50
ALOUETTE STE-CATHERINE & BLEURY UN. 1-2461

RUNAWAY DAUGHTERS
plus REFORM SCHOOL GIRL
STRAND A L'AFFICHE

LA SCALA
Festival
BRIGITTE BARDOT
"LA LUMIERE D'EN FACE"
"LA MARIEE EST TROP BELLE"
Haine, Amour et Trahison

ORLEANS DERNIER JOUR !
"Savage Innocents", "Blueprint for Robbery" et "The Giant Leeches"
COMMENÇANT DEMAIN :
"AMOUR FRENETIQUE" et "CAR SAUVAGE EST LE VENT"

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870 — CLIMATISE PAR REFRIGERATION —
3 GRANDS FILMS EN COULEURS
"LA TERREUR DES BARBARES", Steve Reeves. "LES ROIS DE LA COUTURE", Red Skelton - Kathryn Grayson. "LA MISSION DU CAPT. BENSON", Randolph Scott - Barbara Hale.

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Ahuntsic Air conditionné ! "FLAMING STAR", CinémaScope et couleurs, Elvis Presley, Barbara Eden. "ALL HANDS ON DECK", CinémaScope et couleurs, Pat Boone, Dennis O'Keefe.
Lucerne Air conditionné ! "SON OF ALI-BABA", en Technicolor, Tony Curtis, Piper Laurie. "ABBOT & COSTELLO MEET CAPT. KIDD", en CineColor, Abbot & Costello.
Snowdon Air conditionné ! 7ième semaine : "NEVER ON SUNDAY", Melina Mercouri, Jules Dassin.
York AIR CONDITIONNE ! Van Horne
"ALL IN A NIGHT'S WORK", en Technicolor, Dean Martin, Shirley MacLaine. "THE WORLD OF SUZUE WONG", en Technicolor, William Holden, Maney Wwan.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25c. Au Van Horne, parc de stationnement

Ecrit avec une mitraillette. L'histoire de Dutch Schultz.
PORTRAIT OF A MOBSTER
GEORGE MONTGOMERY AS THE MAN WITH THE STEEL CLAW
TECHNICOLOR
PRINCESS UN. 1-2697 SAVOY SALLE CLIMATISEE
ROSEMONT RA. 1-8930 GRANADA CL. 5-2428
RIALTO CR. 7-3700 CHATEAU CR. 1-4400
PAPINEAU LA. 1-6853 EMPRESS SALLE RAFRAICHIE

LA FILLE Rosemarie aux TILLER et VAN EYCK
FABULEUX GIGANTESQUE PUISSANT LE TOMBEAU HINDOU
Debra PAGET · PAUL HUBSCHMID
COLORSCOPE
A L'AFFICHE ! FRANCAIS et RIVOLI

TOUTE L'HORREUR D'HITLER
A L'AFFICHE
MEIN KAMPF
Chaque pied de ce film révèle d'authentiques secrets des archives nazies
Outremont Monkland Orpheum
Salle climatisée HU. 4-9711 Salle climatisée

"THE WHITE WARRIOR" Steve Reeves, Georgio Moll
"L'HEURE DE ZERO" Dana Andrews, Linda Darnel
"JULIE LA ROUSSE" Daniel Gelin, Pascale Petit
Amherst Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6851

LAVAL VI. 5-5041
DEBORAH KERR, DAVID NIVEN, MYLENE DEMONGEOT, dans
"BONJOUR TRISTESSE"
CinémaScope — Technicolor
Et CHARLES VANEL, dans "LA VALSE DU GORILLE"
DEMAIN SOIR SUR LA SCENE
JEU HOLLYWOOD
PRIX EN ARGENT

MISSION DU HONDURAS BRITANNIQUE — L'hon. George C. Price, premier ministre du Honduras britannique, pendant la conférence de presse qu'il donnait hier, à Montréal. A la tête d'une mission commerciale de quatre membres, M. Price a effectué une visite officielle à Ottawa, en vue d'obtenir de l'assistance technique et des capitaux pour son pays, qui est encore une colonie britannique en Amérique centrale.

Le Honduras britannique veut obtenir de l'aide technique et des capitaux de notre pays

Désireux de s'industrialiser rapidement et d'élever ainsi le niveau de vie de sa population, le Honduras britannique s'adresse aux pays du Commonwealth, en particulier au Canada, en vue d'obtenir de l'aide technique et des capitaux qui lui permettront d'augmenter son commerce avec notre pays.

Ce sont là les principaux objectifs d'une mission commerciale de quatre membres, dirigée par le premier ministre du Honduras, M. George C. Price, actuellement de passage à Montréal après une visite officielle de quelques jours à Ottawa, où elle a eu des entretiens avec le premier ministre, M. Diefenbaker, le ministre des Affaires extérieures, M. Howard Green, et plusieurs autres membres du cabinet fédéral.

Hier matin, au cours d'une conférence de presse tenue au Commissariat des Antilles, de la Guyane et du Honduras britannique, rue Sherbrooke ouest, M. Price a précisé que sa mission ici avait comme but de démontrer aux autres pays d'Amérique latine que le Commonwealth, aussi bien que les Etats-Unis et les pays européens, peut contribuer à leur relèvement technique et économique.

Appel pressant aux puissances de l'Ouest

A ce propos, M. Price a lancé un appel pressant aux puissances de l'Ouest, les invitant à se hâter d'investir des capitaux et d'apporter de l'aide technique aux pays latino-américains. Le temps presse, dit-il, car bientôt ces pays auront un choix difficile à faire entre deux formules : la socialisation ou l'industrialisation au moyen de capitaux privés. L'exemple de Cuba est fort tentant pour nombre d'entre eux, affirma-t-il.

Leader du Parti uni du peuple qui remporta une écrasante victoire aux élections de mars dernier, le premier ministre du Honduras était accompagné du ministre des Ressources naturelles, du Commerce et de l'Industrie, M. Alexander A. Hunter, et de deux hauts fonctionnaires du ministère des Finances et du Développement, MM. Richard B. Cottrell et Cornelius B. Cacho.

Petit pays d'Amérique centrale, superficie : 8,866 milles carrés ; population : 92,000 âmes dont 65% sont catholiques, borné au nord par le Mexique, à l'ouest et au sud par le Guatémala, à l'est par la Mer des Antilles, comme son nom l'indique le Honduras britannique est encore une colonie de Londres qui escompte cependant obtenir son indépendance d'ici cinq ans.

15% de chômeurs

Le Honduras britannique exporte des agrumes, du bois de charpente, du sucre de canne, du poisson, des bananes, des noix de coco, etc. Pour réduire le chômage, qui atteint plus de 15% de la population active dont le revenu annuel moyen n'est que de $240, le nouveau gouvernement du Honduras a mis au point un vaste programme d'expansion industrielle qui doit s'appuyer sur l'assistance technique et les capitaux étrangers.

Une société canado-américaine, la "Wells Port Development" construira bientôt deux ports près de la capitale, Belize. Aux compagnies qui fournissent des capitaux ou établissent des industries dans le pays, le gouvernement accorde de généreuses exemptions de taxes qui peuvent s'étendre sur dix années et même plus.

Le choix de la mariée dans le registre nuptial Hemsley's

Future mariée, venez choisir et inscrire dans le registre de la mariée de Hemsley's vos modèles préférés de coutellerie en sterling et en acier inoxydable, de vaisselle en porcelaine et de verrerie en cristal. Hemsley's enregistrera, pour l'information de vos parents et amis, vos choix parmi notre assortiment de superbes marchandises.

Nous montrons ici notre modèle TRENZA par CELSA, un exemple de notre sélection distinguée de coutellerie en sterling. Couvert de 5 morceaux : 38.50

Demandez notre brochure illustrée.

HEMSLEY'S

664 ouest, rue Ste-Catherine
394 ouest, rue St-Jacques

POUR SOULAGER NÉVRALGIE DOULEURS RHUMATISMALES GRIPPES RHUMES EMPLOYEZ LES CAPSULES

U-NO

PRIX : 75¢ $1.25, $2.25

INOFFENSIVES SI PRISES D'APRÈS LE MODE D'EMPLOI

PHARMACIE MONTREAL
916 est, Ste-Catherine — VI. 5-7251

ANNONCE

Vous n'en viendrez pas À BOUT si vous êtes À BOUT

La tension de la vie actuelle, le surmenage, les soucis peuvent ralentir le fonctionnement normal des reins. Les impuretés restent alors dans l'organisme. Il s'ensuit souvent un mal de dos et une sensation de fatigue. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's aident à stimuler les reins. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux—vous amusez mieux. Procurez-vous maintenant des Pilules Dodd's pour les Reins. Vous pouvez compter sur Dodd's. 71F

Au congrès des Sociétés Savantes

Collaboration des trois universités montréalaises

On a fort loué l'esprit de collaboration et d'équipe dont nos trois universités montréalaises, l'Université de Montréal, Sir George Williams et l'université McGill, ont fait preuve dans l'organisation du congrès des Sociétés Savantes qui se tient actuellement à Montréal.

La première à ouvrir ces assises, au nombre de la trentaine d'associations constituant cet organisme et qui participent au congrès, a été l'Association des professeurs de droit. Depuis deux jours des communications ont été présentées, à l'Université de Montréal, sur divers aspects de notre législation.

Le professeur Paul-A. Campeau, de McGill, a discuté hier "De la responsabilité résultant de dommages causés par des choses", et le professeur Bruce Dunlop, de l'Université de Toronto, a traité le même sujet de point de vue du droit commun.

Les congressistes ont également écouté le professeur Otto Lang, de l'Université de Saskatchewan, sur la théorie des dommages et sur l'assurance et l'insolvabilité, d'après Risk.

Le congrès des professeurs de droit se terminera demain. Lui succéderont jusqu'au 16, ceux des autres associations faisant partie des Sociétés Savantes.

Mgr Irénée Lussier, recteur de l'Université de Montréal, MM. Henry et F. Cyril James, respectivement principal et vice-chancelier des universités Sir Georges Williams et McGill, se sont unis pour exprimer leurs meilleurs voeux à chacune des 30 associations, dont les universités qu'ils représentent sont les hôtes.

A l'Institut de Microbiologie

Mise au point d'une méthode pour l'identification rapide des microbes

(Par **R.P.**) — Des recherches effectuées à notre Institut de Microbiologie et d'Hygiène ont démontré les possibilités d'une technique nouvelle — la microscopie à fluorescence — dans les études biologiques et en particulier dans celle des micro-organismes.

On peut même affirmer sans crainte d'exagération que M. Jacques de Repentigny, docteur en sciences, est en Amérique du Nord un pionnier des applications de cette technique; il a démontré que la microscopie à fluorescence permet d'identifier très rapidement les microbes (bactéries, virus, etc.) malgré leur très grande diversité.

Au congrès annuel de la Société Royale du Canada, qui se tient à l'Université McGill, M. de Repentigny a exposé ce matin les avantages de cette méthode d'observation et de détection dans le domaine propre à l'Institut : la microbiologie.

Le microscope à fluorescence est un microscope ordinaire muni d'une source de rayons ultraviolets et de filtres sélectifs. Quant à la fluorescence elle est la propriété qu'ont certaines substances irradiées par des rayons d'ondes courtes (ultraviolets) d'émettre des rayons plus longs en général visibles à l'oeil; en absorbant les rayons courts, les substances sont excitées et elles irradient. Ici, tout se passe au niveau des substances chimiques.

C'est pendant de longs séjours en France et en Angleterre que M. de Repentigny a scruté les secrets de cette technique; à son retour, il a pu cependant se rendre compte qu'en Amérique du Nord, en particulier, on ne savait pas en utiliser toutes les ressources, surtout pour la recherche.

La fluorescence primaire, celle qu'irradient les microorganismes non traitées par des substances fluorescentes, n'avait pas semblé attirer l'attention des chercheurs sur notre continent.

C'est après avoir étudié les aspects fondamentaux de la fluorescence des microorganismes que M. de Repentigny et ses collègues de l'Institut de Microbiologie ont pu montrer que l'intensité de la fluorescence primaire est loin d'être négligeable.

A partir de là, et après de longues et très patientes investigations, l'équipe a obtenu des résultats d'une très haute signification scientifique, qui peuvent se résumer ainsi :

1. Les diverses couleurs de la fluorescence primaire pourraient constituer de nouveaux critères de différenciation entre des espèces, des souches et même des cellules d'une même culture microbienne pure ;

2. Les différences d'intensité de la fluorescence primaire pourraient servir à distinguer certaines espèces et même certaines fractions microbiennes, parce que la microfluorométrie met en évidence des différences de structures chimiques. De plus, les modifications que subit l'intensité de la fluorescence sous l'action prolongée des rayons ultraviolets semblent caractéristiques pour plusieurs espèces.

M. de Repentigny a en outre élaboré une méthode qui pourrait contribuer à la standardisation des techniques de fluorescence immunologique et aussi une méthode d'étude de la génétique microbienne et des problèmes connexes.

Malgré la prudence qui entoure l'énoncé de ces résultats, on sait bien que l'Institut de microbiologie, comme tous les laboratoires vraiment sérieux, ne publie rien sans avoir exercé sur ses travaux un contrôle extrêmement critique. Les recherches de M. de Repentigny sont donc beaucouup plus avancées que le laissent croire le conditionnel des verbes.

Grâce à ces travaux, on sait maintenant que les microbes ont une personnalité, comme les humains.

Population universitaire triplée ou quadruplée au Québec d'ici quinze ans

L'inscription au niveau universitaire triplera ou quadruplera même d'ici dix ou quinze ans au Québec, a prédit, hier, le professeur Pierre Dagenais, de l'Université de Montréal. C'est dire qu'à ce palier de l'enseignement uniquement, a-t-il ajouté, le gouvernement de la province devra trouver des sommes considérables d'argent s'il veut suivre la marche du progrès.

M. Dagenais a formulé ces propos dans un exposé qu'il présentait devant les membres de la Société royale du Canada réunis à l'université McGill. On y étudiait alors les problèmes posés par l'accroissement de la population au pays.

Le professeur montréalais de géographie a basé ses prévisions sur deux facteurs principaux : l'accroissement exceptionnel de la population en ces dernières années et la politique de gratuité scolaire annoncée par le gouvernement Lesage. Il n'a pas tenu compte de l'apport toujours variable de l'immigration.

Depuis 1945

La population du pays, a dit M. Dagenais, s'est accrue beaucoup plus rapidement depuis 1945 que jamais auparavant. De 1930 à 1945, la population canadienne n'a augmenté que de 1,700,000 âmes ; de 1945 à 1960, cette augmentation a été de l'ordre de 6,000,000.

C'est dire, a poursuivi le professeur, qu'il faut s'attendre, dans les prochaines années, à ce que cette tendance s'accentue. Cela vaut pour le Québec, en particulier. L'accroissement de population dans notre province est actuellement de 100,000 par année ; il pourrait être d'environ 140,000 au cours des quinze prochaines années.

En 1951, la population écolière au Québec était de 500,000. Elle est aujourd'hui d'environ 1,000,000. Elle atteindra tout probablement 1,800,000 en 1981.

Cela signifie, a-t-il souligné, qu'il faudra doubler l'équipement scolaire d'ici 15 ans. Et, comme l'on voudra une éducation plus poussée, que l'accès aux études supérieures semble devoir être de beaucoup facilité, l'université doit s'attendre à voir augmenter considérablement sa population.

Sur le marché du travail

Cet accroissement beaucoup plus rapide de la population aura aussi ses répercussions sur le plan du travail. Par exemple, a dit M. Dagenais, le nombre des jeunes de 15 à 24 ans, faisant annuellement leur entrée sur le marché du travail, de 1941 à 1951, s'élevait à environ 2,300. Ce nombre sera porté à environ 30,000 au cours de la prochaine décennie, et cela sans tenir compte de l'immigration.

PROMESSE DEVANT LE DRAPEAU CANADIEN — Pour la 1re fois dans l'histoire du scoutisme canadien, des promesses au drapeau canadien ont été prononcées à Lorette, Manitoba par 11 nouveaux chevaliers du scoutisme qui apparaissent ici, entourés de leurs chefs. De gauche à droite, on aperçoit : l'A.S.M. René Bazinet, assistant à la troupe Langevin et chargé de la troupe St-Louis; le C.S. Alexandre Allaire, chef du secteur de St-Boniface, tenant le nouvel emblème; le S.M. René Rottiers, chef de la troupe Langevin, 3e St-Boniface; l'A.S.M. Fernand Chéramy, assistant à la troupe Langevin, tenant l'étendard. 2e rangée : les scouts Ph. Pelletier, de la troupe Langevin; Patrick Le Madec, Bruno Le Madec et Georges Bélanger, de la troupe St-Louis, et Paul Rémillard, de la troupe Langevin. A l'avant-plan : Roland Leclerc, Guy Château, Paul Bernard, Gérard Bernard, Louis Leclerc, Reynald Agagné, de la troupe St-Louis; Paul Chéramy, C.P. de la patrouille des Ecureuils, troupe Langevin. L'abbé F. Juneau, desservant de la paroisse St-Louis, aumônier, n'apparaît pas sur la photo.

Des scouts manitobains adoptent le drapeau "à feuille d'érable"

La nouvelle paroisse St-Louis, à St-Boniface, Manitoba, a été, le 26 mai dernier, le théâtre d'un événement historique.

Pour la première fois dans l'histoire du scoutisme canadien, des promesses furent prononcées devant le drapeau canadien proposé par la Ligue du drapeau et reçues par le chef de la troupe Langevin, 3e St-Boniface.

En effet, les scouts catholiques du diocèse ont adopté à l'unanimité, lors de leur dernier conseil diocésain, le drapeau canadien proposé par les Canadiens de naissance et La Ligue du drapeau emblème qu'ils considèrent depuis comme drapeau national officiel. En langage héraldique, il se définit comme suit : "tranché rouge sur blanc, à une feuille d'érable verte, au naturel", Monté en blason, il se lit ainsi : "tranché de gueules sur argent, à une feuille d'érable de sinople, au naturel", (L'expression "au naturel" signifie que la feuille n'est pas stylisée ou conventionnelle.)

Ce drapeau fut hissé officiellement à un camp scout pour la 1ère fois le 28 mai, au mât du Jamboree 1961 du diocèse de St-Boniface, à Lorette, Man. Onze scouts eurent l'honneur d'y prononcer leur promesse devant le nouvel emblème national, pour la 1ère fois au pays. Parmi eux se trouvaient neuf scouts de la troupe St-Louis, nouvelle troupe en formation confiée à la troupe Langevin, et deux scouts de cette dernière.

DIARRHÉE? procurez-vous sans tarder L'EXTRAIT de fraises des champs du Dr. FOWLER

SOULAGEMENT RAPIDE, DOUX ET SÛR

UN REMÈDE DE FAMILLE DEPUIS 1847

LAXATIF-PURGATIF préféré des enfants

LIMONADE ASEPTA

CHEZ VOTRE PHARMACIEN

EATON TAPIS INDIENS TOUT LAINE

Entièrement faits main !
Superbes motifs "Aubusson" !
Magnifiques coloris mode !

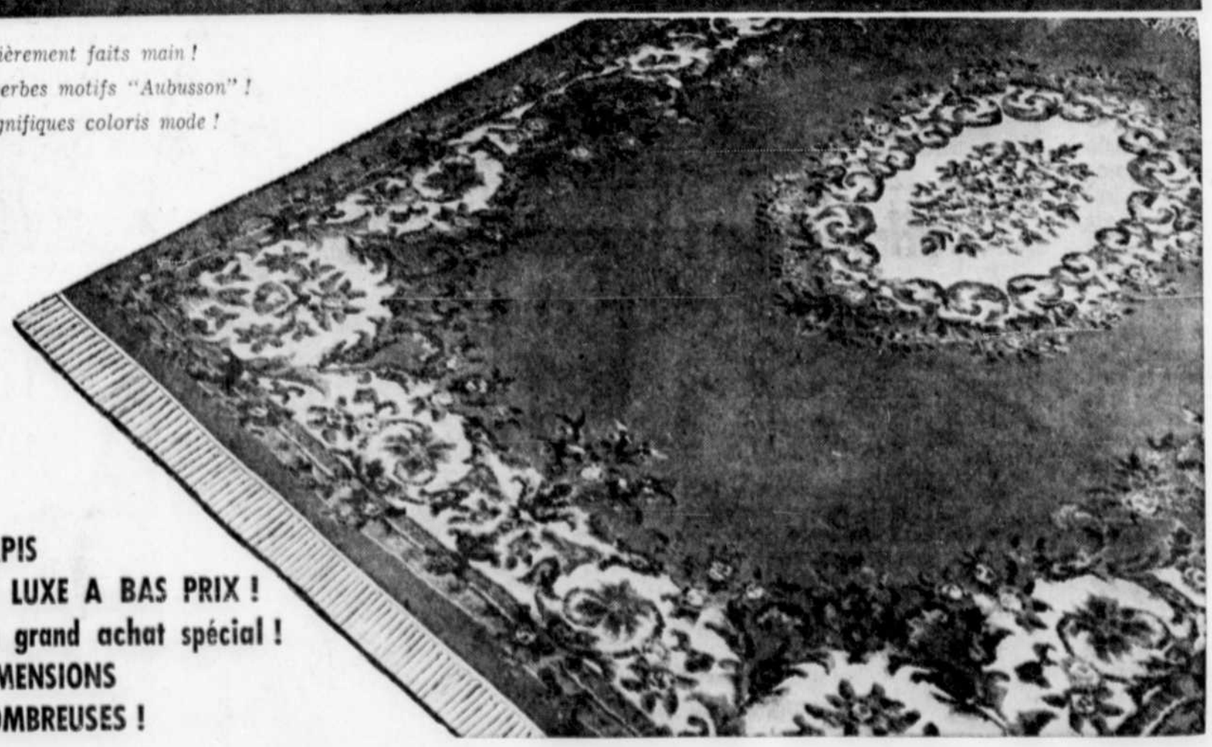

TAPIS DE LUXE A BAS PRIX ! Un grand achat spécial ! DIMENSIONS NOMBREUSES !

Venant des Indes ! Tapis entièrement faits à la main, texture à fibres denses tout laine, exquis motifs "Aubusson" en coloris combinés les plus subtils qui soient. Ils sont l'essence même du luxe et ils vous sont offerts avec économies notables en raison d'un achat spécial EATON. Tons dominants : rose, vert, cannelle, beige, bleu, blanc. Pas tous les coloris dans chaque grandeur. Toutes dimensions approximatives.

SPECIAL MERCREDI		SPECIAL MERCREDI		SPECIAL MERCREDI	
2' x 4'	25.95	4'6" x 4'6"	65.95	10' x 14'	449.95
2'6" x 4'6"	39.95	6' x 9'	175.95	10' x 16'	515.95
3' x 3'	29.95	8' x 10'	259.95	11' x 16'	565.95
3' x 5'	49.95	9' x 12'	349.95	12' x 18'	695.95
4' x 6'	79.95	9' x 15'	435.95		

Conditions du Plan Budgétaire, si désiré

PAS DE VERSEMENT COMPTANT. La taxe est payable à l'achat

TAPIS D'ORIENT (RAYON 373), AU SIXIEME

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

Les économies sont toujours intéressantes au magasin du sous-sol !

ACHAT SPÉCIAL ! PANTALONS HOMMES

Au-dessous du prix habituel ! Faits au Canada !

SPECIAL MERCREDI 2 pour 8.00 4.19 chacun

Pantalons de style apprécié pour l'été ! En cotonnades "Sanforized" lustrées et cordées Bedford. Passants abaissés, 4 poches. De belle coupe ... Vert, noir, antilope, anthracite (beige en tissu de coton cordé seulement). 28 à 38 dans le lot.

COMPOSEZ VI. 2-9211

(929)

Pullovers garçons !

SPECIAL MERCREDI chacun 1.99

En "ORLON". Gros tricot. Style en vogue de série de prix plus élevé. Rouge seulement. 8 à 16. Prix réduit en raison d'un solde par le fabricant.

COMPOSEZ VI. 2-9211

(932)

À ½ prix ! Souliers !

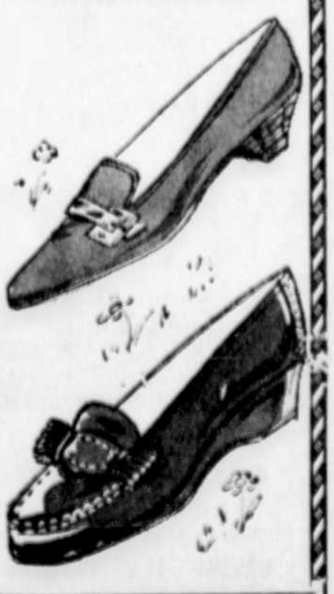

SPECIAL MERCREDI la paire 2.99

ORD. 5.98. Pour dames, à talons cubains et compensés; pour adolescentes, modèle habillé, talons de style mode ou à talons plats. Cuir à gant souple, cuir verni ou suède, semelles mousse ou cuir. 4 à 10 dans le lot, largeur 4A à B dans le groupe.

Pas de commandes téléphoniques ni postales sur cet article, S. V. P.

(937)

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

EATON— Articles de toilette pour Papa!

La Fête des Pères, le 18 juin

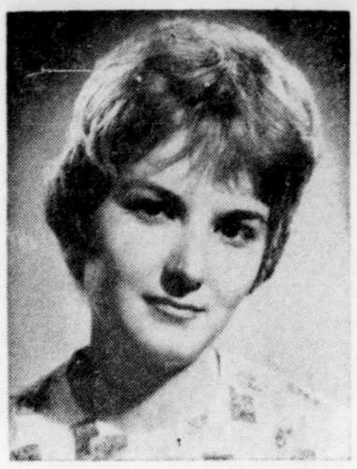

Mlle Raymonde MEUNIER

CONSEILLERE SPECIALE DE FRANCE DES PRODUITS DU DR PAYOT

qui sera chez Eaton du mercredi 7 juin au samedi 17 juin

Familiarisez-vous avec ces préparations renommées dans le monde entier. Mlle Meunier se fera un plaisir de vous conseiller sur vos soins de beauté et vous démontrera tous les bienfants que vous pouvez attendre des cosmétiques Payot.

Compris avec tout achat de produits du Dr Payot, un de ses rouge à lèvres éclatants.

COSMETIQUES (RAYON 212), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Eau de Cologne Fougère Royale !

4 onces **3.00**
8 onces **5.00**

Une préparation Houbigant renommée. Elégante présentation pour cadeaux. Arôme agréable.

D'Espagne "Aqua lavanda"

3 onces **1.50**
6 onces **2.50**
8 onces **4.50**

La toujours populaire Eau de Lavande présentée dans un petit récipient recouvert d'osier. C'est le parfum qui plaît pour la saison d'été !

Eau de Cologne timbale "Seaforth"

Les 4 onces **1.50**

Toute la fraîcheur de la bruyère écossaise avec un astringent. Stimulante après le bain. Egalement lotion à barbe et lotion à utiliser avant le rasoir électrique.

Pour la barbe ! Coffret Yardley

Les deux pour **1.85**

Deux accessoires Yardley de luxe ; lotion pour après la barbe et Eau de Cologne Yardley... C'est un cadeau agréable, et pratique !

Christian Dior "fleurs fraîches"

2 onces **3.75**
4 onces **6.50**
8 onces **10.00**

Eau de Cologne masculine de fabrication française renommée. Célèbre présentation Dior en flacon noir et blanc. C'est un cadeau qui plaira à l'homme de goût !

Lotion bruyère flacon "Seaforth"

Les 4 onces **1.00**

Lotion à la bruyère écossaise, si agréable après la barbe. Egalement Eau de Cologne et Lotion à appliquer avant le rasoir électrique. Cadeaux appréciés.

Composez VI. 2-9211 Service des commandes téléphoniques ARTICLES DE TOILETTE (RAYON 212), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Maidenform "Twice-over"

Les soutiens-gorge "Twice-Over" sont conçus pour vous mouler en beauté et vous laisser entière liberté de mouvements. Ils sont légers comme l'air et d'une exquise féminité.

J. Bandeau Maidenform—Délicat nylon brodé et élastique double au dos. Blanc seulement.

Bonnet A, 32 à 36; B, 32 à 40; C, 32 à 40. **3.95**
D, 32 à 42 **4.95**

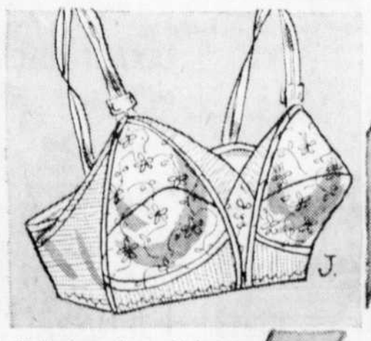

K. Maidenform long — Nylon brodé et élastique double. Légèrement baleiné. Blanc.

Bonnet B, 34 à 42; C, 34 à 44 **6.50**
Bonent D, 34 à 44 **7.50**

Composez VI. 2-9211
RAYON 609,
AU TROISIEME

Ravissants, confortables et si frais pour l'été !

Vêtements de nuit, combinaisons pour dames de tailles fortes

chacun **2.99**

D. PYJAMAS TAILLEUR en coton plissé sans repassage. Veston à manches courtes, garni de dentelle à l'encolure et à la poche. Pantalon long de coupe ample pour plus de confort. Teintes unies de rose et bleu. Tailles : 44, 46 et 48. **2.99**

E. COMBINAISONS ARNEL "PARFAITES POUR L'ETE" — tissu opaque, garniture de dentelle et de plissé permanent. N'exigent que le minimum de repassage. Blanc ou beige. Tailles : 44, 46 et 48. **2.99**

F. CHEMISES DE NUIT SANS MANCHES en fin coton 'drip-dry' par Tex-Made. N'exigent que le minimum de repassage. Empiècement froncé et emmanchures ornés de broderie blanche. Impressions en rose et bleu. Grande pour 40-44 et forte pour 46-50. **2.99**

NON-REPRODUIT — Pyjamas "Baby Doll" de modèle ample, confortable. Décolletés en pointe devant et dos, bouffant à ceinture et jambes élastifiées. Minuscules pois roses ou bleus sur blanc. Tailles 42-46. **2.99**

NON-REPRODUIT — Jupons en "Arnel" ornés de dentelle et de plissé permanent. Blanc, beige. Tailles : 44, 46 et 48. **Chacun 1.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des commandes téléphoniques
LINGERIE (RAYON 209), AU QUATRIEME, CHEZ EATON

VOUS ÊTES DEMANDÉ AU TÉLÉPHONE!

LE STANDARD TÉLÉPHONIQUE EATON AGRANDI PEUT ACCÉLÉRER VOS COMMANDES pour la Grande

VENTE de JUIN

dans tout le magasin
LUN. - MAR. - MER. — 12 - 13 - 14 JUIN

Pour le Service des commandes téléphoniques **Composez VI. 2-9211**
Pour tout autre appel d'affaires **Composez VI. 2-9331**

CLIENTS DE LA BANLIEUE
Utilisez les lignes directes EATON — EATON assume les frais de vos appels

SURVEILLEZ LE PROGRAMME DE 16 PAGES DE LA VENTE EATON
Plus de 250 offres spéciales !

L'idéal pour la belle saison! Jersey "Arnel" si pratique!

Pratique à tous points de vue et sa facilité d'entretien vous laissera beaucoup plus de loisirs ! En voici deux modèles de notre collection "lavez-et-portez".

A. Robe plissée en permanence, boutonnant à la taille, nervurée aux épaules, avec manches trois-quarts. Impressions en bleu, brun, aqua, lilas. Tailles 12½ à 24½.

16.95

B. Robe légèrement ondulée à manches courtes et fronces à l'encolure. Plis non-repassés devant. Impressions en noir/blanc, vert/blanc, bleu/blanc. Tailles 14½ à 24½.

14.95

Composez VI. 2-9211
RAYON 541, AU TROISIEME

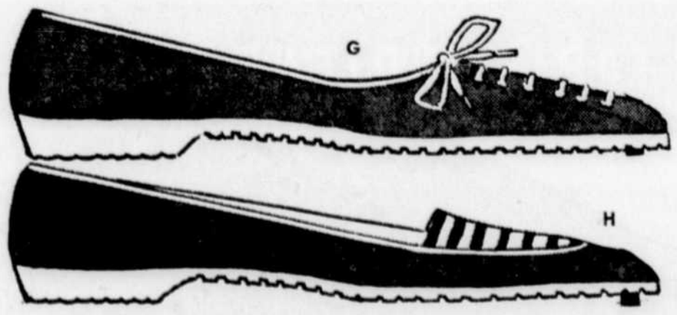

Offre d'achat très spéciale! Canevas et velours côtelé

SPECIAL MERCREDI **1.99**

Souliers importés à bas prix très spécial ! Canevas et velours de coton côtelé en couleurs vives. Semelles de caoutchouc vulcanisé pour meilleure durée. Noir, rouge, marine ou vert loden dans les trois modèles. Pointures et demi-pointures : 5 à 9.

G. "Laura" — lacé à 6 oeillets en canevas

H. "Midday" — escarpin élastifié en canevas

Janet — même modèle que le "Laura" en velours de coton côtelé (non-illustré)

Composez VI. 2-9211
RAYON 238, AU DEUXIEME

Tricot de coton

SPECIAL MERCREDI **5.99**

C. Robe fourreau en tricot de coton, à texture noueuse, col polo, taille élastifiée et ceinture en pareil. Blanc ou aqua. Tailles : petite pour 8 à 10; moyenne pour 12 à 14, grande pour 16 à 18.

RAYON 345,
AU QUATRIEME

LIVRAISON SPECIALE EATON A LA CAMPAGNE

La livraison spéciale et sans frais de EATON, sur des routes carrossables par camions, se fera aux environs immédiats des villes mentionnées ci-dessous aux dates indiquées ici. Les commandes doivent être de 15.00 ou plus; exception faite des denrées périssables et des bateaux. Surveillez les annonces pour autres dates de livraison à l'extérieur de Montréal.

Vendredi, 9 juin et vendredi, 30 juin

Berthier
Joliette
Lanoraie
Lavaltrie
L'Epiphanie
St-Jacques

Samedi, 10 juin et samedi, 8 juillet

Contrecoeur
St-Joseph de Sorel
St-Roch
Sorel
Tracey
Verchères

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — Ouvert le samedi, toute la journée, de 9 h. à 5 h. 30

CAHIER No 2 — QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MAURICIE CANTONS DE L'EST — PAGES 25-48

77e ANNEE — No 196 — MONTREAL, MARDI 6 JUIN 1961

Fin d'une grève qui sévissait depuis 13 mois à Montmagny

QUEBEC. (par **N. G.**) — Deux conventions collectives de travail, d'une durée de deux années chacune, ont été signées récemment entre les employés et les entreprises Collin, de Montmagny, où une grève sévissait depuis 13 mois.

Effectives à compter du 1er juin 1961, les conventions prévoient des augmentations de salaires de 15 cents l'heure et d'autres améliorations sensibles en ce que sont concernées les vacances payées, les fêtes chômées et payées et l'ancienneté des employés.

La première convention a été signée avec Collin Lumber Ltd. et la seconde avec Collin & Sons Veneer Ltd. Seule Collin Lumber Ltd. reprendra immédiatement son activité toutefois. Collin & Sons Veneer Ltd. n'ayant aucune commande présentement.

En plus des conventions collectives, des ententes de retour au travail ont été signées avec les deux entreprises. Elles prévoient que l'employeur doit verser au syndicat la somme de $1,600 en paiement de la rétroactivité.

L'employeur doit aussi verser une somme de $550 pour un grief relatif aux vacances payées en 1959 ; il doit aussi verser une somme de $500 pour un autre grief d'un employé qui avait été congédié en 1959.

Toutes procédures judiciaires en cours, a-t-il été précisé, seront retirées et aucune autre procédure ne pourra être prise par l'une ou l'autre des parties.

M. Marcel Pépin, secrétaire général de CSN, a déclaré qu'il s'agit d'une victoire totale et complète pour le syndicat puisqu'elle couvre tous les points qui ont donné lieu à l'arrêt de travail.

Québec

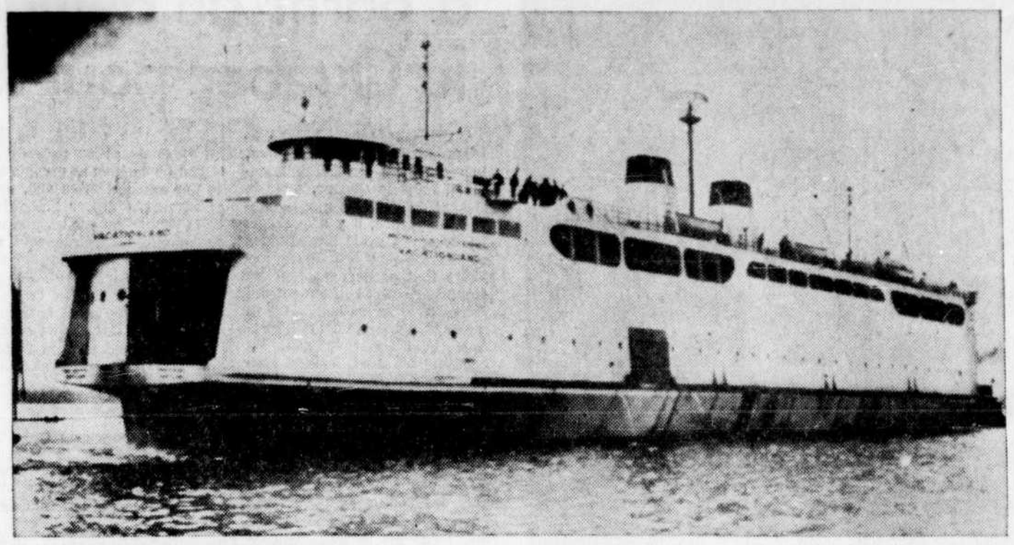

LE TRAVERSIER VACATIONLAND — M. C.-A. Girardin, de Rimouski, a acheté récemment le traversier Vacationland pour $1,500,000. M. Girardin a l'intention d'utiliser le navire comme traversier sur le St-Laurent entre Rimouski et Baie-Comeau. La navette évitera aux usagés un trajet de 400 milles.

5,000 étudiants veulent un jardin botanique à Courville

QUEBEC, (**N.G.**) — Les élèves des écoles secondaires du Québec métropolitain souhaitent l'érection d'un jardin botanique, à Courville, sur les terrains du gouvernement provincial actuellement occupés par la ferme-écoles d'animaux à fourrure.

Une imposante délégation d'élèves de l'externat classique St-Jean-Eudes a fait cette représentation, hier, à M. Jean-Jacques Bédard, député du comté de Québec. Plus de 5,000 noms apparaissaient sur la requête remise au député.

M. Rolland Dumais, professeur de biologie et d'astronomie à l'école St-Jean-Eudes, a expliqué que l'érection de ce jardin botanique compléterait la trilogie : Jardin zoologique et Aquarium.

La réalisation du projet, selon lui est d'une nécessité urgente dans la région de Québec pour suppléer à l'ignorance des gens en cette matière et pour stimuler les jeunes à acquérir une formation scientifique.

Le terrain envisagé est d'une superficie de 600,000 pieds carrés.

Réunion des détaillants d'essence

QUEBEC. — L'association locale des détaillants d'essence qui s'est affiliée à l'Association provinciale au début de l'année tiendra une importante réunion demain soir.

Les questions ayant trait aux règlements de zonage pour la construction de nouveaux garages et postes de gazoline, aux heures de commerce, aux escomptes consentis sur la vente de la gazoline et au recrutement d'un plus grand nombre de membres pour le bien de l'association locale seront étudiées à fond.

Au cours de cette réunion, M. Gilles N. River, éditeur de l'organe officiel Auto-service, présentera un rapport sur l'état actuel et l'ampleur éventuelle du syndicalisme patronal chez les garagistes et les détaillants d'essence, tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Les MARISTES quittent l'école de Valcartier

QUEBEC. — La communauté des Frères Maristes abandonnera, à la fin de la présente année scolaire, la direction de l'école de Valcartier.

Cette décision a été prise à la suite d'une demande de la Commission scolaire pour un plus grand nombre de frères enseignants. La communauté ne pouvant répondre à cette demande, a décidé d'abandonner la direction de l'école de Valcartier, qui comprend 17 classes et qui dispense l'enseignement jusqu'à la dixième année aux enfants des militaires. Elle sera confiée à des laïques.

Nominations

QUEBEC. (**J.M.**) — Plusieurs nominations viennent d'être rendues officielles sur la colline parlementaire :

— M. Edgar Tremblay, d'Alma, devient conseiller de la reine.

— Le Dr J.-T. de M. Taschereau, de Saint-Germain-de-Grantham, remplira les fonctions de coroner conjoint dans la circonscription judiciaire d'Arthabaska, avec juridiction seulement dans Drummond.

— Le Dr Roger Lavigne, de Lachute, sera coroner conjoint dans la circonscription judiciaire de Terrebonne, avec juridiction seulement dans Argenteuil.

Nouveaux accords sous peu?

Conférence "fructueuse" Ottawa-Québec-Ontario sur les problèmes agricoles

par **Amédée GAUDREAULT**

OTTAWA. — Une conférence agricole tripartite "au sommet" a eu lieu, hier, à Ottawa, entre les hon. Alvin Hamilton, Alcide Courcy (Québec) et W. Goodfellow (Ontario).

Les entretiens ont duré toute la journée, portant d'abord, hier matin durant trois heures, sur l'étude d'un programme national de production laitière. On sait que le Québec et l'Ontario fournissent 70 pour 100 de la production laitière du pays ; de sorte que lorsqu'il y aura accord entre ces deux provinces, il sera facile, après avoir consulté les autres, d'en venir à l'adoption d'une politique nationale.

Hier après-midi, pendant deux heures et demie, le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Hamilton, et ses deux collègues provinciaux ont discuté de la nouvelle loi fédérale destinée à permettre, avec la collaboration des provinces, la réalisation d'un programme d'aide aux fermes à rendement marginal.

Mais à côté des problèmes de production se pose, vital, celui de la recherche de marchés, pour un pays qui a besoin d'exporter une bonne partie de ses produits agricoles. C'est donc là un secteur qui a retenu longuement l'attention des trois ministres de l'Agriculture.

On est aussi convenu de faire rencontrer, d'ici peu, les hauts fonctionnaires des trois mêmes ministres de l'Agriculture, dont plusieurs étaient d'ailleurs à Ottawa hier, afin de continuer les discussions amorcées durant ces premiers entretiens.

Accord complet

M. Hamilton a déclaré à LA PRESSE que ces rencontres se sont poursuivies dans un accord parfait et qu'elles ont été extrêmement fructueuses.

Il y a une tâche énorme à accomplir, a-t-il ajouté, et ce ne sont pas les projets qui manquent ; il faudra plutôt établir quels sont les projets auxquels nous devons d'abord nous attaquer.

Le programme d'aide aux fermes marginales dépasse les cadres de celles-ci, principalement par suite de la recherche de marchés dont vont profiter ceux qui cultivent de meilleures fermes.

"Car il est inutile de songer à produire sans nous assurer d'abord de marchés", a rappelé M. Hamilton.

Parmi les produits dont on a scruté les marchés, mentionnons ceux de la forêt, le bétail et le lait sous ses diverses formes. Le ministre fédéral de l'Agriculture s'est de nouveau dit certain de pouvoir conclure des accords-pilotes avec les provinces, en vertu de la nouvelle loi, d'ici la fin de l'année, ceci dans des domaines où des expériences ont déjà été tentées, comme celui des forêts régionales. Par contre, il faudra des recherches dans des secteurs non encore explorés, comme celui de la sylviculture sur des fermes isolées.

En outre, avant d'intervenir, il faudra s'assurer, encore une fois, de la présence d'un marché.

30 cents l'heure d'augmentation répartis sur trois ans; salaire de base: $1.82

Les négociations avec la Davie Shipbuilding ont enfin abouti

QUEBEC, (**J.P.**) — Les négociations viennent d'aboutir à une solution au plus important chantier maritime de la province, la Davie Shipbuilding, le seul qui n'avait pas encore connu de renouvellement de convention collectice cette année.

Les employés de ce chantier ont accepté hier soir le dernier rapport de leur comité de négociation qui leur a été présenté par M. Raymond Parent, conseiller technique à la Fédération de la métallurgie.

Cet accord de principe avec la compagnie prévoit pour quelque 1,200 travailleurs des augmentations de salaires de 30 cents l'heure sur une période de trois ans, ce qui portera le salaire horaire de base du journalier à $1.82 ; celui de l'homme de métier, à $2.22, et celui de soudeur à $2.34. Ce 5e contrat de travail accordera aussi une prime de 10 cents l'heure aux employés travaillant à l'extérieur et une de 25 cents l'heure à ceux effectuant les travaux pénibles.

La première augmentation de cinq cents l'heure est rétroactive au premier janvier dernier; une de six cents est prévue pour le premier juillet 1961; une de cinq cents, pour le premier janvier 1962, une de cinq cents, le premier juillet; une de cinq cents, le premier janvier 1963; et une de quatre cents, le premier juillet 1963.

La semaine de travail sera de 41 h. 15 à compter du premier juillet et de 40 heures après cette date. Il est entendu que la compagnie évitera d'exiger que ses employés travaillent en temps supplémentaire; si elle doit en demander elle le répartira aussi justement que possible entre ceux qui voudront bien travailler en temps supplémentaire, rémunérés à temps et demi.

Une semaine de vecances sera accordée aux employés dès leur première année de service; deux semaines, après cinq ans; et trois après dix ans, au lieu de 15 comme c'était stipulé dans l'ancien contrat.

Lorsque la compagnie voudra réduire un compagnon au titre d'aide celui-ci pourra refuser et chercher du travail ailleurs; s'il n'en trouve pas, il pourra revenir après un avis de trois jours adressé à la compagnie et accepter le poste d'aide.

Il a aussi été entendu qu'advenant l'application de nouvelles techniques ou l'utilisation d'instruments plus perfectionnés, la compagnie devra enseigner ces nouvelles disciplines aux plus anciens employés en autant qu'ils voudront et pourront effectuer le travail.

M. Raymond Parent a souligné que la signature de ce contrat de travail ne doit marquer aucun relâchement au point de vue syndical. Il a souligné aussi que d'ici la fin de l'année, le chantier emploiera fort probablement 2,000 hommes, et que d'ici la fin du contrat ce nombre atteindra vraisemblablement 3,000. Il a précisé que cette augmentation du nombre des travailleurs posera des problèmes dont la solution exigera l'esprit syndical qui a prévalu jusqu'à date à ce chantier.

Le bill 92 adopté à l'unanimité

QUEBEC, (**J.M.**) — L'Assemblée législative a voté, en troisième lecture, le bill no 92 modifiant la loi des marchés agricoles du Québec. Les députés présents ont adoptés le texte à l'unanimité. Il n'y a pas eu de discussion.

Collaboration plus étroite du mouvement coopératif avec le mouvement ouvrier

QUEBEC. (par **Evelyn Dumas**) — Le mouvement coopératif a réalisé au cours de la dernière année, une collaboration plus étroite avec le mouvement ouvrier.

Dans le rapport du conseil d'administration, présenté, hier, à l'assemblée générale annuelle du conseil de la Coopération du Québec, la direction a fait état de ses rencontres avec les représentants syndicaux dans le but d'analyser les modalités possibles d'une action commune.

Au cours de ces rencontres, le texte préliminaire d'une déclaration de principes fut rédigé précisant ce que les mouvements syndicaux et le mouvement coopératif ont en commun et les principaux objectifs qu'il décideraient de poursuivre ensemble.

L'affiliation récente de la Fédération des travailleurs du Québec, en tant qu'institution paracoopérative, au CCQ, vient renforcer cette collaboration amorcée à l'occasion de la présentation d'un mémoire conjoint au gouvernement de la province de Québec au sujet de l'assurance hospitalisation.

Placements immobiliers coopératifs

A la suite d'une recommandation du service d'études économiques du CCQ, celui-ci a accepté de devenir membre fondateur d'un syndicat coopératif en vue d'acquérir la propriété du centre coopératif de Petite Rivière, près de Québec.

Ceci constitue la première réalisation des "placements immobiliers coopératifs", société qui a pour but de favoriser le développement du mouvement coopératif dans la province en facilitant aux coopératives et institutions qui collaborent avec elle l'acquisition, la construction et l'opération des immeubles nécessaires ou utiles à leurs fins.

Cette société pourra, pour le bénéfice de ses membres, recevoir pour les faire fructifier les économies de ses membres; acquérir ou construire des biens mobiliers ou immobiliers destinés principalement à l'usage des coopératives ou de leurs membres : faire des prêts à ses sociétaires.

Cette société acceptera comme membres les principales organisations coopératives de la province de Québec et comme membres auxiliaires certaines personnes moyennant une souscription minimum de capital.

L'assemblée annuelle du CCQ se continue aujourd'hui à la Cité universitaire.

Victoire de 14-0 du Shipbuilding sur les militaires, au soccer

QUEBEC — Le Davie Shipbuilding n'a fait qu'une bouchée de la 6e batterie de campagne de Lévis l'emportant 14-0 dans une joute régulière de la ligue de soccer Québec-District. Georges Trausch a marqué cinq buts, Frank Szots quatre, Laslo Sloboda et Ken Eacott deux chacun et l'autre a été réussi par Imre Gargya. Le blanchissage a été exécuté par Pete Futas.

LE 3e BATAILLON DU ROYAL 22e REGIMENT CHAMPION — La compétition annuelle du tir au fusil 7.62 mm. de la région militaire du Québec a été remportée au camp Valcartier par le 3e bataillon du Royal 22e Régiment pour l'ensemble des épreuves. Le capitaine J.-L. Arsenault, du personnel de l'état-major de la région militaire du Québec à Montréal, s'est mérité le trophée du meilleur tireur individuel. La présentation des trophées a été faite par le commandant du camp, le colonel J.-A. Dextraze. L'équipe victorieuse était pilotée par le lieutenant R. Macduff. Sur un total possible de 4,800 points, le classement final s'établissait : 3e R22ER, 3,700 points; 2e R22ER, 3,565 points; Q.G. de la région militaire du Québec, 3,542 points et le 1er R22ER avec 3,121 points.

Congrès des médecins de langue française

Formation prochaine d'un SERVICE universitaire de génétique clinique

par **Jean-Paul QUINTY**

QUEBEC. — Nous verrons sûrement, et dans un avenir prochain, les médecins, les sociologues et les scientifiques se grouper pour former un service universitaire de génétique clinique.

C'est le voeu formulé, hier midi, au congrès de l'Association des médecins de langue française du Canada, à la suite d'un symposium sur les familles canadiennes françaises et leur maladies.

Est-ce à dire que notre peuple, en tant que tel, voit se véhiculer, d'une génération à l'autre, des maladies qui lui sont bien propres, des tares bien déterminées et bien localisées ?

Le Dr Jean-Louis Bonenfant, animateur du symposium a bien spécifié que la population canadienne française manifeste un aussi bon standard que les autres peuples.

Seulement, des travaux présentés au symposium ont révélé certains cas de transmission, d'une génération à l'autre, de maladies sanguines, neuro-psychiatriques, métaboliques et bien d'autres encore. Mais cela, absolument comme on en trouve dans les autres pays.

Ce service de génétique clinique pourrait précisément dresser l'histoire de ces cas, en rechercher les causes profondes.

Surtout, l'entreprise d'un tel travail de recherche nécessiterait un zonage de la province de Québec en partant des études faites sur les divers aspects des problèmes que fait naître l'hérédité.

Les Drs Claude Roy, Jean-Marie Delage, Lionel Lemieux et Jean-Luc Beaudoin ont rapporté des cas isolés qu'ils ont eu à traiter où la maladie présentait des aspects bien particuliers. Ainsi cette adolescente de 16 ans qui meurt subitement et chez qui l'on trouve un taux de cholestérol dans le sang bien au delà de la zone danger.

D'une étude des antécédents familiaux, les spécialistes ont pu sinon conclure avec certitude, du moins déceler que certains facteurs héréditaires avaient joué assez puissamment pour créer anormalement chez l'un et l'autre patients des troubles physiologiques graves.

Deux facteurs, en particulier, ont été mentionnés comme agents de ces tares héréditaires : les mariages entre consanguins et la coïncidence de mariages entre hommes et femmes déjà atteints d'une même tare.

EN AFRIQUE — Le R. P. Georges Lefaivre, P.B., retournera en Ouganda, dans l'est africain, le 11 juin. Le père Lefaivre qui a travaillé plus de 20 ans en Afrique, retournera dans le diocèse Mbarara, où il retrouvera son frère, le père Guy Lefaivre, et une trentaine d'autres missionnaires de la Société des Pères Blancs.

Etude du système Desjardins par des étrangers

QUEBEC. — Plusieurs représentants des "Credit Unions" d'Ontario et des Philippines étaient de passage à Québec hier afin d'étudier les plans d'administration de l'assurance-vie Desjardins et des Caisses populaires Desjardins.

A leur retour, les 18 visiteurs doivent faire part de leurs observations à leur compagnie, qui a l'intention d'établir un système semblable en Ontario.

Ils ont étudié l'organisation de l'assurance-vie Desjardins, d'une compagnie d'assurance contre le feu et le vol et des Caisses populaires.

Ils ont visité deux de ces dernières au cours de l'après-midi d'hier : celle de Québec-Est et celle de Saint-Yves.

Urgence

TRAIL, C.-B., (PC) — Le Conseil de cette ville du sud-est de la Colombie-Britannique a décrété l'état d'urgence, hier soir, devant le menace d'inondations que suscite la montée des eaux du fleuve Columbia.

J'AVAIS LE TRAC DU VENDEUR . . . !

J'avais 42 ans. J'étais bien connu. Je réussissais bien. J'avais un bon revenu; mais j'avais peur de parler de mon produit à des gens plus âgés, plus instruits, plus grands ou plus riches que moi. Je manquais de présence d'esprit et les mots nécessaires pour répondre aux objections venaient souvent trop tard.

Un bon jour, j'ai décidé de suivre le cours de perfectionnement de l'Institut de Personnalité. Ce fut une révélation. J'y ai appris à vaincre la peur et à maîtriser le trac. Je peux maintenant faire valoir mes idées avec conviction, exprimer mon opinion naturellement et parler de mon produit avec persuasion devant une ou plusieurs personnes. Ce que j'ai déboursé pour suivre ce cours constitue l'un des meilleurs placements de ma vie.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux autres, vous vous trompez. Il aide aussi toute personne, hommes ou femmes de 18 à 75 ans.

La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux. C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation. C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 3,000 gradués distingués. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats ?

Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite mercredi le 7 juin ou jeudi soir le 8 juin à 8 hres, au Palais du Commerce, suite 222. Entrez par 1600 rue Berri, et prenez l'ascenseur.

Pour plus de détails, signalez VI. 2-8186.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Val Royal

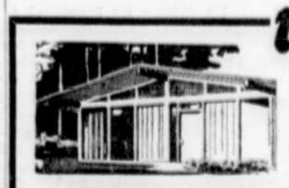

AYEZ UN CHALET A VOUS CET ETE en le payant comme loyer

VOYEZ NOS CHALETS PREFABRIQUES QUE VOUS POUVEZ ERIGER VOUS-MEME OU PAR NOUS SI DESIRE

CHAQUE JOUR DE 10 A.M. A 9 P.M.
SAMEDI DE 9 A.M. A 5 P.M.

Val Royal BUILDING MATERIALS LIMITED

12200 BOUL. REED
Cartierville — FE. 4-5330
Juste au sud du boul. Gouin

GAGNEZ
VOTRE ENTREPOSAGE
(3 GAGNANTS PAR SEMAINE)

ENTREPOSAGE GRATUIT DE VOS FOURRURES
quel que soit le montant de votre contrat
VOUTES FRIGORIFIQUES
TAUX 2%

GAGNANTES DE LA SEMAINE DERNIERE :
MME SICOTTE, 770 RUE HOCQUART
MME J. POULIOT, 8000B DES ERABLES
MME ROULEAU, 2654 DELISLE

POUR LAVAGE ou NETTOYAGE PARFAITEMENT SOIGNES

SIGNALEZ **DU. 8-1105**

Buanderie St-Hubert : synonyme de QUALITE pour LAVAGE ou NETTOYAGE

BUANDERIE St-Hubert

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-9-8487

LA SAISON DE CAMPING EST OUVERTE — Le "Groupe de Camping" de Québec a fait sa première excursion, en fin de semaine dernière, à St-Lambert, comté de Lévis. Une centaine de personnes y ont participé. Les campeurs sont arrivés samedi matin sur le terrain et les tentes étaient en majorité levées pour le dîner. La brièveté de l'excursion n'a pas empêché les enfants de faire tous les mauvais coups imaginables et les autres et les plus vieux de se croire en repos. Des excursions du même genre auront lieu une fois par quinze jours, dans divers comtés. Le Groupe de Camping accepte dans ses rangs tous les intéressés au camping, qu'ils soient célibataires, âgés ou pas, mariés avec enfants ou pas.

Formation récente d'un groupe de camping

Bonne nouvelle pour les campeurs: à partir de demain sécheresse dans le Québec pour le restant de l'été

QUEBEC. (par J. K.) — D'après les Indiens du lac Bleu, la sécheresse commencera demain, dans le Québec, pour le restant de l'été. Ce que Grand-chef a déclaré, il y a quelques jours, après avoir consulté les esprits les plus bénéfiques, réjouira tout particulièrement les campeurs, ceux notamment qui viennent de se grouper, dans la région de Québec. Ceci pour promouvoir d'abord le goût du camping et aussi, logique conséquence, le développement de nouveaux terrains affectés spécialement au sport de la tente.

Le groupe de camping

Il y a quelques mois, alors que l'hiver battait son plein, et que les optimistes ne prévoyaient pas les débordements trop fréquents de notre ciel en mal d'attention, quelques amateurs de camping jetaient les bases de ce qui devait s'appeler le "Groupe de camping".

Ces gens répondaient, de toute évidence, à un besoin éminent dans notre province, celui de développer les moyens pouvant être mis à la disposition des campeurs. Le gouvernement a fait très peu, dans ce domaine, depuis de très nombreuses années, pendant que l'entreprise privée s'est désintéressée de ce style un peu particulier de commerce. Ceci, forcément, faute de pressions de la part des gens, qui eux aussi avaient très peu manifesté le goût pour le camping.

Le temps est venu, les Chambres de commerce ont présenté des mémoires tous beaux et tous officiellement compliqués, pour réclamer une action positive en ce secteur. Par ailleurs, le gouvernement a annoncé son intention de poser des gestes constructifs et de voir à l'élaboration d'un plan d'ensemble, en vue de l'aménagement de nombreux terrains de camping, partout dans la province.

Sur le plan des individus, qui veulent activer les choses, une seule solution apparaissait, faire groupe pour démontrer ainsi une force plus grande. Ce qui fut fait. Une centaine de familles et de célibataires de la région de Québec se groupèrent en une association en vue, premièrement, d'attirer l'attention de la population sur les plaisirs du camping et, secondement, ce qui n'est pas moins important, de promouvoir le développement, tant sur le plan de l'entreprise privée que publique, de nouveaux terrains de camping, notamment dans la région qui les intéresse, celle de Québec.

Groupe conseil

Si le groupe existe pour répandre le goût pour le camping et pour aider tous les gens peu familiers avec ce sport et qui voudraient le devenir, il existe aussi dans le but d'aider le gouvernement dans la tâche qu'il s'est donné.

Plusieurs des membres du groupe sont des spécialistes du camping, plusieurs connaissent ce qui s'est fait ailleurs, dans les autres provinces, aux Etats-Unis et en Europe, dans ce domaine. Ils voudraient travailler pour conseiller le gouvernement, dans les initiatives qu'il désire prendre.

Dans le passé, pour le peu de réalisations que le gouvernement a faites, il y eut des erreurs lamentables. Des terrains de camping ont été aménagés dans des endroits froids, difficiles, éloignés.

Ce que veulent les membres de l'association, c'est le développement de centres de camping à peu de distance des villes, afin que les populations urbaines, en désir d'espace, d'eau et d'air une fois pur, puissent s'y rendre, en toute quiétude, au cours des fins de semaine. Ces terrains devraient être pourvus de l'eau courante, de l'électricité et de toutes les installations hygiéniques nécessaires.

A St-Lambert

L'association compte organiser des fins de semaine de camping une fois tous les quinze jours, au moins pour ce premier été. L'an prochain, elle tentera d'en organiser une fois par semaine, ce qui devrait être plus facile, si de nouveaux terrains de camping deviennent accessibles, dans la région.

La première de ces excursions a eu lieu en fin de semaine dernière, à St-Lambert, dans le comté de Lévis, à environ 25 milles de la Vieille Capitale. A cet endroit existe un terrain de camping, en bordure de la Chaudière. C'est là le fruit de l'entreprise privée. Ce terrain est ouvert pour la première saison, et permet de recevoir de nombreux visiteurs.

Samedi, les campeurs ont quitté Québec assez tôt, le matin. Ils devaient y revenir en fin de soirée, dimanche, après deux jours de soleil et une nuit pluvieuse, comme il se devait.

Des familles complètes étaient du groupe, ainsi que des célibataires, pour participer à cette première expérience. Elle semble d'ailleurs avoir été concluante.

Si les prédictions du grand chef du lac Bleu se réalisent, les fins de semaine du groupe de camping promettent d'être actives, pour leur plus grand bien . . .

Avis de décès

PAQUET. — A Québec, le 4 juin, à l'âge de 78 ans et deux mois, est décédé M. Albert Paquet, époux de feu dame Adèle Mercier, demeurant au 414 rue Père-Grenier. Les funérailles auront lieu demain, à 8 h. 30. Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 535 rue des Oblats, à 8 h. 15, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Au Camerama 1961 de Kodak

IL Y A DES AUBAINES HORS PAIR

CAMERA BROWNIE MOVIE f/1.9 à tourelle — CINÉ-CAMERA KODAK AUTOMATIC 8 — CAMERA KODAK ZOOM 8 REFLEX — PROJECTEUR BROWNIE 8 MOVIE Modèle A15

Oui, nous les avons tous "cameras à prix fauchés"

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher ÉLECTRIQUE

251 EST, RUE BEAUBIEN — CR. 4-4373

Carnet mondain

Le monde officiel

De grandioses célébrations ont eu lieu à Lévis en fin de semaine, à l'occasion du 17e anniversaire du débarquement du régiment de La Chaudière en Normandie, et du changement de commandement de cette unité de l'armée canadienne. Samedi soir, à l'issue de la cérémonie officielle, il y eut célébration de la messe, une parade dans les rues de la ville, et une réception au manège militaire.

Le lieutenant-colonel Jean-Paul Bélanger, nouveau commandant du régiment, accompagne de Mme Bélanger, accueillaient les invités à la réception. Au nombre des invités, on remarquait : le brigadier Dollard Ménard, commandant de secteur de l'est; lt-colonel Léandre Lacroix, ancien commandant et Mme Lacroix; sénateur Cyrille Vaillancourt, colonel honoraire du régiment; lt-colonel Mark Donohue; Dr Clément-Marie Thivierge, maire de Lévis, et Mme Thivierge; le consul général de France et Mme Denilzeau : lt-colonel et Mme Raoul Audet; lt-colonel et Mme W.-A. Atkinson; lt-colonel et Mme Fernand de St-Victor; M. Georges Laflamme, président des fêtes du centenaire de la ville de Lévis et Mme Laflamme; les officiers du régiment de La Chaudière, ainsi que les membres honoraires du régiment, tous accompagnés de leurs épouses, et plusieurs autres invités.

Réceptions

Le Club Optimiste de Québec recevra à un coquetel demain soir, de sept à neuf heures, à l'occasion du 20e anniversaire de fondation du club.

Mme André Duval a reçu dernièrement, à l'heure du thé, les membres du conseil de l'Association des femmes universitaires de Québec, à l'occasion de la nomination au conseil des arts de Mme Victor Trépanier.

Mariage Gendron-Beaudet

Le mariage de Mlle Louise Gendron, fille du lieutenant-colonel et de Mme Jean Gendron, avec M. Jacques Beaudet, fils de M. et de Mme Clovis Beaudet, a été béni samedi matin à dix heures, en l'église St-Dominique, par le R. P. R. Beaudet, O.P., curé de la paroisse. A cette occasion, le sanctuaire et la nef étaient fleuris de corbeilles de glaïeuls, de mufliers et de pompons blancs. Des bouquets de fleurs naturelles indiquaient les bancs des invités. Pendant la messe, un programme de chant religieux a été interprété par M. Richard Verreault, ténor, beau-frère du marié. MM. Claude Gendron et Maurice Beaudet plaçaient les invités et M. Gérard Beaudet, frère du marié, agissait comme garçon d'honneur.

Accompagnée de son père, la mariée portait une création Morales en organza blanc, dont le corsage ajusté, à encolure ronde et à manches trois-quarts, était souligné d'appliques de dentelle Chantilly. La double jupe, bordée de faille, accusait un léger mouvement de traîne. Son voile de tulle illusion était retenu par un diadème de perles satin et son bouquet se composait d'une cascade d'orchidées blanches et de stéphanotis.

Mlle Paule Gendron, dame d'honneur, et Mlle Madeleine Gendron, demoiselle d'honneur, étaient vêtues de robes identiques en organza bleu sur fourreau de taffetas rose, créations Morales. Leurs accessoires étaient roses et elles étaient coiffées d'un béguin de même tissu que la robe. Des petites corbeilles de roses miniatures composaient leurs bouquets.

La mère de la mariée, Mme Gendron, avait choisi une robe de chiffon de soie française drapée, de lignes classiques bleu Paris. Elle était coiffée d'un chapeau d'organza blanc avec violette et ses accessoires étaient de la même teinte que la robe. Une étole de renard argenté complétait sa toilette. Mme Beaudet, mère du marié, portait une robe de chiffon et dentelle couleur café, dont la jupe est soulignée d'une cascade d'appliques de dentelle. Elle était coiffée d'un chapeau profil de tulle illusion, recouvert d'une voilette française, dont le drapé est retenu par une nervure de satin de ton assorti à la robe. Une étole de vison complétait sa toilette.

A l'issue de la cérémonie, une réception a réuni les invités, après quoi les nouveaux époux sont partis pour les Etats-Unis. Pour voyager, Mme Beaudet portait un ensemble de lainage beige pâle, un petit chapeau de paille de style tambourin et des accessoires de même ton. A leur retour, M. et Mme Beaudet résideront à Québec.

Quatre films du Québec acceptés pour diffusion

QUEBEC. (J.M.) — M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province, annonce que quatre films du Québec viennent d'être acceptés pour diffusion par le comité d'appréciation des films touristiques de l'Office du tourisme du gouvernement canadien. Il s'agit de : "Feux de couleurs", "Sortilège du feu", "Dentelles de métal" et "Meuble et décor".

Ces productions, portant sur l'artisanat, avaient été présentées en première, à Montréal, il y a quelques mois.

Le jugement que le comité d'appréciation des films touristiques porte, confirme que le but poursuivi a été atteint : "Nous avons été vivement impressionnés par ces quatre films artistiques . . . Une telle diversité de sujets aidera certes à corriger l'idée que beaucoup d'Américains se font du Canada : pays de glace, de neige, de chasse, de pêche, d'Indiens, d'Esquimaux et de la Gendarmerie royale."

ASSURANCE AUTOMOBILE?

ÉPARGNEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC Wawanesa

PASSEZ ou TÉLÉPHONEZ À NOS BUREAUX - vous pourrez ÉPARGNER et ÉPROUVER NOTRE SERVICE Wawanesa

ÉPARGNE SUBSTANTIELLE — quel que soit le genre de risque.

PROTECTION IMMÉDIATE — police émise sur-le-champ.

PROTECTION À TOUTE ÉPREUVE — Actif: plus de $33,000,000.00.

PLAN BUDGÉTAIRE IDÉAL — dix mois pour payer.

RÈGLEMENT RAPIDE DE TOUTE RÉCLAMATION — souvent en moins de quelques heures.

TOUT GENRE DE RISQUE CONSIDÉRÉ — avec prime au mérite, sans obligation.

ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC **Wawanesa**

ACTIF: PLUS DE $33,000,000

8585, BOULEVARD DECARIE — RIverside 7-1141

CENTRE D'ACHATS VILLE JACQUES-CARTIER — ORiéans 7-5235

CENTRE D'ACHATS BOULEVARD PIE-IX — RAymond 8-2903 et RAymond 8-3341

5688, AV. VERDUN, VERDUN — POntiac 9-1070

CENTRE D'ACHATS DORVAL — MElrose 1-1186

Ouvert jusqu'à 10 p.m. tous les jours de semaine — Jusqu'à 6 p.m. le samedi

ST-JEROME — 504, rue St-Georges

BEAUHARNOIS — 480, rue des Erables, Maple Grove

ST-JEAN — 172, rue Latour

DRUMMONDVILLE — 262, rue Marchand

Aussi : QUEBEC • CHICOUTIMI • TROIS-RIVIERES • RIMOUSKI • SHERBROOKE • CRANBY • NORANDA • HULL SHAWINIGAN FALLS • THETFORD MINES • VICTORIAVILLE • SEPT-ILES • STE-AGATHE • JOLIETTE

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

11:45—Mire et musique
12:45—Horaire commenté
12:50—Vie de l'Eglise
12:55—Les nouvelles
1:10—Parlons sport
1:15—Siège réservé
2:45—Fémini-thé
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—La vie qui bat
5:30—Casey Jones
6:00—Les manchettes internationales
6:00—Musique en dînant
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Chronique des Quilles
7:40—Court métrage
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—La côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Expéditions
10:00—Ici Interpol
10:30—Joyaux de l'Ecran
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:26—Commentaire
11:34—Conférence
12:13—Fin des émissions

DEMAIN

11:45—Mire et musique
12:45—Horaire commenté
12:50—Vie de l'Eglise
12:55—Les nouvelles
1:10—Parlons sport
1:15—Siège réservé
2:45—Fémini-thé
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour Madame
3:45—Votre cuisine Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Roquet belles oreilles
5:30—Le Capitaine Tombalo
6:00—Les manchettes internationales
6:05—Sherlock Holmes
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Dans mon studio
7:45—Savoir vivre
8:00—Le point d'interrogation
8:30—Edition spéciale
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Georges Guétary
10:00—Remous
10:30—La force de l'âge
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:26—Commentaire
11:33—Fin des émissions.

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

1:54—Opening
2:00—Chez Helene
2:15—Nursery School
2:30—Time out
3:00—Music break
3:30—The verdict is yours
4:00—At home
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Western theatre
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & sports
7:01—7 0 1
7:30—Susie
8:00—The Chevy show
9:00—Front page challenge
9:30—Red Skelton
10:00—Close-up
10:30—Q for quest
11:00—CBC-TV News
11:14—Viewpoint
11:20—Sign off

DEMAIN

1:54—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School
2:30—Open House
3:00—Our Miss Brooks
3:30—The Verdict is Yours
4:00—The Three Stooges
4:31—Junior Roundup
4:46—Junior Roundup
5:30—Ramar of the Jungle
6:01—Countrytime
6:15—Light Time
6:30—Sports Clinic
6:45—News & Sports
7:01—7 0 1
7:30—Harbour Command
8:00—Angel
8:30—My Three Sons
9:00—Perry Como
10:00—Winston Churchill
10:30—Explorations
11:00—CBC-TV News
11:14—Movies at Midnight
1:48—Sign Off.

Cinéma

BIENVILLE : — "Joyeux anniversaire" (cinémascope) avec David Niven, Mitzi Gaynor : 6 h. 30; nouvelles : 7 h. 50; "Chaque jour a son secret", avec Jean Marais, Daniele Delorme : 8 h. 05. Fin : 10 h. 55.

CAPITOL : — "Gone with the Wind", (Technicolor), (222 min.) avec Clark Gable, Vivien Leigh : Deux représentations par jour, à 1 h. 30 et 7 h. 30; Sortie à 5 h. 15 et 11 h. 15.

CARTIER : — "Le Cavalier à l'armure d'or" avec Frank Latimore, Gianna Maria Canale : 1 h., 3 h. 55, 6 h. 40, 9 h. 40; "Le destin d'une enfant perdue" avec Ninon Sevillo, Ramon Gay : 2 h. 30, 5 h. 20, 8 h. 10; Nouvelles 2 h. 20, 8 h.; Annonces : 3 h. 50, 9 h. 30. Fin : 11 heures.

CINEMA DE LEVIS : — "Ben Hur" (couleurs cinémascope) : 7 h. 30.

CINEMA DE PARIS : — "Serment d'amour" (CinémaScope) avec Marta Toren, Massimo Serrerato: 12 h. 40, 3 h. 45, 6 h. 35, 9 h. 50; "Certains l'aiment froide" avec Jean Richard, Pierre Dudan : 2 h., 5 h. 10, 8 h. 20. Actualités : 3 h. 35, 8 h. 10.

CLASSIC : — "L'Epouse de Dracula" (couleurs) avec Peter Cushing: 1 h., 4 h., 6 h. 50, 9 h. 50; "Bagarreur solitaire" (CinémaScope, couleurs) avec Audie Murphy, Joanne Dru : 2 h. 35, 5 h. 25, 8 h. 25; Continuel de 1 h. à 11 h. 15.

EMPIRE : — Nouvelles : 4 h. 15, 7 h. 40; Sujets Courts : 1 h., 4 h. 25, 7 h. 39; "Whirlpool" (Couleurs), avec Juliette Greco : 1 h. 15, 4 h. 40, 8 h. 05; "Carry on teacher" avec Kenneth Connor, Charles Hawtrey : 2 h. 50, 6 h. 15, 9 h. 40; Fin : 11 h. 10.

ETCHEMIN : — "Les pillards du Kansas" (couleur, cinémaScope) avec Steve Cochrane, Dianne Brewster : 1 h. 30, 6 h. 30, 9 h. 45; "La belle des belles" (couleurs) avec Gina Lollobrigida, Robert Alda : 2 h. 50, 7 h. 50.

IMPERIAL : — Sujets : 1 h., 4 h. 23, 7 h. 46; "La mouche noire" (Cinémascope) avec Herbert Marshall, Patricia Owen : 1 h. 10, 4 h. 33, 7 h. 56; "Cargaison dangereuse" (CinémaScope) avec Gary Cooper, Charlton Heston : 2 h. 40, 6 h. 03, 9 h. 26.

LAIRET : — "Le Cavalier à l'armure d'or" avec Frank Latimore, Gianna Maria Canale : 1 h., 3 h. 55, 6 h. 40, 9 h. 40; "Le destin d'une enfant perdue" avec Ninon Sevillo, Ramon Gay : 2 h. 30, 5 h. 20, 8 h. 10; Nouvelles : 2 h. 20, 8 h.; Annonces : 3 h. 50, 9 h. 30. Fin : 11 heures.

LAURIER — "Les paras ont sauté" avec Tom Tyron, Jacqueline Bier : 1 h., 4 h. 30, 7 h. 35; nouvelles : 2 h. 20, 8 h. 55; "La majanue", (technicolor) avec Ava Gardner, Anthony Franciosa, Amédéo Nazzari : 2 h. 45, 5 h. 50, 9 h. 20. Fin : 11 h. 05.

PIGALLE : — "Les anges déchus" avec Amadeo Nazzari, Alida Valli : 12 h. 10, 3 h. 45, 6 h. 47, 10 h.; "En bordée" avec Jean Richard, Philippe Clay, Nadine Tellier : 1 h. 44, 5 h. 14, 8 h. 44; Actualités : 3 h. 30, 8 h. 34.

PRINCESSE — Sujets : 1 h., 4 h. 30, 7 h. 30; "Le Masque" avec Vincent Price, Agnes Moorehead : 1 h. 13, 4 h. 33, 7 h. 53; "L'homme au complet gris" (CinémaScope) avec Gregory Peck, Jennifer Jones : 2 h. 32, 5 h. 52, 9 h. 12.

RIALTO : — "Le vagabond des mers" (couleurs) avec Erroll Flynn : 2 h. 15, 5 h. 10, 8 h. 10; "Le roi des îles" (couleurs) avec Burt Lancaster : 2 h. 50, 3 h. 45, 6 h. 35, 9 h. 45; Nouvelles : 8 h.; Fin : 11 h. 10.

SILLERY : — "Sa dernière nuit d'amour" (couleurs) avec Martha Toren, Amedeo Nazari : 6 h. 40, 9 h. 45. "Le jocker" avec Jean Gabin, Darry Cowl : 8 h. 20. Fin : 11 h. 20.

VICTORIA : — "Les épouses de Dracula" (couleurs) avec Peter Cushing : 1 h., 4 h., 6 h. 50, 9 h. 50; "Bagarreur solitaire" (CinémaScope, couleurs) avec Audie Murphy, Joanne Dru : 2 h. 35, 5 h. 25, 8 h. 25; Continuel de 1 h. à 11 h. 15.

Trois jeunes filles ont participé avec succès au road-e-o du J. commerce

QUEBEC. (par **R. d'A.**) — Il n'y a pas que les hommes qui sachent conduire un véhicule automobile. Trois jeunes filles, qui ont participé, samedi, au road-é-o provincial du Jeune commerce, ont su le prouver.

Mlle Marylin McTigue s'est en effet classée dixième sur un total de 46 concurrents. Deux autres jeunes filles, Mlles Nicole St-Cyr et Reine Bédard ont obtenu de bonnes places au classement final.

Même si ce n'est pas la première fois que des femmes participent au road-é-o, il serait bon de noter que les concurrentes de cette année ont fait preuve d'une grande dextérité et se sont avouées de très bonnes conductrices d'automobile.

Le road-é-o du Jeune commerce est une compétition annuelle qui a pour but d'enseigner aux jeunes de 18 à 20 ans les règles de la sécurité routière.

Les 46 concurrents qui prenaient part samedi au road-é-o étaient les champions des différentes localités représentées, et ils avaient été choisis pour leur performance au niveau local.

Les épreuves que doivent réussir les jeunes sont des exercices de précision et d'habileté. C'est la sixième année consécutive que le Jeune commerce provincial organise une telle compétition.

M. Hamilton prédit une bonne année au port de Québec

OTTAWA. (DNC) — L'hon. Alvin Hamilton, ministre de l'Agriculture, a répondu, hier, aux Communes, à M. Maurice Bourget, député libéral de Lévis, qui s'inquiétait d'une baisse des expéditions de blé par le port de Québec cette année, qu'il espère qu'il y aura reprise des activités d'ici la fin de l'année et que celle-ci sera aussi bonne que la "moyenne normale des dernières années".

M. Hamilton a dit que la situation actuelle dépend principalement d'une réduction des expéditions pour le marché domestique. Mais on prévoit que les expéditions augmenteront à mesure que l'année avancera.

M. Hamilton a rappelé que le port de Québec sert pour les expéditions domestiques et pour celles qui sont destinées à l'étranger. Au cours des dernières années, les expéditions destinées à d'autres endroits du pays ont augmenté chaque année, représentant un important pourcentage des activités du port. Enfin, M. Hamilton a fait remarquer que depuis plusieurs années, le port de Québec a toujours obtenu à peu près le même pourcentage des exportations de blé faites par l'intermédiaire des ports de l'Atlantique, soit de neuf à dix pour cent du volume de ces expéditions à l'étranger.

Incorporation de deux hôpitaux

QUEBEC. (J.M.) — Le gouvernement provincial vient, en vertu de la troisième partie de la loi des compagnie, d'accorder les pouvoirs nécessaires à la direction de l'hôpital Général des Deux-Montagnes. C'est à la demande de MM. Germain Lauzon, de Saint-Michel, René Lagarde, de Sainte-Marie, et Edouard Champagne, de Montréal. L'institution hospitalière, dont le siège social est à Saint-Eustache, pourra avoir des biens-fonds d'une valeur maximum de $1,500,000.

* * *

Un groupe de personnes de Montréal et de St-Andrews-East ont demandé et obtenu, pour l'"Hôpital Général de la Rive-Sud" à Chambly, le droit de posséder des biens-fonds d'une valeur pouvant aller jusqu'à $15,000,000 en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies, ainsi que les attributions prévues par cette branche de la législation provinciale.

* * *

Les autorités provinciales viennent de donner à l'"Association des propriétaires de Chambly" les attributions prévues par la troisième partie de la loi des compagnies.

C'est à la demande de MM. Cynt.-F. Lindsay, Thomas Turnbull, E. Chambers, et Mme N. Hiscock, tous de Chambly.

Le groupement a le droit de posséder des biens-fonds d'une valeur maximum de $200,000.

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

UN CAUCHEMAR DE TROIS HEURES

Les arbitres étaient en retard de 45 minutes, pour la joute des Indiens à Thetford Mines, dimanche soir. Aussi, après vingt minutes d'attente, les deux clubs décidèrent de commencer la partie avec Roger Ferland, de Québec, au marbre, et deux arbitres juniors de Thetford-Mines, sur les buts. L'annonceur officiel demanda par le truchement des haut-parleurs: "Y a-t-il des arbitres de la ligue Junior dans l'assistance?" Deux heures plus tard, après que les Mineurs eurent réussi 20 points contre cinq lanceurs québecois, des malins vinrent à la table du marqueur demander : "Y a-t-il des lanceurs dans l'assistance?"

Quand nous prêchions, sans résultat d'ailleurs, la nécessité d'une entente entre les Indiens et la ligue Massicotte, au début de la saison, nous faisions remarquer qu'avec le départ de KO Korman et Tavara, le département de lanceurs de Hughes Beaudoin se trouvait dans une situation précaire. Après que Jean Lemelin eut lancé une excellente partie de quatre coups sûrs, pour une victoire de 8-1, à Trois-Rivières, samedi, les Indiens devaient espérer que Quintin et Duchesne terminent leurs parties ; autrement l'équipe québecoise se trouverait dans l'eau bouillante.

Duchesne commença la partie, et donna cinq coups sûrs en une manche et un tiers. Hébert qui le remplaça, semblait avoir la situation sous contrôle, quand le receveur échappa un haut ballon, avec deux morts, pour permettre une manche de sept points non mérités, soit trois contre lui, deux contre Quintin et un contre Gagné. Il faut dire pour Quintin qu'il reçut un dur boulet au pied, et qu'il quitta la joute pour une cause plus médicale que stratégique.

Voulant garder Lemelin pour ce soir à Plessisville, et sachant que Fontaine ne pouvait lancer plus d'une manche, à cause d'un mal de bras, Beaudoin alla lui-même au monticule, après trois points contre Gagné, et il s'en serait tiré honorablement, sans deux erreurs à la septième manche, une autre affaire de six points. C'est finalement Fontaine qui a permis de terminer la partie avant minuit, en retirant les quatre derniers frappeurs dans l'ordre.

Nos frappeurs ont réussi trente coups sûrs en trois parties, ce qui devrait normalement assurer deux victoires. Le bobo est définitivement au monticule, et à moins que Lemelin ne remporte 15 victoires, une amélioration de 50% sur l'an dernier, les Indiens quitteront à bonne heure la course au championnat. Et cette parade s'est effectuée, alors que dans la ligue Junior, il y a un lanceur et dans la Massicotte une couple d'autres, qui auraient pu arrêter les Mineurs à deux reprises.

DE L'AIDE POUR LES JUGES

En annonçant la suspension de trois conducteurs pour interférence, lors du programme de dimanche dernier, le président des juges, Honorat Larochelle, a annoncé qu'il mettrait en vigueur un règlement de la Canadian Trotting Association, obligeant les conducteurs à porter plainte, sous peine d'amende, s'ils sont victimes d'une telle obstruction. Dimanche, les patrouilleurs ont décelé une offense de Léon St-Jacques, une de Paul-Emile Alain et deux de Raymond Moreau, qui leur ont valu respectivement trois, deux et cinq programmes de suspension.

A l'avenir, les conducteurs lésés devront porter plainte et laisser de côté cette politique de compensation occulte, qui avait pour principe : protège-moi, je te protégerai. Il n'y a qu'une classe à protéger, c'est celle du public qui fournit le salaire aussi bien des conducteurs que des juges ; par des paris faits de bonne foi.

ICI ET LA

Félicitations à Jules Sylvain, qui a conservé à Chicoutimi son championnat canadien de leveurs de poids, dans la classe de 132 livres . . . Les deux joutes locales, que les Indiens ont à reprendre, ont été fixées aux dates suivantes : le 14 juin contre les Phillies, et le 21 juin contre les Mineurs . . . La formule du tournoi national a semblée être appréciée des quilleurs, qui ont enregistré un record de participation de tous les temps . . . Le receveur, Gratien Bergeron devra quitter les Indiens, sans avoir participé à une seule partie, ses occupations professionnelles l'obligeant à laisser Québec . . . Nous avons enrichi notre vocabulaire depuis quelques semaines. Ce qui s'écrit contre le tournoi pee wee est qualifié d'article d'un ton catégorique, et ce qui se dit en faveur de cette activité devient acerbe . . . Jean-Louis Simon semble s'adapter très vite au style de baseball intermédiaire, et il a arrêté les meneurs de Beauport, avec une performance de trois coups sûrs . . . Quand nous avons su le montant voté par la ligue de hockey Junior provinciale à son statisticien, nous avons réalisé qu'elle avait encore du chemin à faire pour se proclamer le premier circuit du genre dans la province . . . Si la ligue de hockey Progression ne réussit pas à se faire endosser par la CAHA, pour sa tournée en Europe, elle se tournera du côté de Pete Laliberté, qui a les ficelles nécessaires pour lui assurer la collaboration de plusieurs centres sportifs européens . . . Yvon Cattellier a remporté la plaque de conducteur de la semaine . . . La ligue de balle-molle de St-Malo est la plus forte dans la région, depuis les beaux joufs du senior . . . L'amble invitation est menacée de disparaître pour quelque temps, ayant été couru plus lentement que deux autres classes à moindre bourse, en fin de semaine . . . Joachim Boily a l'intention de faire venir une équipe de bouffons, pour une partie hors concours de balle-molle, au milieu du mois, au parc Ferland.

Les inscrits aux courses, ce soir

1 — Amble "D" — $300.

1—Gail Baker (R. Tremblay)
2—El Dora Indian (Y. Catellier)
3—Jeff Protector (D. Beauchemin)
4—Echo Ridge Cappy (Y. Pelchat)
5—Poplar Glen (R. Pagé)
6—Red Wing (C. Denault)
7—Potemkin Trust (C. Poulin)
8—Freeport (J. Chabot)
Eligible : Buckeye Bourbon

2 — Amble "D" — $300.

1—Karen Dee (R. Pagé)
2—Battle Baker (A. Blouin)
3—Pronto Dudley (J. Chabot)
4—Peter Long (L. Roy)
5—Trigger Tass (D. Beauchemin)
7—Adios Evrett (W. Lepine)
8—My Son's Sparkie (A. Pagé)

3 — Trot "D" — $300.

2—Dynamick Pick (J. Joanette)
2—Bravaway (M. René)
3—Volo Colby (J. Guenette)
4—Elsie Van (C. Côté)
5—Shadydale Mamie
6—King's Cadet (R. Bruyère)
7—Newport Champ (Y. Pelchat)
8—Glendale Jack (E. Bradette)
Eligible : Fultide (M. Cournoyer)

4 — Amble "D" — $350.

1—Alanna Hanover (P. Grenier)
2—Jarretown Abbe (L. Roy)
3—Flying Easy (L. St-Jacques)
4—Sharon Ann J.
5—Adios Allen (D. Larochelle)
6—Meadow Lynch (J. Giguère)
7—Miss Chantal (E. Bradette)
8—Rebel Land Miss (C. Wannamaker)

5 — Trot "D" — $350.

1—Candy D (A. Pagé)
2—Fancy Guy (J.G. Breton)
3—Volo Bud (M. Goguen)
4—Argo Dream (P.E. Alain)
5—Scot's Janet (A. Blouin)
6—Benny Volo (A. Grodnis)
7—King Carroll (W. Lepine)
8—Ample Hanover (J. Breton)

6 — Trot "C" — $450.

1—Lynndon Abbott (M. Goguen)
2—Cleary Hanover (R. Gruyère)
3—Mighty Rodney (R. Croteau)
4—Beck Hanover (J. Giguère)
5—Lynntown (W. Lepine)
6—Wayrharm (N. Boldue)
7—Cal Regent (Y. Gamache)
8—Chuck Colby (R. Pagé)

7 — Amble "D" — $300.

1—Sharon Bess (W. Venn)
2—Tactful Nevin (G. Michaud)
3—Glendale Forrest (M. René)
4—Kaywoody
5—The Swan (L. Bergeron)
6—Sir Royal Cash (J. Breton)
7—Dave Express (M. Falardeau)
8—Arthur Express
Eligible : Janie Hutch (J. Hauver)

8 — Trot "D" — $300.

1—Maryland Port (J. Hauver)
2—Knight's Boy (L. Pelchat)
3—Just Byron (J. Chabot)
4—Aberdeen Express (C. Denault)
5—Canadian Rea (E. Trudeau)
6—Amigo (R. Moreau)
7—Wayfort (P. Noel)
8—Senator Dave (Y. Catellier)

9 — Amble "C" — $450.

1—Mercury Hanover (M. Cournoyer)
2—Frisco Elkington (R. Bérubé)
3—Chuck Astra (E. Bradette)
4—Keyko (R. Trudel)
5—Adam's King (P. Giroux)
6—Atmore Grattan (M. Carpentier)
7—Glo On (L. Pettigrew)
8—Little Majesty Can (M. Goguen)

L'école Ste-Foy remporte tous les honneurs

QUEBEC. — Les olympiades régionales de Montcalm ont été remportées haut la main par l'école Ste-Foy qui a amassé 122 points en comparaison de 13 pour son plus proche concurrent, l'école Sts-Martyrs. Cette compétition servait à déterminer les athlètes de cette région de l'ouest du Québec métropolitain qui prendront part aux grandes finales organisées par la Société St-Jean-Baptiste au stade municipal dimanche prochain. Deux athlètes de cette institution ont remporté également les honneurs individuels de la journée: Robert Lachance qui a cumulé 15 points chez les juniors et Robert Lafond 13 chez les seniors.

La Ligue d'éducation physique Inc. déclare:

Le sport de compétition tel qu'il est organisé actuellement va à l'encontre de l'éducation physique

QUEBEC, (par **J. K.**) — La Ligue d'éducation physique Inc., organisme indépendant de tout sport organisé, organisme membre d'une association internationale d'éducateurs physiques, citoyens de pays aussi différents que les Etats-Unis, la Russie, la France, et plusieurs autres, vient de faire connaître son opinion sur la pratique actuelle du sport de compétition.

Etant donné la situation qui prévaut actuellement et qui met en discussion le tournoi pee-wee notamment, il est heureux qu'un organisme spécialisé en éducation physique et indépendant du conflit actuel donne son opinion sur la compétition sportive en général.

La Ligue déplore surtout le fait de la limitation du sport aux plus forts, laissant de côté les plus faibles, dans la compétition telle qu'elle se pratique habituellement. Or, ce sont précisément les plus faibles qui ont besoin du sport et qui devraient en bénéficier.

Le sport, dans l'optique de la Ligue, doit être à la portée de la masse, que les gens soient plus ou moins forts. Actuellement, seule une certaine classe de gens jouissent du sport et en profitent, souvent à leur désavantage d'ailleurs. Voici le texte de la Ligue, qui nous a été remis hier matin.

"Nous assistons depuis quelques semaines à une rénovation de concours athlétiques. Ces concours prennent une importance et une envergure provinciale et nous félicitons les responsables de ces réalisations. Mais, nous devons prévenir les organisateurs de ces manifestations sociales des dangers physiques, psychologiques, moraux et sociaux de ces concours athlétiques basés exclusivement sur la compétitttion; c'est-à-dire sur l'effort maximum poussé jusqu'au risque (P. de Coubertin).

"Si les compétitions sportives apportent généralement aux jeunes gens, comme à tous ceux qui y participent, des qualités de discipline, de sang-froid, de courage, si elles développent l'esprit de solidarité, elles ont trop souvent le défaut de griser les vainqueurs de ces compétitions. Le succès du stade fait aisément tourner les jeunes têtes. Après les ovations du public, le triomphateur va trouver dans la presse son nom accompagné d'appréciations flatteuses. Parfois même, il trouve dans les journaux sa photographie offerte au public. Il faut reconnaître que de telles pratiques ont un résultat lamentable. Elles font de certains jeunes champions des "cabotins" insupportables, infatués d'eux-mêmes. Ne rêvant plus que de lauriers sportifs, ils négligent les études qui devraient constituer leur principal souci. Quand nos jeunes gens sauront réaliser des prouesses sportives, il est fort probable qu'ils négligeront leurs études parce que les grands efforts physiques et intellectuels sont inconciliables, vu qu'ils puisent à la même source d'énergie.

"Nous ne sommes pas contre les sports, au contraire, nous en sommes des pratiquants convaincus, mais nous sommes avec acharnement contre une conception étroite de la compétition sportive emprisonnée dans une formule de championnat, contre la priorité donnée à la promotion du champion au détriment de l'éducation physique de la masse. Le sport de compétition tel qu'il est organisé actuellement va à l'encontre de l'éducation physique. C'est pour cette raison que nous nous méfions des compétitions, et nous refusons catégoriquement de baser tout un système d'éducation physique sur le seul attrait de l'effort sportif qui porte l'excitation nerveuse au maximum. Cette formule de sélection physique par la compétition correspond sûrement au principe de la "lutte pour la vie", mais dans le domaine qui nous intéresse, celui de l'éducation, elle sacrifie les faibles du point de vue corporel. Dans notre conception humaniste, nous ne pouvons pas ignorer ceux qui ont le plus besoin de notre aide (Dr P. Seurin). En basant les activités sportives sur la compétition, nous nous emprisonnons irrémédiablement dans une formule qui, en plus de toujours sacrifier les jeunes gens physiquement faibles, placera finalement le corps au-dessus de l'esprit et de l'âme, car la sélection s'opère toujours sur des valeurs physiques, donc animales.

"La compétition sportive basée sur la loi du plus fort, loi de la jungle, loi animale avec sa devise "vive qui peut vivre" provoque chez les jeunes gens physiquement faibles qui sont très nombreux une désaffection envers l'éducation physique et nuit à l'intégration phychologique et sociale de leur personnalité.

"Ces concours visent inéluctablement aux records, avec toutes les exagérations que cela implique. L'abus de rendement, la suprématie du sport de compétition sont contraires à notre idéal pédagogique et les véritables éducateurs physiques savent bien l'effort maximum que le sport de compétition exige est producteur de fatigue destructrice qui épuise nos jeunes, car cet effort va trop souvent au-delà des limites physiologiques normales. Le professeur Jean Brunelle affirme que le "sport exclu de son contexte éducatif et hygiénique devient une activité où le jeune s'épuise physiquement et se désintègre psychologiquement et moralement" la compétition sportive est trop souvent antihygiénique et prend une place souvent excessive. Que deviendra dans cette confusion la véritable éducation physique, celle qui recherche avant tout la santé physique et mentale et non la performance, celle qui doit être pensée sur tout en fonction des plus faibles, celle qui doit aider les études et non les contrecarrer, celle enfin qui doit former un homme socialement utile et non un futur champion dont la valeur sociale nous apparaît bien incertaine dans un sport de plus en plus commercialisé et industrialisé.

"Le sport de compétition, tel qu'il est organisé actuellement, va en l'encontre de l'exercice physique hygiénique et éducatif, sortant ainsi du domaine de l'éducation physique et en conséquence de l'éducation générale. Ses moyens et ses buts sont nettement différents. Le sport de compétition est passion, dépassement de soi, et ce qui est passion, démesuré, sélection s'oppose naturellement à la raison, à la progression, à l'exercice hygiénique pour tous, qui sont les éléments essentiels de l'éducation physique intégrale. Le sport de compétition recherche avant tout le rendement, l'efficience. "Hélas, dit le docteur Paplauskas Ramunas, on oublie que l'efficience recherchée sans conscience, résulte nécessairement et notamment en un amoindrissement sur le plan humain, intellectuel, moral, spirituel."

Ne semble-t-on pas méconnaître les lois élémentaires mais fondamentales de la physiologie humaine lorsque l'on prétend que le sport de compétition est un moyen d'assurer l'équilibre fonctionnel de l'organisme, c'est-à-dire la santé.

"Nous considérons que ces concours athlétiques à base de compétitions physiques sont d'autant plus dangereux que les sujets qui y participent ne sont pas du tout ou insuffisamment préparés.

Nous déplorons amèrement le fait que trop souvent les responsables des loisirs des jeunes se préoccupent d'organiser des compétitions sportives, alors que ceux-ci devraient se faire un devoir de répandre l'exercice physique hygiénique pour tous.

Nous affirmons que c'est là faire fausse route et nous suggérons celle à suivre.

Nous considérons qu'il est urgent d'intégrer l'éducation physique intégrale (jeux gymnastique, sports, hygiène) à tous les niveaux scolaires.

Qu'il est indispensable de promouvoir l'exercice hygiénique accessible à tous et non les performances exceptionnelles réservées à quelques sujets d'élite doués de qualités physiques innées ou acquises.

"Que nous devons promouvoir l'éducation physique de la masse et non la sélection de champions.

C'est cela la bonne route, celle qui comporte d'abord l'hygiène pour tous.

Nous demandons à tous ceux qui ont réellement à coeur la santé physique et mentale de la race canadienne-française de bien vouloir méditer sur ces problèmes que nous croyons urgents et de réalisation absolument indispensable."

Don GUAY,
secrétaire.

Lewicki, Rousseau et Dufour ONT SIGNÉ avec les AS

Le gérant général Robert Martineau, des As de Québec rapporte aujourd'hui la signature de l'ailier gauche Danny Lewicki qui en est venu à une entente avec la direction de l'équipe locale.

La tenue de Lewicki l'an dernier, en dépit de plusieurs blessures, indique bien que son expérience peut être extrêmement utile aux As. Il est un habile compteur de buts et aussi un excellent joueur d'équipe, comme l'indique son record d'assistances. De fait, en trois saisons différentes dans la Ligue Américaine — deux à Pittsburgh (42 en 1952-53 et 45 en 1953-54), et une à Buffalo (41 en 1958-59), il a enregistré plus de quarante assistances par saison. Et l'an dernier malgré certains handicaps, il a encore atteint le total de 25 aides. Il s'est classé premier compteur des éliminatoires.

Le retour de Danny Lewicki sur l'alignement des As pour la saison 1961-62 augure bien et il sera certainement l'une des pièces les plus importantes de l'offensive du club de la capitale provinciale, quand débuteront les hostilités dans le circuit Canning, l'automne prochain.

La direction des As de Québec annonce aussi que le cerbère Claude Dufour a signé son contrat pour la prochaine saison 1961-62. C'est le troisième joueur à accepter les conditions du club local.

L'an dernier, lorsque Dufour prit la relève de Gerry McNeil dans les filets des As, certains amateurs se sont montrés sceptiques, mais ils réalisèrent bien vite que "Baba" était de taille sur l'alignement du club de la capitale provinciale. Un manque de participation avait quelque peu faussé ses réflexes, mais quelques victoires consécutives lui redonnèrent de l'aplomb et il termina la saison en grande forme. Il partira donc d'un bon pied l'automne prochain, après l'entraînement rigoureux que fera subir l'instructeur Floyd Curry à ses équipiers.

"L'ailier gauche Guy Rousseau en est venu à une entente pour la prochaine saison de la ligue Américaine", a également déclaré le gérant général Robert Martineau. Il est le quatrième joueur à accepter les conditions du club local, dont le travail de formation de l'équipe se poursuit très activement, comme on peut le constater.

Guy Rousseau, qui vient à l'équipe locale à la suite d'un échange avec les Américains de Rochester, est bien connu des amateurs locaux. Il est très populaire, et son acquisition a été très favorablement commentée dans les cercles sportifs de notre ville et de la région métropolitaine. Marié à Mlle Carol Donoval, de Sillery, près de Québec, depuis le 6 août dernier, (1960) le jeune couple résidera dorénavant dans notre région.

La direction des As de Québec Inc. annonce enfin que le renouvellement de la réservation de billets de saison pour les joutes de la ligue Américaine débutera dès demain matin.

Comme par les années passées, les détenteurs actuels de billets de saison auront les premiers le privilège de renouveler et ainsi retenir les mêmes sièges que la saison dernière. Les bureaux du Colisée seront ouverts aux heures habituelles, tous les jours de la semaine, le samedi de 10 h. à midi.

Il est à noter que les mêmes prix seront en vigueur la saison prochaine, pour chaque catégorie de sièges de notre magnifique amphithéâtre. Nous conseillons fortement aux amateurs de se hâter de faire leurs réservations, afin de ne pas être désappointés. La saison prochaine s'annonce des plus intéressantes.

LE CONSEIL

SUITE DE LA PAGE 37

Comme les échevins Gervais et Nicol avaient formulé une proposition en faveur de leurs électeurs du Perpétuel Secours, M. Fortin a déclaré ne pas être prêt à se prononcer le soir même, que l'importance de la question de principe méritait une étude appropriée. Il a fortement engagé le comité paroissial à aller s'entendre avec l'OTJ, cette dernière lui paraissant devoir absolument être consultée avant tout changement radical.

Le R. P. Eudore Simard, C.SS.R., curé de la paroisse, a répondu ne pas tant voir de question de principe. Il a de plus proposé de tenter à St-Alphonse une expérience qui ne pourrait qu'éclairer l'étude projetée.

Décentralisation souhaitée

Le maire Armand Nadeau a largement félicité la délégation du geste "historique et notoire" qu'elle avait posé. Pour lui, c'est la première fois qu'un groupe est prêt à continuer le travail après avoir obtenu le parc demandé.

Le premier magistrat s'est prononcé sans équivoque sur l'opportunité d'une décentralisation des loisirs. Comme que les modalités ne devraient cependant être arrêtées qu'au terme d'une étude poussée.

Financement

L'OTJ ne parait pas au maire devoir être réduite à une simple école de formation de moniteurs. Dans une formule assurément à modifier, elle pourrait devenir une fédération des divers comités paroissiaux de loisirs. Tout au moins devrait-elle travailler en collaboration avec eux et assurer une coordination à l'échelle municipale.

Côté financement, Me Nadeau estime qu'il est temps que l'OTJ, soit financée par les corps publics plutôt que par le public, le concours de ce dernier en tant que tel faisant la plupart du temps défaut pour des motifs d'incompréhension.

Politique à arrêter

C'est l'échevin Gérard Bérard qui a amené l'unanimité en proposant d'accorder la subvention par l'entremise de l'OTJ. Auparavant, l'échevin Fortin contestait la légalité du vote qui allait se prendre.

Le compromis ralliant toutes les opinions, l'échevin Fortin a lui-même donné avis d'amendement au règlement des octrois.

FIN DE SAISON DE LA QUEBEC-DISTRICT — La ligue de petites quilles Québec-District, classe "A", le plus important circuit itinérant au Canada, a couronné ses champions samedi lors d'une soirée tenue à la salle Cambrai. On remarque à chaque extrémité de la photo, les membres de l'équipe championne entourant les principaux directeurs de la ligue et les donateurs de trophées. De gauche à droite : Jean-Guy Wagner, Jos Marcotte, Jacques Belleau, Claude Martin, le président Fernand Dion, Jacques Bilodeau, René Lemyre, Jean-Marc Pagé et Yves Rancourt.

Résultats du baseball amateur

Ligue Massicote :

Ste-Foy 6, Saillant 2. G— René Dussault ; P— Michel Gravel.

Beaver 7, Beauport 3. G— Jean-Louis Simon ; P— Jacques Grenier.

Beaver 8, Beauport 7. G— Rénald Bélanger ; P— Michel Falrardeau.

Ligue Babe Ruth :
(Joute hors concours)

St-Bernardin, de Ville St-Michel 3, Etoiles de l'O.T.J. 0. G— Raymond Thériault ; P— Pierre Deslauriers.

Baseball mineur Optimiste : Little League "B"

Athlétiques 6, Bisons 3. G— Wright ; P— Fortin.

Royaux 6, Giants 3. G— St-Pierre ; P— Vachon.

Victoire pour André Gingras

QUEBEC. — André Gingras a remporté sans difficulté le tournoi du club Reskins, disputé à l'Ile d'Orléans. Il a réussi une ronde de 64, soit quatre en dessous du par pour l'emporter par dix coups sur Albert Labrie. Yvon Feuilteault a remporté la classe B, Jean-Paul Sansfaçon la classe C ; Roland Sabourin a triomphé chez les invités et Juliette Laverdière chez les dames. Les meilleurs résultats nets ont été ceux d'Albert Labrie, Roger Doré, Réjean Moreau et Madeleine Turcotte.

Le tournoi national a couronné ses champions

QUEBEC. — Opérant sous une nouvelle formule cette année, le 8e tournoi national de petites quilles a tenu sa grande finale dimanche. On sait que lors des six semaines de concours, les quilleurs jouaient toutes leurs parties sur la même allée. Pour éviter l'injustice que pourrait causer la différence d'une allée à l'autre les 35 meilleurs quilleurs et quilleuses ont été invités à disputer un tournoi de six joutes chez les hommes et quatre chez les dames en alternant d'allée. C'est Jean-Guy Hébert, de Québec, qui a remporté le titre de champion canadien avec 192.1 de moyenne et Mme Hélène Caron, de Montréal, chez les dames, avec 205.3.

Dans le 21e tournoi provincial, qui se terminera samedi prochain par la soirée de clôture au chalet des employés civiques, Raymond Paquette et Réjeanne de Grasse, deux athlètes de Montréal, se sont taillé une place chez les meneurs avec respectivement 177.4 et 169.0. Le prix de la semaine pour le plus haut simple hebdomadaire a été gagné par Raymond Garon, avec 261, et Pierrette Denis, 198.

Enfin dans le 3e tournoi du Québec, peu de changements à signaler dans le classement, et les organisateurs tiennent à souligner, qu'au début de la dernière semaine, 5,150 quilleurs et 2,950 quilleuses ont évolué sur les allées pour un total de 8,100 inscriptions à date.

OUI!
NOUS AVONS LA NOUVELLE

Camera BROWNIE 8 Movie
PHOTOGRAPHIE MODERNE Ltée
3826 Masson — RA. 8-3689

Grâce à Kodak, c'est

facile
d'employer et de posséder une ciné-camera!
Camera Brownie 8 Movie
Seulement $29.95
Une valeur hors pair en fait de ciné-cameras. Tellement digne de confiance et si facile à employer que vous prendrez des vues animées en couleurs parfaitement nettes dès la première fois!
Pensez donc à tous les souvenirs que vous pouvez conserver sous forme de vues animées . . . les activités et la gaieté de vos vacances, les étapes uniques de la croissance de vos enfants . . . bref, tous les moments importants de la vie.
Et rien de plus facile avec une Camera Brownie 8 Movie! Il suffit de la charger, de viser et de déclencher. Votre premier film sera clair et net, digne d'être gardé!
Ne manquez pas d'aller voir maintenant cette Camera Brownie 8 Movie économique chez votre marchand Kodak. Elle est fabriquée au Canada. Seulement $29.95.
Le prix est le prix de tarif suggéré et est sujet à changement sans préavis.
CANADIAN KODAK CO., LIMITED, Toronto 15, Ontario
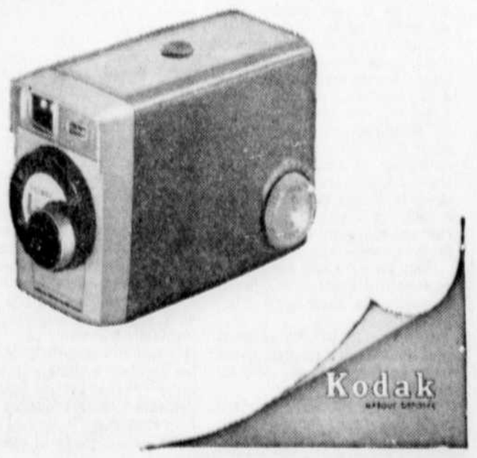
Kodak

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-9-8487

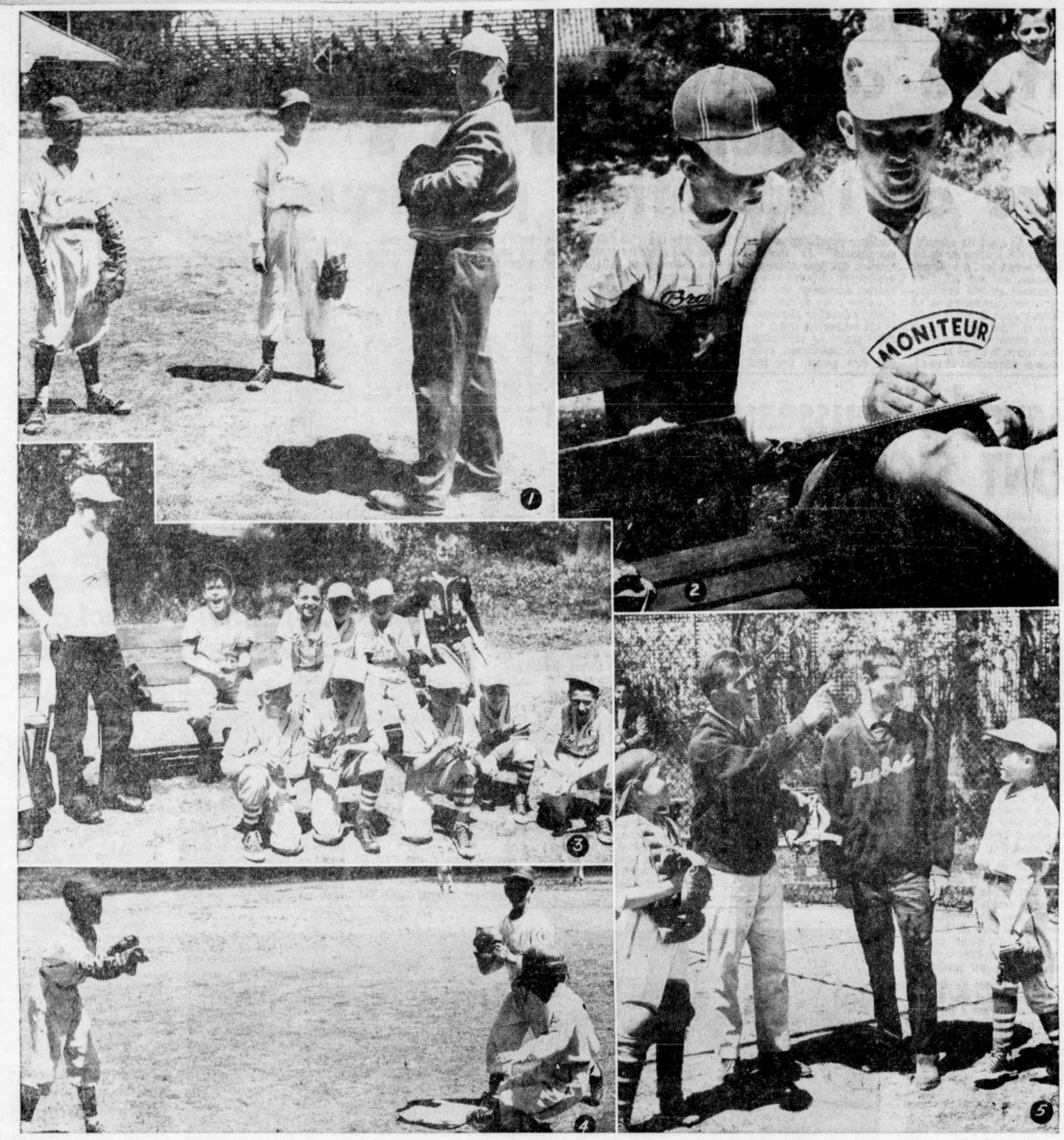

LE BASEBALL MINEUR OPTIMISTE — Le club Optimiste de Québec accorde son appui à quatorze clubs mineurs de baseball où s'amusent près de 200 jeunes selon une formule retouchée du Little League Baseball. On voit sur la photo (1) le moniteur en chef des trois circuits, Jacques "Red" Roberge expliquer à deux lanceurs des Cardinaux, Claude Parent et Gilles Lefebvre, la façon d'arrêter leur motion, lorsqu'il y a un coureur au premier but. Les joueurs ne manquent pas de s'informer si leur coup a été jugé coup sûr ou erreur et on aperçoit sur la photo (2) Serge Consigny, des Braves, examinant par-dessus l'épaule du marqueur officiel, Jean-Marc Paradis, sa décision sur le coup d'un de ses co-équipiers. Même dans une défaite de 14-0, les jeunes trouvent un centre d'intérêt et les Colonels de Jacques McGee ont assez de pep pour agacer le lanceur adverse dans une vaine tentative pour sauver le blanchissage, photo (3). La combinaison de double-jeu des Cards, Parent à Pierre Brindamour s'exerce sur la photo (4) aux dépens du coureur des Pirates, Claude Renaud ; on remarquera le casque protecteur que portent les joueurs à l'offensive aussi bien lorsqu'ils doivent glisser sur les buts que l'orsqu'ils sont au bâton. Les Indiens de Québec, de la ligue Provinciale, fournissent des arbitres bénévoles aux petites ligues et on voit ici Normand Bélanger, des Cardinaux et Guy Belleau, des Colonels écouter les règlements de terrain que Jacques Pouliot et Jacques Drouin leur expliquent (5).

Balle au mur à Paul-Sauvé

Pour inaugurer de façon officielle la salle de balle au mur du Centre sportif Paul-Sauvé, une importante rencontre s'y déroulera le soir du mercredi 14 juin, à 8 h. Elle opposera l'équipe de la Police municipale et celle de la Palestre Nationale, qui se sont déjà lancé un défi et recherchaient un terrain neutre.

Dans le 1er match de 2 dans 3, le lieutenant Fernand Côté fera face à M. France Moquin, de la Palestre. Dans un autre simple, le constable Duval affrontera M. Jean Duchesne, de la Palestre. Dans le double, une équipe formée de Côté et Duchesne sera opposée à celle de la Palestre, composée de M. Marcel Boucher et M. Moquin.

"Bons Copains"

Les "Bons Copains" de Notre-Dame-des-Neiges tiennent présentement leur grande vente d'arachides ; elle doit se terminer le 10 juin. Leur but est de recueillir des fonds en vue de l'organisation des sports d'été pour les jeunes de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges à Montréal.

Comme par le passé, ces activités sportives seront dirigées par les Frères de Ste-Croix, en charge de l'école Notre-Dame-des-Neiges. Les citoyens de Côte-des-Neiges sont invités à se montrer particulièrement généreux envers cette oeuvre de jeunesse.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE
5 JUIN 1961

Les jugements suivants furent rendus par l'hon. juge Philippe Lamarre :

Dame Rose Délia Tétreault et vir, vs Wilfrid H. Tétreault et al, jugement motion pour exception dilatoire accordée $500.00 de cautionnement, 30 jours de délai, frais à suivre, permis de retirer dépôt;

Dame Rose Délia Thétreault et vir, vs Wilfrid H. Tétreault et al, jugement motion pour exception dilatoire accordée, cautionnement fixé à $500.00 30 jours de délai frais à suivre, permis de retirer dépôt;

Germain Simard, vs John Fisher, jugement motion pour règle nesi continuée sine die, ordre de signifier au défendeur personnellement;

Jean-Paul Courchesne, vs Dame Denise Meloche et Donat Courchesne et Georges Robert tiers-saisis, jugement motion pour contraindre le tiers-saisi Donat Courchesne à déposer partie saisissante du salaire de son employé accordée à vérifier.

Michel Landry vs Concordia Enterprises Inc, jugement motion pour détails rayée sans frais;

A. Lachance vs E. Grégoire et al et I. Coupal, mis-en-cause et Sydney B. Freed es-qualité intervenant et Jacques Geoffrion es-qualité, mis-en-cause, jugement intervention amendée reçue, frais à suivre;

Dame Simon Noël, épouse commune en biens de Esdras Richard vs Esdras Richard, jugement motion pour nouveau procureur accordée 6 jours de délai;

Dame Jeannette Desgroseillers, vs Antonio Pepin, jugement motion pour nouveau procureur accordée 6 jours de délai;

Henri Robert Roberge vs Manuel Satia, jugement motion pour examen médical du demandeur accordée, examen d'ici 15 jours, frais à suivre;

Thomas Clifford vs Lawrence McCarthy, jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

Mademoiselle Yamina Azaky vs Commission de Transport de Montréal, jugement motion pour examen médical de la demanderesse accordée, examen d'ici 15 jours, frais à suivre à condition que l'examen ait eu lieu;

Réal Lambert vs Candiac Automobile Ltée et Réal Provost, jugement motion pour examen médical du demandeur accordée examen d'ici 15 jours, frais à suivre;

Dame Monique Garneau vs Jean Coutu et Labrador Acceptance Corporation et La Banque de Montréal et The Royal Trust Company mis-en-cause, jugement requête pour casser saisie continué sine die.

Jean Robert vs Roland Vinette, jugement motion pour péremption accordée par défaut contre le demandeur;

The Robert Simpson Montreal Limited vs Michael Lindover, jugement inscription en droit accordée avec dépens de consentement;

Loisirs et Récréation

par Dollard MORIN

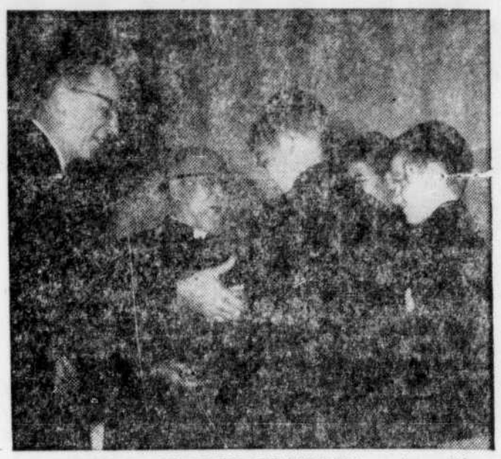

LE "CERCLE LEONARD DE VINCI" — du collège Notre-Dame de Montréal, s'est classé en tête des récipiendaires des trophées Desjardins attribués aux groupes les plus méritants des Cercles des Jeunes Naturalistes. Ci-haut (de g. à dr.) : M. J.-O. LEFEBVRE, des Caisses Populaires Desjardins, le R. Frère ADRIEN, C.S.C., fondateur des C.J.N., JEAN MORIN, vice-président, DANIEL MORIN, président, et ANDRE LANIEL, secrétaire des C.J.N. du collège Notre-Dame, qui comptent 60 membres.

C.J.N. à l'honneur

Le Cercle des Jeunes Naturalistes du collège Notre-Dame de Montréal, qui porte le nom de "Cercle Léonard de Vinci", a été à l'honneur lors de la récente remise des trophées et récompenses aux membres les plus méritants de cette oeuvre de jeunesse.

Les Jeunes Naturalistes du collège Notre-Dame se sont en effet classés en tête des 8 cercles qui se sont mérité des trophées Desjardins. Cet honneur est conféré par les Caisses Populaires Desjardins aux cercles les plus actifs et les plus fructueux.

La distribution annuelle des prix et récompenses des C.J.N., qui vient de se tenir au Jardin botanique de Montréal, a été marquée par la célébration du 30e anniversaire des Jeunes Naturalistes et de dignes hommages rendus à leur fondateur, le R. Frère Adrien, C.S.C.

M. J.-O. Lefebvre, directeur des relations extérieures des Caisses Desjardins, a remis le trophée aux responsables du "Cercle Léonard de Vinci", qui est efficacement dirigé par le R. Frère Rosaire Daigle, C.S.C.

Il est intéressant de souligner que ce trophée comporte une base de noyer, surmonté du lys des champs en fer forgé. Or, l'an dernier, il était attribué au "Cercle Val-Noyer" de Waterville; ce même cercle avait été fondé par le Frère Daigle en 1944 et il est maintenant dirigé par le Frère Gaétan Ducharme.

"Les petits chanteurs" donneront un concert à Ste-Anne-de-Bellevue

La chorale de l'école Meilleur de Montréal, mieux connue sous le nom de "Les Petits chanteurs à la croix de bois" donneront dimanche soir prochain, à 8 h., à la salle Harpell, à Ste-Anne-de-Bellevue, un concert sous les auspices des "Loisirs de Ste-Anne-de-Bellevue".

Un programme très élaboré a été préparé par ces petits chanteurs ,au nombre de 55, qui, sous l'habile direction du Révérend Frère Julien, ont remporté de très grands succès par tout le Canada et aux Etats-Unis.

Ils ont chanté récemment à Chatham, Ont., où ils ont été vivement acclamés, et ils entreprendront prochainement une tournée à travers le Canada, jusqu'à Vancouver, en offrant des concerts dans les différentes villes de l'ouest canadien.

Ces petits chanteurs sont des ambassadeurs de la chanson et, partout où ils vont, ils font honneur non seulement à notre prestige québécois, mais font aussi revivre nos traditions en incluant dans leur programme quelques-unes de nos belles chansons canadiennes-françaises si appréciées à l'étranger.

LES TRIBUNAUX

Remise de peine au voleur qui "voulait" être arrêté

Un résidant de Pointe-aux-Trembles, qui n'avait pas réussi à convaincre la police, pas plus que ses amis, d'ailleurs, qu'il était capable de commettre un vol à main armée, n'a pas réussi à convaincre la cour, d'autre part, qu'il était un véritable criminel.

Et à Lionel Lafleur, 37 ans, père de très nombreux enfants, qui s'était surtout rendu au guichet d'une banque pour pouvoir se ... faire appréhender, le juge Redmond Roche a finalement accordé une remise de peine.

La sentence de la cour, qui pourra éventuellement se limiter aux quelques jours que le prévenu a passés en prisons en attendant la décision du tribunal, n'a toutefois été qu'ajournée, strictement parlant.

Et Lafleur devra effectivement revenir devant la Correctionnelle le 22, afin que l'on sache si, par exemple, il a commencé à occuper l'emploi que l'un de ses voisins s'est dit prêt à lui fournir.

Chômeur depuis quelques mois, mais n'en conservant pas moins les moyens de se rendre à la buvette du voisinage, c'est apparemment dans un moment de découragement que le prévenu avait formé son projet de dévaliser la Caisse populaire locale. Mais, encore une fois, dans le simple but de se faire arrêter et d'attirer l'attention sur son cas, pour obtenir qu'on fasse quelque chose pour lui.

Pour ne pas rater son ... arrestation, il avait même averti la police du geste qu'il allait poser.

Mais les agents, le connaissant comme ... ivrogne avant tout, ne l'avaient pas pris au sérieux.

Il avait également mis ses amis au courant de ce qu'il entendait faire.

Mais, eux aussi, ils n'avaient jamais cru que l'accusé pourrait se rendre jusqu'au guichet de la banque.

C'est à peu près tout ce qu'il avait pu faire, d'ailleurs.

Non armé, et ivre ... comme d'habitude, il avait présenté une note de hold-up, sur un carton de cigarette. Mais, en retournant celui-ci, la caissière vit autre chose : "Appelez la police".

Ce qu'elle n'eut même pas besoin de faire, le prévenu s'affaissant entre les bras de deux employés qui ne purent que l'empêcher de s'assommer sur le parquet.

Toutes ces circonstances prises en considération, le prévenu devait finalement enregistrer un aveu à une accusation de tentative de vol simple, et non plus de vol à main armée.

Et comme on le fait toujours lorsqu'on se trouve devant un malheureux plutôt qu'un criminel invétéré, tout le monde semble maintenant vouloir lui aider ...

M. P.-E. Thivierge, comptable, acquitté par la Cour d'appel

La Cour d'appel du Québec vient de casser à l'unanimité le jugement en vertu duquel M. P.-E. Thivierge, comptable, avait été reconnu coupable d'un vol de $20,000.

Le banc compose des hon. juges Casey, Choquette et Badeaux a accueilli les arguments présentés par Me Raymond Daoust, C.R., procureur de l'appelant, et a acquitté M. Thivierge de cette accusation.

Cette cause dure depuis plusieurs années et elle vient d'avoir son dénouement après de nombreuses procédures.

M. Thivierge était accusé d'avoir fraudé la compagnie ACCLIMAT SASH & DOOR LTD d'un montant de $20,000 alors qu'il était le comptable et le secrétaire-trésorier de cette compagnie entre 1955 et 1957. Le juge de première instance avait trouvé la preuve assez accablante pour reconnaître l'accusé coupable.

Me Daoust porta la cause en appel et plaida que le juge de la Cour des sessions de la paix n'avait pas tenu compte des explications raisonnables de l'accusé et qu'il avait erré en droit dans ses conclusions. La Cour d'appel lui a donné raison et a cassé le jugement pour libérer M. Thivierge.

Me Daoust a argumenté que M. Thivierge, en fait, loin de frauder la compagnie, avait lui-même englouti ses économies dans cette entreprise.

La Couronne reprochait à M. Thivierge d'avoir puisé dans les fonds de la compagnie et d'avoir tiré des chèques pour ses fins personnelles. L'avocat de l'appelant prouva au contraire que la preuve révélait que M. Thivierge avait tenté de renflouer les finances de la firme en y investissant son propre argent.

Loin d'être malhonnête, continua Me Daoust, M. Thivierge, qui est comptable de profession, avait agi dans le meilleur des intérêts de la compagnie et, devant le désintéressement des autres directeurs, il s'était évertué, en vain, à rescaper l'entreprise au bord de la faillite.

Me Daoust cita une abondante jurisprudence au soutien de ses prétentions.

Un tenancier et 28 clients sont mis à l'amende

Paul Lavallée, tenancier d'une maison de jeu située à 4510, rue Papineau, ainsi que 28 autres personnes trouvées sur les lieux au moment d'un raid de la police municipale ont comparu en cour, hier matin, devant le juge Emmeth McManamy.

Lavallée a été condamné à $300 d'amende et les frais ou à trois mois de prison et la Cour a exigé un dépôt de $500 du tenancier. Les 28 autres personnes appréhendées ont versé chacune une amende de $50, frais inclus.

Le raid a été effectué, tôt dimanche matin, par la police municipale. Cinq personnes ne se sont pas présentées à leur comparution et leur cautionnement de $50 a été confisqué.

Un vol commis après 3 heures de séjour ici

Un individu de 39 ans, qui a avoué à la police n'avoir été à Montréal que depuis trois heures, lors de l'accomplissement de son premier délit, a reconnu sa culpabilité à une accusation de vol avec violence, devant le juge Emile Trottier.

Armé d'un couteau de table, William Reid, qui venait de se louer une chambre au 207 est, de la rue Ontario, était ressorti de chez lui et, tout en prenant l'air, s'était rendu jusqu'à l'établissement de M. Samuel Ferstein, au 530 de la même rue.

Menaçant la victime de son "arme", il avait alors pris dans le tiroir-caisse tout ce qui s'y trouvait. Soit quinze dollars seulement.

Le tribunal a ajourné sa sentence au 13, alors que la police locale aura eu le temps de se renseigner sur les antécédents judiciaires toujours "possibles" du prévenu, à l'extérieur de Montréal.

On ne dit plus "Oh ! Chouette"... on dit "Oh ! Schoueppe"

Oh! Schoueppe

Les enfants raffolent du

GINGER ALE Schweppes

Les marchands peuvent s'approvisionner en téléphonant à:
Pepsi-Cola Company of Canada Limited, tél:
RE. 1-6844

Les gros bonnets raffolent des saucisses fumées Hygrade

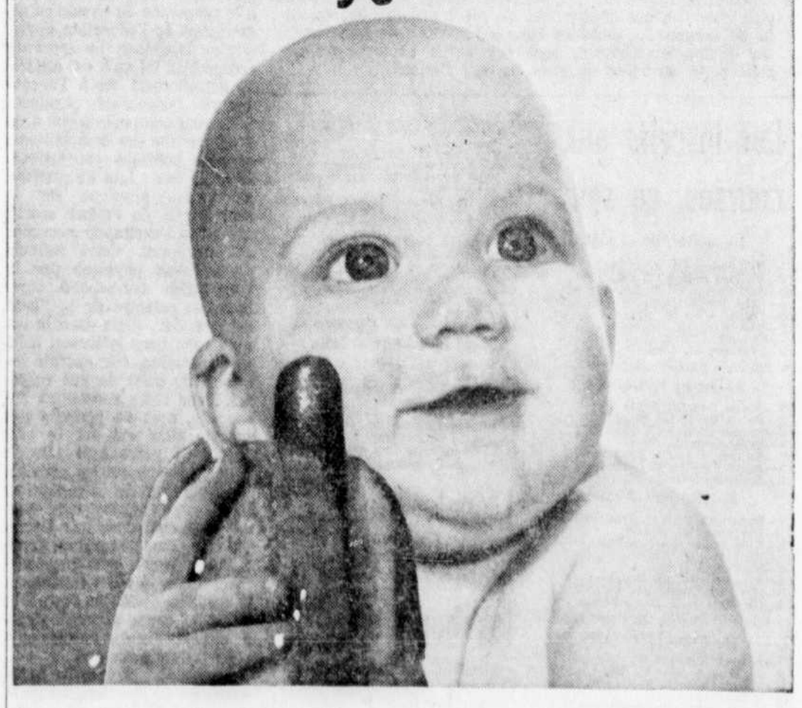

à cause de leur incomparable saveur de viande pure! Les saucisses fumées Hygrade, toutes fraiches et bien nourrissantes, font les délices des enfants (et de leurs ainés, aussi!). Les saucisses fumées Hygrade se vendent plus que celles de n'importe quelle autre marque! Toutes les viandes Hygrade sont choisies par des spécialistes pour assurer leur qualité et leur fraicheur!

AVEZ-VOUS GOÛTÉ AU DÉLICIEUX SALAMI TOUT BOEUF DE HYGRADE?

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.

A l'usine de filtration

Le ministre est satisfait de l'acceptation de son plan concernant le projet

CHICOUTIMI (MT) — Le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, a fait part au maire Rosaire Gauthier, dans une lettre dont on a donné lecture au comité, hier, qu'il était heureux de constater que le conseil municipal de Chicoutimi a accepté sa proposition concernant les travaux à l'usine de filtration.

On se souvient qu'il avait proposé au conseil de faire à ses frais les travaux de $45,000 à la prise d'eau de l'usine de filtration, suivant les plans préparés par Delisle et Daoust et approuvés par les ingénieurs du ministère concerné. La ville devra demander des soumissions publiques pour ces travaux.

M. Lévesque précise que son ministère détérminera prochainement à quel exercice financier il faudra imputer ce déboursé de $45,000. Il s'est engagé à demander au conseil des ministres d'inclure dans le prochain budget, soit celui de 1961-62, ou 1962-63, pour couvrir le coût des travaux exécutés par la ville de Chicoutimi, une somme ne dépassant pas $45,000.

LA "PONY LIGUE" — La petite ligue de baseball Kiwanis a fait son ouverture samedi dernier, à Arvida. Lors de la rencontre initiale la Légion canadienne de Kénogami l'a emporté sur le Kiwanis d'Arvida, 3 à 0. Malgré la défaite, les champions de la saison dernière affichent un air réjoui. Parmi les dirigeants, à l'arrière, on reconnait, M. Johnny Wilde, président du circuit, et le pilote Frank Duffy.

Revue de l'Escadrille 657 "Saguenay"

Plusieurs trophées remis à des cadets méritants

PORT-ALFRED. (C. W.) — Plusieurs trophées ont été remis, dimanche soir, à des cadets méritants, lors de la quatrième revue annuelle de l'Escadrille des cadets de l'air 657 "Saguenay".

La démonstration, qui a eu lieu au Palais municipal, était sous la présidence du capitaine de groupe Baxter Richer, DFC, CD, commandant de la base de l'ARC, de Bagotville, accompagné du représentant du comité provincial de la Ligue des cadets de l'air du Canada, M. J. Venis, des commandants du Régiment du Saguenay et du Corps de cadets de la marine, le colonel Georges-Henri Coulombe et le lieutenant Jacques Maily, l'abbé Eugène Noël, aumônier de l'escadre 657 "Saguenay", M. John B. Sweeney, président du comité civil et gérant de la Consolidated Paper Corp., le commandant, l'adjudant et un officier du corps de cadets, MM. Maurice Taillefer, Jos. Fréchette et Olaff Claveau, ainsi que M. Léonard Grenon, industriel de Port-Alfred.

MM. Sweeney, Richer et Venis ont prononcé de courtes allocutions pour féliciter les membres de l'escadrille, les officiers et instructeurs ainsi que tous ceux qui, de près ou de loin, travaillent pour la bonne marche de ce mouvement de jeunes.

Les trophées offerts furent remis par M. Julien Gagnon, aux cadets qui s'étaient le plus distingués au cours de l'année d'entraînement, par leur bonne tenue, leur assiduité, leur performance et leur discipline générale. Ce sont MM. J.-C. Ostigny, Jean-Serge Simard, G. Deschamplain, Pierre Bourgon, considéré comme la meilleure recrue de l'année, ainsi que le cadet André Potvin. Deux autres prix ont été offerts aux cadets Gaston Blackburn et Emile Gilot de la part de M. Ludger Tremblay, de Bagotville, et de la Dominion of Canada Rifle Association, comme les deux meilleurs francs- tireurs à la carabine.

Une rencontre entre les officiels et les parents des cadets a eu lieu après le déploiement militaire à leur salle d'entraînement du Palais municipal. Les invités d'honneur et les membres du comité civil ont fait l'objet d'une magnifique réception au club Mont-Mars pour terminer la revue annuelle.

La direction de l'école Sacré-Coeur confiée à M. Landry

KENOGAMI. (G. O.) — La Commission des écoles de Kénogami vient de confier la direction de l'école Sacré-Coeur à un laïc, M. Augustin Landry. Cette institution était autrefois dirigée par les frères du Sacré-Coeur. Ces derniers se sont retirés du cours primaire à Kénogami, pour enseigner désormais aux étudiants du cours secondaire, à l'école Jean XXIII.

M. AUGUSTIN LANDRY

Educateur de renom, M. Landry est nommé directeur de l'école où il fut lui-même élève, en 1926-27, et professeur, en 1945 et 1959. Agé de 49 ans, il a consacré 31 années de sa vie à l'enseignement, dont 15 à Kénogami.

Il a fait ses études à l'école normale de Victoriaville où il obtint ses brevets élémentaire, complémentaire et supérieur. Il fut successivement professeur à Québec, Rimouski, Mont-Joli, Lac-Mégantic et Kénogami.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitole — (du 3 au 9 juin) : Une vie, avec Maria Shell et Pascale Petit ; Houla-Houla, avec Fernand Raynaud.

Cartier — (les 4-5-6 juin incl.) : La peniche du bonheur, avec Cary Grant et Sophia Loren ; L'heure zero, avec Dana Andrews.

Imperial — (du 3 au 9 juin) : Le journal d'Anne Frank, avec Millie Perkins ; Le fond de la bouteille, avec Van Johnson.

BAGOTVILLE

Saguenay — (les 6-7-8-9 juin) : A pied, à cheval et en spoutnik, avec Noël Noel et Dary Cowl ; Une femme marquée, avec Dorothy Malone et Errol Flynn.

JONQUIERE

Bellevue — (3-4-5-6-9) : Un certain sourire, avec Rossano Brazzi, Joan Fontaine ; Epopée dans l'ombre, avec James Cagney.

Centre — (6-7-8-9) : Les bravados, avec Gregory Peck ; Mardi Gras, avec Pat Boone.

KENOGAMI

Princess — (6-7-8-9) : Ocean's 11, avec Frank Sinatra, Dean Martin.

ARVIDA

Palace — (6-7-8-9) : Inherit the Wind, avec Spencer Tracy, Frederic March, Gene Kelly ; O.S.S. 117 n'est pas mort, avec Magali Noel, Yves Vincent.

ROBERVAL

Diana — (6-7-8) : Je veux vivre, avec Susan Hayward, Simon Oakland ; Le justicier masqué, avec Clayton Moore, Jay Silverheels.

ALMA

Canadien — (6-7) : Le maître de forges, avec Antonio Vilar, Virna Lisi, Mario Girotti, Cathia Carro ; La princesse des Canaries, avec Silvana Pamparini, Marcello Mastroianni, Gustave Rojol.

Alma — (au 6 juin incl.) : South Pacific, avec Mitsi Gaynor, Rossano Brazzi.

La proposition Gauthier est battue

Les journalistes ne sont pas exclus des séances de comité

par Marcel Tremblay

CHICOUTIMI. — Comme à l'accoutumée, les journalistes pourront assister aux réunions du comité, au conseil de Chicoutimi. Ils n'auront pas besoin d'invitation spéciale. Discutée hier après-midi, au comité général, la résolution de l'échevin Ernest Gauthier, demandant l'exclusion des journalistes, et présentée à la dernière réunion générale de mai, n'a pas obtenu gain de cause.

C'est d'ailleurs avec la proposition de l'échevin Gauthier que la discussion a commencé au comité, hier. M. Gauthier, qui agissait comme président de l'assemblée à titre de maire-suppléant, a rappelé que sa proposition était encore sur la table.

L'échevin Antoine Imbeault a tout d'abord souligné qu'il était un de ceux qui avaient contribué à faire admettre les journalistes aux séances de comité. On prétendit avec raison, dit-il, quand j'étais dans la Ligue des propriétaires, que la population n'était pas assez informée. Et aujourd'hui, il n'y a pas de changement, puisque l'assemblée publique est la lecture du procès verbal de la réunion de comité. On serait rétrograde si on envoyait les journalistes.

L'échevin Charles Girard a insisté sur la liberté de la Presse. M. Marcel Drolet a rappelé qu'il avait donné son opinion à la dernière séance alors qu'il avait déclaré "ne pas être contre la présence des journalistes aux comités".

L'échevin Benoit Pineault, en plus d'affirmer qu'il n'avait pas à se plaindre des journalistes, a proposé d'admettre les contribuables aux réunions de l'après-midi. Quant à M. Eddy Martin il avait appuyé l'échevin Gauthier dans sa proposition.

Pour sa part, M. Roland Roy s'est aussi prononcé en faveur de la présence des représentants des journaux aux assemblées du comité général. Il a ajouté : "Avant, j'étais contribuable. Quand j'assistais aux réunions publiques, s'il y avait quelque chose d'assommant c'était bien la lecture du procès-verbal.

Pour conclure le débat, le maire-suppléant a dit qu'il se ralliait à l'opinion majoritaire. Auparavant, pour défendre sa proposition, il a fait remarquer que certains journalistes n'assistent pas aux assemblées et font des déductions.

Comme exemple, il a cité le cas de l'histoire de la taxe de vente, alors que certains journalistes, mais pas tous selon lui, avaient informé les autres municipalités des plans du conseil de Chicoutimi avant que le conseil lui-même en fasse part à ces municipalités.

En réplique, à M. Ernest Gauthier, l'échevin Roy a fait remarquer à son tour que tous les échevins avaient été pris par surprise dans le cas de la taxe de vente. Si on ne voulait pas en parler, dit-il, on avait juste à demander aux journalistes de ne pas en parler...

Toujours sur la taxe de vente, un journaliste présent, M. Bertrand Tremblay, a rappelé au maire-suppléant que tout ce qui avait été écrit sur ce sujet ne se rapportait pas aux discussions en comité, puisque chaque fois ou il en avait été question, les journalistes n'avaient pas assisté aux débats.

L'échevin Edgar Tremblay n'était pas présent, hier. Au moment de la discussion sur la proposition Gauthier, l'échevin Maurice Laquerre n'était pas encore arrivé, ce qui fait que cinq échevins sur sept se sont prononcés contre l'exclusion des journalistes.

Les travaux commenceront en juillet

Chicoutimi-Nord possédera son école secondaire pour garçons

CHICOUTIMI-NORD. (A.F.) C'est un fait accompli, Chicoutimi-Nord aura son école secondaire de garçons. On devrait en commencer la construction vers la fin de juillet. On croit que le coût de la bâtisse s'élèvera à environ $1,000,000.

La Commission scolaire de l'endroit demande présentement les soumissions qui devraient être ouvertes dans deux ou trois semaines. L'imposant édifice s'élèvera sur les hauteurs de la ville, dans un quadrilatère formé des rues : Mgr Lapointe; Saint-Gérard et du boulevard Sainte-Geneviève et d'une autre rue que l'on ouvrira bientôt.

L'école comprendra 23 classes avec d'autres locaux incluant le gymnase, une salle pour les travaux manuels, etc. L'institution sera sous la direction des frères maristes et pourra accueillir environ 650 élèves, de la 8ème année à la 10ème année inclusivement.

La réalisation de l'école secondaire de Chicoutimi couronne deux années de démarches qu'avaient entreprises les autorités scolaires de la ville. Cette nouvelle institution permettra à la Commission scolaire de mieux répondre aux besoins éducatifs de la municipalité, en décongestionnant les autres écoles. Actuellement, plusieurs classes sont aménagées dans des locaux temporaires.

De plus, les lignes très modernes, semble-t-il, de la nouvelle construction ajouteront au cachet de la ville. C'est l'architecte Jacques Coutu, de Chicoutimi, qui a exécuté les plans de l'édifice.

Planification des loisirs

Kénogami s'assure les services de R. Langevin

KENOGAMI. (L. B.) — M. Rodrigue Langevin, étudiant en éducation physique à l'Université d'Ottawa, a été engagé, hier soir par le conseil de Kénogami, pour procéder à une planification des loisirs de cette ville. Le salaire de M. Langevin a été fixé à $100 par semaine ; la ville de Kénogami défraiera à elle seule ce salaire, puisque la Commission scolaire n'a pas consenti à assumer une partie des dépenses. Il semble que cet organisme aurait accepté à payer sa part si l'engagement de M. Langevin avait été permanent ; le contrat actuel est en effet limité à 13 semaines. Il semble que le rôle du nouvel employé sera, selon les termes même du maire Bradet, "de dresser des projets pour les loisirs, à court et à long termes".

* * *

L'OTJ de Kénogami a présenté, hier soir, au conseil municipal, son dernier état financier. Le bilan accuse un déficit de $2,200.35 ; les recettes s'établissent à $10,544.53, tandis que les dépenses et les comptes payables totalisent une somme de $12,750.88. L'échevin Pit Lapointe a toutefois fait remarquer que le déficit est moins considérable que par les années passées.

Deux parties sont remises

CHICOUTIMI. (G.P.) — Deux parties de baseball étaient prévues dans les ligues mineures de Chicoutimi, hier soir, et elles ont été remises pour cause de pluie.

Ce soir, dans la ligue Continentale de l'Est, les Pirates de la Grande-Baie joueront contre le Parasol, sur le terrain de la paroisse St-Isidore.

Dans la ligue Interparoissiale du président Joseph Loubier, le St-Antoine jouera contre le Sacré-Coeur, au stade municipal.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—Front page challenge
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné feuilleton
2:45—Indiscrétion
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—La vie qui bat
5:30—Ouragan
6:00—Film
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Les joyaux de l'écran
7:30—Arène de boxe
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—Côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Expédition
10:00—Ici Interpol
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Commentaire
11:33—Conférence
12:03—Nouvelles anglaises
12:13—Fin des émissions

DEMAIN

11:30—Mire et 1000 cycles
12:00—Long métrage
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné feuilleton
2:45—Indiscrétion
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour Madame
3:45—Votre cuisine Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Roquet belles oreilles
5:30—Gumby
6:00—Three Stooges
6:20—A la radio
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Les Vikings
7:30—Film
8:00—Le point d'interrogation
8:30—Edition spéciale
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Une étoile m'a dit
10:00—Remous
10:30—La force de l'âge
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Commentaires
11:33—Nouvelles anglaises
11:43—Fin des émissions

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

RENAULT gordini

Une conception nouvelle de voiture économique!

Oui, car jamais une voiture n'avait été *à la fois* aussi économique, aussi luxueuse, aussi robuste, et n'avait donné de telles performances. La Renault Gordini vous donne 44 milles au gallon. Rien d'étonnant, puisqu'elle est dérivée de la Dauphine. Son luxe vous ravira, car c'est une merveille! Ligne élégante, couleurs superbes (métalliques entre autres), sièges inclinables, garnitures en vinyl et tapis de couleurs, finition de grande classe. Bref, une voiture qui témoignera de votre bon goût. Quant à sa robustesse, la Renault Gordini vient d'en donner la meilleure preuve en remportant au Kenya, les 3 premières places de sa catégorie dans le "Coronation Safari", un rallye de 3,350 milles d'une sévérité exceptionnelle, en pleine brousse africaine (81 voitures au départ, 38 à l'arrivée!) D'autre part, elle est spécialement traitée pour faire face au rude climat canadien: carrosserie plongée dans un bain anti-rouille, suspension aérostable surbaissée et renforcée, double filtre à air, chauffage à deux vitesses. Votre meilleure assurance: nous garantissons votre Renault Gordini pour 12,000 milles ou 12 mois. Vous serez ravi par ses performances. Avec son moteur nerveux (40 CV) et ses 4 vitesses judicieusement étagées, vous avez l'impression de conduire une voiture de sport. C'est une championne de la route, mais aussi une familiale économique, une confortable "4 portes". Mais venez, essayez-la, et jugez vous-même!

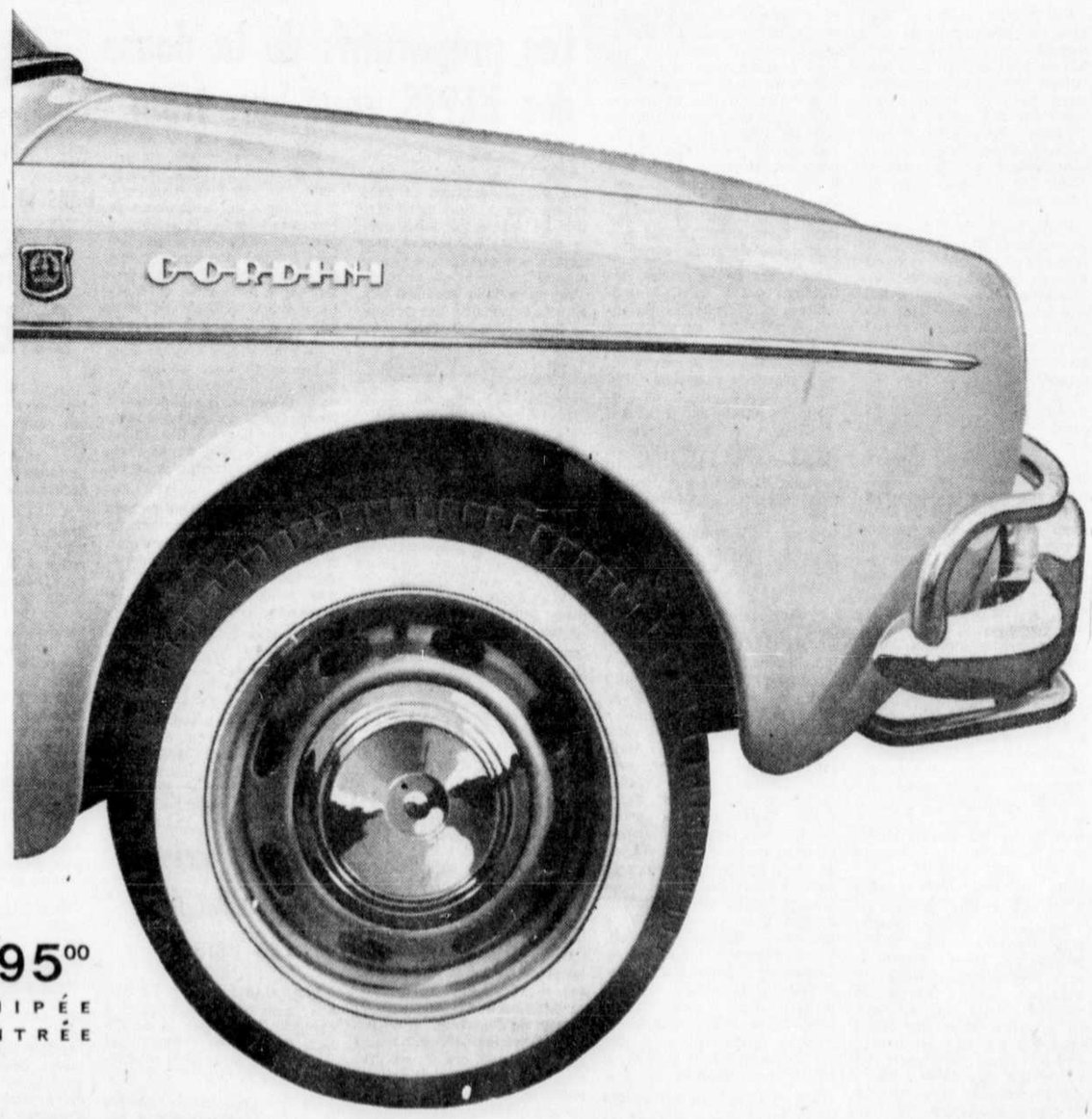

RENAULT GORDINI— SEULEMENT $1895.00
TOUT ÉQUIPÉE
PORT D'ENTRÉE

AGENTS RENAULT

GARAGE WILLIE LTEE, 3432 rue Masson, Montréal.
MONTREAL DAUPHINE, 306 rue St-Zotique est, Montréal.
VALLY AUTO INC., 3278 boul. LaSalle, Verdun.
TRICOLOR MOTORS LIMITEE, 275 chemin Lakeshore, Pointe-Claire.
CLAUDE TREMBLAY AUTO ENRG., 100 boul. Métropolitain, Ile Perrot.
MARIONS AUTOMOBILES LTEE, 1145 boul. Manseau, Joliette.
AUTOMOBILES RENAULT CANADA LTEE, 8555 chemin Devonshire, 1824 rue Ste-Catherine ouest, Montréal.
BOULOGNE AUTOMOBILES LTEE, 750 rue Victoria, St-Lambert.
GENERAL AUTO PARTS INC., 2695 rue Dessaulles, St-Hyacinthe.
GARAGE YVAN MORAND, 116 boul. 9C, St-Constant.
LUCIEN DAGENAIS & FILS LTEE, 603 boul. Labelle, Fabreville.
BEAUVAIS AUTOS LTEE, 3 rue de Bourgogne, Fort Chambly.
MARC LABERGE INC., Boul. St-Jean-Baptiste, Routes 3 et 4, Châteauguay.

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.

Le Dr Roch Boivin est optimiste

Le Saguenay aura son aéroport à St-Honoré

CHICOUTIMI. — Avec la collaboration des municipalités et des Chambres de commerce de la région, avant longtemps, le Saguenay aura son aéroport civil à Saint-Honoré.

C'est sur ce ton plein d'optimisme que le maire de Chicoutimi-Nord, le Dr Roch Boivin, a proclamé, hier soir, au conseil municipal, la Semaine de l'aviation. Le magistrat a d'abord félicité le beau travail du Club d'aviation du Saguenay, qui a organisé cette promotion de l'aviation, sur les pistes désaffectées de Saint-Honoré.

Un peu plus loin, le maire a émis l'opinion que si tout le monde se donne la main, on réalisera l'aéroport civil tant souhaité dans la région.

On sait que c'est le premier but du Club d'aviation du Saguenay, de promouvoir et de faire connaître les avantages de l'aéroport de Saint-Honoré, qui n'a pratiquement jamais servi, comme tel. Le club l'utilise aujourd'hui, pour le fonctionnement de son école de pilotage.

Au jour le jour...

ON FETE LE PRESIDENT

A l'occasion du dixième anniversaire de sa fondation, l'Association des professeurs d'Arvida a fêté, récemment, son président, M. Maurice Dinelle. Prenant la parole, M. Dinelle remercia ceux qui le soutiennent dans son travail de direction, et souligna spécialement l'anniversaire de l'Association. Il rappela le travail méritoire des Poirier, Poulain, Girard et de tous les autres anciens présidents. Dans une courte allocution qu'il prononçait à la fin de la réunion, M. le curé J.-A. Fortin, aumônier du groupe, demanda aux instituteurs présents de demeurer unis dans leur profession.

LE PERE AMBROISE AU SAGUENAY

Le Père Ambroise était de passage au Saguenay en fin de semaine. En visite chez son frère, M. J.-P. Lafortune, le religieux globe-trotter a prêché et dit sa messe, dimanche, à l'église St-Philippe, d'Arvida.

LE COURS DE NATATION DE LA CROIX-ROUGE

Les cours de sécurité aquatique, donnés par la locale Jonquiéroise de la Croix-Rouge canadienne débuteront le 19 simultanément dans trois piscines. Il s'agit en l'occurence des piscines du Patro St-Dominique, St-Laurent et Ste-Famille. Toutes les inscriptions sont reçues par M. Lauréat Girard, responsable de la section de Jonquière.

EXAMENS DU BACCALAUREAT LE 10

Les étudiants des trois collèges classiques de la région affronteront les examens du baccalauréat à partir de samedi le 10 jusqu'à jeudi le 15. Tous les élèves des classes de versification, rhétorique, philo 1 et philo II devront subir ces épreuves au collège de Jonquière, au petit séminaire de Chicoutimi et au collège classique d'Alma.

UN PARI DOUBLE DE $966.10

La 2e course a fait des heureux, hier à la piste de courses sous harnais, de Jonquière en fin de semaine. La combinaison 7-6, avec les chevaux Accent et Rockett Express, a remporté la jolie somme de $966.10. La somme-record de $1215.90, remportée par un pari double en 1957, n'a cependant jamais été égalée.

CADETS DE L'AIR A BORDEN

M. Joseph Venis, représentant du comité civil provincial, a annoncé, dimanche, que deux cadets de l'air de l'escadrille 634 de l'école secondaire Sacré-Coeur, de Jonquière, se verront confier des privilèges spéciaux par l'armée de l'air canadienne. Il s'agit du sergent Jean-Baptiste Thibeault et du sergent Gérard Roy, qui suivront pendant sept semaines à Borden, en Ontario, des cours de chefs de file aux frais de la Ligue des cadets de l'air.

A l'Ecole secondaire de Jonquière

Les cadets de l'air font une très bonne impression

JONQUIERE. (L.B.) — "C'est avec des jeunes gens de votre trempe qu'on peut espérer beaucoup de la génération montante". Prenant la parole après avoir passé en revue l'escadrille 634 des cadets de l'air de l'école secondaire, le capitaine de groupe Baxter Richer, commandant de la base de Bagotville, résumait ainsi des impressions.

Poursuivant son allocution, le capitaine Richer, héros de la dernière guerre et commandant de la désormais fameuse escadrille "Alouette", a félicité les cadets pour leur magnifique tenue, leur esprit de discipline et leur souci de la perfection; il a aussi exprimé sa joie de se trouver au sein de la population de Jonquière. Après lui, M. François Lapointe, président du comité civil local, s'est dit très fier de son escadrille. Il a tenu à faire remarquer aux cadets, tant anciens que nouveaux, qu'ils doivent profiter au maximum de la formation que leur donne l'armée de l'air du Canada". Il est de votre devoir, a-t-il ajouté, de vous montrer dignes, non seulement dans les parades régulières, mais partout, dans les endroits publics, sur la rue, en uniforme ou en civil".

M. Joseph Venis, représentant officiel du comité civil provincial, a profité de l'occasion pour manifester la surprise agréable que lui causait la tenue impeccable des cadets. Après avoir noté le grand nombre de jonquiérois qui assistaient à la revue, dans la cour-arrière de l'école secondaire Sacré-Coeur de Jonquière, il s'est dit enchanté du soutien constant apporté aux cadets par la population.

Auparavant, les cadets avaient présenté leur salut général aux invités d'honneur, pour défiler ensuite devant le capitaine Richer. Celui-ci a procédé alors à son inspection, en circulant entre les rangs des cadets fixés au garde-à-vous. Une fois la revue terminée, les cadets ont exécuté des exercices de précision et un numéro de chorégraphie.

Le R. F. Ephrem a présenté les remerciements de l'escadrille à tous ceux qui ont prodigué leur aide à cet organisme. Il a ainsi remercié les membres du comité civil, les autorités de la commission scolaire et celles de l'école secondaire Sacré-Coeur. Le Révérend Frère s'est plu à énumérer les manifestations extérieures auxquelles l'escadrille 634 s'est adonnée cette année sous l'égide de son commandant, M. Roger Dufault. Il a mentionné la tournée des coquelicots, les parades d'église et du Jour du souvenir, la remise des grades, les démonstrations et services d'ordre au festival étudiant, les épreuves du "Walsh Drill Competition" et du "Ilsley Band Competition", ainsi que nombre de visites industrielles.

Au cours de la remise des trophées qui a suivi, la médaille de la fondation Strathcona, présentée annuellement au cadet qui s'est le plus distingué par son esprit de discipline, a été décernée à Jocelyn Boily. Pour la dexième année consécutive, l'escadrille 634 a obtenu le "Bagotville Drill Trophy", qui est donné annuellement à l'escadrille dépendant de la base de Bagotville qui s'est le plus distinguée par son efficacité générale. Le trophée Gagnon et Lapointe, attribué au meilleur tireur de précision, a été décerné à Jean-Baptiste Thibeault.

D'autres trophées ont été également attribués : Claude Boissonneault pour le maniement des armes; à Roland Lessard, pour l'efficacité du corps de musique; Yves Lemieux, pour les exercices militaires de précision; aux cadets Yves Lemieux, Alain Boily et Robert Patoine, pour leur assiduité aux parades régulières; au caporal Jean-Claude Simard pour sa serviabilité; au sergent Raynald Gagnon, pour son esprit d'équipe. Des écussons d'ancienneté ont été remis aux 9 cadets qui font partie de l'escadrille depuis 4 ans; ce sont : Yves Lemieux, Raynald Gagnon, Carol-Blanchet, Claude Boissonneault, Jean-Batiste Thibeault, Jean-Marc Ouellet, Jocelyn Boily, Jean-Claude Simard et Gilles Lavoie. 7 anciens cadets ont reçu des certificats de mérite pour avoir rempli intégralement le programme de la ligue des cadets de l'air du Canada; il s'agit de MM. Claude Poirier, Michel Fortin, Claude Brisson, Georges-Henri Bouchard, Marcel Lavoie, Jean-Pierre Fortin et Christian Jean. Tous ces anciens sont des fondateurs de l'escadrille 634.

EXPOSITION D'EQUIPEMENT DE CAMPING — Le comité d'aide aux scouts du Jeune commerce de Kénogami avait organisé, en fin de semaine, au Memorial Hall de Kénogami, une exposition d'équipement de camping. Sur la vignette, dans l'ordre habituel, Mgr Henri Fortier, curé de Ste-Famille; le maire de Kénogami, J.-O. Bradet; le surintendant du bien-être et des relations extérieures de la compagnie Price, George McNaughton, et le responsable du comité d'aide aux scouts du Jeune commerce, Jean-Paul Fortin.

La Consol. aménage à Roberval – Disparition du dépôt La Lièvre

ROBERVAL. (A.B.) — La Consolidated Paper Corporation a décidé de fermer son important dépôt de La Lièvre, et pour le remplacer, elle construira des bureaux, un entrepôt et un garage dans la ville de Roberval.

M. Armand-W. Veillette, surintendant local de la compagnie, nous informe que la construction commencera aussitôt que possible et sera terminée à l'automne. La Consolidated Paper a fait les arrangements nécessaires avec le Canadien National pour construire près des voies ferrées et de la gare, sur le boulevard Marcotte. Ce nouveau dépôt desservira les deux districts de la Tranche et de Nicaba.

Cet important changement dans l'organisation administrative de la Consolidated Paper dans la région est un signe évident de confiance en l'avenir de Roberval et devrait contribuer à activer les affaires locales. Plusieurs nouvelles familles viendront sans doute s'installer dans le chef-lieu.

Le dépôt de la Lièvre existe depuis une quarantaine d'années. C'est un endroit familier aux milliers de travailleurs forestiers et aux nombreux touristes. Ce n'est pas sans regret que plusieurs le verront disparaître.

Le maire de Chicoutimi-Nord s'objecte au paiement d'un compte de $230 à Chicoutimi

CHICOUTIMI-NORD. (A.F.) — Le maire de Chicoutimi-Nord, appuyé des quatre échevins présents à l'assemblée du Conseil municipal, hier soir, s'est objecté au paiement d'un compte de $230 soumis par la ville de Chicoutimi pour aider à défrayer les dépenses encourues lors de la présentation du bill sur la taxe de vente, à Québec, il y a quelque temps.

"Je ne crois pas, de dire le Dr Roch Boivin, que nous devions aussi payer et pour défendre nos intérêts et celui qui nous poursuit . . . "

Le premier magistrat a suggéré que l'on fasse un relevé détaillé de la distribution de la taxé de vente dans le comté. Cette demande, selon le maire, pourra faire le contenu d'un rapport.

Le Dr Boivin a laissé savoir qu'il fera connaître ce relevé à la prochaine réunion des maires du comté.

Dans le même ordre d'idée, le président du Conseil municipal de Chicoutimi-Nord, a affirmé que la ville de Chicoutimi bénéficiait d'un "roulement de $100,000" grâce à la perception de la taxe de vente. "Et nous, de dire, le magistrat nous ne profiterions pas des fonds et de l'intérêt de 6 pour cent qui en découle . . . ?"

Le premier citoyen de Chicoutimi-Nord s'est formellement objecté au paiement du compte de $230, bien que la ville de Chicoutimi, selon les opinions émises, puisse prélever cette somme sur le montant de la taxe de vente à remettre à Chicoutimi-Nord.

Un cas de congédiement

Chicoutimi-Nord remettra l'affaire à son avocat

CHICOUTIMI - NORD. (A.F.) — Le conseil municipal de Chicoutimi-Nord, à la demande du maire, le Dr Roch Boivin, remettra entre les mains du conseiller juridique de la ville, une affaire relative au congédiment d'un employé.

Ce dernier s'est présenté, hier soir, à la table du comment complet de son salaire et seil, afin de réclamer le paie- son livret d'assurance-chômage. Le citoyen qui dit avoir travaillé pour la ville, durant cinq ans à périodes distancées, a accusé l'échevin Paul-Eugène Tremblay d'avoir ordonné son congédiement, en décembre dernier, et de ne pas avoir reçu complètement son dû.

Pointé du doigt par le contribuable "lésé", l'échevin a affirmé : "oui je vous ai fait congédier, parce que je vous ai pris en défaut . . . "Selon M. Tremblay, l'employé en question, qui agissait comme contremaitre, aurait fait travailler pour lui un autre employé de la ville, sur le temps de la municipalité . . .

Le demandeur s'est défendu en déclarant : "oui je l'ai fait, mais j'ai payé le temps que cet homme a passé à mon service, soit environ trois quart d'heure. Evidemment j'ai peut-être mal fait. Mais je suis au service de la ville depuis cinq ans et j'ai toujours fait mon travail comme il le faut."

Le maire est intervenu dans la discussion, disant qu'il y avait eu quelques irrégularités de part et d'autre dans cette affaire. "Ceci, dit-il, est du domaine de la légalité et je crois qu'il serait préférable de remettre cette affaire entre les mains du conseiller juridique de la ville . . ."

Les préparatifs de la danse des KEPIS vont bon train

ALMA. (G.P.) — Les organisateurs de la danse des képis sont particulièrement affairés, cette semaine, alors qu'ils vérifient les derniers détails de cette manifestation prévue pour samedi soir prochain, à l'aréna d'Alma.

Au cours de la journée d'hier, on a fait connaître une première liste des corps publics qui ont accepté d'en être.

Signalons qu'il y aura là les Fronstiersmen, le corps des policiers d'Alma, les scouts de Riverbend, l'harmonie d'Alma, la garde du Sacré-Coeur d'Alma, les routiers d'Alma, les guides d'Alma. On a également l'assurance que plusieurs autres groupements seront du nombre.

Tout ce spectacle sera centré sur la venue du corps des majorettes de Trois-Rivières, reconnu comme l'un des meilleurs de la province de Québec.

Du côté des autorités religieuses et civiles, la danse des képis sera rehaussée par la présence de M. le Curé Léo Dufour, de la paroisse St-Pierre, d'Alma. Les membres du conseil de ville de l'Isle-Maligne, ceux du conseil de Riverbend, le président de la Chambre de commerce senior et junior, le président de la Commission scolaire d'Alma, des représentants de la compagnie Price, du conseil de ville d'Alma et de la Commission scolaire de cette ville.

Le publiciste de l'organisation a fait savoir que, jusqu'ici, la vente des billets n'a pas vraiment démarré. Il souligne qu'il faudra que la population se montre plus empressée, dans le but de libérer les guichets de l'aréna, le soir même de la représentation.

Ajoutons qu'on attend de 3,000 à 4,000 personnes. Les enfants pourront assister au spectacle, à la suite d'entente spéciale, et des billets spéciaux leurs seront vendus le soir même du spectacle.

Par ailleurs, on est maintenant assuré que l'harmonie d'Alma prêtera son concours, pour le succès de cette soirée sans précédent. Le directeur du groupe, M. Normand Laprise, a déclaré, au début de la semaine, qu'il serait heureux de contribuer avec ses musiciens à la réussite de l'initiative des directeurs du football à Alma.

Jean Croteau démissionne

CHICOUTIMI. (G.P.) — Le secrétaire de l'Association des culturistes du Saguenay, M. Jean Croteau, a remis sa démission après le concours pour le championnat canadien, mentionnant que le manque de coopération des sept autres membres l'incitait à agir ainsi.

Celui qui a fait le plus pour les poids et haltères au Saguenay, a précisé qu'il avait remis sa démission au président de la zone du Saguenay, M. Adrien Gilbert, et que, désormais, il ne s'occuperait que de son protégé, le jeune Daniel Vaillancourt, de Chicoutimi, considéré comme le plus beau prospect au pays.

Jean Croteau s'occupe activement de l'Association des haltérophiles depuis plus de dix ans, et après avoir constaté le peu de succès financier de la compétition présentée samedi, à Chicoutimi, il a jugé qu'il avait fait son temps.

Kénogami accepte la démission de M. Léo Paradis

KENOGAMI (LB) — Le conseil municipal de Kénogami a enregistré hier soir la démission de M. Léo Paradis, qui y occupait une siège d'échevin depuis 27 ans.

En l'absence de M. Paradis, le maire Ovide Bradet a demandé au greffier de la ville de prendre note de sa démission, qui devenait automatique par suite de l'aliénation faite par ce dernier de sa seule propriété à Kénogami. L'ancien échevin s'en va en effet établir domicile à Chicoutimi.

Tous les membres du conseil ont prodigué leurs louanges et leurs remerciements à l'endroit du démissionnaire. Le maire Bradet s'est plu à dire qu'il fallait voir en M. Paradis un homme de mérite, qui a gouverné Kénogami aux "années creuses" et s'est acquis une enviable réputation d'intégrité et de droiture". "C'était un homme en qui on pouvait avoir confiance", ont affirmé plusieurs échevins, M. Paradis, qui a fait carrière dans l'assurance prend maintenant sa retraite.

Dans la ligue du comté de St-Maurice

Le Shawinigan-Sud et le St-Etienne l'emportent

SHAWINIGAN — Le Saint-Etienne et le Shawinigan-Sud ont remporté des victoires de 8-7 et de 11-4 dimanche dans des joutes régulières de la ligue de baseball du comtés de St-Maurice.

A St-Etienne, le club de l'endroit est sorti victorieux 8-7 contre l'OTJ de St-Boniface, grâce à R. Landry, qui a relevé Gaston Bellemare au monticule à la sixième manche. Avant de céder sa place à R. Landry, le lanceur victorieux, G. Bellemare avait retiré huit frappeurs au bâton. G. Bellemare a de plus frappé un circuit avec trois hommes sur les buts pour faire compter quatre points. J.-P. Plourde du St-Etienne a aussi brillé avec deux coups sûrs. Les joueurs du St-Etienne ont réussi quatre double-jeux dans la partie. Pour St-Boniface, la défaite est allée à Milette. Dupont et Juneau ont brillé à l'offensive pour St-Boniface, en frappant chacun deux coups sûrs.

Shawinigan-Sud a brillamment inauguré sa saison en écrasant le Shawinigan 11-4, à la suite d'une solide performance d'Arthur Leclerc. Ce dernier, tout en retirant frappeurs au bâton, a limité les joueurs du Shawinigan à sept coups surs seulement. Leclerc s'est de plus distingué avec trois coups sûrs, dont un circuit. Les autres joueurs du Shawinigan-Sud à briller au bâton sont Bastien et Sauvé avec trois coups surs chacun et G. Bayard avec deux coups sûrs. Pour Shawinigan, Jacques Lafrenière a subi la défaite. Béland, Lafrenière et Boisclair se sont distingués à l'offensive pour Shawinigan.

Perte de $25,000 de revenus par la ville de Kénogami

KENOGAMI. (L.B.) — La diminution des tarifs d'électricité, prévue par le règlement dont le conseil municipal de Kénogami a donné avis de motion hier soir, signifiera pour le budget de la ville une baisse globale de revenus d'environ $25,000.

Le nouveau barème des tarifs établit à $1.00 le prix des 20 premiers kilowatts-heures, à $2.70 les 180 suivants, et à $4.80 les 600 autres. Après 800 kilowatts-heures, chaque kilowatt supplémentaire vaudra 0.01. Selon l'ancienne échelle des prix, les 25 premiers kilowatts en coûtaient $1.00, les 75 suivants $2.25 et chacun des autres 0.015.

En vertu du nouveau règlement, le consommateur moyen réalisera donc une économie substantielle sur les sommes qu'il affecte mensuellement à sa consommation d'électricité.

Expansion considérable de la ville

Construction de 535 nouvelles maisons à Alma de 1955 à 1961

ALMA. (P. T.) — Il s'est construit 535 nouvelles maisons à Alma au cours des six dernières années, dont le coût, déclaré lors de l'obtention de permis, s'élève à $5,718,450. Voilà un indice certain du progrès considérable et de l'expansion extraordinaire de la ville d'Alma. De plus, ces 535 nouveaux propriétaires ont contribué à porter le nombre des propriétaires à plus de 50 p.c. des résidents de la ville d'Alma.

C'est donc avec fierté que le conseil municipal a pris connaissance de ces statistiques, lundi soir, lors de la séance régulière du conseil : ces statistiques étaient contenues dans le rapport mensuel de la commission d'habitation et d'urbanisme.

On constate, à l'aide de ces chiffres, que la ville d'Alma est l'une des villes de la région où la construction n'a pas ralentie au cours des dernières années ; bien plus, elle augmente sans cesse au point que, cette année, on s'attend d'enregistrer un nouveau record, si l'on s'en tient aux chiffres des 5 premiers mois.

En effet, depuis le début de l'année, la commission d'habitation a accordé 101 permis pour un montant total de $917,080, dont 53 pour de nouvelles maisons dont le coût atteint $626,150. Ces chiffres parlent par eux-mêmes, si l'on considère que l'an dernier, à la même date, on n'avait alloué que 35 permis pour un montant de $222,600, dont 14 pour de nouvelles maisons.

"Il fait donc bon de vivre à Alma", comme le disait récemment le maire Paul-Emile Harvey. "Chacun veut devenir propriétaire parce que la propriété a toujours sa valeur à Alma".

Les facteurs

Plusieurs facteurs ont occasionné cet essor considérable de la construction à Alma. Disons d'abord que c'est le centre de toute la région, non seulement le centre géographique du Saguenay, mais également le centre commercial et industriel du Lac-St-Jean; on y jouit de tous les services d'une grande ville et rien n'est négligé pour donner le maximum de confort et de sécurité à chacun.

L'application sévère des règlements de zonage et de construction ont également joué un rôle prépondérant; de même que le plan directeur qui sera en force d'ici quelque temps. L'aménagement de nouveaux secteurs, l'urbanisation de la cité et l'amélioration de la construction ont aussi poussé cette expansion.

La compréhension du conseil municipal a été enfin la raison principale de ces succès dans le domaine de la construction. Il fallait être entreprenants, dynamiques et même braves pour promouvoir tous les travaux municipaux de ces dernières années, à l'aide d'emprunts approuvés par la population. C'est en somme, ce qui a permis à la construction de prendre un tel essor.

Un record

Peu de villes de la province avec une population égale à celle d'Alma, peuvent s'enorgueillir de posséder un tel record dans le domaine de la construction.

En effet, la commission d'habitation et d'urbanisme a émis, au cours des six dernières années, 1,029 permis pour un montant de $11,665,804. Il est intéressant de jeter un coup d'oeil sur les statistiques de 1955 que voici:

La construction elle-même a nécessité l'émission de 682 permis au montant de $10,806,210 répartis comme suit: 535 nouvelles maisons au coût de $5,718,450, qui ont donné plus de 650 logements; 20 permis pour de nouveaux commerces au coût de $1,174,249; 9 permis pour des postes d'essence au coût de $223,500. Les édifices publics, au nombre de 8, ont coûté $1,449,500; on compte également 10 permis pour entrepôts au montant de $21,150, et 90 permis pour garages particuliers au coût de $52,370.

La Commission scolaire y a été également pour une large part en obtenant 11 permis pour ses constructions au coût de $2,257,000.

Pour les réparations, on compte 334 permis, soit 257 pour des maisons au coût de $441,660, et 77 pour des commerces au montant de $414,200.

Constructions importantes

Parmi les constructions importantes qui ont été érigées au cours des 6 dernières années, mentionnons : 1955 : écoles St-Pierre et Ste-Thérèse : $180,000.
1956 : piscine $65,000 ; école St-Jude $200,000 ; école des métiers $630,000 ; Hôtel-Dieu $600,000.
1957 : bureau de poste $400,000 ; pensionnat des frères Maristes : $130,000.
1958 : agrandissement de l'école Ste-Thérèse $48,000 ; agrandissement du palais des quilles $100,000 ; garage du Bell Telephone $100,000.
1959 : école St-Georges $90,000 ; agrandissement de l'édifice du Bell Telephone $211,450 ; édifice Trefflé Harvey $60,000 ; édifice Paul Bérubé $25,000.
1960 : édifice Ruelland et Dubé $35,000 ; édifice Médéric Harvey $60,000 ; chapelle funéraire $33,600 ; agrandissement de l'école Champagnat $500,000 ; école Damase Boulanger $227,000 ; agrandissement de l'école St-Pierre $227,000 ; école d'apprentissage $25,000.
1961 : aéroport $32,900 ; maison des oeuvres $118,000.

Records à battre

Selon les prévisions de la commission d'habitation et d'urbanisme, tous les records précédents dans le domaine de la construction seront dépassés cette année.

Le plus fort montant de construction a été atteint en 1956 alors qu'on a émis des permis pour un montant de $2,758,230. Par contre, c'est en 1958 qu'on a émis le plus grand nombre de permis, soit 190 et c'est la même année qu'on a enregistré un record dans la construction domiciliaire avec 133 résidences.

Valeur des constructions

La valeur des constructions domiciliaires a considérablement augmentée au cours des 6 premières années. En effet, la valeur moyenne des résidences, en 1955, était de $8,583, alors qu'elle atteignait $10,695 en 1958 et $12,025 en 1960.

L'urbanisme a contribué pour une large part à l'amélioration de la construction : on construit mieux parce que les terrains sont plus grands, le zonage est mieux respecté et les règlements de construction sont plus sévères. L'usage de la pierre à la place d'autres matériaux a également donné plus de valeur aux propriétés.

Voilà donc des réalisations dont toute la population d'Alma doit être fière.

Nouveau cours à l'école moyenne d'agriculture

CHICOUTIMI. (A.J.) — Un nouveau cours a débuté à l'école moyenne d'agriculture de Chicoutimi, sous la direction de l'abbé Lucien Tremblay. Les jeunes filles remplacent les garçons qui ont quitté l'établissement il y a quelques semaines. Deux groupes se succèdent ainsi chaque année.

Celui-ci durera jusqu'au dernier vendredi de septembre. Il consistera surtout en enseignement d'arts ménagers sous la direction de religieuses, puis de notions d'embellissement, d'horticulture et même de culture d'un potager.

Le personnel enseignant sera constitué comme par l'année dernière.

même jeune fille . . . même robe—
la seule différence, c'est PLAYTEX!

SANS PLAYTEX

La silhouette est jolie, mais est-elle bien mise en valeur? La robe est élégante, mais ne pourrait-elle pas être améliorée? Où est le défaut? Est-ce la silhouette elle-même? Ou est-ce le soutien-gorge?

AVEC PLAYTEX

Même robe, même jeune fille. Mais quelle différence! Voici une silhouette séduisante, si féminine. Ce qu'un soutien-gorge White Magic Playtex a fait pour cette jeune fille, il peut le faire aussi pour vous.

le nouveau soutien-gorge rembourré
*white magic** **Playtex***

La différence est frappante! Vous verrez combien le soutien-gorge "White Magic" de Playtex rend vos robes plus seyantes. Et vous serez tellement plus féminine, avec une liberté de mouvement, un confort parfait, un soutien naturel. Le nouveau "White Magic" de Playtex est un soutien-gorge ultra-léger en coton brodé, avec un complément de mousse qui donne une ligne parfaitement naturelle. Et il s'ajuste si bien! Essayez le "White Magic" aujourd'hui même. En blanc, de 32A à 36B. $3.00 seulement.

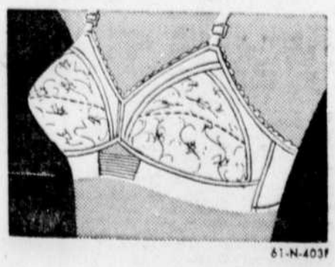

DANS TOUS LES BONS MAGASINS

61-N-403F

*Marques déposées

Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241
Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239

SAGUENAY LAC ST-JEAN

NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

Chicoutimi déduit les frais du bill

Rebondissement d'une grave polémique: la taxe de vente

par Gaston OUELLET

JONQUIERE. — La violente polémique qui a divisé les principales villes de la région du Saguenay, au sujet de la taxe de vente, aura de nouveaux rebondissements, à la suite de la décision unilatérale prise par la ville de Chicoutimi de partager, au prorata de la population, les frais et honoraires encourus pour la présentation de son bill.

Les villes d'Arvida, Jonquière et Kénogami se sont objectées à payer leur quote-part du montant de $12,463.93, exigés par les procureurs de la ville de Chicoutimi, Mes Angers et Fradet, pour la présentation du bill à Québec. Les maires des autres villes de la zone ont même été convoqués à une réunion qui doit avoir lieu le 16 courant, à Arvida, afin de discuter de la question.

A Jonquière

Les autorités municipales de Jonquière n'ont pas prisé la façon de procéder de la ville de Chicoutimi qui a retenu une somme de $815.65 à même le montant de $22,090.54, représentant la part du revenu de la taxe de vente pour Jonquière, pour la période du 16 avril au 15 mai.

La ville de Chicoutimi, comme on le sait, perçoit le montant global de la taxe de vente, pour ensuite faire la distribution des chèques aux différentes villes de la zone. Ces dernières n'ont pas été prévenues de la décision prise par la ville de Chicoutimi.

En faisant part de l'intention du conseil de Jonquière de ne pas payer sa quote-part des frais de présentation du bill de Chicoutimi, le maire Jean-Joseph Bouchard a souligné que la ville attendrait la rencontre avec les autres maires de la zone à Arvida, avant de prendre toute décision à ce sujet.

Par ailleurs, le conseil de Jonquière a accepté de payer $2,107.71 à Me Toussaint McNicoll et $598 à Me Paul Roy, qui ont agi comme procureurs des villes oppositionnistes lors de la présentation des bills privés. Les villes d'Arvida, Jonquière et Kenogami doivent payer, au prorata de leur population, une somme de $4,229.49 à Me McNicoll et $1,200 à Me Roy.

A Kénogami

Les autorités municipales de Kénogami ont également manifesté leur totale désapprobation devant le geste posé par la ville de Chicoutimi de retenir un montant de $361. Elle devait normalement recevoir $9,861 pour la période du 16 avril au 15 mai. Par ailleurs, elles ont accepté de payer leur quote-part de $800 et $239.20 à Mes McNicoll et Roy.

Posant comme principe que la "chose était inacceptable", le maire J.-O. Bradet a d'abord demandé aux échevins de considérer la possibilité "d'intenter des procédures" contre la ville de Chicoutimi.

L'échevin Alonzo Gravel a cependant fait remarquer que "pareille instance" pouvait facilement entrainer des "frais de l'ordre de $500" à la ville de Kénogami.

"A mon avis, d'ajouter l'échevin, il serait préférable de recourir aux bons offices de la Commission municipale et des autres organismes provinciaux, pour exercer des pressions auprès de la ville de Chicoutimi, afin de lui faire entendre raison. Il est moins dispendieux, dans ce cas, d'agir par l'intermédiaire de l'opinion publique, que par celui des avocats". Tous les membres du conseil se sont ralliés à lui.

A Arvida

L'opposition a également été unanime à Arvida. Les échevins ont pris connaissance de la décision du conseil de Chicoutimi au cours d'une séance du comité plénier tenu, hier soir.

En l'absence du maire Georges Hébert, le maire suppléant, l'échevin Alcide Théberge, a déclaré "qu'aucune position officielle" n'avait encore été prise, mais que les échevins avaient manifesté leur opposition catégorique, au cours de la séance du comité.

La ville de Chicoutimi a retenu un montant de $412.42 à la ville d'Arvida. Elle devait normalement recevoir $11,169.79. La part de cette dernière pour les frais et dépenses de Mes McNicoll et Roy est de $1,307.76, soit $1,018.73 pour Me McNicoll seulement.

Cette dispute entre les principales villes du Saguenay remonte au début de la présente année, alors que la ville de Chicoutimi tenta d'obtenir de la Législature provincial, la permission de diviser la zone actuelle de la taxe de vente, afin de s'en remettre à la loi qui autorise toute municipalité, d'établir seule ou avec d'autres, sa propre taxe de vente.

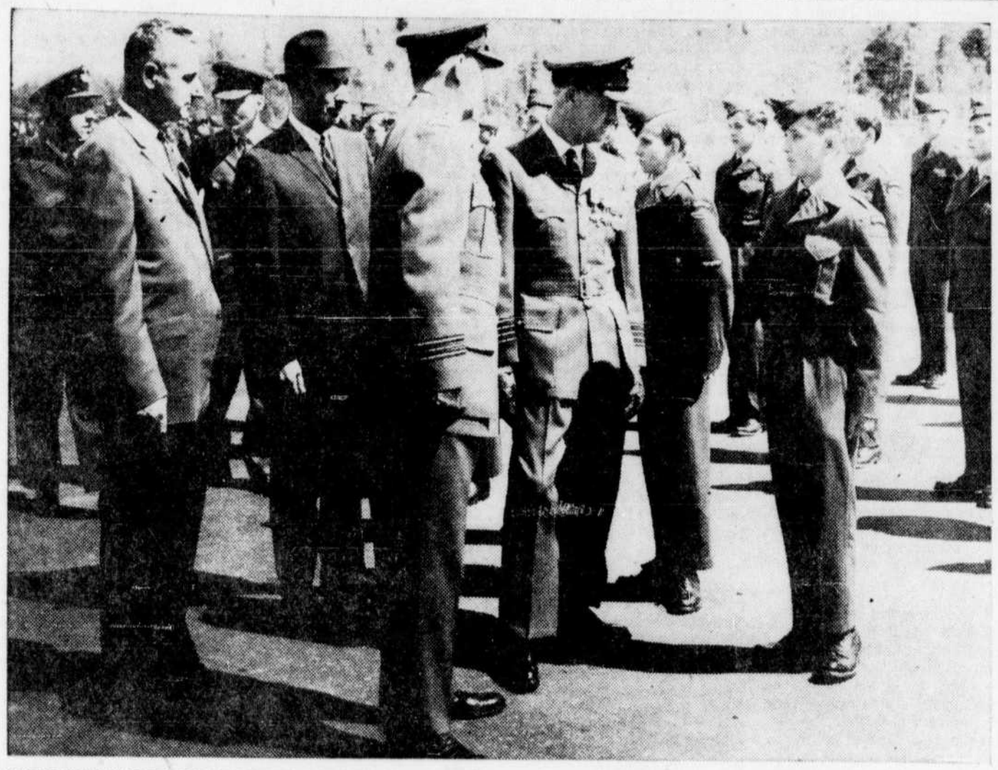

INSPECTION DES CADETS DE L'AIR — Le capitaine de groupe Baxter Richer, commandant de la base de Bagotville, passe ici en revue les cadets de l'air de l'Ecole secondaire Sacré-Coeur, de Jonquière. Le capitaine de groupe Richer est accompagné, dans l'ordre habituel, par MM. François Lapointe, J. Venis, représentant du président du comité civil provincial, et Roger Duffault, commandant de l'escadrille 634.

Le "malaise" au service de la police

Le maire Gauthier présidera la Commission d'enquête formée hier

par Marcel TREMBLAY

CHICOUTIMI. — Le maire Rosaire Gauthier agira à titre de président de la Commission d'enquête qui vient d'être formée pour établir la véracité des représentations faites au conseil municipal, concernant l'administration du service de la police, à Chicoutimi.

Cette commission, instituée au cours de l'assemblée du comité d'hier, par l'approbation d'une résolution préparée par le conseiller juridique, comprendra également les membres du Comité de feu et de la police, les échevins Roland Roy, Edgar Tremblay et Charles Girard; un secrétaire, M. Gaston Carrier, tandis que Me Roland Angers a été nommé procureur.

Les faits ou prétendus faits sur lesquels la commission devra enquêter, selon la résolution approuvée, s'étendront sur une période allant du 1er janvier 1959 au 15 mai 1961. Un rapport de l'enquête décrétée devra être remis au conseil municipal le ou avant le 10 juillet 1961.

Dans la résolution adoptée au comité, on souligne qu'il est dans l'intérêt de la municipalité de faire élucider des faits ou prétendus faits par des témoins interrogés sous serment ou de tout autre manière. La commission fera enquête sur les points suivants.

Sur un ou des malaises ou prétendus malaises existant dans le département de la police de Chicoutimi; sur certaines révélations qui auraient été faites à des journalistes, vraisemblablement par des membres de la police municipale; sur un certain vol ou prétendu vol de $20 environ et sur certaines autres sommes d'argent qui seraient disparues.

On enquêtera aussi sur la sécurité des personnes détenues et sur les effets personnels de ces personnes, sur d'autres faits ou prétendus faits non précisés, mais qui seraient de nature à laisser planer des doutes sur l'honnêteté ou la conduite du département de la police.

Lajeunesse Holdings, 9559, boulevard Lajeunesse; 5 immeubles d'appartements de 30 unités sur les rues Fleury, Meilleur et Sauvé à Montréal. Projet de $3,000,000. Morris Melamed et Michael Fish, architectes.

Les quilleurs d'Alma mettent un terme à la saison 1960-61

ALMA. (GP) — Le Palais des quilles d'Alma a définitivement terminé sa saison 1960-61 et les adeptes de ce sport se sont rencontrés une dernière fois, samedi soir, à l'occasion d'une soirée récréative qui marquait la remise officielle des trophées.

L'événement s'est déroulé dans la salle Monaco de l'hôtel Royal, à Alma, et il a réuni plus de 200 quilleurs et quilleuses d'Alma et des paroisses environnantes.

La cérémonie consacrée à la remise des trophées a duré plus de trente minutes et elle a été dirigée par Rosaire Pelletier, puisque l'événement était radiodiffusé.

Au total, une bonne cinquantaine de prix et trophées ont été remis à cette occasion aux plus méritants dans les différentes ligues. Il faut faire exception ici pour la ligue sénior, de la ligue Price et la ligue de l'Alcan, comme quelques autres ligues individuelles, qui ont leurs soirées respectives pour souligner une fin de saison.

Au cours de la cérémonie de samedi soir, on a remarqué les méritants et les méritantes de la ligue Indépendante, Industrielle, Sénior-mixte, Junior mixte, Junior féminine, le tournoi du Temps des fêtes ,le tournoi de fin de saison et le tournoi pour le championnat de la salle.

On remarquait la présence de tous les commanditaires des différentes équipes.

Procès intenté pour vol de "guenilles" ?

JONQUIERE. (G. O.) — Le conseil de Jonquière a autorisé, sur division, son directeur de police à continuer son enquête et à poursuivre en justice les personnes qui ont dérobé des draperies et des tuiles pour plancher, au cours des travaux de rénovation de l'hôtel de ville.

La décision a cependant donné lieu, hier soir, à une violente discussion entre les échevins. Les conseillers Gilles Simard et Jean-Joseph Gauthier se sont objectés à la décision prise par leurs collègues, au cours du comité plénier du 1er juin.

L'échevin Simard devait expliquer que l'un des coupables "était sous l'impression" que les draperies lui avaient été données et qu'il les avait remises par la suite à la ville. "On veut faire un procès et emprisonner les coupables pour des 'guenilles' qui ne valent rien", de dire l'échevin Simard, en précisant que le montant des tuiles volées ne dépassait pas $5.

Il proposa à ses collègues de classer définitivement l'affaire, au lieu d'entreprendre des procédures qui pourraient coûter cher à la ville. "Les draperies ne valent rien et je vous défie même de prouver le contraire", d'ajouter l'échevin Gauthier en appuyant son collègue. L'amendement fut cependant rejeté par 6 voix contre deux.

"Les draperies n'ont pas grande valeur, d'ajouter l'échevin Martial Nault, mais c'est la façon dont elles ont été prises qui nous intéresse. Le coupable n'est pas venu ici pour repartir ensuite avec les draperies. Il a été conseillé par quelqu'un et c'est cette personne que nous voulons connaître".

Nécrologie

M. Antonio Lévesque

Est décédé à Victoriaville, le 3 juin, à l'âge de 75 ans, M. Antonio Lévesque, époux de Marie-Ange Bélanger. La dépouille mortelle est exposée au 414 est de la rue Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, à la Cathédrale et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

Le Canada compte 492 fabriques électriques, soit deux fois plus qu'en 1944.

Au procès Eichmann

Récit de condamnés envoyés au supplice au son de fanfares

JERUSALEM. (Reuters-UPI) — L'interrogatoire des témoins de la poursuite au procès d'Adolf Eichmann tire à sa fin; il doit en effet se terminer cette semaine. Hier, M. Joseph Resnik, Juif polonais, a raconté que certains officiers nazis avaient mené les condamnés au supplice au son de fanfares. Il déclare qu'en novembre 1943, un "sonderkommando" ou groupe d'extermination avait rassemblé les Juifs de la région de Lublin pour les conduire à Maidanek. Les déportés furent mitraillés au bord de fosses creusées d'avance. Seuls furent épargnés 300 des plus vigoureux, parmi lesquels le témoin. L'équipe ainsi constituée était employée à creuser des tombes, à fabriquer de la poudre d'os avec les restes. Le commandement nazi faisait ensuite semer du gazon sur les fosses pour les dissimuler.

Il n'en arrivait pas moins que des fossoyeurs découvrent des fosses remplies de cadavres après avoir reçu l'ordre d'en creuser de nouvelles.

L'évasion

M. Resnik témoigne que ses camarades et lui avaient des chaines aux pieds, et étaient gardés sévèrement dans un compartiment souterrain, hors les heures de travail. Cependant en deux mois les captifs réussirent à creuser un tunnel, au moyen duquel une soixantaine réussirent à se sauver. Mais, ajoute M. Resnik, trois camarades et lui furent les seuls survivants de l'aventure.

Un autre témoin, M. Jacob Friedmann, rend compte d'une tournée d'inspection de l'accusé au camp de Maidanek, en 1942. Les détenus furent mis en rang à 6 h. un soir; avant l'arrivée d'Eichmann et de sa suite, ils recevaient constamment l'ordre d'ôter et de remettre leurs calottes, les gardiens les frappaient.

Eichmann était au centre du groupe d'inspecteurs. Le procureur général Gédéon Hausner ayant prié le témoin de reconnaitre l'accusé, M. Freidmann réplique : "Il a changé, mais ses traits restent les mêmes. "Il assure qu'Eichmann a ordonné au commandant du camp : "Otez le tas." Il note que les officiers mentionnaient toujours les détenus d'une manière insultante : "déchets", "fumier."

Maladie et suicide

La dysenterie ravageait la population du camp; d'autres maladies aussi. Certains détenus se suicidaient en se jetant sur les fils électrisés des barrières; "les sentinelles essayaient de les empêcher, car ensuite il fallait couper le courant avant d'ôter les cadavres des barrières. "Presque chaque jour, des détenus étaient condamnés à la pendaison, sous un prétexte ou un autre; le condamné était forcé de se dévêtir devant tous ses camarades avant de monter à l'échafaud.

Un des supplices employés à Maidanek consistait à fouetter un détenu en le forçant à compter les coups. M. Friedman dit l'avoir subi trois fois.

Un troisième témoin, M. Dov Freiberg, fut interné à Sobidor, Pologne, alors qu'il avait 15 ans. Il raconte que le commandant du camp "célébra" une inspection du chef de la Gestapo, Heinrich Himmler, en offrant à ce dernier les cadavres de plusieurs centaines de Juives exterminées dans les chambres à gaz.

Le tribunal suspend les séances et accorde à l'avocat de l'accusé, Me Robert Servatius, une semaine pour préparer son plaidoyer.

Les Athlétiques doivent remettre à plus tard la joute contre Chicoutimi

ALMA. (G.P.) — Encore une fois la mauvaise température a joué contre les Athlétiques d'Alma et contre les milliers de partisans. En effet, le public local devra attendre encore un peu pour voir à l'oeuvre les représentants de Chicoutimi, qui devaient jouer hier soir au stade du Collège St-Joseph.

Les sportifs d'Alma et des environs ont particulièrement hâte de voir à l'oeuvre le club de Chicoutimi, qui normalement aurait ouvert la saison locale, mais on se rappelle que là aussi, c'est le mauvais temps qui avait tout changé. Le club Chicoutimi, selon le calendrier régulier, doit jouer à Alma jeudi soir seulement, et il ne fait pas de doute que la joute sera suivie avec intérêt.

La joute, qui aurait eu lieu normalement à Alma hier, était elle-même une joute remise, cédulée pour le 21 mai. On ne sait pas pour le moment, à quelle date elle sera reportée une troisième fois.

Tout ceci fit que les Athlétiques en profitent pour tenir d'importantes séances de pratique. Ainsi, Gérard Duchesne a fait savoir qu'il entendait voir tous ses hommes ce soir, sur le terrain local, pour une sérieuse séance de pratique.

Par ailleurs, les directeurs des Athlétiques, conduits par Raoul Harvey, sont plus optimistes que jamais, et sans qu'il soit possible de dévoiler quoi que ce soit, on sent qu'une nouvelle sensationnelle est dans l'air. En réalité, les commentateurs du sport attendent pour la prochaine fin de semaine, probablement dimanche prochain, la possibilité d'annoncer du grand nouveau chez les Athlétiques.

Du théâtre à l'Externat classique

ALMA. (P.T.) — C'est ce soir, en la fête du bienheureux Champagnat, fondateur des maristes, que les élèves de l'externat classique d'Alma, présenteront "Le légataire universel", une comédie de Regnard, qui a déjà remporté de grands succès auprès des élèves des écoles de la ville, et qui sera présentée ce soir pour la première fois à la population d'Alma et des environs.

"Le légataire universel", qu'on dit être une des meilleures pièces de Regnard, est présentée par les étudiants de Belles-lettres, avec le concours de M. Roch Harvey, professeur au collège St-Joseph. La mise en scène est du R. F. Gabriel, qui s'est également occupé de la direction générale et du maquillage. Les décors sont du frère Gaston, aidé de MM. Morin, Roch Harvey, Léo Godin et Adam Lapointe; éclairage et musique, Raynald Morin ; accessoiriste, Raymond Poisson.

Les acteurs sont, par ordre d'entrée en scène, Crispin, Roland Pilote; Larose, Martin Côté; Eraste, Bruno Côté; Géronte, Roch Harvey; Clistorel, Florent Tremblay; Laquais, Jean-Roch Sénéchal; Dragon, Florent Tremblay; M. Scrupule, Raymond Poisson et M. Gaspard, Pierre Lavoie.

Concert sacré de l'Institut des arts de Jonquière

JONQUIERE. (L.B.) — C'est dimanche le 18 juin prochain que l'Institut des arts de Jonquière présentera aux mélomanes de la région son grand concert sacré. On sait que cet événement artistique d'importance fera entendre dans le Messie, d'Haendel, les célébrités que sont le soprano dramatique Nicole Lorange et le ténor Jean Manny. A la console de l'orgue Jean-Eudes Vaillancourt, qui agira aussi comme chef d'orchestre ; une vingtaine de musiciens recrutés dans la région et aux conservatoires de Québec et Montréal prêteront également leur concours.

Le programme de cette manifestation comprend l'exécution de trois concerto, les numéros 3, 5 et 6, pour orgue et orchestre, de George-Frédéric Haendel ; on pourra entendre également quatre des plus beaux extraits du Mobbiu. Le concert se terminera par l'improvisation que fera à l'orgue Jean-Eudes Vaillancourt, à la façon des compositeurs modernes, sur le thème du "Dies irae".

Les organisateurs du concert ont craint quelque temps que la brillante Nicole Lorange ne puisse venir à Jonquière en raison d'un engagement antérieur avec la télévision d'Etat à Montréal. Un porte-parole de l'Institut des arts a cependant annoncé que Mlle Lorange vient de rompre le contrat qui la liait au poste d'Etat. Le concert du 18 aura donc lieu tel que prévu.

Amendes à deux fiers-à-bras

Roger Giguère et Marcel Jobin ont été condamnés à verser un dépôt de $500 chacun pour garder la paix durant deux ans. Giguère s'est vu imposer une amende de $50 et Jobin a versé une amende de $25 pour avoir nui aux policiers dans l'exercice de leurs fonctions.

Les agents Pierre Desrosiers et André Tremblay avaient appréhendé Jobin à la taverne Riendeau, située à 250 est, rue Mont-Royal, pour dommages à la propriété.

C'est à ce moment que Giguère décida d'intervenir. Les deux compères ont reconnu leur culpabilité, hier matin, devant le juge McManamy. Jobin reviendra devant le tribunal, le 12 juin, pour répondre à une accusation de dommages à la propriété.

Graduation à Roberval

ROBERVAL. (A. B.) — Seize gardes auxiliaires et six gardebébés ont terminé, la semaine dernière, leur cours à l'école des gardes, dont la directrice est Sr St-Jean-Baptiste, de l'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval.

Au cours d'une brève cérémonie, à laquelle participaient Sr Marie-de-Jésus, supérieure de l'institution, les abbés Gaspar Tremblay, aumônier, et Roland Dufour, chapelain de l'hôpital ainsi que les Drs Bernard Villeneuve, directeur médical, et André Têtu, président du bureau médical, les nouvelles graduées ont reçu leur diplôme.

Samedi après-midi, elles ont assisté à une messe dite à leur intention par le R.P. Louis-Capucin, en la chapelle de l'hôpital, en présence d'une foule nombreuse de parents, d'amis et de compagnes.

Garde Huguette Martel agissait comme maître de cérémonie, à la remise des diplômes et la fête s'est terminée par un programme musical offert par Mlle Monique Vien.

VOUS AUREZ PLUS BEAUCOUP, BEAUCOUP PLUS POUR VOTRE VOITURE ACTUELLE EN ACHETANT CELLE-CI

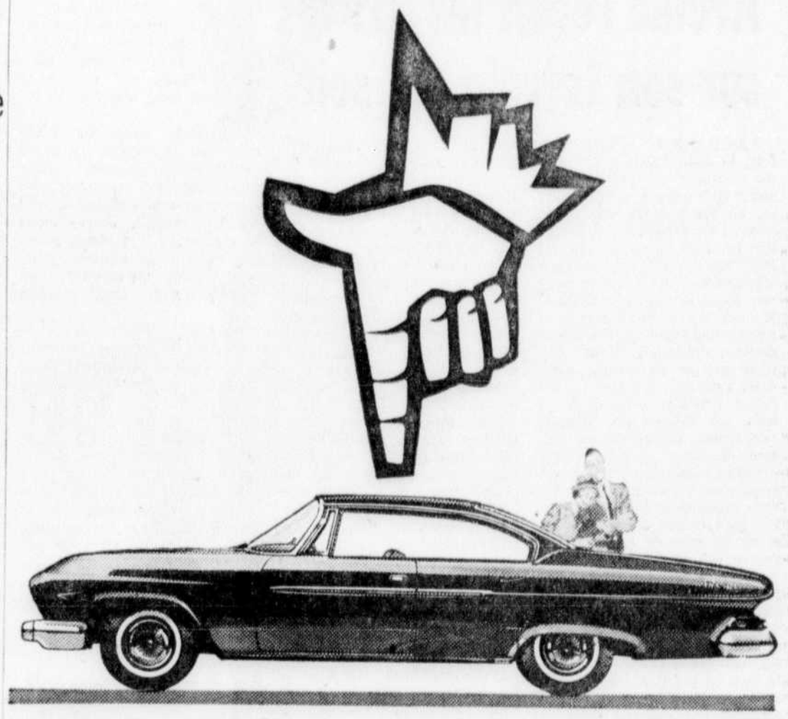

AU DÉPART, les avantages économiques. Voyez d'abord ce que votre dépositaire Dodge vous offre pour votre voiture actuelle. Voyez ensuite le prix d'une Dart flambant neuve. Comparez. Vous verrez que, économiquement parlant, c'est une affaire en or.

CARROSSERIE UNIBODY. Tout le monde en parle ... la carrosserie monocoque de la Dodge Dart est soudée de partout. Ni boulons, ni écrous ... donc pas de bruit de ferraillement. Sa beauté, son fini sont protégés contre la rouille par *six* couches de composés spéciaux.

SA TENUE DE ROUTE? Incomparable! Il n'y a pas une voiture nord-américaine qui puisse vous donner la stabilité, la sûreté de la Dart. C'est sa célèbre suspension Torsion-Aire qui fait foi de tout. Faites-lui prendre une courbe à la vitesse que vous voudrez, jamais elle ne flanchera.

VERVE ET FOUGUE? Parfaitement! Tout le monde sait bien que le nouveau six *incliné* de la Dart fournit 20% plus de puissance que les pauvres six-cylindres ordinaires. Puissance, bien sûr, mais économie aussi! Sa consommation d'essence est si réduite que vous n'en reviendrez pas.

GARANTIE DE 12,000 MILLES OU D'UN AN (selon le cas qui se produit le premier)

BEAUTÉ! PUISSANCE! ÉCONOMIE! ELLE A TOUT POUR ELLE ... ET POUR VOUS! DODGE DART 66

BABIN AUTOMOBILE LTEE — 10660, rue Lajeunesse (angle boul. H.-Bourassa) DU. 9-8271
BLVD. DODGE-CHRYSLER LTEE — 330 ouest, boul. Crémazie DU. 9-7871
GARAGE ROSEMONT — 2700, rue Masson, Rosemont LA. 4-3759
MODERN MOTOR SALES — 1400, boul. Dorchester O. UN. 6-7881
LePAGE DODGE-CHRYSLER — 5300 est, rue Sherbrooke LA. 6-1651
TRANS-ISLAND MOTORS — 5400, boulevard Décarie HU. 1-0165
VINCENT FORGUES AUTO — 15949, rue Sherbrooke, P.-aux-Trembles, MI. 5-9275
LONGUEUIL AUTO LTEE — 268 ouest, rue St-Charles, Longueuil, OR. 4-1571
PICARD AUTO ENR'G. — 2090-90, rue St-Joseph, Lachine — ME. 7-2345
PAGE & FILS LTEE — 3350, rue Wellington, Verdun PO. 6-3571
LANDRY AUTO LTEE — 185, boul. Curé-Labelle, Ste-Rose, NA. 5-2448
BRONX PARK GARAGE — 7435, boul. LaSalle, Ville LaSalle, DO. 6-6731

VOTRE DÉPOSITAIRE DODGE-VALIANT VEND ÉGALEMENT DES AUTOS ET DES CAMIONS USAGÉS "DEPENDABLE"

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-54 LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : 44; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

SAGUENAY LAC ST-JEAN SPORTS

A bâtons rompus

par Jean-Paul BUSSIERES

Le club d'Arvida de la ligue Junior Jonquière-Kénogami-Arvida a quelque peu déçu ses nombreux partisans à sa première rencontre, cette saison. Avant l'ouverture de la saison, on disait énormément de bien de ce nouveau club dans les cadres du circuit et les directeurs nourrissaient de grands espoirs sur le classement de l'équipe. Mais le hasard en a voulu autrement, dimanche après-midi et en voulant faire réfléchir les joueurs locaux, a obligé nos représentants à encaisser un revers contre une équipe beaucoup moins puissante au bâton, si l'on tient compte du jeune âge et de la constitution physique des joueurs.

Cette défaite, que l'instructeur Gaston Sénéchal ne prévoyait aucunement, aura certes, don d'aiguiser les caractères de tous les joueurs et les incitera à afficher une tenue beaucoup plus virile sur le losange du parc Central. C'est un mal pour un bien, et nous sommes convaincus qu'Arvida pourra évoluer beaucoup mieux dans ses futures rencontres. Attribuer la défaite à tous les joueurs serait faire preuve d'un piètre jugement. Mais le point faible où une amélioration s'impose rapidement est celui des lanceurs qui éprouvent énormément de difficulté à placer leurs offrandes au centre ou sur les coins du marbre.

Il ne faudrait pas que le monticule devienne un lieu de parade pour nos artilleurs mais bien une forteresse que les cogneurs adverses devront essayer de vaincre. Sans chercher le lancer rapide et plein "d'effet", que nos artilleurs localisent le marbre et les hauteurs convenables pour tenter le frappeur adverse et lui faire mordre la poussière. De plus, que ces artilleurs songent qu'ils sont secondés par 7 autres coéquipiers dans les champs intérieur et extérieur. Le club d'Arvida possède de très bons éléments aux diverses positions dans le champ et les lanceurs doivent avoir confiance en eux.

Arvida a connu une très mauvaise rencontre et reviendra certes à la surface plus fort que jamais. L'enthousiasme manifesté par les spectateurs détermine à quel point on est intéressé au baseball junior à Arvida. Plusieurs joueurs possèdent tous les atouts pour porter fièrement les couleurs du club senior dans un avenir rapproché et il faudrait que leur séjour dans cette ligue mineure soit un véritable apprentissage.

La défaite peut être attribuable à un excès de nervosité de la part des artilleurs. Recherchant trop la grande classe dans leurs envois, ils ont failli lamentablement à la tâche, expédiant la balle à une allure trop rapide et sans contrôle. Le receveur Alain Sénéchal a très bien fait derrière le marbre et l'arrivée surprise du jeune Jean-Yves Lavoie à ce poste a épaté plusieurs spectateurs. Ce jeune possède de nombreux talents et deviendra, certes, une étoile dans ce circuit. Sérieux et aucunement affecté par le goût du risque, Lavoie échappe rarement une balle et ne force pas trop ses lanceurs.

La défaite est enregistrée et l'amateur ne doit pas s'alarmer devant ce fléchissement de nos artilleurs. Les lanceurs ont reconnu leurs défauts et se mettront résolument à la tâche pour les corriger. De plus, tous les joueurs amélioreront le coup de bâton, et Arvida remontera graduellement la pente pour arriver au sommet.

Les protégés de Gilles Vigneault ont démontré une grande agressivité au jeu, et pourraient devenir de véritables poisons pour leurs adversaires durant la saison. Les artilleurs, sans être des plus parfaits, peuvent fournir du bon rendement durant trois ou quatre manches et ainsi tenir tête aux dangereux frappeurs. Nous n'avons pas encore vu à l'oeuvre les deux autres équipes, mais tout laisse croire qu'avec un peu d'amélioration chez les Arvidiens, le circuit connaîtra un franc succès.

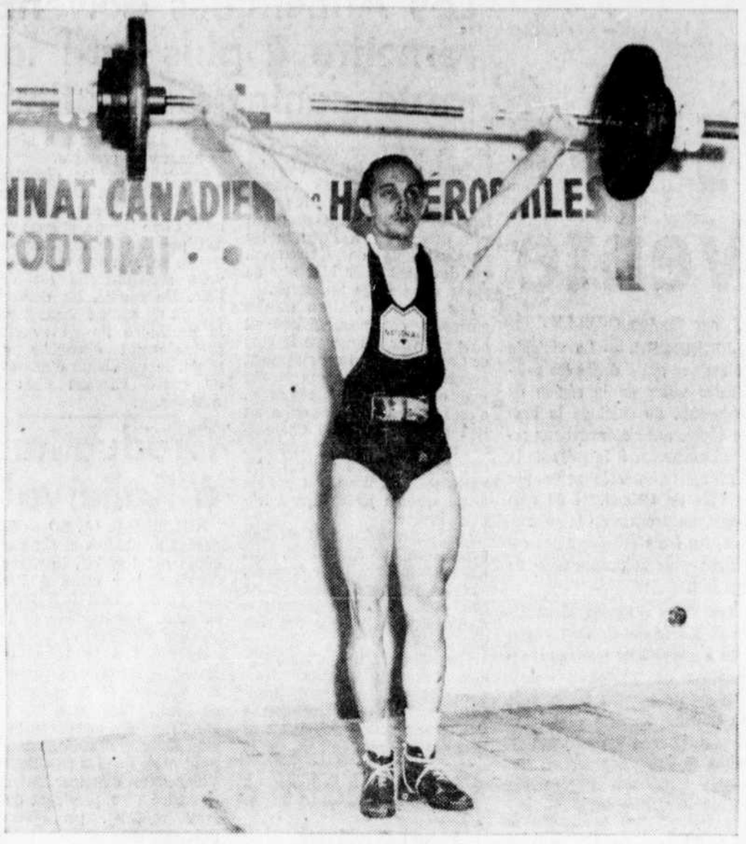

AU CHAMPIONNAT CANADIEN DES HALTEROPHILES — Le renommé Nigel de Sylva, un Portoricain, étudiant à l'Université McGill a connu d'éclatants succès dans la classe des poids légers. De Sylva a réussi un arraché militaire de 220 livres. Il a impressionné les amateurs par sa puissance et son désir de vaincre.

Arvida reçoit les Braves sur son terrain, ce soir

ARVIDA (P.B.) — Une autre fois, le club d'Arvida essaiera de présenter du baseball sur son propre terrain, et cette fois-ci, en recevant la visite des Braves de Jonquière, à compter de 7.30 h. au centre du Parc central, à Arvida. Enthousiasmés par la récente victoire sur Alma, les protégés d'Alarie Rivard chercheront certes à ajouter une autre victoire à leur dossier. Jusqu'ici, ils ont une fiche qui se lit comme suit: deux victoires et autant de défaites. Leurs adversaires de ce soir, les Braves de Richard Desmeules, présentent un dossier de deux victoires, trois défaites, mais manifestent un regain de vie ce temps-ci. Arvida essaiera de soutirer un autre gain contre Jonquière. En effet, les gars de Gerry Bellemarre ont gâché quelque peu l'ouverture de la saison des Braves en les vainquant sur leur propre terrain. En triomphant de nouveau ce soir, Arvida aura le meilleur sur l'équipe de Louis Girard et améliorera sa position sur le classement. Pour arriver à ces fins, Arvida enverra dans la lutte son lanceur de premier ordre, Patrick Simard, qui vient de clore une suspension. On peut s'attendre à toute une exhibition de la part de Simard au monticule.

De plus, les Braves ont toujours été pour lui une proie facile à déjouer, facteur qui motive d'autant plus la possibilité d'un triomphe. L'instructeur Louis Girard lui opposera peut-être le jeune Claude Girard ou Paul Julien, un artilleur qui a toujours causé de grandes difficultés aux cogneurs arvidiens.

Arvida sera au grand complet et Gordon Roberts reprendra fort probablement son poste au champ centre. Ce voltigeur vient tout juste de terminer, lui-aussi, une suspension de 3 joutes. Les amateurs espèrent qu'il retrouvera sa puissance au bâton et qu'avec ses coups sûrs, il assurera au club d'Arvida un plus grand nombre de victoires.

Les protégés d'Alarie Rivard ont une excellente occasion de faire bénéficier leurs nombreux supporteurs d'un baseball de grande classe et nul doute que l'amateur qui se rendra aux Parc central, ce soir, ne sera pas déçu.

Tournoi de golf remis

PORT-ALFRED. (W.G.) — Le tournoi de golf, qui devait avoir lieu samedi sur le parcours du club Port-Alfred, a été remis à une date ultérieure, en raison de la température.

En effet, l'abondante chute de pluie vendredi, et dans la nuit de samedi, a rendu le terrain impratiquable. De plus, la présentation de ce concours, en dépit de ces conditions défavorables, aurait affecté l'état général du terrain qui n'a pas été favorisé par la température, ces jours derniers.

Cette compétition locale mixte, deux balles, pour une ronde normale de neuf trous, sera donc reprise dans un avenir assez rapproché. En attendant, les golfeurs membres du club Port-Alfred, du président Jean-Paul Carriero, s'entraînent sérieusement en vue de la prochaine rencontre les opposant à l'équipe de Riverbend, samedi, sur les parcours du Birchdale.

Claude Babin et Fernand Côté, responsables de la section de golf, ont communiqué au représentant de LA PRESSE, que leurs protégés sauront démontrer à la délégation du Birchdale, que ce n'est pas sans raison que les joueurs de Port-Alfred, ont jusqu'à maintenant, affiché une nette supériorité dans ces matches inter-club. Ces paroles laissent entrevoir le bel optimisme qui règne chez les gars de la Baie des Ha Ha.

Harmonie de Kénogami à Bagotville, ce soir

BAGOTVILLE. (C.W.) — Si la température est clémente, ce soir, l'Harmonie de Kénogami se rendra saluer les autorités municipales et religieuses devant l'hôtel de ville de Bagotville, à l'occasion d'un grand concert que le groupement musical présente à la population au couvent Ste-Thérèse.

L'Harmonie de Kénogami est sous la direction de M. Robert McLean, citoyen bien connu dans la Baie des Ha ! Ha ! et dans toute la région Saguenay-Lac-St-Jean. La parade partira de la résidence de M. McLean rue Bagot, pour passer rue Victoria. Le concert est pour 8 heures précises. La chorale de Ste-Cécile accompagne l'Harmonie.

Courses cyclistes

Doris Gagnon remporte la cinquième épreuve d'Alma

ALMA. (G. P.) — Doris Gagnon, de Chicoutimi, est sorti vainqueur de la cinquième épreuve du printemps, organisée par le Club cycliste d'Alma. Gagnon a couvert la distance qui sépare Naudville de St-Henri-de-Taillon aller-retour, en 84 minutes et 28 secondes, soit exactement 61 secondes de moins que le jeune Pierre Auger, de Dolbeau, qui s'est classé deuxième.

Grâce à sa performance de dimanche, Doris Gagnon est passé de la cinquième à la troisième place, dans le classement des coureurs, qui ont pris part jusqu'ici aux différentes épreuves du printemps, patronnées par le Club cycliste d'Alma, du président Raymond Guay. Le cycliste de Chicoutimi a porté à 23 le nombre de points accumulés jusqu'ici, soit seulement un de moins que Normand Couture, d'Alma, qui occupe le deuxième rang, dans cette colonne.

Jean-Eudes Guay, qui a été deux fois champion, au cours des dernières épreuves, n'a pu faire mieux que se classer troisième, dans le classement général. Toutefois, Jean-Eudes Gay conserve une bonne avance, en tête du peloton, puisqu'il présente un dossier de 40 points, sur un total possible de 50.

Dans la section junior, le jeune Pierre Auger, de Dolbeau, a fait un bond prodigieux. Bien qu'il soit encore loin derrière le solide Jean-Guy Dallaire, de Dolbeau également, Auger n'en a pas moins réduit considérablement la marge de points, qui le sépare de Dallaire. Au fait, Dallaire n'a récolté qu'un point comparativement à 10 pour Pierre Auger. De son côté, Michel Ouellet, d'Alma, a bien figuré, au cours de la même épreuve, en remportant la cinquième place, dans la même catégorie.

Trois cyclistes d'Alma n'ont pu terminer la course, pour des raisons diverses. Ce sont Normand Couture, Marcel Boudreault et Antoine Beggeron. Pour Couture, particulièrement, cet incident n'a rien d'intéressant. Au fait, pour ne pas s'être classé, Normand Couture doit maintenant concéder 16 points dans le classement général à Jean-Eudes Guay, qui mène le bal comme on sait, dans la section senior.

Dimanche prochain, les cyclistes auront à franchir la distance, entre Alma et la barrière Mésy, dans le parc des Laurentides, soit de 50 milles environ. Cette sixième course sera l'avant-dernière de la série d'épreuves du printemps, organisées par le Club cycliste d'Alma.

Voici le classement général de la course de dimanche.

1. Doris Gagnon, Chicoutimi, 84 min. 28 sec.; 2. Pierre Auger, Dolbeau, 85.29; 3. Jean-Eudes Guay, Alma, 85.30; 4. Michel Ouellet, Alma, 85.30; 5. Nicol Tremblay, Alma, 85.40; 6. François Chassé, Dolbeau, 86.40; 7. Serge Gingras, Alma, 86.39; 8. Gilles Tremblay, Alma, 87.47; 9. Roch Bergeron, Alma, 88.40; 10. Jean-Yves Veilleux, Dolbeau, 91.11; 11. René Couture, Alma, 95.12; 12. Jean-Guy Dallaire, Dolbeau, 95.14; 13. Roger Bouchard, Hébertville - Station, 100.34; 14. Michel Tremblay, Alma, 101.58.

André Gaudet aux Assises

CHICOUTIMI. (A. F.) — André Gaudet, 26 ans, de Kénogami, a été envoyé aux Assises pour répondre à une accusation de vol avec effraction chez Saguenay Hardware, à Jonquière.

Il a subi son enquête préliminaire, au palais de justice de Chicoutimi, devant le juge Louis-René Lagacé. Plusieurs témoins ont été entendus.

Le délit a été commis dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre 1960. L'inculpé se serait emparé d'un montant de $600 contenu dans un coffre-fort et aurait aussi emporté des outils évalués à $29. Il aurait également causé des dommages de $400 à l'établissement.

* * *

Il y avait un mois que Thomas-Eugène Milliard, de Bagotville, n'était pas venu au palais de justice de Chicoutimi. Il y est revenu pour répondre... encore une fois, à une accusation de vagabondage.

Au juge Lagacé, qui lui a demandé s'il avait travaillé depuis un mois, le prévenu a répondu : "Je suis en prison depuis trois jours..." Le juge l'a condamné à $25 d'amende ou à huit jours de prison.

Une démonstration des élèves fort appréciée

ARVIDA. (J. P.) — Les élèves du cours secondaire scientifique de l'école Guillaume-Tremblay ont donné une magnifique démonstration de laboratoire, à l'intention du public, hier après-midi, à Arvida.

En effet, les jeunes des 10, 11 et 12e années, sous la direction de leurs professeurs de sciences, les Frères Raymond, Julien-Raphaël et Léon-Maurice, avaient préparé diverses expériences sur l'hydrostatique, la chaleur, l'électricité statique, physique et électronique, de même que sur la statique des gaz. Cette démonstration consistait surtout en expériences démonstratives et le public pouvait se renseigner auprès des élèves eux-mêmes. Une quinzaine de finissants de 11e et 12e année scientifique ont capté l'intérêt des visiteurs pendant une période de plus de deux heures.

Cette exposition cadrait avec la Semaine de formation technique et près de deux cents visiteurs se sont rendus à l'invitation.

Pour donner la chance à un plus grand nombre de personnes de voir les travaux de laboratoire des jeunes d'Arvida, la direction de l'école, de concert avec les élèves, a décidé de répéter la même démonstration. Tous les parents et les amis des jeunes sont donc cordialement invités à se rendre au laboratoire de l'école Guillaume-Tremblay, mercredi soir, à 8 h.

Au baseball, ce soir

Chicoutimi tentera de venger sa défaite contre le Kénogami

KENOGAMI. (R. H.) — Le Chicoutimi, de Don Kelley, détenteur de la première place du circuit senior régional de baseball sera à Kénogami, ce soir, alors qu'il se mesurera aux hommes du jeune et excellent instructeur Rodrigue Langevin.

Le Kénogami devra disputer la rencontre de ce soir, avec l'absence de deux de ses porte-couleurs, en plus de son gérant général et du préposé à l'entretien de l'équipe. En effet, à l'issue de la rencontre de dimanche après-midi à Jonquière, le président du circuit, M. Yvon Martel annonçait ces sanctions à l'endroit de l'équipe kénogamienne.

Le lanceur gaucher Guy Ouellet, a purgé une suspension de trois joutes; le receveur Gilles Jomphe, devra pour sa part, manquer les deux prochaines rencontres de son équipe. Le gérant général du Kénogami, Claude Basque s'est vu coller une suspension d'une semaine. Basque ne pourra assister aux rencontres de l'équipe, de même qu'il se voit refuser le droit de prendre part à l'assemblée de la direction du circuit convoquée pour cette semaine. Le "mascotte", André Tremblay, devra lui aussi s'abstenir des joutes de l'équipe pour une période d'une semaine. Dans le dernier cas, le président Martel a clairement spécifié qu'il s'agissait d'un ultime avertissement. A la première infraction, André Tremblay sera définitivement banni du jeu.

Le Chicoutimi n'a subi qu'une seule défaite depuis le début des hostilités et il revient aux Kénogamiens d'avoir mis un frein à leur poussée victorieuse. De ce fait, les hommes de Don Kelley voudront venger cet échec et augmenter leur avance en tête du classement. Toutefois, les Chicoutimiens devront eux aussi jouer sans les services de deux de leurs meilleurs équipiers. En effet, le premier but, Clermont Cloutier et André Ringuette seront absents.

Il est probable que Jean-Jacques Gaucher, qui s'est déjà mérité deux victoires, officie au monticule pour Kénogami, ce soir. L'instructeur Don Kelley, pour sa part, devrait utiliser les services de Clément Savard, pour tenter de maîtriser la puissante offensive kénogamienne. La rencontre est cédulée pour 7 h. 30 au stade de la rue Cabot.

15 autres inspecteurs pour surveiller la propreté dans la ville

Le comité exécutif de Montréal a autorisé hier le Dr Adélard Groulx, directeur du service de santé, à retenir les services de 15 inspecteurs auxiliaires et de deux employés auxiliaires de bureau qui collaboreront avec le service de la voie publique en vue de faire respecter le règlement municipal concernant la propreté.

Les inspecteurs porteront "un veston gris pâle" et seront facilement identifiables.

"Ben" pas d'accord sur le contrat proposé par "Doug"

La rencontre Doug Hepburn-Ben Côté aurait lieu le 8 octobre

CHICOUTIMI. (G. P.) — Doug Hepburn, de Vancouver, considéré comme l'homme le plus fort au monde, a fait parvenir un contrat à Dan Walker, pour rencontrer Benoit "Ben" Côté, de Chicoutimi, mais l'athlète du Saguenay a catégoriquement refusé d'apposer sa signature sur ce contrat, mentionnant que Hepburn n'avait pas respecté l'entente que Ben Weider avait conclue auparavant.

Au cours d'une conférence de presse, le puissant athlète de Chicoutimi a révélé que Hepburn avait accepté une compétition de force contre lui, et que quatre tours avaient été mentionnés, soit le soulevé de terre, la flexion des jambes, le lever à partir des épaules avec pression des jambes et le développé sur le banc.

En cas d'égalité, Ben Côté devait avoir la priorité de choisir le cinquième tour, mais sur le contrat que Hepburn a fait parvenir, six tours de force sont mentionnés, soit les quatre nommés ci-haut, avec en plus la flexion des bras et le développé militaire.

La compétition entre Doug Hepburn et Ben Côté devait avoir lieu au Colisée de Chicoutimi le 30 juillet, mais le refus de Côté de signer le contrat établi par Hepburn apportera un changement de date. Le promoteur Dan Walker entamera des pourparlers avec le champion du monde afin de changer certaines clauses qui motivent le refus de Ben Côté de signer le contrat, et si la rencontre a lieu, elle sera fixée au 8 octobre.

"Si Doug Hepburn refuse la priorité à Ben Côté de choisir le cinquième lever, il est tout simplement un peureux", a opiné Dan Walker, à l'issue de la conférence de presse.

Le 30 janvier dernier, M. Ben Weider, culturiste de réputation nationale, avait fait savoir, au cours d'une conférence de presse, que le champion mondial Hepburn acceptait de rencontrer Ben Côté, selon les conditions établies par le champion du Saguenay.

Après lecture du contrat que Hepburn a fait parvenir à Dan Walker, il était évident que Ben Côté refuserait de signer l'engagement de rencontrer Hepburn, et en vertu du dicton que "les hommes forts se craignent l'un l'autre", nous avons l'impression que la rencontre entre Doug Hepburn et Ben Côté pourrait n'avoir jamais lieu.

Les enfants infirmes n'ont pas eu de chance lors de leur "tag day"

L'Ecole pour les enfants infirmes, rue Cedar, qui accueille 210 élèves dont 110 catholiques, la plupart de langue française, avait organisé son "tag day" pour le 26 mai. Malheureusement, ce 26 mai fut le jour le plus froid de l'histoire de Montréal et la pluie et le vent vidèrent les rues, diminuant aussi le nombre des enfants qui devaient vendre les papillons au bénéfice des jeunes handicapés.

Résultat désastreux : 20 p. 100 de recettes de moins que l'an dernier.

Les fronts sont soucieux à l'Ecole et on se demande comment le budget sera bouclé. Car 7 p. 100 seulement des frais d'opération sont payés par le gouvernement.

L'Ecole n'accable pas le public de sollicitations : elle a son "tag day" une fois l'an et elle envoie une lettre à une liste de bienfaiteurs. Ses directeurs espèrent que leur exposé de la situation leur vaudra des contributions additionnelles en faveur de leurs jeunes et sympathiques protégés.

Les Yankees mènent

Les choses vont bon train dans la ligue Continentale

PORT-ALFRED. (WG) — Le calendrier régulier de 24 joutes de la ligue Continentale, va bon train. En effet, depuis l'ouverture du 28 mai, une seule joute dut être remise en raison de la mauvaise température et elle opposait les Pirates au Jacques Gagnon, à Chicoutimi.

Dans le classement, les chiffres montrent les Yankees de Grande-Baie au sommet du circuit Adrien Dufour, avec un record sans tache, en trois occasions. Les gars de St-Alexis prirent le dessus deux fois contre le Parasol et une contre les champions de l'année dernière, les Pirates de Rosaire Dufour-Paul-Bergeron. Le Jacques Gagnon, d'Armand Simard, vient ensuite avec une fiche égale tandis que le Parasol, de Pierre Labrie est le club à avoir joué le plus souvent, soit à cinq reprises.

Des cinq équipes qui forment les cadres de ce circuit junior spécial, deux jusqu'à présent affichent une tenue surprenante. Il s'agit des Pirates et du Jean-Hugues Tremblay. Les Pirates n'ont pu faire mieux que de remporter un gain en trois opportunités, tandis que le Jean-Hugues Tremblay, de Vincent Bouchard, qui a connu une saison très ordinaire l'année précédente, s'avère le clan le plus amélioré de la ligue. Déjà, le J.-H. Tremblay, possède une victoire à son crédit et une série de gains l'aiderait à s'approcher des meneurs.

Le baseball, qui s'avère le sport majeur pour la population sportive de la Baie des Ha Ha, au cours de la période estivale, rencontre la faveur du public. Les rencontres disputées à Port-Alfred et à Grande-Baie, voient les chiffres révéler des assistances intéressantes aux joutes locales des Yankees et des Pirates. A l'ouverture locale des Yankees, plus de 500 personnes ont assisté à l'inauguration locale. A Chicoutimi où les trois clubs de l'endroit disputent leurs parties dans la paroisse St-Isidore, là encore les foules augmentent en rapport avec la saison dernière.

Il est à espérer que le spectacle présenté actuellement par les cinq clubs, continue d'être digne de mention et d'après le président Adrien Dufour, c'est la seule façon d'attirer des spectateurs. Voici le classement et la cédule pour la semaine en cours.

Classement	G.	P.	Moy.
Yankees	3	0	1.000
J. Gagnon	1	1	.500
Parasol	2	3	.400
Pirates	1	2	.333
J.-H. Tremblay	1	2	.333

Mardi

Pirates vs Parasol (Chicoutimi)

Jeudi

Pirates vs Yankees (Gr.-Baie)
J. Gagnon vs J.-H. Tremblay

Dimanche

J.-G. Tremblay vs Yankees
Parasol vs Jacques Gagnon

Chicoutimi :

Le public appelé à choisir un nom au club de football

CHICOUTIMI. (G.P.) — Il a été décidé officiellement, hier soir, que le choix d'un nom pour le club de football de Chicoutimi fera l'objet d'un concours populaire et que le gagnant se verra attribuer un prix magnifique.

La direction du club local a pris cette décision lors de sa réunion d'hier, où il a été dévoilé que la ville de Chicoutimi aura son club de football puisque la souscription lancée pour son maintien atteindra probablement son objectif sous peu.

A cette fin, la direction de l'équipe a confié à MM. Ronald Tremblay et Lucien Emond le soin de préparer ce concours populaire en invitant le plus grand nombre de sportifs à y prendre part.

"Nous voulons opérer le club sur une base réellement démocratique, en faisant appel à la collaboration de toutes les bonnes volontés et c'est pourquoi nous avons songé à ce concours", de souligner, M. Langlois, président du club local.

Une fois la réglementation du concours déterminée, le public sera appelé à se prononcer, soit dans une dizaine de jours, sur l'appellation future de l'équipe que représentera Chicoutimi au sein de la ligue régionale de football du Saguenay.

M. Johnson réclame un référendum touchant les lois sur l'éducation

LAC-MEGANTIC. (Spécial) — M. Daniel Johnson, député de Bagot à l'Assemblée législative, a préconisé dimanche la tenue d'un référendum qui permettrait aux parents de se prononcer sur certains aspects de la législation soumise par le gouvernement Lesage en matière d'éducation.

"Cette mesure est devenue nécessaire à cause de l'attitude dangereuse du gouvernement. En effet, René Lévesque fait la doctrine, Lesage fait les discours et Gérin-Lajoie fait les lois. Mais en définitive, on s'aperçoit que les lois concordent mieux avec la doctrine qu'avec les discours", a dit M. Johnson.

"La législation proposée" a-t-il déclaré dans un discours prononcé au Lac-Mégantic, lors du banquet à l'hôtel Queen's groupant les organisateurs du comté de Frontenac, sous la présidence de leur député M. Eloi Guillemette, agronome, "contient des clauses qui diminuent radicalement les pouvoirs du Surintendant de l'Instruction publique pour augmenter ceux du ministre de la Jeunesse, notamment en ce qui concerne la répartition et le paiement des subventions".

Selon M. Johnson, il s'agit là d'un formidable accroc à un principe que la population québecoise, tant protestante que catholique, a toujours considéré comme fondamental depuis plus d'un siècle : celui de la séparation de la politique et de l'enseignement. Il y voit aussi un accroc aux droits des catholiques et des protestants en matière d'enseignement confessionnel, droits qui sont antérieurs à la constitution, mais que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique a reconnus et garantis.

Citant un vieux statut de 1846 relatif à l'enseignement dans le Bas-Canada, le député de Bagot a montré que dès cette époque, le surintendant avait déjà la tâche d'administrer et de distribuer les subventions aux commissions scolaires.

"C'était logique", dit-il, "de donner au surintendant, en même temps que des fonctions purement pédagogiques, tous les leviers nécessaires pour lui permettre d'appliquer ses directives. L'autorité réelle appartient toujours, en définitive, à celui qui contrôle l'emploi de l'argent."

"Par le bill 86", a poursuivi M. Johnson, "le gouvernement actuel veut dépouiller le surintendant de ses principaux pouvoirs administratifs et financiers. Et au profit de qui ? Au profit du ministre de la Jeunesse, d'un homme profondément engagé dans le combat politique et dont les fonctions sont loin d'offrir les garanties de permanence et d'impartialité que comportent celles du surintendant et du Conseil de l'Instruction publique."

Il s'agit donc, d'après le député de Bagot, d'un changement radical, qui tranche dans la chair vive de la plus fondamentale de nos institutions. Le moins que l'on puisse faire, c'est de consulter le peuple sur ce changement. De le consulter, non pas au moyen d'une élection générale, ce qui brouillerait ensemble les questions les plus disparates, mais au moyen d'un référendum où les électeur n'auraient à répondre qu'à une seule et unique question : le contrôle financier de l'instruction publique doit-il être transféré du surintendant au ministre de la Jeunesse ?

"Il n'y a rien qui soit plus démocratique qu'une consultation par voie de référendum", a dit encore l'ancien ministre des Ressources hydrauliques. On n'hésite pas à recourir à ce moyen pour des questions de vente de boisson, d'emprunts municipaux, de mode électoral, etc. A plus forte raison quand il s'agit de chambarder un système d'enseignement plus que centenaire et qui a été cité en modèle par le pape Pie XII, le gouvernement devrai permettre aux premiers intéressés, les parents, de se prononcer en toute liberté et toute sérénité."

M. Johnson a aussi fait allusion au discours que le premier ministre a prononcé dernièrement à l'Université de Montréal, et où il s'est prononcé carrément contre l'école neutre.

"Le premier ministre a enfin convenu qu'en soulevant la question de l'enseignement confessionnel, l'Union nationale ne faisait pas qu'inventer des mythes et agiter des épouvantails".

"Mais je ne peux pas oublier que M. Lesage a aussi formulé des déclarations tout aussi catégoriques relativement aux taxes et pourtant nous en avons pour environ 80 millions de plus ; il s'est élevé avec emphase contre un ministère de l'Instruction publique. Or, que nous propose le bill 86, sinon un véritable ministère de l'Instruction publique ? La chose, sans le nom, dirait l'ineffable André Laurendeau."

Ben-Gourion arrive à Paris, confiant en l'issue de sa mission

PARIS. (AFP) — "Après mes conversations au Canada, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, j'ai la conviction que les entretiens que je vais avoir avec le général de Gaulle et le premier ministre, M. Michel Debré, seront utiles et fructueux", a déclaré hier M. David Ben-Gourion, premier ministre israélien, à son arrivée de Londres par avion.

Le représentant d'Israël a été au cours de la soirée, l'hôte à dîner de M. Walter Eytan, ambassadeur israélien en France. Assistaient à ce dîner M. Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, MM. Pierre Mendès-France et Guy Mollet, ex-présidents du conseil et M. Maurice Schumann, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

M. Ben-Gourion se rend aujourd'hui au Palais de l'Elysée pour y rencontrer le président de Gaulle et M. Debré.

POURQUOI ETRE SOURD ?
DECOUPEZ CETTE ANNONCE !
Si vous faites vite, vous pouvez faire venir une précieuse brochure GRATUITE qui peut-être changera le cours de votre vie du soir au lendemain. Il se peut qu'elle réponde à votre voeu le plus ardent, si étant dur de l'ouïe, vous désirez recouvrer l'usage parfait de vos DEUX OREILLES, jusqu'à entendre le moindre murmure.
Vous serez étonné de voir dans cette brochure des photographies d'appareils Beltone extrêmement intéressants, inventés exprès pour ceux qui répugnent à porter un appareil auditif par crainte d'attirer l'attention.
Voici votre seconde chance de connaître le bonheur parmi les vôtres, dans la société, les affaires, voire à l'église : faites venir aujourd'hui cette brochure GRATIS. Elle vous rendra confiance. Vous la recevrez dans une enveloppe discrètement unie. Adresse : Dept. 2-121, Beltone Hearing Aid Co., 156, av. Lombard, Winnipeg 2, Manitoba.

Vous pouvez prendre ASPIRIN n'importe quand !
MARQUE DÉPOSÉE

Des millions de personnes en prennent de préférence à tout autre analgésique — SANS DÉRANGEMENT D'ESTOMAC !
SOULAGEMENT RAPIDE DES DOULEURS ARTHRITIQUES ET RHUMATISMALES, MAUX DE TÊTE · DOULEURS MUSCULAIRES
UN PRODUIT BAYER

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Vu le refus de 47 propriétaires au Cap

Référendum rendu nécessaire sur le règlement d'emprunt de $49,000

par Guy BOURDON

CAP-DE-LA-MADELEINE. — Les contribuables du Cap-de-la-Madeleine se rendront aux urnes une fois de plus, les 21 et 22 juin, en vue de l'exécution ou du rejet du règlement d'emprunt de $49,000, portant le numéro 378. Le référendum a été rendu nécessaire à l'issue d'une assemblée publique, tenue hier soir, et au cours de laquelle 47 propriétaires se sont inscrits en faux contre le projet. Si moins de 40 électeurs s'étaient présentés, le règlement aurait été considéré comme approuvé par la majorité des contribuables.

La somme que l'administration veut emprunter servirait à la construction d'un réseau secondaire d'égout dans plusieurs rues projetées au Cap. Du même coup, les conseillers veulent favoriser la construction dans les terrains vagues.

Le règlement, adopté par le conseil précédemment, avant d'être soumis aux contribuables, stipule que les prolongements seront de l'ordre de 5,000 pieds dans des secteurs à proximité d'un collecteur d'égout. Ces secteurs s'échelonnent dans tous les quartiers, sauf dans le quartier numéro 1, représenté au conseil par l'échevin Lionel Rheault.

Aussi, ce dernier s'est-il fait l'adversaire acharné du projet et ses collègues le soupçonnent d'avoir exhorté les propriétaires de son quartier à s'objecter en demandant la tenue d'un référendum. A tout événement, la majorité des 47 signataires sont des contribuables de ce quartier.

Déclarant l'assemblée ouverte à 8 heures, le greffier Arthur Beaudin a donné le signal des hostilités. La galerie des journalistes devait, par la suite, en voir de toutes les couleurs et entendre les opinions les plus divergentes.

Tous les échevins, sauf celui du quartier no 1, même que le maire suppléant Jacques Leblanc, qui se sont faits les promoteurs du règlement ont déclaré que la mesure préconisée vise à favoriser la construction domiciliaire dans les endroits où il sera facile d'accorder les services municipaux. Ils ont été interrompus à plusieurs reprises par les adversaires, tandis que les voix s'élevaient dans la foule pour protester contre l'un ou l'autre clan en présence.

Selon les échevins Armand Lemire, Jacques Lachapelle et Rodrigue Lepage, si le règlement était approuvé, on pourrait ensuite procéder rapidement au revêtement des rues concernées.

Par ailleurs, M. Rheault n'a pas voulu tenir compte de cette promesse, disant que rien n'est moins certain qu'on terminerait ce qui serait ainsi commencé. Faisant une rétrospective des dernières administrations de la ville, il a accusé ses adversaires de favoriser des intérêts particuliers, en augmentant la valeur marchande des propriétés riveraines, dans les rues où on se propose d'effectuer des travaux d'égouttement, et cela, au détriment des payeurs de taxes de toute la ville.

Revenant à la charge, M. Lemire a expliqué que le règlement proposé a été demandé par des contribuables, désireux de construire des maisons domiciliaires et même de payer une partie des frais encourus lors des travaux d'égouttement. On sait, d'ailleurs, qu'en vertu d'un règlement antérieur concernant tous les travaux de ce genre, la moitié du coût des installations doit être défrayé par les propriétaires riverains, soit au taux de $1.50 par pied linéaire en front de leurs propriétés, et ce, des deux côtés de la rue, ce qui équivaut à une contribution de $3 par pied linéaire. Et sachant qu'il en coûte $6, la ville devrait également en payer $3.

Ceux qui favorisent l'approbation du règlement affirment qu'il n'en coûtera rien aux contribuables non concernés, puisque les $3 de contribution de la ville seront remboursés sous l'empire de la nouvelle taxe de $1.70 par pied linéaire de terrain en front des rues, pour frais de service et d'entretien. Ils affirment également, qu'on pourra ainsi favoriser immédiatement la construction de 170 maisons domiciliaires, dans les seuls secteurs où seront dépensés les $49,000 du règlement. Enfin, ils promettent qu'une fois ces travaux exécutés, il sera facile de procéder au revêtement d'asphalte, pour que l'on puisse alors considérer ces secteurs comme définitivement aménagés. Ils ajoutent que les travaux projetés tiennent compte d'un développement urbain, qui pourrait se produire pendant au moins cinquante ans.

Les "contre"

L'échevin Rheault, et ses partisans parmi les contribuables ne croient pas, pour leur part, qu'on terminera le travail commencé. C'est-à-dire qu'ils doutent de la possibilité financière de la ville pour "paver" les secteurs égouttés . . . sans augmenter la taxe foncière.

Ils rappellent également que le Cap-de-la-Madeleine est la seule ville où l'on compte un aussi grand pourcentage de surface de rues non recouvertes d'asphalte. Ils se demandent, en conséquence, pourquoi on veut "ouvrir" d'autres artères, avant de terminer le travail sur les rues déjà existentes. Et ils prévoient qu'au lieu de "paver" partout, on augmentera encore la surface non pavée. Enfin, et puisqu'ils sont, pour la plupart, des contribuables du quartier où on ne prévoit pas de travaux de ce genre, sous l'empire du règlement 378, ils ne consentent pas à défrayer une partie du coût des travaux, dans d'autres parties de la ville.

M. Jacques Leblanc, occupant le siège présidentiel en l'absence du maire Réal Desrosiers, a promis que le quartier no 1 ne sera pas oublié prochainement, puisqu'on y construira un collecteur sur lequel pourront se brancher autant de prolongements, que les contribuables seront prêts à en défrayer dans la proportion de 50 p.c. Il a encore expliqué que, pour le moment, il a fallu refuser les requêtes des gens de ce quartier, à cause précisément de l'absence du dit collecteur. "En effet, il serait ridicule de construire des secteurs d'égouttement, qu'on ne pourrait raccorder à aucune conduite principale."

Le référendum

Les contribuables du Cap pourront se présenter, les 21 et 22 juin, entre 9 heures le matin et 8 heures le soir, à la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, où sera aménagé le bureau de scrutin, sous la présidence du greffier, M. Arthur Beaudin.

On sait que 3,600 propriétaires pourront se prévaloir de leur droit.

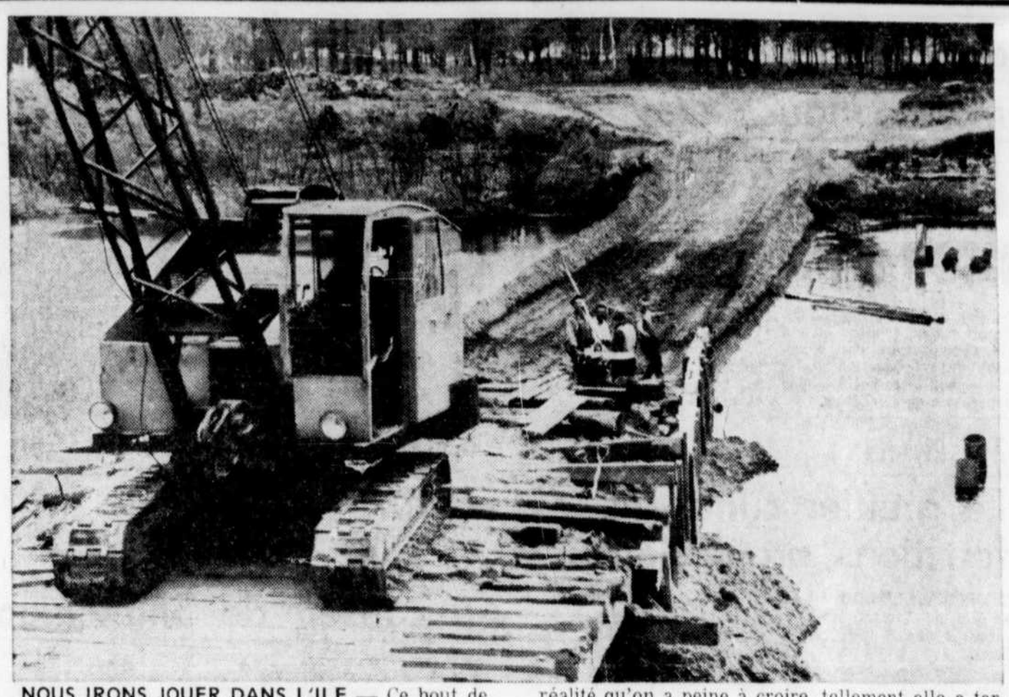

NOUS IRONS JOUER DANS L'ILE — Ce bout de refrain, que le comité de l'île St-Quentin a répété pendant plusieurs années à Trois-Rivières sans que jamais l'enthousiasme ne fléchisse, est sur le point de revenir à la mode. Le pont qu'on demandait à grands cris, alors que Jean-Baptiste Cloutier battait la mesure et la marche, deviendra une réalité qu'on a peine à croire, tellement elle a tardé. Cette photo ne nous trompe cependant pas. Il existe déjà une voie d'accès à l'île. Il s'agit d'un pont et d'une jetée temporaires, mais tout à côté, on est à construire l'un des plus magnifiques ponts de la province. Ce qu'on aperçoit ci-dessus sera détruit dès que le "gros" pont sera terminé.

Journée des brigadiers scolaires

TROIS-RIVIERES. — Ce sera demain la journée des brigadiers scolaires, ces petits bouts d'hommes que vous croisez aux intersections des rues les plus fréquentées et qui, porteurs de courroies blanches sur la poitrine ou revêtus de cirés jaunes les jours de pluie, font patienter les écoliers turbulents avant de les engager dans la rue.

Les quelque 850 brigadiers de Trois-Rivières se rassembleront d'abord en face du séminaire, à 3 heures, où se formera un défilé en direction de l'hôtel de ville. Les brigadiers s'arrêteront alors à cet endroit pour saluer solennellement les représentants de l'autorité civile. Ils pénétreront ensuite dans la cathédrale pour y entendre la messe, puis se rendront de nouveau en parade au parc Pie XII où ils pourront déguster à loisir quelque 2,000 sandwiches.

Le soir, un bateau-passeur les prendra pour une excursion sur le fleuve qui devrait les conduire jusqu'à Champlain et Batiscan. Le retour s'effectuera vers 10 heures.

Balle-molle

Wayagamack battu par le Westinghouse

TROIS-RIVIERES. — Hier soir, au terrain de Québec Wires, le Westinghouse a difficilement disposé du Wayagamack au compte de 6 à 4, dans la ligue industrielle de balle-molle.

Gilles Tousignant a été la vedette du Westinghouse en cognant trois coups sûrs dont un double et un circuit qui valurent au club trois points. J.-M. Mélançon, du Westinghouse, y est allé d'un circuit.

Guy Black fut le lanceur gagnant. Gilles Mireault, du Wayagamack qui a relevé Tourigny à la 3e manche, a subi le revers.

Centre d'achat sans permis ...

CAP-DE-LA-MADELEINE. (G.B.) — Le centre d'achat, aménagé dans une partie de l'ancien local de la compagnie Norton, boulevard de Grandmont, et qui a été cause d'une série de protestations qui forceront vraisemblablement une revision du règlement municipal fixant les heures de fermeture des commerces, a ouvert ses portes sans être muni d'un permis municipal de commerce. On explique toutefois la tolérance de la police du fait qu'un permis n'a pu être émis à l'hôtel de ville parce que ce centre d'achat se trouve dans une zone industrielle où l'établissement de commerce est prohibé selon les provisions du règlement de zonage.

Par ailleurs, l'inspecteur des bâtiments ne sait que faire puisque d'un côté le règlement interdit l'émission d'un permis, et que d'autre part, les locataires des lieux avaient un droit acquis à cet endroit avant l'adoption du même règlement. L'étude de cette question fera sûrement le sujet d'un autre débat en commission permanente, prochainement.

Il n'y aura pas de référendum

L'emprunt de $475,000 est approuvé à Grand'Mère

GRAND'MERE — Une douzaine de contribuables qui ont assisté à l'assemblée des électeurs pour l'adoption d'un règlement d'emprunt de $475,000 à Grand'Mère, hier soir, ont applaudi copieusement, quand l'échevin Philippe Boucher, qui présidait l'assemblée, a annoncé que l'emprunt était approuvé sans référendum.

Ceux qui se seraient présentés pour se prononcer contre le règlement présenté par le conseil lors de la dernière assemblée, sur une proposition de l'échevin Alfred St-Onge, auraient été assez mal vus de l'assistance puisque tous ceux qui assistaient à l'assemblée de électeurs étaient en faveur de cet emprunt qui permettra à la ville de Grand'Mère d'effectuer plusieurs travaux pressants.

Durant les deux heures qu'a duré cette assemblée, soit de 7 h. à 9 h. les électeurs présents ont fait valoir leurs opinions en faveur de ce règlement d'emprunt.

Le conseil était au complet à cette assemblée, à l'exception de l'échevin Armand Pellerin, retenu par des occupations à l'extérieur.

Les obligations seront émises sous peu et la ville de Grand'Mère emploiera comme suit l'argent emprunté : immeubles, $16,000; services récréatifs et communautaires, $48,500; voirie, ouverture de rues, $24,945, voirie, pavages, $190,856; aqueduc $34,035; hygiène et déchets, $43,770, service de l'électricité, $81,800; service de la protection des personnes $15,000 et dépenses contingentes sur cet emprunt, $20,094.

2 joutes de la ligue de tennis inter-cités

SHAWINIGAN. — La ligue de tennis inter-cité poursuivra son calendrier régulier alors que deux rencontres seront présentées, ce soir.

Cette ligue, qui n' a tenu qu'une rencontre jusqu'ici, à cause du temps froid, se remettra à l'oeuvre dès ce soir. A Trois-Rivières, le club Légion de Shawinigan rencontrera le club Bellevue, tandis que le club Pavillon Mauricien se rendraà Grand'Mère pour y rencontrer le Du Rocher.

Des quatre clubs qui évolueront ce soir, seul le Pavillon Mauricien a joué et a perdu contre le Parc St-Maurice 4-2. Les trois autres clubs en seront à leurs premières armes. On prévoit une lutte très contestée entre les clubs cette saison pour le championnat de la ligue.

Référendum tenu sous peu, à St-Tite, sur la prohibition

ST-TITE. (J.P.) — Les contribuables de St-Tite auront à se prononcer, les 13 et 14 juillet, sur un règlement demandant l'abolition de la prohibition déjà existant dans cette localité. Ainsi en ont décidé hier soir les représentants de l'autorité municipale au cours de l'assemblée régulière du conseil, à laquelle on pouvait remarquer une très forte assistance.

Le conseiller Maurice Roy s'est fait le proposeur de la résolution, appuyé par l'échevin Clément Dessureault. Une contre-proposition fut cependant enregistrée par M. Louis St-Amand, secondé par son collègue, le conseiller Chrétien Groleau. Le vote fut donc pris et les conseillers Joachim Dontigny et Noé Veillette votèrent alors en faveur de la tenue d'un référendum, ce qui portait les voix à quatre contre deux seulement.

Démission du secrétaire

Au cours de cette même assemblée, le secrétaire-trésorier de la municipalité et de la Commission scolaire de la ville de St-Tite, M. Jean-Louis Cloutier a fait part de sa démission aux membres du conseil.

La démission de M. Cloutier, qui occupait ces fonctions au service de la municipalité depuis 12 ans, prendra effet à compter du 11 juin. Il était nommé officiellement, samedi, inspecteur-vérificateur régional des Commissions scolaires de la Mauricie.

Nominations du maire

Le maire Joseph Goulet a aussi annoncé à ses collègues qu'il avait accepté la fonction de cotiseur au service de la Commission des accidents du travail. A ce titre, il sera attaché au bureau principal de Québec de cet organisme.

Le maire n'a toutefois pas voulu dévoiler si cette nouvelle tâche l'empêchera de poser à nouveau sa candidature lors de la mise en nomination tenue le 23 juin à St-Tite.

On sait cependant que deux contribuables n'ont pas voilé leurs intentions de tenter leur chance à la mairie à l'occasion des élections prochaines. Il s'agit de M. Raymond Germain, garagiste qui a accédé à la demande d'une trentaine de propriétaires, ainsi que de M. Gédéon Charles, industriel, qui a promis de faire connaître son programme à la population très bientôt. M. Charles favoriserait particulièrement l'éclosion de nouvelles industries à St-Tite et assure pouvoir aider grandement à la prospérité des industries déjà existantes à St-Tite.

Homme électrocuté dans la Paroisse

TROIS-RIVIERES — Un homme a perdu la vie hier après-midi un peu avant quatre heures, sur les chantier de construction du système d'égoût dans la paroisse de Trois-Rivières.

Il s'agit de M. Gérald Wilson, âgé de 40 ans, de Sutton Jonction, près de Toronto. M. Wilson était le surintendant général des travaux.

L'accident est survenu au moment où il entreprit de saisir le câble d'acier de la grue mécanique dans le but de l'accrocher à une masse de ciment à soutirer. Au cours de l'opération, la perche de la grue toucha les fils de haute tension de la Shawinigan Water and Power et, à la surprise générale des nombreux compagnons de travail, qui ne pouvaient en croire leurs yeux, le surintendant tomba électrocuté par une charge de 12,000 volts.

Pendant que quelques compagnons entreprirent de lui donner la respiration artificielle, on demanda à l'opératrice de téléphone de mander immédiatement une ambulance et la police de la route.

Arrivé sur les lieux, l'ambulancier de la maison Philibert de Trois-Rivières conduisit l'homme à l'hôpital St-Joseph où le Dr Marcel Bisson constata la mort.

Accident mortel, rue St-Maurice

TROIS-RIVIERES. (D. M.)— Au moment de traverser la chaussée, rue St-Maurice, un piéton, M. Jean Lambert, 44 ans, du 1491 boulevard Des Forges, a été heurté à mort aux environs de minuit dimanche. L'automobile impliquée dans cet accident était conduite par M. Jacques Leboeuf de Mont-Carmel.

La victime était le fils de M. Zéphirin Lambert, ancien ingénieur de la ville. A la morgue Rousseau et Frère où il fut plus tard transporté, il fut identifié positivement par son frère, le Dr Jean Lambert et ses deux beaux-frères, les Drs Jean et Paul Veilleux. Le coroner a institué un cas de recherche.

Le R. P. Ludolphe, OFM, s'était rendu sur les lieux de l'accident pour administrer les derniers sacrements à la victime.

LIEU DE L'ACCIDENT TRAGIQUE — C'est à cet endroit précis que M. Gerald Wilson, 40 ans, de Sutton Jonction, Ontario, surintendant général des travaux de construction d'égout dans la municipalité de la Paroisse de Trois-Rivières a connu une fin tragique, hier après-midi. Il perdit la vie au moment où il toucha le câble d'acier de la grue mécanique après que celle-ci eut touché un fil à haute tension.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Entrez donc!

Je suis beaucoup plus spacieuse que j'en ai l'air...Quel séduisant confort j'offre à 4 imposants passagers! Et leurs bagages trouvent aisément place dans mon coffre arrière! Je file à toute vitesse dans le trafic comme une gazelle.

Dites donc "Je vous aime Austin 850!"

...et je serai votre fidèle compagne pour toute la vie!

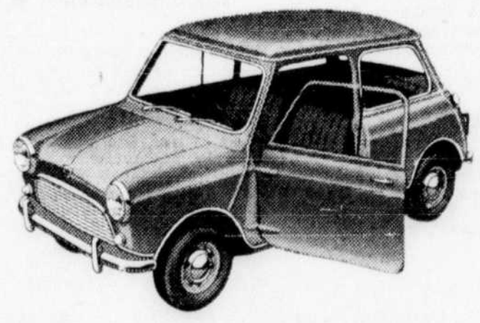

AUSTIN RÉPOND À TOUS LES BESOINS DU CONDUCTEUR — AVEC SIX GRANDS MODÈLES, AU CHOIX

Pas d'équipement supplémentaire à acheter! Chaufferette, dégivreur, signaux de direction, roue de secours, outils—et garantie écrite de 12 mois de l'usine—tout cela est compris dans le prix.

DISTRIBUTEUR POUR LE QUEBEC

Austin Sales & Service Limited

949, AV. ATWATER, MONTREAL 3 — WE. 2-4173

BOUCHARD GARAGE Ltée — 340 — 10e AVENUE LACHINE — ME. 7-5881

DELISLE AUTOMOBILE LTEE — 2815 est, rue SHERBROOKE LA. 6-2813

LEMENN AUTOMOBILE ENR'G — 3839, boul. TASCHEREAU LAFLECHE — OR. 6-1888 RIVE SUD

PIERRE PARANT AUTOMOBILE LTEE — St-Antoine-des-Laurentides ST-JEROME — GE. 2-7627

BROADWAY MOTOR SALES REG'D. — 37, rue BROADWAY Mtl-Est MI. 5-1962

DUPUIS AUTO SPECIALIST LTEE — 9450, boul. LALANDE PIERREFONDS - MU. 4-0968

McCORD AUTO CO INC. — 1300, rue Notre-Dame O. WE. 2-6129

PETIT AUTOMOBILE ENR'G — 5860, rue PAPINEAU CR. 6-5519

CLOUETTE AUTOMOBILES INC. — 4590, rue ST-DENIS VI. 4-3311

LANDRY AUTOMOBILE Ltée — 103 boul. Labelle — NA. 5-2448 STE-ROSE-DE-LAVAL

OMEGA MOTORS (1960) LTD. — 5402, rue Sherbrooke O. HU. 9-8297

L. TESSIER AUTO INC. — 7400, rue LAJEUNESSE CR. 4-3753

COOKE TOLEDO MOTORS LTD. — 2134, Ste-Catherine ouest WE. 7-3561

Lavigne Garage Enr. — 4, rue Mtée Ste-Marie GL. 3-5327 STE-ANNE-DE-BELLEVUE

LA PRESSE MONTREAL — LE MEILLEUR MEDIUM DE PUBLICITE AU CANADA FRANÇAIS

LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE :
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411
452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9

Pas de prêts aux constructions domiciliaires en zone industrielle

La SCHL et le ministre Walker donnent raison à M. B.-J. Bégin

par **Gérard BOULAY**

TROIS-RIVIERES. — Un geste assez récent de la présente administration municipale, geste posé dès son arrivée au pouvoir, vient de connaître des autorités fédérales une décision qui donne à réfléchir.

Malgré l'opposition ferme de l'urbaniste Benoit-J. Bégin, le conseil avait décidé, on s'en souvient, de morceler la zone industrielle afin de créer environ 36 terrains à bon marché pour fins de construction domiciliaire pour les gens de Ste-Marguerite. Le projet avait été défendu ferme par l'échevin Fernand Goneau, et le maire, dès son retour dans l'arène municipale, s'en était fait un allié.

Comme il s'agissait également pour les futurs propriétaires de cette bande de terrain amputée de la zone industrielle de se procurer des fonds pour fins de construction, le maire Mongrain, en raison de certains doutes qu'il avait, déclara : "Si la Société Centrale d'hypothèques et de logement refuse de financer, nous verrons la Caisse Populaire".

A ce moment, M. Bégin s'était opposé au projet. D'abord, parce que le terrain ne se prête pas à la construction domiciliaire, et parce que ce geste constituait un premier accroc au plan directeur d'urbanisme. Malgré tout la mesure fut passée, contre les raisons d'ordre technique, d'esthétique, d'urbanisme.

Aux demandes de prêts, la Société centrale d'hypothèques et de logement vient d'opposer un refus poli. Le président, M. Stewart Bates, explique qu'il a pris connaissance des objections de l'urbaniste-conseil, et qu'il les considère justifiées par l'expérience de ce dernier.

A son tour, le ministre des Travaux publics, l'hon. David J. Walker, a déclaré dans une lettre qu'il approuve entièrement la décision de M. Bates et qu'il la maintient.

LE REGIMENT DE TROIS-RIVIERES procédait, samedi soir, au dîner mixte annuel, au mess des officiers du manège militaire. Nous apercevons sur cette photo prise à cette occasion, dans l'ordre habituel : Madame et le capitaine Fernand Mousseau, C.D., président du mess; Madame et le lieutenant-colonel Roland Gauthier, C.D., commandant du régiment; Madame et le lieutenant-colonel Laurier-A. Dubuc, C.D., ex-commandant du régiment; le lieutenant Rolande Cadotte, et le padre du régiment, le chanoine J.-A.-R. Giroux.

A Trois Rivières

Le greffier cumulera les fonctions protocolaires

TROIS-RIVIERES. (**D.M.**) — La Ville de Trois-Rivières a failli avoir un chef du protocole officiel.

La recommandation a été faite par l'échevin André Dumas à la séance du conseil d'hier soir, mais l'administration s'est montrée peu encline à rémunérer une personne à cette fin. En somme, le greffier a été confirmé dans ses fonctions protocolaires et c'est à lui qu'incombera désormais la responsabilité de la bienséance dans les réceptions.

M. Dumas a cependant insisté pour que l'autorité dans ce domaine ne revienne qu'à une seule personne. "Lorsque deux ou trois personnes ou même un groupe, même bien intentionnés, se mêlent des questions protocolaires, a expliqué M. Dumas, il se produit inévitablement des accrocs, qui peuvent être déplaisants et de fort mauvais goût".

Le maire J.-A. Mongrain a tiré les conclusions en admettant qu'en principe le greffier sera chargé de ces choses, mais qu'en cas de litige, le dernier mot devra venir du maire ou de son adjoint, s'il est absent. Si le litige porte sur la finance, le gérant cette fois devra être consulté.

Le nom de M. Luc-André Biron a été mis de l'avant comme chef du protocole, mais comme il est employé aux archives et que ces nouvelles fonctions auraient obligé l'administration à payer du temps supplémentaire, on s'est appuyé sur le fait que le protocole relève bien du greffe.

M. Robindaine promu au CTC à Montréal

TROIS-RIVIERES. (**G.B.**) — M. Alfred-O. Robindaine, l'un des personnages les plus marquants dans le monde syndicaliste de la Mauricie, occupe, depuis le premier juin, un poste important au sein du Congrès Canadien du Travail, à Montréal. Il a été engagé par cette centrale syndicale à titre d'organisateur d'unions et de coordinateur entre différents locaux de divers syndicats.

M. Robindaine s'est occupé du bien-être de ses compagnons de travail pendant de nombreuses années dans la Mauricie, et principalement à Trois-Rivières. Avant son départ, il était vice-président du conseil du travail de Trois-Rivières, gérant de la Caisse d'économie du conseil, et secrétaire-gérant du temple du travail de Trois-Rivières. Il était de plus employé de la St-Lawrence Corporation, où il occupait le poste

M. A.-O. ROBINDAINE

de secrétaire du local 136 de l'union internationale des pâtes du sulfite, en plus de la fonction de vice-président régional de la Fédération des travailleurs du Québec.

Ses nombreuses fonctions dans le monde ouvrier l'ont amené à siéger à plusieurs reprises à des tribunaux d'arbitrage et à régler de nombreux différends au sein des unions et lors de négociations de conventions collectives de travail avec les directeurs d'entreprises.

M. Robindaine exerçait également une grande influence dans les milieux sociaux. Il était vice-président de l'Association de la Mauricie pour l'aide aux diabétiques ainsi qu'un membre assidu du comité de l'Ile St-Quentin.

Son départ a créé un vide au temple du travail et le président du conseil du travail de Trois-Rivières, M. Robert-J. Roy a dû accepter quelques-unes des nombreuses fonctions de M. Robindaine. Il se propose cependant de repartir les nombreuses tâches qui restent entre quelques officiers de son organisme.

Au conseil de Shawinigan

L'imposition d'une taxe pour les services d'égouts remise

SHAWINIGAN. — Le conseil a décidé hier soir, sur une suggestion du conseiller Gérard Voyer, de retarder l'adoption d'un règlement prévoyant l'imposition d'une taxe spéciale pour les services d'égout, jusqu'à une prochaine séance du mois d'août.

Ce règlement préparé par le procureur de la ville, Me Jean-Claude Guillemette, d'après une idée de M. Antoni St-Onge, permettrait à la ville d'imposer une cotisation spéciale de 20 sous le pied linéaire sur la largeur moyenne des biens-fonds imposables. Mais en vertu de règlements antérieurs pour lesquels les propriétaires auraient contribué à raison de $3 le pied linéaire pour la construction des égouts, le règlement prévoit que la cotisation serait alors de 5 sous le pied jusqu'à l'extinction complète de ces règlements d'emprunt.

Le règlement du conseiller St-Onge aurait pour but de pourvoir à l'entretien et à la réparation des égouts existants. La cotisation toucherait les propriétaires d'immeubles desservis par un système d'égout municipal. A raison de 250,000 pieds linéaires d'égout environ, c'est à peu près $50,000 que la ville pourrait ainsi retirer chaque année.

Il ne fait pas de doute que dans l'esprit du conseiller St-Onge, le règlement décrétant un coût de $3 le pied linéaire pour la construction d'égout serait aboli. C'est justement ce que craint le maire J.-Armand Foucher, car dans ce cas, il doute que les propriétaires des "vieux" quartiers de la ville consentent à aider le développement des nouveaux quartiers en ne s'opposant pas aux règlements d'emprunt comprenant des travaux d'égouts.

Les arguments de M. St-Onge

Pour présenter son règlement, M. St-Onge avait préparé tout un réquisitoire. Il a tout d'abord noté que tout comme pour l'eau, il était normal que tous les propriétaires paient également pour le service d'égout. Il a noté que le règlement décrétant que pour les nouveaux services d'égout, les propriétaires devraient payer $3 le pied linéaire était injuste et discriminatoire. Il a aussi souligné que c'est dans les quartiers nos 6 et 7, soit le sien et le no 7, que se fait présentement le plus fort pourcentage de la construction domiciliaire, et qu'il ne faut pas empêcher ces développements car, en définitive, disait-il, ce sont des citoyens des autres quartiers, où il n'existe pratiquement plus de lots à construire qui émigrent dans les quartiers précités.

Le maire Foucher avait reproché à M. St-Onge en comité, peu avant la séance, de créer une scission entre les autres quartiers et le sien. M. St-Onge lui-même a fait allusion en séance publique à cette remarque du premier magistrat, prétendant que son intention n'était pas de mettre une barrière entre son quartier et le reste de la ville, tout comme cela s'était déjà fait entre le haut et le bas.

Le conseil JUGE, dans le partage du fonds industriel

TROIS-RIVIERES. (**G.M.B.**) — Le règlement 242, qui prévoit un fonds industriel au montant de $200,000, a subi ses première et deuxième lectures, hier soir, au conseil municipal. Le maire a dit que le partage des sommes distribuées à la petite industrie à même ce fonds doit relever entièrement du conseil municipal, et qu'il ne faudra pas avoir à consulter le public à chaque fois.

Cette déclaration fut faite à la suite d'une opinion de l'échevin Gérard Bourget, qui invoqua le fait que les citoyens du Cap-de-la-Madeleine avaient été consultés, dans l'octroi de $200,000 à la Tooke Brothers. Le maire a expliqué que la situation était différente, et que dans le cas de la Tooke, il s'agissait de lui prêter la totalité du fonds industriel.

M. Mongrain a dit notamment : "Les contribuables doivent faire confiance au conseil. A la prochaine élection, s'ils ne sont pas satisfaits de nous, ils pourront se prononcer. Mais, d'ici là; nous devons prendre nous-mêmes nos décisions, et nous les prenons dans le meilleur intérêt de la ville et de la collectivité."

Puis, il ajouta : "Tout ce que nous demandons à la population, pour l'instant, c'est de nous voter un fonds industriel de $200,000. Sur les modalités, qu'on nous fasse confiance". M. Mongrain a précisé qu'il n'était plus question de financer la Trois-Rivières Dunbrick Ltée à même le fonds industriel. "Nous aiderons cette entreprise avec du capital privé", a-t-il ajouté.

L'assemblée des contribuables aura lieu, le mercredi 14 juin, à 7 h. 30 ,à la salle publique de l'hôtel de ville. Si plus de 40 propriétaires s'opposent au projet du fonds industriel, il y aura référendum.

Joutes de balle-molle remises à plus tard

CHICOUTIMI. (**G. P.**) — Remises à cause de la pluie, hier, deux joutes de balle-molle de la ligue Jeune commerce de Chicoutimi auront lieu ce soir, à 6 h. 30 à l'endroit habituel.

Le Chicoutimi Transport s'opposera au St-Nom-de-Jésus, tandis que le St-Joachim fera face au quartier Murdock. A l'heure actuelle, le St-Nom-de-Jésus mène dans le circuit avec trois victoires en autant de rencontres.

Le mémoire est déjà soumis aux autorités

SHAWINIGAN. — Le président de la commission d'enquête Optimiste sur les loisirs, le Dr Roméo Gilbert déclarait hier que 150 copies du mémoire avaient été distribuées jusqu'à présent. Hier soir, les membres de la commission ont fait la présentation du mémoire aux autorités civiles de Shawinigan et de Shawinigan-Sud.

Cette enquête, conduite à l'automne 1960, a révélé entre autres un manque systématique d'organisation de loisirs intéressant la société à tous les niveaux : jeunes, adolescents et même adultes. Grâce à un questionnaire précis, on a découvert quels étaient les désirs de la population. Le dernier mot appartient aux autorités civiles : municipales, scolaires et provinciales.

Il y existe certes déjà une organisation de loisirs très bien montée pour la jeunesse durant les vacances. Cette organisation néglige quelque peu l'autre "jeunesse", la jeunesse travailleuse. L'enquête Optimiste a révélé des aspects intéressants sur les aspirations de cette masse importante dans une ville comme Shawinigan.

La commission Optimiste en est venue à la conclusion qu'un centre municipal s'impose à Shawinigan et que sa construction ne devrait pas tarder. Il est permis d'espérer que ce pourrait devenir bientôt une réalité, car c'est un sujet de discussions tant chez les administrateurs municipaux que provinciaux.

Le maire Mongrain :

"Toujours les mêmes notaires!"

TROIS-RIVIERES. (**G.-M. B.**) — Le maire Mongrain a de nouveau manifesté son étonnement que ce soient toujours les mêmes notaires qui rédigent les titres dans les transactions immobilières avec la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Le maire a dit qu'il veut qu'aucune pression ne soit exercée auprès des acheteurs éventuels, eux qui ont un droit strict au choix de leur notaire. "Je ne veux pas qu'on interprète mes paroles comme si j'étais défavorable aux quelques notaires qui font actuellement ce travail, a-t-il dit, ce sont de mes amis, mais il s'agit d'un principe. Quand la ville vend des terrains, il faut que tous les notaires qui pratiquent à Trois-Rivières soient appelés à travailler."

Le greffier a été requis d'écrire à la SCHL dans le sens indiqué.

Une épargne de $17,500 à l'île Saint-Quentin

TROIS-RIVIERES. (**D.M.**) — Avec le forage d'un puits sur l'île St-Quentin, l'administration municipale épargnera quelque $17,500.

C'est la conclusion à laquelle en est venu l'ingénieur, M. Robert Boisclair, conclusion qui a d'ailleurs souri comme on le pense bien à tout le conseil.

Il avait d'abord été question d'amener l'eau potable sur l'île au moyen d'un tuyau. Cette façon aurait coûté environ $26,500 et les appropriations voulues avaient été apportées au budget. Mais, le fait de recourir à un puits renverse tous les calculs au bénéfice de l'entreprise St-Quentin et on s'est félicité de cette trouvaille.

Les pompes du puits du parc de l'exposition seront utilisées à ces nouvelles fins, ce qui contribuera encore davantage à l'économie. Il en coûtera quelque $8,730 au lieu des $26,500 prévus.

Les sondages effectués par M. R.-J. Lévesque se sont avérés bons et le ministère de la santé a approuvé cette eau comme potable.

Inauguration, le 1er août

Le pont de l'île St-Quentin se construit RAPIDEMENT

TROIS-RIVIERES. (**G. B.**) — Si l'on se fie au progrès rapide des travaux actuellement en cours sur la rivière St-Maurice, entre les îles St-Christophe et St-Quentin, on pourra dès cet été inaugurer un pont dont on a parlé sur tous les tons et qu'on a même chanté dans toutes les gammes.

Les centaines d'hommes qui s'affairent présentement sur un chantier de grande envergure témoignent d'une activité qu'on a promis d'interrompre le premier août, pour faire place à une autre espèce d'enthousiasme, alors que toute la population pourra réaliser un rêve qui dure depuis plus de six ans.

Le pont d'Avignon a connu ses heures de gloire, mais à Trois-Rivières et dans toute la Mauricie le pont de l'île St-Quentin a également inspiré des discours, des écrits à l'emporte-pièce ... et même les chansonniers. Les temps héroïques semblent révolus. C'est qu'on en est maintenant à l'époque des réalisations. Un président de comité s'est mué en observateur des travaux, mais son rêve demeure aussi pur ... aussi actuel qu'au temps de la belle chimère où quelques visionnaires se réunissaient, tels des conspirateurs, pour chercher le moyen de conjurer les obstacles ... et surtout les objections.

Le comité n'existe plus, sinon dans les procès-verbaux, mais le béton, l'acier et autres matériaux s'agencent et s'adaptent un peu plus tous les jours. On dit qu'au premier août on procédera à l'inauguration officielle de l'un des plus beaux ponts de la province de Québec ... qui mènera à la plus belle plage du St-Laurent.

Une traverse temporaire a été érigée pour servir d'échafaudage à l'oeuvre principale; trois piliers de base se tiennent debout comme des sentinelles, tandis que 32 poutres en béton précontraint sèchent au soleil en attendant d'être mises en place. On prévoit cette tranche d'opération dans une dizaine de jours.

Pendant ce temps, les béliers mécaniques terminent le défrichage de l'île et des ouvriers s'affairent à préparer la place à l'aménagement d'un magnifique parc qui constituera une oasis de paix, de verdure et de tranquillité, à deux pas du macadam et entre deux villes bourdonnantes d'activité.

Une visite hier sur le chantier a permis de constater que le rêve s'est transformé en une réalité active ... Seul Jean-Baptiste Cloutier ne peut en croire ses yeux. Pourtant il se tient sur les lieux tous les jours, du matin jusqu'au soir. Il a évidemment ses raisons, puisqu'il est le surveillant des travaux ...

Le maire Mongrain insiste

Les commerçants invités à fermer leurs portes le 24

TROIS-RIVIERES. (**G.M.B.**) — Par respect pour notre fête nationale et pour réveiller notre patriotisme, le maire invitera ses concitoyens qui tiennent commerce et boutique à tenir portes closes à compter de midi ce jour-là. Il s'agit d'un samedi, et le public sera invité à faire ses emplettes le vendredi au cours de la journée, en soirée, ou le samedi matin.

Le comité d'organisation de notre fête nationale a transmis cette demande au maire et ce dernier en a immédiatement reconnu le bien fondé. Une proclamation courtoise mais ferme sera faite à ce sujet et notre premier magistrat compte sur la collaboration des corps publics et de tous les marchands sans exception. "Il s'agit de la fête nationale des Canadiens français a dit le maire et nous devons la célébrer dignement."

(PC) — Le ministère des Transports du Japon recommande un programme décennal de $650 millions pour augmenter encore le débit des ports de Tokyo, Chiba et Yokohama.

Départ missionnaire à Notre-Dame-du-Cap

CITE MARIALE. — La grande cérémonie du départ des nouveaux missionnaires canadiens aura lieu au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap dimanche le 11 juin. Cet événement fera de cette date une "journée missionnaire" qui groupera avec parents et amis, les jeunes missionnaires et aussi les anciens qui doivent retourner en terres étrangères.

L'imposant bataillon, représentant plus de 30 ordres, congrégations, sociétés et instituts séculiers, et plusieurs diocèses, fera la consécration solennelle de tout son apostolat missionnaire à Notre-Dame-du-Cap, reine des missions.

S. E. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, célébrera une messe à 11 heures à l'intention des misionnaires et il présidera la cérémonie du départ dans l'après-midi à 2 heures. Il adressera la parole dans les deux circonstances.

Toutes les familles sont invitées à cette journée missionnaire qui laisse d'ordinaire dans le coeur, surtout celui des jeunes, le souvenir de ceux de nos compatriotes qui immolent leur vie à la cause des âmes et de l'Eglise et rendent ainsi à notre pays comme à la société, un service essentiel.

L'actualité en Mauricie

CAP-DE-LA-MADELEINE

CADETS DE L'AIR

Le commandant d'escadre J.-H.-L. Lecompte, DFC, CD, officier commandant de la station de l'ARC à St-Sylvestre, passera en revue, samedi soir, les membres de l'escadrille 350 des Cadets de l'air de Cap-de-la-Madeleine. La cérémonie se déroulera à l'aéroport de cette ville à compter de 8 h. Le comité civil des Cadets de l'air du Cap a lancé une invitation publique. On annonce que le comité provincial des Cadets de l'air du Canada sera représenté par M. Paul David, de St-Lambert. Enfin, le secrétaire-trésorier de l'escadrille du Cap, M. Lucien Hamel, a lancé quelques invitations pour une réception qui aura lieu immédiatement après la revue au bureau de la commission scolaire, au 80 de la rue Dorval.

SHAWINIGAN

COUREUR A PIEDS

Le jeune coureur à pieds, Marcel Jobin, de Shawinigan, s'est distingué en fin de semaine, à Montréal, en se classant dixième sur 27 partants pour une course de dix milles qui avait lieu à Ville d'Anjou. Jobin a mis 59.3 minutes pour parcourir les dix milles, alors que le gagnant, Orville Otkins, a mis 52.2 minutes.

LES COPAINS

La troupe de théâtre de Grand'Mère, les Copains, présentera quatre comédies de Félix Leclerc, jeudi soir, à la salle du collège de la paroisse Ste-Flore. Ces comédies sont: "Le passant charitable", "L'Affaire décourageante", "La Geneviève", et "Le voyage de noces". Entre temps, les lectures de pièces vont bon train chez les Copains afin d'arrêter leur choix sur une pièce devant être représentée à la fin de l'été.

GRAND'MERE

LES ELECTRONICIENS

La section de la Mauricie de l'Association professionnelle des électriciens indépendants a convoqué une assemblée de ses membres pour ce soir, à 9 h., à l'hôtel La Salle, de Grand'Mère. Le secrétaire, Roger Dallaire, annonce qu'on profitera de la circonstance pour former de nouveaux comités.

TROIS-RIVIERES

MEMOIRE SUR L'UNIVERSITE

Concernant la préparation d'un mémoire au sujet du projet d'université, à Trois-Rivières, travail qu'il est question de confier à M. Yvon Thériault, le maire a demandé au greffier d'avoir un entretien préalable avec le chanoine Albini Mélançon, supérieur du Séminaire à ce sujet, afin de connaître son opinion.

CONDUCTEURS RESPONSABLES

Les conducteurs de machinerie lourde, grues, tracteurs, béliers mécaniques, seront sérieusement avertis qu'ils seront responsables des dommages causés par eux à la propriété publique. Des trottoirs ont été brisés et des rues enfoncées parce qu'on n'avait pas soin de transporter ces engins sur des plateformes, comme le recommandent les règlements. La même chose s'applique à certains chantiers de démolition où une partie de la rue est encombrée de matériaux, comme c'est le cas sur la rue Ste-Marie.

SORTIE DISCRETE

Au cours de la séance publique du conseil de ville de Trois-Rivières, une espèce d'hurluberlu qui fait fréquemment des siennes, et qui depuis quelques temps se fait passer pour le nouveau secrétaire du premier ministre de la province —?— se proposait, dit-on, d'enguirlander le maire. A la manière des journalistes, il écrivait fébrilement sur un calepin lorsqu'un agent de police vint l'informer qu'il était demandé à l'extérieur de la salle. Il n'est pas revenu.

Assemblée générale des détaillants du centre de la ville

TROIS-RIVIERES. (**GMB**) — L'association des marchands détaillants du centre de Trois-Rivières, tiendra cette semaine sa 2ème assemblée générale au château de Blois, soit jeudi soir, à 8 heures.

A cette occasion, le bureau de direction fera rapport de ses activités et annoncera une grande semaine de promotion. Soulignons que depuis sa formation, l'association a tenu 15 assemblées, totalisant 166 présences et plus de 1,600 heures de travail.

Elle groupe présentement 144 marchands et se proclame le porte-parole du plus grand centre d'achats de Trois-Rivières. Elle demande particulièrement à ses membres d'appuyer l'association, d'assister les directeurs dans leur tâche et de faire des suggestions constructives.

Cinéma

Trois-Rivières

Imperial — Dernier jour: "Bagarre au King Creole", avec Elvis Presley; "Jaguar, seigneur de l'Amazone", en couleurs, de Walt Disney. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 30 et 8 h. 30.

Cinéma de Paris — "Tentations", avec Agnès Laurent et Armand Mestral, 1 h. 50 et 8 h. 25; "Les affreux", avec Pierre Fresnay et Darry Cowl, 3 h. 20, 6 h. 35 et 9 h. 55; Actualités, 1 h. 30 et 8 h.

Capitol — "La chatte sort ses griffes", avec Françoise Arnoul; "La loi du vice", avec Barbara Rutting et Yvan Desny. Représentations à 2 h., 6 h. 45 et 8 h. 15.

Rialto — "High Time", en couleurs, avec Bing Crosby, Fabian et Nicole Maurey; "Alaska Passage", avec Bill Williams. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 45 et 8 h. 15.

Cap-de-la-Madeleine

Champlain — "Pourquoi viens-tu si tard ?", avec Michèle Morgan et Henri Vidal, 6 h. 30 et 9 h. 45; "La foire aux femmes", en couleurs, avec Adam, 8 h. 10.

Madelon — Dernier jour: "Rhapsodie", en couleurs, avec Vittorio Gassman et Elisabeth Taylor; "La roulotte du plaisir", en couleurs, avec Lucille Ball et Desi Arnaz.

Shawinigan

Auditorium — "The Rise and Fall of Legs Diamond", avec Ray Danton; "Girl of the Night", avec Anne Francis. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

Cartier — Dernier jour: "Fille de Capri", en couleurs, avec Mario Lanza et Zsa Zsa Gabor; "L'homme à démasquer", avec Richard Todd et Anne Baxter. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

Roxy — "Paris, c'est l'amour", avec Geneviève Kervine; "Dunja, la passionnée", en couleurs, avec Yvan Desny. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

Capitol — Dernier jour: "Sous le plus grand chapiteau du monde", en couleurs, avec Betty Hutton et Cornel Wilde; aussi attraction supplémentaire. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

Grand'Mère

Palace — Dernier jour: "Dans la souricière", en couleurs, avec Richard Widmark et Tina Louise; "Les enfants de la violence", avec Pierre Cressoy. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

Louiseville

Royal — "Quand la terre brûle", en couleurs, avec Carroll Baker; "Dieu seul le sait", en couleurs, avec Deborah Kerr et Robert Mitchum.

Saint-Tite

Rheo — "Le trouillard du Far-West", en couleurs, avec Dean Martin et Jerry Lewis; "Jicop le proscrit", avec Jack Palance et Anthony Quinn. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

La Tuque

Empire — "Hound Dog Man", en couleurs, avec Fabian; aussi sujet court.

Célébration de la fête du Sacré-Coeur à Shawinigan

SHAWINIGAN. — Tous les membres de mouvements d'Action catholique du diocèse de Trois-Rivières sont invités à prendre part à la célébration de la fête du Sacré-Coeur qui se déroulera à Shawinigan, dimanche, en soirée. On s'attend à la participation de quelques milliers de personnes qui prendront part à un défilé dans quelques rues de la ville avant de se rendre à l'aréna, où aura lieu une cérémonie religieuse.

Cette manifestation est organisée par la ligue du Sacré-Coeur du diocèse tous les ans, pour demander réparation au Coeur Sacré de Jésus pour les fautes commises. En fait, les intentions cette année sont les suivantes : l'avènement du règne du Sacré-Coeur; l'Eglise, le pape et le concile; le triomphe du bien, la persévérance des bons; les problèmes ouvriers, le chômage; les vocations religieuses et sacerdotales; le sens de la justice et du devoir chez nos gouvernants; la saine harmonie dans nos foyers.

La procession partira de l'église St-Marc, à 7 h. 30. Elle empruntera le parcours suivant : rues Champlain, Summit, viaduc St-Marc, de la Station, 5e rue, des Cèdres jusqu'au reposoir, à l'aréna. A cet endroit il y aura chants, prières et heure sainte prêchée par l'abbé J.-P. Berthiaume, directeur spirituel du séminaire St-Joseph de Trois-Rivières. Il y aura ensuite consécration au Sacré-Coeur et bénédiction du Saint-Sacrement.

Le directeur diocésain des ligues du Sacré-Coeur, l'abbé Zoël Mélançon, avise la population qu'en cas de pluie, la cérémonie se déroulera à l'aréna.

Congrès provincial à Trois-Rivières

L'Association des maîtres de poste tente d'améliorer sa constitution

TROIS-RIVIERES. (**G.M.B.**) — Le congrès provincial des maîtres de poste s'est ouvert officiellement hier, à l'hôtel St-Maurice de Trois-Rivières. Après l'inscription, la veille, les délibérations se poursuivront mardi, pour se terminer mercredi.

De trois à quatre cents congressistes sont inscrits, et les membres affluent d'heure en heure. L'association fut fondée à Trois-Rivières en 1904. Elle compte aujourd'hui 8,000 membres à travers le Canada et plus de 1,500 dans le Québec même.

L'Association des maîtres de postes est en quelque sorte un groupement de patrons qui, au Québec seulement, contrôlent 10,000 employés. Le présent congrès, outre de tenter d'obtenir de meilleures conditions de travail et des avantages sociaux accrus, a pour ultime objectif l'amélioration de la constitution nouvelle.

Actuellement, de tels congrès provinciaux ont lieu dans toutes les provinces du pays, en prévision du congrès national, en septembre prochain.

Tous les congressistes présents font partie soit du bureau régional, semi-urbain ou urbain. Les délibérations se poursuivront aujourd'hui et demain. En soirée, les congressistes auront l'avantage d'assister au spectacle spécial de Guilda et sa troupe. Les maîtres de poste admettront que cette mystification passe comme une lettre à la poste.

Partez en vacances pour l'Europe avec le Canadien Pacifique

voyage en EMPRESS... voyage EXTRA-AGRÉABLE

Que vous fassiez la traversée à bord du nouveau paquebot Empress of Canada, de l'Empress of England ou de l'Empress of Britain, vous passerez de merveilleuses vacances en mer. A bord des trois, vous trouverez service impeccable, cuisine renommée, divertissements variés et une foule de petites choses additionnelles qui font d'un voyage avec le Canadien Pacifique un voyage vraiment extra-agréable. Faites dès maintenant vos projets de vacances en Europe avec le Canadien Pacifique.

Départs hebdomadaires de Montréal et Québec pour Greenock et Liverpool durant la saison du Saint-Laurent.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR L'EXTRAORDINAIRE CROISIÈRE DE 61 JOURS EN MÉDITERRANÉE À BORD DE L'EMPRESS OF CANADA — DÉPART DE NEW YORK LE 8 FÉVRIER 1962.

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU LE
CANADIEN PACIFIQUE
Chambre 115, Gare Windsor,
Tél.: UN. 1-6811

Canadien Pacifique

Renseignements et services gratuits
Alfred Gagliardi
6970, RUE ST-DENIS
CR. 1-6900
OUVERT LE SOIR ET LE DIMANCHE

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE
PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE :
452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

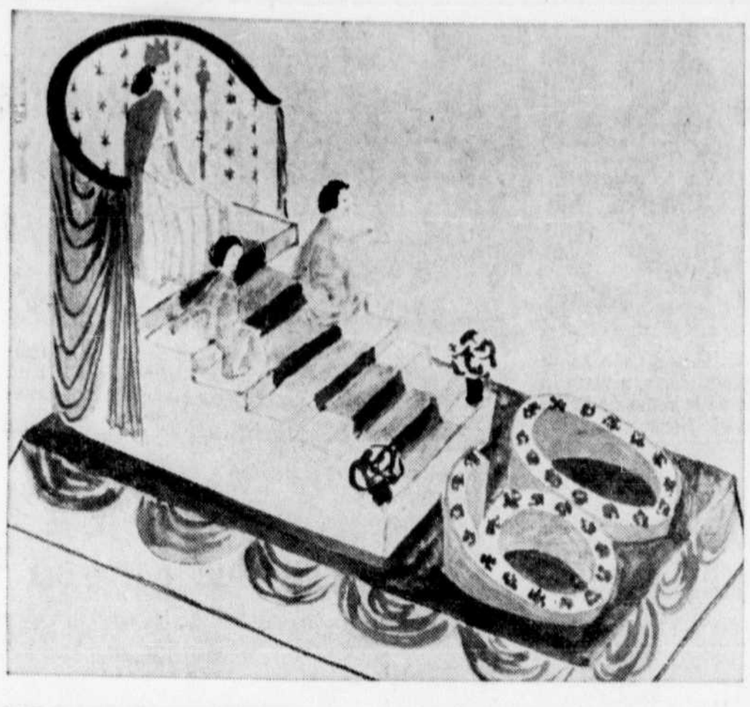

LES 60 ANS DE SHAWINIGAN — La Société St-Jean-Baptiste de Shawinigan soulignera de façon particulière, le 24 juin, les 60 années de cette ville. Tous les chars allégoriques raconteront une page de l'histoire de Shawinigan. Le char illustré sur cette photo ouvrira le défilé. En plus d'une quinzaine de chars allégoriques, le défilé comprendra plusieurs corps de musique de la ville qui, d'ailleurs, en compte un nombre considérable.

L'urbaniste Bégin préconise

Une architecture qui soit conforme à nos traditions

TROIS-RIVIERES. — L'apparence générale des quartiers d'habitation, principalement dans la basse ville, laisse fortement à désirer, et des mesures s'imposent afin d'améliorer l'aspect architectural des habitations, note M. Benoit-J. Bégin, dans son plan directeur d'urbanisme, en prêchant un retour aux sources de l'architecture canadienne-française.

Ces constatations ne sont pas particulières à Trois-Rivières. Une récente enquête, menée à travers le pays par la Société royale d'architecture, a démontré que le mal est généralisé à l'échelle du pays, et que partout les villes canadiennes souffrent d'une grave indigence architecturale.

Les quartiers d'habitation sont caractérisés par le désordre, l'absence de recherches esthétiques, ainsi que par l'absence d'une expression révélatrice d'une identité culturelle, ethnique et sociale de la population, et par l'insouciance mise à planifier organiquement le milieu.

Les observations consignées dans le rapport de la Société royale d'architecture s'appliquent dans leur totalité à Trois-Rivières, avec la différence que certaines observations devraient conduire à des jugements plus sévères. Et sur ce, nous ajoutons que dans l'ensemble, sauf pour quelques constructions de la zone historique et les maisons de la Coopérative des Pins, la partie basse de la ville est caractérisée par une absence totale de souci esthétique, de recherches architecturales. Les constructions ne sont que des abris, dont la seule qualité pour un grand nombre n'est que d'être confortables.

L'improvisation a été partout la règle. Aucune directive, aucun modèle, aucune tentative d'amélioration ne peut être observé nulle part. La maison est cubique, la façade flanquée d'escaliers. Quant aux constructions, elles sont pratiquement collées à la ligne de rue. Malheureusement, le provisoire devient permanent. La basse ville reste une transition entre le village et la ville urbaine.

Les parties hautes de la ville, particulièrement celles bâties depuis 1945, manifestent heureusement des tendances différentes. Si les dégagements sont infiniment plus nombreux et imposants et l'hygiène accrue, l'architecture a fait l'objet d'un souci indiscutable. Partout on sent un effort, un désir de bien faire. L'essentiel est atteint.

Cependant l'observation oblige à l'énoncé de remarques suivantes :

A) — Dans l'ensemble, l'architecture des maisons est de médiocre qualité et, de plus, manque d'unité.

B) — Les rues et les quartiers rivalisent dans l'échantillonnage des styles architecturaux les plus disparates, depuis le vieux "home" romantique anglais, aux maisons styles aérogares, du "Ranch House", allongé, du "Colonial South" renouvelé, jusqu'aux innovations locales. L'ornement essentiel est l'escalier en fer forgé s'élevant en spirales, les corniches désaxées en porte à faux et les décorations dites "jazzées". La gamme ne saurait être plus complète.

C) — Les assortiments et les appareillages de matériaux extérieurs de parement affichent, dans l'ensemble, un manque de notion artistique, de mesure et de sens de la composition de ceux qui les utilisent. En général, on abuse d'un trop grand nombre de matériaux, au point que certaines maisons semblent bâties avec des échantillons provenant de fabricants du pays, sans compter que l'agencement des matériaux entre eux s'avère de la plus haute fantaisie et révèle un goût détestable. La règle veut que seule la façade principale de la maison soit vue, parce que c'est le côté qui est traité avec des matériaux chers. Les côtés arrières et latéraux des constructions sont agencés sans soin et recouverts sans plus de matériaux, dont la seule qualité est d'être résistants aux intempéries.

D) — La constatation la plus déplorable, que permet de dégager une étude de nos quartiers, est le divorce qui existe entre la tradition architecturale canadienne française du début de la colonie et la débâcle, qui a suivie dans la construction, maisons sans architecture du bas de la ville, et les constructions aux styles les plus hétérogènes de la partie supérieure de la ville.

Il n'est pas de peuple, ayant une tradition aussi belle et aussi solide, qui ne se soit coupé avec autant de rapidité et d'une façon aussi absolue d'un passé, qui l'a marqué dans toutes les activités de son existence, pendant au-delà de trois cents ans. Dans toutes les grandes cultures, l'histoire est jalonnée de périodes transitoires entre les époques de grand rayonnement, périodes où s'affirmèrent les caractéristiques de l'époque naissante, se continua la tradition et se transmirent les qualités propres à une civilisation.

Dans notre société, la coupure a été complète. On a l'impression qu'avec l'avènement industriel, un peuple nouveau s'est implanté. Rien de ce qui existait n'a aidé l'inspiration ni alimenté le souffle créateur des élites. Le métier artisanal traditionnel du paysan, du citoyen, est délaissé. Pour les édifices publics, les églises, les couvents, les collèges, là où on fait appel à l'homme de l'art, l'architecte, on n'a pu faire mieux que de puiser dans les vieux catalogues de l'Europe, pour déterminer le choix, pour ériger tel ou tel bâtiment, selon le style gothique, roman, renaissance, classique, rococo, "néo-gothique américain", ou encore pour être plus à la page, de style "néo-collégial" gothique américain. L'architecture des bâtiments publics du siècle dernier ne s'est contenté que de médiocres reproductions. Comme l'art, l'architecture des bâtiments de notre ville n'existe pas, il lui manque la qualité première, le sens créateur des bâtisseurs.

Prise de conscience

Une prise de conscience collective s'impose, si l'on veut redonner à notre ville un caractère particulier, puisant sa substance dans les traditions, et convenant parfaitement à nos aspirations culturelles. Il faut que le public, les corps constitués et tous les hommes de l'art orientent la pensée dans une voie nouvelle, même si celle-ci ne se révèle pas un chemin plus aisé, mais qui sera conforme à une expression authentique qui dégagera le particularisme de la province, afin que le visage de la ville prenne, avec le temps, les traits de la culture des hommes qui l'habitent. Nous ne saurions autrement établir les bases complètes d'une tradition culturelle.

Il faut bien préciser que nous ne signifions pas, par ces remarques, que l'architecture des constructions résidentielles ou autres de la ville doivent retourner aux exemples que nous propose la tradition, pour les calquer ou les reproduire servilement, nous ne voulons pas dire par là non plus que les édifices doivent être construits en maçonnerie épaisse, ou coiffés nécessairement d'une toiture à deux versants 60 degrés. Nous référons, entre autres, aux qualités de leur esthétique, à la noblesse de leurs proportions, la simplicité de leurs lignes, l'agencement de leurs matériaux, l'austérité calme des masses, la composition équilibrée des volumes, le dépouillement du décor architectural, l'harmonie avec l'environnement naturel et le voisinage, et son échelle qui demeure toujours celle de l'homme, son bâtisseur.

Les matériaux nouveaux et les techniques actuelles de la construction n'ont rien d'incompatibles avec les qualités et les tendances de cette architecture. Au fait, jamais une époque n'a été, de ce côté aussi favorisée. Le problème vient du fait que nous avons le goût faussé par des exemples d'architecture nullement appropriés à nos tendances, notre climat et notre forme de culture (photos de magazines, constructions voisines, réclames, etc. . . .) et qu'il est plus facile de copier ou de modifier un cliché, que de créer de toutes pièces. Cet effort nous est particulièrement difficile, il y a plus de cent ans que nous avons cessé de vivre en architecture.

A Grand'Mère

La construction domiciliaire continue sa montée en flèche

GRAND'MERE. — La construction a continué sa montée en flèche au cours du mois de mai à Grand'Mère. Dans cette localité, le réveil de la construction s'était manifesté très à bonne heure au printemps et les chiffres des permis de construction émis par l'hôtel de ville s'avèrent très révélateurs quant à la bonne marche de la construction domiciliaire au cours des prochains mois d'été.

Au cours du mois de mai, six nouvelles maisons ont été mises en chantier comparativement à trois durant la même période l'an dernier. Le total des permis émis au cours de ce mois se chiffrent par $75,500, alors que l'an dernier, la valeur des permis n'atteignait que $46,200.

Depuis le début de 1961, un total de 25 nouvelles habitations ont été mises en chantier. Durant la même période l'an dernier on entreprenait la cons-

Voir CONSTRUCTION, p. 36

Les journalistes sont reçus en véritables princes par La Tuque

LA TUQUE. (G.M.B.) — Les journalistes qui avaient accepté l'invitation de la ville de La Tuque, à l'occasion du Cinquantenaire, ont été reçus comme des princes par la reine de la Mauricie. Il y a, dans cette ville du nord, un climat d'hospitalité et de cordialité qu'il vaut la peine de souligner. Des autorités aux plus humbles citoyens, en passant par les agents de police, il convient de souligner ce constant désir de plaire aux visiteurs, de faire en sorte qu'ils se sentent bien à leur aise, qu'ils se sentent chez eux.

Ville du papier et de la forêt, paradis de la chasse et de la pêche, cette coquette municipalité d'une population d'environ 13,000 âmes, aux rues larges et propres est dotée d'un magnifique lac naturel en plein centre.

Dès samedi après-midi, le maire de La Tuque, M. Onésime Dallaire a accueilli les journalistes à l'hôtel de ville. Après leur avoir souhaité la bienvenue, il leur a offert une magnifique réception. Le dîner, à l'hôtel Royal était une gracieuseté de M. Omer Veillette, président d'une compagnie de transport, de La Tuque.

Ajoutons que les journalistes, en se présentant aux comptoirs des divers hôtels avant de quitter La Tuque, furent informés que M. Omer Veillette assumait la note. M. Veillette, qui avait poussé la courtoisie jusqu'au raffinement, n'était malheureusement plus là pour qu'on puisse le remercier de vive voix, mais il avait prouvé par sa générosité et son humilité qu'il est un grand citoyen de sa ville.

Au cours du banquet et de la soirée récréative qui suivit, le directeur du poste CFLM, M. Télesphore Gareau, qui est aussi le directeur de l'hebdomadaire, L'Echo de La Tuque, fit office de maître de cérémonie, et eut un mot aimable pour chacun des invités présents.

Dimanche après-midi, les journalistes étaient convoqués à un buffet champêtre au Lac à l'Equerre, à quelques milles de La Tuque. M. Roméo Fortin, entrepreneur général, avait gracieusement mis son magnifique chalet à la disposition du groupe. Un voyage de pêche avait également été organisé pour ceux qui désiraient taquiner la truite. La réception, en pleine forêt, qui n'avait rien à envier à celles des grands hôtels, était une courtoisie de M. Denis Belisle, agent d'une brasserie montréalaise, à La Tuque.

En quittant la Reine de la Mauricie, les journalistes ont emporté avec eux de vifs souvenirs : un paysage unique au monde, un maire accueillant et des citoyens qui confèrent à cette ville son sens exceptionnel de l'hospitalité.

Activité syndicale

SHAWINIGAN. — Dans la chronique qu'il présentait dimanche sur les ondes du poste CKSM, M. Raynald Drolet, agent d'affaires auprès du Conseil central des Syndicats nationaux, de Shawinigan, a repris la déclaration du président du conseil central, M. Martial Laforest, en ce qui a trait à la grève de Guilbeault Transport. Il a assuré les travailleurs de Guilbeault Transport que le Conseil central les appuie de toutes ses forces.

Shawinigan Chemicals

Les représentants du syndicat et ceux de la Shawinigan Chemicals se sont rencontrés au cours de la semaine dernière pour discuter certains griefs en cours et également pour discuter l'évaluation des tâches. D'autres rencontres semblables sont prévues pour cette semaine.

M. Drolet a attiré l'attention des employés de la Shawinigan Chemicals en permis d'absence, pour qu'ils voient à payer leur part de primes d'assurance-groupe, s'ils veulent que la compagnie continue à payer sa part.

Canadian Carborundum

Vendredi, les représentants de la Canadian Carborundum et ceux du syndicat se sont rencontrés en présence d'un représentant de la firme Woods and Gordon, qui s'occupe de l'évaluation des tâches. Cette rencontre avait pour but de discuter la procédure à suivre dans l'étude de certaines tâches où il s'agit de fixer le nombre d'employés requis pour faire le travail et fixer également le nombre et la durée des périodes de repos, auxquelles les employés auraient droit.

Le consultant de la firme Woods and Gordon doit faire une étude sommaire de la situation pour ensuite présenter un rapport préliminaire avant que les deux parties en cause en viennent à une entente. Il est tout probable que le consultant présentera son rapport vers le 15 juin.

Education

Le comité d'éducation du Conseil central s'est réuni tout dernièrement pour discuter le programme de l'année en cours et pour donner au service d'éducation une structure plus adaptée aux besoins actuels.

Dans le passé, le comité d'éducation composé d'une dizaine de membres assurait la bonne marche de l'activité éducative. Aujourd'hui, à cause des besoins grandissants, plusieurs sous-comités se sont formés, par exemple, celui des épouses des syndiqués, celui des jeunes, celui des sciences sociales. D'autres comités seront plus tard formés en vue de couvrir le plus de secteurs possible. Dans ce domaine, le Conseil central aura à étudier des recommandations que le comité d'éducation lui apportera sous peu.

L'abbé G. Boulet aux moniteurs du service de récréation de Shawinigan

Le jeu est plus formateur que le sport commercialisé

SHAWINIGAN — Un nombre record d'inscriptions a été enregistré en fin de semaine aux cours de formation institué par le Service de Récréation, sous la direction de M. Claude Gélinas, moniteur en chef des Terrains de Jeux de Shawinigan. Près de 200 jeunes étaient présents lors de ces cours. A l'occasion d'une conférence prononcée devant moniteurs et monitrices, l'abbé Gilles Boulet a déclaré que le jeu est davantage formateur et éducatif.

Appuyant sa conférence par des exemples et des faits, l'abbé Gilles Boulet a expliqué aux jeunes moniteurs et monitrices toute l'influence qu'ils pouvaient avoir sur les enfants qui feront partie des terrains de jeux, cet été. L'abbé Boulet avait intitulé sa conférence, "l'Education par les Jeux". Aidé d'exemples et de faits, il a développé ce thème dans les moindres détails. Négativement, dit-il, les jeunes qui ne jouent pas sont voués à l'échec et se perdent la plupart du temps; d'où la provenance de la délinquance juvénile, mais positivement, le jeu diminue le problème considérablement. Par ailleurs, dit-il, il ne faut pas tomber dans l'exagération, car une pratique trop considérable du sport enlève toute idée d'éducation car le jeu peut faire en ce moment-là des monstres intellectuels ou sportifs.

Dans le même cadre d'idées, le sport peut servir l'éducation en autant qu'il est amateur, tandis que le sport professionnel dépasse les limites ; car ceux qui le pratiquent ont déjà atteint toute la formation voulue et la plupart du temps, il s'avère plutôt une fin qu'une éducation. Le meilleur moyen de faire servir l'éducation chez les jeunes par le jeu est la compétition ; car en plus de former le jeune, la concurrence lui apprend à s'affirmer. Considérant les caractères ou les défauts de chacun, il y a plusieurs manières d'utiliser les sports dans l'éducation pour équilibrer moralement, intellectuellement et corporellement le jeune sportif. Si nous prenons une équipe de baseball ou de balle-molle, tous veulent jouer au premier but ou agir comme lanceur. Là où entrerait l'éducation ici, serait de faire accepter à un tel de céder sa place à un autre, de remplacer les champs, de dégêner un jeune en le faisant jouer, en l'aidant à se développer, à se dévouer pour son équipe, à être franc. En somme, dit-il, éduquer, c'est former, corriger, jouer franc jeu, comme demander à un jeune d'être instructeur, arbitre, organisateur, l'aide à développer son intelligence.

Le jeu est davantage formateur et éducatif, celui surtout qui aide à imiter le monde des adultes. Par conséquent, le jeu peut être une oeuvre d'éducation bonne ou mauvaise selon le jeu et ce que les adultes font. Le jeu est cependant formateur s'il est bien dirigé et si les règles du jeu dont bien suivies. Vous les moniteurs et les monitrices, dit-il, vous devez essayer de faire l'éducation par les jeux. Vous devez surtout vous faire admirer par les jeunes que vous avez sous votre direction car votre influence peut être considérable.

Ces cours de formation ont débuté à l'aréna samedi à 1 h. 30 sous la direction de Claude Gélinas et de ses aides. La clinique de baseball a été suivie attentivement et a été fort apprécié par les 25 ou 30 intéressés. Le Service de récréation avait invité les instructeurs des équipes de la ligue de baseball du comté de St-Maurice. Mentionnons ici que toutes les cliniques ont été suivies attentivement. Celles-ci ont été données par Rodrigue Langevin, B.A. (Education Physique), Normand Lafleur, B.A. Education Physique et Me Marcel Beaumier. Samedi soir à l'aréna, une danse de folklore eut lieu, organisée par la troupe des Mistigris, et à laquelle participaient 150 jeunes.

M. Rodrigue Langevin a tenu une clinique de natation, l'entretenant surtout par des faits pratiques. Il en a été de même pour la clinique d'éducation physique dirigée par Normand Lafleur. Enfin, Me Marcel Beaumier a prononcé une conférence sur la délinquance juvénile, définissant cette dernière comme un groupe d'enfants vivant en marge de la société. Apportant comme causes l'hérédité et la déformation familiale, il a mentionné quelques remèdes comme les cours juvéniles et l'organisation des loisirs.

Dimanche matin, à la messe, l'abbé Marcel Héroux a prononcé le sermon de circonstance, rappelant aux moniteurs et monitrices leur bonne ou mauvaise influence selon leur apostolat d'exemple. Il a souligné que cet apostolat devait être basé sur l'esprit de foi, d'amour et de charité, tout en ne perdant pas de vue l'éducation de la jeunesse.

Nécrologie

Lorraine Dumas

A Shawinigan-Sud est décédée Lorraine Dumas, 4 ans, demeurant à 700, 127e rue. Elle était la fille de M. et de Mme Roland Dumas. Elle laisse dans le deuil outre ses parents, son frère Denis et ses soeurs Louise et Johanne.

La dépouille mortelle est exposée à 1605, 5e avenue. Les funérailles auront lieu mercredi, le 7, à 11 heures en l'église St-Sauveur. Inhumation au cimetière St-Michel.

M. L.-A. Dusseault

A Trois-Rivières, le 4, est décédé, à l'âge de 66 ans, M. Louis-Arthur Dusseault, époux d'Albertine Caron, demeurant à 2668 St-Olivier, à Trois-Rivières.

Le service funèbre sera chanté jeudi, à 10 heures, en l'église St-Philippe de Trois-Rivières. Le convoi funèbre partira à 9 h. 45 de 445 des Volontaires, pour se rendre à l'église; de là au cimetière St-Michel, lieu de la sépulture.

T. Adélard Blier

A Trois-Rivières, le 5 juin, est décédé, à l'âge de 71 ans, M. Adélard Blier, époux de Lucie Alarie, demeurant à 1266 Cartier.

Les funérailles auront lieu à 11 h., jeudi matin. Le convoi funèbre partira à 10 h. 45, de 445 des Volontaires pour se rendre à l'église St-Sacrement où le service funèbre sera chanté. Inhumation au cimetière St-Michel, de Trois-Rivières.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

1:00—Dessins animés
1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, Madame . . .
3:00—Les rencontres du mardi
3:30—Bonjour, Madame . . .
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—La vie qui bat
5:30—Ouragan
6:00—Caméra 13 . . .
8:00—Côte de sable
8:30—Joie de vivre
9:00—C'est la vie
9:30—Expédition
10:00—Ici Interpol
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe
11:30—Chasse au crime
12:00—CBC TV news
12:10—Fin des émissions

DEMAIN

1:00—Dessins animés
1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, Madame . . .
3:30—Bonjour, Madame . . .
3:45—Votre cuisine, Madame . . .
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Roquet belles oreilles
5:30—Rin Tin Tin
6:00—Caméra 13 . . .
8:00—Le point d'interrogation
8:30—Edition spéciale
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Georges Guétary
10:00—Remous
10:30—La force de l'âge
10:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe
11:30—CBC TV news
11:40—Fin des émissions

VOYEZ LE CONGÉLATEUR ULTRA-SPACIEUX À "ZONE-ZÉRO"

du nouveau réfrigérateur CGE

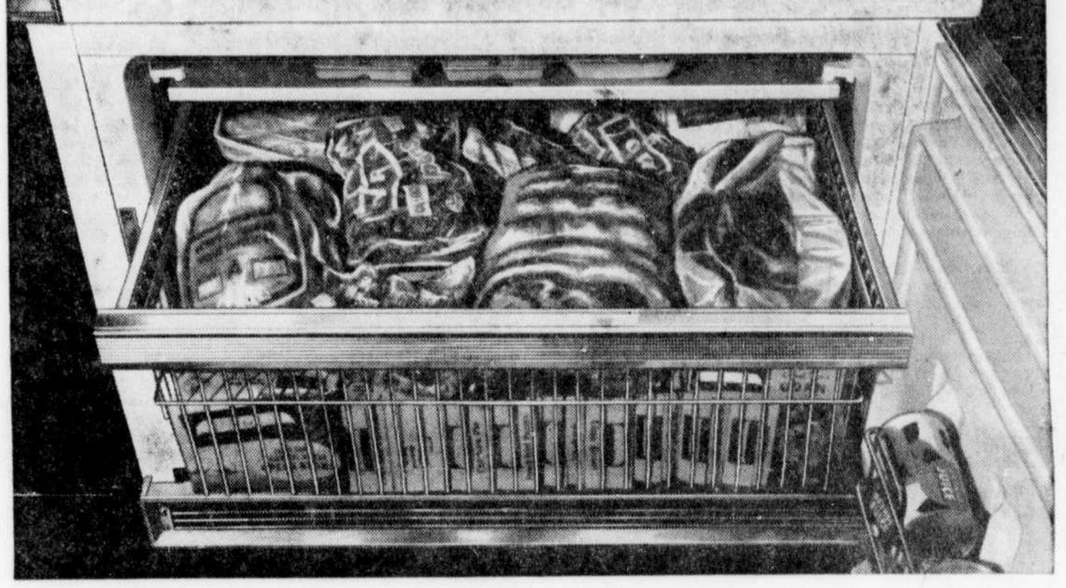

Conservez plus d'aliments, plus longtemps et économisez

Voyez comme l'agencement supérieur des magnifiques modèles compacts CGE permet plus d'espace *intérieur* avec des *extérieurs* de dimensions normales. Leur congélateur à "Zone Zéro" peut contenir jusqu'à 131 livres d'aliments ! Vous pouvez donc acheter en grandes quantités, conserver plus longtemps les produits saisonniers pour vous en régaler hors-saison, économiser de l'argent et vous éviter plus d'un voyage au magasin !

Et voyez ces autres avantages CGE "certifiés":

- DEUX PORTES PRATIQUES: Le congélateur est complètement séparé et permet de conserver les aliments plus longtemps, plus sûrement.
- NOUVEAU SYSTÈME ROTO-COLD CGE 1961: Dans le compartiment réfrigérateur, la circulation d'air constante garde les aliments frais comme au premier jour. Plus jamais de givre, plus jamais de bassine d'eau à vider.
- ALIMENTS PLUS ACCESSIBLES: La section pour les aliments frais se trouve à la hauteur des yeux. Plus besoin de se pencher. Les clayettes et le légumier pivotent pour mettre tout à portée de la main.

PLUS un grand nombre d'autres caractéristiques avantageuses pour les ménagères. Les nombreux modèles de capacités variées (10 à 16 pieds cubes) répondent à tous les besoins, offrent tous la ligne moderne Straight-Line et sont accompagnés de la garantie écrite CGE.

APPAREILS CERTIFIÉS CHOIX DE LA CANADIENNE

Recherchez ce symbole chez votre marchand CGE

RÉFRIGERATEUR-CONGÉLATEUR GENERAL-ELECTRIC

Fabriqué au Canada par

CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

Plus de Canadiennes choisissent les appareils ménagers General Electric de préférence à tous les autres.

Pourquoi? Vous le verrez chez les marchands suivants

MONTREAL

NORD

AMEUBLEMENT J.-C. LEBLANC INC. 5226 rue St-Hubert
AMEUBLEMENT RADIO CITE 4576 rue Papineau
AMEUBLEMENT LEGAULT 9341 boul. Lajeunesse
BROWN'S DEPT. STORE LTD. 3780 boul. St-Laurent
A. FORGET INC. 6739 boul. St-Laurent
4646 FURNITURE HOUSE INC. 4646 avenue du Parc
JEAN GERVAIS 5270, rue Henri-Julien
MT. ROYAL FURNITURE & TV INC. 4432 boul. St-Laurent 6682 rue St-Hubert
SABATINO FURNITURE 7119 rue St-Hubert
ST HUBERT FURNITURE & STOVE CO. 6330 rue St-Hubert
TECHNIVISION ENR'G. 10734 boul. St-Laurent

EST

J.-E. AUDET INC 1481 est, rue Mont-Royal
DUPUIS FRERES LTEE 865 est rue Ste-Catherine
JEAN GERVAIS 1145 est, Mont-Royal
LAFLAMME ELECTRIC 1581 rue Amherst
MT. ROYAL FURNITURE & TV INC. 3744 est, rue Ontario
HERVE OUELLETTE LTEE 3475 est, rue Ontario
LEO POULIOT LTEE 1337 est, rue Ontario
ROYAL TELEVISION ENR'G. 951 est, rue Rachel

CENTRE

JAS. A. OGILVY'S LTD. 1307 ouest, rue Ste-Catherine

SUD

MAISON PERRAS FURNITURE 7635 rue Centrale, Ville LaSalle
MT. ROYAL FURNITURE & TV INC. 4260 rue Wellington, Verdun
VIM'S FURNITURE STORE 4702 rue Wellington, Verdun

OUEST

J.-R. BROUILLETTE 6200 boul. Monk, Ville-Emard
DOMON LTEE 1366 rue Notre-Dame, Lachine
MAGASIN WELLINGTON LTEE 2764 ouest, rue Notre-Dame
MAISON MONT-ROYAL LTEE 4622 ouest, rue Notre-Dame

EN DEHORS DE MONTREAL

BEAUHARNOIS

LE CENTRE D'ACHATS RICHELIEU LTEE 115 chemin St-Louis

CHATEAUGUAY

GILLES CREPIN 117 Riverside Drive
MADORE FURNITURE 51 rue Principale

DORION

HENAULT ELECTRIQUE LTEE 176 rue St-Charles

JONQUIERE

WELLIE GAGNON LTEE 139 rue St-Dominique

LACHUTE

J.-W. LEFEBVRE LTEE 575 rue Principale
JOS. MALAKET & FILS INC. 515 rue Principale

MARIEVILLE

GERALD CHOQUETTE 11 rue Girouard

POINTE-CLAIRE

HENRI LABROSSE 262A Bord-du-Lac

STE-ANNE-DE-BELLEVUE

HENRI LABROSSE 85 rue Ste-Anne

STE-GENEVIEVE

GERARD RAYMOND LTEE 15720 ouest, boul. Gouin

ST-HILAIRE

J.-A. FRECHETTE & FILS LTEE

ST-JEAN

J.-A. COTE 137 rue Richelieu

ST-JEROME

FOYER DU CADEAU INC. 291 rue de Villemure

ST-LAMBERT

SOUTH SHORE ELECTRIC 42 rue Green

STE-MARTINE

131 rue St-Joseph

ST-TELESPHORE

URBAIN BOURGON
ANDRE DUBOIS
VENTES ET SERVICE

ST-ZOTIQUE

URBAIN BOURGON

VALLEYFIELD

CHARLES-A. LANOUE 68 rue St-Alexandre
LOYAL GAS LOYAL LTEE 16 rue Nicholson
L.-J. MASSE 16 rue du Marché

LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE :
452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel

La ligue rurale Albert-Gaucher, tout particulièrement l'équipe de baseball de St-Casimir de la section Est, sont plongées aujourd'hui dans le deuil par le décès du Dr Jean Fleury, sportif avantageusement connu dans toute la région mauricienne . . . Le Dr Fleury, qui était l'instructeur du St-Casimir est une figure qui était populaire non seulement dans cette localité où il demeure depuis quelques années mais parmi toutes les équipes du circuit Herman Poisson . . . Il est décédé dimanche des suites de blessures subies dans une terrible collision survenue près de St-Alban, alors qu'il répondait à son devoir de médecin . . . Après Albert-Gaucher et Philippe Fortin, voilà que ce plus grand circuit de baseball amateur au monde voit disparaître un personnage qui savait apprécier à sa juste valeur le dévouement des autres . . .

Il faut dire que le Dr Fleury n'est pas un nouveau venu puisqu'il a lui-même évolué au baseball, dans la ligue rurale Albert-Gaucher du temps où le président-fondateurs dirigeant ce groupement . . . Il était le frère de deux autres citoyens bien connus dans la Mauricie; Armand et Napoléon Fleury, de St-Léon . . . C'est à St-Léon incidemment que le Doc décida d'aider la cause des siens en jouant en compagnie de Napoléon, un receveur émérite et un manieur d'hommes . . . Le "Mathusalem" de la rurale, comme les vieux du circuit savaient surnommer Napoléon Fleury, avait une confiance illimité au Doc . . . Mais ce dernier, après avoir complété ses études dut s'expatrier dans un autre comté, soit à St-Casimir . . . Il venait presque chaque fin de semaine s'aligner avec St-Léon où il ne connaissait que des copains . . .

Armand Fleury, qui, lui, connaissait sur le bout de ses doigts tous les règlements du baseball, était alors leur professeur . . . Le gendre des Fleury, M. Lafrenière, anciennement de Maskinongé, était lui aussi reconnu comme un fameux cogneur du temps où il fréquentait le Séminaire St-Joseph . . . Dans la famille Fleury, on ne parlait que de baseball au cours des rencontres familiales . . . Depuis deux ans, le Dr Jean Fleury était choyé par les siens puisqu'il avait implanté pour de bon le baseball rural à St-Casimir . . . L'an dernier, son équipe décrocha le championnat de la section Est durant le calendrier régulier pour perdre dans les éliminatoires contre la puissante équipe de St-Etienne-des-Grès . . .

Pour nous, le Doc Fleury était un ami sincère et dévoué qui ne refusait jamais de nous fournir tous les renseignements demandés sur son club, sur la ligue, enfin tout ce qu'il fallait pour bâtir une publicité épatante . . . Nous sommes peiné du départ soudain de ce grand sportif et nous prions Mme Fleury ainsi que la famille du défunt, d'accepter nos plus sincères condoléances . . . Il va sans dire que tous les clubs des trois sections de la Rurale assisteront aux funérailles qui auront lieu tout probablement jeudi matin, à St-Casimir . . .

Tournoi de golf

Bryan Mathewson réussit un 71 et remporte ainsi la victoire

SHAWINIGAN — Le tournoi qui s'est déroulé en fin de semaine sur le terrain du club de golf de Shawinigan a été remporté par un jeune joueur du Nouveau-Brunswick, Bryan Mathewson. Ce dernier a réussi une ronde de 71 pour remporter la victoire. Chez les dames, Jocelyne Bourassa a été la meilleure avec une ronde de 95.

Dans la classe "A", Bryan Mathewson, qui a réussi des rondes de 37 et 34, a été suivi de près par Paul Pruneau qui a réussi des 34 et 38 pour un 72. Alfred Gauvin, Jean-Louis Gélinas et John Greer ont eu respectivement 73, 74 et 75. Pour les comptes nets, les résultats ont été les suivants : W. Petit 65, M. Grenier 65, M. Laverdière 67, J. Louis Grégoire 68 et A. Lacoursière 69.

Dans la classe "B", François Ricard a réussit des rondes de 44 et 40 pour un 84 et la victoire. L'ont suivi dans cette classe, F. Proulx et R. Bazin 85 chacun, B. Williams 87 et H. Désaulniers 87. Chez les comptes nets, les résultats ont été les suivants : A. Béliveau 64, J. Noël Gagnon 65, F. Lalonde 68 et J. Walsh 69.

Chez les dames, Mlle Jocelyne Bourassa, une jeune fille de 14 ans, la soeur du professionnel Gilles Bourassa a été victorieuse grâce à des rondes de 47 et 48 pour un total de 95. Pierrette Roy s'est classée deuxième avec un 108.

A Grand'Mère, Claude Boisvert de la division Belgo, a remporté les grands honneurs du tournoi de golf de la Consolidated Paper, se méritant le trophée Hobart. Au tennis, Jacques Goyette et Jacques Lefebvre ont été victorieux grâce à leur victoire sur le duo Paul Lafrance et Gilles Lefrançois.

Une soirée du NP, jeudi, à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, (G.B.) — Les dirigeants provinciaux du Nouveau Parti seront à Trois-Rivières cette semaine afin de créer des liens d'amitié avec plusieurs des adhérants à ce mouvement dans la Mauricie. Parmi les principaux personnages qui seront présents jeudi à une soirée organisée à l'école St-François-Xavier, on remarquera MM. J. Payette, officier de la Fédération des travailleurs du Québec; Jean-Claude Lebel, propagandiste du Nouveau Parti; Roger Provost, président de la FTQ; Gérard Picard, représentant de la Confédération des syndicats nationaux; et Philippe Vaillancour, représentant du Congrès canadien du travail.

La veille, MM. Payette, Lebel et Vaillancourt seront les panelistes à une télémission du poste CKTM-TV de Trois-Rivières sur l'organisation, le programme et les visées du Nouveau Parti. Cette télémission qui sera animée par M. Guy Bourdon, chef des bureaux de LA PRESSE dans la Mauricie, débutera à 7 h. 45, au canal 13.

Le Cap devra réglementer de nouveau les heures de fermeture des magasins

CAP-DE-LA-MADELEINE. — L'administration municipale du Cap-de-la-Madeleine sera vraisemblablement forcée de "revoir et mettre à jour" son règlement de fermeture des magasins. Des obligations dans ce sens semblent lui avoir été dictées hier soir par la voie juridique autant que par la voie policière.

Le directeur H.-Raymond Lachance a fait part que le service de police a été sérieusement "embêté" la semaine dernière quand il a fallu contenter tout le monde. De son côté, Me Guy Lebrun, le conseiller en loi du conseil, a démontré que le règlement qui régit les heures de fermeture des établissements de commerce dans cette ville est pour le moins anachronique et d'aucune utilité pratique.

Adopté en 1938, cet édit municipal avait pour but de régir les secteurs commerciaux alors existants, mais il ne pouvait prévoir le développement rapide dans cette sphère d'activité. De telle sorte qu'on rencontre aujourd'hui des "commerces" qui ne se trouvent pas concernés par le règlement et qu'en conséquence ils peuvent se permettre toutes les fantaisies et tous les droits, à la barbe même de l'esprit de la loi générale.

Par ailleurs, et précisément parce que le règlement était inapplicable, il fut appliqué avec beaucoup d'indulgence jusqu'à ce que des plaintes affluent au poste de police.

Le directeur ne crut alors mieux faire que d'exiger le respect de la lettre de cette loi municipale. Mais en agissant ainsi, il risquait de brimer des commerçants de bonne foi, dont l'activité n'est pas prévue dans le document juridique, et qui avaient jusqu'alors agi en toute bonne foi.

Mais comme il y avait beaucoup d'autres "chats à fouetter" hier soir au conseil, les échevins ont décidé de remettre toute l'affaire à plus tard alors qu'ils se livreront à une étude profonde et attentive de tout le sujet. Et ce ne sera pas une mince tâche.

Le cas de la Norton

Le règlement a été sorti des oubliettes quand des marchands ont protesté contre une annonce publiée dans un journal local et payée par les locataires d'un nouveau centre d'achat aménagé dans une partie de l'ancien immeuble de la compagnie Norton, au boulevard de Grandmont.

On annonçait l'intention d'ouvrir les portes à la clientèle jusqu'à 10 h. pendant trois soirées d'affilée. On sait que le règlement général stipule que les marchands doivent fermer leurs portes à 6 h.

La protestation a été accueillie par le directeur de police qui fit immédiatement avertir les fauteurs du boulevard de Grandmont. Mais ces derniers inscrivirent immédiatement une autre protestation contre des établissements qui demeurent ouverts en soirée et le dimanche, en dépit du même règlement. Or, parmi ces établissements, on compte des "commerces" non visés par la lettre du règlement qui défendrait, s'il était appliqué intégralement, aux restaurateurs de tenir leurs établissements ouverts en soirée et le dimanche.

La balle-molle à Shawinigan et à Grand'Mère, ce soir

SHAWINIGAN. — Les ligues de balle-molle de Shawinigan et de Grand'Mère seront de nouveau à l'action, ce soir, avec chacune une rencontre à l'affiche.

A Shawinigan, dans la ligue industrielle et commerciale, à 7 h. 30, le club de première position, les Loisirs de la Baie, essaiera de poursuivre sa série de victoires alors qu'il recevra la visite du Chemicals. Ce dernier n'a pas encore remporté de victoires depuis le début de la saison.

A Grand'Mère dans la ligue Molson, les Capris de l'hôtel de la Salle feront face au Grand'Mère Shoe. Cette rencontre débutera à 8 heures au terrain de l'aréna.

Fin de la saison de tir à l'arc intérieur, à La Tuque

LA TUQUE. — Ces jours derniers prenait fin officiellement, à La Tuque, la saison de tir-à-l'arc intérieur 1960-61. Les séances de tir ont eu lieu régulièrement cette saison depuis octobre dernier, chaque mercredi et vendredi soir, à la salle Marie-Médiatrice.

Le club d'archers La Tuque qui, sous les directives de l'OTJ, a bien voulu promouvoir ce sport dans notre ville et encore cette année, a obtenu de bons résultats. Quoique le nombre de membres du club n'ait pas augmenté considérablement, la quantité des adeptes de ce sport a grandi sensiblement à La Tuque.

Le club a permis, cette saison, plus de 250 participations, au cours de ses quelque 50 séances de tir, pour obtenir un total de plus de 100 heures de tir. En plus de ces nombreuses heures de tir, il a permis à plusieurs membres de se rendre représenter la reine de la Mauricie à quelques-uns des tournois qui ont été organisés au cours de l'hiver sur le plan provincial.

La moyenne de tir des membres a été sensiblement améliorée au cours de la saison, pour donner aux principaux tireurs, les résultats finals suivants :

	Mdc	Phc	Moy
R. Mongrain	45	464	419
J.-O. Théberge	18	390	342
G. Hood	11	334	252
D. Bérubé	4	130	113
L. Pothier (jr)	18	323	277
M. Paradis	3	228	185
J. M. Gauthier (jr)	25	196	131
D. Gaudet	28	155	92
N. Rivard	8	115	67
J. N. Gaudet	5	113	61
A. Cloutier	9	71	40

Les artistes ont rendez-vous au sanctuaire, le 18

CITE MARIALE. (J.B.) — Le Cercle des artistes de la Vierge et des Amitiés françaises organise pour la deuxième année consécutive un grand pèlerinage d'un caractère particulier.

Ce pèlerinage, qui aura lieu dimanche le 18 au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, réunira un nombre considérable d'artistes professionnels et amateurs de la province, ainsi que de l'extérieur dans le but de rendre un hommage collectif à la Vierge Marie, l'inspiratrice des travaux esthétiques.

On se souvient que l'an dernier ce pèlerinage eut lieu, le 2 octobre, sous la présidence de S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, du premier ministre de la province et de l'ambassadeur de France au Canada. Il groupa des personnalités bien connues de la radio, de la télévision, de l'architecture et de tous les arts.

Le ralliement-pèlerinage de cette année aura lieu sous le patronage de l'hon. Georges-Emile Lapalme, procureur général et ministre des Affaires culturelles, et de M. Georges Denizeau, consul de France à Québec.

A cette occasion, les organisateurs du pèlerinage convient tous les intéressés à se rendre au sanctuaire dimanche le 18, pour quatre heures. C'est à ce moment que le groupe des invités visitera l'intérieur de la future basilique, l'Exposition d'histoire Mariale, et la Collection de Madones. Il assistera ensuite à la messe des pèlerins à 5 heures, dans le vénéré sanctuaire.

A 6 heures, la Maison du pèlerin accueillera tous ceux qui voudront prendre le souper avec les dignitaires. A 7 h. 30 on procédera à l'inauguration officielle de l'exposition permanente de timbres marials et à la procession aux flambeaux, qui débutera à 8 h. 30.

Comités formés à la Chambre de commerce du Cap

CAP - DE - LA-MADELEINE, (G.B.) — Deux directeurs de la Chambre de Commerce du Cap-de-la-Madeleine ont été réélus aux postes qu'ils occupaient respectivement l'an dernier.

M. Jean-A. Lamothe a accepté à nouveau la charge de secrétaire, tandis que M. Antoine Masse a consenti à être une fois de plus le trésorier. Enfin, M. Lamothe a été pressenti pour un cours de perfectionnement en administration de Chambre de Commerce de la province de Québec. On se souvient qu'il a suivi un cours semblable l'an dernier.

Ces deux nominations ont cependant eu pour effet de réduire à huit le nombre des directeurs, alors que la charte de l'organisme exige qu'ils soient neuf. On a donc élu M. Henri Garceau, à qui on a confié la présidence du comité des affaires municipales et scolaires. Les autres directeurs ont accepté les tâches suivantes : MM. Maurice Gervais, comité des conférences; Arthur Pronovost, bureau touristique; Edgar Lesieur, promotion industrielle; Charles-Emile Mongrain, promotion commerciale; Arthur Pronovost, publicité; Prudent Boisclair, réceptions; Laurent Bellemare, recrutement; et Emile Guay, visites industrielles.

M. Richard Rochefort, pour sa part, a accepté un renouvellement de mandat comme conseiller technique. Enfin, la chambre s'est donné un conseiller juridique dans la personne de Me Guy Lebrun.

Tournoi à un terrain de golf miniature

TROIS-RIVIERES. — Un tournoi débutera cet après-midi au golf miniature d'Ernest Laperrière, rue Cartier, pour les employés de la Consolidated, soit ceux de l'Ile Wayagamack et du Cap-de-la-Madeleine.

Environ 300 joueurs se disputeront alors les honneurs de ce tournoi qui se continuera mercredi et jeudi. Le vainqueur recevra un trophée.

La distribution des prix se fera jeudi soir.

Correctionnelle

La cause d'Edouard Tremblay, accusé d'avoir assailli Albert Buisson à coups de hache, a été différée au 19 juin. Son défenseur, Me Ludovic Laperrière, a obtenu du juge Léon Girard sa liberté provisoire moyennant un engagement au montant de $300, comportant l'interdiction formelle de rencontrer la victime.

* * *

Au cours d'une brève session du tribunal, trois causes ont été renvoyés faute de preuve suffisante.

CONSTRUCTION

SUITE DE LA PAGE 35

truction de 13 nouvelles maisons.

Les citoyens de la ville de Grand'Mère ont investi une somme globale de $332,650 dans la construction ou la réparation de maisons depuis le début de l'année, soit $137,050 de plus que durant la même période en 1960, alors que $195,600 étaient investis dans la construction.

REINE DE LA PETANQUE — Une grande soirée de gala à la salle Capri, à Trois-Rivières, a marqué, samedi soir, le couronnement de la reine de la Pétanque 1961, Mlle Lise Rheault. Nous apercevons sur cette photo, prise à la table d'honneur, les principaux invités, dont Lise Ière, ainsi que M. René Moulin, président national de la Fédération canadienne bouliste.

A St-Louis-de-France

Un tournoi de golf miniature pour les journalistes, samedi

TROIS-RIVIERES. — Le tournoi annuel des journalistes, soit pour tous les media d'information de la région trifluvienne, aura lieu samedi sur le terrain de golf miniature de St-Louis-de-France du sportif Réjean Laliberté.

En effet, nous avons appris que cette compétition annuelle, qui a pris naissance l'an dernier, devrait s'avérer un succès sans précédent. On prévoit au moins une cinquantaine d'inscriptions du fait que ce tournoi sera mixte.

Marcel Boisvert, du poste CKTR, qui a décroché le championnat l'an dernier tentera de défendre son titre avec succès.

Autres tournois

Voici la liste des tournois qui se dérouleront cet été au centre de golf de St-Louis-de-France —

Samedi, 10 juin	Tournoi des journalistes de la région	Mixte
Dimanche, 11 juin		
Samedi, 17 juin	Shawinigan Water & Power	"
Dimanche, 18 juin	Canada Iron Foundries	"
Samedi, 24 juin	Voyageurs de commerce	"
Dimanche, 25 juin	Employés des postes	"
Samedi, 1er juillet	Les banques de Trois-Rivières	"
Dimanche, 2 juillet	Jeune commerce du Cap-de-la-Madeleine	"
Samedi, 8 juillet	Tournoi des dames	"
Dimanche, 9 juillet	Jeune commerce du Cap-de-la-Madeleine	"
Samedi, 15 juillet	Tournoi des athlètes (Braves-Reds-Phillies)	"
Dimanche, 16 juillet	P.-H. Poliquin	"
Samedi, 22 juillet	Les Filles de table	"
Dimanche, 23 juillet	J.-L. Fortin Ltée	"
Dimanche, 30 juillet	Westinghouse	"

Il est plus que probable que d'autres événements auront lieu durant le mois de septembre. Fait à noter, c'est que tous ces tournois sont mixtes.

De plus, M. Laliberté, le propriétaire de ce centre de golf, mettra gratuitement son golf miniature à la disposition des enfants, pendant que les parents participeront aux tournois.

Toutes ces compétitions sont patronnées par M. Camille Lebon et des trophées, ainsi que d'autres cadeaux, seront remis aux plus méritants.

Comme on peut le constater, d'après la liste des tournois mentionnés, l'ouverture officielle du terrain de neuf trous avec un par de trois, se fera le 10 juin, coïncidant avec le tournoi des journalistes de la région.

Il est aussi question que Camille Lebon organise une ligue de garçons de table qui évoluerait les lundi et mardi de chaque semaine, à la suite du succès remporté lors de la compétition de curling. Il est également question, qu'à l'occasion d'une réunion des maires de la Mauricie, un tournoi spécial soit organisé à leur intention.

Balle-molle

St-Georges et Trois-Rivières gagnent tous deux par 2 à 1

TROIS-RIVIERES. — Dans la ligue de balle-molle Dow, hier soir au parc Guilmour, le club de la Taverne de Trois-Rivières a défait celui de La Victoire par le compte de 2-1. Dans l'autre rencontre de la soirée, la taverne St-Georges a également triomphé du club des Forges par 2-1.

Dans la joute initiale du programme double de ce circuit, Maurice Toupin a lancé sa meilleure partie de la saison en n'accordant que quatre coups sûrs au club La Victoire. Il a retiré neuf hommes au bâton; il a de plus frappé deux coups sûrs dont un double. J. Beauchemin fut le lanceur perdant.

J. Morin a été la vedette en frappant, à la 5e manche, un circuit avec un homme sur les buts qui valut les deux points à son équipe. Pour les perdants, R. Robert a été le meilleur en frappant deux coups sûrs.

Sommaire

Tav. T.-Riv. 000 020 0—2 6 1
T. La Victoire 000 100 0—1 4 2

Dans la rencontre disputée sous les réflecteurs, la taverne St-Georges a triomphé du club des Forges par 2-1.

A la septième manche, un coup sûr du lanceur M. Mélançon, suivi d'un coup sûr de P. Denis et d'un mauvais lancer du champ gauche, a permis au St-Georges de l'emporter.

Marcel Mélançon a lancé une partie de quatre coups sûrs et de huit retraits au bâton; en plus il a frappé deux coups sûrs en autant de présences au bâton. Claude Béchard a été débité de la défaite. P. Denis a frappé deux simples.

Pour les perdants, Jacques Héon et Claude Béchard ont frappé un simple chacun en deux apparitions.

Sommaire

Des Forges 100 000 0—1 4 1
T. St-Georges 001 000 1—2 7 1

Ce soir

Deux autres joutes seront disputées ce soir au parc Guilmour. Dans la première rencontre, à 7 heures, le Pepsi-Cola visitera l'Inter-City Transport pendant qu'à 8 h. 30, soit sous les réflecteurs, la Taverne La Victoire affrontera le Club des Forges.

Les vues du maire sur le congrès d'Halifax

TROIS-RIVIERES. (G.M.B.) — Le maire Mongrain a dit quelques mots hier soir de la convention des maires du Canada, qui a eu lieu récemment à Halifax, capitale de la Nouvelle-Ecosse. "Ce fut, a dit le maire, des délibérations sérieuses au sujet des municipalités du Canada. Nous avons pu constater, à Halifax, le réaménagement urbain du secteur de Mulgrave Park, où les logements sont loués par la ville, selon les possibilités individuelles de payer."

M. Mongrain a demandé à l'échevin Gérard Bourget s'il y avait progrès dans le projet de Trois-Rivières de démolir ses taudis. M. Bourget a dit que l'enquête, confiée à M. Benoit-J. Bégin, nécessitait la présence d'un sociologue pour étudier les divers aspects sociaux du problème. Il est possible que le maire puisse obtenir que la province prête à la ville un sociologue dès le début des vacances.

A Trois-Rivières

La Charbonnerie bâtira une balance gigantesque

TROIS-RIVIERES. (G.M.B.) — La Charbonnerie construira sous peu une balance géante. Le gérant-général de l'entreprise, M. Jean-Charles Gagnon, est venu expliquer à la ville que l'espace utilisé empiète depuis plusieurs années sur la propriété publique et que ce fait a été constaté à la suite d'un récent relevé. M. Gagnon a demandé à la ville de prolonger encore cet avantage à l'entreprise qu'il dirige, ce qui n'affecte en rien les droits des contribuables. De plus, il a déclaré que la ville pourra utiliser gratuitement cette balance, si elle le juge à propos

La Charbonnerie St-Laurent a décidé de construire cette pesée géante parce que la balance publique actuellement existante ne répond plus aux besoins des énormes camions, dont les dimensions dépassent sensiblement celles de cette balance.

A la suite de cette brève entrevue où l'exposé fut clair et précis, le maire a promis que la décision de la ville lui serait communiquée sous peu. Il semble qu'elle sera favorable, dans l'intérêt mutuel des parties.

Classement des clubs de la ligue rurale A.-Gaucher

TROIS-RIVIERES. — Voici le classement officiel des équipes de la ligue Rurale Albert-Gaucher, après le programme de dimanche dernier.

SECTION EST

	PJ.	G.	P.	Mov.
Donnacona	5	4	1	.800
Champlain	5	3	2	.600
St-Casimir	5	3	2	.600
Portneuf	5	3	2	.600
St-Marc	5	2	3	.400
Pont-Rouge	5	0	5	.000

SECTION CENTRALE

	PJ.	G.	P.	Mov.
St-Etienne	3	3	0	1.000
Ste-Flore	4	3	1	.750
St-Boniface	3	2	1	.667
Ste-Thècle	5	2	3	.400
St-Adelphe	3	1	2	.333
St-Georges	4	0	4	.000

SECTION OUEST

	PJ.	G.	P.	Mov.
Crabtree Mills	4	3	1	.750
Joliette	4	3	1	.750
Maskinongé	4	3	1	.750
St-Gabriel-de-B.	4	1	3	.250
St-Thomas-de-Jo.	4	1	3	.250
Ste-Marie-Sal.	4	1	3	.250

EN VACANCES AVEC VOUS

COMMENT S'ABONNER :

√ VOYEZ votre dépositaire de "La Presse"
ou
√ RETOURNEZ ce coupon directement à "La Presse"

RETOURNEZ CE COUPON
directement ou par l'entremise de votre dépositaire, quelques jours à l'avance.

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE "LA PRESSE" Limitée
Case postale 6041, Montréal

Veuillez m'expédier LA PRESSE durant ..... semaines, commençant le ..... à 30¢ par semaine (Canada) ou 40¢ (Etats-Unis).

NOM .....

ADRESSE .....

S.V.P. joindre votre remise par chèque ou mandat postal

NOUVEAU!
FROMAGE À LA CRÈME
en petits plats de plastique

Un fromage à la crème plus crémeux: voilà la spécialité de Borden. Essayez ses six délicieuses saveurs: nature, piment, ciboulette, olives-piment, ananas et marinade. Les jolis petits plats de plastique vous seront longtemps pratiques.

Borden... SAVEUR HORS PAIR

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

AU TROISIEME ETAGE DE L'HOTEL DOMAINE MONTJOYE, à North Hatley, un employé dormait, mais il a été sauvé grâce à la présence d'esprit d'un compagnon de travail. Cette photo montre une partie des sapeurs au travail, à l'arrière de l'auberge.

L'hôtel Montjoye (Hillcrest) incendié; $150,000 de dégâts

par **Marcel DUpré**,
notre envoyé spécial

NORTH HATLEY. — L'incendie, qui a détruit l'auberge du domaine Montjoye (Hillcrest), hier après-midi, à North Hatley, a causé environ $150,000 de dommages et laissé neuf personnes sur le pavé.

Personne n'a été blessé au cours de l'incendie où les pompiers de Sherbrooke et une foule de volontaires ont dû aider les sapeurs de North Hatley, mais les cinq membres de la famille du propriétaire de même que les quatre employés ont perdu presque tous leurs effets personnels.

Sans la présence d'esprit de son compagnon de travail, René Clouston, l'un de ces employés, Denis Prévost, qui dormait au troisième étage de l'hôtel de bois, aurait été brûlé vif.

Il n'y avait aucun pensionnaire dans l'établissement quand les flammes, d'origine encore inconnue, ont commencé à faire rage.

Après avoir changé de mains quatre fois depuis son ouverture en 1945, l'auberge appartient aujourd'hui à M. Robert Nadeau, de Montréal.

C'est M. Eric Schiller, un expert en ski, qui avait eu l'idée d'ouvrir un centre pour les adeptes de ce sport dans ce coin enchanteur de l'Estrie. L'endroit était aussi devenu le rendez-vous préféré d'un très grand nombre de skieurs.

Pertes élevées

M. Robert Nadeau se trouvant hier à Montréal, il n'a pu évaluer les dégâts, mais ces derniers se chiffreraient à environ $150,000. On sait en effet que l'établissement de 24 chambres aurait été payé $170,000 et il ne reste plus que quelques murs chancelants.

Outre le propriétaire, l'hôtel abritait en permanence M. et Mme J.-H. Nadeau, son père et sa mère également domiciliés à Montréal; Mlle Carmen Nadeau, sa soeur; Mme Alice Garneau, sa tante.

Les employés étaient MM. René Clouston, Denis Prévost et Claude Jetté, ainsi que Mlle Irène Lacombe.

On a eu une certaine difficulté à empêcher M. J.-H. Nadeau âgé de 65 ans d'entrer dans l'hôtel en flammes, car ce dernier voulait absolument sauver ses effets personnels.

M. René Clouston a réussi à pénétrer dans la partie la moins endommagée de l'hôtel, le "grill", et en est sorti quelques instants plus tard serrant dans ses mains l'argent de la caisse enregistreuse.

La majorité de toutes ces personnes devaient coucher ce soir dans un petit chalet situé à l'arrière du domaine et qu'on loue habituellement.

Une partie des pertes sont couvertes par les assurances.

L'incendie

Sauf M. J.-H. Nadeau qui était allé voir ses 13 chevaux à la ferme de M. Paul McLeod, tous les membres de la famille et les employés étaient dans l'établissement quand l'incendie a pris naissance.

C'est le commis de bar Clouston qui a constaté que l'hôtel était en feu. Il a donné l'alerte.

Mlle Carmen Nadeau et d'autres membres du personnels ont soutenu que l'incendie avait débuté à 2 h. 30 de l'après-midi, mais que les pompiers de North Hatley ne sont arrivés sur les lieux qu'une heure plus tard, et ceux de Sherbrooke, une demi-heure après.

La chose est cependant compréhensible, puisque Mlle Nadeau a elle-même raconté que, dans son énervement, elle a d'abord téléphoné à son ancien employeur de Sherbrooke pour lui demander d'appeler les pompiers de cette ville au lieu de ceux de North Hatley.

Les sapeurs de Sherbrooke ont été finalement mandés sur les lieux par le maire de North Hatley, M. John Jenkin, pour venir en aide à ceux de cette dernière municipalité.

A l'aide de deux pompes d'une capacité totale de 1,000 gallons à la minute, les deux brigades à incendies ont d'abord dirigé huit jets d'eau sur le brasier en s'approvisionnant dans la piscine d'une capacité d'environ 75,000 gallons.

Après le bris de la pompe de la brigade de North Hatley, les pompiers de Sherbrooke, dirigés par le directeur Percy Donahue et le capitaine Léopold Lessard, du poste no 5, ont surtout travaillé à l'aide de lance-brume.

La majorité des murs du premier et du deuxième étage se sont écroulés au cours des opérations.

Le feu a fait son oeuvre rapidement et l'un des employés a même précisé qu'à peine quelques instants après qu'il l'eut aperçu, il n'y avait presque pas d'espoir d'épargner l'auberge.

Au tout début, Mlle Carmen Nadeau avait eu la bonne idée de faire éloigner de l'auberge les réservoirs à gaz propane qui alimentaient les poêles de la cuisine, Mme J.-H. Nadeau a certifié pour sa part que ceux-ci n'étaient pas en opération, pas plus que le système de chauffage.

Atout touristique

La région des Cantons de l'Est a perdu par l'incendie d'hier l'un de ses plus beaux atouts touristiques.

C'est avec l'aide de M. Georges Sylvestre, puis celle de Mlle Claire Duchesne que M. Eric Schiller, citoyen d'origine allemande, et son épouse, une Suisse, avaient réussi à donner un cachet typique à l'auberge.

Les premiers clients se rappellent encore très bien aujourd'hui la préparation des repas sur le poêle à bois, dans cet hôtel qui, au début n'était tout simplement qu'une maison de ferme transformée selon les besoins.

Le groupe Sylvestre-Duchesne-Shiller avait par la suite vendu ses intérêts à M. Marcel Robert, de Montréal. Ce dernier l'avait ensuite laissé à M. Richard Hamel, du Lac-St-Jean. L'établissement est possédé par M. Robert Nadeau depuis trois ans.

Plusieurs familles se trouvent directement touchées par l'incendie d'hier, parce que les différents salons avaient été réservés tout au cours de l'été pour des réceptions, notamment celles de noces.

L'AUBERGE DU DOMAINE MONTJOYE a été ravagée par les flammes, hier après-midi, à North Hatley. Cette photo montre une partie des dommages, évalués à $150,000. Le feu a laissé neuf personnes sur le pavé.

On avance "sur la pointe des pieds", à Sherbrooke

Formule recherchée par le conseil en vue de centraliser les loisirs

SHERBROOKE. — Une demande inspirée du seul intérêt paroissial a poussé le conseil municipal à faire ses premiers pas sur la voie de la décentralisation des loisirs à Sherbrooke.

D'ici l'élaboration d'une formule définitive, une expérience sera tentée dès cet été au parc St-Alphonse, dans la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. Deux moniteurs, choisis par le comité paroissial des loisirs seront payés au moyen d'un octroi supplémentaire de $400 qui sera versé à l'ATJ à cette fin spécifique.

L'élaboration de cette formule sera le résultat d'une étude conjointe du service municipal des parcs (et du conseil) et de l'OTJ principalement, les intéressés pouvant soumettre leurs représentations.

Demande réduite

Le mémoire du comité, présenté par M. Léon Lesage, demandait le paiement par le trésor municipal de deux moniteurs et deux monitrices soit environ $700, pleinement responsables d'un programme sujet à l'approbation du service des parcs. On réclamait de plus les assurances de la ville en cas d'accident au parc.

Etatisation

Les deux représentants du quartier intéressé, le nord, soit MM. Everet Nicol et Paul-M. Gervais, ont amené la délégation à accepter le moyen terme de deux seuls moniteurs payés par la ville.

L'échevin, Carrier Fortin, y voyait une question de principe: à savoir "l'Etatisation municipale" des loisirs ou tout au moins leur décentralisation. Le représentant du quartier a donc recommandé la plus grande prudence. Au comité qui demandait à être l'intermédiaire entre l'administration municipale et les enfants fréquentant le parc, il a rappelé qu'une résolution du conseil adoptée il y a quelques années confie l'organisation des loisirs à l'OTJ dans les parcs de la ville.

Son collègue Antonio Pinard, à la fois président de la commission des parcs et de l'OTJ, a expliqué que divers facteurs, dont le facteur financier n'était pas le moindre, avaient toujours retenu l'OTJ de procéder à une décentralisation désirée depuis longtemps, malgré certaines oppositions, mais que l'idée faisait son chemin depuis ces derniers temps.

Depuis les 30 ans qu'elle existe, l'OTJ a toujours centralisé les loisirs au parc Jacques Cartier, à cause surtout de la proximité de la place. Elle encourt ainsi des frais de transport de l'ordre de $4,000 par année.

Dépassement

De son côté, M. Pinard a expliqué que la ville a fait tout son possible, mais s'est trouvée débordée par un développement trop rapide et les demandes de parcs à l'avenant. Serrée financièrement, l'OTJ n'a pu suivre avec une organisation de moniteurs adéquate. Il ne manque en fait que le personnel pour amorcer la décentralisation, topographiquement favorisée par la multiplication des parcs et des barboteuses.

Le président de la commission des parcs a ajouté que la ville ne pouvait souscrire à la demande des paroissiens du Perpétuel Secours parce que les autres paroisses ne manqueraient pas de presser le conseil de les faire bénéficier de la nouvelle politique ainsi établie. Il a révélé être saisi d'une demande identique pour le parc St-Esprit, dans le quartier ouest.

Voir LE CONSEIL en page 27

A Lac-Mégantic

Pas de décision prise au sujet de l'aéroport

LAC-MEGANTIC. — Le conseil municipal de Lac-Mégantic a décidé hier soir de remettre à plus tard la signature d'un bail avec le gouvernement fédéral au sujet de la location de l'aéroport local.

D'un autre côté, les autorités municipales ont refusé d'accepter la démission du conseiller du quartier Centre, M. J. Filion, et l'ont nommé maire suppléant.

Enfin, les édiles ont étudié au cours de leur assemblée régulière d'hier soir un amendement au règlement de zonage et d'urbanisme, la revision du rôle d'évaluation, des octrois, l'enlèvement de parcomètres, l'assurance responsabilité de la ville, etc.

En ce qui concerne l'aéroport, le ministère des Transport demandait à Lac-Mégantic si la ville voulait acheter ou louer la piste d'atterrissage et les bâtisses, après lui avoit fait savoir que la propriété du gouvernement fédéral ne pouvait être vendue pour le prix nominal de $1.

Le ministère fédéral considérait l'importance, avant d'établir un prix, d'effectuer une estimation complète de la valeur commerciale de l'aéroport et de ses installations.

Le ministère considérait cependant que sa proposition de passer un contrat de location avec la ville, soit $1 par année, serait la meilleure solution.

Après avoir étudié toutes ces considérations, le conseil municipal a décidé de remettre à plus tard sa décision concernant cet aéroport.

A la même assemblée, le conseil a décidé de refuser la démission du conseiller Filion, élu en 1959, et qui ne donnait aucune raison. Les édiles préfèrent rencontrer l'échevin et discuter de la question avec lui avant de reconsidérer la question.

Interdiction visant la circulation lourde

SHERBROOKE. — Les rues résidentielles du nord de la ville de Sherbrooke ont été interdites à la circulation lourde pour empêcher que des camionneurs ne continuent d'en faire leur route régulière de raccourci, mais non pour empêcher des livraisons à domicile.

A la suite des représentations de M. Jules Chapdelaine, un camionneur s'estimant lésé, le problème a été référé au comité de protection. On a envisagé la possibilité de permis temporaires et spécifiques dans les cas où les camions lourds, une occasion donnée, ne peuvent emprunter un autre chemin.

Cette mesure s'inspire du fait que la rue des Sables ne débouche pas plus haut qu'Ontario, une des rues défendues, et que le boulevard Jacques Cartier n'est pas encore raccordé à la route no 5. Les camionneurs s'approvisionnant de terre en bordure de cette route pour aller livrer leur matériel dans les rues de la partie ouest du quartier nord se voyaient forcés à des détours prohibitifs.

On émettra vraisemblablement des permis dans les cas qui le justifient, mais comme l'a fait remarquer le maire Armand Nadeau, les camionneurs doivent comprendre que des détours possibles et raisonnables s'imposent de façon générale. Il a déclaré inadmissibles que les rues résidentielles soient empruntées pour le transport interurbain, par exemple.

Cinéma

COATICOOK

Théâtre Opéra: Un seul amour, avec Jeff Chandler et Kim Novack; Le Kid en kimono, avec Jerry Lewis.

LAC MEGANTIC

Théâtre Bijou: Hiroshima mon amour, avec Emmanuella Riva; Cowboy, avec Glenn Ford et Jack Lemmon.

MAGOG

Théâtre Magog: Enigme policière, avec Burt Lancaster; Faiseur de pluie, avec Burt Lancaster et Katherine Hepburn.

Théâtre Centre: Je veux vivre avec Susan Hayward; La forêt interdite, avec Burl Ives.

WINDSOR

Théâtre Loma: Les lâches meurent aussi, avec Jeff Chandler et June Allyson; Le gorille vous salue bien, avec Lino Ventura.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris: Les violents, avec Paul Meurisse et Françoise Patrice; Adorables démons, avec Claudine Dupuis.

Théâtre Premier: The house of haunted Hill, avec Vincent Price; New Orleans after dark, avec une troupe d'étoiles.

Théâtre Rex: Délinquent involontaire, avec Jerry Lewis; L'île du camp sans retour; Rendez-moi mon enfant, avec Gaby André et Gérard Landry.

Théâtre Granada: Pourquoi viens-tu si tard, avec Michèle Morgan; La foire des femmes avec Etchika Choureau.

Théâtre Capitol: La parisienne, avec Charles Boyer et Henri Vidal; La chute des héros, avec Richard Widmark.

Derby Port Drive-in: Portrait in black, avec Lana Turner et Anthony Quinn.

Morton Drive In: The apartment, avec Jack Lemmon.

Nécrologie

M. CHARLES DUQUETTE

LAC-MEGANTIC. — M. Charles Duquette, époux de Léa Roberge, de Lac-Mégantic, est décédé à l'âge de 79 ans.

Outre son épouse, il laisse ses frères et soeurs: Soeur St-Antoine-le-Grand (Antoinette), Soeur Saint-Joseph-du-St-Esprit (Rose), Soeur Sainte-Joséphine (Eugénie), Isidore, tous de Montréal, Mme Alfred Roy (Blanche), de Windsor, Mme Arthur Lemieux (Alice), de Charlemagne.

Les funérailles ont eu lieu hier.

Mme MARY ROY POUDRIER

NORTH HATLEY. — Mme Mary Roy Poudrier, de North Hatley, est décédée à l'âge de 65 ans.

Les funérailles ont eu lieu hier.

L'inhumation a suivi au cimetière de Compton.

Quelque $46,000, en fait . . .

L'élargissement de King ouest coûtera plus cher que prévu...!

SHERBROOKE. — Le directeur des services municipaux de Sherbrooke a admis hier soir que l'élargissement de la rue King ouest coûtera plus cher que prévu.

M. Charles Langlois s'adressait alors au président de la nouvelle Ligue des citoyens, M. J.-L. P. Duperré, qui demandait également des précisions sur la nouvelle politique de l'octroi des contrats.

Le maire Armand Nadeau a profité de la première visite du président du mouvement pour l'assurer que les employés de la ville seraient toujours à sa disposition pour répondre aux demandes de renseignements.

Quant au conseiller Marcel Savard, il a tenu à féliciter M. Duperré pour la façon constructive dont il dirige la ligue.

Le directeur des services a attribué à la construction d'une bande médiane, depuis la rue Radisson jusqu'aux limites du chemin de Montréal, la hausse du coût des travaux, puisque la rue doit être ainsi plus élargie que d'abord prévu.

Selon les études faites par les ingénieurs, les travaux devaient d'abord coûter seulement un peu plus de $118,000, mais ce coût s'élèvera à $164,000 une fois le tout parachevé.

Outre la bande médiane, plusieurs autres facteurs peuvent influencer le coût final des travaux, dans un sens ou dans l'autre.

M. Langlois précise qu'il s'agit d'un contrat à prix unitaire. La ville s'est engagée en effet à donner telle somme pour chaque verge de gravier, telle somme pour chaque verge d'asphalte, telle somme pour chaque verge de pierre concassée, etc.

Les ingénieurs municipaux et les employés de l'entrepreneur surveillent donc les travaux étroitement, afin de calculer justement toutes ces quantités. Si l'on agit ainsi, c'est pour éviter les frais de trop nombreux sondages qui auraient été nécessaires dans le cas contraire.

Au conseil de Sherbrooke

Adoptés en principe, les prêts industriels discutés en public

SHERBROOKE. — Le conseil municipal de Sherbrooke a adopté hier soir un principe important quand il a refusé de discuter à huis-clos un projet d'aide industrielle déjà accepté en principe.

C'est sous les recommandations du maire Armand Nadeau et du conseiller Jean-Marcel Jeanson que les conseillers ont pris une telle décision, mais il faut dire que celle-ci n'a pas donné lieu à une longue discussion.

Dans le même domaine, le conseil a accepté d'amender son règlement de la commission consultative industrielle dans le but de permettre la nomination d'un membre de la nouvelle ligue des citoyens.

La décision au sujet du huis-clos est survenue avant que M. Cliff Singleton ne parle de nouveau du prêt industriel accordé en principe à son groupe pour lui permettre d'acheter l'ancienne fonderie Légaré.

C'est MM. Paul M. Gervais et Robert Bélisle, respectivement président et secrétaire de la commission municipale industrielle, qui ont demandé si les journalistes étaient exclus. On a alors opté pour une politique contraire, justement parce que le public devait être mis au courant des détails une fois le projet adopté en principe.

En fait, il s'agissait hier soir de décider si l'on demanderait une deuxième hypothèque comme garantie additionnelle aux trois actionnaires de la nouvelle compagnie ou si l'on se contenterait simplement d'une garantie personnelle et conjointement de $15,000, comme d'abord entendu.

M. Singleton a expliqué que la fonderie Légaré avait été achetée par un groupe sous la foi de la simple garantie personnelle de $15,000 et qu'il ne voyait pas comment on pourrait maintenant changer les conditions.

Le conseil a reconnu rapidement la valeur de ce point de vue, d'autant plus qu'on semble peu inquiet au sujet du succès de la compagnie.

Dans le même domaine, on a ouvert en assemblée publique les soumissions pour le chauffage de la nouvelle usine, qui sera construite au coût global de $48,000, les frais d'émission d'obligations inclus. Chaque soumission sera étudiée par l'architecte Louis Faucher et l'octroi du contrat ne se fera qu'après la réception de ce rapport.

Le plus bas soumissionnaire est M. Irenée Demers avec un prix de $2,335. Les trois autres soumissions varient de $3,002.40 à $3,690.

Incidemment, les personnes qui ont acheté la fonderie Légaré se sont engagées à payer la partie du coût du système de chauffage qui dépassera $2,000, soit $335 si le plus bas soumissionnaire est accepté.

ESTRIETTES

A WINDSOR — Un incendie qui a pris naissance dans les plafonds des chambres nos 4 et 5 à la Canada Paper Company de Windsor, a été rapidement maîtrisé grâce au travail des employés de la compagnie et des pompiers. Les dommages, causés en grande partie par l'eau, n'ont pas encore été évalués.

ROUTE DU MONT ORFORD — La route qui conduit au mont Orford sera refaite dès cet été. Cependant le paysage sera remis à l'été 1962. Cette amélioration a été obtenue grâce à la pression des responsables des diverses associations qui dirigent les organismes du mont Orford.

BOULEVARD BOURQUE — Enfin, les Magogois verront la construction du boulevard Bourque se continuer jusque dans les limites de leur ville. De plus, le boulevard à quatre voies parallèles dans les limites de Magog entrainerait la construction d'un nouveau pont au-dessus du ruisseau Rouge.

A SCOTSTOWN — Une campagne de souscription en vue de recueillir les fonds pour l'achat du sanctuaire Notre-Dame des Victoires de Scotstown, propriété de M. Moise Lambert, a été organisée à Scotstown. Ce lieu serait remis par la suite à l'église du village qui désire en faire un lieu de pèlerinage.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

★ Offre limitée!

Gratis Crème à barbe

MOUSSEUSE ou SANS BLAIREAU

avec l'achat d'un

RASOIR MONOPIÈCE Gillette et SUPER-LAMES BLEUES

• **Voici une offre qui vous épargne de l'argent** — un tube de crème à barbe Gillette de 43¢ GRATUIT avec l'achat de ce rasoir monopièce Gillette avec *super*-lames Bleues. L'équipe idéale pour se raser à la perfection!

• **La crème à barbe Gillette,** qui contient du K-34, le remarquable antiseptique pour le visage, ramollit parfaitement et rapidement la barbe. Le rasoir de précision monopièce Gillette avec les sensationnelles *super*-lames Bleues rase le plus facilement du monde la barbe la plus forte, au point qu'on croit à peine qu'il y a une lame dans le rasoir!

• **Une aubaine unique!** — une valeur de $1.43 pour $1.00 seulement! Evidemment les stocks sont restreints . . . achetez votre ensemble dès aujourd'hui!

Cherchez CET ÉTALAGE

• CADEAU IDÉAL POUR LA FÊTE DES PÈRES OU POUR TOUT JEUNE HOMME QUI COMMENCE À SE RASER

UNE VALEUR DE $1.43 POUR seulement $1.00

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL. : LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél. : 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél. : VI. 3-5656

Faculté de commerce de Sherbrooke

Claude Blanchard, M. com., reçoit la médaille du Lieut.-gouverneur

SHERBROOKE. — Parmi les finissants de la faculté de commerce de l'université de Sherbrooke, le président de l'association des étudiants, M. Claude Blanchard, remporte les deux principaux prix, soit la médaille du Lieutenant-gouverneur et le prix d'excellence.

En communiquant la liste des récipiendaires des médailles et prix d'honneur, les autorités de la faculté signalent que M. Blanchard s'est mérité ses honneurs tant par ses succès académiques, que pour sa participation aux activités étudiantes et son activité personnelle et sociale.

Palmarès

1 — Médaille du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable Onésime Gagnon.

Médaille d'or, portant l'effigie et les armoiries du représentant de la reine du Canada auprès du gouverneur et de la législature de la province de Québec.

Attribuée à : Claude Blanchard, m. com. (adm.), pour ses succès académiques, tant au cours de baccalauréat en commerce qu'au cours de maîtrise en commerce, et pour sa participation à l'organisation des activités étudiantes. Il fut président de l'association des étudiants en commerce durant l'année universitaire 1960-61.

Claude Blanchard est de Sherbrooke. Il a fait ses études classiques au séminaire Saint-Charles de Sherbrooke (B.A., 1958). Il a obtenu 75.7 sur 100 aux examens de baccalauréat en commerce, en mai 1960, et 76.3 sur 100 aux examens de maîtrise en commerce, section d'administration des affaires, en mai 1961.

2 — Prix d'excellence "La Tribune".

Offert par : La Tribune Limitée de Sherbrooke, dont le président est Me Paul Desruisseaux, c.r., vice-doyen de la Faculté de commerce.

Prix en argent : $100, attribué à : Claude Blanchard, m. com. (adm.), pour s'être montré pendant toutes ses études à la faculté de commerce, et notamment au cours de maîtrise en commerce, un très bon étudiant tant au point de vue universitaire que personnel et social.

3 — Prix "Bélanger".

Offert par Bélanger, Saint-Jacques, Sirois et Cie, comptables agréés de Sherbrooke, dont l'associé fondateur est Charles-Emile Bélanger, c.a., doyen de la faculté de Commerce.

Prix en argent : $50, attribué à Andréa Latulippe, m. com. (compt.), pour ses succès signalés en sciences comptables, non seulement au cours de maîtrise en commerce, section de comptabilité, mais aussi pendant les deux dernières années du cours de baccalauréat en commerce.

Andréa Latulippe est de Vallée-Jonction, comté de Beauce. Il a fait ses études secondaires commerciales au collège du Sacré-Coeur de Victoriaville (1957). Il a obtenu 72.2 sur 100 aux examens de baccalauréat en commerce, en mai 1960 et 80.0 sur 100 aux examens de maîtrise en commerce, section de comptabilité, en mai 1961. Il se destine à la carrière de comptable professionnel ou agréé.

4 — Prix "Codère".

Offert par : Codère Limitée, de Sherbrooke, dont le secrétaire est Roland Codère, membre du conseil de la Faculté de Commerce.

Prix en argent : $50, attribué à : Gaétan Couture, m. com. (adm.), pour avoir, pendant toutes ses années d'études, montré une saine initiative d'étudiant et obtenu de bons succès académiques.

Gaétan Couture est de Windsor, Québec. Il a fait ses études classiques au séminaire Saint-Charles de Sherbrooke (B.A., 1958), il a obtenu 68.8 sur 100 aux examens de baccalauréat en commerce, en mai 1960 et 72.4 sur 100 aux examens de maîtrise en commerce, section d'administration des affaires, en mai 1961.

5 — Bourse "Léon Gérin".

Offerte par : la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke. Bourse en argent : $50, attribuée à : Gilles Blais, étudiant de quatrième année, pour s'être distingué dans ses activités académiques, patriotiques et sociales.

Gilles Blais est d'Acton Vale, Québec. Il a fait ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe. (B.A., 1956). Il a poursuivi, pendant plus de trois ans, des études de philosophie et de théologie (1959). Il a obtenu 81.5 sur 100 aux examens de baccalauréat en commerce, en mai 1961. Il est président de l'association des étudiants en commerce, pour l'année universitaire 1961-62.

6 — Bourse de la Caisse Populaire sociale :

Offerte par : la Caisse Populaire sociale de Sherbrooke.

Bourse en argent : $50, attribuée à Léonard Veilleux. Il a obtenu 76.4 sur 100 aux examens de baccalauréat en commerce, en mai 1961.

Léonard Veilleux est de Saint-Isidore d'Auckland. Il a fait ses études classiques au séminaire Saint-Charles de Sherbrooke (B.A. 1959).

7 — Bourse des "Vendeurs agréés".

Offerte par : Les Vendeurs agréés de l'association des voyageurs de commerce de Sherbrooke.

Bourse en argent : $50, attribuée à Jean-Marc Labbé, étudiant de quatrième année.

Jean-Marc Labbé est de Saint-Odilon de Dorchester. Il a fait ses études secondaires classiques au séminaire de Saint-Georges de Beauce. Jusqu'à la rhétorique (1958). Il a obtenu 77.1 aux examens de baccalauréat en commerce, en mai 1961.

8 — Bourse de "La Chambre de commerce de Sherbrooke".

Offerte par : la Chambre de Commerce de Sherbrooke, à des étudiants travailleurs et méritants, qui obtiennent des résultats académiques supérieurs.

Bourse en argent : $100, attribuée, en deux tranches de $50 chacune à : André Larue et Conrad Lussier. Tous deux sont étudiants de quatrième.

André Larue est de Shawinigan. Il a fait ses études secondaires scientifiques à Shawinigan (1958). Il a obtenu 73.3 sur 100 aux examens de baccalauréat en commerce en mai 1961.

Conrad Lussier est de Tomofobia. Il a fait ses études secondaires scientifiques à Sherbrooke (1958). Il a obtenu 78.7 sur 100 aux examens de baccalauréat en commerce, en mai 1961.

9 — Don du "Sherbrooke Daily Record".

Offert par Sherbrooke Daily Record à des étudiants méritants et travailleurs.

Don en argent : $100, attribué en deux tranches de $50 chacune à : Jean Dancose et Marc-André Soucy, tous deux étudiants de troisième année.

Jean Dancose est de la Guadeloupe, comté de Frontenac. Il a fait ses études classiques à Longueuil, jusqu'à sa rhétorique (1959). Il a obtenu 75.8 sur 100 pour l'année universitaire 1960-1961.

Marc-André Soucy est de Sherbrooke. Il a fait ses études classiques au séminaire Saint-Charles de Sherbrooke (B.A., 1960). Il a obtenu 81.3 sur 100 pour l'année universitaire 1960-1961.

Le Crédit social ne veut pas du socialisme, mais haussera les pensions et les allocations !

ASBESTOS. — Invité à prendre la parole à la convention pour le choix d'un candidat dans la circonscription de Richmond Wolfe, Me Gérard Chapdelaine, candidat du Ralliement créditiste pour le comté de Sherbrooke, a déclaré que le Québec se dirige à grands pas vers le socialisme.

Pour appuyer son affirmation, Me Chapdelaine a expliqué que s'il avait été question de pensions de vieillesse et d'allocations familiales en 1920, la population se serait révoltée contre ces mesures socialisantes et pourtant, ces mesures existent actuellement.

Me Chapdelaine a ajouté que si Abraham Lincoln existait de nos jours, il serait créditiste parce qu'il verrait dans cette doctrine la formule idéale pour s'opposer au socialisme.

Plusieurs personnalités du parti créditiste, dont M. Réal Caouette, chef provincial du parti, ont assisté à cette convention qui suivait de quelques heures seulement celle de Sherbrooke.

De son côté, M. Caouette a déclaré que le Crédit social n'est plus un parti d'apparat et de façade comme il l'a déjà été, mais un parti sérieux. Il a pris à témoin les 18 candidats choisis pour représenter le Crédit social dans autant de circonscriptions. Il a ajouté que d'ici quelques semaines, des candidats seront choisis dans chacune des 75 conscriptions de la province de Québec.

M. Caouette s'est ensuite longuement étendu sur la doctrine du Crédit social et les réformes économiques préconisées par ce parti. Il a souligné entre autres que le Crédit social suggère que les capitaux nécessaires au développement des ressources naturelles du Canada soient fournis par la Banque du Canada.

De même, a ajouté le conférencier, la Banque du Canada devrait financer nos institutions telles que municipalités, commissions scolaires et ce, sans intérêt.

Le chef créditiste du Québec a qualifié de "vol organisé" l'opération bancaire par laquelle une banque prête de l'argent à un particulier sur les propriétés qu'il possède et en plus, lui charge un intérêt sur ces mêmes propriétés.

M. Caouette a ajouté que si son parti est porté au pouvoir, les pensions de vieillesse seront augmentées de $55 à $85 et que les exemptions de base pour l'impôt seront portées à $2,000 pour les célibataires et $4,000 pour les gens mariés.

Répondant à une question, à savoir où le Crédit social prendra les agents nécessaires à la réalisation de tels projets, M. Caouette a répondu : "Nous ferons l'argent qu'il nous faudra".

M. Caouette a terminé son allocution en relatant le rapport d'une commission formée d'éminents personnages du clergé, chargés d'enquêter sur le Crédit social. Selon M. Caouette, cette commission aurait déclaré que le Crédit social ne va pas à l'encontre de la doctrine sociale de l'Eglise et n'a rien de communiste ou de socialisant.

A Shawinigan

Le centre municipal: sujet toujours d'ACTUALITE

SHAWINIGAN. — Le "centre municipal" : c'est un sujet de conversation à l'honneur, à Shawinigan, depuis quelques années, et plus particulièrement depuis deux ans, alors que diverses associations réclament avec plus ou moins de conviction un "centre", d'où rayonnerait toute l'activité sociale, culturelle et sportive de la ville.

La commission Optimiste vient de rendre public le résultat d'une vaste enquête, menée auprès du dixième de la population de la ville, pour connaître l'opinion exacte de tous les citoyens sur cette question. Les résultats, communiqués dans ce journal samedi, ont démontré que la population attend que les autorités provinciales ou municipales, ou les deux, avec l'appui des autorités scolaires et des mouvements sociaux, aient enfin emboîté le pas, pour concrétiser ce désir presque unanime.

L'inventaire de tout ce qui existe à Shawinigan n'a pas été fait. Dans le sens qu'on doit entendre "centre", il est probable qu'avec un petit effort, on pourrait proclamer que Shawinigan a son "centre municipal". Mais le peuple n'a pas joué avec les mots, quand il s'est prononcé devant les 200 enquêteurs, qui ont prêté leur concours au club Optimiste pour la construction d'un "centre civique" ou centre municipal, qui indique bien "l'érection" d'un bâtiment quelconque, avec tous les services suggérés.

C'est ainsi qu'on songé à l'île Melville. Le comité des loisirs de Shawinigan Inc., avait déjà soumis un projet, pour faire de l'île Melville l'endroit idéal pour la construction d'un centre sportif, auquel on aurait pu ajouter quelques locaux, comme une salle de concert et une salle de conférences de façon à ce qu'il soit aussi un centre culturel. L'idée, aussi audacieuse qu'elle puisse paraître, avait ses bons côtés.

La suggestion était bonne à un point tel qu'une piscine intérieure comprise dans le projet et pour laquelle une forte somme aurait du être consacrée, sera construite . . . mais par un club privé, dirigé par des Anglo-Saxons du Grand Shawinigan. La construction de cette piscine débutera incessamment, puisque le permis de construire vient d'être obtenu de l'hôtel de ville, au montant de $24,000. La ville vient peut-être de perdre une occasion de donner une piscine intérieure à tous les citoyens . . . puisque désormais, on ne pourra plus se plaindre que Shawinigan n'a pas de piscine intérieure.

Le comité des loisirs a voulu également faire du vieux bureau de poste de la 5e rue un centre civique. Le projet incluait également une piscine intérieure, désirée par une forte majorité des personnes qui ont répondu aux enquêteurs de la commission Optimiste. Ce vieil édifice tombera probablement en ruines, avant qu'un nouvel effort ne soit tenté.

Il reste le pavillon des métiers, une bâtisse-filiale de l'Institut de technologie de Shawinigan. On y rencontre aussi des obstacles, car il faut tout d'abord construire une nouvelle école technique ou agrandir celle déjà existante, avant de faire des projets pour l'utilisation de ce pavillon.

Convocations

SHERBROOKE. — Club Rotary : réunion hebdomadaire, à l'hôtel Sherbrooke, à 6 h. 15. Sujet : ce qui fait la valeur d'un livre.

RELAI 4-H — Le quatrième relai 4-H dans les Cantons de l'Est, situé à Scotstown, a été inauguré hier, lors d'un souper champêtre qui a groupé plusieurs personnalités de l'Opération CP, les dirigeants et les membres des clubs 4-H ainsi que quelques notables du village.

Le relai 4-H bâti à Scotstown inauguré par le maire Lapointe

SHERBROOKE. — Le maire de Scotstown, M. Normand Lapointe, a fortement incité les citoyens de sa municipalité à aller faire avec leurs familles des pique-niques au nouveau relai 4-H au cours de l'été à l'occasion de l'inauguration de ce relai, situé à proximité du village hier après-midi.

Profitant de cette fête, le premier magistrat a félicité tous les membres du club 4-H ainsi que les employés de la voirie pour le travail accompli. M. Lapointe a également souligné que l'acquisition du terrain avait été rendue possible grâce aux démarches de M. T. A. Earley, gérant à la St. Lawrence Co. En effet, la compagnie met le terrain à la disposition du club 4-H.

Après un dîner champêtre, qui a groupé quelque 50 personnes, le curé du village, l'abbé Dollard Belval, a procédé à la bénédiction du nouveau relai tandis que les jeunes 4-H hissaient leur drapeau.

Au cours de la soirée, un film sur la protection et la conservation des forêts a été projeté au sous-sol de l'église paroissiale.

M. Lucien Bédard, gérant de l'Association des 4-H des Cantons de l'Est, a souligné que cette inauguration avait lieu dans le cadre de l'opération CP. Après avoir rappelé les buts de l'opération CP, M. Bédard a adressé de vives félicitations aux citoyens de Scotstown qui, depuis la fondation du club 4-H dans cette région, ont planté plus de 50,000 arbres.

Le Frère William, secrétaire du club 4-H, a également pris la parole ainsi que le nouveau président régional des clubs 4-H, M. Gilles Langlois, de Disraëli. M. Normand Breault, ex-président 4-H, agissait comme maître de cérémonie.

Bénédiction d'une école, à Sherbrooke

SHERBROOKE. — La cadette des écoles de la jeune paroisse Saint-Boniface a été inaugurée hier soir par une cérémonie de bénédiction. Il s'agit de l'école Carillon, située sur la rue du même nom, dans le quartier nord de la ville de Sherbrooke.

C'est l'abbé Paul Emile D'Arcy, visiteur ecclésiastique des écoles catholiques de l'archidiocèse, qui a officié à la brève cérémonie. M. François Cayer, commissaire, représentait la Commission des écoles catholiques. Le curé de la paroisse, l'abbé Antoine Samson, a adressé quelques mots au groupe de parents et d'enfants qui assistaient à la bénédiction. La cérémonie a été suivie du salut au drapeau, devant le presbytère, rue Morris.

L'école Carillon, réservée aux garçons, comprend actuellement six classes. Le principal, M. Paul Bélanger, prévoit l'addition d'une nouvelle classe à l'automne.

L'école est ouverte depuis septembre dernier, mais les travaux n'étant pas complètement terminés à cette date, on en a retardé la bénédiction pour la faire coïncider avec la fête de Saint-Boniface, patron de la paroisse, qu'on célébrait hier.

A Victoriaville

Inauguration de la saison de tennis

VICTORIAVILLE. (N. F.) — A l'ouverture officielle de la ligue intermédiaire des Bois-Francs sur le terrain de la paroisse Sts-Martyrs canadien, une bénédiction des jeux de tennis a été faite dimanche après-midi par Mgr Alphonse Roux, P.D., V.F., curé de la paroisse, pour marquer le commencement d'une nouvelle saison d'activité. Au cours d'un mot de bienvenue, il souligna l'importance de la détente.

"Ces jeux, dit-il, ont été construits pour servir à votre éducation et doivent vous être salutaires autant physiquement que moralement. Ils vous donneront cet avantage d'un plein épanouissement corporel en vue des vertus qui formeront chez vous de bons gars et de bonnes filles".

A la fin de cette allocution de circonstance, les différentes rencontres prévues au programme de l'après-midi commencèrent à se réaliser. Dans la première partie, le Sts-Martyrs l'emporta sur le Warwick, par 5 à 0, dans l'ordre suivant. Le double masculin fut remporté par Claude Girouard et Raymond Faille sur Michel Desharnais et Jacques Lachance, des visiteurs, par 8 à 1. Nicole Filion, de Sts-Martyrs, disposa de Marie-Marthe Provencher, par 8 à 4. Jacqueline Côté et Anne-Marie Boucher, dans le double féminin, eurent l'avantage sur Andrée Côté et Micheline Croteau, par 8 à 5. Dans le mixte, Micheline Lecomte et Guy Verville, de l'équipe locale, obtinrent facilement la victoire sur Marie-Marthe Provencher et André Guilbeault, de Warwick, par 8 à 1. Enfin, Jean-Claude Cormier, de Sts-Martyrs, a décroché les honneurs contre Marcel Bergeron, par 8 à 2.

Dans la deuxième joute, la 2e équipe de la paroisse, formée depuis peu et remplaçant le club de Princeville qui a démissionné de la ligue, y est allée, elle aussi, d'une victoire de 4 à 1 sur le Ste-Victoire. Le double masculin fut remporté par Claude Aubert et Claude Blanchette, de St-Alphonse, par 8 à 4, sur Paul Gange et Pierre Chabot, de Ste-Victoire. Au mixte, Nicole Lecomte et Pierre Verville réussirent à l'emporter 8 à 2 contre Nicole Rousseau et Guy Demers, de Ste-Victoire. Le seul gain de cette dernière équipe fut obtenu par Céline Croteau et Ginette Rousseau sur leurs adversaires, Marielle Leclerc et Carole Moreau, par 8 à 1. Par la suite, Micheline Roberge eut difficilement raison de Raymonde Thibault, de Ste-Victoire, par 8 à 7. En dernier lieu, Gaetan Lemay, du St-Alphonse, fit baisser pavillon à André Lainesse, du Ste-Victoire, par 8 à 0.

Dans la dernière rencontre, le Ste-Famille recevait le Fatima, de Plessisville, mais cette équipe dut enregistrer une défaite, par 4 à 1. Pour le Ste-Famille, voici l'ordre de ses 4 victoires : le simple féminin fut crédité à Thérèse Lachapelle contre Claudette Bellemare, par 8 à 0 ; Guy Prince et André Plourde eurent raison d'Yvan Aubré et André Boulanger, par 8 à 3 ; Raymond Pouliot et Michelle Provencher l'emportèrent sur Madeleine Lemire et Michel Forand, par 8 à 4 ; le double féminin favorisa Louise Nolin et Danielle Prince contre Florence Labry et André Forand, avec une victoire de 8 à 4. Le seul gain du Fatima alla à Yves Béliveau, qui réussit à vaincre Claude Lachapelle, par 8 à 6.

Après un premier programme sur 16 cédules pour la saison, le pointage est le suivant : Sts-Martyrs 5 points, St-Alphonse et Ste-Famille 4 points, Ste-Victoire et Fatima 1 point, et Warwick, aucun point.

Outre les "fonds dormants" d'Ottawa

Plus de $8 millions d'aide universitaire d'ici 4 ans

SHERBROOKE. — Les universités de Sherbrooke et Bishop recevront un peu plus de $8 millions au cours des quatre prochaines années, en vertu de la loi adoptée vendredi par la Législature provinciale pour venir en aide aux institutions de haut savoir de la province dans leurs dépenses capitales d'expansion. La part de l'Université de Sherbrooke est de $5,750,000 et celle de Bishop, de $2,610,000.

Dans l'ensemble, les six universités recevront $66,747,300, dont $9-037,300 de prêts consentis par la Société centrale d'hypothèque et de logement dont le trésor provincial garantit le remboursement avec intérêts.

Ces montants viennent s'ajouter à ceux que les universités du Québec pourront récupérer de la Conférence canadienne des universités, maintenant que le premier ministre Jean Lesage a donné son autorisation officielle de se prévaloir des octrois fédéraux qui s'étaient accumulés en fiducie par suite de l'opposition des gouvernements précédents.

D'Ottawa, a communiqué M. Alvarez Vaillancourt, directeur des relations extérieures, l'Université de Sherbrooke recevra un total de $750,000, dont $400,000 pour elle-même, le reste allant aux institutions affiliées, principalement au Séminaire St-Charles et au Collège du Sacré-Coeur. Les fonds seraient vraisemblablement destinés à la construction d'une bibliothèque universitaire.

L'université Bishop, pour sa part, doit retirer $310,000. La somme sera gardée en réserve, d'expliquer le principal, M. Ogden Glass, et ira augmenter les octrois provinciaux recueillis lors d'une éventuelle campagne de souscription pour financer une construction sur large échelle.

Les montants gardés en fiducie par la Conférence canadienne des universités se répartissent comme suit : Université de Montréal, $24,050,000; Laval, $20,800,800; McGill $10,037,300 et Sir George Williams, $3,500,000.

8 mois de prison pour actes d'indécence dans l'entrée de la basilique

SHERBROOKE. — Une histoire invraisemblable s'est déroulée à Sherbrooke dans un portique de la basilique mineure St-Michel.

Arthur Duperron, 23 ans, a été traduit en Cour des sessions de la paix, sous deux accusations de grossière indécence.

Duperron, qui a comparu devant le juge W. Redmond Hayes, a reconnu sa culpabilité à ces vilains actes commis devant sept fillettes, âgées de 10 à 12 ans.

Le procureur de la Couronne, Me Benoit Turmel, a souligné à la Cour que l'accusé avait un dossier judiciaire pour délits sexuels, vols, flânage et vagabondage et a réclamé le maximum pour Duperron, soit six mois pour chaque accusation.

Le juge Hayes a condamné le prévenu à huit mois, soit à quatre mois de prison non concurrents pour chaque accusation.

La barbe longue et dépeignée, Duperron n'a pas retardé l'administration de la justice, parce qu'il s'est reconnu coupable avant même d'entendre la lecture des actes d'accusation. Il croyait pouvoir ainsi cacher son histoire aux journalistes.

Le pot aux roses a été découvert par la police, après que les fillettes eurent raconté cette histoire à un prêtre.

Choix laissé à trois accusés

Roger Legault, Roger Lavarière et Richard Legault, tous âgés d'une vingtaine d'années et demeurant à Sherbrooke, ont comparu pour recevoir leur sentence.

Ils s'étaient reconnus coupables de deux vols de marchandises dans des autos, de deux vols de véhicules et d'un vol avec effraction de $2 dans une station de service.

L'un des avocats des accusés a expliqué à la Cour qu'il s'agissait d'une grosse sottise et que ses clients, en prison depuis un mois, avaient décidé de changer de système.

L'avocat de la défense a ensuite allégué que les prévenus n'avaient pas de travail et que la société était un peu responsable de cet état de chose.

Le procureur de la Couronne, Me Benoit Turmel, ne l'entendait pas ainsi et, selon lui, la société ne doit absolument rien aux inculpés.

La Couronne a insisté surtout sur le fait que les prévenus se croyaient tout permis et avaient même endommagé les voitures volées pour $800.

Comme les jeunes n'avaient pas de dossier judiciaire et réclamaient des sentences suspendues, la Cour leur a laissé le choix suivant : être condamnés à deux mois de prison ou recevoir leur sentence le 5 juillet, après un autre mois de prison.

Comme ils devaient retourner en prison d'une façon ou d'une autre, les accusés ont choisi une sentence suspendue.

Marché ave cle juge

Un jeune homme imberbe et vêtu d'un chandail portant un "V" de la victoire et un aigle impérial, Normand Morin, 18 ans, de Sherbrooke, a comparu pour recevoir sa sentence.

En prison depuis le 7 mai, Morin s'était reconnu coupable d'avoir pris deux automobiles sans la permission de leurs propriétaires.

Morin a pratiquement juré au président du tribunal qu'il était guéri complètement de son mauvais penchant.

Finalement, le juge Hayes a fait un marché avec l'accusé, à savoir qu'il le laissait aller avec une sentence suspendue, mais que, si jamais il revenait devant la Cour, six mois de prison l'attendraient.

Marché conclu, dit le jeune prévenu.

Le ministre Lafrance loue le JC et la Chambre d'Asbestos

ASBESTOS. — Dans une allocution à l'occasion du dévoilement de la maquette du futur Institut de technologie d'Asbestos, J.-Emilien Lafrance, ministre provincial du Bien-être social et de la famille, a louangé le travail accompli par le Jeune commerce et la Chambre de commerce d'Asbestos au cours des dernières années pour l'obtention de cette nouvelle école.

Le ministre a déploré les délais dans la réalisation du projet, occasionnés par l'organisation de la section des Mines et la lenteur administrative.

S'adressant à une centaine de personnes au banquet de clôture de la semaine de technologie à Sherbrooke, M. Lafrance a déclaré qu'Asbestos a été une des villes qui a manifesté le plus d'enthousiasme au cours de cette semaine célébrée à travers le Commonwealth.

M. Lafrance a souligné avoir constaté que plus de 75 pour cent de personnes bénéficiant de l'assistance publique étaient dépourvus de métiers.

En terminant, il a souligné que l'appellation de la nouvelle institution sera l'institut de technologie et non école de métiers, ce qui aura pour effet de ranger l'institut dans une classe à part dans l'opinion de la population.

Pour sa part, le chanoine Roméo Demers a rappelé un passage d'une encyclique dans laquelle le pape Pie XI proclame qu'un enseignement essentiellement matériel est une erreur fondamentale.

A ce sujet, le chanoine Demers s'est dit heureux de constater que dans les écoles techniques, il y avait des aumôniers responsables de l'enseignement religieux. De cette façon a-t-il ajouté, on tient compte du surnaturel même si l'enseignement propre à ces écoles est du domaine matériel.

Le chanoine a terminé en disant que ce serait une grave erreur si dans des écoles, on attachait au surnaturel une importance telle que l'enseignement de la religion en vienne à rendre l'enseignement technicent de personnes bénéficiant nique inopérant et inefficace.

Après le dévoilement de la maquette de la future institution, les personnes présentes ont été invitées à signer le livre d'or d'Asbestos.

Réprobation au changements de noms des rues

TROIS-RIVIERES. (GMB) — La Société d'histoire régionale de la Mauricie a fait connaître à la ville sa réprobation au changement de certains noms de rues dans le secteur Ste-Marguerite. Les membres de la Société d'histoire ont exprimé leurs regrets que la ville ait décidé de céder à certaines pressions en changeant les noms de personnages historiques pour des noms de saints.

Sans aucune arrière-pensée de sa part, il semble que la société soit d'avis que les noms de saints appartiennent plutôt à des organismes diocésains et que les grands noms de notre histoire se prêtent beaucoup à une région comme la nôtre, chargée d'histoire. Un personnage intéressé à la question est d'avis que les saints, en raison du respect qu'on leur doit, doivent demeurer sur nos autels, et que des noms historiques conviennent mieux à nos rues.

L'échevin Giguère, qui fait partie du comité des noms de rues, a déclaré que le comité avait approuvé le changement. De son côté, le greffier de la ville nous a confié qu'il n'y avait aucune correspondance à cet effet. Par ailleurs, l'échevin Fernand Goneau, qui désirait ces changements sous la pression d'électeurs de son quartier à qui les noms historiques rappelaient peu de choses, a semblé satisfait que l'hagiographie l'emporte sur l'histoire.

MOI,

JETER MES RECETTES?

"Jamais de la vie! Savez-vous que certaines d'entre elles me viennent de ma grand-mère, et que ma famille les adore! Et elles disent toutes qu'il faut tamiser! Je voudrais bien ne pas avoir à tamiser ma farine mais je ne veux pas sacrifier mes recettes!" Un instant, Madame! Gardez toutes vos recettes. Avec la farine Ogilvie vous pouvez tamiser ou ne pas tamiser, comme il vous plaira. Si vous êtes pressée, vous pouvez en toute confiance utiliser la farine Ogilvie telle qu'elle vous arrive et obtenir des résultats parfaits. Enlevez tout simplement deux cuillerées à table rases par tasse de farine et ajoutez-y les ingrédients secs en mélangeant bien le tout. Par contre, si vous préférez la tamiser comme il est dit dans vos recettes, faites-le sans aucune crainte. D'une façon ou de l'autre, la farine prétamisée Ogilvie vous donnera toujours des résultats parfaits.

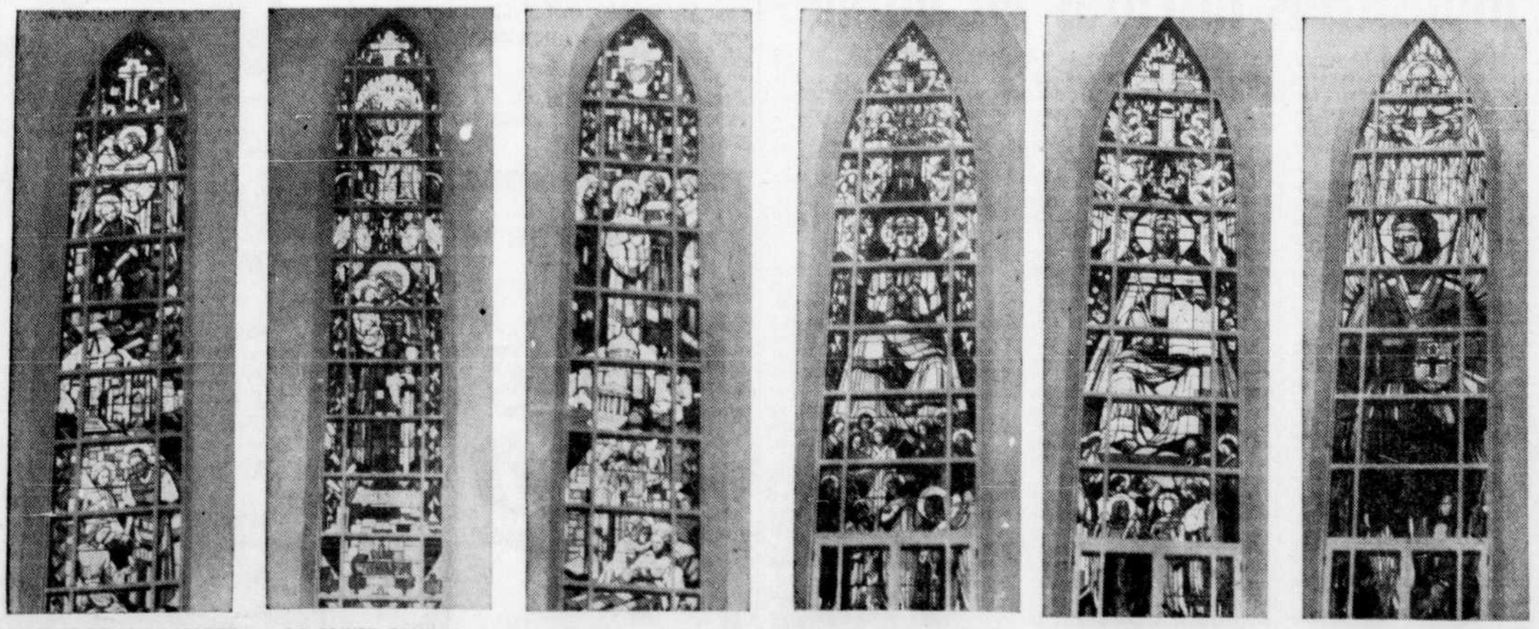

LE SONGE DE SAINT JOSEPH — LA SAINTE FAMILLE — LE MARIAGE DE JOSEPH ET DE MARIE — MARIE-REINE-DU-MONDE — LE CHRIST ROI — SAINT MICHEL

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

CANTONS DE L'EST SPORTS

D'un sport à l'autre

par Jean-Louis de LESELEUC

Bert Cotterell, sportif bien connu de Magog et de la région, est la nouvelle addition des Alouettes de Sherbrooke de la ligue Provinciale de baseball des Cantons de l'Est. Bert, excelle au golf, au badminton et s'est déjà aligné pour les As de Magog quand ces derniers faisaient partie de la ligue Intermédiaire des Cantons de l'Est avant de devenir arbitre dans ce même circuit.

Il a également excellé au baseball et n'a jamais délaissé totalement ce sport... Il y revient aujourd'hui dans l'uniforme des Alouettes et sa puissance au bâton saura certainement rendre de précieux services à l'équipe locale, qui est passablement faible dans ce domaine. Toujours en bonne condition physique, Bert trouvera vite sa forme d'antan.

Pour la première fois dans l'histoire du golf de Sherbrooke, un hôtelier organisera un tournoi de golf pour les voyageurs qui s'arrêtent à son hôtel régulièrement. Il s'agit de M. Roger Bourgault, propriétaire de l'hôtel Wellington, qui a réservé le Sherbrooke Country and Golf Club pour le 16 août prochain.

M. Bourgault n'est pas décidé sur la manière que se disputera ce tournoi, mais il est certain qu'il aura lieu. Les rédacteurs sportifs locaux seront également invités à prendre part à ce tournoi nouveau dont le succès est déjà assuré.

Bert Cotterell s'est mis en évidence, samedi dernier, à Magog, en remportant les honneurs du tournoi de golf de l'Association des jeunes libéraux, de Magog. Ce tournoi s'est déroulé au club du mont Orford et Bert a terminé avec un pointage brut de 74.

Bert s'est ainsi mérité le trophée "Jeunesse libérale" offert par Ernest Pouliot, de Magog. Les honneurs du pointage net sont allés à Conrad Lajoie, qui a reçu le trophée "Lucile". Dans la classe A, Lucien Cyr s'est signalé avec un 79. Dans la classe B, Jim Trew et R. Bessette ont remporté la première position, tandis que Dick Pépin et Jim Whittier ont remporté les honneurs de la classe C.

Acton Vale a subi sa première défaite, en fin de semaine, dans la ligue Provinciale des Cantons de l'Est, encaissant un revers de 6-3 contre les Royaux de Drummondville. Acton conserve quand même la première position du circuit, mais les Canadiens de Coaticook, qui ont subi deux défaites aux mains du Seven-Up de Waterloo, sont descendus de la deuxième à la quatrième position.

Quant aux Alouettes de Sherbrooke, ils ont également subi deux défaites et ils sont maintenant à cinq parties complètes des meneurs. Cette ligue aligne de bons frappeurs et les coups de circuit ne sont pas rares. Le point faible des Alouettes est le manque de puissance au bâton. Quand cette lacune sera remplie, les Alouettes connaîtront des succès.

Le retrait des équipes des Trois-Rivières et de Drummondville dans la ligue de hockey Intermédiaire des Cantons de l'Est, menace-t-elle la survie du circuit O'Donnell? Plusieurs se le demandent et sont passablement inquiets sur l'avenir de cette ligue, considérée comme le plus puissant circuit amateur de la province.

Gaston Fausse, lui, le gérant d'affaires des Vics de Granby, n'a pas l'air de s'en faire avec ces deux retraits. De passage à Sherbrooke, hier, il a laissé entendre qu'il pourrait peut-être dénicher deux équipes de Montréal qui ne demanderaient pas mieux que de prendre la place des équipes qui se retirent. Il cherchait justement le président de la ligue, Len O'Donnel, pour discuter de la chose. Espérons que ce circuit sortira de cette impasse et survivra.

Gerry Cotnoir était également de passage dans nos murs, hier. Cet ex-gérant d'affaires des Castors de Sherbrooke assistait à la joute de baseball qui mettait aux prises les Alouettes de Sherbrooke et les Chevaliers de Granby. Cette ancienne vedette de baseball, qui habite maintenant Chicoutimi, a souligné la faiblesse des Alouettes au bâton comme tant d'autres. "Sherbrooke possède une bonne équipe, disait-il, mais il lui manque une couple de bons frappeurs. Dès que la direction aura déniché ces oiseaux rares, je suis sûr que les Alouettes connaîtront de beaux succès."

Même si le programme de courses de demain soir comprend deux courses de deux épreuves, il est bien balancé et saura certainement intéresser les amateurs de Sherbrooke et de la région. L'affluence des coursiers à la piste locale forcera sans doute la nouvelle direction à construire d'autres écuries qui seront aussitôt remplies.

C'est alors qu'un nombre suffisant de chevaux "prêts" à aller aux courses permettra au secrétaire de présenter des programmes de huit, neuf et même de dix courses d'une épreuve seulement. Les amateurs n'en seront que plus satisfaits et la piste ne s'en portera que mieux à tous les points de vue.

Avec le retour des beaux jours: la pagaille au sujet des shorts

SHERBROOKE. — Le départ tant espéré de la température froide ou incertaine de ces derniers temps ne manquera pas de réjouir tout le monde, mais ramènera un souci aux administrateurs municipaux et aux corps policiers de la région.

C'est d'ailleurs la même chose chaque année, quand les élégantes — et les autres — sortent leurs "shorts" et autres vêtements légers des boules à mites.

Les mêmes pressions se renouvellent et l'on brandit des règlements ou on s'empresse d'en adopter, puis on essaie de concilier la pratique avec les théories restrictives "revêtues" de toute la force de la loi.

De mémoire d'homme (ni de femme), dans toute la région, toutes les infractions ont été punies au surplus d'un avertissement servi par un constable embarrassé, mais jamais par les sanctions prévues aux règlements, soit des amendes dont la gamme s'étend de $10 à $40 ou, à défaut, des emprisonnements d'un ou deux mois.

En théorie, c'est assez simple. On bannit les shorts par un règlement ou on les tolère. Dans ce dernier cas, évidemment, pas de complication.

Mais quand règlement il y a, la situation se corse.

Huit municipalités de la région ont des règlements, certains datant d'une quinzaine d'années.

Certains sont aussi vagues que l'interdiction "de tout vêtement indécent à la vue du public". Dans quatre cas, cependant, on précise la longueur du short, la marge jouant de quatre à deux pouces au-dessus du genou ou même s'arrêtant au genou.

L'embarras reste même pour le représentant de la loi, laissé à son "jugement" ou l'alternative de prendre les mesures "sur place". Comment déterminer légalement l'indécence d'un pantalon à mi-jambe "pedal pushers" ?

Le village de Sutton a coupé au plus court en prohibant tout simplement les shorts en tant que tels et avec une amende exceptionnelle de $2.

D'autres municipalités se montreront "agressives" en pourchassant les shorts jusque sur la propriété privée. C'est le cas d'Asbestos, Danville et Magog. Il semble même qu'à ces endroits, les shorts du type bermuda ne trouveront pas grâce.

A Coaticook, de révéler suavement le chef Gérard Groleau, on tolérerait le bermuda, mais tout dépendait "sur qui"...

A Cowansville, le secrétaire Rosaire Ouellette, a émis l'opinion que des affiches à l'entrée des villes devraient renseigner les visiteurs sur la politique en la matière.

Les municipalités sans règlement ne semblent pas pour leur part avoir l'intention de modifier la leur.

A Waterville, le secrétaire, Jules Gervais, déclare à qui veut l'entendre qu'on préfère voir ces dames en shorts.

Son collègue Barney Hopcraft de North Hatley, apporte cette subtile distinction : tout le monde est libre de circuler en shorts, mais on s'efforce d'en limiter le port aux salles à manger et aux grills.

Le maire Ovila Dion, de Sweetsburg, fait savoir que la question n'est même pas venue sur la table du conseil depuis les six ans qu'il y siège.

La ville de Windsor trouve l'atmosphère "cordiale" sans règlement.

Le chef de police Steve Bronson, de Rock Island, voit de sérieuses difficultés à restreindre le port des shorts chez les touristes qui traversent les villes-frontières.

Situation somme toute assez confuse, les règlements anti-shorts subiront-ils le même traitement que la loi des alcools, soit des amendements plus libéraux, mais appliqués sans tolérance ?

Ce soir, dans la ligue provinciale

Coaticook vs Sherbrooke: Granby vs Drummondville

SHERBROOKE. — Deux joutes régulières sont à l'affiche de la ligue provinciale de baseball des Cantons de l'Est, ce soir, alors que les Alouettes de Sherbrooke seront les hôtes des Canadiens de Coaticook et que les Chevaliers de Granby visiteront les Royaux de Drummondville.

Les Alouettes et les Canadiens ont connu une fin de semaine désastreuse en perdant leur programme double, les premiers contre les Chevaliers de Granby et les deuxièmes contre le Seven-Up de Waterloo. Ils tenteront donc de venger ce double échec contre leurs adversaires respectifs de ce soir.

Les Alouettes de Claude Ruel se sont enlisés plus profondément dans la cave du classement et sont maintenant à cinq parties complètes des meneurs, l'équipe d'Acton Vale, tandis que les Canadiens ont perdu la deuxième position et sont maintenant en quatrième.

Les Alouettes ont engagé un nouveau joueur dans la personne de Bert Cotterell, de Magog, et cette nouvelle addition sera sans doute de nature à atténuer la faiblesse de l'équipe locale au baton. Prud'homme est un excellent lanceur, mais il ne peut pas gagner les joutes à lui seul. Il lui faut l'aide de ses coéquipiers qui doivent frapper en temps opportun.

Le service des lanceurs des Alouettes s'est beaucoup amélioré avec le nouveau Robert Poitras de Québec. Ce service est maintenant fixé. Il ne manque qu'une couple d'autres puissants frappeurs et quand la direction aura déniché ces oiseaux rares, les Alouettes connaîtront certainement le chemin de la victoire.

Quant aux Canadiens de Coaticook, ils ont débuté en lions, mais voilà maintenant qu'ils connaissent certaines difficultés. Les autres équipes du circuit se sont renforcées et Coaticook a trouvé chaussure à son pied, en fin de semaine, en subissant deux revers aux mains du Seven-Up de Waterloo. Ils ont perdu la deuxième position et devront maintenant se ressaisir pour reprendre le chemin de la victoire. Ils auront tout de même fort à faire contre les Alouettes qui semblent bien décidés à sortir de la cave.

Les Chevaliers de Granby, lents à démarrer, sont maintenant partis sur un bon pied et occupent actuellement la deuxième position, qu'ils partagent avec le Seven-Up de Waterloo. Il est bien entendu qu'ils tenteront, ce soir, de s'emparer seuls de cette deuxième position aux dépens des Royaux de Drummondville.

Ces derniers, cependant, ont fait subir une première défaite à l'équipe championne, en fin de semaine. Les Royaux, en effet, ont défait Acton Vale 6-3 dans une première joute et le score était égal 2-2 quand tout a été arrêté à cause de la pluie. C'est donc dire qu'ils ont retrouvé leur aplomb et que les Chevaliers de Granby devront se surpasser s'ils veulent les vaincre. D'autant plus que les Royaux joueront sur leur propre territoire.

Malgré leurs échecs consécutifs, les Alouettes de Sherbrooke attirent quand même de bonnes assistances. Les amateurs locaux savent très bien que cette léthargie n'est que passagère et que leurs porte-couleurs favoris ne les décevront pas d'ici peu. Ce support moral encourage fortement la direction qui fait son possible pour doter Sherbrooke d'une équipe très représentative dans le circuit du président J. D. Loignon, d'Acton Vale.

La pluie... toujours la pluie

La pluie, a, une fois de plus, fait remettre à plus tard, plusieurs événements sportifs qui devaient avoir lieu, ici, hier soir. C'est ainsi que la joute Royaux vs Braves, de la ligue junior de l'OTJ, a été remise à plus tard... que les pratiques des différents clubs de la ligue juvénile de l'OTJ sont également remises à une autre fois... que le programme régulier des rencontres de la ligue de fers de la cité a été remis à plus tard... et que le programme double de la ligue de balle-molle senior de la cité a aussi été remis à plus tard... toujours à cause de la pluie.

1ERE et QUATRIEME COURSES, D-1 Trot et Amble — $300 (Div)

1—Reaper Boy - R. Claing.
2—Herbie Direct - C. Fluet.
3—Danny Diamond - B. Chabot
4—Cool Breeze Vinion - A. Gravel
5—Lady Song - C. Robitaille
6—Homestretch - Red - C. Côté.
7—Miss Ruth Grattan - C. Côté.
8—Lise Directly - A. Beaudoin.
Eligible : Freedom Direct.

2e COURSE D-2 Trot et Amble — $125

1—Miss Allie Storm - E. Laporte.
2—George Logan - C. Fluet.
3—Count Pulaski - O. Surprenant
4—Stewart - D. Savoie.
5—Bomber Brooke - C. Gernier.
7—Touti Brooke - C. Gernier.
7—Sir Royal Or - L. Huckins.
8—Easter Majesty - F. Newell.
Eligible : Patch B.

3e et 7e COURSES D Trot et Amble - $350 (div.)

1—Cyrill Ibaf - G. Desrochers.
2—Cyrill Ibaf - G. Desrochers.
2—Ragon - P. Denis.
3—Lindsay Brooke - A. Beaudoin.
4—Helen Volo H. - P. Brunelle
5—Merrie Darnlesson - R. Babbin
6—Canada Bill - C. Desjardins.
7—Texas Blue - R. Guertin.
8—Argyle Lea - R. Claing.

5e COURSE DD - Trot et Amble - $200

1—Floridian - R. Guertin.
2—Quinck Tipp - L. Bergeron
3—Prince Garry C. - C. Bennett.
4—Linda N. Hall - F. Newell
5—Miss Royal - R. Claing
6—Mike Abbe - C. Desjardins.
7—Denny Pointer - R. Babbin.

6e COURSE Handicap - Trot et Amble - $325 C-2 et 3

1—Dickory Doc, F. Newell.
2—Eldora's Irishman - C. Poulin.
3—Flip Morris - C. Desjardins.
4—Will Senator.
5—Holly Bud - C. Bennett.
6—Mervin Hal - F. Desrochers.
7—Poplar Dream - R. Bannin.
9—Jack Harvester — A. Côté.

8e COURSE D-3 Trot et Amble $100

1—Count Key - O. Surprenant.
2—Kattie Did - A. Beaudoin.
3—Sharp Song - C. Côté.
4—Joseph Worthy - H. Lepage.
5—Sir Royal B. - F. Newell.
6—Mighty Counsel - A. Côté
7—Miss Allie Thunderclap - E. Laporte
8—Dale Oaks - B. Chabot.

Un don aux majorettes d'Asbestos

Asbestos — M. Léo-Paul Thibeault, président du comité municipal des parcs et loisirs, a procédé à la présentation d'un chèque de $500, don d'Asbestos au corps de majorettes de la ville.

Le chèque a été présenté à M. Yvon Hamel, président et fondateur du corps des majorettes, et servira à l'organisation générale du nouveau corps de même qu'à défrayer une partie du coût d'achat de ses costumes.

Le maire d'Asbestos, le notaire J.-M. Beauchesne, a assisté à la présentation de même que l'échevin Robert Marcoux. Au cours d'une brève allocution, M. Beauchesne a félicité les responsables et les dirigeants de ce nouveau corps de majorettes et il a souhaité longue vie au nouvel organisme.

Festival des fanfares

Ellis McLintock à Victoriaville

VICTORIAVILLE, (N. F.) — L'artiste invité de l'Association des fanfares amateurs de la province de Québec, à l'occasion de son festival annuel qui aura lieu à Victoriaville, dimanche, le 18 juin, sera le Canadien Ellis McLintock, brillant cornettiste né à Toronto et jouissant d'une vaste réputation due à son extraordinaire talent. Dans sa biographie, on rapporte notamment qu'il n'avait que 14 ans lorsqu'il fut désigné pour représenter le Canada avec 3 autres compagnons, à un concours entre les meilleurs jeunes musiciens de l'Empire britannique à Londres. A l'âge de 17 ans, il occupait la première chaise des trompettes à l'orchestre symphonique de la CBC et figurait dans l'orchestre symphonique de Toronto. Il est présentement trompette soliste avec l'orchestre symphonique de la CBC et figure dans plusieurs autres programmes de radio et de télévision, dont le spectacle bien connu de "Wayne et Shuster" et "The music makers show and the world of music". Il a aussi fondé l'Ellis McLintock Concert Band qui présentera au cours de l'été une série de concerts populaires du dimanche soir au parc de l'exposition de Toronto. Pour le festival, qui promet de remporter un succès encore sans précédent, cet artiste sera accompagné de la fanfare du RCOC, de Montréal.

Les déjeuners du Kiwanis à 12 h. 15

THETFORD. (DNC) — Le secrétaire du Club Kiwanis de Thetford, M. Julien Ninclaus a avisé les membres qu'à partir du 5 juin, les dîners auraient lieu à 12 h. 15 p.m. au Faisan Bleu et ce pour la période de juin, juillet et août.

PREMIER DEPART POUR MIGHTY COUNSEL, DEMAIN — Mighty Counsel, poulain de deux ans appartenant à l'écurie Badeau et Fils, de Sherbrooke, en sera à son premier départ, demain soir, à la piste locale. On prédit un bel avenir à ce poulain, un descendant du fameux Thunder Clap, qui a déjà obtenu une marque de 1.59. On remarque ici MM. Roger Badeau, le propriétaire, Adélard Côté, l'entraîneur et le conducteur. Le palefrenier est Réal Côté, le fils du conducteur.

Rôle d'évaluation et égouts étudiés au conseil de Beebe

BEEBE. — Le projet d'un nouveau rôle d'évaluation, le système d'égout des rues latérales et une demande du chef de police ont été les principales questions étudiées hier soir, par le conseil municipal de Beebe.

M. Arthur Langevin, chef évaluateur de Beebe, a expliqué au conseil municipal le plan d'un nouveau rôle d'évaluation, pour toutes les municipalités du comté de Stanstead.

Le nouveau rôle aurait pour effet de diminuer le millin, mais augmenterait la valeur des propriétés, dans le but de leur donner une valeur réelle, la plus exacte que possible.

Selon M. Langevin, un nouveau rôle d'évaluation à Beebe permettrait à la municipalité d'emprunter plus facilement, et favoriserait de meilleurs conditions de ventes pour les propriétés.

Le maire, M. Hugo La Penna, a déclaré que ce projet d'un nouveau rôle d'évaluation serait étudié sérieusement, mais qu'il n'en entrevoyait pas une application éventuelle avant l'année prochaine.

Les égouts

Pour le 15e mois consécutif, une délégation de citoyens des rues latérales de Beebe s'est rendue à l'hôtel de ville, pour réclamer un système d'égout.

A la grande satisfaction de la délégation, le maire La Penna a déclaré que les travaux seront exécutés dès l'automne prochain, dans le cadre d'aide gouvernementale au chômage.

L'ingénieur Louis Carignan, de Sherbrooke, a rencontré les autorités municipales, hier soir, pour discuter des détails du système d'égout.

L'ingénieur fera une nouvelle évaluation du coût des travaux, d'abord prévus pour $95,000, pour les rues latérales à l'exception de l'artère Canusa, dont une partie est dans le Québec, et l'autre dans le Vermont.

Protection

Les édiles de Beebe s'adresseront aux autorités municipales de Stanstead et de Rock Island, pour leur demander de considérer la proposition d'acheter une auto-patrouille, pour les villes frontières.

Cette question est venue sur le tapis, après que le chef de police, M. Douglas Bronson, eut demandé à la ville de Beebe d'installer un système de feux clignotants et une sirène sur sa voiture, en plus de payer les assurances.

Le conseil de Beebe attendra d'avoir rencontré les édiles de Stanstead et de Rock Island, avant de prendre une décision à ce sujet, et s'ils ne sont pas intéressés à sa proposition, il reconsidérera la demande du chef Bronson.

M. Webb remporte les honneurs au tournoi de golf d'Asbestos

ASBESTOS. — Merton Webb a remporté les honneurs du tournoi de golf Dow-Tombstone disputé sur les parcours du club d'Asbestos. Cette épreuve annuelle consiste pour un joueur, à planter une croix à l'endroit exact ou sa balle s'est arrêtée, après avoir joué la normale du parcours, soit 72 coups, plus son propre handicap.

Un trophée a été décerné à Webb qui a joué une ronde de 78 pour un pointage net de 66, soit six au-dessous de la normale.

Dans la classe "A", le Dr W. R. Paul s'est mérité le meilleur pointage brut avec une ronde 83 alors que P. Lindell s'est mérité la seconde place avec un pointage brut de 86. Dans la même classe, Oscar Noël s'est mérité les honneurs du plus bas pointage net, soit 73, et Gordon MacRae s'est classé deuxième avec 81.

Dans la classe "B", J. Davis s'est emparé de la première place pour les pointages brut avec une ronde de 90, Renaud Lallier second avec 91 de même que Malek Besmargian et B. Bonneville quatrième avec 93.

Toujours dans la classe "B", P. Dunkerley a terminé au premier rang pour les pointages net avec 69, C. Thibeault a terminé second avec 72, R. Boisvert troisième avec 76 et K. V. Lindell quatrième avec 77.

Dans la classe "C", Léandre Forget a terminé en première place pour les pointages brut avec une ronde de 103, R. Laliberté second avec 107, Léo Lacerte troisième avec 112 et J. Kelly quatrième avec 115. Dans la même classe, D. Poutiatine s'est classé au premier rang pour les pointages net avec 76, N. Coates second avec 79, L. Caron troisième avec 85 et J. Gauthier quatrième avec 92.

Chez les juniors, Denis Proulx s'est mérité les honneurs du tournoi avec une ronde de 94 pour un pointage net de 65, Connie Dion, Jr. a obtenu un pointage brut de 86. Il était suivi de Don Ross avec une ronde de 87, Marcel Spénard s'est mérité le plus bas pointage net avec 71 et John Frericks s'est classé deuxième avec 75.

Soixante et un golfeur, enregistrés ce tournoi, se sont partagés des prix d'une valeur de 100.

Field Day

Le prochain tournoi d'importance qui sera disputé sur les parcours du club de golf d'Asbestos sera le Field Day annuel, le 18 courant.

Chaque année, le Field Day d'Asbestos est une épreuve des plus suivie par les amateurs de golf de la région. Le parcours d'Asbestos est réputé pour être un des plus difficiles neuf trous des Cantons de l'Est, tant par la longueur de parcours que par les accidents de terrain.

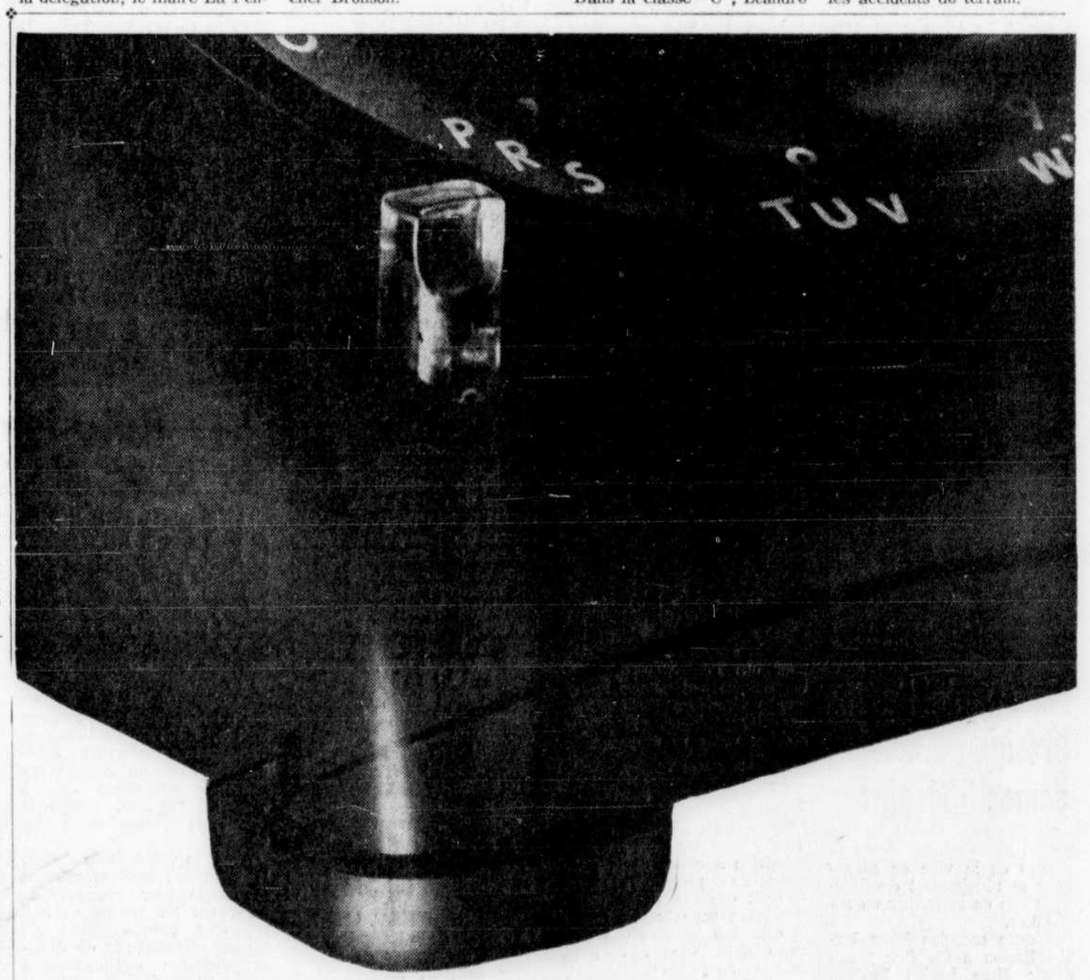

Ce bouton, sur votre téléphone d'affaires...

a) ménage votre temps et vos nerfs

b) permet de toujours répondre aux appels

c) évite d'interrompre les assemblées importantes

d) mérite que vous vous renseigniez à son sujet en appelant la compagnie Bell.

BELL — La seule source pour toutes vos communications d'affaires!

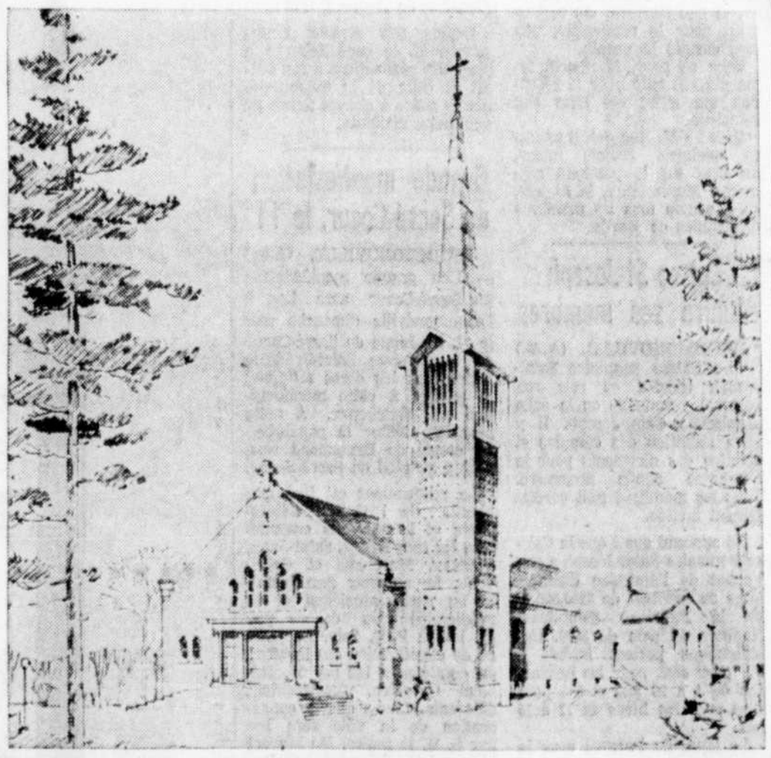

NOUVEAU CLOCHER — Un nouveau clocher et un baptistère pour l'église Ste-Famille de Richmond, ont été dessinés par les architectes Tremblay et Audet, de Sherbrooke. Le nouveau clocher, qui s'élève à 90 pieds du sol, est fait de plastic transparent et pourra être illuminé le soir. Le contrat a été accordé à la compagnie M. Jeanson Ltée, de Sherbrooke.

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Premier festival provincial des corps de cadets, à Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N.F.) — A l'occasion de la célébration du centenaire, un comité spécial local mousse présentement de façon intensive, avec le concours du corps des cadets de Victoriaville, le travail d'organisation du premier festival provincial des corps de clairons et tambours, qui aura lieu dans la métropole de la région des Bois-Francs samedi prochain. Ce spectacle, qu'on ambitionne de présenter dans un cachet de grandeur jamais vu encore dans les Cantons de l'Est, promet d'attirer nombre de milliers de visiteurs.

En vedette

Ce grand gala, qui promet d'emprunter la forme d'une grande manifestation avec la collaboration d'au moins 20 corps de clairons, groupant plus d'un millier de participants, contribuera à mettre en vedette tout un contingent de cadets, comme la clique Laurentie et le patro Notre-Dame de Toutes-Joies, de Charlesbourg, les Juvénistes de Champagnats de Rock Forest, les cadets de Shawinigan-Falls, de Victoriaville, de St-Marc et de St-Paul de Shawinigan, de St-Paul de Trois-Rivières, de l'école Plessis de Montréal, de Plessisville, de Drummondville, les Bambinos de Shawinigan, et autres. Les organisateurs font remarquer que, déjà, 19 corps ont promis leur participation et que plusieurs autres sont encore à venir. Toutefois, les intéressés devront se hâter de faire parvenir leur inscription au président du comité, le chef de police Alexandre Boucher, par téléphone ou par poste, car la date-limite a été fixée à demain soir.

Le programme

Selon le programme établi, samedi soir, à 6 heures, il y aura ralliement des corps de clairons et tambours, inspection des corps de clairons, épreuves d'entraînement et des tambours-major à l'école secondaire, rue Monfette. Puis, à 7 heures suivra une parade gigantesque, qui passera par les rues Monfette, Arcand, Aqueduc, Notre-Dame-Ouest et Est, Laurier et Arena, où des épreuves pour le rendement des cuivres, de la percussion, de l'entraînement et du tambour-major seront présentées vers 8 heures. Finalement, à 9 heures, ce sera le grand spectacle de gala du festival, la proclamation des vainqueurs et l'attribution des trophées.

Semaine du recrutement de la Société d'horticulture

THETFORD. (DNC) — La société d'horticulture de Thetford dans son désir d'embellir notre ville, annonce sa semaine de recrutement. Les avantages à être membre de cette société sont connus de tous. Elle opère ici depuis quatre ans. Ses membres sont des citoyens qui ont à coeur l'embellissement de leur propriété, et par le fait même de leur ville.

La S.H.T. offre à tous ses membres les services gratuits d'architectes paysagistes qui viennent régulièrement en ville pour guider ceux qui en font la demande dans les problèmes se rattachant à leurs parterres.

Ce mouvement tient des assemblées mensuelles, avec des conférenciers réputés, renseignant ses membres sur les différents aspects de l'horticulture. Elle tient des démonstrations publiques éducatives.

Elle a à son actif plusieurs projets d'embellissements qui sont en voie de réalisation ici même en notre ville. Plusieurs concours sont tenus chaque année auxquels les membres sont invités à participer.

La société d'horticulture de Thetford appuie les déclarations du député au parlement fédéral M. J.-T. Pratt, qui a demandé aux Canadiennes de se mettre en tête d'une grande campagne d'embellissement des banlieues et des routes de campagne, afin de les débarrasser de ce qu'il appelle "ce type horrible d'architecture, et ces panneaux-réclames disgracieux.

Il a ajouté qu'il déplorait grandement la vue de ce paysage enlaidi, le manque de verdure, la multiplicité des cimetières d'automobiles, les nombreux kiosques de "hot dogs", les rebuts, chiffons et papiers qui trainent épars partout.

La population de Thetford et des environs est encouragée à soutenir son programme d'embellissement et de propreté. Travaillons tous pour la beauté de notre ville et avec l'effort de chacun les résultats seront surprenants.

ELLE A MERITE SES LAURIERS — Mlle Céline Mondou, fille de M. et Mme Georges Mondou, 495, rue Turcotte, à Drummondville, a remporté les honneurs de la finale provinciale du concours de langue parlée et d'histoire du Canada, au cours de la fin de semaine à Hull. Hier, à son retour en classe, les compagnes de l'école lui ont réservé l'accueil des héros. Pour la circonstance, on avait réuni les élèves dans la vaste salle de l'école. Au premier rang, on remarque Mme Georges Mondou; les soeurs Marie-Saint-Gérard, directrice de l'école Saint-Pierre-et-Paul; Thérèse de Notre-Dame, professeur; Mlle Céline Mondou, lauréate provinciale; Mlle Constance Fréchette, professeur. On reconnaît aussi M. Louis-Philippe Bédard, directeur des études et M. Ferdinand Smith, gérant de la Caisse populaire Saint-Frédéric, qui a offert les fleurs à Mlle Mondou, celle-ci occupant la responsabilité d'une caisse scolaire à l'école Saint-Pierre-et-Paul. La famille Mondou compte six filles et c'est l'une des cadettes qui fait ici la présentation de la gerbe de fleurs.

Chez les juniors de Thetford

Les Cards et Tigres sont les vainqueurs

THETFORD. (DNC) — La ligue de baseball junior de Thetford vient de commencer sa deuxième année consécutive, alors qu'il y avait ouverture des hostilités au stade Bellevue, dimanche après-midi, dans un programme double. Les arbitres de la ligue, MM. Bertrand Gamache et Louis-Philippe Boucher, étaient présents. Il y eut une batterie d'honneur et immédiatement après les Cards de St-Maurice et les Orioles de St-Noël apparaissaient sur le terrain. Les champions de l'an dernier, les Cards, gagnaient difficilement 7-6 contre les Orioles, qui possèdent une excellente équipe. Dans la deuxième joute au programme, les Tigres de Ste-Marthe étaient vainqueurs 4-1 contre les Royaux de St-Alphonse.

Le pointage fut égal dès la première manche, alors que les Cards et les Orioles comptaient chacun 3 points. L'égalité était brisée par les Orioles à la troisième manche, grâce à un point, puis les Cards revenaient de l'arrière à la cinquième pour prendre définitivement le dessus à la sixième manche, mais non sans beaucoup de difficulté alors que les Orioles n'étaient qu'à un point de la victoire.

Le meilleur frappeur de la rencontre fut P.-A. Gagné, des Orioles, qui a conservé une moyenne de 1000 avec 3 en 3. Son co-équipier G. Mercier frappait 4 en 2, tout comme L. Cloutier des Cards. Pour les vainqueurs, J. Houde, L. Bonneville, M. Lemieux réussissaient chacun un coup en lieu sûr, tandis que la même chose se répétait pour G. Allaire, P. Perron et Y. Poudrier, des perdants. Le lanceur C. Vallée fut crédité de la victoire et il a un record de 12 retraits au bâton contre 8 coups sûrs. Le lanceur vaincu est Y. Poudrier, qui n'accordait tout de même que 5 coups sûrs.

Sommaire

St-Noël	301 020 0—6 8 1
St-Maurice	300 013 0—7 5 1

Les Tigres de Ste-Marie connaissant une victoire facile contre les Royaux de St-Alphonse, terminant la deuxième rencontre de la journée 4-1 après 7 manches de jeu. Les vainqueurs gardèrent constamment le dessus sur les perdants.

On peut accorder une étoile à Courchesne, qui a frappé trois fois en lieu sûr, alors qu'il vient au bâton à trois reprises.

Lessard a deux coups sûrs à son compte pour les Tigres et ses coéquipiers R. Laverdière, Turcotte et Courchesne frappaient chacun un coup sûr. Il s'agit de J. Vallée, P. Tanguay, E. Laplante et G. Simoneau.

Sommaire

Ste-Marthe	101 200 — 4 8 2
St-Alphonse	000 001 — 1 4 2

Les prochaines joutes au calendrier de la ligue junior sont à l'affiche pour vendredi soir prochain, alors que les Tigres visiteront les Cards et que les Royaux recevront les Orioles. La première position sera alors en jeu, puisque Cards et Tigres se feront face. Le calendrier de la saison est publié dans cette même page. On invite les lecteurs, qui suivent l'activité du junior, à le découper.

Drummondville regrette le départ des "Rockets"

DRUMMONDVILLE, (A.B.) — Le public a été unanime pour dire son regret à voir les Rockets abandonner leur franchise dans la Ligue intermédiaire "A" des Cantons de l'Est. La nouvelle a été annoncée dimanche et hier, la population sportive de la ville formulait des regrets et y allait de ses commentaires.

Au cours de la matinée, la direction du club confirmait son intention de quitter les rangs du circuit dans un télégramme au président, M. Len O'Donnell : "Regrettons d'avoir à prendre cette décision. Demandons la suspension de la franchise des Rockets de Drummondville pour 1961-62. Suggérons une assemblée immédiatement". Le télégramme était signé par le président du club M. Frank Gougeon et M. Louis Poliquin, instructeur de l'équipe.

Comme le drapeau . . .

Notre journaliste a mené une enquête chez les sportifs de la ville pour connaître l'opinion de la population. Selon M. Phil Boivin, un grand amateur qui a donné plusieurs fils au hockey organisé, la question de l'aréna est comme l'affaire du drapeau national. "J'étais dans la ligue des propriétaires il y a six ans, et on devait régler le problème de l'aréna. On nous a remis d'année en année. Je considère que la rénovation pressait autant que bien d'autres choses qui ont été réglée en ville".

M. Phil Boivin s'est dit bien désappointé de la situation actuelle et il espère que le tout s'arrangera. "Si nous n'avons pas de hockey cet hiver, nous irons dépenser notre argent ailleurs", a conclu le grand sportif de notre ville.

S'il faut en revenir là

M. Jean-Marie Houle, président du hockey mineur à Drummondville, a regretté le départ des Rockets. "Nous aimions bien voir évoluer les Rockets, mais s'il faut en revenir là pour obtenir ce qu'on devrait avoir depuis longtemps..." a-t-il dit. "C'est bien dommage que la ville n'ait pas accepté la rénovation parce que nous sommes loin en arrière dans le domaine du sport. Nous trouvons ça regrettable".

Parlant ensuite de son domaine particulier, M. Houle a déclaré que les jeunes Drummondvillois feront des sacrifices inouï pour maintenir le hockey mineur en ville. Il y a quatre ans que la Légion canadienne organise ce sport au niveau pee-wee, midget et bantam. M. Jean-Marie Houle a raconté que l'an dernier, au cours des grandes périodes de froid, les moniteurs devaient déchausser les jeunes hockeyistes pour leur réchauffer les pieds.

"Nous ne lâchons pas parce que l'aréna sera construit l'an prochain" a conclu le président de la ligue.

C'est une question d'élection

Le président de la ligue des propriétaires, M. Charlemagne Joyal n'a pas mâché ses mots quand notre journaliste lui a demandé son opinion sur le sujet. Lors de la dernière réunion de la ligue, une résolution a été envoyée au conseil. Ce document indiquait que les propriétaires s'opposaient à toutes les dépenses pour l'aréna.

"Je n'aime pas m'embarquer dans un bateau quand je sens que l'affaire prend une tournure politique. Je vous dirai que la question de l'aréna est une question d'élection". Voilà les paroles du président.

M. C. Joyal est d'avis que le conseil aimerait confier l'aréna à un comité sportif qui verrait à son administration pour que l'entreprise rapporte. Concernant l'acceptation d'un référendum de $500,000, par les citoyens, M. Joyal n'a pas voulu se prononcer.

Un autre calibre

Un journaliste sportif de Drummondville, M. Jean-Paul Levasseur est d'opinion que le hockey n'est pas mort à Drummondville à cause de la forte proportion des amateurs locaux. Il croit que la décision des Rockets a pour but de forcer le conseil à prendre une tout autre attitude vis-à-vis la question de l'aréna.

"J'estime que nous aurons du hockey à Drummondville au cours de la saison 1961-62, mais il se peut que le calibre soit changé pour présenter plus de produits locaux." L'opinion du collègue Levasseur est entièrement partagée par notre chroniqueur sportif.

La question du hockey et de l'aréna de Drummondville continuera de faire couler beaucoup de salive au cours des prochaines semaines. La réaction du public aura certainement un effet sur les édiles municipaux.

Nécessité de la formation technique

PLESSISVILLE, (N. F.) — Au cours d'une causerie prononcée devant les membres du club Richelieu de Plessisville, M. Jean Delorme, directeur général de l'enseignement spécialisé au ministère de la Jeunesse, a rappelé brièvement les progrès rapides dont a bénéficié la population au cours des 50 dernières années et laissé entrevoir les perspectives de transformation imminentes qui modifieront encore nos modes de vie et nos procédés de travail. "Il est à prévoir que ces modifications auront des répercussions sur les exigences de l'emploi". A l'aide d'exemples, il démontra que la formation exigée des travailleurs à tous les niveaux est de plus en plus élevée et de plus en plus complexe.

La préparation au travail prend une importance encore plus grande qu'autrefois, car elle a des exigences qui concernent l'âge et l'acquis scolaire et doit tenir compte de plus en plus des capacités intellectuelles. A ce propos, il souligna les avantages des épreuves psychométriques et de l'orientation scolaire et professionnelle. Il mit en garde ses auditeurs contre une mauvaise tendance assez généralisée, selon laquelle la formation technique conviendrait aux gens dépourvus, aux sous-doués, aux jeunes qui ont perdu le goût de l'étude, et mentionna que la semaine de formation technique démontre précisément que cette opinion est erronnée et qu'on ne peut entrer sans talents, sans aptitudes et sans habitudes de travail dans des carrières qui en demandent tant, comme l'industrie moderne.

Présenté par M. Paul Rainville, le conférencier fut remercié par M. Gérard Bélanger.

Ouverture jeudi de l'expo des vieilles autos à Victoriaville

VICTORIAVILLE (N.F.) — Grâce à un travail concerté et habilement dirigé par le comité spécial du club Richelieu de Victoriaville, le projet de réaliser jeudi, vendredi et samedi de cette semaine, une exposition de voitures antiques dans la ville-centenaire, est assuré d'obtenir un grand succès.

Le comité s'active présentement à transformer le manège militaire de façon à mettre en relief une telle exposition. On précise que la période des visites sera de 2 h. à 11 h. Le public, qui se rendra sur les lieux, aura tout le temps nécessaire pour examiner chacune des nombreuses voitures dont plusieurs proviendront de la collection de M. J.-H. O'Connell, de Montréal. De plus, il y aura diffusion gratuite de programmes-souvenirs contenant des illustrations des voitures en montre.

Ouverture officielle

Jeudi soir, à 8 h., Mlle Centenaire, en l'occurence Mlle Marie Roux, présidera à l'ouverture officielle de cette exposition. Les invités d'honneur seront M. Charles Deus Jutras, président du comité du centenaire, et les membres de cette corporation; les maires de six municipalités de la région des Bois-Francs, soit MM. P.-A. Poirier, de Victoriaville, J.-Henri Grégoire, d'Arthabaska, J.-A. Mailhot, de Princeville, Marcel Collin, de Plessisville, Wilfrid Labbé, de Ste-Victoire, et Roland Boulanger, de Warwick, ainsi que les curés de plusieurs paroisses, comme Mgr Origène Grenier, de Ste-Victoire, Mgr Alphonse Roux, des Sts Martyrs Canadiens, les abbés Antonio Parenteau, de St-Gabriel Lalemant, Philippe Poulet, de Ste-Famille, Robert Beaudet, de Notre-Dame de l'Assomption, Walter Houle, d'Arthabaska, le chanoine Eugène Demers, de Princeville, Lucien Roberge, de Warwick, ainsi que M. Albert Morissette, député d'Arthabaska à l'Assemblée législative, M. Samuel Boulanger, député de Drummond - Arthabaska aux Communes, le major Pierre Bolduc, commandant de la 73e batterie d'artillerie de campagne, les présidents des clubs Richelieu, comme MM. Roger Marier, de Drummondville, Paul-Emile Larose, de Thetford Mines, le Dr Gabriel Giguère, de Plessisville, et leurs membres.

A 4 h. de l'après-midi, jeudi, il y aura une autre ouverture, pour les enfants cette fois. Cette cérémonie sous la présidence de Mlle Centenaire, qui sera alors entourée des invités suivants : M. Albert Morissette, président de la commission scolaire et député d'Arthabaska à l'Assemblée législative, le Rév. Frère Auguste, supérieur du collège Sacré-Coeur, M. Gérard Perreault, inspecteur d'écoles, M. Joseph Côté, président de l'OTJ, l'abbé Gérald Cloutier, aumônier de cet organisme, Mme Roland Provencher, présidente du corps des majorettes, le chef de police Alexandre Bouchet, président du corps des cadets, les commissaires d'écoles, les directeurs et directrices des écoles, les membres du bureau de la commission scolaire.

Dimanche le 11

Le lendemain de la clôture de cette exposition, soit dimanche, plusieurs modèles des plus typiques prendront part à un défilé organisé par le comité du centenaire dans les rues de la ville. Présentement, il y a plus d'une quarantaine d'inscriptions et on en trouve d'aussi loin que Kénogami, comme en fait foi celle de M. Armand Huard.

Granby vs Drummondville

Joute de baseball en l'honneur des donneurs de la Croix-Rouge

DRUMMONDVILLE. (AB) — La population sportive de Drummondville rendra hommage ce soir au stade municipal aux donneurs de sang de la Croix rouge canadienne. En effet, tous les citoyens et citoyennes qui ont donné du sang lors de la clinique du 16 mai dernier, seront les invités d'honneur ce soir à Drummondville.

Alors que le drapeau de la Croix rouge sera hissé au mat du champ centre, le Dr Gaston Rodrigue, président du Service des transfusions de sang, lancera la première balle. Sur le terrain, on notera la présence de Maurice Jones et Maurice Sigouin, présidents de la campagne de la Croix rouge; Mme Rosaire Milette, présidente de la section locale; le Dr Pierre-Paul Pion, médecin de la Canadian Celanese; Mlle Marguerite Courchesne, secrétaire et plusieurs autres.

Partie importante

Les Chevaliers de Granby rendront visite aux Royaux de Drummondville à 8 h. 30 p.m. Vers 8 h. 15, les Majorettes donneront une démonstration sur le losange.

Pas moins de 837 billets ont été donnés gratuitement par la direction des Royaux pour les donneurs bénévoles qui se sont présentés aux cliniques de l'hôtel de ville et à la Canadian Celanese.

MM. Victor Pepin et Louis Guilbeault, organisateurs de cette manifestation, invitent tous les sportifs à se rendre au stade pour cette importante rencontre.

Six étudiants ont reçu une bourse à Drummondville

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Six bourses de $50 chacune ont été remises hier après-midi aux présidents des Commissions scolaires catholique et protestante de Drummondville, destinées à six étudiants des trois écoles secondaires de la ville.

Ces bourses seront attribuées à la fin de la présente année scolaire aux étudiants les plus méritants de chacune des trois maisons d'enseignements suivantes : l'Ecole secondaire Saint-Frédéric, l'Ecole Saint-Louis de Gonzague et le Drummondville High School.

Lors de la remise des chèques aux présidents des deux commissions scolaires, M. Paul Grenier des relations extérieures d'Ivanhoe Corporation, a dit que ce don spécial de $300 représentait le revenu provenant de la location de l'ancien terrain de la Southern Canada Power au cirque Bernard & Berry Shows.

Noces d'argent de l'abbé N. Roberge

THETFORD. — (DNC) — Les paroissiens de St-Adrien ont rendu hommage à leur curé, M. l'abbé Nelson Roberge, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale.

Les enfants de la paroisse assistaient à une messe chantée par le jubilaire dans la matinée et le soir les élèves du couvent ont été les acteurs d'une soirée à laquelle tous les paroissiens de St-Adrien ont assisté.

Dimanche dernier, une messe solennelle fut chantée par le jubilaire qui était assisté de MM. les abbés Zoël Doyon, vicaire à Notre Dame de la Présentation et enfant de la paroisse, et Martin St-Amand, vicaire dominical, comme diacre et sous-diacre. Mgr. Jean Bellcau curé de St-Alphonse de Thetford a prononcé le sermon de circonstance. La chorale paroissiale, dirigée par M. Hilaire Turcotte, a exécuté une messe armonisée et la R.S. Marie de la Nativité touchait l'orgue.

Un somptueux banquet fut donné à la salle paroissiale réunissant plus de deux cents convives. M. Napoléon Côté, marguiller en charge, a lu l'adresse de circonstance et des cadeaux appréciables furent offerts au jubilaire. Un salut solennel a clôturé cette fête.

M. l'abbé Nelson Roberge, ancien vicaire à St-Alphonse de Thetford est curé de St-Adrien d'Irlande depuis le 20 avril 1958. Né à St-Alphonse le 17 janvier 1908, il a été ordonné prêtre en la basilique de Québec, par S.E. le cardinal Villeneuve le 20 juin 1936. Il a été d'abord vicaire à St-Marc des Carrières, de 1936-41, à St-Georges de Beauce, 1941-44, et à St-Alphonse de Thetford, 1944-58.

Depuis son arrivée à St-Adrien M. le curé Roberge a plusieurs réalisations à son crédit et celle de la magnifique grotte attire à chaque année de nombreux visiteurs.

Les Rotariens visitent la base de St-Sylvestre

Les membres du club Rotary de Thetford, leurs épouses et leurs invités, ont eu l'occasion de se familiariser quelque peu avec le système de défense aérien, alors qu'ils étaient les invités du commandant Lecompte, officier commandant de la station radar de St-Sylvestre.

Le commandant qui, en raison d'une absence de dernière minute, fut remplacé par le lieutenant de section Sam Sénécal, n'est pas un inconnu des rotariens thetfordois qui, à plusieurs reprises, eurent le plaisir de le recevoir à leur table.

Avant la visite de la station, le lieutenant Sénécal adressa la parole pour souhaiter la bienvenue au groupe et leur expliquer sommairement les notions élémentaires de défense aérienne; explications à l'aide desquelles, il comprendrait mieux la complexité de l'installation régionale.

St-Sylvestre, dit notamment le lieutenant Sénécal, est un poste de défense créé dans le cadre d'un vaste programme américano-canadien de défense antiaérienne. Bien que le personnel soit entièrement canadien, la station est financée par les Américains qui en ont assuré l'installation en 1955.

Pour l'instant, évidemment, elle contrôle surtout les vols, intercepte et retransmet, étant en quelque sorte une station intermédiaire, ordres ou messages. Son rôle n'en est pas moins important dans tout le système élaboré dans le cadre des activités du NORAD et son équipement téléphonique lui permet de communiquer en moins d'une minute avec les centres importants et stratégiques de défense ou administratifs tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

A cet égard, le lieutenant Sénécal rappela que le Canada devait être fier de savoir que l'un des siens était le chef adjoint de cet organisme fondamental de défense qui ne groupe pas moins de 200,000 hommes, appartenant aux différentes armes.

MM. Eugène Sauvé, président, dont le mandat se termine, et Léo Dumont, élu récemment pour le remplacer, prirent ensuite la parole.

Pour sa part, M. Sauvé remercia son hôte pour la réception qui avait été faite aux rotariens.

Quant à M. Dumont, il annonça quelques projets futurs, insistant sur le prochain congrès à Murray-Bay, le 26 juin, où il convia tous les membres disponibles ce jour-là.

Elections chez les Elans de Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N. F.) — M. Raymond Fortier, commis, a été élu haut commandeur de l'Ordre de protection et de bienfaisance des Elans du Canada, loge 428 de Victoriaville, au cours d'une réunion annuelle de cet organisme qui a eu lieu dimanche après-midi, au local de la rue Côté. Le nouveau titulaire remplace M. Germain Dupuis, qui vient d'être élu député de district.

L'élection qui a eu lieu à la suite de l'étude de plusieurs problèmes de régie interne, s'est déroulée sous la présidence de M. Gaston Haroon, assisté de M. Marcel Gervais, comme secrétaire, et M. Guy Roy, comme scrutateur. L'assemblée était formée de 80 membres qui ont dû exercer leur droit de vote à 3 postes.

Outre la nomination de M. Fortier, le choix pour compléter les cadres du nouveau bureau de direction a été fait comme suit: MM. Raymond Houle, chevalier dirigeant; Gilles Mailhot, trésorier ; Roch Perreault, secrétaire; Benoit Roy, chevalier loyal; Roch Ratté, chevalier orateur; Gérard Morin, garde intérieur ; Guy Roy, garde extérieur ; Albany Mathieu, écuyer; Paul Ratté, chapelain; Gilbert Foucault, historien; Maurice Lessard, organiste; Bertrand Tardif, Melvin Edwards, Gérard Raymond, Gaston Gagnon et Gaétan Trottier, syndics.

Le congrès diocésain des Dames de Ste-Anne

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — Le congrès de la fédération diocésaine des dames de Sainte-Anne se tient aujourd'hui à Drummondville sous la présidence conjointe de Mmes René Moisan et Origène Lussier.

Cette réunion d'étude débutera à 1 h. 30 par l'inscription des dames de Sainte-Anne au gymnase Saint-Frédéric. Le programme prévoit à 1 h. 40 l'engagement apostolique par l'aumônier diocésain et un forum à 2 h. 30. On commentera la nouvelle dimension apostolique des congrégations des dames de Sainte-Anne. L'animateur sera le rév. père J.-M. Ladouceur, Rédemptoriste et aumônier national.

"De quel apostolat s'agit-il dans le nouveau règlement", voilà le sujet du débat que dirigera le Père J.-M. Bégin, c.s.s.r. Le comité diocésain participera à la discussion.

Une messe sera célébrée à 5 h. en présence de S.E. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet. Toutes les dames de Sainte-Anne du Grand Drummondville et du diocèse sont invitées à participer à cette session d'étude.

La Caisse St-Joseph réunira ses membres

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — La Caisse populaire Saint-Joseph tiendra ce soir son assemblée annuelle en la salle paroissiale Saint-Joseph. Il y aura reddition des comptes et élection des dirigeants pour la prochaine année financière. Tous les membres sont cordialement invités.

On apprend aussi que la Caisse Populaire Saint-Joseph a fait l'achat de l'émission d'obligations au montant de $200,000.00 de la Fabrique Saint-Jean-Baptiste au prix de $100. Ces obligations portent intérêt à 5½ pour cent pour les échéances de 1 à 10 ans et 5¾ pour cent pour les titres de 11 à 15 ans.

Le loyer de l'argent pour la fabrique est de 5.690. C'est la troisième finance de cette paroisse avec la caisse. La première de $35,000, était pour la construction de la chapelle, et la seconde pour la construction du presbytère $56,000.

Grande manifestation au Sacré-Coeur, le 11

DRUMMONDVILLE, (A.B.) — Une grande manifestation au Sacré-Coeur aura lieu à Drummondville dimanche soir le 11. La Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse Saint-Frédéric invite tous les corps religieux et publics à cette manifestation aux flambeaux. A cette occasion, toute la population du comté de Drummond sera réunie au pied du Sacré-Coeur.

Le rendez-vous est fixé aux abords de l'Hôpital Sainte-Croix et le parcours empruntera les rues Hériot, Saint-Jean, Lindsay, Marchand et Corriveau. Le reposoir sera installé au stade municipal et la prédication sera donnée par M. l'abbé P.-E. Soly. La prière de consécration des ligueurs du comté sera lue par M. Renaud Grégoire, vice-président diocésain, tandis que la consécration de la ville sera lue par S. H. le maire, Me Marcel Marier. M. le curé Charles-Edouard Brassard, de Saint-Frédéric, présidera le salut du Très Saint-Sacrement.

En cas de pluie, il y aura une heure sainte prêchée dans l'église Saint-Frédéric.

Convocations

AUJOURD'HUI

Victoriaville: Comité régional de l'habitation: réunion au Manoir Victoria, à 5 h.

Clubs des Francs: dîner hebdomadaire au Manoir Victoria, à 6 h. 30.

Education: Cours de réparation de radios-télévisions, d'électronique industrielle et de radar, au Terminus d'autobus, à 7 h.

Service de préparation au mariage: séance de cours au local de la fédération régionale de la JOC, à 7 h. 30.

Syndicat du vêtement: réunion générale, au centre catholique, à 7 h. 30.

JOCF : Réunion de la section Sts-Martyrs-Canadiens, au salon de la salle des loisirs St-Alphonse, à 8 h.

Baseball: Les As contre les Vics, sur le terrain de l'académie, à 7 h.

Princeville: JOCF: réunion hebdomadaire, au local du centre paroissial, à 8 h.

Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-D'Arc: réunion de l'exécutif, au centre paroissial, à 8 h.

Référendum: vote sur la prohibition durant 3 jours, à l'hôtel de ville, de 10 h. à 5 h.

Warwick: Commission scolaire: réunion des commissaires à l'hôtel de ville, à 8 h.

MERCREDI

Princeville: Filles d'Isabelle: réunion générale du cercle, à l'hôtel de ville, à 8 h.

Mme Daniel Harton présidente des dames libérales

THETFORD. (DNC) — Un groupe imposant de dames libérales de la ville de Black-Lake se réunissaient dernièrement afin de se former en association.

A cette occasion Mme Daniel Harton a été élue présidente; Mme Lucien Poirier, vice-présidente; Mlle Lise Paré, secrétaire; Mme Albert Lecours, trésorière.

On remarquait la présence de Mme Eudore Fortin, vice-présidente de l'Association libérale féminine du comté de Mégantic, qui recevait chez elle, Mlle Thérèse Belleau, présidente du comté, qui agissait comme présidente d'élection et qui a expliqué à l'assistance en quoi consistait le mouvement féminin qui est formé dans le but d'aider la femme à mieux comprendre le rôle qu'elle doit jouer dans la politique.

L'association des dames libérales de Black-Lake compte déjà 32 membres à son actif.

C'est Mme René Gourdes qui agissait comme secrétaire d'élection. Elle est vice-présidente de l'association du comté.

La présidence d'honneur de la réunion revenait à Mme Emilien Maheux, épouse du député de Mégantic au provincial et elle-même présidente honoraire de l'association du comté.

Cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier : Aujourd'hui et demain : Où sont les garçons; Le premier homme dans l'espace.

Victoria : Aujourd'hui et demain : Tu tremebles, carcasse; Le masque noir.

PLESSISVILLE

Plessis : Aujourd'hui et demain : Leçon dangereuse; Les époux terribles.

Colonial : Aujourd'hui : Fille en blue jeans; Actualités françaises; Demain : L'Amérique insolite vue par un Français; Sept ans sans réflexion.

British Consols

PAPIER À HAUTE POROSITÉ

EN VEDETTE cette semaine "chez le Roi des Bas Prix"

RCA Whirlpool

CHEZ

FAUCHER

REFRIGERATEUR
RCA Whirlpool

Modèle no HC-13T

Réfrigérateur-congélateur "épargne-espace" de 13 pi. cu., à 2 portes, avec section de réfrigération de 10.23 pi. cu., plus un congélateur "zéro degré" d'une capacité de 100 livres d'aliments congelés... les deux isolés séparément. Dégivrage automatique. 2½ étagères finies unichrome. Support intégrant pour oeufs.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

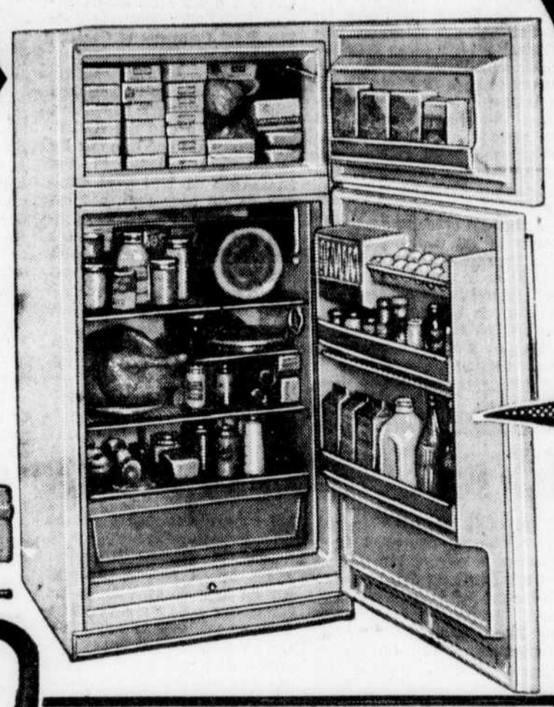

ENTREPOSAGE GRATUIT JUSQU'A LIVRAISON REQUISE

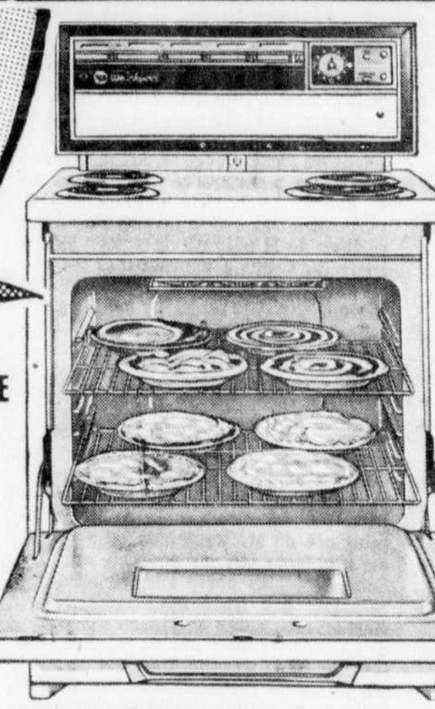

POELE ELECTRIQUE
RCA Whirlpool

MODELE No E-376

Largeur: 30½". • Contrôles 'Guide-Lite' exclusifs. • Sélection de chaleur infinie. • Panneau de contrôles avec lampe fluorescente. • Gaufrier à contrôle thermostatique. • Rôtissoire automatique.

PRIX REG. $409.80
Allocation de $210.80
SPECIAL FAUCHER

$189

TERMES FACILES SI DESIRE

LESSIVEUSE-ESSOREUSE
RCA Whirlpool

MODELE No GW-100

Essoreuse efficace et pompe puissante qui vide la cuve en moins de 2 minutes. Cuve en porcelaine émail d'un blanc éblouissant, résistant aux acides et aux taches. Moteur de ¼ c.v., monté sur caoutchouc.

BAS PRIX FAUCHER
$109

SECHEUSE AUTOMATIQUE
RCA Whirlpool

Voici une sécheuse tout à fait moderne, à contrôle de température et cycles variés pour séchage. Filtre à charpie. Cabinet résistant à la rouille, fini émail. C'est une aubaine à un bas prix jamais vu!

BAS PRIX FAUCHER
$178.95

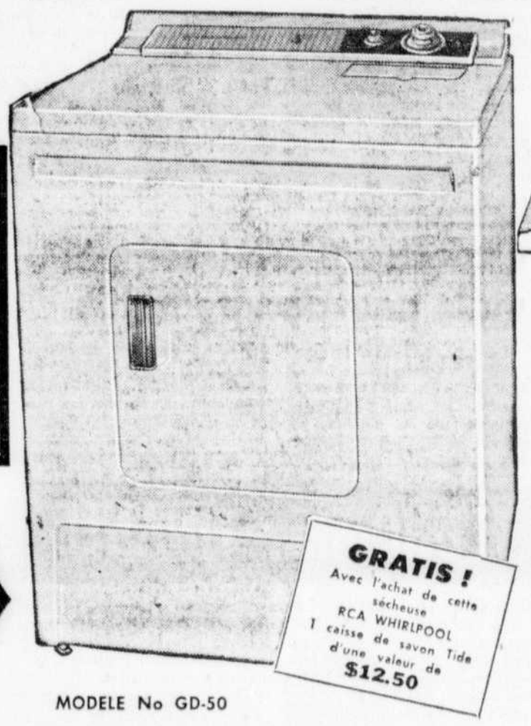

GRATIS ! Avec l'achat de cette sécheuse RCA WHIRLPOOL 1 caisse de savon Tide d'une valeur de $12.50

MODELE No GD-50

TELEVISEUR PORTATIF de 19"
ZENITH '61
Le "BAHAMA"

Modèle no G2214L

De style élégant. Châssis horizontal monté à la main. Haut-parleur frontal. 18,000 volts de puissance-image. Syntonisateur "Gala Video Guard" à tourelle. Antenne dipole. Poignée sur le dessus. Réglage au toucher "300". Cadran "Spotlight". Fini sépia brun. Dimensions: hauteur 15½", largeur 22", profondeur 13 9/16".

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

Un produit ZENITH, c'est un produit qui atteint le sommet du rendement !

VENDEUR AUTORISE

Nous OFFRONS :

- la qualité ZENITH
- la garantie ZENITH
- la satisfaction ZENITH

AUX PLUS BAS PRIX EN VILLE !

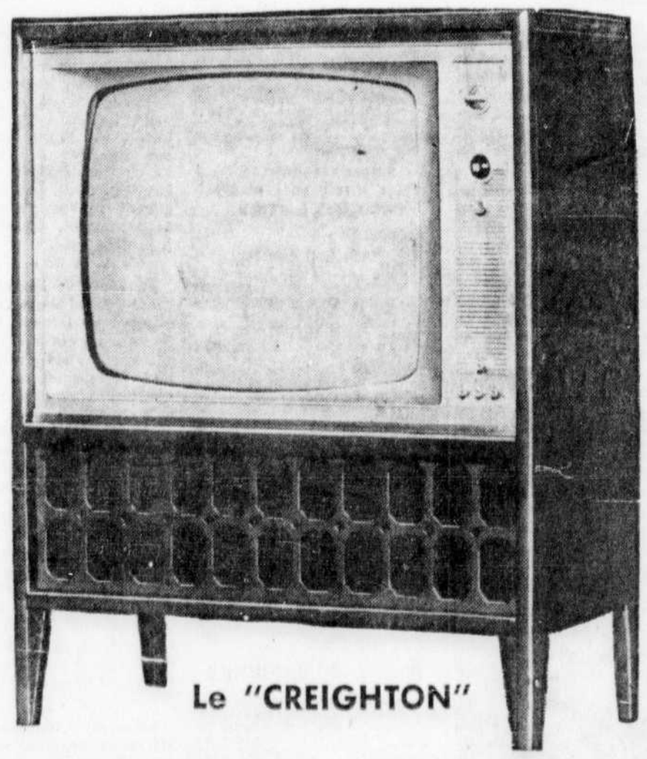

Le "CREIGHTON"

Téléviseur PHILCO

MODELE no 4810

Une innovation dans la télévision tant par son aspect extérieur que par ses avantages: IMAGE RECTANGULAIRE AGRANDIE — filtre anti-éblouissant, lampe-écran surpuissante, brillance maximum, contraste agréable, nouveau châssis "froid" Philco, système sonore avant avec haut-parleur rond de 5¼", sélecteur de canaux, image plus nette, nouveau système "Safeguard" exclusif, fini noyer.

SPECIAL FAUCHER
$249

les plus grosses ALLOCATIONS d'ÉCHANGE

Avec base gratuite !

TELEVISEUR PORTATIF
PHILCO

MODELE "Briefcase" No 3212

Nouvelle image rectangulaire de 19 pouces. Coffre aussi mince qu'une serviette de cuir ! Une innovation de Philco. Nouveau châssis ultra-puissant et antenne Scan-Tenna exclusive à Philco (antenne et poignée) qui se tourne vers les signaux les plus puissants. Choix de couleurs décorateur.

BAS PRIX FAUCHER **$199**

TELEVISEUR de 23"
RCA Victor
Le "KENNEDY NEW VISTA"

- Ecran de 23", pleine image
- Syntonisateur "New Vista" hypersensible
- Châssis à transformateur puissant
- Circuits scellés de sécurité
- Puissance de 20,000 volts
- Finis noyer, acajou ou chêne cérusé
- Dim.: haut. 20⅜"; larg. 30⅛"; prof. 16⅝".

BAS PRIX FAUCHER **$239**

Modèle "Table" no 23-T-371

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher

ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN – CR. 4-4373

GRATIS !

A tous les acheteurs à paiements échelonnés: POLICE D'ASSURANCE
- FEU
- VOL
- DECES

LIVRAISON PAR TOUT LE CANADA

TÉLÉVISEURS

Modèle	Rég.	SPECIAL
RCA VICTOR, no 23-TC-525	$389.00	$269.00
RCA VICTOR, no 23-TC-522	339.00	239.00
RCA VICTOR, no 21-TC-507	329.95	229.95
RCA VICTOR, no 23-TC-516	399.95	259.95
RCA VICTOR, no 23-TC-523	369.00	249.00
RCA VICTOR, no 23-TC-513	359.00	239.95
RCA VICTOR, no 21-RT-357	299.95	229.95
RCA VICTOR, no 21-RTC-408	329.95	259.95
RCA VICTOR, no 21-TC-401	299.95	199.00
RCA VICTOR, no 23-T-371	299.95	219.95
RCA VICTOR, no 23-TC-418	349.95	259.95
RCA VICTOR, no 23-TC-501	439.00	299.00
WESTINGHOUSE, no K-4305	399.00	309.00
WESTINGHOUSE, no K-4260	319.95	259.00
WESTINGHOUSE, no K-4280	309.95	249.00
WESTINGHOUSE, no K-4250	349.95	239.95
WESTINGHOUSE, no T-3540	279.95	209.00
WESTINGHOUSE, no K-4310	369.00	279.00
WESTINGHOUSE, no K-3820	319.00	219.00
ROGERS-MAJESTIC, no 21-CC-701	349.95	249.00
ROGERS-MAJESTIC, no C-707	319.95	199.00
ROGERS-MAJESTIC, no C-513	399.95	279.00
PHILCO, no 4820	399.95	259.95
PHILCO, no 4678	419.00	269.00
PHILCO, no 4817	429.00	279.00
PHILCO, no 4808	319.00	229.00
PHILCO, no 4818	489.95	299.95
PHILCO, no 4819	499.95	299.95
PHILCO, no 4828	489.95	309.95
PHILCO, no K-4810	389.00	249.00

T.V. PORTATIFS

PHILCO, no 3706	299.00	239.00
ZENITH, no G-2214-LC		SPECIAL FAUCHER
ZENITH, no G-2110-BC		SPECIAL FAUCHER
EMERSON, no 7T-1704	269.00	209.00
WESTINGHOUSE, no P3315, tel quel		185.00

Le marché des obligations a affiché un ton soutenu durant le mois de mai

par EUGENE LAFOND
rédacteur financier

Durant le mois de mai, le marché des obligations ou marché de l'argent a évolué modérément à la hausse, mais il a terminé cette période en affichant une tendance un peu faible, bien que ces reculs n'aient effacé qu'une partie des gains enregistrés au cours des premières semaines. Ce sont les émissions du gouvernement ou garanties par lui qui se sont le mieux comportées durant le mois de mai.

Les rumeurs au sujet d'une réduction prochaine du taux d'intérêt des banques à charte, qui ont été confirmées par la suite, semblent avoir influencé le marché dans les premières semaines et provoqué le mouvement de hausse dont il vient d'être question. Le taux d'intérêt a été diminué, en effet, de ½ de 1% à 5½% après avoir été maintenu à 5¾% depuis le 27 avril 1959. On a spéculé, en outre, sur l'interprétation du projet de loi présenté aux Communes autorisant le ministre des Finances à transiger sur les obligations garanties par le gouvernement. On sait qu'actuellement seules les émissions directes du gouvernement peuvent être achetées et vendues.

Un certain nombre d'émissions importantes ont été vendues durant ce mois, mais une forte proportion de ces émissions a été vendue privément ou souscrite aux Etats-Unis, de sorte que les répercussions sur le marché ont été négligeables. L'émission de $200 millions d'obligations à 3½% du gouvernement, par exemple, a été rapidement sursouscrite. La Banque du Canada en a pris pour $90 millions en échangeant un égal montant d'obligations du gouvernement et de billets du Trésor. Durant ce mois de mai, la Cité de Montréal a vendu une émission de $25 millions à 5½% sur le marché américain.

Les obligations des sociétés n'ont pas beaucoup fluctué, la plupart des émissions de ce groupe se maintenant à leur niveau d'avril ou cotant légèrement plus haut. Certaines émissions convertibles ont affiché des écarts assez marqués. Les 4¾% 1976 de Loblaw Groceterias ont grimpé d'environ 20 points, tandis que les 5¾% 1977 de Canadian Utilities ont cédé 4 points.

Expansion du Marché commun

La production industrielle de la Communauté Economique Européenne s'accroit à un rythme plus rapide que jamais. Elle atteint maintenant 3% d'un trimestre à l'autre, au lieu de 2% précédemment. On prévoit même une expansion plus accentuée d'ici un an environ. Le progrès est particulièrement remarquable en Italie, mais il est presque aussi prononcé en Allemagne et aux Pays-Bas. On s'attend que la demande étrangère ira en s'accentuant d'ici quelques mois, c'est-à-dire à mesure que la reprise économique aux Etats-Unis prendra de l'ampleur. La Commission de la CEE admet toutefois que cette progression économique pourrait bien ralentir sous l'effet d'une contraction des investissements industriels. On souligne, d'autre part, que la consommation a contribué dans une large mesure à soutenir l'économie de ces pays et que le renouveau d'activité en Amérique pourrait atténuer les effets d'un ralentissement des investissements industriels.

La G.-B. et la CEE

Les résultats de la dernière assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, qui est formée des Six et de la Grande-Bretagne, ont été décevants. A l'issue de cette conférence, qui s'est tenue à Londres pour la première fois, la Grande-Bretagne n'était pas encore décidée à adhérer au marché commun. Les commentateurs rapportent que le président de l'assemblée, M. Arthur Conte, de France, a déclaré que le discours de M. Macmillan a déçu toute la délégation, qui s'attendait à une attitude plus positive de la part de la Grande-Bretagne. M. Conte a affirmé que les Six ne pouvaient songer à réaliser l'unité économique sans resserrer les liens politiques. Il a ajouté que les Six ne pouvaient pas se permettre d'attendre bien longtemps l'adhésion de la Grande-Bretagne et que celle-ci devait dès lors prendre une décision d'ici six mois.

Les observateurs signalent que la pression exercée par certains pays du Commonwealth, notamment l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada, a été partiellement responsable de l'attitude prudente de M. Macmillan. Le noeud du problème qui se pose au sein du Commonwealth porte sur les produits agricoles des trois pays mentionnés, mais on ajoute que le Canada s'inquiète en outre des répercussions possibles de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté Economique Européenne sur ses exportations de produits manufacturés. On affirme, d'autre part, que si la Grande-Bretagne tente de résoudre les problèmes du Commonwealth en proposant trop d'exceptions, la France continuera peut-être à bloquer tout simplement son entrée dans le marché commun.

Un fardeau mal partagé, d'après un porte-parole de la CIL

Progrès de l'industrie secondaire entravé par les impôts excessifs

VANCOUVER.—"Pour maintenir l'industrie manufacturière secondaire et assurer sa prospérité, je préconise une étude approfondie de tous les aspects de l'impôt sur le revenu des particuliers et des compagnies". Ainsi s'exprimait M. W. H. Flynn, gérant général pour l'Ontario de la Canadian Industries Limited, à l'occasion de la conférence sur l'administration de l'Association des Manufacturiers Canadiens, dans le cadre de sa réunion générale annuelle, à Vancouver, C.-B.

"Au Canada, l'attention est présentement tournée vers ce secteur de l'industrie : on prend de plus en plus conscience du fait que les ressources de notre économie ne sont pas exploitées de manière à réaliser un rendement et un embauchage maxima. Ni l'agriculture, ni l'industrie des ressources naturelles n'absorberont suffisamment de main-d'oeuvre pour faire échec au chômage. Par ailleurs, tout indique que les industries manufacturières sont celles qui offriront les emplois les plus profitables à l'économie. Pourtant, a fait remarquer le conférencier, la structure de la présente Loi de l'Impôt sur le Revenu fait des distinctions en faveur des deux premières et au désavantage de l'industrie secondaire".

A l'appui de sa déclaration, M. Flynn s'en est référé à des statistiques préparées par M. John Davis pour la Commission Gordon. Par exemple, pour la période de 1950 à 1954, et en se basant sur les profits bruts, l'impôt sur le revenu de l'industrie manufacturière a presque doublé celui de l'industrie minière. Peut-être des mesures semblables étaient-elles désirables aux premiers stades du développement de notre pays, mais le sont-elles encore aujourd'hui ?

"Il est indiscutable", a souligné le conférencier, "que l'un des besoins les plus urgents du Canada est la bonne volonté à reconnaître l'interdépendance économique de tous les secteurs de l'industrie : agriculture, ressources, fabrication et services. Jusqu'ici, malheureusement, une reconnaissance globale du but à atteindre comme nation ne s'est pas manifestée. Le désir et la détermination de servir le Canada dans son ensemble plutôt que dans les sections de son économie devraient conduire à des réalisations d'importance. C'est pourquoi je propose — vu l'impulsion donnée présentement au commerce et à la productivité — que l'on consacre autant d'attention et d'énergie à une étude approfondie de notre système de taxation du revenu, par un comité consultatif formé de représentants des divers secteurs du pays".

En Iran

Produits dont l'importation est interdite

TEHERAN. (AFP) — Sur ordre du premier ministre, M. Ali Amini, 210 produits non essentiels ont été ajoutés à la liste des produits dont l'importation est interdite en Iran.

On précise dans les milieux autorisés qu'il s'agit là d'une première mesure pour rétablir l'équilibre de la balance des comptes iranienne, qui devrait permettre au pays d'économiser environ 50 millions de dollars par an.

On apprend d'autre part, dans les mêmes milieux, qu'une mission du Fonds monétaire international est attendue prochainement à Téhéran pour discuter avec le gouvernement de son nouveau programme de stabilisation économique et financière. Ces négociations seraient le prélude à l'octroi par le Fonds monétaire international et par le gouvernement des Etats-Unis d'une nouvelle aide financière à l'Iran.

Parmi les produits dont l'importation est désormais interdite figurent notamment les automobiles de luxe, les alcools et les cigarettes étrangères, les textiles de qualité supérieure, les réfrigérateurs, les postes de télévision et de nombreux appareils ménagers.

Une solution inadéquate, selon l'économiste de la Stelco

L'accroissement de nos exportations contenait peu de main-d'oeuvre

VANCOUVER. — "Malgré qu'il y ait eu des augmentations substantielles dans le volume de nos exportations aux autres pays, le fait que le chômage au Canada soit parvenu à un niveau sans précédent depuis 1930 semble indiquer que l'accroissement des exportations n'est pas le remède à tous les maux de notre vie sociale et économique", a déclaré M. Stuart Armour, conseiller économique de The Steel Company of Canada, Limited.

S'adressant à l'assemblée générale annuelle de l'Association des Manufacturiers Canadiens, M. Armour a cité des statistiques indiquant que bien que les exportations canadiennes aux Etats-Unis en 1960 aient diminué de 4.5 pour cent, nos exportations en Europe Occidentale ont augmenté de 31 pour cent, celles au Commonwealth de 18 pour cent, et celles des autres pays par 15 pour cent.

"Une des raisons pour lesquelles cette hausse de l'exportation a contribué si peu à la réduction de notre chômage est que la majorité des produits exportés ne contenait qu'une faible proportion de main-d'oeuvre", a dit le conseiller économique de la Stelco. "L'exportation des produits agricoles et de la pêche dans les pays autres que les Etats-Unis a baissé de $779 millions en 1959 à $773 millions en 1960, tandis que l'exportation des métaux et produits minéraux aux pays autres que les Etats-Unis a augmenté de $585 millions en 1959 à $873 millions en 1960. De ces exportations de métaux et produits minéraux, l'exportation de produits bruts de fonte et d'acier aux pays autres que les Etats-Unis s'élevait à $94 millions en 1960 comparé à $25 millions en 1959, une hausse de 276 pour cent. Les exportations aux pays autres que les Etats-Unis de marchandises que la Banque du Canada décrit comme 'produits complètement manufacturés et articles divers', se sont élevés de $199 millions ou 10 pour cent du total des exportations à ces pays en 1959 à $247 millions ou 10 pour cent de ces exportations en 1960.

"La valeur des exportations de produits forestiers aux pays autres que les Etats-Unis s'est élevée de $260 millions en 1959 à $333 millions en 1960."

M. Armour a fait ressortir l'augmentation du chômage dans les principaux secteurs de l'économie canadienne. Il a dit : "Entre 1956 et 1960, l'emploi mensuel moyen dans l'industrie minière canadienne a diminué de 109,208 à 105,840. L'emploi mensuel moyen de l'industrie forestière a baissé de 78,560 en 1956 à 51,350 en 1960 ; dans les scieries de 59,750 à 53,560 et dans les moulins à pulpe et à papier de 65,956 à 65,891.

"Les chiffres officiels que je viens de mentionner démontrent que nous n'atteindrons pas le plein emploi, l'objectif énoncé du gouvernement, en détruisant nos industries manufacturières, sources majeures de l'emploi, afin d'augmenter l'exportation de nos produits naturels soit à l'état brut ou semi-ouvré", a déclaré M. Armour.

"Pour la première fois dans l'histoire canadienne, l'année dernière les exportations canadiennes d'acier en termes de lingots ont pratiquement égalé nos importations d'acier. Mais en haussant si substantiellement nos exportations, les profits de l'industrie sidérurgique canadienne ont baissé à un tel point que si nous avions exporté sur une plus grande échelle, nous aurions probablement accusé un déficit" a dit M. Armour. "Les bénéfices plutôt restreints de notre industrie l'an dernier n'ont pas été causés par un manque de connaissances en sidérurgie ; au contraire, l'industrie sidérurgique canadienne est reconnue pour son haut niveau de compétence dans la fabrication de l'acier. Nous avons été des innovateurs en maintes occasions et en bien des cas nous sommes à l'avant-garde, donnant l'exemple aux métallurgistes du monde entier.

"Pendant la décade 1951-1960, notre industrie a fait des dépenses immobilières pour de nouvelles usines, du nouvel équipement et de nouvelles sources de matières premières pour au moins un demi-billion de dollars. Notre compagnie a contribué $295 millions de cet impressionnant total", a dit M. Armour.

Le conseiller économique de la Stelco a aussi critiqué vertement l'habitude des Canadiens d'acheter tant de produits importés. "Qu'il me soit permis de le répéter, car ceci ne peut être dit trop souvent, c'est seulement par l'emploi, la production et les taxes de l'industrie manufacturière canadienne que nous les Canadiens puissions continuer à supporter le mode de vie que nous avons créé ici et le niveau de vie sur lequel il repose", a-t-il dit.

"Personne qui croit si ardemment en la liberté de l'individu, n'a le droit de dire aux Canadiens de quelle façon ils doivent disposer des bénéfices de leur labeur", a déclaré M. Armour. "Mais, si les Canadiens veulent dépenser les bénéfices de leur labeur pour des produits manufacturés importés, ils ne peuvent s'attendre à ne pas souffrir les conséquences.

"Comme l'a dit le président de notre compagnie ici-même l'an dernier, si les gens veulent acheter des produits japonais, ils devront éventuellement se contenter de vivre comme les Japonais."

L'ACTIONNAIRE

—J'ai inscrit mes initiales au tableau ce matin pour m'amuser. Elles ont monté de 3 points depuis !

En Bourse locale

Métal argent

Marché à terme:	Ach.	Ven.
Juillet	.9100	.9300
Septembre	.9125	.9450
Novembre	.9150	.9450
Janvier	.9200	.9550
Mars	.9300	.9650

DIVIDENDES

Denault Limitée, 15 cents par action "A", 1er juillet, inscription 15 juin.

Crush International Ltd., 5 cents l'action ordinaire, 15 juillet, inscription 4 juillet; $1.62½ l'action privilégiée, 1er août, inscription 13 juillet.

Niagara Wire Weaving Co. Ltd., 15 cents l'action ordinaire et 15 cents l'action "B", 1er juillet, inscription 8 juin.

Supertest Petroleum Corp. Ltd., $1.25 l'action privilégiée, 15 juillet, inscription 13 juin; 25 cents l'action ordinaire, 15 juillet, inscription 13 juin.

The Bowater Corp. of North America Ltd., 62½ cents l'action privilégiée 5% et 68¾ cents l'action privilégiée 5½%, 1er juillet, inscription 9 juin.

Sheep Creek Mines Ltd., 5 cents l'action, 15 juillet, inscription 30 juin.

Consumers' Gas Co., 10 cents l'action ordinaire, 3 juillet, inscription 15 juin.

Commerce des valeurs mobilières

Entrée de $65 millions de capitaux

OTTAWA. — Tous les échanges de valeurs mobilières ont apporté au Canada la somme de 65 millions de dollars durant le premier trimestre de 1961, comparativement à une sortie de 85 millions au cours du dernier trimestre de 1960 et à une entrée de 206 millions durant le premier trimestre de 1960.

Durant le trimestre observé, les ventes de nouvelles émissions et de valeurs canadiennes en cours ont enregistré une forte hausse par rapport aux troisième et quatrième trimestres de 1960. Parmi les éléments importants, il convient de signaler l'intérêt marqué des non-résidents dans les émissions directes et garanties du gouvernement canadien et un regain modéré des ventes de nouvelles émissions de valeurs canadiennes à des non-résidents. Plus de la moitié des nouvelles émissions vendues à des non-résidents étaient des émissions de sociétés, bien qu'un grand nombre d'émissions de sociétés aient été rachetées.

Les résidents des Etats-Unis ont été les plus gros acheteurs de valeurs canadiennes en cours durant le premier trimestre, ayant acheté pour 39 millions sur un total de 44 millions. Le commerce avec les pays outremer autres que le Royaume-Uni s'est traduit par des ventes nettes de 7 millions et des rachats nets de près de 3 millions.

Les ventes brutes de bons du trésor canadien à des non-résidents, durant le trimestre, se sont chiffrées par près de 160 millions. Les valeurs nettes détenues par les non-résidents se sont accrues d'environ 30 millions pour atteindre environ 150 millions. Il y a eu aussi une forte demande, à l'étranger, de papier commercial et financier canadien, soit plus de 50 millions.

L'activité boursière

Certain raffermissement mais peu de virements

Il y a eu reprise sur la place locale bien que les changements aient été de fractions seulement. Les compartiments à la hausse comprenaient les papiers, les métaux non-ferreux, les raffineries de pétrole, les constructions et les titres divers. Les titres d'alimentation et les banques étaient plutôt à la baisse. Les textiles ont peu changé, tandis que les mines et les pétroles étaient mixtes, avec tendance à la baisse. International Paper a pris ⅛, Price ¼, Aluminium ¾ et Asbestos ⅝. Noranda a fléchi de ⅜ et Bell Tel. de ¼. B.C. Power a pris ¼ et Shawinigan ¾. Atlas Steel a faibli de ⅜ et Steel Co. de ¼. Algoma a pris ⅛ et B.A. Oil et Imperial Oil ⅛ chacune. Trans-Canada Pipe Line a perdu ⅛. Banque de Montréal a perdu ¼ ainsi que la Banque Royale. Canadian Breweries a pris ⅜ et Walker Gooderham ¼. IAC a gagné ¼.

La tendance s'est raffermie sur toute la ligne à NEW YORK aujourd'hui. Les virements étaient nombreux. Les électroniques et les "situations spéciales" ont connu les hausses les plus marquées. Zenith a gagné plus de 5, Polaroid plus de 4 et American Viscose plus de 3. Philco était une valeur particulièrement achalandée et a gagné 1. Les aciéries ont très légèrement fléchi. Du-Pont a pris plus d'un point et Woolworth plus de 2. Ford a pris presque 2 points.

Après un début de séance passablement languissant, le marché s'est vivement ranimé à TORONTO. Les aciéries et les services publics dirigeaient le mouvement de hausse. Les produits alimentaires, les papeteries et les institutions financières ont tous enregistré des gains.

Les métaux usuels ont été très actifs. Falconbridge, Smelters, Hudson Bay et Nickel ont été particulièrement favorisés. Les mines d'or étaient peu recherchées, tandis que les pétrodes de l'Ouest étaient mixtes.

La Bourse locale

Avis et communiqués

L'agent de transfert pour **Atlas Steels Limited** a avisé la Bourse de Montréal que 3,505 actions additionnelles viennent d'être émises, en vertu du plan en faveur de ses hauts fonctionnaires et employés. Il y a donc maintenant 1,386,469 actions d'émises et en circulation.

* * *

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada a fait savoir à la Bourse de Montréal que 28,925 actions additionnelles ont été émises conformément au plan d'option sur des actions de l'entreprise, établi par une résolution des administrateurs le 23 mars et que 402,022 le furent à la suite de l'exercice de droits ; ce qui porte le total des actions entre les mains du public actuellement à 23,583,987.

* * *

The British American Oil Co. Ltd a notifié la Bourse de Montréal que 200 actions ont été émises en vertu du plan stimulateur d'option sur des actions de l'entreprise. Il y a donc maintenant 12,127,535 actions émises et en circulation.

* * *

Canada Malting Company Ltd. a notifié la Bourse de Montréal que depuis le 31 janvier 180 actions additionnelles ainsi que 60 autres viennent d'être émises au prix de $37.50 et $49.50 l'action respectivement, conformément au plan d'achat d'action en cours. Il a été émis 16,205 actions en vertu du dit plan; ce qui porte donc le total des actions maintenant entre les mains du public à 215,177 actions.

* * *

Canada Steamship Lines Ltd. a avisé la Bourse de Montréal que 1,250 actions additionnelles viennent d'être émises au prix de $24.00 l'action, conformément aux options consenties à des hauts fonctionnaires de l'entreprise; ce qui porte donc le total en cours à 1,249,800 actions.

* * *

Central Del Rio Oils Ltd. a notifié la Bourse Canadienne que 5,485 actions ordinaires additionnelles de la compagnie ont été émises conformément aux plans d'options en cours; ce qui porte donc le total entre les mains du public à 6,433,568 actions.

* * *

L'agent de transfert pour la **Continental Can Company Inc.** a notifié la Bourse de Montréal que 7,900 actions viennent d'être émises, conformément au plan No 2 consentant des options aux employés; ce qui porte donc le total des actions émises et en circulation à 12,362,600.

* * *

Crown Zellerbach Corp. a avisé la Bourse de Montréal que 150 actions ordinaires additionnelles ont été émises en vertu du plan d'option en faveur de ses employés-clé, d'où un total de 13,858,080 actions entre les mains du public.

* * *

Dominion Foundries & Steel Ltd. a annoncé à la Bourse de Montréal qu'il a été procédé au rachat de 165 actions privilégiées, 4½%, d'où un total de 28,648 en cours.

* * *

Enamel & Heating Products Ltd. a avisé la Bourse de Montréal que lors de l'assemblée spéciale générale des actionnaires, tenue le 31 mai, approbation a été donnée à l'émission de 118,000 actions privilégiées additionnelles, rachetables, 4% cumulatif, conformément au dividende-action déclaré en faveur des détenteurs d'actions ordinaires des classes A et B, sur la base de 1 action privilégiée pour chaque 2 actions des classes A et B détenues.

Dominion Stores Limited

M. PIERRE-PAUL DAIGLE

M. John A. McDougald, président du Conseil d'Administration de Dominion Stores Limited, annonce l'élection de M. Pierre-Paul Daigle au Conseil des Directeurs. M. Daigle est vice-président de Daigle & Paul Limitée, directeur de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, de la Confederation Life Association, de la Société d'Administration et de Fiducie, de Page-Hersey Tubes Limited et de plusieurs autres compagnies.

Nous regrettons de devoir annoncer la démission de monsieur Georges-O. Soucie comme vice-président de notre Maison. Monsieur Soucie demeure cependant administrateur et conseiller.

Nous avons le plaisir d'annoncer que monsieur Paul Bertrand est maintenant un vice-président de notre Maison.

Conseil d'administration

Président:
Aristide Cousineau

Vices-présidents:
Gérard Gingras — Fernand Rochon — Paul Bertrand

Administrateurs:
Georges-O. Soucie — Armand Lamoureux
A. W. Grandchamp — Jean-Claude Leclerc

RENÉ-T. LECLERC
INCORPORÉE

Siège social: Montréal — Maison fondée en 1901

ÉCONOMIE—FINANCE

POUR VOTRE INFORMATION...

La nouvelle Banque Canadienne Impériale de Commerce a fixé l'âge de la retraite de ses administrateurs à 70 ans et celui des employés supérieurs à 65 ans, a annoncé M. N. J. McKinnon, président, à l'issue de la première assemblée du conseil. M. McKinnon a expliqué que le but de cette décision est de tirer profit en même temps de l'énergie, de l'initiative et de l'adaptabilité des jeunes et de l'expérience et de la maturité de jugement des plus âgés. Cette résolution n'entre en vigueur que dans cinq ans afin que l'ajustement puisse s'opérer graduellement.

* * *

Les réserves d'or et de devises convertibles de la zone sterling ont baissé de £16,000,000 ($44,800,000) durant le mois de mai, comparativement à une diminution de £26,000,000 en avril et à un gain de £10,000,000 en mai l'an dernier. Depuis le début de l'année, les réserves ont diminué de £117,000,000, au regard d'une hausse de £44,000,000 pour les cinq premiers mois de 1960. Les réserves du Commonwealth totalisent présentement £1,037,000,000 ($2,903,600,000).

* * *

M. Kenneth A. Wallace est entré au service de la Canadian Homestead Oils Limited à titre de géologue de la compagnie à Calgary. Au cours des huit dernières années, il faisait partie du personnel de géologues de la Mobil Oil of Canada Ltd.

* * *

Trans Mountain Oil Pipe Line Co. rapporte que ses livraisons de pétrole brut ont atteint en mai leur plus haut niveau depuis juillet 1957, s'établissant à une moyenne de 165,338 barils par jour. L'an dernier, pour la période équivalente, la moyenne était de 133,920 barils. Pour le mois de juin, on prévoit que la moyenne sera d'environ 155,000 barils par jour. Un porte-parole de la compagnie explique que cette diminution est due à la fermeture d'une raffinerie de Vancouver où l'on procède à des travaux d'entretien.

* * *

M. M. J. Boylen, de Toronto, président de Advocate Mines Ltd., a annoncé qu'une nouvelle mine de cuivre a commencé à produire au rythme de 600 tonnes de concentrés de cuivre par jour à Little Bay, dans la péninsule de la Baie Verte, sur la côte nord-est de Terre-Neuve. M. Boylen a affirmé que la haute qualité du minerai de cette mine a étonné tous les exploitants de l'industrie.

Inland Natural Gas Company se propose d'offrir $3,000,000 d'obligations 6¼% première hypothèque. Le président, M. John MacMahon, dit que l'émission sera souscrite par un groupe dirigé par la Dominion Securities. Le produit servira à réduire les emprunts de banque.

* * *

Guaranty Trust Company of Canada vient d'ouvrir son 16e bureau au centre d'achats de Don Mills, dans le Toronto métropolitain, annonce le président, M. J. Wilson Berry.

La maison de change Collier, Norris & Quinlan souligne, dans une étude qu'elle vient de faire paraître sur Rolland Paper Co. Ltd, que celle-ci a un meilleur record que n'importe laquelle des autres sociétés du même genre au Canada. Rolland Paper contrôle 20% du marché canadien pour les papiers fins et le papier d'impression pour les livres. La croissance de son bénéfice par action est la plus impressionnante de toutes celles de l'industrie en Amérique du Nord. On prévoit que cette tendance se continuera au cours des prochaines années.

* * *

La société Dominion Coal Co. Ltd. a remis à un an sa décision de fermer une de ses houillières, la no 16 à New Waterford en Nouvelle-Ecosse, à l'annonce que le gouvernement d'Ottawa continuera de payer, pendant un an encore, des subventions à l'industrie du charbon de cette province. Par contre, deux autres mines, offrant de l'emploi à quelque 1,200 mineurs, devront fermer à la date fixée.

* * *

Au cours de l'exercice 1960, Joliet-Québec Mines Ltd n'a pas effectué de travaux d'exploration mais a continué ses études géologiques. Ses propriétés sont bien entretenues et la société conservera son encaisse jusqu'au moment où de nouvelles explorations lui sembleront justifiées. Au 31 décembre 1960, ses disponibilités étaient de $157,015 et la compagnie n'avait pas de dettes.

* * *

Une nouvelle compagnie minière, la British Ungava Explorations Limited, a été constituée avec une charte de la province de Québec. Sa capitalisation est de 5,000,000 d'actions d'une valeur nominale de $1, et son siège social est à Montréal.

* * *

Selon M. J. G. Boeckh, président de Consolidated Mosher Mines Ltd., la production à cette mine doit commencer dès le début de l'année prochaine. Sa production initiale sera de 1,250 tonnes par jour pour être portée à 1,900 tonnes par jour dès que l'usine de MacLeod sera en mesure de la traiter. Ses réserves de minerai sont évaluées à 2.5 millions de tonnes au-dessus du niveau de 2,040 pieds et sont d'une meilleure teneur que celles de MacLeod. L'extraction par contre coûtera plus cher. MacLeod-Cockshutt fournira à peu près $500,000 au même taux d'intérêt que la banque pour financer sa mise en production.

Denrées agricoles

Les prix des oeufs (sauf ceux du détail) et des produits laitiers sont fournis par le Service des marchés, ministère fédéral de l'Agriculture.

MARCHE DES OEUFS

	Prod. (a)	Gros (b)	Détail (c)
A extra gros	43	47-50	50-57
A-1 gros			50-57
A gros	41-41½	45-48	49-55
A-1 moyens			48-52
A moyens	36-37	40-43	46-50
A-1 petits			44-47
A petits	28	33-35	39-43
Catégorie B	34	39-40	....
Catégorie C	23	28-30	....

a) Producteurs — prix payés par les grossistes aux centrales de campagne, caisses de 30 doz.
b) Grossistes — Prix payés par les détaillants aux grossistes, cartons d'une douzaine, en vrac 3 cents de moins la douzaine.
c) Détaillants — Prix approximatifs aux consommateurs.

POULET A GRILLER
Vivant 15-17½ cents la livre.

PRODUITS LAITIERS

BEURRE :
Québec No 1, frais livré à Montréal
Prix payé par les grossistes aux producteurs (solides) 62¾-63¼
Prix du demi-gros solide 63 -63½
Prix payé par les détaillants aux grossistes, frais de cremerie, enveloppé, (pain d'une livre) 64 -65½

FROMAGE :
Prix payé par les grossistes (arrivages courants de fromage parafiné livré à Montréal).
Québec blanc 31
Québec coloré 31
(f.a.b.) centre de classification

Prix de vente des grossistes
Québec blanc 32
Québec coloré 32¼

LAITS CONCENTRES
Produits de lait écrémé
De pulvérisation Canada .06 -.10
Du cylindre Canada première catégorie sacs .05¾-.09
Aliments du bétail sacs .05½-.05¾
Poudre de lait de beurre .05¼-.05½
Poudre de petit lait .04½
Lait évaporé, caisse 48/16 6.40
Crème douce la livre de matière grasse .79

Fruits et légumes

Prix payés aux marchands en gros de fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le service de l'Horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'Agriculture, 306 est, rue Craig, Montréal.

POMMES : McIntosh, belles $4.50-4.75, "C" $3.00, Cortland $4.25-4.50 le minot, (approvisionnements environt 300 minots).
ASPERGES 25-26¢ la lb.
EPINARDS : $1.75 le minot.
LAITUE : de couches, en feuilles $1.25-2 doz. Boston $3.00/3 doz. Iceberg $3.25, romaine $2.00 le cageot.
NAVETS : No 1, $2.00-2.25, No 2, $1.35-1.50/50 lb.
OIGNONS : Spring (oignons du printemps) 35-40¢, oignonnets 50-55¢ la doz de pqts. Echalotes $3.50/100 pqts.
PATATES : No 1, $1.50, No 2, $1.00-75 lb. 90¢-1.00-50 lb.
PERSIL : 50¢ la doz de pqts.
POIREAUX : gros $1.00, petits 50¢ la doz.
RADIS : 30-40¢ la doz de pqts.
RHUBARBE : 30-40¢ grosse 75¢ la doz.
TOMATES : de serres $5.00/12 lb.
PLANTS DE FLEURS : 75¢-1.25 le plant suivant les variétés et la qualité.

NOMINATION A LA SUPERTEST

M. ROBERT D. HAYWARD

Supertest Petroleum Corporation, Limited, annonce la nomination de M. Robert D. (Bob) Hayward au poste de gérant adjoint, services techniques. M. Hayward est le sportman-pilote bien connu qui conduisit à la victoire en 1959 le MISS SUPERTEST III de renommée mondiale, ramenant ainsi le trophée Harmsworth des Etats-Unis au Canada et qui le défendit avec succès à Picton, Ontario en 1960.

Les prix de gros

L'indice général est en hausse en comparaison de l'an dernier

OTTAWA. — L'indice général des prix de gros au Canada (1935-1939=100) s'est établi à 231.3, en mars, diminution de 0.1 p. 100 sur l'indice (231.6) de février, mais augmentation de 0.6 p. 100 sur celui (229.8) de mars précédent. Au regard d'un mois plus tôt, les trois principaux groupes d'indices ont été plus bas et les cinq autres, plus élevés.

	(1935-1939=100)			
	Mai 1961*	Avril 1961*	Mai 1960	Avril 1960
Indice général	231.3	230.9	231.6	231.5
Substances végétales	200.2	200.6	205.9	206.0
Produits animaux	250.8	251.0	241.1	243.4
Produits textiles	234.4	232.8	231.9	230.6
Articles en bois	302.2	320.3	307.6	306.2
Produits en fer	259.1	259.1	257.0	256.6
Métaux non ferreux	178.3	174.7	179.7	179.0
Minéraux non métalliques	183.8	184.5	185.5	185.5
Produits chimiques	187.8	188.0	188.4	188.6
Produits bruts et ouvrés, — indice réuni des produits en fer et des métaux non ferreux (sans l'or)	252.2	249.5	252.3	252.0

*Indices provisoires.

Le groupe des produits animaux a baissé de 1.3 p. 100, de février à mars (de 295.6 à 256.2) à cause du fléchissement des prix des bestiaux, des viandes fraiches et conditionnées et des fourrures, qui a plus que contrebalancé le renchérissement des produits de la pêche, des peaux, du lait et de ses produits et des oeufs. C'est surtout à cause de la baisse des aliments pour bestiaux et volaille, des pommes de terre, du sucre et de ses produits, et des fruits frais que l'indice des substances végétales a fléchi de 0.7 p. 100, soit de 201.6 à 200.1. L'indice du groupe des articles en bois n'a que légèrement baissé (301.6 contre 301.7).

Les indices pour les cinq autres principaux groupes ont été légèrement plus hauts en mars qu'en février. Voici les indices par groupe, en mars : produits textiles, 233.1 (232.6 en février); métaux non ferreux, 174.6 (174.4); minéraux non métalliques, 186.3 (185.9); produits chimiques, 188.1 (187.9); et produits en fer, 256.7 (256.6).

Marchés à bestiaux

La plupart des prix étaient les mêmes que la semaine dernière sur les marchés à bestiaux de la métropole. Des veaux de lait se vendaient un dollar de plus.

On a offert en vente 407 bovins, 170 veaux, 69 porcs et 33 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix rapportaient entre $23 et 23.75, les bons, entre 22.50 et $23, les moyens, entre 21.50 et 22.50 et les communs, entre 17.75 et 21.50; les génisses moyennes, entre 19.50 et 20.25, les communes, entre $16 et 19.25; les bonnes vaches, entre $18 et 18.50, les moyennes, entre $16 et $18, les communes, entre 14.50 et $16; les bons taureaux, entre 19.50 et 21.25 et les communs et les moyens, entre $14 et 19.25; les meilleurs veaux de lait, entre $24 et $28, les moyens, entre $19 et $24 et les communs, entre $15 et $19.

Quelques agneaux de printemps se vendaient $24, les moutons, $11. On ne donnait pas le prix des porcs.

Cours des titres à revenu fixe

Cours complétés à la source par l'"Investment Dealer's Association of Canada". Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Emissions	Taux	Ech.	Ach.	Ven.
GOUVERNEMENT DU CANADA				
Canada	3	1961	99 80	100
Canada	5½	1962	102¾	103¼
Canada	4	1963	99½	100
Canada	3¾	1965	95½	96½
Canada	2¾	1968	87¾	88¾
Canada	5½	1969	103	104
Canada	4¼	1972	92½	93½
Canada	5½	1975	101¼	102¼
Canada	3¾	1976	79½	80½
Canada	4½	1983	90¼	91¼
Canada	3	perp.	67¾	68¾
CNR	5½	1964	103½	104½
C.N.R.	5½	1965	103	104
C.N.R.	4	1981	84½	85½
Canada	5½	1969	102¾	103¾
C.N.R.	4½	1967	97	98
C.N.R.	5	1987	95½	96½
C.N.R.	5¾	1985	104¼	105¼
CNR	5	1987	96	97
C.N.R.	4½	1967	97¾	98¾
EMPRUNTS CONVERTIBLES				
Abitibi P	4½	1966	100	102
Atlas Steel	5	1967	102	—
Brazilian	4½	1971	65	70
B.C. Electr	6	1984	108½	110½
C. Delhi	5½	1973	88	90
Can Pfina	4	1972	82	85
Can. Util	5¾	1977	126	130
Cockshutt	5	1968	87	—
Dom Tex	4	1968	92½	94½
Grey Lines	5½	1978	131	135
Home Oil	5¾	1971	95	99
Home Oil	6	1975	110	112
Inland N.G.	5½	1977	92	94
Loblaw	4¾	1976	174	178
Pac Pete	5	1977	104	106
Sh. W. & P. St		1972	108½	110½
Simpson	5	1976	122	—
Simpson	5½	1979	110	112
Tel. L. N	5½	1987	160	165
T.C.P. In	5½	1987	155	160
Triad Oil	4¾	1971	84	86
Unit. T. El.	5¼	1981	105	107
Westcoast C	5½	1988	94	96

La Holland Life Insurance Society, entreprise bien connue en Europe et dont la fondation remonte à 1807, vient d'ouvrir un nouveau bureau à Montréal. On remarque sur cette photo prise à l'occasion de l'ouverture officielle, de gauche à droite: M. Jules-A. LaSalle, gérant provincial de la compagnie; S. E. M. A.-H.-J. Lovink, ambassadeur de la Hollande au Canada; et M. Roger DeSerres, membre du Comité consultatif canadien de cette dernière entreprise.

marché local

Bourse de Montréal

(Séance de lundi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	515	$ 37¼	37	37¼
Acad Atl	225	$ 9	9	9
Algoma	1225	$ 40¼	39¾	40¼
Alumini	1272	$ 36	35¾	35¾
Alum 2 pr	z20	$ 46¾	46¾	46¾
Arg 2.50 pr	180	$ 50¼	50¼	50¼
Asbestos	720	$ 29¼	29	29¼
Atlas Stl	815	$ 30½	30¼	30⅜
Bank Mont	997	$ 63½	63	63½
Ban CN	z20	$ 61	61	61
Bath P A	100	$ 44¾	44¾	44¾
Bath P B	25	$ 27	27	27
Bell Phne	9162	$ 54	53¾	54
Bowater	z20	$ 7¾	7¾	7¾
Bow M pr	z20	$ 51	51	51
Brazil	1283	$ 5¾	5¼	5¼
BA Oil	1085	$ 33¾	33⅜	33¾
BCE 4½ pr	50	$ 43	43	43
BCE 5 pr	z10	$ 48¾	48¾	48¾
BC Forest	200	$ 12¼	12¼	12¼
BC Pow	3535	$ 35	34⅝	35
BC Phone	z4	$ 50½	50½	50½
Bruck A	150	$ 8	8	8
Cal Pow	1305	$ 29½	29	29½
Can Cem	105	$ 27	27	27
Can Cm pr	30	$ 28	28	28
C Fndry A	150	$ 20	20	20
CI Fndry	z150	$ 19¼	19	19¼
CSL	25	$ 58¾	58¾	58¾
C Aviatn	175	$ 20	20	20
C Imp B C	711	$ 63½	63¼	63½
Cdn Brew	445	$ 48	47½	7¾
C Br Alm	500	$ 11¾	11¾	11¾
C Bronze	75	$ 19½	19¼	19¼
Cdn Celan	1490	$ 27¼	27	27
C Cel 175 p	r50	$ 39	39	39
C Cel 1.00 p	130	$ 30	30	30
C Hydro	100	$ 11½	11½	11½
CIL pr	z5	$ 76	76	76
CI Pow	400	$ 12	12	12
CI Pow pr	235	$ 38	38	38
C Marconi	600	$ 6	6	6
Cdn Oil	125	$ 30¼	30¼	30¼
CP R	1330	$ 25¾	25¾	25¾
Cdn Pet pr	322	$ 10⅝	10⅝	10⅝
C Vickers	125	$ 21	21	21
Cockshutt	100	$ 13½	13½	13½
Coghlin	100	425	425	425
Con M S	1790	$ 27⅜	26¾	27⅜
C Glass	+z50	$ 23	23	23
Conration	100	$ 17	17	17
Credit F	40	$105	105	105
Cr Zell A	100	$ 21	21	21
Dist Seag	2015	$ 40½	40	40
D Bridge	2965	$ 18¼	17¾	18¼
D Corset	z35	$ 17½	17½	17½
D Fndry	278	$ 56	55	56
D Glass	575	$ 70¼	70	70¼
D Steel	250	$ 12⅝	12⅝	12⅝
D Stores	730	$ 71	70¾	71
Dom Tar	6126	$ 17¾	17¼	17¾
Dom Text	898	$ 13	12¾	12¾
Donohue	300	$ 19	19	19
Du Pont	305	$ 20½	20½	20½
Eddy M	50	$ 26¾	26¾	26¾
Fam Play	375	$ 19¾	19	19
Fleetwood	125	$ 13½	13½	13½
Ford US	z20	$ 86	86	86
Fndtn	250	$ 12⅝	12⅝	12⅝
Fraser	150	$ 22¼	22¼	22¼
Fr Pet p	4650	$ 460	425	440
Frst A	100	$ 20	20	20
Gatineau	500	$ 38⅛	37¾	37¾
GL Paper	460	$ 17	17	17
Handy A	z10	$ 17½	17½	17½
Holt Ren	200	$ 19½	19½	19½
Home A	125	$ 10⅜	10⅜	10⅜
Horne Pf	2000	360	340	340
H Smith	50	$ 49	49	49
Hud Bay M	365	$ 53½	52⅜	53½
H Bay Co	2206	$ 29	28¾	29
Imp Inv A	3104	$ 20	19⅝	19⅝
Imp Oil	2121	$ 45⅞	45½	45⅝
Imp Tob	420	$ 16⅛	16	16
Ind Accep	510	$ 60½	59	60½
I Ac 225pr	60	$ 48	48	48
Inland C pr	300	$ 17	17	17
Int Bronze	200	$ 14	14	14
Int Nickel	2840	$ 74¾	74⅛	74⅝
Int Pap	618	$ 32¾	32⅝	32¾
Int Util	1225	$ 48¼	45½	46¼
I Util pr	115	$ 48½	47½	48½
Inter Pl	475	$ 73½	72¾	73¼
Jamaica PS	200	$ 34¾	34½	34½
Lewis	100	$ 7½	7½	7¾
L St L	25	$ 37	37	37
MB & PR	2089	$ 15¾	15½	15⅝
Marit Tel	527	$ 19¼	19¼	19¼
Mass-F	2630	$ 13¼	13⅛	13⅛
Molson A	714	$ 26⅝	26½	26⅝
Molson B	324	$ 26¾	26½	26¾
Molson pr	37	$ 42	42¼	42¼
Mont Loco	200	$ 14⅛	14⅛	14⅛
Mont Trust	50	$ 66	66	66
Morgan pr	z10	$ 94¼	94¼	94¼
N St Car	100	$ 12	12	12
Noranda	110	$ 46½	46	46½
NS LP xd	437	$ 17	17	17
Oshawa A	16	$ 21¼	21¼	21¼
Pac Pete	275	$ 12¼	12	12¼
Page Hers	1250	$ 24¼	24⅛	24⅛
Pow Corp	175	$ 57	57	57
Price Br	2770	$ 43½	43	43¼
QN Gas	1025	$ 7	6¾	6¾
Que Pow	350	$ 40	40	40
Reitman A	1200	$ 15⅛	15⅛	15⅛
Roe AV C	2693	$ 6⅝	6¼	6⅝
Rolland A	350	$ 9¼	9¼	9¼
Rothmans	175	$ 13½	13½	13½
Royal Bk	1100	$ 74	73¾	74
Royalite	300	$ 10⅜	10⅜	10⅜
StL Cem A	100	$ 12¾	12¾	12¾
St L Corp	1099	$ 23½	23½	23½
Salada S	2025	$ 19⅜	19⅜	19⅜
Shawin	2355	$ 27	26¾	26¾
Shawin A	180	$ 29	29	29
Shaw 4 pr	95	$ 40	40	40
Sicard	200	$ 7	7	7
Simpsons	650	$ 29¾	29¼	29¼
Southam	325	$ 30	29¼	30
SS Steel	z10	$ 9	9	9
Steel Can	607	$ 73½	73	73½
Steel C r	10962	375	365	375
Steinbg A	1045	$ 29	28¾	29
Tr Can PL	585	$ 23½	23⅛	23½
Un Steel	60	$ 6¾	6¾	6¾
Walk GW	430	$ 51¼	50¾	51¼
Webb Knp	100	300	300	300
Weston A	z25	$ 18½	18½	18½
Weston B	200	$ 21½	21½	21½

Bourse Canadienne

(Séance de lundi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Ang Nfld	2759	$ 8	7¾	7¾
Anthonian	1700	4½	4	4
Atlas Tel	4000	70	57	60
Augustus	900	37	37	37
Avalon	100	8¼	8¼	8¼
Baker	500	11	11	11
Bateman	1500	9	9	9
Bellechas	5000	30	29	30
Blue Bon	550	$ 9¾	9¾	9¾
Bonnyvl	1000	17	17	17
Bornite	14500	11	10½	10½
C Collier	250	$ 7¾	7¾	7¾
C Dredge	100	$ 12½	12½	12½
C Kodiak	4600	165	165	165
C Silica	16600	105	100	105
Canorama	3100	30	30	30
Canter rt	15600	5	5	5
Carbec	15500	15	15	15
Chemal	12915	400	380	400
Chess	1000	3	3	3
Chib Cop	2500	17	16	16
C Vauze	800	95	95	95
Copstream	6000	23	20	22
Denault wt	100	300	300	300
Dome	z75	$ 22¼	22¼	22¼
D Eng	z60	$ 15½	15	15½
D Explor	500	29	29	29
D Lease	17100	95	93	95
D Oilcloth	500	$ 20¼	20¼	20¼
Falcon	200	$ 544	53½	53½
Fano	7000	3	2	2
Fontana	1000	3½	3½	3½
Fundy	2000	6½	6½	6½
Gaspe	2500	4½	4	4½
Gold Age	500	38	38	38
Haitian	1000	3	3½	3½
Hastings	51000	102	100	100
Jubilee	7155	575	525	560
Lab Acc	100	$ 7½	7½	7½
Lingside	2000	3½	3	3
Lith Corp	1700	27	27	27
Massval	700	16½	16½	16½
Mer Chip	19300	105	101	105
Merrill	2400	84	84	84
Mid Chib	2000	17	17	17
Min Corp	200	$ 12¼	12¼	12¼
Molyz	7500	145	141	145
Monpre	2500	6	4	4
Mt Pleasa	5400	56	52	56
MR Dairies	100	$ 8¼	8¼	8¼
Native M	1625	8	8	8
N Forma	5000	6	5	5
Nfld Light	25	$ 62	62	62
N Santia	21000	3	2½	2½
NW Amul	8530	34	32	32
N A Asb.	500	8	8	8
Opemiska	900	780	770	770
Paramaq	500	12	12	12
Paudash	4000	16	15½	15½
Pennbec	z200	7	7	7
Porcupine	7500	18	17	18
Pow CP 1p	z25	$ 43¼	43½	43½
Que Chib	3000	22	21	21
Q Cobalt	2300	325	305	305
Que Smelt	1000	3	3	3
Que Smelt	6900	15½	15	15
Red Crst	1000	3	3	3
Roberval	700	15	15	15
S L Colum	100	555	555	555
Sauc Dev	3500	223	218	218
Shop Save	z27	$ 7¾	7¾	7¾
Siscalta	500	60	60	60
Sisco	200	142	142	142
Sobey	z50	$ 13½	13½	13½
Soca	1300	130	125	130
S Dufault	5500	11	10	10
SC Pow 6p	15	$123	123	123
Spartan	30450	255	235	255
Spartan w	900	70	70	70
Suptest ord	425	$ 13¼	13¼	13¼
Tache	500	8	8	8
Tazin	500	8	8	8
Texaco C p	z5	$ 84	84	84
Titan	1500	15	14½	15
TR C Cor	3077	$ 60	55	60
U Prin.	1000	130	130	130
Vanguard	1500	7	7	7
Ventures	153	$ 43	43	43
Vestburne	1000	50	50	50
Westeel	100	$ 9¾	9¾	9¾
Westville	1000	3	3	3

Section non officielle

Alta Tnk A	200	$ 33¾	33¾	33¾
Camp Chib	300	885	865	885
C Dom Sug	540	$ 20	20	20
C Delhi	600	420	420	420
Cdn Dev	1000	400	400	400
Cent Del	500	640	635	640
C Paper	780	$ 44⅛	42⅞	42¾
Con Gas	425	$ 18½	18¾	18½
Fanny F	100	$ 20¾	20¾	20¾
Ford Can	110	$ 154	154	154
Gec Mines	100	$ 21½	21½	21½
Giant YK	200	$ 10¾	10¾	10¾
Hollinger	2085	$ 24⅛	24	24⅛
Jockey C	3500	400	400	400
Kerr Add	300	$ 10¾	10½	10¾
Lob Co A	1105	$ 41½	41½	41½
Maclare A	100	$ 22¼	22	22¼
MO Paper	1500	$ 31	30½	30½
Moore	650	$ 58¾	57½	58⅝
Murray	10000	99	99	99
Que Tel 50	1000	20	20	20
San Ant	2000	168	168	168
Steep A	1150	835	815	820
T Fin A	1130	$ 53	51¼	53
Trans Mt	700	$ 13	12⅞	13
Un Oils	500	138	138	138
W Coa Tr	1095	$ 15½	15¼	15½
WC Tr Vtc	740	$ 15¾	15¼	15¾

Nomination à ATLANTIC SUGAR

M. ARTHUR-P. BEAULIEU

dont la nomination au poste de vice-président, finance, vient d'être annoncée par Atlantic Sugar Refineries Limited. Monsieur Beaulieu, autrefois secrétaire-trésorier et contrôleur, compte plus de 30 années de service avec la compagnie.

Marché du poisson

Prix du courtier au grossiste (en cents par livre au wagon)

Poisson frais :	
Filet d'aiglefin	.40
Filet de sole	.43
Filet de morue	.32
Aiglefin entier	.22
Morue entière	.20
Saumon Atlantique entier	1.15
Saumon Pacifique entier	.85
Poisson gelé, fumé ou salé :	
Saumon Cohoe rouge entier	.74
Saumon Silver Bright entier	.85
Truite de Pacifique entière	.57
Omble arctique	1.05
Eperlan extra entier	.37
Eperlan No 1 entier	.25
Eperlan moyen entier	.15
Flétan entier	.42
Filet de morue fumé	.35
Hareng gelé	.12
Hareng fumé	.25
Hareng salé	.25
Haddock	.39
Turbot salé	.25
Crustacés :	
Crevettes blanches (15/20)	1.30
Crevettes blanches (21/25)	1.25
Crevettes blanches (26/30)	1.20
Homard vivant 1 liv.)	.75
Homard vivant (1¼ liv.)	.80
Homard vivant (1½-2½ liv.)	.90
Cuisses de grenouilles (caisse):	
Grosses	1.20
Moyennes	1.30

OFFRE DE **CAPITAL** ET
SERVICES PERSONNELS

Homme bilingue, avec capital à placer et expérience comme administrateur, désire recevoir propositions ou suggestions qui conduiraient à une utilisation profitable de son temps et argent.

Ecrire Case 3707, La Presse

FONDS MUTUELS

(Cours fournis par A.M. Kidder & Co. Inc.)

xAffil. Fund Inc. Com	8.52	9.22
xAmer. Business Shares	4.68	4.99
All Canadian Com	8.32	9.07
All Canadian Div.	6.21	6.75
American Growth Fund	9.18	10.01
Beaubrun Corp.	31.42	34.12
xBoston Fund Ltd.	19.52	21.33
xBullock Fund Ltd.	14.49	15.88
Canadian Invest. Fund	9.81	10.76
Canafund Co. Ltd.	41.44	43.51
Champ Mut. Fnd of C.	5.93	6.51
Comm. Int. Corp. Ltd.	8.77	9.61
Comm. Int. Lev. F. Ltd	7.85	8.60
Corporate investors	9.74	10.64
European Growth Fnd	7.32	8.02
Div. Inc. Sh. S. "B"	4.35	4.75
Dividend Shares	3.42	3.75
Dom. Equity Inv. Ltd.	16.70	17.04
Dreyfus Inc.	17.82	19.37
Fed. Growth Fund	5.17	5.65
First Oil & Gas	4.47	4.89
Fonds Collectiv "A"	5.93	6.45
Id do "B"	5.36	5.70
Id do "C"	6.65	7.23
Group Inc.	8.78	4.13
Grouped Income Accum	3.78	4.13
Growth Oil & Gas	803	844
xIncorporated Investor	8.91	10.81
Invest Growth Fd	6.83	7.42
Inv Mutuel of Can	12.48	13.57
Keystone of Canada	16.88	19.19
xKeystone Custod B-3	15.63	17.05
x id. B-4	9.37	10.23
x id. K-1	9.39	10.25
x id. K-2	18.50	20.19
xMass. Inv Trust	15.20	16.61
xMass. Inv Growth Stk	17.99	19.66
Mutual Accumul Fd	8.68	9.49
Mutual Income Fund	5.46	5.97
North Amer Fd Can Lt	10.16	11.10
Pret. Revenue Mutuel	3.75	4.28
Radisson B. 1	4.69	5.15
Savings Inv Mutual Can	5.75	6.28
Suervised Amer Fund	7.86	7.94
Supervis Ex 1955 Ltd	43.34	— —
id. 1956 Ltd	38.57	— —
id. 1957 Ltd	26.09	— —
id. 1958 Ltd	6.43	6.50
Supervised Growth Fd	1.87	1.89
Supervised Inc Fund	4.31	4.35
Television Electronics	8.76	9.79
Timed Invest Fund	6.05	6.54
United Accumul Fund	17.50	19.13
xWellington Fund Inc	15.47	16.86
Securities Fund Inc	14.73	16.12

x—En monnaie américaine.

La cote des grains

WINNIPEG

Marché à terme :

	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :			
Oct.	80¼	79¼	80
Juil.	—	—	81⅛
Déc.	—	—	78⅛
ORGE :			
Juil.	1.00	99¾	99¾
Oct.	1.03⅜	1.02¼	1.02¼
Déc.	1.00⅜	1.00¼	1.01¼
LIN :			
Juil.	3.17¼	3.14¾	3.16¼
Oct.	3.20¼	3.18½	3.19½
Déc.	3.14¾	3.13	3.13¾
SEIGLE :			
Juil.	1.06⅜	1.05⅛	1.06¼
Oct.	1.09¾	1.06¼	1.09⅜
Déc.	—	—	1.10⅜

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 80½ ; 3 cw 77½, ex 1 fourragère 77⅛, 1 fourragère 76⅜, 2 fourragère 73⅜, 3 fourragère 70⅜, fourragère mélangée 43.

ORGE : 1 et 2 cw 6 rangs 1.04⅜, 1 et 2 cw 2 rangs 98½, 3 cw 6 rangs 97¼, 3 cw 2 rangs 94⅜, 1 fourragère 94⅝, 2 fourragère 93¼, 3 fourragère 90¼.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.04⅜, 3 cw 1.01⅜, 4 cw 93¾, ergoté 91¾, sur voie 1.05.

LIN : 1 cw 3.14¼, 2 cw 3.09¼, 3 cw 2.94¼, sur voie 3.14¼.

Marché du lin :

Prix au comptoir, 14 cents de moins que l'option de juillet (Jas. Richardson & Sons).

CHICAGO

BLE :			
Juil.	1.87⅜	1.86½	1.87⅜-½
Sept.	1.91⅛	1.90⅜	1.90⅛-91
Déc.	1.97½	1.96¼	1.97½-⅜
Mars	2.02½	2.01½	2.02⅝
Mai	2.04⅛	2.02½	2.04-04⅛
MAIS :			
Juil.	1.17¼	1.16¼	1.17¼-⅛
Sept.	1.20¼	1.19¼	1.20¼-¼
Déc.	1.23	1.21⅝	1.22⅞-23
Mars	1.26⅞	1.25⅜	1.26⅜-⅝
Mai	1.29½	1.28	1.29½
AVOINE :			
Juil.	67¼	66½	67
Sept.	69⅛	68⅜	69
Déc.	73⅜	72⅜	73⅛
Mars	75½	74⅞	75⅛
SEIGLE :			
Juil.	1.16½	1.15	1.15⅞
Sept.	1.20½	1.18¾	1.20
Déc.	1.26⅞	1.24⅜	1.26-25¾
Mars	1.30½	1.28¾	1.30
Mai	—	—	—
FEVES SOYA :			
Juil.	2.99¼	2.93¾	2.98¾-¼
Sept.	2.62¾	2.59½	2.62-62¼
Nov.	2.50½	2.49	2.50¼-½
Jan.	2.54¾	2.53¼	2.54½-¾
Mars	2.58½	2.56⅝	2.58¼-½
Mai	2.61¼	2.60	2.61¼

FONDS D'ETAT ETRANGERS

	Achat	Vente
Australie 3½% 1966	91½	92
Bolivie 7%	16	16
Chili 2½% 1993	43¾	44½
Colombie 3% 1970	76½	77
Grèce, 6% 1968	25½	26½
Italie 3% 1977	76	77
Pérou 3% 1997	45½	46¼

Bourse de New York

(Séance de lundi)

	Vente	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	1095	$ 37¼	37	37¼
Abit pr	z50	$ 24	24	24
Acad-Atl	755	$ 9	8⅞	9
Agnew-S	z15	$ 23¼	23¼	23¼
Alta Dist	1525	210	205	210
Alta Dis	1000	175	175	175
Alta Dist	400	100	95	100
Alta Gas	1785	$ 34	33⅝	34
Alta Gas p	50	$108¾	108½	108½
Alta Gas	z15	$105½	105½	105⅝
Alta Gas	1865	$ 14½	14⅜	14½
Alta Nat	645	$ 19⅞	19½	19½
Alg Cen	1142	745	725	745
Algoma	2810	$ 40¼	39½	40¼
Algonquin	100	$ 10¼	10¼	10¼
Algonq pr	210	$ 20½	20½	20½
Alumini	2544	$ 35⅞	35⅝	35⅝
Alum 1 p	110	$ 21⅝	21⅝	21⅝
Alum 2 pr	75	$ 46¾	46¾	46¾
Analog	100	350	350	350
Argus	495	$ 38½	37¾	37⅞
Arg 250 p	315	$ 50½	50	50½
Atlan Acc	150	$ 23½	23½	23½
Atlan 1 pr	z25	$ 24	24	24
Atlas Ste	1121	$ 30⅝	30¼	30¼
Auto El n	100	$ 7	7	7
Bank Mo	1668	$ 63¾	62¾	63⅜
Bank NS	781	$ 71	70⅝	70⅝
Beaty	1775	$ 15	15	15
Beav L pr	150	$ 28	28	28
Bell Pho	115529	$ 54¼	53⅜	54⅛
Biltmo p	z100	$ 13½	13½	13½
Bowat pr	100	$ 48¾	48⅝	48⅝
Bowater	770	$ 8¼	8	8
Brazil	3773	$ 5½	5¼	5¼
Bright	50	$ 54	54	54
BA Oil	2839	$ 34⅛	33⅝	34⅛
BCE 4¼ pr	50	$ 41½	41½	41½
BCE 4½ p	z2	$ 44½	44½	44½
BCE 4¾ p	z5	$ 91	91	91
BCE 5 pr	145	$ 49¾	49¾	49⅞
BCE 5½ p	z35	$ 52	52	52
BC Forest	750	$ 12¼	12	12¼
BC Pack B	z50	$ 15⅛	15⅛	15⅛
BC Pow	4557	$ 35⅛	34½	35
BC Phone	115	$ 51½	51½	51½
Brown	z8	$ 14	14	14
Bruck A	z10	$ 7¼	7¼	7¼
Burlington	404	$ 22	21	22
Cal Pow	1527	$ 30	28⅞	30
Can Cem	100	$ 27¼	27¼	27¼
Ca Cem pr	140	$ 28	27⅝	28
Ca Fndry A	z51	$ 20	20	20
CI Fndry	525	$ 19	19	19
CI F 4¼	50	$ 82	82	82
Can Malt	125	$ 70	69½	69½
C Pack B	50	$ 57	57	57
Can Perm	96	$ 70½	70½	70½
CSL	25	$ 58	58	58
Ca Wire B	350	$ 9¼	9¼	9¼
C Aviation	z50	$ 20	20	20
Cdn Baks	300	$ 5½	5½	5½
Cdn Brew	954	$ 48	47½	47¾
C Br Alum	z65	$ 11½	11½	11½
CBAL A w	400	485	475	475
Cdn Can A	285	$ 13½	13⅜	13½
Cdn Celan	675	$ 27¼	27	27
C Cl $1 p	z150	$ 20	20	20
C Cl 1.75 p	350	$ 34	34	34
C Chem	1100	$ 7	6¾	7
C Chem w	4480	365	350	360
C Collier	250	$ 7¾	7¾	7¾
C Curt W	850	125	120	120
C Dredge	154	$ 12¾	12¾	12¾
C Frbks A	125	$ 11⅜	11⅜	11⅜
CF Prod	z19	$ 7	7	7
C Gas Inp	550	$ 5¾	5¾	5¾
C Gs In w	1200	255	245	245
C Husky	1625	$ 6¾	6⅝	6⅝
C Husky w	480	310	300	305
C Ip Bk	3257	$ 63½	63	63½
C Ind Gas	720	$ 8¾	8¾	8¾
CIL	1614	$ 14¾	14¾	14¾
CIL pr	z10	$ 70½	70½	70½
Cdn Oil	4270	$ 31	30¼	31
CPR	2953	$ 25¾	25½	25½
Cdn Pet p	303	$ 10⅜	10⅜	10⅜
Cdn Salt	25	$ 54	54	54
Cdn Tire	40	$ 49	49	49
C Tire A	350	$ 44	43½	44
Cdn Util	775	$ 17	16¾	16¾
Cockshutt	182	$ 13⅜	13⅜	13⅜
Col Ceil	885	500	490	490
Comb Ent	225	$ 11⅜	11⅜	11⅜
Conduits	100	$ 11¼	11¼	11¼
Con Baks	1081	$ 11⅜	10¾	10⅜
Con Gas	4373	$ 18⅜	18¼	18⅜
Copp Clark	250	$ 8	8	8
Corby vt	150	$ 17⅜	17⅜	17⅜
Cosmos	200	$ 11¼	11¼	11¼
Crstbrk w	200	13	12	12
Crown Tr	z20	$ 42	42	42
Crown Zell	649	$ 59	59	59
Crush Int	125	$ 9¼	9¼	9¼
Crush pr	20	$108	108	108
Dist Seag	1995	$ 40⅜	40¼	40¼
D Bridge	2000	$ 18⅛	17¾	18
D Elect	230	$ 7¾	7¾	7¾
Dom El w	150	450	445	445
D Fndry	747	$ 56⅛	55	56⅛
D Magnes	485	$ 10¼	10	10¼
Dom Scot	z15	$ 14	14	14
Dosco	975	$ 13⅛	12¾	13
D Stores	2095	$ 71¼	70	71¼
Dom Tar	15491	$ 17⅜	17¼	17⅜
Dom Tar p	200	$ 21	21	21
Dom Text	635	$ 13	12¾	12⅝
Ec Inv r	2669	175	150	175
Econ Inv	50	$ 45	45	45
Ed Match	50	$ 26½	26½	26½
Emp Life	z6	$ 88	88	88
Exquisite	1510	$ 15¼	15	15¼
Exquis p	2700	$ 15	14⅝	14⅝
Fam Play	145	$ 19⅛	19⅛	19⅛
Fanny F	200	$ 21	20⅞	20⅞
Fleet Mfg	z200	60	60	60
Fleetwd	150	$ 13½	13½	13½
Ford US	255	$ 86½	84¾	86
Ford Com	655	$155	155	155
Frndtn	400	$ 13	12¾	12⅝
Fraser	330	$ 22¼	22¼	22¼
Frosst A	275	$ 20¼	20	20¼

NAISSANCE

LABELLE-GIRALDEAU — A l'hôpital Notre-Dame, le 27 mai 1961, à M. et Madame Maurice Labelle (née Léonne Giraldeau), est née une petite soeur à Liette, baptisée le 4 juin en l'église St-Barthélemy, sous les prénoms de Marie, Normande, Brigitte, Maryse. Ses parrain et marraine furent son grand-papa et sa grand-maman Hector Labelle et la porteuse sa grand-tante, Mme Léo Bonhomme. 196— R

DECES

AMYOT — A Montréal, le 4 juin 1961 à l'âge de 65 ans est décédé Aldef Amyot, époux de feu Mme Andrew, demeurant chez sa fille, Mme Omer Brunelle, 6011, 2e ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc. No 5359 11e avenue, Rosemont, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 8 h., et de là en destination de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195-2

ANDERSON — A Banff, accidentellement, le 2 juin 1961, à l'âge de 21 ans, est décédé Guy G. Anderson, étudiant, fils de M. Georges J. Anderson et de Laurette Valois, demeurant au 7108 Chambord. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires René Thériault Ltée, No 7149 rue Chrisjophe-Colomb, angle Jean-Talon, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—2

BEAULIEU — A Montréal, le 3 juin 1961, est décédé Philippe Beaulieu, ex-ingénieur de la marine, époux de Germaine Gauthier. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, no 5650 chemin Côte-des-Neiges à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—2

BEDARD — Accidentellement à Montréal, le 5 juin 1961, à l'âge de 32 ans, est décédée Mlle Huguette, fille de l'Albert Bédard et d'Antoinette Séguin, demeurant 547 Nicolet. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 5472 rue Ste-Catherine est, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Redempteur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 196—2

BELAIR — A Montréal, le 5 juin 1961, à l'âge de 76 ans, est décédé J.-René Bélair, époux d'Alice Larochelle, demeurant 6380 Deloriemier. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Ducloz et Bonnier, No 3503 rue Papineau à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER — A Montréal, le 4 juin 1961 à l'âge de 84 ans est décédée Mme veuve Michel Bernier, née Léa Héroux ,demeurant 7e avenue, Handfield Circle, Dorval. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Ducloz et Bonnier No 3503 rue Papineau à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus du Mile End où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—2

BINETTE — A Montréal, le 5 juin 1961 à l'âge de 38 ans est décédé Gérard Binette fils de feu Adolphe Binette et de Marie Bazinet demeurant à 800 rue Agnes. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée No 2630 rue Notre-Dame Ouest à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Marthe sur-le-lac, St-Eustache lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 196—2

BLEAU — A Montréal, le 4 juin 1961, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Edouard Bleau, née Maria Perron, demeurant à 2709 Boul. Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée No 2630 rue Notre-Dame Ouest à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—2

BOISVERT — Accidentellement, à Ville d'Anjou, le 5 juin 1961, à l'âge de 41 ans, est décédé Bernard Boisvert, époux de Jacqueline Boisvert, demeurant à 6962 Baldwin. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Guindon Enrg. No 4951 rue Adam à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Conrad de Ville d'Anjou où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 196—2

BROUILLETTE — A Montréal, le 4 juin 1961 à l'âge de 61 ans est décédée Mme Germaine Archeduff Brouillette, épouse de Edmond Brouillette, autrefois de St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée No 2630 rue Notre-Dame ouest à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPDELAINE — Le 1er juin 1961, à l'hôpital Civique d'Ottawa, Pavillon des anciens combattants, est décédé Edouard-Julien Chapdelaine, 63 ans, célibataire, fils de Elie Chapdelaine et de Aimée Gervais, décédés. Les funérailles ont eu lieu samedi, le 3 juin 1961, en la basilique-cathédrale d'Ottawa et l'inhumation au cimetière Notre-Dame.

A. Jules d'Alcantara
FLEURISTE
LA. 4-7531
3033 E. SHERBROOKE

DECES

CHARBONNEAU — Subitement, à Verdun, le 3 juin 1961 à l'âge de 44 ans est décédé Pierre Charbonneau, époux d'Estelle Leblanc, demeurant à 3939 rue Ross. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée, No 6662 rue St-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Waterloo, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—2

DE BELDER — A Montréal, le 4 juin 1961, à l'âge de 40 ans, est décédé Joseph De Belder, époux de Juliette Harzée, père de Micheline, demeurant 1195 St-Zotique. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., No 3254, rue Bellechasse, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—2

DENAULT — A Lachine, le 4 juin 1961, à l'âge de 81 ans et 11 mois, est décédée Mme veuve Emery Denault née Isola Lapalme, autrefois de Chambly, demeurant à 655 - 25e Avenue, Lachine. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Raoul Bourgie Inc., no 1345, rue Notre-Dame, Lachine à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—2

DESBIENS — Accidentellement à Rougemont, le 3 juin 1961, à l'âge de 44 ans, est décédé Léopold Desbiens, époux de Françoise Duhamel, demeurant au lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, no 5650 chemin Côte-des-Neiges à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 195—2

BEAUVAIS — A Montréal, le 5 juin 1961, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Antoinette Beauvais, fille de feu Joseph-Philippe Beauvais et de feu Zelia Léonard, demeurant 1106, Clifford. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires, No 4848, rue Papineau à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—2

DESROCHERS — A Glen Robertson, Ontario, le 4 juin 1961, à l'âge de 63 ans, est décédé Lambert Desrochers, époux de Mlle Ida Alice Fréreault, en 1ères et en 2ème noces de Blanche Menard. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alderic Brunet pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetiere de Ste-Justine de Newton, lieu de la sépulture où un libera sera chanté à 11 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—2

FLEURY — Accidentellement, à St-Casimir, Co. Portneuf, le 4 juin 1961, à l'âge de 46 ans, est décédé le docteur Jean Fleury, vétérinaire à St-Casimir, époux de Suzanne Ferron, frère de M. l'Abbé Georges Fleury, curé à Riviere-des-Prairies. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons Funéraires J. A. Lacoursière, St-Casimir à 10 hrs 50 pour se rendre à l'église St-Casimir où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de St-Léon-de-Maskinongé où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 196—2

FORGET — A Montréal, le 5 juin 1961 à l'âge de 59 ans 11 mois est décédé Ernest Forget, époux de Ermance Rioux demeurant à 1977 Notre-Dame Ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Ducloz et Bonnier No 3503 rue Papineau à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus du Mile End où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—2

GANNON — A Montréal, le 4 juin 1961, à l'âge de 80 ans, est décédé James Henry Gannon, époux de Sarah Ann Burgess, père de Harold, Martha (Mme W. E. Hill), demeurant à 5983 Dumas. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 6259 boul. Monk à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Aidan's où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière Montreal Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—2

GIRARD — A Montréal, le 3 juin 1961, à l'âge de 63 ans, est décédé Roméo Girard, ex-lieutenant de pompier à sa retraite, époux de Nathalie Smith, demeurant à 1466 Valois. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 3472, rue Ste-Catherine est, à 8 hres 45 pour se rendre à l'église Très-St-Redempteur où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—2

GOYETTE — A Brownsburg, le 4 juin 1961 à l'âge de 79 ans est décédée sa demeure Mme veuve Pierre Goyette, née Colombe Cyr. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alderic Desjardins, 6662 St-Denis mardi matin. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant pour se rendre à l'église St-Jude où le service sera célébré à 3 hrs p.m. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—2

GUERIN — A Montréal, le 5 juin 1961 à l'âge de 69 ans est décédée Mme Joseph Félix Guérin, née Florida Hamel demeurant à 5536 rue Bourbonnière. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc. No 5359, 11ème Ave Rosemont à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-François Solano où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 196—2

JACQUES — Accidentellement à Montréal, le 4 juin 1961 à l'âge de 66 ans est décédé Joseph Jacques, époux de Marie-Anna Beauregard, demeurant à 1604 Champigny. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée No 1735 Ave de l'Eglise à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—2

LABELLE — A Cartierville, le 5 juin 1961, à l'âge de 68 ans, est décédée Gabrielle Maurice, épouse de Henri Labelle et mère du Docteur Pierre-H. Labelle. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, No 790 boul. Ste-Croix, St-Laurent, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 196—2

SI J'AVAIS SU...

Ne soyez pas parmi ceux qui, un jour, regrettent une action prise à la hâte. Informez-vous dès aujourd'hui sur la

ROCK OF AGES

DOUBLE PROTECTION
"ROCK OF AGES"
LE MEILLEUR GRANIT AU MONDE

Notre Centre de Monuments est l'endroit pour être mieux servi... parce que nous sommes les seuls vendeurs autorisés "Rock of Ages" dans tout Montréal et ses environs. De plus, nous avons les granits canadiens, américains et européens, dans toutes les teintes pouvant convenir à votre choix.

Notre centre est situé en face du cimetière de l'Est

Todoro & Bigras LIMITEE
MAURICE BOUCHER, président
6752 est, Sherbrooke, CL. 5-4076 — Rés. DU. 7-9404

DECES

LACOUTURE — A Montréal, le 4 juin 1961, à l'âge de 79 ans, est décédé J.-A. Lacouture, époux d'Yvonne Chagnon, 6846 St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée, No 6662 rue St-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Ours, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—2

LALUMIERE — A St-Hubert, le 3 juin 1961 à l'âge de 92 ans est décédée Mlle Ida Lalumière, fille de feu Emery Lalumière et de feu Elmire Piette. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires E. Daroche & Fils Inc., No 1370 Chemin Chambly, Jacques-Cartier, à 9 h. 40 pour se rendre à l'église de St-Hubert où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—2

LAMOTHE, Mme Camille — A l'Hôpital Saint-Joseph des Convalescentes, dimanche le 4 juin 1961, est décédée Madame Camille Lamothe (Isola Lamalice), épouse de feu le Dr Camille Lamothe, mère du Dr Fernand Lamothe et de Mme Paul Héroux, (Georgette). La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Adolphe Lemay Inc., 17 Laurier est d'où le convoi funèbre partira mercredi matin à 9 h. pour se rendre directement à l'église Sainte-Odile, boulevard Saint-Laurent où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—2

LAPOINTE — A St-Jérôme, le 4 juin 1961, à l'âge de 41 ans, est décédée Françoise Charbonneau, épouse de Jean-Paul Lapointe, marchand de fruits. Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons Herve Trudel et Fils, No 400, rue Labelle pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE — A Boston, le 2 juin 1961, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve William Lavoie, née Rose De Lima Rémy, demeurant chez son frère, M. Achille Rémy, 444 Beatty, Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-N. Hamelin, No 512, rue De L'Eglise, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église paroissiale de Waterloo, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—2

LEDUC — A l'Ile Perrot, le 4 juin 1961 à l'âge de 36 ans est décédé Emery Leduc, époux de Jeannine Morin, demeurant 233, 6e Ave, Ville Ile Perrot. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée No 107 rue Ste-Anne, à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Rose de Lima où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—3

LEGAULT — Accidentellement à Montréal, est décédé René Legault, époux de Simone Crevier, demeurant à 4519 Des Erables. Les funérailles eurent lieu le 1er juin. Inhumation à Côte-des-Neiges.

LIBERSAN-DAGENAIS — A Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, le 5 juin 1961, à l'âge de 89 ans, est décédée Cordélia Dagenais, épouse de feu Joseph Libersan. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la maison J. A. Legault No 16114 Boul. Gouin ouest pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—3

MARINIER — A Montréal, le 4 juin 1961, à l'âge de 57 ans, est décédé Armand Marinier, époux de Bertha Paquette, demeurant à 1288 rue Drolet. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc. No 5359, 11ème Ave Rosemont à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus du Mile End où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—3

MENARD — A Montréal, le 4 juin 1961, à l'âge de 78 ans, est décédée Aurore Beliveau, épouse de feu François Ménard, autrefois de St-Jean et Iberville, demeurant à 6414 Châteaubriand. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bédard, à Cowansville à 9 h. pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—2

PAGE — A St-Hermas, le 4 juin 1961, à l'âge de 83 ans, est décédé Avila Pagé, époux de Eugénie Lalonde, père du Dr Guy Pagé, de Thurso, frère du Dr Joseph Pagé, de St-Benoit. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-P. Filion pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195-3

PAQUET — A Québec, le 4 juin, à l'âge de 78 ans et deux mois, est décédé M. Albert Paquet, époux de feu dame Adèle Mercier, demeurant au 414 rue Père Grenier. Les funérailles auront lieu mercredi à 8 h. 30. Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Limitée, 535 rue Des Oblats, à 8 h. 15 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—3

RIVEST — A Montréal, le 5 juin 1961, à l'âge de 37 ans, est décédé Philippe Rivest, époux de Carmen Bonami, demeurant à 7273A Dante, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giroux et Fils Inc., No 11,130 boul. Pie-IX mercredi soir, pour se rendre à Mont-Laurier, et il sera re-exposé jeudi matin chez sa fille Ouellet de Mont-Laurier. 196—2

ROBITAILLE — A Montréal, le 4 juin 1961, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Aimé Robitaille. Les funérailles auront lieu mercredi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la Société coopérative des frais funéraires No 302 est, rue Ste-Catherine, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, de Verdun, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation Prière de ne pas envoyer de fleurs. 195—2

SALAGAN — A Lachine, le 5 juin 1961, à l'âge de 64 ans, est décédée Catherine Platt, épouse de Joseph Salagan, demeurant à 11 Lepage, Dorval. Mère de Alfred, Lawrence, Claire (Mme R. C. Price), Martha (Mme M. Labelle), Suzanne (Mme M. Laflamme). Les funérailles auront lieu jeudi le 8 courant. Le convoi funèbre partira du salon Lakeshore Inc., no 560 rue Bord-du-Lac à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église La Présentation où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 196—2

SEGUIN — A Montréal, le 4 juin 1961, à l'âge de 40 ans, est décédée Claire Séguin, fille de feu Edouard Séguin et de feu Evelina Beaurivage, demeurant à 782, rue Agnès. Les funérailles auront lieu mercredi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 2630, rue Notre-Dame Ouest, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-AMOUR — Accidentellement à Montréal, le 4 juin 1961 à l'âge de 5 ans est décédée Louise St-Amour, enfant bien-aimée de Pierre St-Amour et de Rita Brown demeurant 10222 Laverdure. La dépouille mortelle sera exposée au salon J. S. Vallée Ltée, 6821 St-Hubert jusqu'à ce soir pour être ré-exposée à 6662 St-Denis mardi matin. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant pour se rendre à l'église St-Jude où le service sera célébré à 3 hrs p.m. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195—2

TIMLIN — A l'hôpital militaire de Ste-Anne-de-Bellevue, le 4 juin 1961, à l'âge de 79 ans 6 mois, est décédé Charles-Edouard Timlin, époux de feu Eliana Lizotte. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée, No 807: rue Drolet à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURGEON — A Montréal, le 4 juin 1961, à l'âge de 74 ans, est décédée Louis Turgeon, époux de feu Alvine Gratton, autrefois de 6882 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires, No 7030 rue St-Denis, à 8h. 40, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 196—2

VALLIERES — A Montréal, le 3 juin 1961, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Adrien Vallières, née Valéda Maisonneuve, demeurant à 3918 Berri. Les funérailles auron lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Goulin, No 518 rue Rachel Est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Louis de France où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 195-2

IN MEMORIAM

GEOFFRION Dr L. O. — A la douce mémoire de mon cher époux, décédé le vendredi 7 juin 1957. L'adieu. Je te regardais pour la dernière fois, et je ne le croyais pas, je te parlais à mi-voix et tu ne me répondais pas. 4 ans d'écoulés dans la douleur, sans toi si longue semble l'heure, depuis que tu t'en es allé, le temps ne m'a pas consolée. Ton épouse bien-aimé Jeannette. 196—2

SERVICE ANNIVERSAIRE

LELIEVRE — Le 8 courant, à 8 heures, à l'église St-Stanislas, Boul. St-Joseph sera chantée un service 1er anniversaire pour le repos de l'âme de Jules Lelièvre. Parents et amis sont priés d'y assister. 196—2 R

M. GUY-G. ANDERSON

M. Guy-G. Anderson, fils de M. Georges-J. Anderson et de Laurette Valois, est mort accidentellement à Banff (Alberta), le 2 courant, à l'âge de 21 ans.

Il avait fait ses études classiques au Séminaire de Sainte-Thérèse; depuis trois ans il était étudiant en chiropratique au collège Canadian Memorial Chiropractors de Toronto.

Il laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, ses frères, Richard, étudiant au collège Grasset et Marc, étudiant au Séminaire de Sainte-Thérèse; sa soeur, Diane; ses grand-mamans, Mme Ve Henri Valois et Mme Vve John-J. Anderson; ses oncles et tantes, MM. et Mmes Roméo, Hector et Armand-D. Valois, MM. et Mmes J.-J. Decarie, D. Hylands, Jean Nadeau; Mme Juliette Fontaine, Mme Claire Herrity, Mlle Geneviève Valois, Mme Jean Dubuc et Mlle Clarice Anderson; ainsi que plusieurs cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée à 7149, rue Ch.-Colomb angle Jean-Talon, les funérailles auront lieu mercredi matin à 10.00 heures en l'église St-Arsène.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 614-909. J.-Roméo Vinet Inc., demanderesse vs Albert Hall, défendeur. Le 15 juin 1961, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 6231 boul. Pie-IX, apt 6, en la cité de St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. R. Clouette, H.C.S. UN. 6-5375, Montréal, le 5 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour de Magistrat. No 622-478. Anvila Aprelle, demandeur vs Maurice Albert, défendeur. Le 15 juin 1961, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 6931 rue Wilderton, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral avec accessoires et autres meubles de ménage. Conditions: argent comptant. R. Clouette, H.C.S. UN. 6-5375, Montréal, le 5 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 472 426. Brunon Dolin "Jardin Botanique" (Garden"), demandeur vs Roger Vendetti, défendeur. Le 15 juin 1961, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 45, 14e rue, en la cité Roxboro, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Gilbert Meunier, H.C.S. UN. 1-6945, Montréal, le 5 juin 1961.

Province de Québec. District de Terrebonne, Cour de Magistrat No 4386. Dr Gilles Grignon demandeur vs Ovila Cedilot défendeur. Le 15 juin 1961, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 11053 Boul. Plaza en la cité Montréal-Nord, district Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Fleetwood, 1 radio de table et le reste. Conditions: argent comptant. D. Piché, H.C.S., UN. 6-5375, Montréal, 5 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour de Magistrat, No 621-051. Claude Vanier, demandeur, vs Gaston Parenteau, défendeur. Le 15 juin 1961, à une heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 558 rue St-Jean-Baptiste, Pointe-aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Philco avec acc., 1 set de salon 3 morceaux, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. R. Clouette, H.C.S., UNiversity 6-5375, Montréal, ce 5 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour de Magistrat No 594-989. Dr M. Belisle demandeur vs Antonio Dupuis défendeur. Le 15 juin 1961, à midi au domicile du défendeur au No 5967 rue Papineau en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Fleetwood avec acces. 1 radio Westinghouse, 1 radio de table et autres meubles de ménage. Conditions: argent comptant. R. Clouette, H.C.S. UN. 6-5375, Montréal, le 5 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour de Magistrat. No 623-835. Canadian Bank of Commerce demanderesse vs Léopold Forte défendeur. Le 15 juin 1961, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 655 24e Avenue, appt 6 en la cité de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur General Electric et autres meubles de ménage. Conditions: argent comptant. R. Clouette, H.C.S. UN. 6-5375. Montréal, 5 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour Supérieure, No 528-582. Jérôme Legrand, demandeur, vs J. Marcel Ouimet, défendeur. Le 15 juin 1961, à midi au domicile du défendeur au No 774 rue Davaar, en la cité d'Outremont, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Fleetwood, 1 radio de table et le reste. Conditions: argent comptant. D. Piché, H.C.S., UN. 6-5373, Montréal, 5 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour de Magistrat. No 620-708. Epicerie Lachapelle demanderesse vs Edouard Thibodeau défendeur. Le 15 juin 1961, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6084 rue Waverly en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lampe, 1 set de salon 2 morceaux. Conditions: argent comptant. R. Clouette, H.C.S. UN. 6-5375. Montréal, 5 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour de Magistrat. No 590-989. Jean Nadeau: Mme Juliette Fontaine, Mme Claire Herrity, Mlle Geneviève Valois, Mme Jean Dubuc et Mlle Clarice Anderson; ainsi que plusieurs cousins et cousines.

Province de Québec. District de Montréal, Cour de Magistrat No 614-909. J.-Roméo Vinet Inc., demanderesse vs Albert Hall, défendeur. Le 15 juin 1961, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 6231 boul. Pie-IX, appt 6, en la cité de St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. R. Clouette, H.C.S. UN. 6-5375, Montréal, le 5 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour de Magistrat. No 622-478. Anvila Aprelle, demandeur vs Maurice Albert, défendeur. Le 15 juin 1961, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 6931 rue Wilderton, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral avec accessoires et autres meubles de ménage. Conditions: argent comptant. R. Clouette, H.C.S. UN. 6-5375, Montréal, le 5 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 472 426. Brunon Dolin "Jardin Botanique" (Garden"), demandeur vs Roger Vendetti, défendeur. Le 15 juin 1961, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 45, 14e rue, en la cité Roxboro, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Gilbert Meunier, H.C.S. UN. 1-6945, Montréal, le 5 juin 1961.

Province de Québec. District de Terrebonne, Cour de Magistrat No 4386. Dr Gilles Grignon demandeur vs Ovila Cedilot défendeur. Le 15 juin 1961, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 11053 Boul. Plaza en la cité Montréal-Nord, district Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Fleetwood, 1 radio de table et le reste. Conditions: argent comptant. D. Piché, H.C.S., UN. 6-5373, Montréal, 5 juin 1961.

Province de Québec. District de Montréal, Cour de Magistrat. No 620-708. Epicerie Lach

Chez **dupuis**

Vente

MERCREDI

DERNIER JOUR

TISSUS D'ETE

Economie de 33%

GUINGAN "DAN RIVER"

ord. .99 la verge

.99 la verge

- pré-rétréci, mercerisé, infroissable, lavable SANS REPASSAGE
- nouveaux carreaux, rayures, effet broderie
- tons pastel en vogue : lilas, rose, or, turquoise, bleu, corail, vert, jaune, rouge, noir/blanc, etc.

CHINO UNI

"SPORT-SHEEN" de Tex-made ord. 1.49 la verge

.87 la verge

Largeur 42" — texture consistante au fini satiné, permanent.

- infroissable, lavable, peu ou pas de repassage.
- Nuances unies : noir, rose, turquoise, or, vison, beige, rouge, royal, caramel, orange, vert, bleu ciel, étc.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 130

FÊTE ANNUELLE DES CHEFS DE RAYONS

Pour la première fois à ce bas prix chez Dupuis

WHITE TÊTE ZIGZAG SEMI-AUTOMATIQUE

GROSSE TETE DE LUXE — LUMIERE A MEME

ORD. 199.95

(Tel qu'illustré) meuble compris

109.95

aucun versement

COMPTANT

Seule la taxe de vente payable au moment de l'achat.

Supplément de 3.00 pour fini chêne pâle.

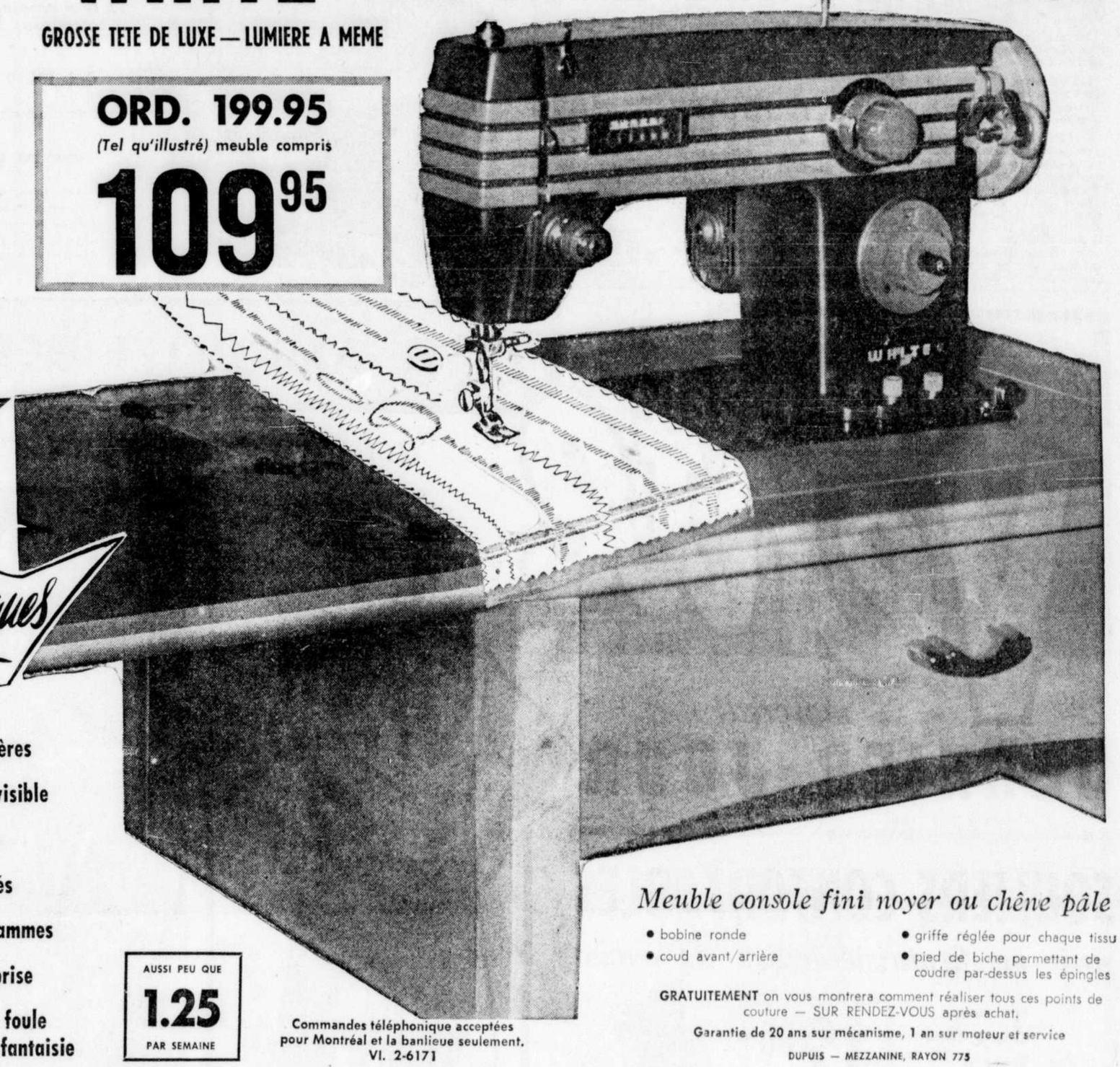

NOTEZ ces Caractéristiques

- **fait les boutonnières**
- **bord de robe invisible**
- **pose les boutons**
- **pose les appliqués**
- **pose les monogrammes**
- **elle brode et reprise**
- **peut réussir une foule d'autres points de fantaisie**

AUSSI PEU QUE **1.25** PAR SEMAINE

Commandes téléphonique acceptées pour Montréal et la banlieue seulement. VI. 2-6171

Meuble console fini noyer ou chêne pâle

- bobine ronde
- coud avant/arrière
- griffe réglée pour chaque tissu
- pied de biche permettant de coudre par-dessus les épingles

GRATUITEMENT on vous montrera comment réaliser tous ces points de couture — SUR RENDEZ-VOUS après achat.

Garantie de 20 ans sur mécanisme, 1 an sur moteur et service

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 775

au **SOUS-SOL** Chez **dupuis** Frères

VI.2-6171

AU CHOIX **2.57** **2 pour 5.00**

A. PANTALONS, coton SHEENO ou Random-Cord. 6 à 12 ans. Coupe semi-boxeur, dos élastique. Charcoal, noir, royal, vert pâle, vert Loden, antilope.

B. "JEANS" coton coutil "Sanforized", 6 à 12 ans. Demi-ceinture élastique. Coutures doubles. Gris rayé charcoal.

C. "JEANS" coupe western. 8 à 16 ans. Denim de coton, gris charcoal rayé noir. Coutures doubles partout.

D. Tissu SHEENO LAVABLE. 8 à 16 ans. Coupe semi-continentale. Antilope, noir, vert Loden.

SOUS-SOL, RAYON 1655

PANTALONS

gabardine/acétate

3.88

ORD. 4.98

Pour hommes, jeunes gens, tailles 30 à 44. Modèle avec plis et glissière. Choix de noir, gris médium, brun, gris charcoal, ces tons unis.

SOUS-SOL, RAYON 1615

CHEMISETTES SPORT

Coton GUINGAN "SANFORIZED"

.79 2 pour **1.50**

Manches courtes, boutons et poche devant. — Coutures doubles. Pour 8 à 16 ans. Dans le groupe : gris, bleu, brun.

SOUS-SOL, RAYON 1665

CHEMISES "T"

Tricot coton "tissé" peigné

Tailles : P.M.G.

2.47

A) Col boutonnant "polo", 3 boutons. Rayés gris/vert/marron, gris/brun/vert, gris/bleu/noir

B) Col mou "polo", à 1 bouton. Rayures: gris, marron, beige, bleu à rayures blanches.

SOUS-SOL, RAYON 1625

COUVRE-LITS TISSÉS

70 x 90"

80 x 100"

2.47 chacun

Rayures horizontales bon teint. Fond beige. Un deuxième pourra servir à confectionner de jolies tentures assorties.

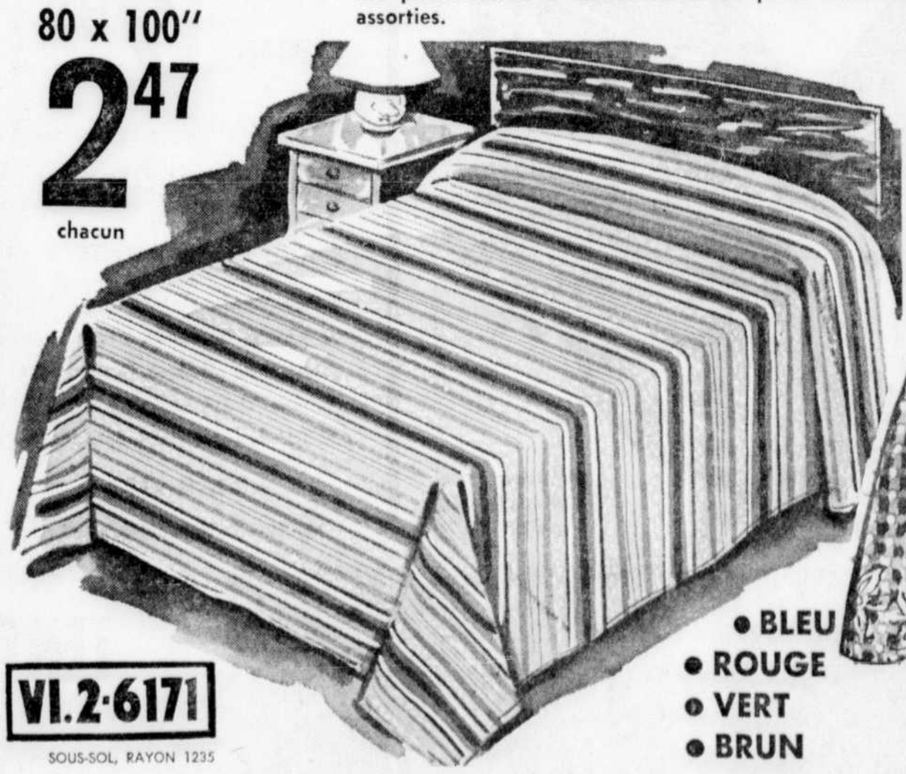

- **BLEU**
- **ROUGE**
- **VERT**
- **BRUN**

VI.2-6171

SOUS-SOL, RAYON 1235

TAILLES 12 A 20 ET 18½ A 24½

3.57

En coton satiné

Parfaite pour l'été cette charmante petite robe sans manches, encolure ronde, jupe à plis non pressés, glissière au côté. Motif attrayant dans le bas. Ceinture à même. Carreaux avec noir, brun, bleu ou rose.

SOUS-SOL, RAYON 1535

SOULIERS SPORT LACES

Pour garçons actifs, sportifs. Simili cuir, semelles épaisses de caoutchouc-mousse. Pointures 1 à 5½ (½ pointures comprises). BRUN, NOIR. Paire **2.87**

SOUS-SOL, RAYON 1475

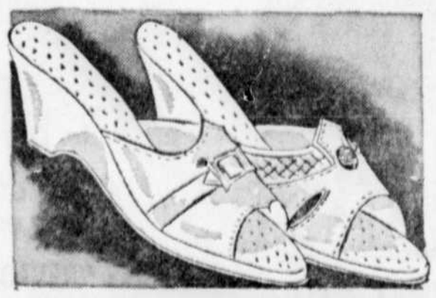

LEGERS SOULIERS D'ETE

Pour dames, ce joli modèle "mule" en cuir. Talons en coin "wedge", semelles de compositon. Couleurs gaies : vert/noir/blanc. Pointures 5 à 8 (demi comprises). **2.47**

SOUS-SOL, RAYON 1455

Un record

Poids et haltères

CHICOUTIMI. (PC) — Le poids-coq, Allan Salter, d'Ottawa, a établi un record canadien, samedi, levant un total de 650 livres, lors des championnats nationaux de poids et haltères.

Il a ainsi abaissé le record de 625 livres détenu par Marcel Gosselin, de Québec.

Joe Sol Hum, de Montréal, s'est classé deuxième, avec un total de 610.

Les Québecois ont remporté 5 des 7 titres, lors des championnats qui se déroulaient pour la première fois à Chicoutimi.

Carl Hundhamer, de Toronto, a remporté la palme de la classe mi-lourd. Le champion de l'an dernier, Mike Lipari, de Montréal, a été disqualifié.

Dave Baillie, de Montréal, s'est classé au premier rang chez les poids lourds avec un total de 900 livres.

Steve Gagné, de Bagotville, a remporté le titre des poids moyens avec 775 livres; Nigel Silva de Montréal a été vainqueur des poids légers avec 745 livres et Jules Sylvain de Québec s'est mérité le championnat des poids plumes avec 680 livres.

ICI et LÀ dans LE SPORT

SUITE DE LA PAGE 18

Guy Bigras, également membre du club Francs Amis.

Pour le moment, il voit à Montréal un des plus grands "Bigras n'a que 23 ans. Il manque encore d'expérience, mais il a toutes les possibilités physiques pour se classer en tête d'ici quelques années. Il est présentement le troisième meilleur au Canada dans ces épreuves."

Agé de 36 ans, Marone admet qu'il l'emporte sur Bigras dans certaines épreuves, parce qu'il a plus d'expérience et peut-être plus de constance. "Bigras pourrait montrer plus de ténacité, dit-il. Peut-être manque-t-il de confiance en lui-même. Il a tous les atouts pour réussir."

Marone est un véritable sportif, en même temps qu'un patriote :

"Je suis content quand Bigras réussit à l'emporter sur moi, c'est signe qu'il s'améliore. Puis, j'aimerais tant que le Canada fasse excellente figure aux compétitions internationales.

Fervent des sports athlétiques, Nicola Marone nous confie qu'il continuera à se garder en forme et qu'il participera à une épreuve du genre pour le championnat de la province présentée sous les auspices de l'Union sportive italienne et organisée par lui-même et Rolland Bouffard.

Marone, un athlète robuste, sera également présent aux championnats canadiens d'athlétisme, le 24 juin, à St-Lambert. Dans les épreuves à pied comme en raquettes, ses rivaux trouvent toujours en lui un compétiteur loyal mais difficile à vaincre.

Chez dupuis Frères **GRATIS! BROSSE A PLANCHERS "HOOVER"**

économisez 37.55 sur cette

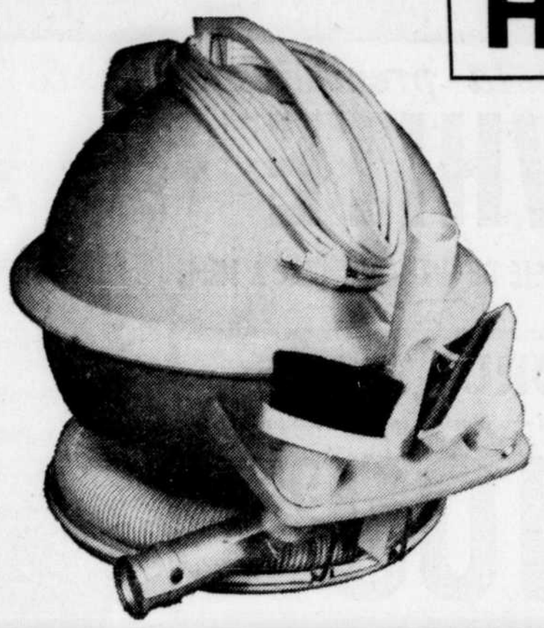

HOOVER

efficace, silencieuse, pratique

CONSTELLATION DE LUXE

la puissante balayeuse qui travaille pour vous

Ord. 105.50
Prix d'aubaine **69.95**

aussi peu que **1.25** par semaine

Nouvelle succion puissante pour un nettoyage à fond, facile, rapide. Ne marque pas le plancher. CONSTELLATION flotte sur un coussin d'air. Toute la saleté ramassée dans un sac dont vous pouvez disposer en quelques secondes. A noter l'entreposage du fil et du boyau-succion avec un support porte-outils.

Nouveau polissoir "HOOVER" de Luxe
qui rend désuets les autres modèles

Quelques minutes suffiront pour que vos planchers brillent comme un miroir.

- Jeu de brosses merveilleux
- Nettoie, cire et polit
- Commutateur automatique de sûreté
- Format surbaissé allant sous les meubles
- Guidon coulissant pour surface des meubles
- Style moderne, léger, facile à guider

Economisez 17.00
Ord. 54.95
Prix d'aubaine
37.95
aussi peu que 1.25 par semaine

AUCUN VERSEMENT COMPTANT. Taxe de vente payable à l'achat
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 776 — VI. 2-5151, LOCAL 306

Chez dupuis **Vente**

mercredi

DERNIER JOUR

FÊTE ANNUELLE DES CHEFS DE RAYONS

achetez pour maintenant et la "Fête des Pères"

SOULIERS CONFORTABLES

unis ou fantaisie, cuirs de choix

épargnez 4.00 à 13.00 grâce à ces bas prix

12.95
2 PAIRES 25.00

avec l'empeigne aérée en filet de nylon combiné de cuir souple.

Choix de noir, vert olive ou brun. Aussi tout en cuir empeigne unie ou à perforations ou genre mocassins. Pointures dans le groupe : 6 à 12, largeurs variées.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 670

• Marques de la plus haute qualité.

SPECIAL **2.98**

CULOTTES "SHORT"

Coton croisé "Drill"

• Bleu • blanc • antilope • olive • sable. Tailles : 28 à 46. Ceinture s'ajustant sur élastique. Trois poches et pochette "clefs". La culotte TENNIS ET DE JEU de confection irréprochable.

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610

encolures 13½ à 17

GRANDE AUBAINE A CE PRIX DE VENTE

4.59
2 pour 8.95

100% "TERYLENE"* TRICOT 2.7 OZ

lavables en un rien de temps — pas de repassage
Meilleures pesanteur et qualité de Terylene*

Voilà la plus belle solution de la chemise de vacances ou de voyage et de tout l'été. Col tenant, pointes courtes. Manchettes deux façons, coupe soignée.

VI.2-6171

*CIL fibre Polyester

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

10.95

une economie de 6.00

ENSEMBLES DE PLAGE

Coton et ratine

Black Watch
• fantaisies : • bleu • brun • vert • rouge

Gilet ample en coton "Sanforized" entièrement doublé de ratine absorbante. 2 poches. Devant boutonné. Culotte Boxer ceinture élastique trois coutures. Cordon coulissé. Pochette clefs/monnaie. Intérieur "maillot" entièrement en tricot de coton.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

24"x14"x8" **18.89**

"GLADSTONE" TOUT CUIR

Nuance tan seulement. Forte doublure de toile, division à chemises — cintre à complet. Coins renforcés de cuir. Serrure, crampons et courroies. Sangles.

PARFAIT CADEAU "FETE DES PERES"

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 930

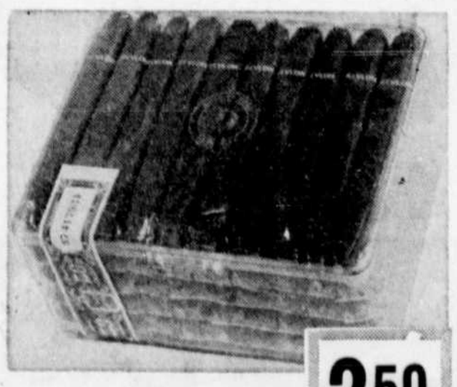

Coffret 50 cigares **2.50**
Ord. 5.00

CIGARES "REVLON" FORMAT QUEEN

Coffret de plastique transparent. Chacun avec perforation, prêt à être fumé. Pensez à la fête des Pères en profitant de cette offre.

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 970

TENTES POPULAIRES *"touriste"*

épais canevas poids 11 onces — nuance kaki

9' X 9' **29.95**

9' X 12' **49.95**

PECHEURS . . . CAMPEURS . . . INGENIEURS

Tous apprécieront le confort pratique de ces tentes garanties étanches, à l'épreuve de l'eau.

- poteau central d'acier
- porte à glissière
- chassis — dais — piquets

compris à ces prix "FETE ANNUELLE"

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 920

PAIEMENTS FACILES

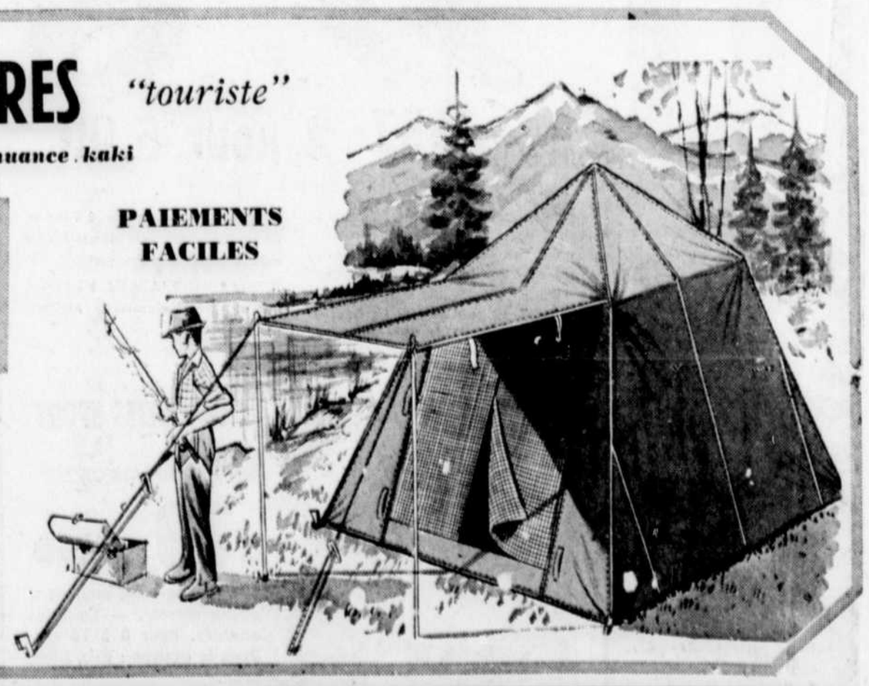

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères **865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL** COMMANDES TELEPHONIQUES **VI. 2-6171** AUTRES APPELS **VI. 2-5151**

Heures d'affaires : **9** h. **30** à **5** h. **30** — Ouvert le soir jeudi et vendredi jusqu'à **9** h.

Chez dupuis Vente

MERCREDI DERNIER JOUR

FÊTE ANNUELLE DES CHEFS DE RAYONS

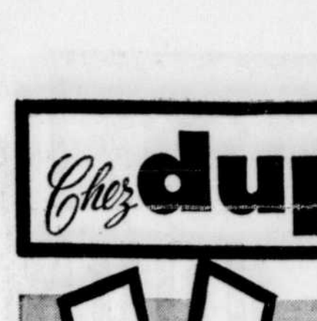

BOUGIES DUPREX

3 douz 1.29

Brûlant durant 15 heures, sans répandre d'odeur ni fumée. Recommandé pour chambre de malade, se place aussi devant statue ou image pieuse.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 282

CHOCOLAT "POULAIN" 1.49

importé de France

Délicieux chocolat au lait, ou lait et noisette, 24 tablettes, boîte attrayante, 30 onces.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 960

DRAPERIES *confectionnées prêtes à poser*

HAUTEUR 95"

RICHE SATIN ANTIQUE

ECONOMISEZ DE $5. à $15 la paire

Fond • BLANC • BEIGE • IVOIRE, choix de plusieurs dessins tous très attrayants, à motifs fleuris, modernes ou semi-modernes. Belle occasion de rénover vos fenêtres tout en épargnant.

VI.2-6171

1 laize pour couvrir 48" de mur à la paire. ORD. 14.95

9.95 la paire

2 laizes pour couvrir 96" de mur à la paire — ORD. 29.95

19.95 la paire

3 laizes pour couvrir 144" de mur à la paire ORD. 44.95

29.95 la paire

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

HOUSSES DE MATELAS

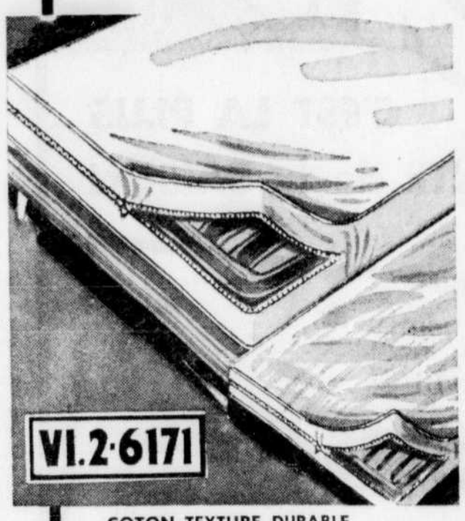

VI.2-6171

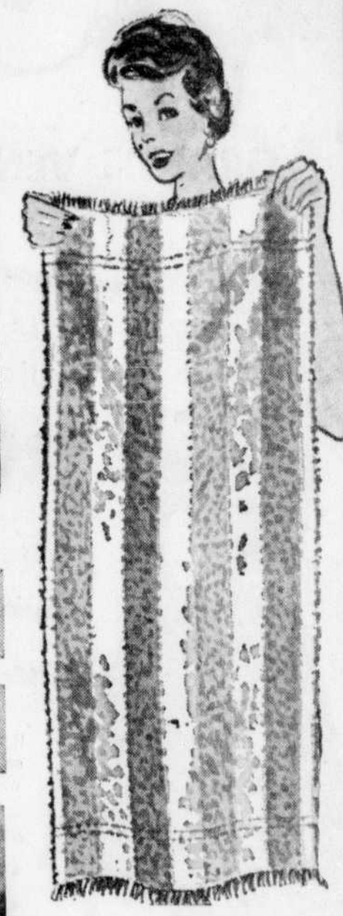

COTON TEXTURE DURABLE

Fermeture à glissière.

a) COTON NON BLANCHI

lit simple, lit ¾, lit double — ch. **2.99**

b) COTON BLANC NEIGE

lit simple, lit ¾, lit double — ch. **3.99**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550

54 x 22" 9 vêtements **4.98**

42 x 22" 4 vêtements **4.79**

HOUSSES-VALISES

Modèle idéal pour le voyage, se pliant facilement telle une valise. Plastique qualité supérieure, poignée solide.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230

12.33

PENDERIES

2 portes avec tablette pour chapeaux.

"SHELVE RITE" épais carton ondulé renforcé de bois, fini imitant le bois. Hauteur 65", encombrement 30 x 21". Bon espace de rangement.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230

1.88

HOUSSES

2 pièces pour la machine à laver

Plastique opaque à dessin quadrillé très fin : rouge, jaune, turquoise ou rose, vert, rouge. Pour cuve et essoreuse.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230

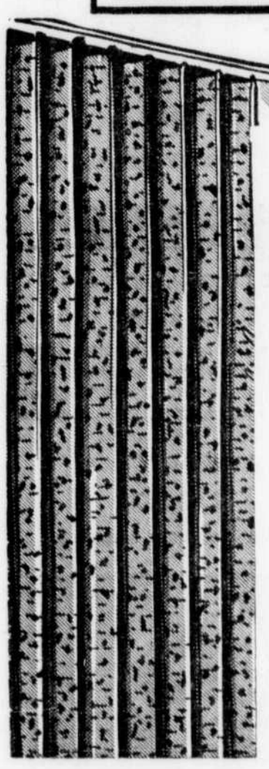

PORTES PLIANTES *"Easterner"* **EN ACIER ONDULE**

Economie de **20%**

32 x 80"	38 x 80"
9.49	**11.49**

PORTES PLIANTES EN ACIER ONDULE

• gris • beige • blanc

Glissoires de nylon, rail métal. Lamelles de métal recouvertes de plastique vinyle. Installation simple. 3 nuances, 2 dimensions usuelles. UN SAUVE-ESPACE DANS CHAQUE PIECE DE LA MAISON.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

Economie de 25%

FANTAISIE FLORALE

Couvertures de fineite douce, souple. Large bordure imprimée motif Fantaisie Florale. Chacune sous emballage sliofilm. • BLANC • ROSE • BLEU • JAUNE

chacune **2.99**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160

GRANDES SERVIETTES DE PLAGE

(minimes imperfections)

30" x 60" **1.00** chacune

- ratine souple
- rayures multicolores sur fond blanc. Pour la plage, le bain de soleil, aussi peut servir comme drap de bain.

VI. 2-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140

No 029C

Spécial du mercredi

fameuses

TONDEUSES à BRAS

"TURFMAN" 16" DE COUPE

MEILLEURE VALEUR EN VILLE !

Réglage de coupe facile et efficace. 5 lampes Sheffield en acier trempé pour aiguisage précis. Roues 9", pneus semi-ballon, antidérapantes, ajustement très simple. Guidons d'acier tubulaire. Manchons gainés caoutchouc. Beau fini jaune à filets rouges.

ord. 18.95

12.99

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783

pour tous vos travaux de peinture à l'intérieur comme à l'extérieur

RAMSAY "SPECIAL"

ord. 6.00 — LE GALLON

3.89

VI. 2-6171

PEINTURE LUSTREE (pour extérieur). Sèche en un beau fini lustré, résistant aux intempéries. BLANC, se teinte.

EMAIL LUSTRE (pour intérieur). Laisse en séchant un beau fini lustré, très durable. BLANC, se teinte.

PEINTURE LATEX SATIN (pour intérieur) : murs, plafonds. Sèche en un beau fini velouté, lavable, en moins d'une heure. Inodore. BLANC, se teinte.

PEINTURE SEMI-LUSTREE (pour intérieur). Fini satiné, lavable. BLANC, se teinte.

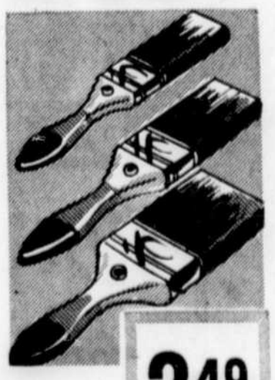

2.49

ENSEMBLES 3 PINCEAUX

1", 2" et 3" pour tous les travaux de peinture. Soies de qualité durable.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 782

AUBAINE SANS PAREILLE

64.89

VI.2-6171

TONDEUSES A GAZOLINE

"TROJAN" 19" DE COUPE

Moteur LAUZON 2½ forces, 4 temps. Huile et gazoline séparées. Commande carburateur DU-O-MATIC dans le haut. Nouvelle base en acier 14 jauge, lames d'acier avec "SAFE-DRIVE". Roues acier 7", coussinet MONOPIECE sans huilage. Guidon démontable.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783

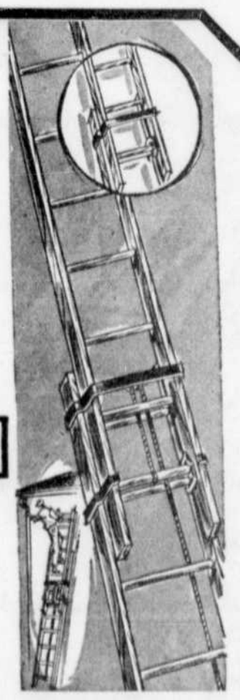

EXTENSIBLES

AVEC CORDE ET POULIE

PIN DE LA COLOMBIE

20'	spécial	14.98
24'	spécial	17.98
28'	spécial	22.98
32'	spécial	25.98
36'	spécial	30.98
40'	spécial	35.98

ECHELLES 20 PIEDS coulissantes (PUSH-UP), sans corde ni poulie. SPECIAL **9.49**

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS — Dupuis Frères — 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL — COMMANDES TÉLÉPHONIQUES VI. 2-6171 — AUTRES APPELS VI. 2-5151

Chez **dupuis**

Vente

FÊTE ANNUELLE DES CHEFS DE RAYONS

MERCREDI — DERNIER JOUR

C'EST LA PLUS GRANDE VENTE de la SAISON

vaste choix de ravissantes

ROBES D'ETE

bas prix inespéré

8.88

Il nous faut de l'espace nous profitons de cette vente pour disposer de ces robes nouvelles.

- Véritable Terylene*
- Toile de coton
- Cotonnade lavables
- Texture "Surah"
- Léger, fin nylon

Modèle et nuances variés tailles dans le groupe : 7-19, 8-20 — 14½ à 24½ — 46 à 52.

*CIL — Fibres polyester

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 530

1.99

3.66

5.88

2.96

CARDIGANS ET BLOUSES

COTON MERCERISE OU SATINE

a) Coton mercerisé lavable en blanc, lilas, bleu, beige, jaune or. Manches longues P.M.G.

b) Coton satiné lavable peu de repassage. Imprimés teintes douces rose melon, vert ou lilas. P.M.G.

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 310

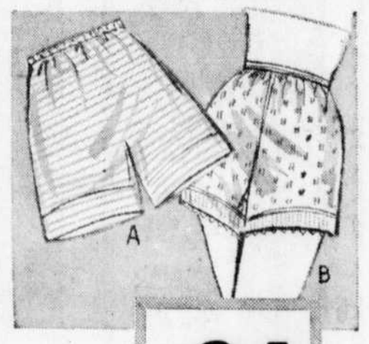

.64

TAILLES P.M.G.

CULOTTES D'ETE LEGERES

Coton à rayures lustrées. Jambes courtes et larges. Taille élastique. Blanc. P.M.G.

Aussi **tricot rayonne** filet ajouré, bleu, rose, lilas, blanc. Jambes larges, taille élastique.

CES MEMES CULOTTES taille Ex. Grande **.84**

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 380

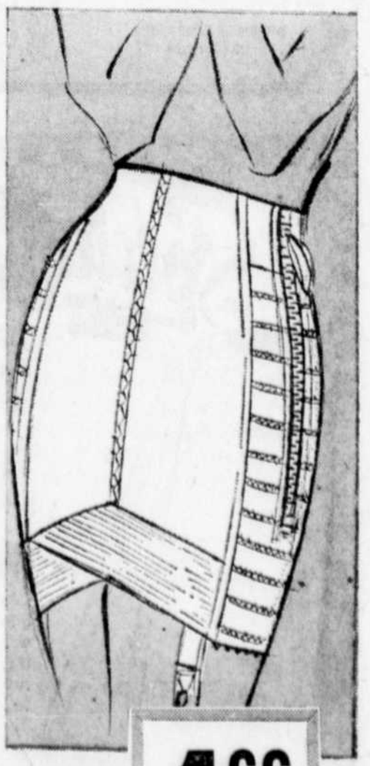

4.66

TAILLES FORTES

GAINES NYLON/LASTEX LAVABLES VITE SECHES

30 — 32 — 34 — 36

Marque de haute renommée. Le devant en nylon, le dos en satin extensible Lastex; les côtés en Lastex perforé ou filet. Abdomen renforcé empiècement croisé. Glissière de côte, 4 jarretelles.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360

NYLONS

HAUT DENTELLE. Texture filet 15 deniers, sans couture aussi avec couture : 45 jauge 30 deniers.

la paire .77

3 pres 2.25

6 pres 4.40

VI. 2-6171

SANS COUTURE

BEIGE GLACE — brun foncé
EPICE — brun medium
BRONZE — brun ambré
CHARBON — gris foncé
GRIS REVE — gris medium

AVEC COUTURE

Beige medium — beige foncé medium. Pointures 8½ à 11.

VI.2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370

SANDALES

pour dames, jeunes filles pointures 5 à 9 et demi-pointures

3.16

a) Cuir non doublé beige ou blanc. Courroie "T". Bande large. Talons en coin, intérieur coussiné.

b) Jolie empeigne perforée, courroie/cheville. Talons en coin, intérieur coussiné. Beige ou blanc.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 470

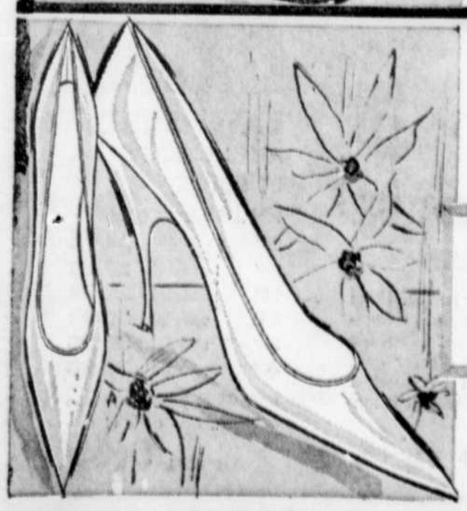

TOUT BLANC

Populaires escarpins à bouts effilés — talons hauts finis ou illusion.

9.96

Cuir veau souple. Fabrication soignée par une maison hautement réputée. Pointures 5½ à 9 — AA-A-B.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 470

12.99

IMPERMEABLES

POPELINE LEGERE
COTE UNI, COTE A MOTIF

10 à 20

Deux manteaux dans un BEAU TEMPS-MAUVAIS TEMPS. Petit col, manches étroites au bas. Deux tons: moka/beige - turquoise/blanc rouille/beige — noir/blanc.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 512

JUPONS-COMBINAISONS

EXCLUSIFS A DUPUIS
TOUR DU JUPON, 102"

32 à 40

Un fin coton blanc facilement lavable. Peu de repassage. Riche broderie anglaise ornant le corsage et le bas. Taille ajustée. Très circulaire pour faciliter la démarche.

Peut servir de crinoline.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 390

$35

PURE SOIE

QUATRE SAISONS 3 MODELES, 1 ILLUSTRE

10 à 20

Gilet doublure foncée jupe doublure pâle. Boutons recouverts de même tissu. Choix de • moka • noir • rose • aqua • beige • or • marine dans le groupe.

Pas de commandes postales ni téléphoniques, S.V.P.

DUPUIS — PETIT SALON, DEUXIEME, RAYON 511

DESHABILLES

NYLON LEGER DOUBLE
• MAUVE • ROSE • BLEU

12 à 20

Le chic dans l'intimité, pratique en voyage. Lavable, sèche vite, peu ou pas de repassage. Ruché dentelle nylon et liseré de satin. Encolure à noeud satin et boutons fantaisie. Poches dans coutures de côté.

VI. 2-6171

(S.V.P. spécifier un second choix de nuance)

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 420

$12

"SPECIALISEES"

MANTEAUX "TOUT ALLER"
BENGALINE DOUBLEE

18½ à 24½

(aussi : 10 à 18)

Juste ce qu'il faut l'été par temps frais, le soir. En noir ou marine. Devant droit le haut avec col, larges emmanchures. Manches longues.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 510

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TÉLÉPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151